Rapport final d'opération
fouille archéologique

20 ans ! Inrap
Institut national de recherches archéologiques préventives

Bourgogne – Franche-Comté, Saône et Loire (71),
Autun, 46, Avenue Charles de Gaulle

Otium et negotium : découverte d'une *domus* patricienne d'*Augustodunum*

sous la direction de
Stéphane Alix



Inrap Bourgogne – Franche-Comté
avril 2022

20 Inrap ans !

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport final d'opération
fouille archéologique

Code Inrap F123604

Code patriarche 043387

Arrêté de désignation SRA 2018/576

Arrêté de prescription SRA 2018/216

Code INSEE 71014

Bourgogne – Franche-Comté, Saône et Loire (71),
Autun, 46, Avenue Charles de Gaulle

Otium et negotium : découverte d'une *domus* patricienne d'*Augustodunum*

sous la direction de
Stéphane Alix

avec la collaboration de
Anne Ahü-Delor
Séverine Baudin
Georgie Baudry
Véronique Brunet-Gaston
David Cambou
Bertrand Houix
Marie-Noëlle Pascal
Bernadette Soum

Inrap Bourgogne – Franche-Comté
Immeuble Équinoxe
5, rue Fernand Holweck, 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, bourgogne-franche-comte@inrap.fr

avril 2022

L'utilisation des données du présent rapport est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photographies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (art. L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle)
Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.
Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.
Le non respect des ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.
Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : «*Les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués*».

Sommaire

I. Données administratives,techniques et scientifiques

8 Fiche signalétique
9 Mots-clefs du *Thesaurus*
10 Liste des intervenants
11 Notice scientifique
11 État du site
12 Localisation de l'opération
15 Arrêté de prescription
27 Projet scientifique d'intervention
57 Arrêté de désignation

II. Résultats

63 **1. Présentation** (S. Alix, Inrap)
63 **1.1. Motif de l'intervention**
63 **1.2. Méthodes et conditions d'intervention**
63 1.2.1. Mise en place et déroulement de la fouille
69 1.2.2. Le système d'enregistrement :
72 **1.3. Contexte archéologique**
72 1.3.1. Contexte antique
75 1.3.2. Contexte post-antique

76 **2. Description des vestiges** (S. Alix, Inrap)
77 **2.1. L'occupation de la période augusto-tibérienne (Ph. A)**
77 2.1.1. Des traces lacunaires de l'occupation augustéenne
82 2.1.2. L'occupation tibérienne
90 2.1.3. Bilan sur l'occupation augusto-tibérienne
92 **2.2. Une riche *domus* urbaine à péristyle (phase B : vers 40/50 apr. J.-C./fin du IIIe s. apr. J.-C.)**
95 2.2.1. La construction du bâtiment
105 2.2.2. La pièce 3 : un *praefurnium* alimentant plusieurs hypocaustes
110 2.2.3. La pièce 4 : une grande pièce d'apparat à hypocauste et décor de mosaïque
114 2.2.4. La pièce 5 : une pièce tardive sur hypocauste
117 2.2.5. La pièce 6 : un couloir d'accès depuis la galerie
120 2.2.6. La pièce 7
125 2.2.7. La pièce 8 : une seconde grande pièce d'apparat à hypocauste et décor de mosaïque
129 2.2.8. La galerie à péristyle
147 2.2.9. L'amorce d'un autre ensemble bâti au S-O de l'emprise
150 2.2.10. Bilan : une *domus* urbaine à péristyle
155 **2.3. Les réoccupations tardives (milieu IVe s. apr. J.-C./début du Ve s. apr. J.-C.)**
155 2.3.1. Fin de l'occupation initiale de la *domus* et les démolitions
158 2.3.2. La réoccupation du IVe s. apr. J.-C.
176 **2.4. Les niveaux post-antiques**

179 **3. Études spécialisées**
179 **3.1. Etude céramologique** (Anne Ahü-Delor, Inrap)
182 3.1.1. Phase A : avant la *domus*
186 3.1.2. Phase B : la *domus* Haut Empire
190 3.1.3. Phase C : IVe et début Ve s.
237 **3.2. Etude numismatique** (Bernadette Soum, Inrap)
237 3.2.1. L'apport de la numismatique à la datation des contextes
246 3.2.2. La structure du monnayage
255 3.2.3. Conclusion générale
256 3.2.4. Catalogue des monnaies antiques
283 **3.3. Etude des restes de faune** (David Cambou, Inrap)
283 3.3.1. Matériel et méthode
285 3.3.2. Description des échantillons par phase
290 3.3.3. Discussion/Caractérisation des faciès de consommation
298 3.3.4. Conclusion
313 **3.4. Etude de l'*instrumentum*** (Georgie Baudry, Inrap)
313 3.4.1. Méthodologie appliquée
315 3.4.2. La phase A (50 av. J.-C. à 40 ap. J.-C.)
317 3.4.3. La phase B (40-330)
318 3.4.4. La phase C (330-425)
322 3.4.5. La phase M (postérieur au Ve siècle)
323 3.4.6. Synthèse
326 3.4.7. Catalogue des objets
347 **3.5. Etude du verre** (Séverine Baudin, Inrap)
347 3.5.1. Le verre de vaisselle
348 3.5.2. Le verre architectural
349 3.5.3. Les petits objets
349 3.5.4. Conclusion
354 3.5.5. Catalogue
377 **3.6. Les sols en mosaïque** (Bertrand Houix, Inrap)
380 3.6.1. Mosaïque de la pièce 4
383 3.6.2. Mosaïque de la pièce 8
388 3.6.3. Conclusion
389 **3.7. Etude des roches décoratives** (V. Brunet-Gaston, Inrap)
389 3.7.1. Le mobilier du diagnostic
398 3.7.2. Le mobilier de la fouille
419 3.7.3. Placages et *opus sectile*, moulures
420 3.7.4. Les marbres méditerranéens
422 3.7.5. Les roches et marbres locaux et régionaux
425 3.7.6. Planches 1 à 13
438 3.7.7. Conclusion
451 **3.8. Enduits peints et décors stuqués** (Marie-Noëlle. Pascal, Inrap)
451 3.8.1. Introduction
451 3.8.2. Nature générale du gisement
452 3.8.3. Méthodologie
452 3.8.4. Etude

473 **4. Synthèse générale** (S. Alix, Inrap)
473 **4.1. La période augusto-tibérienne : fondation et première occupation urbaine**
476 **4.2. Une *domus* patricienne**
488 **4.3. La période tardo-antique : une réoccupation élitaire ?**

493 **5. Annexes**
493 **5.1. Coupes stratigraphiques**
499 **5.2. Diagrammes stratigraphiques**

514 **6. Bibliographie**

526 **7. Table des illustrations**

III. Inventaires techniques

537 Inventaire des structures archéologiques
589 Inventaire des Us annulées
590 Inventaire de la gestion du mobilier archéologique
614 Inventaire des lots de mobilier annulés
616 Inventaire de la documentation graphique
620 Inventaire de la documentation photographique
634 Inventaire de la documentation écrite
635 Inventaire des points topographiques (P. Noguès)

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bourgogne – Franche-Comté

Département
Saône et Loire (71)

Commune
Autun

Adresse ou lieu-dit
46, Avenue Charles de Gaulle

Codes

Code INSEE
71014

Numéro d'opération archéologique
043387

Numéro de référence Inrap
F123604

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 789560 m
y : 6651220 m
z : 312 m NGF

Références cadastrales

Communes
Autun

Section(s)
AW

Parcelle(s)
62

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Néant

Proprietaire du terrain

SA Anciens Etablissements Georges Schiever et Fils (89 Avallon)
(suivi : M. Schivre)

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA 2018/216

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
SRA 2018/576

Numéro de l'opération
F123604

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SA Anciens Etablissements Georges Schiever et Fils (89 Avallon)
(suivi : M. Schivre)

Nature de l'aménagement

Extension d'un supermarché (ATAC/Bi1)

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Alix, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap BFC (21)
Bâtiment Équinoxe
5, rue Fernand Holweck
21000 Dijon

Dates d'intervention sur le terrain

Du 03/09/2018 au 19/10/2018

Surface du projet d'aménagement

140 m² (surface ouverte hors paliers)

Résultats

Cote d'apparition des vestiges
2,50 m (sommet des démolitions antiques sous le sol actuel)

Epaisseur de la stratigraphie
1,50 m

Nature des vestiges
Occupation antique urbaine (augustéen/Ve s. apr. J.-C.)

Densité
Totale sur l'emprise

Extension suposée du site

Ville antique d'Autun *intramuros*

Problématique de la recherche et principaux résultats

- Evolution urbaine antique d'Autun/*Augustodunum*.
- Occupation augustéenne et tibérienne.
- Riche *domus* patricienne à péristyle (40 apr. J.-C./fin IIIe s. apr. J.-C.).
- Réoccupation antique tardive de la *domus* entre 330 apr. J.-C. et le début du Ve s. apr. J.-C.

Lieu de dépôt des collections archéologiques

Centre archéologique
Inrap BFC (21)
Bâtiment Équinoxe
5, rue Fernand Holweck
21000 Dijon

Centre archéologique municipal d'Autun (71)

Mots-clefs du *Thesaurus*

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Superieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ☐ **Camponiforme**
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ Âge du Bronze
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ☐ Âge du Fer
    - ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
    - ☐ La Tène (second âge du Fer)
- ■ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ■ Empire romain
    - ■ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ■ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☐ **Époque médiévale**
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ☐ Moyen Âge central
  - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ■ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ■ Urbanisme
- ■ Maison
- ■ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Structures en creux
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Fosse
- ☐ Fossé
- ☐ Déchetterie
- ☐ Parcellaire
- ☐ Remblais

Mobilier

	nb	
☐		Industrie lithique
■		Industrie osseuse
■		Céramique
☐		TCA
☐		Restes végétaux
■		Faune
☐		Flore
■		Objet métallique
☐		Arme
■		Outil
■		Parure
■		Habillement
☐		Trésor
■		Monnaie
■		Verre
■		Mosaïque
■		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		Terre cuite
☐		Autre…

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation ^{14}C
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ■ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ■ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laure Dobrovitch, SRA	Conservateur en charge du dossier	Gestion et suivi de l'opération
Franck Gama puis Gérard Bataille, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marc Talon, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Laure Dobrovitch, SRA	Conservateur en charge du dossier	Gestion et suivi de l'opération
Laure Dobrovitch, SRA	Ingénieure d'études en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Hans de Klijn puis Laurent Vaxelaire, Inrap	Directeur interrégional BFC	Mise en place et suivi de l'opération
Franck Gama puis Gérard Bataille, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique de l'opération
Marie-Noëlle Pascal	Assistante d'étude et d'opération	Travaux de terrain
Pierre Quenton, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Travaux de terrain
Carole Fossurier, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Travaux de terrain
Séverine Baudin, Inrap	Technicienne d'opération	Travaux de terrain
Sébastien Chevrier, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Travaux de terrain
Gaëtan Gouerou, Inrap	Technicien d'opération	Travaux de terrain
Pascal Listrat, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Travaux de terrain
Jérôme. Berthet, Inrap	Topographe	Relevés topographiques et plans
Patrick Noguès, Inrap	Topographe	Relevés topographiques et plans

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Marie-Noëlle Pascal	Assistante d'étude et d'opération	Enregistrement/Étude des enduits peints
Anne Ahü-Delor, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Étude mobilier céramique
Georgy Baudry, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Étude de l'*Instrumentum*
Bernadette Soum, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Étude des monnaies antiques
Séverine Baudin, Inrap	Technicienne d'opération	Étude du verre
David Cambou, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Étude archéozoologique
Véronique Gaston, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Étude du lapidaire
Bertrand Houix, Inrap (Nîmes)	Chargé d'opération et de recherche	Étude des mosaïques
François Gauchet, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Dessin du mobilier archéologique
Cécile Bioul, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	DAO/PAO/Mise en page du rapport
Jérôme. Berthet, Inrap	Topographe	Relevés topographiques et plans
Patrick Noguès, Inrap	Topographe	Relevés topographiques et plans
Emmanuel Laborier, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion du mobilier archéologique

Notice scientifique

La fouille préventive menée suite au projet d'agrandissement du supermarché Atac/Bi1 dans le centre d'Autun, a été réalisée par l'Inrap en septembre/octobre 2018. Malgré une surface assez réduite (140 m²), l'opération recèle un grand potentiel archéologique. L'emprise est située *intramuros* de la ville antique, dans sa partie nord-ouest. Les vestiges mis au jour correspondent principalement à une riche demeure antique, caractérisée par un péristyle et les traces de décor luxueux. Toutefois, les importants travaux d'installation de cette *domus* n'ont pas totalement détruit les niveaux sous-jacents, comme c'est souvent le cas.
On peut, en effet, observer une série de niveaux d'occupation augusto-tibériens, essentiellement représentés par des couches d'occupation et une petite série de structures en creux. Parmi eux, on peut distinguer quelques niveaux proprement augustéens (-10 av./10 apr. J.-C.), rarement mis en évidence à Autun. Les aménagements tibériens sont également peu abondants. Ils correspondent probablement à l'arrière de bâtiments bordant la rue antique connue plus à l'est. Les orientations décelables sont conformes à la trame urbaine antique.
La *domus* patricienne qui succède aux niveaux augusto-tibériens peut être datée des années 40-50 apr. J.-C. Malgré sa petite taille, l'emprise de fouille se trouve à la croisée de plusieurs pièces. Ce qui a permis d'interpréter les vestiges comme une *domus*. On trouve en effet des éléments caractéristiques qui définissent ces demeures : en particulier une galerie à péristyle, qui ouvre sur plusieurs pièces d'apparat, nanties d'un sol mosaïqué sur hypocauste. Les deux mosaïques mises au jour sont de belle facture (début du IIIe siècle apr. J.-C. ?). Elles sont composées de fines tesselles et montrent des motifs polychromes géométriques complexes (tresses, rosaces…) ainsi que des motifs floraux (rinceaux…). Les *emblema* et les figurations centrales nous échappent, toutefois, des fragments démontés révèlent des éléments figurés polychromes (chevelure ?). Ces sols ornés s'accompagnent d'un ensemble de décors muraux qui ont été découverts en position secondaire : enduits peints à motifs polychromes, stucs, placages et corniches en marbre méditerranéen…
Certaines évolutions sont cependant perceptibles, toutefois, la plupart des murs observés sont utilisés jusqu'à la fin du IIIe siècle apr. J.-C. : l'organisation de la plupart des pièces reste identique, même si on en peut juger des changements sur les élévations. À Autun-*Augustodunum*, moins d'une demi-douzaine de ces maisons à péristyle sont attestées. Compte tenu de sa position au sein de l'ilot, on peut faire l'hypothèse d'une emprise d'environ 50 m X 40 m. Ce qui la classe plutôt à la limite de l'échelon supérieur des *domus* patriciennes du nord-est de la Gaule.
On assiste à une réoccupation de la *domus*, entre le milieu IVe siècle et le début du Ve siècle apr. J.-C. Après une période d'abandon, on observe la reconstruction de certains murs et des aménagements en matériaux périssables. Si certaines pièces sont démolies, devenant des espaces ouverts, d'autres au contraire sont réhabilitées : pièce d'apparat nord-est, galerie… Une série d'indices (qualité de la consommation carnée, présence de parures de luxes…) laissent envisager une occupation d'un niveau social relativement élevé pour l'Antiquité tardive.
Les éventuels vestiges archéologiques ont été détruits au XIXe siècle lors de l'exploitation des sablières. Les sondages ont été rebouchés à la fin de l'intervention.

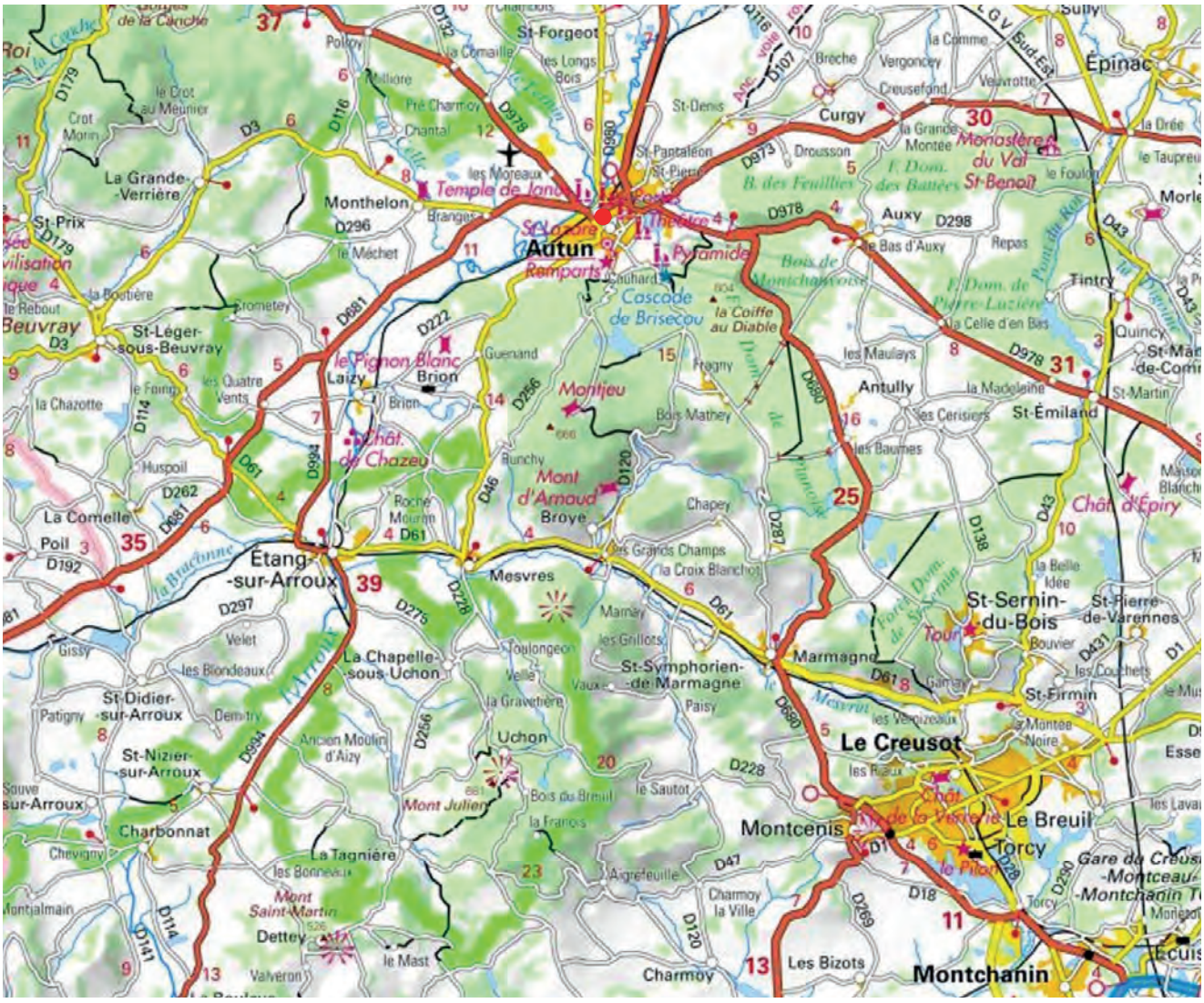
État du site

Toutes les structures archéologiques découvertes ont été fouillées et documentées. Le terrain a été laissé à l'aménageur, qui a nivelé le fond de forme avant de lancer la construction du bâtiment.

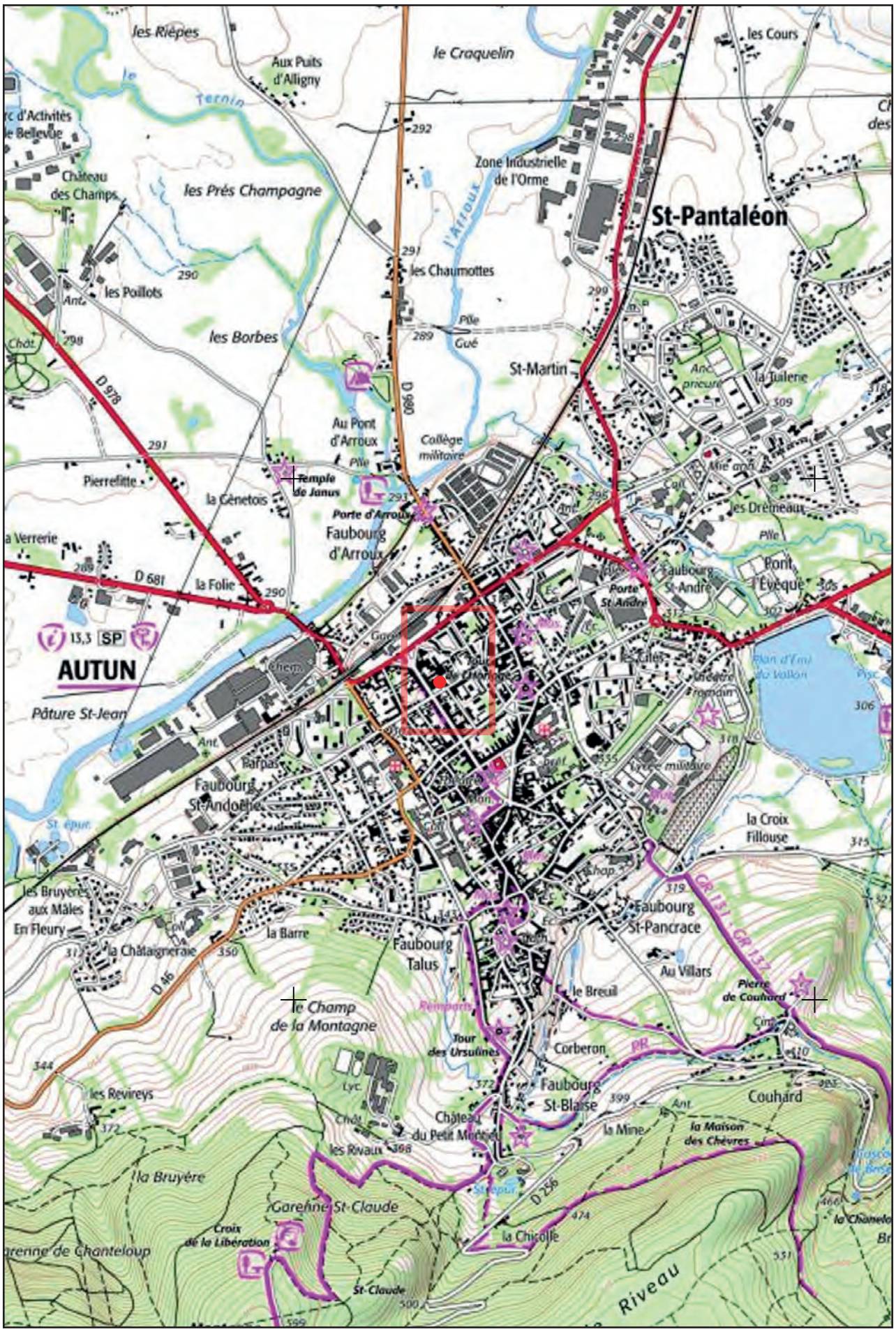
Localisation de l'opération

Bourgogne – Franche-Comté,
Autun (71),
46, Avenue Charles de Gaulle
Section AX
Parcelle(s) 62
x : 789 560 m
y : 6 651 220 m
z : 312 m NGF





Localisation de l'opération sur carte I.G.N. au 1/250 000, © ScanExpress Classique



Localisation de l'opération sur carte I.G.N. au 1/25 000, © ScanExpress Classique



Localisation de l'opération sur un extrait du plan cadastral au 1/4 000 © ParcellaireExpress

Arrêté de prescription

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2018/216 du 25 avril 2018
portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Culture du 3 juillet 2017 fixant la liste des éléments constitutifs des offres des opérateurs pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-32 BAG du 28 février 2018 portant délégation de signature à Monsieur François MARIE, directeur régional des affaires culturelles par intérim ;

Vu l'arrêté du 1er mars 2018 portant subdélégation de signature du Directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté par intérim ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07101417A0005, permis de construire déposé par la SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils pour le projet de réaménagement et d'extension du supermarché ATAC-Bi1 localisé à AUTUN (71), 46 avenue Charles de Gaulle, transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 20 mars 2017 ;

Vu l'arrêté n° 2017/147 du 6 avril 2017 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive à l'emplacement du projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 2017/193 du 27 avril 2017 portant attribution de la réalisation du diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

Vu le rapport du diagnostic réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 21 février 2018 ;

La Commission territoriale de la recherche archéologique consultée lors de sa séance des 27-28-29 mars 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique (vestiges de la ville antique d'Autun/*Augustodunum* : habitat ou édifice public) ;

Considérant que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de réaménagement et d'extension d'un supermarché ATAC - Bi1, sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	46 avenue Charles de Gaulle

Cadastre : Section : AW, Parcelle : 62(p)

Réalisé par : SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils
12, rue de l'Etang - Zone industrielle
89205 AVALLON cedex
représentée par M. Vincent PICQ

L'emprise soumise à la fouille, d'une superficie estimée à environ 110 m², est délimitée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1). Cette emprise correspond à l'emprise du sous-sol projeté et de l'enfouissement d'installations techniques (pompes de relevage et bac à graisse).

Article 2 - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP – direction régionale Bourgogne – Franche-Comté, 5 rue Fernand Holweck – 21000 DIJON) ou à un opérateur titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir la période suivante : **Antiquité**.

L'aménageur transmettra pour avis au préfet de région les offres recevables proposées par les opérateurs dans les conditions fixées par l'article R.523-43-1 du code du patrimoine et par l'arrêté du 3 juillet 2017 susvisé.

L'aménageur conclura avec l'opérateur retenu un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3 - La fouille ne pourra être entreprise qu'après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine (délivrée par le préfet de région : Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie).

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat, daté et signé, mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 - Le Directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils et à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Fait à Dijon, le 25 avril 2018

Pour la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles par intérim,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Annexe 2 à l'arrêté n° 2018/216 du 25 avril 2018
portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE
de la fouille archéologique préventive sise à :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	46 avenue Charles de Gaulle
Cadastre :	Section : AW, Parcelle : 62(p)

relative au projet de réaménagement et d'extension d'un supermarché ATAC – Bi1.

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2018/216 du 25 avril 2018, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après.

1/ DONNÉES SCIENTIFIQUES :

1.1 Préambule

Le présent cahier des charges est fondé sur les résultats du diagnostic archéologique défini par l'arrêté n° 2017/147 du 6 avril 2017 et réalisé en décembre 2017 par Mme Marie-Noëlle PASCAL (INRAP) au 46 avenue Charles de Gaulle à Autun (71).

Les résultats du diagnostic sont présentés dans le rapport intitulé : « *Bourgogne – Franche-Comté, Saône-et-Loire, Autun, parking ATAC, Avenue Charles de Gaulle* » remis au service régional de l'archéologie le 21 février 2018.

1.2 Projet

Le projet de réaménagement et d'extension du supermarché ATAC – Bi1 situé au 46 avenue Charles de Gaulle à Autun (71) prévoit l'extension du magasin sur une emprise environ 400 m² devant occuper le quart nord-est de la parcelle AW 62. Cette extension comprendra notamment la création d'un sous-sol partiel d'environ 105 m² (5,50 m x 19 m environ) prenant la forme d'un corridor est-ouest, et l'enfouissement profond d'installations techniques (pompes de relevage et bac à graisse) sur environ 10 m². Le magasin actuel est bâti sur un sous-sol intégral.

1.3 Résultats du diagnostic

Le diagnostic réalisé en décembre 2017 au 46 avenue Charles de Gaulle à AUTUN concerne un secteur de la ville antique *intramuros* d'*Augustodunum*/Autun, ancienne capitale des Eduens, dans l'îlot délimité par les *decumani* D7 et D8 et par les *cardines* C4 et C5, selon le plan actuellement retenu pour l'organisation de la ville antique. La rue Bernard Renault, limitant au sud la parcelle diagnostiquée, correspondrait ainsi à l'emplacement du *decumanus* D8.

Les découvertes anciennes et plus récentes laissent supposer la présence d'un important édifice thermal au nord-ouest de l'emprise diagnostiquée, l'existence d'un atelier tardif de tabletterie au sud-est, et de luxueuses *domus* à l'ouest.

Le diagnostic s'est concentré sur l'emprise prévue pour l'extension, le magasin et le parking étant restés en activité pendant l'opération : une tranchée nord-sud a été ouverte, subdivisée ensuite en deux sondages (sondage 1 au nord / sondage 2 au sud) en raison de la traversée d'un collecteur d'eaux pluviales. La fenêtre ouverte totalise une superficie de 114 m² en surface, tandis que les niveaux les plus profonds ont été reconnus sur environ 30 m² en contrebas des paliers de sécurité ménagés pour le diagnostic.

Le niveau actuel du sol, situé à une cote autour de 312,20 m NGF, domine de 3,80 m en moyenne le substrat géologique apparu entre 308,30 m et 308,56 m NGF dans le sondage 2. D'épaisses strates liées à la démolition d'anciens bâtiments industriels et à la construction du supermarché recouvrent d'anciens apports de

terre (« terres noires » en partie) apparus vers -2 m qui, eux-mêmes, scellent les niveaux antiques apparus vers -2,50 m (us 2018, 2011 et 1008 : couches de démolition antiques au-dessus des strates d'occupation).

Le sondage 1, à l'extrémité nord de l'emprise diagnostiquée, a permis de renseigner la stratigraphie globale de la partie nord du projet et d'établir l'existence d'une excavation (cave ou autre) ou d'une rupture de pente à cet emplacement pendant la période antique ; les niveaux antiques atteints en profondeur sont ici constitués d'épais remblais. L'étroitesse du sondage et les paliers de sécurité n'ont pas permis de vérifier la présence de vestiges structurés sous ces remblais ; le substrat n'a pas pu être atteint.

Le sondage 2, se développant dans la partie sud de l'emprise du diagnostic, est celui qui a apporté le plus d'informations quant à la nature de l'occupation antique. Un puisard vraisemblablement récent a perturbé la stratigraphie dans une partie du sondage : ce puisard est en partie localisé sur l'emplacement prévu pour le sous-sol à créer.
Les vestiges de cinq phases antiques ont été identifiés à l'issue du diagnostic, depuis la période augusto-tibérienne jusqu'aux 3e-4e s. ap. J.-C. :

- La phase A (période augusto-tibérienne, autour de 0-25 ap. J.-C.) est constituée de vestiges attribuables à un habitat ou à des espaces de travail en relation avec la naissance de la ville (niveaux de sol anthropiques primitifs, percés ensuite par le fossé 2048 qui suit une orientation a priori parallèle à celle du *decumanus* supposé sous la rue Bernard Renault ; trou de poteau postérieur au sol le plus ancien ; us 2034 interprétée comme substrat remanié).
- La phase B (période tibérienne, autour de 25-50 ap. J.-C.) correspond aux premières constructions maçonnées du secteur : le mur 2043, apparu selon un axe nord-sud le long de la limite est du sondage sur plus de 6 ml, délimite un espace peut-être fermé à l'est qui se traduit par la construction d'un sol en mortier (2067). A l'ouest du mur, le cailloutis 2044 forme un sol induré, interprété comme un sol extérieur. Des niveaux de sols successifs sont observés, ainsi que quelques TP de petit diamètre.
- La phase C (vers 50-150 ap. J.-C. ?) correspond à des modifications importantes de l'espace, toujours délimité par le mur 2043 à l'est (mais partiellement ou totalement reconstruit : us 2053) et désormais aussi au nord par le mur 2024 qui cristallise peut-être une limite non perçue dans les états antérieurs. Une canalisation 2063 est installée en traversant le mur 2053, et implique la mise en œuvre de nouveaux sols (2028/2020) dans l'espace délimité par les murs 2053 et 2024.
- La phase D (vers 150 ap. J.-C. - 3e s. ?) témoigne là aussi d'interventions importantes : abandon/destruction de la canalisation 2063 au profit d'une nouvelle canalisation décalée vers le nord qui a nécessité, pour sa construction, le percement du mur 2024. L'espace au nord du mur 2024 est constitué d'une pièce munie d'un hypocauste (vestige de *suspensura* en place, fragments de *tubuli*). De nombreuses roches décoratives importées ainsi que les restes d'un pourtour de médaillon en mosaïque ont été retrouvés dans la démolition, indicateurs du soin apporté à la décoration soit de cet espace soit d'un lieu proche. Un sol en béton de tuileau (2026) remplace le sol de terre 2028/2020 dans l'espace délimité par les murs 2024 et 2053.
- La phase E (3e - 4e s. J.-C. ?) regroupe les vestiges des dernières interventions antiques dans l'emprise diagnostiquée. L'espace est rehaussé et nivelé par un apport de terre (2027) qui recouvre le sol en béton 2026. Le mur 2053 est récupéré à une période indéterminée après ce nivellement. Le mur 2024 est rénové ou reconstruit (us 2014). La canalisation n'est plus en usage (comblée notamment par des déchets de tabletterie), la pièce à hypocauste est démolie (remblai 2017). Plusieurs TP percent le sol en béton de tuileau 2026 et peut-être également le remblai sus-jacent 2027. La strate de démolition 2011/2018 a livré un fragment de bracelet caractéristique du 4e s., fournissant une indication chronologique précieuse.

Les niveaux de démantèlement du bâti antique sont recouverts par un horizon de terres, non daté et dont le processus et la durée de formation ne sont pas précisément déterminés. La ville antique d'Autun, qui occupait tout l'espace circonscrit par l'enceinte urbaine du 1er s. ap. J.-C., a subi une forte déprise après les 3e-4e s. ap. J.-C., seuls de rares quartiers ayant maintenu une occupation bâtie durant le Moyen-Âge (ville haute, Marchaux). Le reste de la ville *intramuros* a été alors dévolu à des activités agricoles ou tout du moins maintenu dans un état non bâti. Ce n'est qu'au 19e s. que l'urbanisation s'est développée à nouveau dans la ville.
L'urbanisation du secteur exploré ici reprend également au 19e s. avec des apports de remblais qui précèdent ou accompagnent des constructions liées à l'industrialisation du quartier puis à l'installation du supermarché.

L'emprise est localisée au sein d'un îlot urbain antique dont on ignore la nature exacte de l'occupation : il peut s'agir de l'intérieur d'une riche *domus* à l'instar des maisons identifiées à proximité, ou du prolongement éventuel de l'édifice thermal reconnu à environ 100 m au nord de l'emprise mais situé théoriquement dans un

autre îlot.

Le niveau d'apparition des strates antiques (y compris démolition) est situé en moyenne à environ 2,50 m sous le niveau actuel du sol, profondeur pouvant varier au sein de l'emprise. L'épaisseur potentielle de la stratification archéologique est de l'ordre de 0,80 m à 1,40 m (hors terres noires). Le substrat est identifié, à l'issue du diagnostic, à une profondeur d'environ 3,80 m à 4 m sous le niveau actuel du sol.

2/ OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES :

2.1 Emprise à fouiller / préalables

La fouille concernera une **emprise estimée à environ 110 m²**, correspondant à l'emprise nécessaire à la construction du sous-sol et à l'enfouissement profond d'installations techniques. L'emprise à fouiller est délimitée sur le plan annexé à la prescription (annexe 1).

Les paliers ou talus de sécurité nécessaires à la fouille seront ouverts en-dehors de l'emprise à fouiller.

La fouille sera réalisée en une seule phase continue.

La fouille archéologique est un préalable obligatoire aux travaux d'aménagement quels qu'ils soient (article R. 523-17 du code du patrimoine). Toutefois, certains de ces travaux pourront exceptionnellement débuter avant l'opération archéologique notamment pour en faciliter la réalisation : ces travaux consistent dans la mise en œuvre des pieux et micro-pieux nécessaires à la réalisation du projet selon le plan annexé au présent cahier des charges (annexe 3). La profondeur des terrassements nécessaires au recépage des têtes de pieux n'excèdera pas 1 m sous le niveau actuel du sol.

Les installations de chantier nécessaires au déroulement de la fouille archéologique (bungalows de chantier, sanitaires, etc.) devront être installées en dehors de l'emprise à fouiller et de ses paliers de sécurité.

Les déblais issus de la fouille seront stockés en dehors de l'emprise à fouiller.

2.2 Objectifs scientifiques

La sauvegarde par l'étude des éléments du patrimoine archéologique sera assurée par la réalisation d'une fouille archéologique préventive qui devra aboutir à l'identification, la localisation, la caractérisation (description, stratigraphie, datation, etc.) et en général l'étude exhaustive de tous les vestiges archéologiques mis au jour dans l'emprise concernée. L'étude rapprochera les données ainsi recueillies de l'ensemble des données archéologiques connues dans l'environnement du site pour cette période, afin d'en dégager des conclusions élargies.

Compte-tenu des données scientifiques recueillies pendant le diagnostic, les enjeux de la fouille porteront plus particulièrement sur :

- l'identification de la nature exacte de l'occupation antique dans l'emprise (habitat, édifice public ?) et la compréhension de l'organisation spatiale du bâti (à mettre en relation avec les résultats du diagnostic et les vestiges déjà identifiés autour de la parcelle),

- l'appréhension la plus extensive possible des niveaux d'occupation antiques les plus précoces, contemporains de la naissance de la ville (1ère moitié du 1er s. ap. J.-C.),

- la caractérisation des espaces (bâtis et éventuellement non bâtis) et leur évolution architecturale au cours de la période antique.

2.3 Principes méthodologiques

- Préparation documentaire de l'opération : pour l'élaboration de son projet scientifique d'intervention, l'opérateur prendra connaissance du rapport du diagnostic archéologique rédigé par Mme Marie-Noëlle PASCAL (consultable auprès de l'aménageur ainsi qu'à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté / service régional de l'archéologie selon les dispositions de la circulaire du 26 mars 1993), ainsi que de l'ensemble de la documentation scientifique et technique nécessaire à la préparation et au bon déroulement de l'opération (notamment les références des opérations locales précédentes et/ou de la bibliographie régionale).

- Plans et relevés : à l'issue du décapage initial et tout au long de la fouille, des plans topographiques détaillés seront établis par l'opérateur chaque fois que nécessaire. Les amorces du quadrillage Lambert (L. 93) seront figurées sur les plans ainsi établis et les altitudes rattachées au nivellement général de la France (NGF).
Les relevés graphiques devront être localisés sur un plan et une restitution de la cote d'apparition des vestiges et niveaux, ainsi que l'épaisseur des terres décapées devront être figurées. Les limites de fouille devront être géolocalisées précisément sur un fond cadastral à une échelle significative.

- Fouille : après le décapage initial de l'emprise (réalisé sous la direction du responsable de la fouille) qui s'arrêtera sur le toit des vestiges, on procédera à un nettoyage manuel général destiné à les repérer et les identifier précisément. On réalisera ensuite la fouille stratigraphique des niveaux anthropiques en déployant les méthodes classiques de la fouille manuelle et en procédant, en cas de besoin, à des terrassements complémentaires avec des moyens adaptés. La fouille concernera l'ensemble de la séquence stratigraphique jusqu'au substrat géologique en place. Les niveaux d'occupation devront être fouillés manuellement. Les structures observées seront toutes documentées en coupe et en plan.

La fouille nécessitera la mise en œuvre de paliers ou talus de sécurité (nécessairement en-dehors de l'emprise à fouiller) ou de blindages permettant à l'équipe archéologique de fouiller en toute sécurité l'intégralité de l'emprise prescrite (110 m²) et de l'épaisseur stratigraphique antique.

- Prélèvements, analyses et mobilier : au cours de la fouille, seront réalisés tous prélèvements utiles pour des datations, analyses paléoenvironnementales et autres études utiles à l'analyse archéologique du site. L'opérateur devra veiller à ce que les délais de rendu des analyses soient compatibles avec ceux de rendu du rapport.
L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier mis au jour, pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement, le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille.

L'opérateur prévoira une provision pour les frais de stabilisation/consolidation du mobilier fragile pouvant être mis au jour pendant la fouille. Des roches décoratives, des éléments de mosaïque (possibilité de fragments en position primaire), des enduits peints et des déchets d'activités artisanales sont également susceptibles d'être mis au jour dans l'emprise à fouiller.

- Sous-traitance scientifique : en application de l'article L. 523-9-II du code du Patrimoine, lorsque l'opérateur archéologique souhaite sous-traiter une prestation scientifique afférente à la fouille, il doit en faire la déclaration à l'Etat.

3/ CONDITIONNEMENT ET INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION ET DU MOBILIER :

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique seront inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le service régional de l'archéologie (*protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques*) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à

autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

4/ RESPONSABLE SCIENTIFIQUE, COMPOSITION INDICATIVE D'EQUIPE ET DEROULE DE L'OPERATION :

4.1 Equipe / intervenants

Responsable d'opération :

La responsabilité de la fouille sera confiée à un **archéologue spécialiste de la période antique, expérimenté dans les opérations en milieu antique stratifié**. Il devra assurer la direction effective de l'opération sur le terrain et pendant l'étude.

L'opérateur proposera, dans son projet scientifique d'intervention, le nom du responsable d'opération envisagé et fournira son *curriculum vitae* actualisé, listant notamment les opérations en cours auxquelles participe déjà ce responsable d'opération, permettant d'établir sa disponibilité réelle pour réaliser l'opération.

Techniciens :

Le responsable d'opération sera assisté **de techniciens de fouille**, sur le terrain comme pendant l'étude.

Spécialistes / laboratoires :

Des **spécialistes** interviendront en tant que de besoin pour l'étude du mobilier et des prélèvements. On rappelle à ce sujet que des roches décoratives, des éléments de mosaïque (possibilité de fragments en position primaire), des enduits peints et des déchets d'activités artisanales sont notamment susceptibles d'être mis au jour dans l'emprise à fouiller.

L'opérateur précisera, dans son projet scientifique d'intervention, les qualifications des techniciens de fouille et des spécialistes pressentis pour la fouille et l'étude, et fournira leur CV actualisé.

Il indiquera également le nom des laboratoires qui seront sollicités pour le traitement du mobilier, des écofacts, des analyses et datations.

4.2 Déroulé de l'opération / contrôle scientifique et technique

Le responsable scientifique de l'opération informera de manière régulière par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille préventive (travaux de terrain et phase d'exploitation des données). Il prendra toutes les mesures conservatoires qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour. Il devra informer immédiatement le conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique immobilière ou mobilière d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires nécessaires.

Des réunions de chantier périodiques seront calées entre le service régional de l'archéologie et le responsable scientifique de l'opération, dans le cadre du contrôle technique et scientifique prévu à l'article R. 523-60 du code du patrimoine. Le service régional de l'archéologie pourra également effectuer des contrôles impromptus.

Au terme de la phase terrain, le maître d'ouvrage notifiera au service régional de l'archéologie l'achèvement de la fouille sur le site, afin que celui-ci lui délivre une attestation de libération des terrains.

5/ DURÉE MINIMALE DE L'OPÉRATION :

5.1 Phase terrain

Compte tenu de l'emprise de la fouille, des objectifs assignés à l'opération, des conditions de stratification et de conservation des vestiges, la durée de la phase terrain de la fouille (décapage initial inclus) **ne saurait être inférieure à 20 jours ouvrés.**

5.2 Phase d'étude

Le volume total de jours/hommes provisionné pour la phase d'étude **ne saurait être inférieur au volume total de jours/hommes prévu pour la phase terrain.**

6/ CONTENU DU PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION DE L'OPÉRATEUR :

Le projet scientifique d'intervention proposé par l'opérateur comprendra, conformément aux articles L. 523-9 et R. 523-43-1 du code du patrimoine et à l'arrêté du 3 juillet 2017, une présentation articulée autour de deux volets principaux :

1. Modalités de réalisation de l'opération (phases de préparation, de terrain et d'étude), notamment :
- l'exposé du contexte scientifique et de l'intervention,
- les méthodes et techniques utilisées,
- les moyens humains et matériels prévus, en détaillant les différents postes et les jours/hommes prévus pour chacun,
- la présentation des compétences et expériences de l'équipe scientifique au regard de l'opération,
- les mesures de prévention des risques et en matière d'hygiène et de sécurité.

2. Conditions de mise en œuvre du projet scientifique d'intervention, notamment :
- les dates et durées prévisionnelles de réalisation de l'opération, détaillées pour les phases de préparation, d'intervention sur le terrain, d'étude et de rédaction du rapport. Un planning prévisionnel figurera le déroulé de l'opération dans le temps ainsi que la composition de l'équipe par semaine et par type de poste ;
- le cas échéant, les conditions de mise à disposition et de mise en sécurité du terrain par l'aménageur nécessaires pour la réalisation de l'opération.

Le prix de l'opération sera présenté par poste de dépense et détaillé pour les phases de préparation, d'intervention sur le terrain, d'étude et de rédaction du rapport.

7/ RAPPORT FINAL D'OPERATION :

Le rapport final d'opération devra prendre en compte et intégrer les données du diagnostic. Il sera fourni au Préfet de région (DRAC - service régional de l'archéologie) en au moins **6 exemplaires reliés** (+ 1 exemplaire supplémentaire pour l'INRAP s'il n'est pas l'opérateur retenu, conformément aux articles L. 523-11 et R. 523-63 du code du patrimoine). Ils seront accompagnés d'une **version numérique**, sur CD-Rom, au format PDF.

Le rapport devra comporter un bilan précis des moyens techniques et humains réellement mis en œuvre pour la réalisation de l'opération, si ceux-ci diffèrent des moyens initialement prévus dans le projet scientifique d'intervention.

Ce rapport devra être remis au maximum **18 mois** après la fin de l'opération sur le terrain.

Le rapport devra être rédigé en français ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique. Il devra comporter tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques et les articles R.

546-1 à R. 546-6 du Code du patrimoine, notamment une présentation synthétique, avec mise en perspective des résultats de l'opération par rapport à l'occupation du sol dans ce secteur, et par rapport aux problématiques actuelles concernant la période représentée par les vestiges étudiés.

Le Préfet de région vérifiera la conformité du rapport avec les prescriptions énoncées et pourra le valider après évaluation scientifique et consultation de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA).

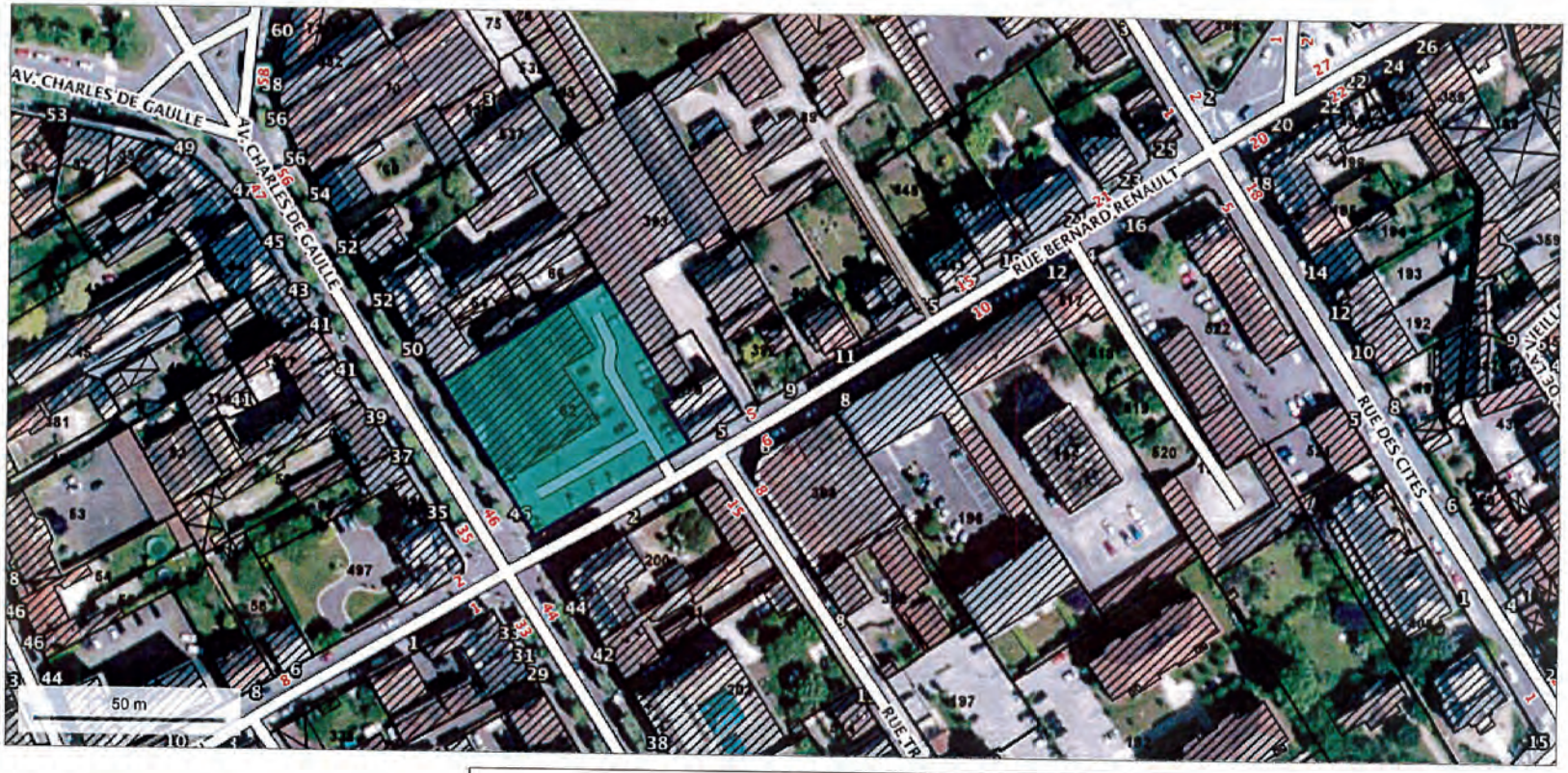
A Dijon, le 25 avril 2018

Le Conservateur régional de l'archéologie,

Marc TALON

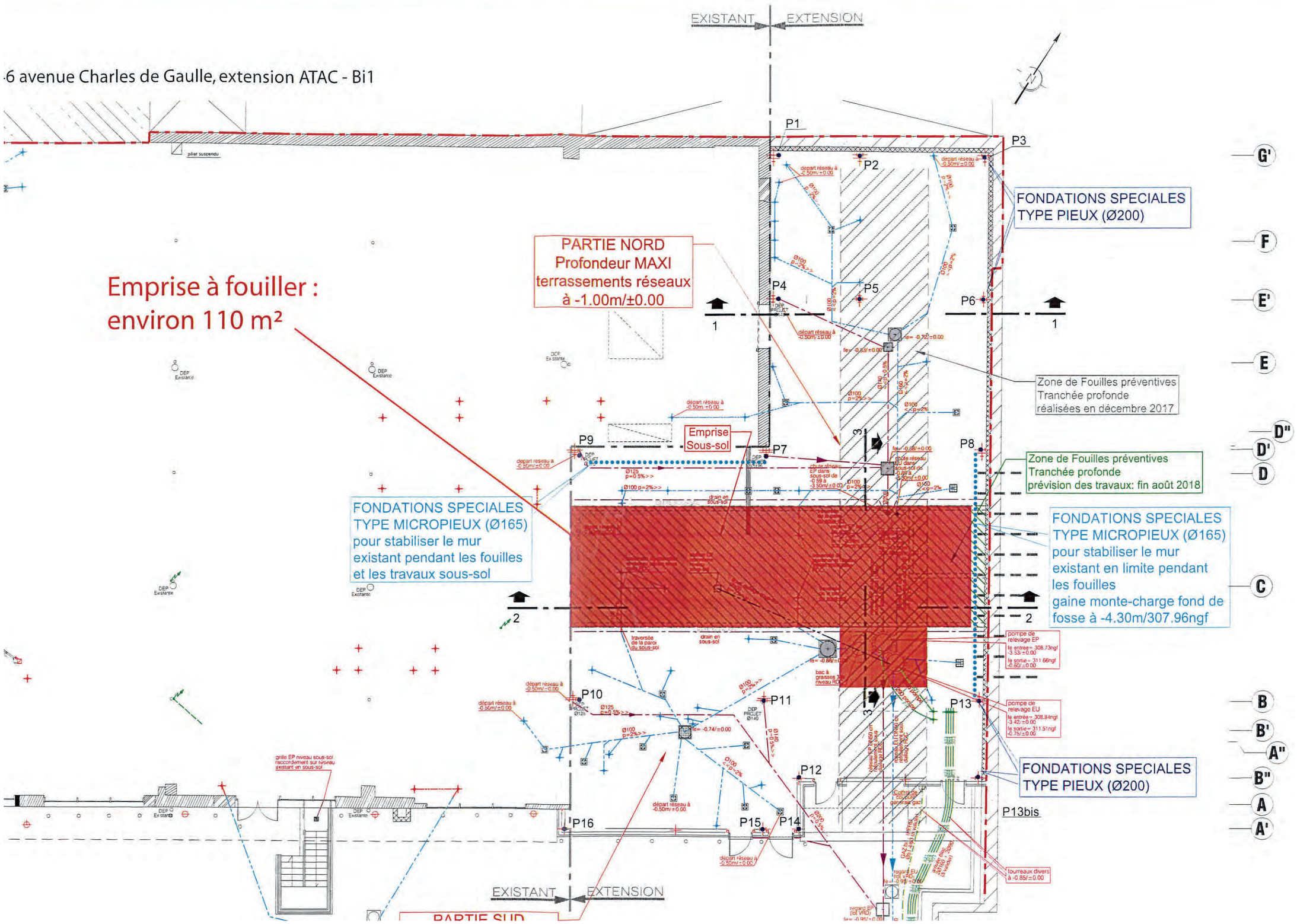
géoportail

AUTUN, 46 av. Ch. de Gaulle

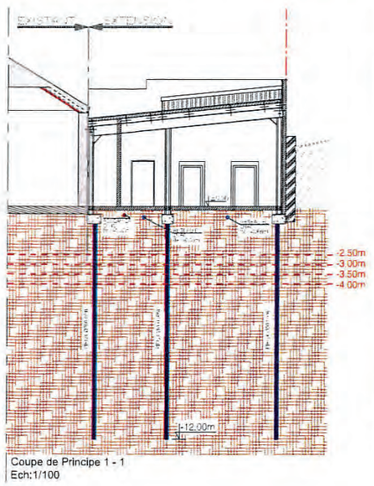


© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

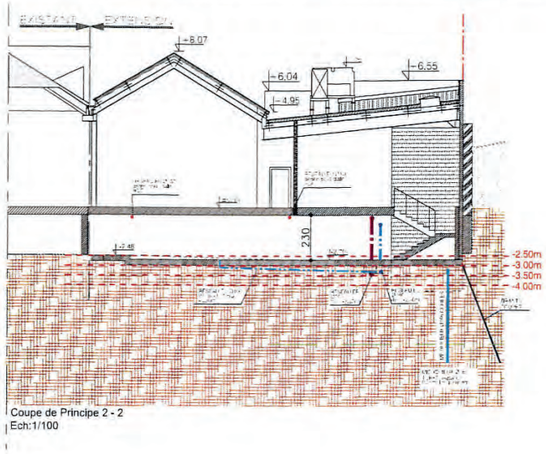
Longitude : 4° 17' 48" E
Latitude : 46° 57' 14" N


6 avenue Charles de Gaulle, extension ATAC - Bi1
EXISTANT
EXTENSION
Emprise à fouiller :
environ 110 m²
PARTIE NORD
Profondeur MAXI
terrassements réseaux
à -1.00m/±0.00
FONDATIONS SPECIALES
TYPE PIEUX (Ø200)
Zone de Fouilles préventives
Tranchée profonde
réalisées en décembre 2017
Emprise
Sous-sol
Zone de Fouilles préventives
Tranchée profonde
prévision des travaux: fin août 2018
FONDATIONS SPECIALES
TYPE MICROPIEUX (Ø165)
pour stabiliser le mur
existant pendant les fouilles
et les travaux sous-sol
FONDATIONS SPECIALES
TYPE MICROPIEUX (Ø165)
pour stabiliser le mur
existant en limite pendant
les fouilles
gaine monte-charge fond de
fosse à -4.30m/307.96ngf
FONDATIONS SPECIALES
TYPE PIEUX (Ø200)
P1
P2
P3
P4
P5
P6
P7
P8
P9
P10
P11
P12
P13
P13bis
P14
P15
P16
G'
F
E'
E
D"
D'
D
C
B
B'
A"
B"
A
A'
1
2
3
EXISTANT
EXTENSION
PARTIE SUD

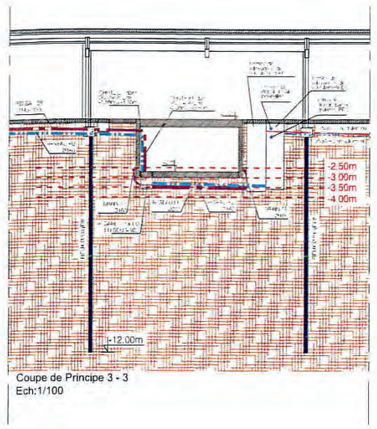
ANNEXE 3 - emplacement des pieux / micropieux à mettre en oeuvre avant la fouille (profondeur de terrassement pour le recépage des têtes de pieux : 1 m maximum par rapport au niveau actuel du sol). AUTUN (71), 46 avenue Charles de Gaulle, extension ATAC - Bi1



Coupe de Principe 1 - 1
Ech:1/100



Coupe de Principe 2 - 2
Ech:1/100



Coupe de Principe 3 - 3
Ech:1/100

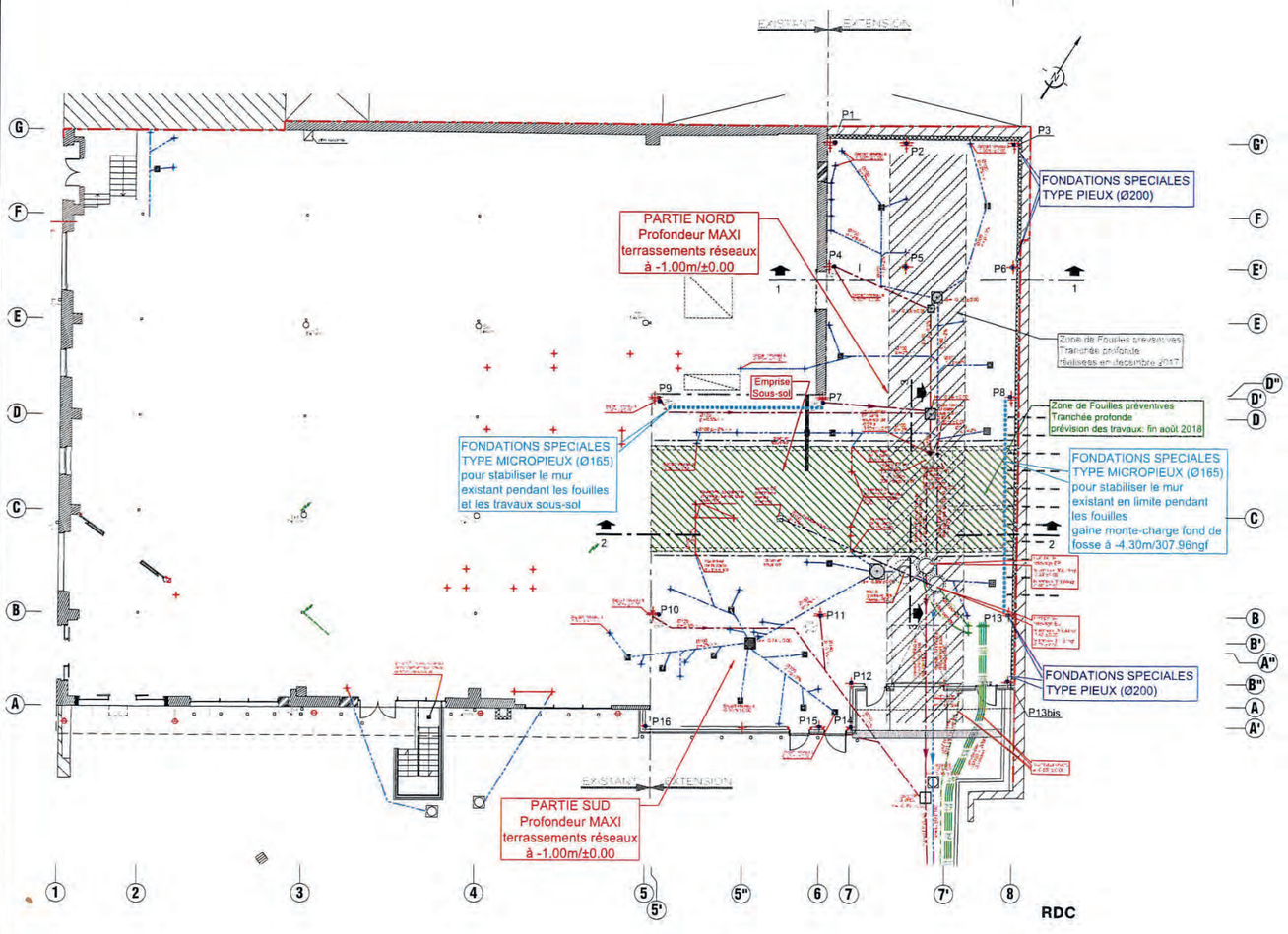


EXEMPLE DE PAROI EN MICROPIEUX





EXEMPLE DE LA MISE EN PLACE DES PIEUX



LEGENDE MURS

- Mur existant
- Mur à créer
- Mur en blocs de béton cellulaire à créer
- Mur en blocs à bancher
- Mur CF 2h à créer
- Mur CF 1h à créer
- Mur bahut à créer

LEGENDE RESEAUX ENTERRES INTERIEURS ROC PROJET

- PIEUX Ø200 (P1 à P16)
- MICROPIEUX Ø165

bi1 supermarché
46 Avenue Charles de Gaulle
71 400 AUTUN

EXTENSION D'UN SUPERMARCHÉ

Maître d'ouvrage
S.A. Anciens Etablissements Georges SCHIEVER & Fils
Zone Industrielle 12 rue de Ménng
89 270 AVALLON cedex

Maître d'oeuvre d'exécution
secobat
247, Rue de la Mairie
38121 REVENTIN-VAUGRIS
Tél. 04 78 15 34 15
e-mail : bd@secobat.com

○ A.P.S	**FOUILLES ARCHEOLOGIQUES**
○ A.T.	**VUE EN PLAN - COUPES - RESEAUX PROJET**
○ P.C.	
● D.C.E	
○ P.O.E	DATE : 24/08/2017 — DESSINE : T.M. — ECHELLE : 1/100

IND	DATE	DESSIN	MODIFICATION
A	17/10/17	T.M.	
B	24/10/17	T.M.	
C			
D			
E			
F			
G			
H			

N° AFFAIRE 16.24
N° PLAN 06 — INDICE B
FICHIER INFO. SECOBAT
Référence client SCHIEVER

Projet scientifique d'intervention

Projet de fouille archéologique préventive à Autun (71), 46 avenue Charles de Gaulle

Fouille archéologique

46 avenue Charles de Gaulle à Autun (71)

Projet Scientifique et Technique d'Intervention



Vue générale du sondage archéologique 2 réalisé lors du diagnostic.
(cliché : S. Alix- Inrap)

SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils
12 rue de l'Etang
Zone Industrielle
89 205 AVALLON Cedex

Table des matières

1. Identification administrative de l'opération 3

2. Définition de l'opération de fouille 4
2.1. Présentation des secteurs de fouille 4
2.2. Conditions d'intervention 4
2.3. Constitution de l'offre 4

3. Les mesures de prévention des risques et les mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité 5
3.1. Les moyens de prévention des risques 6
3.1.1.Les moyens humains 6
3.1.2.Une organisation professionnelle des chantiers 6
3.2. L'intégration de la sécurité à l'organisation globale d'un projet 10
3.2.1. Un suivi continu 10
3.2.2. La problématique des sondages profonds 10
3.2.3. La problématique de la signalisation de chantier et la signalisation temporaire 11
3.2.4. Cas particulier de l'amiante 12

4. Caractérisation scientifique de l'opération archéologique 12
4.1. Identification des occupations considérées 12
4.2. Objectifs scientifiques 14

5. La méthode d'intervention 15
5.1. La phase préparatoire 15
5.2. Le décapage 15
5.3. La fouille 16
5.4. La phase d'étude et de réalisation du rapport 22
5.5. Les actions de valorisation 25

6. L'équipe mobilisée 25
6.1. Compétences de l'équipe 25
6.2. Les moyens humains 26
6.3. Les crédits d'analyse et de stabilisation du mobilier 27
6.4. Planning de l'intervention 27

Préambule

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet immobilier déposé par la société SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils, prévoyant le réaménagement et l'extension d'un supermarché ATAC, 46 avenue Charles de Gaulle sur la commune de Autun (71). Elle répond à une prescription émise par l'Etat (Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie) qui en précise les objectifs et les principes méthodologiques dans le cahier des charges scientifique associé à l'arrêté de prescription n° 2018/216 du 25 avril 2018.

Le présent *projet scientifique et technique d'intervention* a été élaboré sur la base de ce document par Frédéric Latron (Délégué du directeur adjoint scientifique et technique de Bourgogne-Franche-Comté), avec l'aide de Nicolas Bierent pour l'étude des moyens techniques (Assistant technique, région Bourgogne) et Stéphane Alix le responsable d'opération proposé par l'Inrap. Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement, conformément aux indications fournies dans le cahier des charges de l'Etat transmis par la maitrise d'ouvrage.

L'Inrap, créé par la loi du 17 janvier 2001, est un établissement public national administratif de recherche, sous double tutelle des ministères chargés de la culture et de la recherche. L'Inrap est agréé pour tous les types de fouilles, sur l'ensemble du territoire national.

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bourgogne-Franche-Comté
Département	Saône-et-Loire
Commune	Autun
Lieu-dit / Adresse	46 avenue Charles de Gaulle
Cadastre	Section AW ; parcelles 62(p)
Surface à fouiller	110 m² environ
Maître d'ouvrage	SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils

Contexte actuel	Urbain stratifié
Nature archéologique	Occupation urbaine antique (Ier-Ve siècle)

Date réception saisine ou appel d'offre	27 avril 2018
Arrêté fouille	2018/216 du 25 avril 2018
Site n° (n° patriarche)	043233
Date du projet :	1 juin 2018

Arrêté diagnostic n°	2017/147 du 6 avril 2017
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du RO du diagnostic	Marie-Noëlle Pascal
Dates d'intervention du diagnostic	Du 4 au 14 décembre 2017

2.- Définition de l'opération de fouille

2.1- Présentation des secteurs de fouille

La campagne de diagnostic archéologique réalisée entre le 4 et le 14 décembre 2017 sur la parcelle 62 (section AW) d'une surface globale de 1300 m² (390 m² accessibles), sous la direction de Marie-Noëlle Pascal a permis la mise en évidence une occupation antique urbaine et stratifiée sur une épaisseur variant de 0,80 m à 1,40 m, apparaissant entre 2 et 2,50 m de profondeur sous le niveau de sol actuel.

Au vu des résultats de cette phase de reconnaissance, le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté a pris un arrêté de prescription de fouille archéologique préventive n°2018/216 du 25 avril 2018. L'arrêté et le cahier des charges scientifique associé demande la réalisation d'une fouille d'environ 110 m² afin de caractériser et l'évolution de ce quartier urbain antique et de préciser la chronologie des différentes phases. Le présent projet d'intervention s'attachera à répondre aux objectifs développés dans le cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté.

2.2- Conditions d'intervention

Les installations de chantier

Le maître d'ouvrage mettra à la disposition de l'Inrap, et prendra directement en charge, la clôture du site, la base de vie et les raccordements aux réseaux d'eau et électricité. L'Inrap pour sa part assurera la fourniture d'un container de stockage.

Période d'intervention

L'Inrap est en mesure d'intervenir selon le souhait de l'aménageur à partir du 3 septembre 2018, date correspondant au démarrage de l'opération sur le terrain.

NB : Etant donnés les délais d'instruction des DICT, le maître d'ouvrage devra avoir communiqué à l'Inrap les références du dossier de « *Demande de Travaux* » 3 semaines avant la date de démarrage du chantier.

2.3- Constitution de l'offre

La présente opération est constituée d'une unique tranche ferme de 30 jours de terrain, hors décapage, avec une équipe de six agents, décapage. La durée du décapage sur une emprise d'au moins 110 m² se fera sur une période de 3 jours.

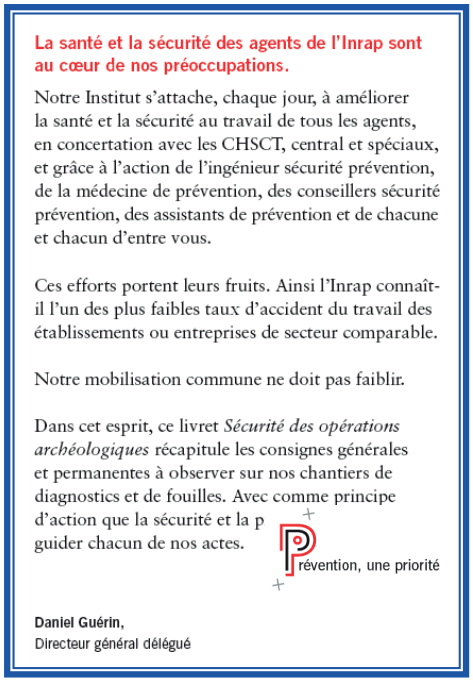
Projet de fouille archéologique préventive à Autun (71), 46 avenue Charles de Gaulle

3. Les mesures de prévention des risques et les mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité

Depuis sa création en 2002, l'Institut n'a eu de cesse de poursuivre une démarche durable et continue de maîtrise des risques et d'amélioration des conditions de travail, notamment sur ses chantiers. Les efforts entrepris en la matière lui ont permis d'obtenir des résultats significatifs sur les accidents du travail :

- **réduction du taux de fréquence de 30 %** pour atteindre 12,19 en 2016
- **réduction du taux de gravité de 10 %** pour atteindre 0,32 en 2016

À titre comparatif, pour les mêmes périodes, la branche du BTP en France, dont les risques s'approchent le plus de ceux des chantiers archéologiques de l'Inrap, présente des taux de fréquence et de gravité respectivement de 5 et 10 fois supérieurs.



La santé et la sécurité des agents de l'Inrap sont au cœur de nos préoccupations.

Notre Institut s'attache, chaque jour, à améliorer la santé et la sécurité au travail de tous les agents, en concertation avec les CHSCT, central et spéciaux, et grâce à l'action de l'ingénieur sécurité prévention, de la médecine de prévention, des conseillers sécurité prévention, des assistants de prévention et de chacune et chacun d'entre vous.

Ces efforts portent leurs fruits. Ainsi l'Inrap connaît-il l'un des plus faibles taux d'accident du travail des établissements ou entreprises de secteur comparable.

Notre mobilisation commune ne doit pas faiblir.

Dans cet esprit, ce livret *Sécurité des opérations archéologiques* récapitule les consignes générales et permanentes à observer sur nos chantiers de diagnostics et de fouilles. Avec comme principe d'action que la sécurité et la p guider chacun de nos actes.

révention, une priorité

Daniel Guérin,
Directeur général délégué

Les finalités de la prévention sont multiples à l'Inrap :
- préserver l'intégrité physique actuelle et future des agents ;
- détecter et corriger les situations de travail « dégradées » pour tendre vers l'absence totale d'accident ;
- impliquer l'ensemble des agents pour développer un « état d'esprit prévention » ;
- respecter les obligations réglementaires.

L'Inrap Bourgogne – Franche-Comté s'attache aux 5 axes de prévention ci-après pour assurer la sécurité de son personnel et permettant ainsi d'assurer la continuité de ses missions :
- l'amélioration de la préparation des activités et l'intégration de l'analyse *a priori* des risques ;
- le renforcement de la formation des agents ;
- le contrôle lors du déroulement des activités du respect de la mise en œuvre des dispositions prévues pour leur réalisation ;
- la mesure et le suivi des résultats en matière de sécurité ;
- l'analyse *a posteriori* des dysfonctionnements (accidents, incidents).

La sécurité des collaborateurs, au travail et dans les déplacements, est au cœur des priorités PBTT l'entreprise de TP avec laquelle l'Inrap BFC est en marché. Les enjeux de la sécurité dépassent la seule formation des collaborateurs ou l'amélioration du matériel : il ne s'agit pas seulement de connaître les règles mais de les appliquer en toutes circonstances, et donc d'entretenir un état d'esprit « sécurité » en motivant l'ensemble des collaborateurs sur ce thème.

3.1 Les moyens de prévention des risques

3.1.1 Les moyens humains

Un réseau de fonctionnels de prévention
L'Institut a mis en place un réseau de fonctionnels de prévention à la mesure de ses ambitions :
- une ingénieure sécurité prévention (ISP), au niveau national, Mme Laure Le Douce.
- un conseiller sécurité-prévention (CSP) au niveau interrégional, M. Bruno Rouelle.
- des assistants de prévention (AP) locaux, comme relais sur les opérations dont M. Serge Cordenod.
Ce réseau est complété par les différents agents titulaires du brevet de sauveteur secouriste du travail (SST).

Un dispositif de management de la prévention
L'Inrap fonde sa prise en compte des questions de prévention sur une politique volontariste et claire en la matière. L'une des conséquences de cette politique est la mise en place d'un dispositif de management de la prévention s'appuyant sur un référentiel interne qui s'articule autour :
- d'une instruction générale de prévention totalement refondue et validée en juin 2017 ;
- d'un panel d'instructions techniques particulières complémentaires et de notes relevant du domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement, panel qui s'enrichi en fonction des nouvelles attentes
- d'un accueil des agents sur le terrain autour des dangers et des risques particuliers auxquels ils pourraient être exposés.
- de campagne d'information ou de communication animées par les préventeurs sous forme d'affichages ciblés par exemple.







3.1.2 Une organisation professionnelle des chantiers

Les cantonnements
Tous les chantiers de l'Institut sont pourvus de cantonnements adaptés pour les équipes et reliés, autant que possible, aux fluides via les réseaux de distribution. En cas de non raccordement, des moyens de substitution tels que des groupes électrogènes ou des réservoirs d'eau pourront être mis en place.
Ces cantonnements répondent *a minima* aux exigences réglementaires du code du travail (Titre IV art R 4228-2 et suivants) et peuvent aller parfois au-delà pour répondre à la charte sur la qualité des cantonnements dont s'est pourvue l'Inrap Bourgogne – Franche-Comté ou à des attentes spécifiques du maitre d'ouvrage comme ici de pouvoir disposer de locaux pour des réunions.
Lorsque les cantonnements sont raccordés au réseau électrique, ils font l'objet d'un contrôle initial par Bureau VERITAS, conformément au décret n°88-1056 du 14 novembre 1988 afin de protéger les agents de tout risque électrique. En cas d'anomalies, ces dernières font immédiatement l'objet d'une mise en conformité par un électricien.

La protection des personnes et des biens contre les intempéries (conditions climatiques)
Quand la configuration des zones de fouilles le permet, celles-ci sont couvertes par des structures et abris permettant de protéger les opérateurs et les vestiges archéologiques afin de limiter les pertes de productivité liées aux intempéries.
Quant aux conducteurs d'engins, ils bénéficient de cabines climatisées et de sièges ergonomiques dans la mesure du possible afin d'apporter le confort nécessaire et prévenir les maladies professionnelles.

Les documents supports de préventions
- Administratifs

Tous les chantiers de l'Inrap sont « couverts » par un document dit « support de prévention », appellation générique propre à l'Institut pour désigner le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Tous les responsables d'opération sont rompus à l'élaboration et à l'utilisation de ces documents. Ils sont aidés par le conseiller sécurité prévention pour identifier les risques particuliers de l'opération et ceux qui pourraient être dus à la co-activité.
Le PPSPS sera rédigé conjointement avec P BTP, sur la base du PGC émis par le coordonnateur SPS de QUALICONSULT et remis 30 jours avant le démarrage de l'opération. Une visite d'inspection commune (VIC) sera parallèlement déclenchée en présence bien entendu de personnel e PBTP.

- Techniques

Les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), sont systématiquement établies auprès des exploitants de réseaux via le fournisseur DICT-SERVICES.fr®, Afin de garantir le niveau maximum de sécurité et de respect des délais d'intervention (pas de décalage de démarrage), une chaine opératoire de vérification des DICT a été mise en place. Le gestionnaire de centre ou l'assistant de prévention envoie aux concessionnaires, via « dictservices.fr », les demandes afférentes à l'emprise de fouille concernée et réceptionne les réponses.
Ensuite, l'assistant de prévention (AP) local vérifie et valide le contenu de tous les retours des concessionnaires. Il peut aller jusqu'à la prise de rendez-vous si nécessaire pour faire réaliser un piquetage sur site des réseaux sensibles notamment.
Enfin, la question des réseaux privés n'est pas ignorée, en effet, dans les cas où les emprises de fouilles sortent du domaine public strict, une collecte de plan et/ou l'intervention d'entreprises spécialisées dans la détection de réseaux est mise en œuvre.

Des équipes formées et sensibilisés aux questions de santé et sécurité au travail
La politique de l'Inrap est de ne mobiliser que des responsables d'opérations formés aux questions de sécurité sur ses chantiers. Sans cette formation préalable de 3 jours, aucun archéologue ne peut se voir confier la responsabilité d'un chantier.

Tous les autres intervenants bénéficient aussi d'actions de formation dans le domaine de la sécurité et reçoivent un livret de rappel des principales consignes de sécurité afférentes à un chantier d'archéologie préventive mis à jour en mai 2017.





Enfin, et pour se conformer à la réglementation anti endommagement de 2012, les agents sont et seront formés via le réseau des Greta, aux travaux à proximité des réseaux et titulaires de leur attestation (AIPR) d'ici le 31 décembre 2017.

Pour les formations spécifiques, type CACES (Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) tels que mini pelles, moto-basculeurs ou nacelles (pour les études de bâti) l'Inrap fait appel à l'Apave ou en local à ERTF à Couternon (21).
Une autorisation de conduite sur la base de la vérification de l'aptitude médicale est alors délivrée par le directeur de la région.



De son côté, le titulaire du marché de terrassement de l'INRAP BFC s'assure que son personnel est régulièrement formé à la sécurité et informé des risques liés à son poste de travail.
Tous les chauffeurs et conducteurs d'engin disposent d'un CACES R372 et d'une autorisation de conduite signée par leur employeur. Les électriciens ont l'habilitation électrique adaptée à leur tâche.
Les formations dispensées en matière de prévention et de sécurité concernent principalement :

- le transport : avec l'APTH pour le transport des matières dangereuses, les CACES (certificats d'aptitude à la conduite en sécurité) pour la conduite des engins de chantier, et les permis E(B),
- les habilitations électriques,
- la sécurité sur chantier avec notamment : sauveteur secouriste du travail et recyclage

Des équipements de travail et de protection individuelle (EPI) adaptés et régulièrement renouvelés
L'application des premiers principes généraux de prévention ne suffit pas toujours pour totalement supprimer ou réduire suffisamment les risques du chantier, aussi l'Inrap équipe tous ses agents avec des articles :
- de protection du pied (chaussures et bottes de sécurité, accessoires chaussants) ;
- de protection de la tête (casque de chantier, chapeau, casquette) ;
- de protection des mains (gants de différents niveaux de protection) ;
- de protection auditive (type coquilles sur casque ou bouchons auriculaires sur cordon) ;
- de protection contre les intempéries (parka, caleçon long polaire, vêtement de pluie) ;

- de vêtement de travail (pantalon ou cotte « hygrovet », tee-shirt, gilet haute visibilité).

Ces équipements sont remplacés dès qu'ils sont hors d'usage. Les agents perçoivent aussi des protections complémentaires selon le contexte du chantier telles que des masques de protections respiratoires (contre les gaz et/ou les poussières), des lunettes…

Le locatier équipe ses salariés *a minima* : de vêtements de travail HV (bandes réfléchissantes) pluie et froid, de chaussures de sécurité anti-perforation et anti-chaleur, d'un casque, de lunettes anti-éclats, des protections contre le bruit, d'un baudrier HV.

Sécurité routière : des véhicules particulièrement visibles

Pour garantir de bonnes conditions de sécurité dans les déplacements routiers et diminuer les risques d'accident de la circulation, la flotte automobile de l'Institut est parfaitement entretenue et renouvelée tous les 4 ans.



La question de la haute visibilité des véhicules fait l'objet d'une attention particulière.
En effet, les conditions d'accès à certaines zones de fouille, d'arrêt ou de stationnement temporaire rendent nécessaires la pose de bandes rétro réfléchissantes rouges et blanches en zébra respectant l'arrêté du 07/04/2006 modifiant l'arrêté du 20/01/1987: et « relatifs à la signalisation complémentaire des véhicules d'intervention urgente et de travaux et des véhicules à progression lente. »
Les véhicules sont ainsi parfaitement visibles en toute circonstance.

De son côté, le titulaire du marché de terrassement de l'INRAP BFC a adopté pour son parc d'engins et de véhicules un certain nombre de dispositions qui participent de la sécurité des personnels sur les chantiers comme par exemple :

- L'équipement de tous les engins de levage hydraulique de système de sécurité contre les ruptures de flexibles et défaillance hydraulique,
- Généralisation des systèmes sonores marche arrière sur camions et engins,
- Équipement de caméra de recul sur le parc roulant,

Enfin, chaque équipe dispose de fourgons spécialement aménagés comprenant tout l'outillage et la signalisation nécessaire.

L'organisation des secours et le traitement des dysfonctionnements

La conduite à tenir en cas d'accident est affichée dans chaque local de chantier. Ce document comprend notamment les numéros d'urgence. Les consignes d'organisation des secours sont affichées dans les locaux de chantier.
Si, malgré toutes ces actions préventives, un accident survient sur le chantier, la situation doit être maîtrisée. Tous les chantiers Inrap sont pourvus de consignes sur la conduite à tenir en cas d'accidents et disposent de trousses de premiers secours. Ces consignes sont affichées, elles sont également reprises dans le livret sécurité, dans le PPSPS et rappelées oralement pendant la formation de 3 jours.

Chaque équipe est alors dotée d'une trousse à pharmacie de première urgence, trousse placée dans les véhicules des chefs de chantier. Chaque engin est équipé d'un extincteur.
L'Inrap Bourgogne – Franche-Comté dispose de son coté d'une trentaine de sauveteurs secouristes du travail formés et à jour de leur qualification. Ce réseau de secouristes est chaque année renforcée.

Tous les accidents graves ou récurrents font l'objet d'une analyse permettant de dégager les pistes d'amélioration visant à réduire la probabilité de leur nouvelle survenue.

Dans le but de faire remonter les dysfonctionnements sur le déroulé d'une fouille du point de vue de la sécurité, le chantier dispose d'un registre hygiène et sécurité (outil de traçabilité) dans lequel il est possible de consigner les anomalies et écarts pour lesquels une action corrective ou préventive est attendue.
Ce registre est bien entendu ouvert à l'écriture pour les personnels des entreprises extérieures intervenants.

3.2 L'intégration de la sécurité à l'organisation globale d'un projet

Les agents de l'Inrap sont familiarisés avec la présence d'autres acteurs de prévention sur le chantier et savent travailler en synergie avec eux pour se fondre le plus naturellement possible dans le projet global d'aménagement. En cas de co-activité non prévue initialement au montage de l'opération, l'Inrap est en mesure d'évaluer les nouveaux risques sous le contrôle du coordonnateur SPS le cas échéant et de modifier son organisation sans changer significativement le planning d'intervention.
D'une façon générale, cela passe par des réunions préalables à la préparation du chantier pour aborder et résoudre le plus en amont possible les difficultés prévisibles d'ordre technique en lien avec les questions de santé-sécurité-environnement.

3.2.1 Un suivi continu

Pour garantir cette réactivité pendant le déroulé de l'opération, le conseiller sécurité prévention ou l'assistant de prévention (AP) local, l'assistant technique ou le directeur adjoint scientifique et technique, sont amenés à passer fréquemment sur le chantier pour faire un point sur la bonne application des règles de sécurité et le cas échéant, apporter les premiers correctifs nécessaires.
Enfin, le conseiller sécurité prévention en tant que facilitateur reste un interlocuteur disponible pour toute question relevant du domaine santé-sécurité-environnement que peut être amené à se poser le maître d'ouvrage et tout agent sur un chantier en cours.

- Les travaux de fouilles au milieu de la circulation automobile. La question du bruit émis par les engins est prise en compte au titre du code du travail mais également au titre du code de l'environnement. Des contrôles d'ambiance sonores sont réalisés ponctuellement par le CSP et parfois par le médecin de prévention.

3.2.2 La problématique des sondages profonds : le risque d'ensevelissement toujours présent





Que ce soit en milieu rural ou urbain, la question des coupes profondes peut se poser.
Dans les deux cas, le respect strict de la législation en la matière est la règle. Le responsable d'opération procède donc, soit à une ouverture plus large afin de ménager les paliers ou à un talutage nécessaire et suffisant, soit, en milieu plus contraint, urbain par exemple, la solution des blindages s'imposera d'elle-même.

Le personnel du titulaire du marché de terrassement de l'INRAP BFC est formé au travail de recherches archéologiques. Les conducteur d'engins sont ainsi à même de proposer des solutions pour la réalisation des travaux en toute sécurité. Ils maitrisent leurs engins et en connaissent les limites. Ils ont aussi pour mission de leur direction, de stopper une opération et d'alerter en cas de situation dangereuse

3.2.3 La problématique de la signalisation de chantier et de la signalisation temporaire (milieux urbain et rural)



La question de la signalisation temporaire est très importante.
L'Inrap est en mesure le besoin en signalisation temporaire. Pour sa mise en œuvre elle s'appuie sur les compétences du et sur la validation par les services de voirie des communes concernées.
Cette signalisation répond, d'une part, aux attendus en matière de consigne de prudence et de port des EPI sur le chantier et d'autre part, à l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, huitième partie approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 modifiée.
Le marché de terrassement passé avec PBTP permet de répondre aux exigences de la signalisation temporaire. D'une part, titulaire du marché de terrassement de l'INRAP BFC est en capacité de fournir, de maintenir et de faire évoluer cette signalisation temporaire et d'autre part chaque responsable de chantier dispose d'un guide de pose de la signalisation temporaire de chantier et d'autre part, il veille donc quotidiennement :

- à la bonne implantation des éléments,
- au respect de la législation se rapportant à la signalisation temporaire,
- à l'état de la signalisation : il se doit de faire remplacer les éléments hors normes ou hors d'usage,
- à la visibilité et à l'intelligibilité de la signalisation.

3.2.4 Cas particulier de l'amiante

La question de la présence ou non d'amiante se pose au moment du montage de l'opération.
Elle fait l'objet d'une évaluation des risques :
- dans les enrobés, pour cela l'assistant technique peut se servir du le guide de l'Inrs pour déterminer le type d'enrobé qui sera concerné ou non et il transmet l'information à l'entreprise de terrassement,
- dans les découvertes fortuites avec, la mise en œuvre d'un plan de retrait et de l'intervention d'une société agréée pour collecter et éliminer les éléments concernés.

4. Caractérisation scientifique de l'opération archéologique

4.1- Identification des occupations considérées

La zone prescrite se situe *intramuros* dans le quart nord-ouest de la ville antique, sur l'intérieur d'un îlot défini par les *decumanus* D7 et D8 et les *cardo* C4 et C5 (Labaune, Kasprzyk 2008). La distance aux rues antiques les plus proches est d'environ 25/30 m. Pour l'Antiquité, les vestiges environnant regroupent à la fois des habitats assez riches voire très riches pour certains, a en juger par leur décor et leur architecture (« Maison des auteurs grecs », « Maison à l'enseigne »), ainsi qu'un probable ensemble thermal. Mais la composante artisanale n'est pas absente (tabletterie aux Ier s. apr. J.-C. et IIIe s. apr. J.-C.) permettant d'envisager un quartier qui n'est pas spécifiquement occupé par de riches habitats.
Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation continue depuis la période augusto-tibérienne jusqu'au IVe s. apr. J.-C. Les vestiges les plus précoces semblent marqués par une architecture de terre et bois, mais la pierre semble apparaître dès la période tibérienne, ce qui est peu fréquent (Bet 2004, Alix 2014a). A partir de là, le bâti semble relativement figé autour des murs mis au jour, mais on observe plusieurs reprises qui se succèdent. La fenêtre d'exploration de diagnostic reste toutefois réduite. Mais l'étude de cette succession, ainsi que des phénomènes de rupture et de résilience de l'occupation sera l'un des objectifs de cette fouille. A travers ce fil conducteur plusieurs autres problématiques seront abordées.

Occupation précoce :
L'occupation précoce d'Autun reste encore largement à explorer. Si les diagnostics récents touchent et identifient plus régulièrement ces niveaux, ils ont rarement été dégagés en fouille (Bet 2004, Alix 2014b), en particulier pour les niveaux pleinement augustéens. Ces derniers permettent d'appréhender les problématiques autour de la mise en place de la ville (Alix 2014) : la datation de la fondation bien-sûr, mais également les phénomènes d'acculturation et de commerce, la mise en place de l'urbanisme (orientation de la trame urbaine augustéenne divergeante ?) ou les formes de l'habitat. Les vestiges mis au jour au diagnostic suggèrent la présence de niveaux potentiellement augustéens, auxquels il conviendra d'être particulièrement attentifs. L'approche de ces vestiges est toujours délicate : d'une part, ils peuvent être lacunaires du fait des reconstructions ultérieures, d'autre part, stratigraphiquement, ils ne se distinguent pas toujours clairement des éléments tibériens. En général, on a affaire à des traces d'architecture en terre et bois. Le diagnostic a toutefois révélé la présence d'un mur dès l'époque tibérienne.

Nature du bâtiment Ier – IIIe s. apr. J.-C.
Le bâti IIe /IIIe s. apr. J.-C. est caractérisé par une grande richesse des éléments décoratifs : nombreux placages de marbres d'origine méditerranéenne, larges fragments d'une riche mosaïque polychrome. Cette dernière était potentiellement située dans une pièce à hypocauste qui borde l'emprise de fouille. Outre l'hypocauste, la partie du bâti dégagé en sondage pourrait suggérer la présence d'une galerie intérieure donnant sur un espace central, desservi par une canalisation maçonnée. La fouille de ces éléments devra s'attacher à préciser la nature de cet ensemble bâti : avons-nous réellement affaire à une riche *domus* ? Un bâtiment public est-il envisageable ? Des points de comparaisons sont possibles : plusieurs riches habitations ont été anciennement fouillées à Autun (« Maison des auteurs grecs », « maison à l'étui d'or »…). L'ensemble monumental du boulevard Latouche (écoles Meniennes ?), vu récemment en diagnostic donne un bon exemple de bâtiment public richement décoré. La fouille devra poursuivre la caractérisation des décors : les spécialistes pourront s'appuyer sur les travaux récents concernant la présence de roches décoratives (Chardron-Picault, Lamotte 2004) et la découverte de nouvelles mosaïques (Alix 2015, Alix 2017). Outre sa nature dans son état le plus riche, on cherchera à caractériser également son évolution depuis les premiers états du Ier s. apr. J.-C. (même nature de bâtiment ?) jusqu'au dernières reprises du IVe s. apr. J.-C. (cf. *infra*).

Aspects artisanaux :
La présence de mobilier lié à l'artisanat des matières dures animales (déchets de tabletterie) est attestée au diagnostic. Mais ce phénomène reste à explorer en détails, selon les découvertes que pourra livrer la fouille. Les objets étaient en effet en position secondaire, dans des niveaux d'abandon. On ignore pour l'instant s'il faut les relier aux traces du même artisanat qui a été vu par F. Devevey lors d'un diagnostic quelques dizaines de mètres au sud de la parcelle (Devevey 2001, rue B. Renault) ; ou bien s'il s'agit d'indices d'une activité sur l'emprise du bâti antique concerné par la fouille. Si l'on a bien affaire à une riche demeure, celle-ci a pu accueillir des ateliers /boutiques en bordure de rue. La configuration de certaines *domus* autunoises permettent d'envisager ce type d'espace dédié (p. ex. Alix 2015). Mais il peut s'agir d'une activité à mettre en lien avec l'occupation tardive, avec un changement éventuel de statut des bâtiments. Ce type d'artisanat a été vu indirectement en 2010 au Faubourg d'Arroux (Alix 2014), et au travers de différents dépotoirs à Autun, mais le seul atelier vraiment identifié à Autun est celui de la Maison des Artisans (Chardron-Picault 2004). En dehors des déchets de production, ce type d'activité est difficile à saisir dans ses aspects immobiliers. Il conviendra d'être attentifs aux éventuels outils lithiques ou métalliques et ainsi qu'aux supports qui pourraient accompagner des déchets de production.

Etats tardo-antiques et phénomènes de terres noires
Le diagnostic a mis en évidence la présence d'une reprise tardive (IVe s. apr. J.-C.) du bâti, après que certaines des installations aient subi des dégradations (hypocauste abandonné, sols en béton abimés…). Les niveaux tardo-antiques sont encore trop peu fouillés à Autun et cette opération nous en donne l'opportunité. Augustodunum et la cité des Eduens en général subissent de nombreux dommages durant les crises de la deuxième moitié du IIIe s. apr. J.-C. (en particulier le siège de 269 apr. J.-C.). Au IVe s. apr. J.-C. la ville connait un renouveau, en partie sous l'impulsion des Tétrarques puis de Constantin (Kasprzyk 2016). Plus généralement, les travaux de M. Kasprzyk (Kasprzyk 2005) ont permis d'esquisser un schéma de l'évolution de l'urbanisme à la fin de l'Antiquité. Chaque opération archéologique concernée par des niveaux tardifs est l'occasion de compléter et d'amender ces études.

Des indices d'occupation tardive ont été mis au jour dans l'emprise. Comme souvent la lecture de ces niveaux est difficile du fait de leur état de conservation. Il conviendra d'être particulièrement attentif aux indices matériels au contact entre les derniers niveaux antiques et les terres noires qui les recouvrent. Un protocole de collecte de mobilier particulier (spatialisation) sera mis en place pour ces niveaux.

Pour ce qui est des « terres noires » proprement dites, elles ne font pas partie des objectifs prioritaires de l'opération : la fouille fine qu'elles nécessitent ne saurait être appliquée de façon exhaustive sur l'ensemble de l'emprise. Toutefois, les études et les expériences menées depuis la fin des années 1990 ont permis d'établir un certain nombre de protocoles qui sont applicables sur des zones test (Borderie et al. 2013). Nous proposons donc de réaliser deux colonnes test au sein de terres noires. Les études sur les terres noires (Borderie 2011) mettent en avant la nécessité, afin de pouvoir les qualifier, de combiner une étude micromophologique (et physico chimique) avec un ramassage spatialisé du mobilier et des diverses inclusions rencontrées. L'analyse sera complétée par des prélèvements qui permettront éventuellement de réaliser des datations 14C.

Alix 2014a : S. Alix (dir.), *17 r. St-Antoine/1 r. Lauchien le Boucher*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap mars 2014.

Alix 2015 : S. Alix (dir.), *Rue Jeannin, Redécouverte de la* domus *à la mosaïque de Neptune*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap septembre 2015.

Alix *et alii*, 2014b : S. Alix, Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux, *Urbani* et *Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge, rapport d'opération (fouille archéologique), Inrap GES, novembre 2014, 7 volumes.

Alix 2017 : Alix S., *Autun, 2chemin de la Caserne, Saône et-Loire, Bourgogne - Franche-Comté, Caserne ChangarnierTranche 2*, Rapport de diagnostic, Inrap BFC, Dijon 2017.

BET 2004 : *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun*, DFS de fouilles préventive Inrap (2002), Service Régional d'Archéologie de Bourgogne 2004.

Borderie 2011 : Q. Borderie, « L'espace urbain entre Antiquité et Moyen Age : géoarchéologie des terres noires », Thèse de Doctorat en Archéologie dir. J. Burnouf ; jury constitué de R. I. Macphail (University College London), L. Verslype (Université de Louvain), J. Henning (Universität Frankfort), A. Tabbagh (Paris 6), C. Petit (Paris 1), S. Houot (INRA) ;

Borderie *et al.* 2013 : Q. Borderie, M. Fondrillon, C. Nicosia, Y. Devos & R. I. Macphail, Bilan des recherches et nouveaux éclairages sur les terres noires : des processus complexes de stratification aux modalités d'occupation des espaces urbains dans E. Lorans et X. Rodier (éd.), *Archéologie de l'espace urbain*, Paris : CRS Edition, p. 235-261.

Chardron-Picault 2004 : P. Chardron-Picault, *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières dans la capitale de la civitas Aeduorum*, thèse de de doctorat soutenu à Dijon (dir. G. Sauron), 2004

Chardron-Picault, Lamotte 2004 : Chardron-Picault P., Lamotte D., – Augustodunum : premières approches sur les roches décoratives. In : Chardron-Picault P., Lorenz J., Rat P., Sauron G., *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Age*. CTHS. 2004, pages 235-266.

Devevey 2001 : Devevey F., *Autun, 8 rue Bernard Renault*, document final de synthèse de diagnostic, Afan, Dijon, Mars 2001.

Kasprzyk 2005 : Kasprzyk, M., *La cité des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v.260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale.* 4 vol. Thèse dactylographiée de Doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, Dijon, 2005vol. 1, 400 p.

Kasprzyk 2016 : Kasprzyk M., « Les mesures de Constantin en faveur de la cité des éduens (Panégyriques latins, VIII (5)) : réponse à une crise locale ou mesure politique ? », in Guichard L., Gutsfeld A., Richard F., *Constantin et la Gaule : Autour de la vision de Grand*, Association pour la diffusion de la recherche sur l'Antiquité, Nancy, 2016, p.199-216

Labaune Y., Kasprzyk 2008 : Labaune Y., Kasprzyk M., « Les rues d'*Augustodunum* (Autun, S.-et-L.) du Ier au IVe s. : un bilan », dans Ballet P., Dieudonné-Glad N. et Saliou C. (dir.) – *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir*. Actes du colloque de Poitiers (7-9septembre 2006), Rennes, 2008, p. 259-273.

4.2- Objectifs scientifiques

Les objectifs scientifiques sont développés dans le cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription n° 2018/125. La fouille archéologique doit *« aboutir à l'identification, la localisation, la caractérisation (description, stratigraphie, datation, etc…) et en général l'étude exhaustive de tous les vestiges archéologiques mis au jour dans l'emprise concernée. L'étude rapprochera les données archéologiques connues dans l'environnement du site pour cette période, afin d'en dégager des conclusions élargies.*

Compte-tenu des données scientifiques recueillis pendant le diagnostic, les enjeux de la fouille porteront plus particulièrement sur :

- l'identification de la nature exacte de l'occupation antique dans l'emprise (habitat, édifice public ?) et la compréhension de l'organisation spatiale du bâti (à mettre en relation avec les résultats du diagnostic et les vestiges déjà identifiés autour de la parcelle).

- l'appréhension la plus extensive possible des niveaux d'occupation antiques les plus précoces, contemporains de la naissance de la ville (1ère moitié du 1er siècle ap. J.-C.).

- La caractérisation des espaces (bâtis et éventuellement non bâtis) et leur évolution architecturale au cours de la période antique.

5.- La méthode d'intervention

5.1- La phase préparatoire

La campagne de fouille sur le terrain sera précédée d'une phase de préparation d'une journée au cours de laquelle, le responsable d'opération prendra connaissance des contextes archéologique, géologique et technique, ainsi que de la problématique touchant à la sécurité.

Il mettra à profit ce temps pour préciser la stratégie d'intervention de terrain qui répondra de la meilleure façon aux objectifs scientifiques et aux contraintes techniques de l'opération. Aucune journée de préparation ne sera nécessaire pour la tranche conditionnelle.

La méthodologie d'intervention employée sur la fouille sera discutée avec le Service régional de l'archéologie. À cet effet, une réunion sera programmée en amont du démarrage du chantier, afin de préciser certains des aspects méthodologiques.

Durant cette phase, le responsable adaptera aux spécificités du gisement le protocole d'enregistrement des données archéologiques et de la documentation engendrée par le type d'opération, à des fins d'exploitation scientifique, mais également d'inventaire et d'archivage.

Moyens pour la préparation

Préparation	type	nbr.	durée	tot
Responsable d'opération	Ro	1	1	1
Technicien	Te	1	1	1
			Total j /h	**2**

5.2- Le décapage

Le maître d'ouvrage prendra en charge les terrassements et les frais d'évacuation de l'ensemble du volume des terres depuis le site jusqu'au lieu de déchargement de son choix.

L'atelier de décapage archéologique travaillera sous le contrôle permanent des archéologues qui veilleront à limiter le décaissement à un niveau satisfaisant à la fois aux exigences scientifiques et techniques. En effet, il convient d'arriver sur le bon niveau, et ne pas s'arrêter à des interfaces souvent floues ou sur des niveaux à faible valeur informative, ce principe de décapage ayant pour effet de limiter un investissement en temps de fouille manuelle trop important.

Le décapage sera réalisé en continu afin ne pas différer une vision spatiale intégrale indispensable à la compréhension du site et à la mise en œuvre de choix méthodologiques (technique de fouille, sectorisation…).

Moyens prévus pour le décapage

Ph. Décapage	type	nbr.	durée	tot
Responsable d'opération	Ro	1	3	3
Technicien	Te	3	3	9
			Total j /h	**12**

5.3- La fouille

Dès le décapage, l'emprise fera l'objet d'un nettoyage manuel afin de mettre en évidence les vestiges archéologiques visibles. Si possible, le dégagement manuel, le relevé des structures et leur caractérisation pourront être engagés dès la phase de décapage. Les moyens permettant d'avoir une vision globale des vestiges seront favorisés, afin notamment de permettre l'obtention rapide d'un plan d'ensemble.

Un relevé topographique sera effectué par la cellule topographique Inrap afin de relever toutes les structures ou les indices de structures mises en évidence dès cette étape du travail. Ce relevé permettra aussi de vérifier la cohérence des aires décapées par rapport aux surfaces prescrites. Le topographe suivra l'évolution prévisible de la fouille et cela dans l'optique de fournir au responsable d'opération le plan exhaustif et les altimétries des différentes structures et des niveaux archéologiques étudiés.

Grâce à ces premières données cartographiques, il sera possible d'engager une première étape de la réflexion sur l'organisation spatiale et de consigner à l'avancement des informations comme la typologie des structures, leur appartenance chronologique et le statut lié au niveau d'analyse (fouillées, à fouiller). Il convient d'insister sur le caractère essentiel de ce document, favorisant d'une part, la réflexion archéologique, et d'autre part, le suivi en temps réel du processus de fouille. L'impérative précision impose un référencement à partir du système de repère Lambert (*Conformément au décret 2006-272 du 3 mars 2006, les plans doivent être géo-référencés en Lambert 93)* et l'actualisation régulière de ce plan.

La fouille consistera, après le décapage et le levé topographique, à répondre aux problématiques de chaque occupation. Pour cela, nous procéderons au nettoyage manuel et à l'identification des vestiges. Une fouille stratigraphique des niveaux anthropiques sera réalisée en déployant les méthodes classiques de la fouille manuelle.

La fouille concernera l'ensemble de la séquence stratigraphique des structures fossoyées jusqu'au substrat géologique. Les niveaux d'occupation seront fouillés manuellement. Les grandes structures fossoyées pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un traitement mécanisé si la nature du comblement et sa richesse en mobilier ne présentent pas d'intérêt archéologique particulier.

Les principes généraux concernant les structures identifiées

Relevés et analyses :

Après le relevé en plan des structures, elles feront l'objet de coupes manuelles systématiques, afin d'engager une étude stratigraphique aussi détaillée que nécessaire. Cette étude passera par des relevés, dont l'échelle retenue (1/10°, 1/20°), assurera la meilleure définition de la composition du remplissage et de la morphologie de la structure. Les altitudes portées sur les différents documents seront systématiquement indiquées en N.G.F. Dans le cadre de constructions, il peut être demandé des relevés pierre à pierre. Si le terrain le permet, nous nous laissons la possibilité de recourir à la photogrammétrie et aux levés photographiques orthonormés. Les relevés graphiques seront localisés sur le plan d'ensemble. L'épaisseur des terres décapées devra figurée. Les relevés manuels seront doublés par des prises de vue photographiques et numériques, compléments indispensables à une documentation graphique inévitablement subjective.

Analyse stratigraphique :

L'analyse stratigraphique visera à préciser les composantes sédimentaires des différents niveaux, à rendre compte du niveau de complexité de la stratification et à comprendre les modalités de mise en place des différents ensembles. Si cette approche vise à obtenir un aperçu synthétique des grandes phases et dynamiques sédimentaires à l'échelle du site, notamment d'un point de vue géomorphologique.

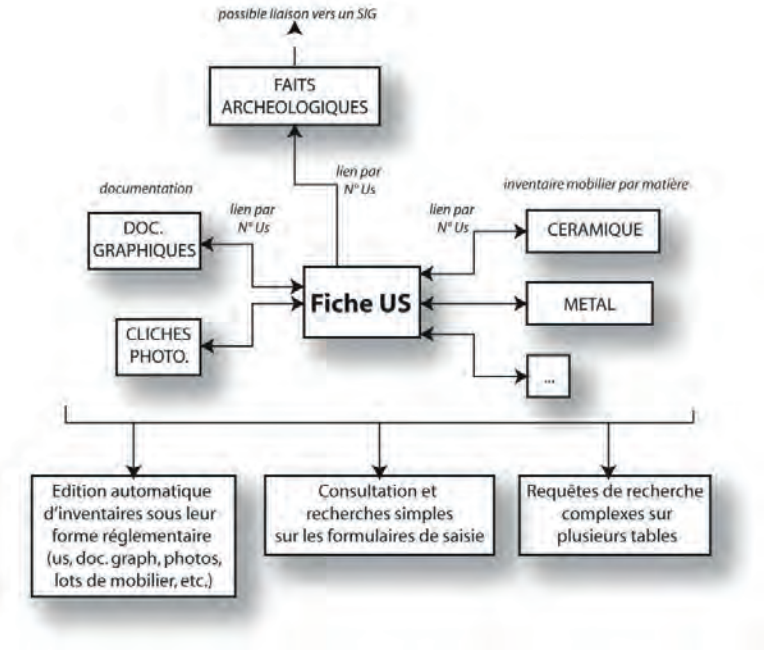


Schéma d'organisation de la base de données

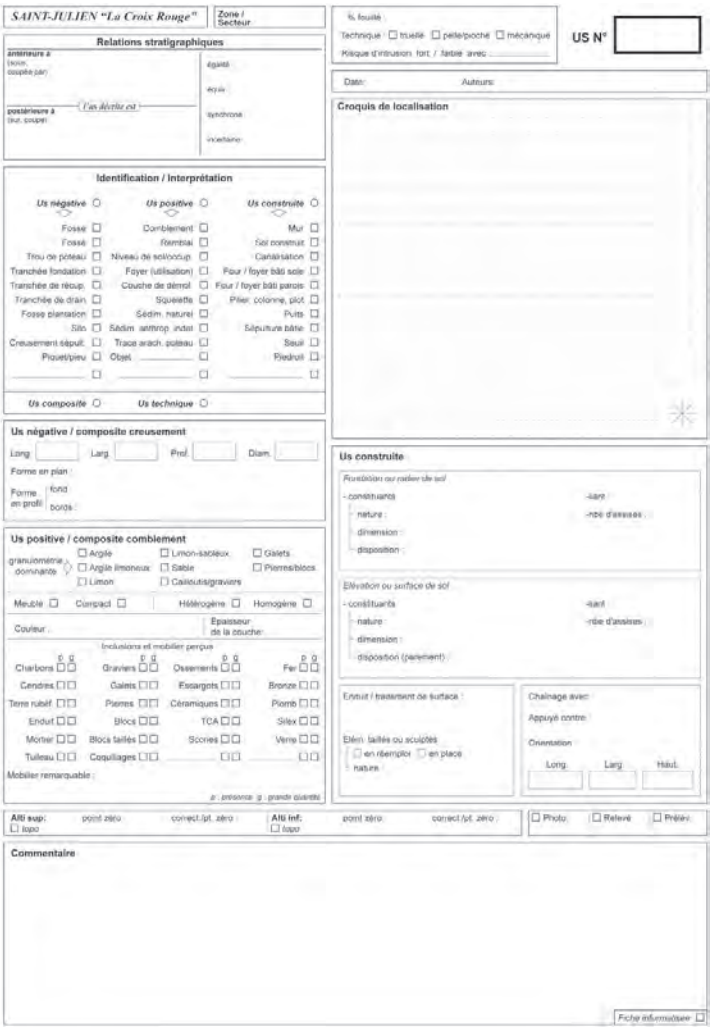
L'enregistrement :

Les archéologues utilisent une base de données relationnelle afférente, développée sur Access, permettant la saisie des données de terrain d'une fouille (Us, Fait, ensemble, phase…), mais aussi les données attachées à la documentation, au mobilier et à l'inventaire réglementaire. Cette base de données est compatible avec les systèmes d'informations géographiques, QGis étant utilisé en Bourgogne – Franche-Comté. Les fiches d'enregistrement de terrain sont en correspondance avec les moyens logiciels permettant le traitement de l'information.

Description de la fiche US (Unité stratigraphique)

Il s'agit du document de base du système d'enregistrement. La description des US doit se faire sur ces fiches en premier lieu (et non pas en marge des relevés graphiques p. ex…). La fiche permet de normaliser l'information d'une US à l'autre et de faciliter ainsi la recherche et la saisie dans la base de données.
Les rubriques de la fiche sont comme un rappel des informations basiques de la description des US et non pas comme un cadre rigide et exhaustif. Il est évident qu'elles ne peuvent pas couvrir tous les cas particuliers : la rubrique « commentaires » est notamment là pour apporter toutes les informations complémentaires que l'on souhaite.
La fiche inclut en une seule page des rubriques permettant de décrire les différents types d'US (négative, positive, composite, construite ou technique). Certaines parties ne seront donc pas remplies en fonction du type d'US décrite. Les principaux éléments de la fiche sont les suivants :

Projet de fouille archéologique préventive à Autun (71), 46 avenue Charles de Gaulle



Exemple de fiche terrain permettant par la suite d'alimenter la base de données Access

Les relations stratigraphiques

Les cases « antérieure à » (= l'US décrite dans la fiche est antérieure à…) et « postérieure à » (= l'US décrite dans la fiche est postérieure à…) sont placées dans une position qui symbolise leur position dans la réalité. Case du dessus : l'US décrite est antérieure à ces US. Case du dessous : l'US décrite est postérieure à ces US.

La case « équivalence / synchrone » permet de noter les US qui fonctionnent avec l'US décrite, ou qui présentent une équivalence de fonction et de chronologie : par ex, des murs formant un même bâtiment, construits en même temps (chaînés), les sols de deux pièces d'un même bâtiment, des trous de poteaux formant un ensemble cohérent évident (p. ex. la ligne régulière d'une clôture) …

La case « égalité » est réservée à une même structure qui a reçu deux numéros d'US (ex. : un mur vu d'abord dans deux sondages, et qui s'avère être le même par la suite; ou alors une couche qu'on a d'abord scindée en deux US, et qui s'avère ne former qu'un ensemble…).

La case « incertaine » permet d'indiquer une relation potentielle qui n'a pas pu être clairement déterminée (ex. contact très petit entre deux fosses ne permettant pas de voir laquelle est la plus ancienne). À utiliser avec parcimonie.

Dans le cas où une US présente des liens physiques avec plusieurs autres US, il vaut mieux TOUS les décrire, même si, en théorie, il conviendrait de noter seulement les relations chronologiques directes.

Identification / Interprétation

On indique ici à la fois le type d'US et son interprétation a priori (cf. annexe pour les types d'US).

En cas d'US composite, cocher les deux composantes (ex. fosse et comblement). Pour les US techniques préciser dans le commentaire s'il s'agit d'un décapage, d'un sondage etc.

Croquis de localisation de l'US.

On dessine les structures immédiatement environnantes qui servent de repères avec leur numéro d'US (p. ex des murs, les limites de chantier, etc.). Si c'est pertinent, on peut faire une coupe schématique. En cas de répétition, on peut renvoyer à une autre US. Le petit schéma en haut à droite de la zone de croquis représente la parcelle et permet une indication rapide (faire une croix p. ex.) de la localisation de l'US. Ce qui évite d'avoir à dessiner trop de structures pour bien localiser l'US décrite par rapport au chantier. Ne pas oublier l'orientation.

US négative / composite creusement

Descriptif d'une US négative ou de la partie négative d'une US composite. Dimensions en cm. Forme en plan : circulaire, ovale, linéaire, etc. Forme en profil : fond plat, cuvette, bords courbes, droits évasés, droits verticaux, etc.

US positive / composite comblement

Descriptif d'une US positive (sédimentée) ou de la partie sédimentée d'une US composite. La texture dominante (limon etc.) correspond à la finesse du sédiment et à sa capacité à s'agglomérer. Hétérogénéité : la couche est-elle plus ou moins uniforme ? Epaisseur en cm de la couche (sauf pour US composite).

Inclusions et mobilier : décrit les éléments qui sont piégés dans le sédiment, ou qui peuvent le constituer. La première case (p) indique une simple présence, la deuxième (g) indique une grande quantité (relative). Mobilier remarquable : objets particuliers mis au jour (monnaie, outils, inscription, etc.).

US construites :

Cette partie concernera éventuellement la fouille de vestiges gallo-romains sur le site. Pour la fondation/préparation et/ou pour l'élévation/surface de l'US, on décrit ses constituants :

Nature (tuiles, pierre calcaire brute, équarrie, taillée, dalles…). Dimension générale des constituants (5 cm, 10 cm etc.) Disposition des constituants : de champ, à plat, hérisson, parement double, simple, blocage interne, lit, blocage, régularité, etc. Liant : nature du liant (mortier, limon, rien…)

Enduit ou traitement de surface encore en place (ex. enduit peint, joints tirés au fer)

Présence d'éléments taillés en place ou en réemploi, et leur nature.

Chaînage avec : la structure est liée depuis sa construction avec une autre ; leurs éléments constitutifs sont imbriqués (ex : deux murs formant l'angle d'un bâtiment)

Appuyé contre : la construction vient s'appuyer contre une architecture préexistante (un mur qui vient s'appuyer contre un autre déjà construit, pas d'imbrication des constituants).

Orientation : la direction générale de la construction, si c'est pertinent (ex. un mur de direction nord-sud), ou son alignement a priori (à vérifier en topo) sur des orientations déjà perçues sur le chantier (ex « orientation similaire à la phase 2 »).

Les dimensions générales de la structure (longueur, largeur, hauteur…).

Altitude :

Permet d'indiquer directement une prise d'altitude sur une US, en particulier les sols et les couches. Si les « altitudes » ont été prises directement en topo (ou sur des schéma/relevés) utiliser la case « topo ». Pas de correction sur le terrain : on note les mesures visées. Les calculs seront faits à posteriori en post-fouille.

Commentaire

La case « commentaire » permet de faire une petite synthèse rapide sur l'US et d'apporter toutes les précisions voulues.



Exemple de répartition spatiale pour le mobilier lié à l'activité métallurgique sur le site de Talant (21)t « La Peute Combe »

Les objets isolés

Certains artefacts font l'objet d'un enregistrement particulier : le mobilier métallique, les objets lithiques (y compris des objets qui peuvent être assez massifs), objets en os, etc. Ce qui couvre de fait la plupart du mobilier ramassé, hors poterie céramique, faune, et éléments architecturaux.

Ces objets sont enregistrés sous un numéro (1 à n) dans le listing des objets isolés :

L'un des intérêts d'individualiser ces objets est de les spatialiser afin de pouvoir réaliser des cartes de répartition par type, phase etc. et de mieux comprendre l'organisation et les fonctions des espaces mis au jour. Pour chaque objet ramassé, un clou avec étiquette doit être disposé à son emplacement afin d'être topographié. Toutefois, afin de ne pas retarder la

fouille des niveaux, on peut le trianguler. Dans ce cas, les renseignements de la triangulation doivent être reportés sur le listing (base : points de réf. choisis pour un objet donné).
Même si l'objet est bien repéré dans l'espace, ne pas oublier de renseigner l'US dans laquelle il a été découvert.

Les prélèvements :

Des prélèvements nécessaires aux analyses, visant à préciser la vocation des structures ou à renseigner d'autres questions, seront réalisés. Ces prélèvements seront raisonnés en tenant compte de l'adéquation indispensable avec le questionnement archéologique et le problème technique de leur traitement (volume, stockage).

Une attention toute particulière sera portée aux prélèvements visant à renseigner diverses questions comme la chronologie, le cadre morpho-sédimentaire (sédimentologie, micromorphologie) et le paléo-environnement. Certains prélèvements viseront les datations au radiocarbone par la collecte de charbons de bois. D'autres questions pourraient trouver des éléments de réponse dans un échantillonnage spécifique.

Afin de s'assurer de la bonne exploitation de ces prélèvements, un travail d'expertise sur site pourra être demandé à certains spécialistes.

Il s'agira d'aborder la question de la valeur statistique de l'échantillonnage, de définir les contextes de prélèvement les plus aptes à renseigner les problématiques archéologiques et à préciser leur nature (en colonne, de surface…) et leur volume.

Des adaptations méthodologiques probablement nécessaires :

Conformément à la densité des vestiges et des structures, il sera bien évidemment donné priorité à l'analyse des secteurs qui s'individualisent par une composition particulière. La sectorisation ainsi que les méthodologies de fouille tiendront compte, d'une part, des objectifs de l'opération, et d'autre part, de données plus ponctuelles contribuant à documenter de manière particulière le site (secteur de meilleure conservation par exemple, ou à fort potentiel d'informations).

En définitive, l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs de la fouille sera un souci permanent. La mise en place de réunions périodiques est une nécessité face aux enjeux de cette opération. Ces réunions associeront le responsable scientifique de l'opération, un représentant de la direction interrégionale de l'Inrap, le maître d'ouvrage et le Service régional de l'archéologie. Un point sera fait à cette occasion sur l'état d'avancement, les principaux résultats et les modifications méthodologiques imposées, soit par les données de contexte, soit par une évolution des problématiques et des objectifs s'y rapportant. Le rythme des réunions sera dicté par l'actualité de l'opération.

Définition du cadre chronologique des niveaux d'occupations :

La définition du cadre chronologique le plus précis possible constituera l'un des objectifs principaux. C'est la raison pour laquelle dans le cas des structures en creux de type trou de poteau, fossé et fosse, elles seront fouillées dans un premier temps au moins à moitié, puis dans leur totalité, en fonction des données quantitatives, qualitatives et à la valeur chronologique des vestiges mis au jour.

La nécessité d'intégrer le plus grand nombre de structures à un cadre chronologique assuré imposera une rigueur accrue dans la collecte de ces éléments, qui aura un caractère systématique et raisonné en fonction de la complexité de la structure et des quantités de mobilier en présence.

La fin de la fouille

A l'issue des travaux sur le terrain, généralement précédés par une visite du Service régional de l'archéologie, l'emprise de fouille ne fera, à la demande du maître d'ouvrage, l'objet d'aucun rebouchage.
Un procès-verbal de fin d'intervention sera dressé entre l'Inrap et le maître d'ouvrage. Ce dernier recevra ensuite, sous trois semaines, un plan de recollement indiquant la position, la dimension et la profondeur de la totalité des excavations pratiquées à l'occasion de la fouille.

Les moyens proposés

Les moyens proposés pour la phase terrain sont les suivants :

Ph. Terrain				
Responsable d'opération	Ro	1	30	30
Techniciens	Te	5	30	150
Topographe	Topo	1	6	6
Géomorphologue	Sp	1	2	2
Experts	Sp	1	5	5
			Total j/h	**193**

5.4- La phase d'étude et de réalisation du rapport

Les études archéologiques

A l'issue de la campagne de fouille, il sera demandé au responsable de l'opération de réaliser un prévisionnel d'affectation des moyens, afin d'apprécier leur adéquation avec la finalité de l'étude. Cette dernière sera proposée de manière aussi détaillée que possible à l'aide d'un plan fixant les orientations envisagées.

Préalablement à cette phase, une réunion rassemblant le Directeur-adjoint scientifique et technique, le responsable d'opération, les différents spécialistes et agents participant à la post-fouille sera mise en place afin d'organiser la post-fouille et de mettre en place un premier planning des différentes tâches à effectuer.

Le responsable scientifique contrôlera et validera les processus d'analyse mis en œuvre et aura pour rôle de coordonner les travaux d'analyse et de synthèse.

La synthèse des différentes sources d'études sera réalisée par le responsable scientifique. Il engagera une analyse critique des données suite au croisement des différents résultats. Il pourra réaliser certaines études.

Il s'attachera à mettre en perspective les données recueillies en prenant en compte l'ensemble des sources disponibles, notamment à travers une étude archivistique la plus exhaustive possible.

Les techniciens seront affectés au traitement du mobilier (lavage, collage, marquage, conditionnement) et contribueront à une partie du travail d'analyse en réalisant les tâches de mise au net, d'inventaire et d'archivages des données de terrain.

Moyens en jour/homme prévus pour la phase étude

Ph. Etude				
Responsable d'opération	Ro	1	35	35
Techniciens	Te	3	30	90
Techniciens chargé du mobilier	Te	1	15	15
Géomorphologue	Sp	1	2	2
Spécialiste instrumentum	Sp	1	10	10
Archéozoologue	Sp	1	10	10
Numismate	Sp	1	5	5
Céramologues	Sp	1	25	25
DAO/PAO	DAO	1	10	10
Experts	Sp	1	5	5
			Total j/h	**207**

Les illustrations

La mise au net des données impliquera un travail de dessin assisté par ordinateur (DAO) réalisé par un spécialiste. Il effectuera la mise en forme des relevés ainsi que le rendu définitif des dessins de céramique et autre. L'ensemble de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté en associant à la fois les exigences du document final de l'opération et celle de la publication.

Un spécialiste de la mise en page assistée par ordinateur (PAO) organisera la documentation écrite et graphique en donnant la forme définitive au rapport final d'opération avant sa duplication.

Les exemplaires du rapport transmis au Service régional de l'archéologie et destinés à l'archivage.

Le rapport final d'opération

Le rapport final de l'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats par période, ou par phase chronologique, avec la synthèse de chacune d'elles.

Une synthèse des données permettra d'évaluer l'apport des gisements, étudiés dans le cadre de cette fouille, aux problématiques locales, en replaçant les occupations mises en évidence dans un cadre spatio-temporel plus large. Ce point servira d'élément de réflexion pour juger de la suite à donner aux opérations (publications, actions de valorisation, etc.).

Le rapport comportera en annexe l'inventaire détaillé du mobilier issu de l'opération. Il sera remis, selon les termes du cahier des charges scientifiques, en 6 exemplaires au minimum, dans un délai maximum de 18 mois après l'achèvement de la phase terrain. Il sera accompagné d'une version numérique sur CDRom au format PDF.

Le responsable d'opération ajoutera au rapport final un bilan précis des moyens techniques et humains réellement mis en œuvre, si ceux-ci sont différents de ceux détaillés dans le présent Projet Scientifique et Technique d'Intervention.

La question de l'inventaire et de l'archivage

Le responsable d'opération s'assurera que l'ensemble de la documentation aura été référencée et inventoriée afin d'assurer sa transmission et son archivage dans les meilleures conditions conformément aux arrêtés du 25 août 2004 et aux arrêtés du 16 et du 27 septembre 2004. Des techniciens seront affectés aux travaux d'inventaire et d'archivage de la documentation.

Accompagnement du mobilier issu de la fouille

Depuis 2012, l'Inrap a mis en place un réseau de gestionnaires de collections ayant à charge l'accompagnement des mobiliers et de la documentation du terrain jusqu'à leur versement aux services de l'Etat (DRAC, Service régionaux de l'archéologie) selon les modalités actuellement fixées par l'arrêté du 16 septembre 2004 « portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ».

Ainsi, 18 postes ont été ouverts répondant d'une part à l'activité des directions interrégionales de l'Inrap, et d'autre part aux découpages administratifs du territoire national, les régions. Un gestionnaire des collections est ainsi en charge des départements de la Franche-Comté au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les missions des gestionnaires de collections sont conduites en interne et en externe. Au sein de l'institut, les gestionnaires du réseau veillent aux conditions de prélèvement des mobiliers en conseillant les équipes et en proposant des formations adaptées. Il s'agit là d'instaurer un lien professionnel à des fins de préservation de certains objets, leur mise au jour provoquant immédiatement leur fragilisation : modalités de prélèvement, de tri et de conditionnement. Mais leur action principale reste pour l'instant la gestion des espaces de dépôt, de traitement et de stockage des mobiliers dans les centres, ainsi que leur suivi sanitaire.

À ce titre, le gestionnaire de collections en poste en Franche-Comté assure avec les équipes opérationnelles le conditionnement et les inventaires des collections (mobilier et documentation) en cohérence avec le « protocole pour la conservation, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques » préconisé par le Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté. Ce suivi assure ainsi la préparation des versements des collections archéologiques aux services de l'Etat suite à la remise des rapports de fouilles. Pour toutes questions relatives aux collections, le réseau des gestionnaires de collections à vocation à devenir une référence auprès des équipes opérationnelles, mais également du personnel administratif et fonctionnel de l'établissement.

En externe, les gestionnaires de collections sont les interlocuteurs privilégiés des laboratoires de conservation-restauration, des Services régionaux de l'archéologie, ainsi que de tout autre partenaire de l'Inrap.

5.5- Les actions de valorisation

Des actions de valorisation pourront être engagées en respectant les règles présidant ce type d'action. En effet, il s'agira de projets concertés qui associeront les services de communication des différents partenaires. Les actions envisageables sont de nature variée et prendront diverses formes selon qu'elles se déroulent durant la phase terrain ou la phase étude. Elles seront engagées, avec comme principe, qu'elles ne sauraient nuire au bon déroulement de l'opération (importance du calendrier, prise en compte de la fragilité des vestiges mis au jour, etc.).

6. L'équipe mobilisée

6.1- Compétences de l'équipe

Le responsable d'opération proposé est Monsieur Stéphane Alix, **antiquisant spécialisé dans les contextes urbains stratifiés** et notamment celui de la ville d'Autun (CV joint). Après concertation avec le Service régional de l'archéologie, il assumera les choix imposés par la configuration des vestiges et mettra en œuvre les protocoles de fouille adaptés. Il veillera au respect des objectifs scientifiques et à l'optimisation des moyens engagés. Il pourra solliciter en tant que de besoin tout spécialiste, en fonction du type particulier de découvertes réalisées au cours de la fouille. Il aura la charge de tenir régulièrement informé par courrier ou messagerie électronique, le conservateur régional de l'archéologie de l'évolution de l'opération. Il prendra toutes les mesures conservatoires qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour. Il informera immédiatement le Service régional de l'archéologie en cas de découverte d'intérêt majeur et prendra les mesures conservatoires nécessaires.

5 t**echniciens** de fouille mettront en œuvre l'ensemble des techniques de fouille et de relevé. Ils procéderont à l'analyse objective des structures et des niveaux d'occupation.

La **céramologue** proposée pour la période antique est Madame Sylvie Mouton, céramologue au centre archéologique de l'Inrap à Dijon.

L'étude du **mobilier métallique** sera réalisée par Madame Marie-Agnès Widehen, spécialiste en *Instrumentum*.

L'étude **archéozoologique** sera assuré par Monsieur David Cambou, archéozoologue sur la Bourgogne - Franche-Comté.

Mme Valérie Lamy, **géomorphologue**, coordonnera l'approche géo-archéologique globale du site. En cas de nécessité, elle pourra également travailler sur la micro-morphologie des structures.

Le responsable se rapprochera des chercheurs régionaux (paléo-métallurgie, palynologie, anthracologie, carpologie…) impliqués dans les programmes de recherches de l'UMR 6249 (Chrono-environnement, Besançon) et l'UMR 5060 (laboratoire « Métallurgies et Cultures », Belfort) avec lesquelles l'Inrap a signé des conventions de collaboration.

6.2 – Les moyens humains

Exprimés en jours ouvrés (5 jours = 1 semaine)

TRANCHE FERME					
Préparation		**type**	**nbr.**	**durée**	**Total**
Responsable d'opération		Ro	1	1	1
Technicien		Te	1	1	1
				ss total	**2**
Ph. Décapage					
Responsable d'opération		Ro	1	3	3
Techniciens		Te	3	3	9
				ss total	**12**
Ph. Terrain					
Responsable d'opération		Ro	1	30	30
Techniciens		Te	5	30	150
Topographe		Topo	1	6	6
Géomorphologue		Sp	1	2	2
Experts		Sp	1	5	5
				ss total	**193**
Ph. Etude					
Responsable d'opération		Ro	1	35	35
Techniciens		Te	3	30	90
Tech. chargé du mobilier		Te	1	15	15
Géomorphologue		Sp	1	2	2
Spécialiste instrumentum		Sp	1	10	10
Archéozoologue		Sp	1	10	10
Numismatique		Sp	1	5	5
Céramologues		Sp	1	25	25
DAO		Dao	1	10	10
Experts		Sp	1	5	5
				ss total	**207**
Total j/h					**414**

6.3- Les crédits d'analyse et de stabilisation du mobilier

Quatre mille euros sont prévus et sont destinés aux crédits d'analyse. Ils permettront de réaliser notamment les datations par le radiocarbone, et le cas échéant, la dendrochronologie, les analyses sédimentologiques, micro-morphologiques et environnementales.

Trois mille euros sont provisionnés pour la consolidation de mobilier archéologique, permettant de couvrir la prise en charge d'un lot de mobilier métallique, voire de mobilier en matériaux périssables.

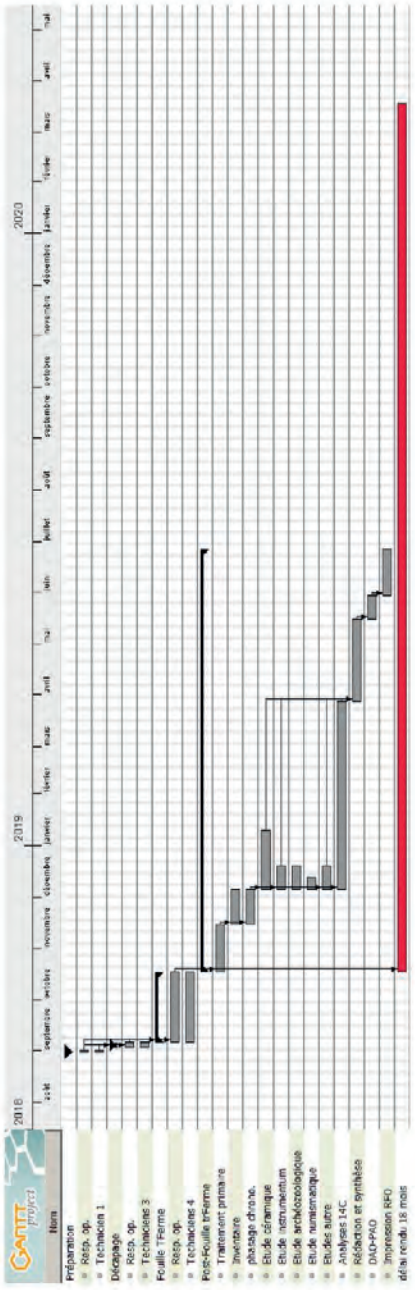
Analyses et stabilisation	
Analyses - Datation C14	4000 €
Stabilisation	3000 €

6.4- Planning de l'intervention

(voir diagramme à la page suivante)

Le planning prévisionnel a été mis en place à partir d'un démarrage de l'opération au 3 septembre 2018 à la demande de l'aménageur. Dans cette hypothèse, la phase sur le terrain correspondant à la tranche ferme s'achèverait au 17 octobre 2018. La phase de post-fouille pourrait débuter le 18 octobre 2018 pour se terminer avec un éventuel rendu de rapport au 26 juin 2019 au plus tôt. Ce délai ne prend pas en compte les éventuels aléas qui pourraient contribuer à ralentir certaines phases du processus. Toutefois, la fin théorique de l'opération est située bien en amont de la limite de rendu officielle correspondant à 18 mois après la fin de la fouille soit au 17 mars 2020 au plus tard.
Les études spécialisées, notamment les analyses au radiocarbone nécessitent du temps : quatre mois ont été provisionnés pour cette phase de l'opération.

Projet de fouille archéologique préventive à Autun (71), 46 avenue Charles de Gaulle



LEXIQUE

Anthracologie : Etude des charbons de bois qui permet de déterminer les essences végétales et donc l'impact de l'activité humaine sur le milieu végétal, pour la construction, les activités artisanales, le chauffage etc.

Archéomagnétisme : L'archéomagnétisme constitue également un outil de datation pour les archéologues. La comparaison entre une direction archéomagnétique trouvée à partir d'une structure archéologique (four par exemple) et la courbe de référence des variations directionnelles du champ géomagnétique permet d'apprécier l'âge de cette structure

Archéozoologie : Etude de la faune à partir des restes osseux. Elle permet de connaître le paléo environnement terrestre et aquatique ainsi que les pratiques humaines directement liées : chasse, pêche, élevage, alimentation, artisanat etc.

Carbone 14 : Mesures physiques basées sur la radioactivité d'un produit chimique le carbone qui permet d'obtenir une fourchette de datation. On sait que tout organisme présente de son vivant la même radioactivité que le gaz carbonique atmosphérique. À sa mort, les échanges gazeux cessent, le 14C n'est plus renouvelé, sa radioactivité décroît alors lentement à raison de la moitié tous les 5568 ans. Ainsi si on mesure aujourd'hui l'activité 14C d'un charbon de bois trouvé en fouille en la comparant à l'activité du carbone moderne, on peut en déduire le temps qui s'est écoulé depuis sa mort.

Carpologie : Etude des macro restes végétaux et en particulier des graines. Ce type d'étude livre des données relatives aux pratiques agricoles, aux activités artisanales et aux habitudes alimentaires.

Dendrochronologie : Technique basée sur la mesure des variations d'épaisseur des cernes de croissance des arbres en fonction du climat. Leur comptage permet de donner l'âge de l'arbre. Cette dernière est mise en corrélation avec des courbes de référence pour donner une date très précise parfois à l'année près.

Géomorphologie ou géoarchéologie : Etude des formes de la terre qui permet à partir de plusieurs types d'analyses de restituer la manière dont les formes du paysage que nous avons sous les yeux ont été produites dans quel temps et sous quelles conditions

Malacologie : Analyse des coquilles de mollusques terrestres ou aquatiques. La prise en compte des particularités des milieux des espèces et de leur répartition dans l'espace et dans le temps permet de caractériser les fluctuations climatiques, les transformations du paysage et l'environnement immédiat du site (milieu humide ou sec, couvert végétal etc.)

Micromorphologie : Etude la composition des sols à partir d'analyses fines pratiques à partir de lames minces.

Palynologie : Etude des pollens de plantes conservés dans certains milieux, en particulier dans les zones humides et tourbières.

Pédologie : Analyse consacré à la recherche sur le sol au sens sédimentaire et géochimique. Etude des processus de pédogenèse naturelle et liée à l'action des pratiques humaines.

Sédimentologie : Etude par l'analyse physico chimique et granulométrique de la constitution des sédiments et des processus de mise en place

Thermoluminescence : La thermoluminescence (TL) est un phénomène physique qui se traduit par la propriété qu'ont certains cristaux d'émettre de la lumière, lorsqu'on les chauffe, à condition qu'ils aient été au préalable soumis à une irradiation naturelle ou artificielle. Cette luminescence ne se produit que si le chauffage a été précédé d'une irradiation due à des rayonnements ionisants, par exemple l'exposition à la radioactivité naturelle pendant des milliers d'années. A titre d'exemple, une céramique accumule une dose archéologique due à l'irradiation naturelle. La recuisson en laboratoire d'un prélèvement en poudre permet de mesurer la durée d'irradiation à partir de la quantité de lumière émise. Le calcul de la durée d'irradiation permet de dater l'échantillon.

Arrêté de désignation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ARRIVÉ LE 27 AOUT 2018 INRAP Grand Est Sud

Le Préfet de région

à

SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils
12 Rue de l'Etang
ZONE INDUSTRIELLE
89205 AVALLON CEDEX

Affaire suivie par M. Schivre, Directeur technique

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Laure DOBROVITCH

03 80 68 51 43

laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/PT/2018/ 215

Dijon, le 22 AOUT 2018

Objet : Notification d'une autorisation de fouille d'archéologie préventive

Références : AUTUN (71), 46 avenue Charles de Gaulle
PC 071014 17 A0005 - réaménagement et extension du supermarché ATAC (BI1)
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2018/576 du 22 août 2018 portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Copie à : INRAP – direction régionale Bourgogne-Franche-Comté, 5 rue Fernand Holweck – 21000 DIJON

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu, le 13 août 2018, le contrat que vous avez conclu avec l'INRAP pour la réalisation de la fouille archéologique prescrite par l'arrêté n° 2018/216 du 25 avril 2018 à AUTUN (71), 46 avenue Charles de Gaulle.

Le projet scientifique d'intervention proposé par l'INRAP est conforme à la prescription de fouille et à son cahier des charges annexé. Par conséquent j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint autorisant la fouille et désignant son responsable scientifique.

Mon service assurera le contrôle scientifique et technique de l'opération par des visites régulières sur le terrain soumis à la fouille.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
http://www.culture.gouv.fr/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2018/576 du 22 août 2018
portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18-80 BAG du 1er juin 2018 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07101417A0005, permis de construire déposé par la SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils pour le projet de réaménagement et d'extension du supermarché ATAC-Bi1 localisé à AUTUN (71), 46 avenue Charles de Gaulle, transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 20 mars 2017 ;

Vu l'arrêté n° 2017/147 du 6 avril 2017 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive à l'emplacement du projet susvisé ;

Vu le rapport du diagnostic réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 21 février 2018 ;

Vu l'arrêté n° 2018/216 du 25 avril 2018 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu le contrat N° F123604 du 10 août 2018 conclu entre la SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils et l'INRAP – Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté pour la réalisation de la fouille susvisée, ainsi que les autres pièces du dossier de demande d'autorisation de fouille, reçus en Préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 août 2018 ;

Vu la proposition de désignation d'un responsable scientifique d'opération par l'INRAP – Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté ;

Considérant que le projet scientifique d'intervention contenu dans le contrat susvisé est conforme au cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription de fouille n° 2018/216 du 25 avril 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 - L'opération de fouille d'archéologie préventive susvisée est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement susvisé, situé comme suit :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	46 avenue Charles de Gaulle
Cadastre :	Section : AW, Parcelle : 62(p)
Réalisé par :	SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils 12, rue de l'Etang - Zone industrielle 89205 AVALLON cedex représentée par M. Vincent PICQ

Article 2 - Monsieur Stéphane ALIX est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille d'archéologie préventive. L'opération est enregistrée sous le code opération Patriarche : 043387.

Article 3 - L'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté exécutera la fouille conformément aux prescriptions imposées par les services de l'État, selon les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques qu'il a fixés et ce, sous le contrôle de ses représentants.

Article 4 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la SA Anciens Etablissements Georges Schiever & Fils et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 22 août 2018

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

II. Résultats

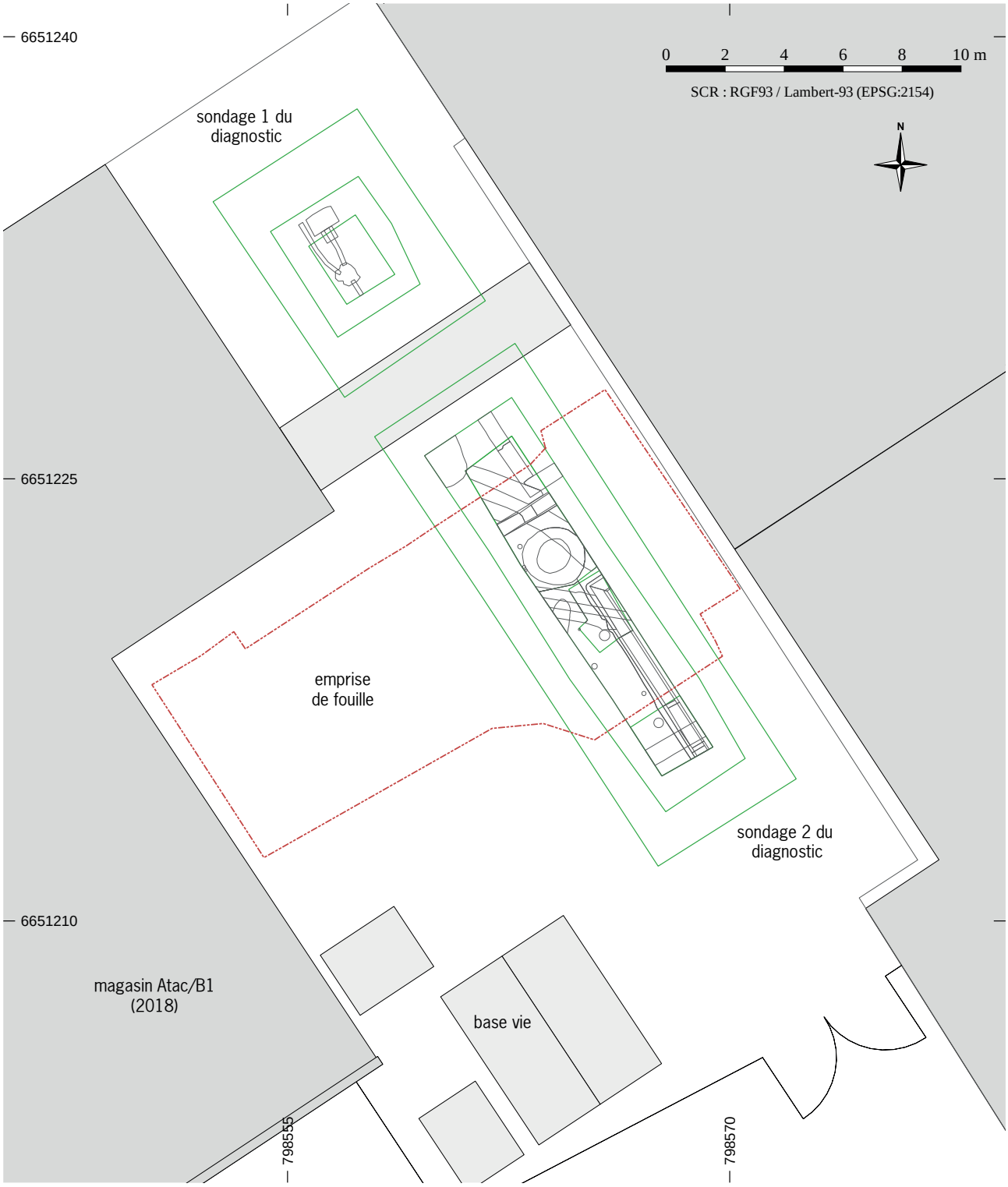


Fig.1 Localisation de l'emprise de décapage et du diagnostic

1. Présentation (S. Alix, Inrap)

1.1. Motif de l'intervention

À la suite du projet de modification du supermarché ATAC-Bi1 situé au 46, avenue Charles de Gaulle (parcelle AW 62) à Autun (71), le Service Régional d'Archéologie de Bourgogne–Franche-Comté a prescrit un diagnostic archéologique qui a été réalisé par l'Inrap fin 2017, sous la direction de M.-N. Pascal (Pascal 2018, **fig. 1**). Le projet immobilier, engagé par la SA Anciens Établissements Georges Schiever et fils (Avallon), comportait une extension avec une partie en sous-sol sur environ 140 m². Le maintien du projet et la richesse des vestiges vus au diagnostic ont amené le SRA Bourgogne–Franche-Comté à émettre un arrêté de prescription de fouilles sur la partie excavée, soit environ 140 m² à l'est de la parcelle, occupée jusque-là par un espace de parking.

1.2. Méthodes et conditions d'intervention

1.2.1. Mise en place et déroulement de la fouille

La fouille s'est déroulée du 3 septembre au 8 octobre 2018 avec une équipe de 6 personnes (responsable compris) sous la direction de Stéphane Alix (Inrap BFC). L'effectif de l'équipe a varié ponctuellement entre 4 et 7 personnes selon les absences et les renforts alloués pour maintenir le volume de jours/hommes initial de l'opération.
Le décapage initial a été réalisé avec une pelle hydraulique à roue et godet lisse de 13 tonnes. L'exiguïté de la zone de travail a engendré d'importantes contraintes. (**fig. 2 à 8**) Il a en effet fallu maintenir une surface maximale sur le parking du supermarché toujours en activité. Au nord du décapage, une ancienne partie du parking a été remployée comme espace de passage avec une zone d'entrepôt temporaire, limitant toute extension supplémentaire du système de paliers de sécurité.
Les vestiges antiques se situant entre environ 2,5 m et presque 4 m de profondeur, une mise en sécurité des bords de l'emprise de fouille a été réalisée par plusieurs méthodes. Les bermes sud-est et nord ont fait l'objet d'un terrassement en paliers et talutage malgré l'étroitesse de la zone de travail. Sur la bordure nord-est (limite de la parcelle) et nord-ouest (ancienne zone d'accès du magasin) des rideaux micropieux de béton (**fig. 9**) ont été mis en place par l'aménageur avant excavation, assurant un maintien des terres et des constructions modernes. Par ailleurs, sur la bordure nord-ouest de l'emprise, une partie des murs de l'ancienne usine dans laquelle a été aménagé le magasin, très profondément fondés, ont été mis au jour lors de l'excavation et maintenus comme renforts. Enfin le long de la bordure sud-ouest, le mur extérieur du sous-sol du bâtiment actuel, en béton armé, a pu être partiellement dégagé, du fait de la faible largeur de la fouille et tant qu'un palier assurait que l'on ne descende pas en dessous de la fondation.
La zone dévolue au cantonnement et l'excavation elle-même se sont donc trouvées dans un espace réduit et les possibilités de manœuvre de pelle mécanique se sont avérées extrêmement limitées au-delà du décapage initial.



Fig.2 Plan de l'emprise décapée et des contraintes de fouille



Fig.3 Vue générale du chantier en début de fouille (vue vers le N/E)



Fig.4 Vue générale du chantier en début de fouille (vue vers le N/O)



Fig.5 Vue depuis le sommet de la rampe d'accès au S/E de l'emprise



Fig.6 Vue du chantier en cours de fouille (vue vers le N/E)



Fig.7 Vue du chantier en fin de fouille (vue vers le N/O)



Fig.8 Décapage en cours sur l'extrémité S/O de l'emprise



Fig.9 Exemple de mircropieux : bardage sur la moitié S/E de la berme N/O

Du fait d'un accès par un seul point et de la taille réduite de l'emprise, tout usage quotidien d'une mini pelle aurait impacté les vestiges en cours de fouille. Dès lors, une grande partie de l'excavation a donc reposé sur les seuls moyens humains. Un total de plusieurs dizaines de tonnes de déblais a ainsi été temporairement stocké au niveau de la rampe d'accès, avec un enlèvement hebdomadaire. Toutefois, dans la deuxième partie de l'opération, une mini pelle a été utilisée pour dégager les sols maçonnés, accéder aux niveaux augusto-tibériens et réaliser des tests sur les architectures profondes. Tous les niveaux et structures dégagés ont été testés et fouillés, sauf raison de sécurité. Comme on l'a évoqué, la plupart ont été traités manuellement. Les deux fragments de mosaïque qui ont été mis en évidence ont été déposés.

Du fait de la stratification du site, l'enregistrement s'est fait sous forme d'Us et Faits (détail du système d'enregistrement cf. *infra*). 322 Us ont été créés. Les Us de l'opération de fouille sont numérotés en 3000 pour éviter toute confusion avec les Us du diagnostic (numérotées 1000 et 2000 selon les sondages 1 et 2). Les numéros de Fait reprennent le numéro de l'Us « principale » du Fait. Le chantier a été divisé en 11 secteurs de fouille pour faciliter l'enregistrement et la localisation des Us (**fig. 10**). L'enregistrement s'est fait directement sur base de données au moyen de tablettes, que ce soit pour les Us, la documentation graphique ou photographique. Les relevés ont été faits sur papier millimétré pour les moins complexes. Le reste a fait l'objet de relevés photogrammétriques en vue de la réalisation de modèles 3D desquels sont issus des orthophotographies et des modèles numériques d'élévation. En parallèle, l'opération archéologique a fait l'objet d'un relevé topographique systématique au moyen d'un GPS de topographie professionnel et d'une station totale. Suivant l'arrêté de 2004, un inventaire établit la liste exhaustive de la documentation ainsi que du mobilier.

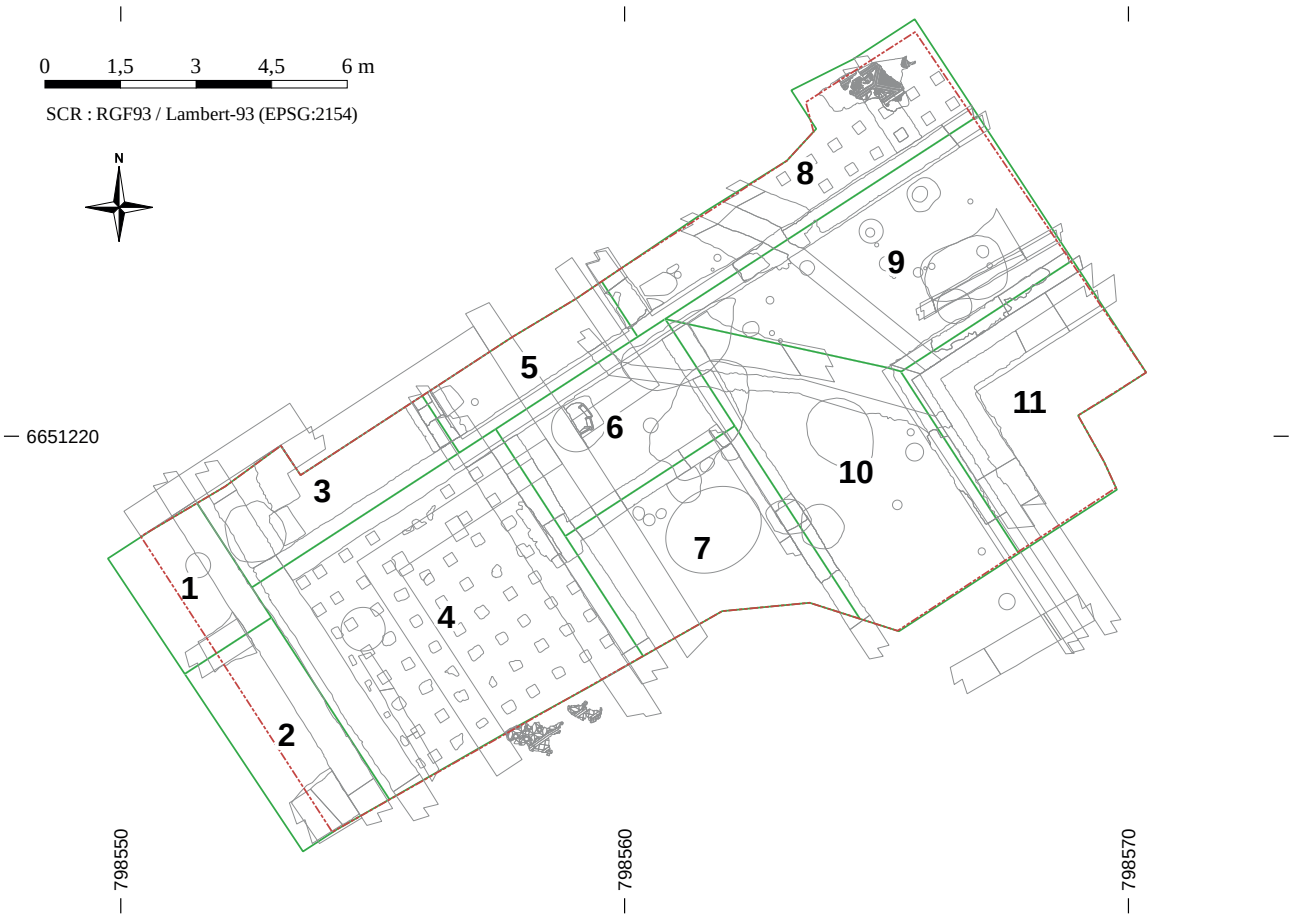


Fig.10 Plan des secteurs de la fouille

1.2.2. Le système d'enregistrement :

Principes :

Pour répondre aux besoins de cette fouille en contexte stratifié, un système d'enregistrement adapté a été utilisé. Il s'articule autour de trois groupes de données, classiques en archéologie, qu'il permet de décrire et mettre en relation.
– Le premier décrit les contextes archéologiques et il est basé sur l'Unité stratigraphique (Us). Plusieurs niveaux de regroupements permettent d'associer les Us (et leurs données afférentes) selon les besoins : les Faits, les Ensembles (espaces interprétés : pièces, bâtiments…) et les Entités techniques (espace technique pour la fouille : sondage, secteur, zone…)
– Le second permet d'enregistrer la documentation de fouille (ou d'étude), quelle que soit leur nature : photographies, relevés, notes, croquis…
– Le troisième vise à l'enregistrement du mobilier. Il est essentiellement utilisé au sortir de la phase terrain. Il ne se substitue pas aux inventaires scientifiques des spécialistes, mais agglomère un certain nombre de renseignements scientifiques (datation, évaluation des quantités). Et il permet de produire les inventaires administratifs (loi 2004).

Ces différents volets du système d'enregistrement visent à la description formelle et systématique des vestiges et du mobilier, ainsi qu'à leur analyse. Mais, l'enregistrement des données de terrain est aussi mené dans l'optique de faciliter la réalisation des inventaires administratifs (catalogue des Us, inventaire du mobilier ou de la documentation…). Les identifiants utilisés reprennent d'emblée les codes utilisés pour ces inventaires : par exemple le préfixe PN pour les photos numériques ou G pour les relevés, l'enregistrement d'emblée en lots par code matière pour le mobilier après traitement… Par ailleurs, l'analyse des vestiges enregistrés passe nécessairement par une mise en relation des différents volets : Us ou niveau de regroupements, documentation ou mobilier. En termes de gestion de l'information, ces liaisons impliquent des relations de 1 à plusieurs ou de plusieurs à plusieurs (cf. *infra* pour le schéma relationnel simplifié). Pour ce faire, techniquement, le système d'enregistrement est géré *via* une base de données relationnelle (*infra*). Elle est renseignée le plus possible dès la phase terrain (utilisation de tablettes sur le chantier). L'aspect spatial de la description et de l'analyse des données est réalisé *via* le couplage avec un logiciel de SIG (Qgis).

Précision sur la description des contextes archéologiques :

– Les Us : les unités stratigraphiques constituent la base de la description. Chaque élément vu sur la fouille fait l'objet d'une description sous forme d'Us, qu'il s'agisse d'une couche, d'un élément architectural (mur, sol maçonné…), d'une structure en creux (trou de poteau, fosse…) ou d'un artefact de fouille (Us techn. de décapage, de sondage…). Les types d'Us utilisés sont classiques :
Positive : Us qui se présente sous la forme d'un ensemble de sédiments avec plus ou moins d'inclusions : en général soit le comblement d'un creusement, soit d'une couche de sédiments : remblais, couche de démolition, sédiment naturel…
Négative : négatif d'un creusement, abstraction faite de ce qui le remplit. Donc, elle permet d'isoler le creusement dans sa fonction primaire, avant son utilisation et/ou son abandon. Ex. : fosse, fossé, tranchée de fondation…
Construite : Il s'agit d'un type particulier d'US positive où on observe une mise en œuvre spécifique de différents matériaux. En général, on a un usage de la pierre ou de la terre cuite, maçonnée ou non. L'exemple le plus emblématique est le mur.
Composite : Il s'agit d'une facilité d'enregistrement où on regroupe en une seule Us deux types d'Us différents qui sont en lien. En général, elle est

utilisée pour décrire un creusement avec un comblement simple (une fosse avec un comblement uniforme, un trou de poteau et son comblement…). Formellement, c'est un abus, car on compacte en une seule unité deux phases distinctes masquant parfois d'autres phases intermédiaires. Mais, pratiquement, cela facilite l'enregistrement des structures simples sans en mettre en péril l'analyse.
Technique : Il s'agit d'une US « artificielle » qui ne correspond pas à une réalité archéologique. Elles permettent avant tout d'isoler du mobilier dans les cas d'incertitude. On les utilise avant tout pour les couches de nettoyage/décapage (ou passes mécaniques) et pour réaliser des découpages arbitraires dans un sondage.
Outre les descripteurs évidents centrés sur la nature des Us (interprétations, formes, couleurs, dimensions, composantes ou inclusions, etc.), le système permet de décrire et formaliser les quatre grands types de relations stratigraphiques (antérieur à, postérieur à, égal et équivalent).

– Les Faits : Premier niveau de regroupement des Us, sur une base fonctionnelle (ex. type : le creusement d'une fosse et ses différents comblements). Pour la cohérence du système, notamment au niveau des regroupements opérés informatiquement (base de données) dans ce système, toutes les Us appartiennent à un Fait.

– Les Entités techniques :
Ce niveau de regroupement permet de définir des espaces « arbitraires », techniques (au sens d'espace sans interprétation archéologique par opposition aux Ensembles) : zone, secteur, sondage… Ils sont utilisés pour faciliter le repérage lors de la fouille et d'y associer les Us ou les Faits concernés. Ils peuvent se chevaucher ou s'emboîter (une zone recouvrant trois secteurs, un sondage à cheval sur deux secteurs…). Une Us (Fait) peut faire partie de plusieurs entités techniques. Si des carroyages sont nécessaires pour la fouille d'une partie du site ou d'une structure spécifique, ils relèveront des Entités techniques.

– Les Ensembles :
Ce niveau de regroupement permet de définir des espaces interprétés du point de vue archéologique : ils correspondent donc à un espace fonctionnel défini (un grenier sur poteaux, une cour, une voie, une pièce ou un bâtiment entier…), avec une limite temporelle (phasage). Ils peuvent s'emboîter (un bâtiment contient plusieurs pièces…). Une Us (Fait) peut faire partie de plusieurs Ensembles (typiquement un mur commun à deux pièces). Ils facilitent la description des vestiges au sein du rapport et permettent une analyse du mobilier par ensemble fonctionnel à une phase donnée. Ce qui permet en particulier d'associer du mobilier de façon pertinente (ex. pour la phase « X » considérer globalement tout le mobilier d'un bâtiment par rapport aux autres bâtiments). Par ailleurs, cela lui donne une meilleure représentativité que s'il est isolé par Us.

– Précision sur la documentation :
La notion de documentation inclut et référence tous les types de documents, qu'il s'agisse d'éléments classiques très formalisés (photographies, relevés de structures sur millimétrés…) ou de notes et croquis de terrain. Chaque document est renseigné des Us qui le concernent, afin d'indexer automatiquement la documentation des différents niveaux de contexte (Us, Faits, Ensembles…)

- Précision sur le mobilier :
Outre les éléments nécessaires à la réalisation automatique des inventaires réglementaires, la description du mobilier inclut des informations (si disponible) qui permettent des analyses et des regroupements ; par exemple une identification selon les doubles critères proposés par le groupe de travail

Intrumentum, ou plus simplement des datations (lot céramique, monnaies, objet particulier…).

– Spatialisation : La spatialisation du mobilier peut s'opérer suivant différentes méthodes qui ne sont pas exclusives. Par leur rattachement à une Us, on peut localiser les lots soit à cette échelle, soit en les regroupant au niveau des Faits, d'une Entité technique ou d'un Ensemble. En général, l'Ensemble « espace interprétatif » constitue une bonne entrée : on analyse la répartition spatiale de tel ou tel type d'objet par pièce, par bâtiment, etc. Une localisation par entité technique (secteurs, zones, carroyages) permet une analyse rapide. Mais, du fait de leur nature (découpage technique « arbitraire »), elle s'avère pertinente essentiellement si les entités techniques choisies correspondent à un carroyage qui a servi à réaliser un prélèvement de mobilier particulier.
L'autre possibilité est une localisation précise en isolat (rattachés à des lots et des Us, un individu formant en général un lot). Elle nécessite par contre une prise de point pour chaque objet concerné. Elle est en général utilisée pour des objets ou des contextes spécifiques au sein de la fouille. Une analyse globale (systématique) basée sur ce type de localisation demande une systématisation des prises de point (quel que soit le type d'objet) pour être pertinente statistiquement. Cela reste parfaitement possible, mais souvent très chronophage, en particulier en contexte stratifié.

– Chronologie et phasage :
La question des datations est gérée par un système de phasage appliqué aux Us (et niveaux de regroupement). Les phases sont déterminées après analyse commune du mobilier datant (étude céramologique, numismatique, voire analyse ^{14}C…) et de la stratigraphie. On entend ici par phase tout découpage chronologique. Ils peuvent s'appliquer à la totalité du site, comme ne concerner qu'une partie des vestiges pour lesquels on distingue des sous-états chronologiques non perceptibles sur le reste de l'emprise. Une Us peut appartenir à plusieurs phases (un mur pérenne par exemple) et peut être qualifiée en termes de certitude/incertitude. Cette notion de phasage reste un outil d'analyse très puissant pour l'analyse et la description des vestiges, notamment couplée avec le volet spatial (SIG). Elle implique toutefois un « cloisonnement » chronologique qui a des aspects arbitraires dont il faut être conscient.

Moyens techniques de l'enregistrement :

– Base de données : moyens numériques et fiches papier
Comme on l'a évoqué, le système d'enregistrement est destiné à être formalisé au sein d'une base de données relationnelle. Elle a été développée sous MS Access. Elle est utilisée dès le terrain dans la mesure du possible *via* des tablettes. On y renseigne les Us et documentation (photos, relevés…). Le reste (en particulier le mobilier) est complété au moment de la phase d'étude. Toutefois, afin de pallier tout problème technique, des fiches et des listings papier sont disponibles pour prendre le relais. La base, centrée sur une opération, est construite (tables, formulaires) autour des grands groupes de données évoqués plus haut (cf. schéma *supra*).

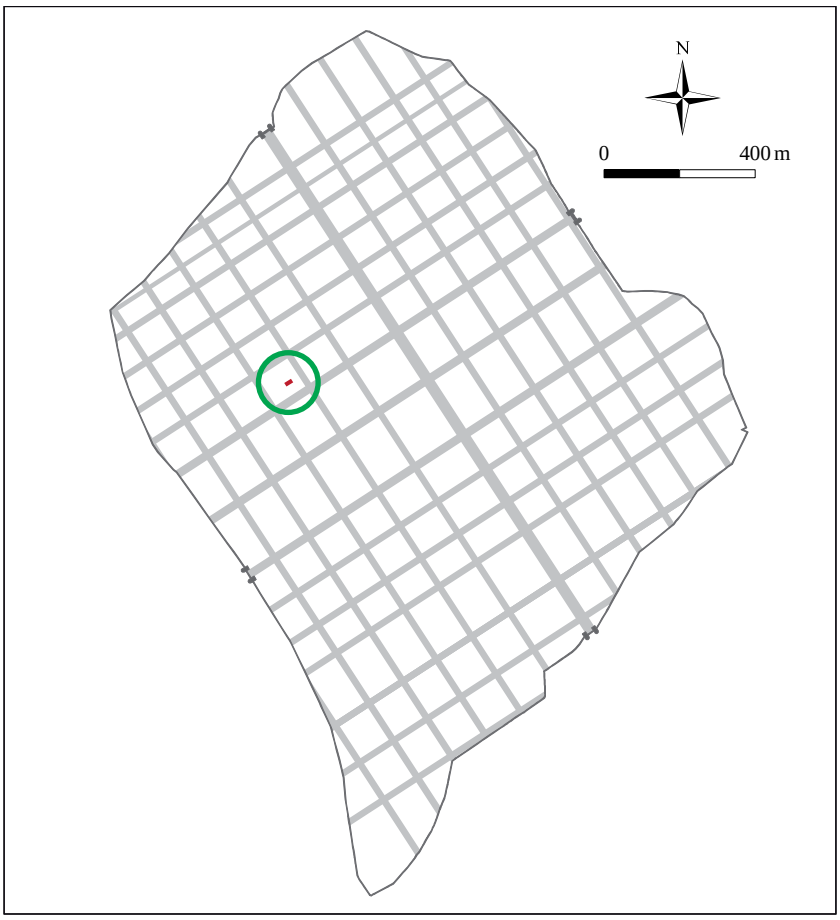
– Utilisation d'un SIG :
Un SIG (Qgis) sera utilisé pour collecter *in fine*, analyser et archiver tous les aspects spatiaux de la fouille. Il sera alimenté le plus possible en amont de l'étude, si possible dès la phase de terrain. Au-delà des vestiges, il aidera, entre autres, à la gestion du terrain (avancée de la fouille, contrôle des relevés et de l'enregistrement, production de fond de plans pour croquis…). Comme pour la base de données, la gestion se fait au niveau de l'opération. Les couches utilisées sont normalisées suivant des standards proposés au niveau de l'Inrap.

1.3. Contexte archéologique

Il serait vain et inapproprié de dresser ici un contexte archéologique complet pour un site de l'importance d'Autun-*Augustodunum*. Nous centrerons le propos sur l'environnement immédiat de l'emprise de fouille.

1.3.1. Contexte antique

La parcelle accueillant la fouille se situe *intramuros* dans le quart nord-ouest de la ville antique (**fig. 11**). L'emprise est positionnée sur l'intérieur d'un îlot défini par les *decumanus* D7 et D8 et les *cardo* C4 et C5 (Labaune, Kasprzyk 2008). L'emprise est positionnée à une distance d'environ 25/30 m des rues D8 et C5. Les vestiges antiques connus dans ce secteur proviennent de découvertes anciennes et des diagnostics récents.
Dans l'îlot situé immédiatement au nord-est, un vaste ensemble bâti a été découvert avant 1870 dans le cadre des travaux du chemin de fer (?). Il est en général interprété comme un établissement de bain et comporte des pièces sur hypocauste ainsi des égouts maçonnés (CAG-71-1, Rebourg 1998). Deux rues le bordant ont été cartographiées (D6, C5). Du fait du contexte de découverte et malgré l'existence d'un plan précis et de quelques pièces de mobilier associées, les données sur ces vestiges restent très fragmentaires.
À l'ouest, bordant au nord la rue D7, on trouve les vestiges d'une des plus célèbres *domus* d'*Augustodunum* : la « Maison des auteurs grecs ». Elle est connue pour sa mosaïque sur hypocauste, découverte en 1965, figurant lesdits auteurs grecs (dont Anacréon). Elle est datée du IIe s. apr. J.-C. (Rebourg 1993, Stern-Blanchard 1975). Il s'agit visiblement d'une salle d'apparat avec abside d'une riche demeure.
À proximité de cette dernière, mais située plus à l'ouest, une deuxième demeure antique est connue : la « Maison à l'enseigne ». La partie ouest (niveaux récents seulement) a fait l'objet d'une fouille de sauvetage réalisée en 1985 par A. Rebourg. L'ensemble renvoie l'image d'une grande demeure avec hypocaustes, cour à péristyle bordée de caniveaux en pierre, sols décorés d'incrustation de marbre et enduits peints polychromes. La rue est bordée par des ateliers-boutiques (atelier de bronzier au Ier s. apr. J.-C.). La chronologie semble s'étendre du Ier s. apr. J.-C. à la fin du IIIe s. apr. J.-C. (Rebourg 1993).
Deux diagnostics (n'ayant malheureusement pas donné lieu à des fouilles) ont été réalisés dans l'îlot au sud-est de l'emprise prescrite. Ils mordent tous deux sur la rue C5. Le premier a été conduit par l'Afan en 2001 sous la direction de F. Devevey. Il a permis de mettre en évidence des niveaux et des bâtiments des IIIe et IVe s. apr. J.-C. comportant des indices de décors assez riches (tesselles de mosaïques, fragments d'*opus sectile*). Un atelier de tabletterie (IIIe s. apr. J.-C.) a été mis au jour. La présence de métallurgie du fer est également envisageable (Devevey 2001).
Légèrement au sud-est de l'intervention précédente, le Service archéologique municipal a réalisé un diagnostic en 2007 dirigé par Y. Labaune (Labaune 2008). Outre des vestiges de voirie et trottoir qui contribuent à caler la position exacte de la rue C5, l'opération a permis de mettre au jour ce qui semble être une riche demeure (mosaïque). Elle est occupée depuis le Ier s. apr. J.-C. et perdure jusqu'au IVe s. voire Ve s. apr. J.-C. au travers plusieurs phases de réaménagement. Par ailleurs, on note la présence de déchets de production de la tabletterie en position secondaire, associé à la phase du Ier s. apr. J.-C.
Pour l'Antiquité, les vestiges environnant le diagnostic prescrit sur le parking du supermarché Atac regroupent donc à la fois des habitats assez riches, voire très riches, ainsi qu'un probable ensemble thermal. Mais la composante artisanale n'est pas absente (tabletterie aux Ier s. apr. J.-C. et IIIe s. apr. J.-C.) Il ne s'agit donc pas d'un quartier spécifiquement occupé par de riches habitats.



Voiries restituées

1 : Maison des auteurs grecs
2 : Thermes ? (fouilles chemin de fer, XIXe s.)
3 : Maison à l'enseigne
4 : 4-6 rue de la Traversière, SAVA 2007
5 : 8 rue B. Renault, diag. Devevey 2001
6 : Chauffage urbain diag. Venault S. 1998

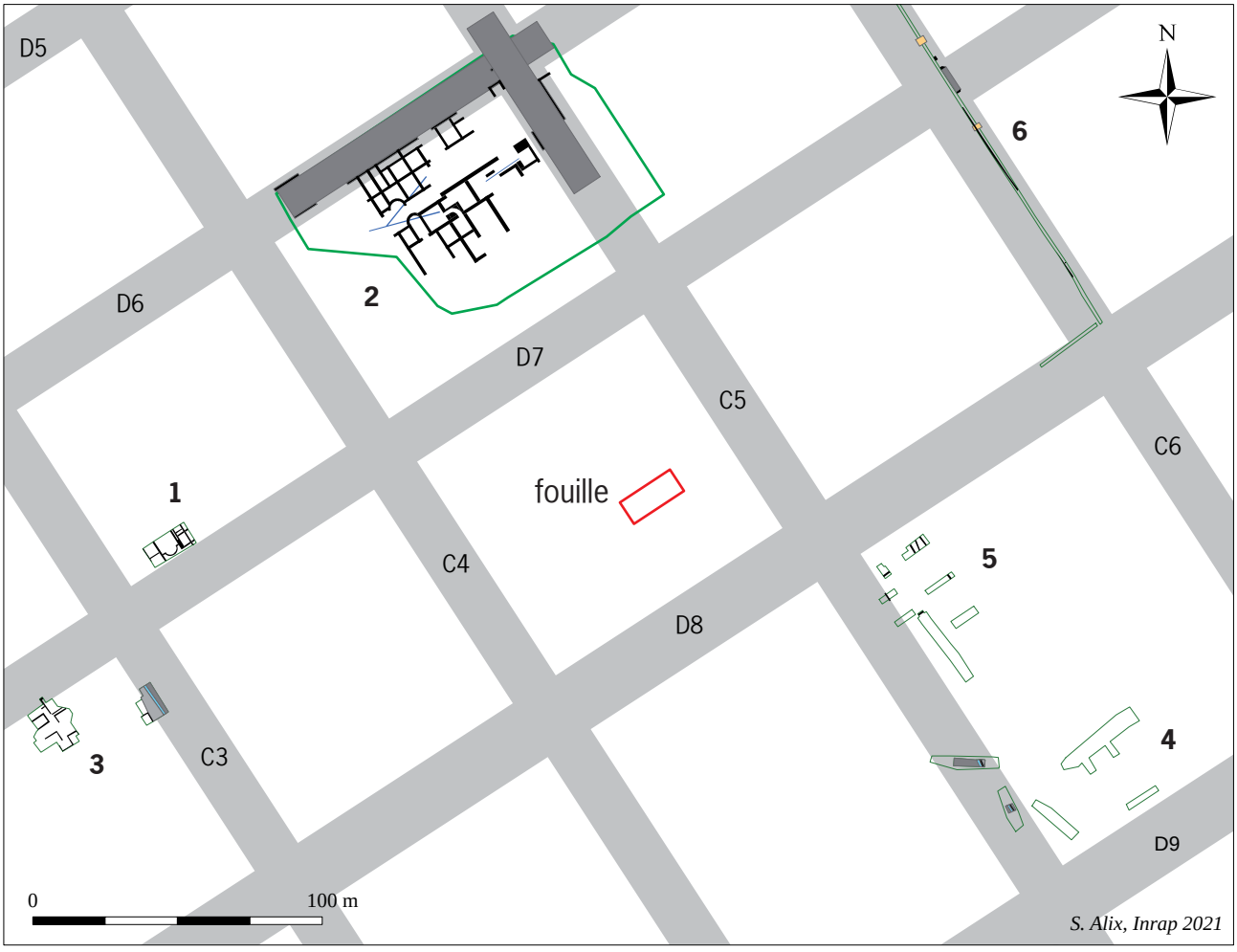


Fig.11 Contexte archéologique



Fig.12 Localisation de la fouille sur les plans anciens d'Autun **a** Plan de François de Belleforest (1530-1583) **b** Plan du cadastre Napoléonien (1807)

1.3.2. Contexte post-antique

Pour le Moyen Âge on ne dispose d'aucun élément permettant de qualifier la zone prescrite. Tout au plus pouvons-nous constater que l'on est assez loin des espaces sur lesquels la ville est censée s'être rétractée après le Ve s. apr. J.-C. (quartier de la cathédrale, enceinte restreinte). Et que l'emprise se trouve en dehors également du quartier des Marchaux (et de sa muraille) qui prend de l'ampleur spatialement au XIIe s. Le cadastre et les plans plus anciens (**fig. 12**) placent la parcelle sondée dans des espaces agricoles pour l'époque moderne. Le cadastre « napoléonien », du début XIXe s., montre toutefois l'existence du bâtiment qui borde au sud-est le parking du supermarché. Enfin, une série de bâtiments industriels sont bâtis avant 1930. Ils apparaissent sur le plan topographique précis dressé par les élèves du lycée militaire à cette date (**fig. 13**). Après diverses modifications, ces bâtiments sont en partie rasés à la fin des années 1970 pour créer le parking du supermarché. Il occupe, lui, l'un des anciens bâtiments industriels.

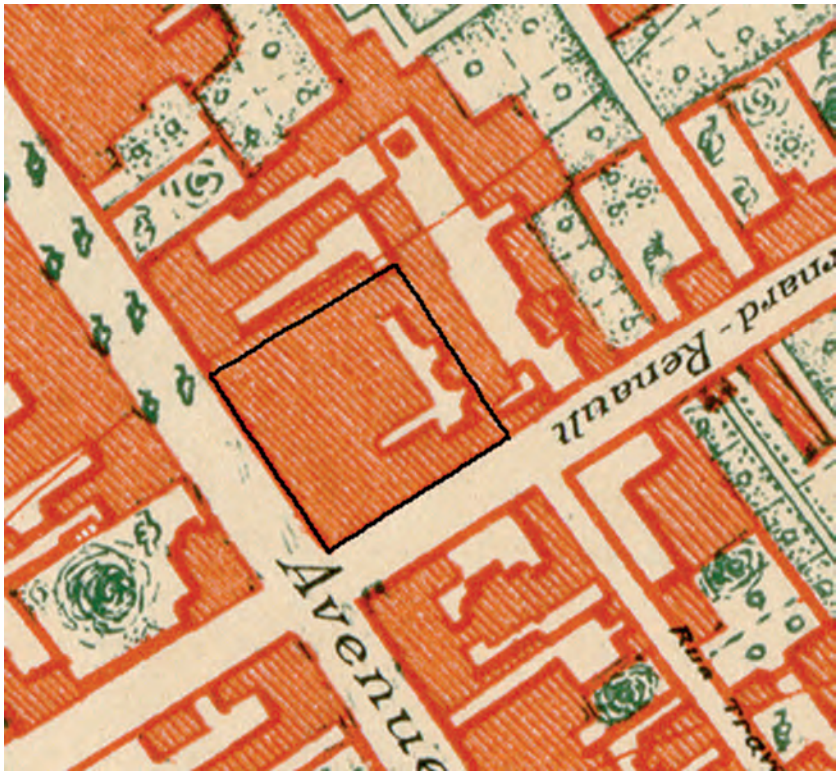


Fig.13 Localisation de la fouille sur le plan d'Autun de 1930 dressé par les élèves de l'école préparatoire militaire

2. Description des vestiges (S. Alix, Inrap)

L'analyse des vestiges et leur mise en correspondance avec le mobilier datant a permis de distinguer trois grandes phases d'occupation au sein de l'emprise.
La plus ancienne date de l'Antiquité : on ne trouve pas, sur la partie de la parcelle fouillée, de trace d'occupation pré ou protohistorique. Les aménagements les plus vieux datent de la fin de la période augustéenne (environ 10 av. J.-C./10 apr. J.-C.). Ils sont assez ténus et peu parlants (lambeaux de couches d'occupation). Mais cette période fondatrice, encore assez rarement reconnue à Autun, est bien attestée dans le mobilier céramique et numismatique. Elle se poursuit sans discontinuité apparente avec l'occupation tibérienne (au sens « large » : env. 10-40 apr. J.-C.). Là encore, bien que l'on trouve plus d'éléments structurants (trous de poteaux, fossés…), on a essentiellement affaire à des niveaux d'occupations : leur lecture pâtit particulièrement de la petite taille de l'emprise.
À la fin de la période tibérienne ou, en tous les cas, dans la fin du 2e quart du Ier s. apr. J.-C., l'espace fouillé voit la construction d'une riche *domus*. L'emprise ne permet d'en appréhender qu'une faible part. Mais, sa position se trouve à la croisée de plusieurs pièces. Ce qui a permis d'interpréter les vestiges comme une *domus*, malgré la taille réduite du décapage. En particulier, une galerie à péristyle donnant probablement sur un jardin a pu être mise en évidence. En plus des éléments de décors et des aménagements de confort (hypocaustes, mosaïques), cet élément architectural semble reconnu comme une des caractéristiques majeures des riches *domus* du nord de la Gaule. Plusieurs remaniements sont visibles. Mais, d'une part, la très grande majorité des murs n'est pas modifiée sur toute la durée d'occupation ; d'autre part, les traces de ces états sont souvent difficilement lisibles, les modifications les plus récentes ayant détruit en grande partie les aménagements les plus anciens. La *domus* semble abandonnée dans la deuxième moitié du IIIe s. apr. J.-C., peut-être à la fin du siècle.
On assiste à une réoccupation des lieux après le premier quart du IVe s. apr. J.-C. et jusqu'au début du Ve s. apr. J.-C. Des murs sont rebâtis et des sols réaménagés. L'architecture inclut à nouveau des matériaux périssables (trous de poteau). Une activité de tabletterie est peut-être présente à cette période.
L'évolution de l'occupation peut être modélisée en 9 phases. Ce découpage chronologique résulte de la confrontation de l'analyse stratigraphique et du mobilier datant (céramique, numismatique). Il permet de rassembler des modifications assez tranchées visibles au sein de l'occupation. Mais il comporte son habituel lot d'arbitraire, associant par exemple des modifications architecturales qui ne sont pas strictement contemporaines.

Phase A : occupation augusto-tibérienne
- A1 : augustéen (-10/+10)
- A2 : « tibérien » (10/40-50 ap.)

Phase B : *domus* haut Empire (milieu Ier s. ap./fin IIIe s. ap.)
- B1 : couches de constructions milieu Ier s. ap. (remblais, niveaux de chantier…).
- B2 : possibles couches d'occupation (lambeaux de sol, remblais) correspondant à l'occupation de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. de la domus (difficile à distinguer de la phase B1).

- B3 : reprises de sols et architectures au début du IIe s. apr. J.-C.
- B4 : reprises architecturales (murs ou sols) au début du IIIe s. apr. J.-C.
- B5 : destruction abandon de la domus (fin IIIe s. apr. J.-C. ?)

Phase C (C1) : reprise d'occupation au sein de la *domus* après le premier tiers du IVe s. apr. J.-C. et jusqu'au début du Ve.

Phase M : médiéval (M1) et moderne (M2)

2.1. L'occupation de la période augusto-tibérienne (Ph. A)

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 348 planche 7** à **fig. 357 planche 16** selon le secteur (pages 499 à 508)
- Plan des vestiges augusto-tibériens (**fig. 14**) et **fig. 358 planche 17**. (page 509)

2.1.1. Des traces lacunaires de l'occupation augustéenne

L'occupation augustéenne *stricto sensu* n'est attestée qu'au travers de quelques couches d'occupation assez lacunaires, piégées sous les niveaux tibériens. Viennent s'y ajouter du mobilier céramique caractéristique, ainsi que des monnaies assez précoces, mais en position résiduelle dans les couches ultérieures. Le mobilier permet d'estimer la datation de ces couches entre 10 av. J.-C. et 10 apr. J.-C., donc la dernière partie du règne d'Auguste. Certaines des couches augusto-tibériennes ont une datation ambigüe. Elles pourraient correspondre également à la période augustéenne. Mais, en l'absence de certitude, nous avons préféré les classer au sein de la phase tibérienne. Néanmoins, deux parmi elles pourraient correspondre à une occupation continue indistincte depuis la fin de la période augustéenne jusque vers les années 40 apr. J.-C.
Au sud-ouest de l'emprise, une première de ces couches d'occupation a été identifiée (Us 3237, sect. 4, planche 4, **fig. 15** et **16**). Elle se présente comme une couche de limon sableux brun gris foncé, posée sur le substrat, sur une épaisseur d'environ 5 cm. On la retrouve sur toute la surface du secteur 4. Elle a livré du mobilier céramique, quelques restes de faune et des petits fragments de tuiles. Elle est recouverte par un second niveau d'occupation distinct : Us 3232 (limon sableux gris) qui contenait également du mobilier céramique augustéen récent en quantité significative. Sa position stratigraphique et son mobilier le placent mécaniquement à la fin de la période augustéenne. On peut lui associer une empreinte de sablière basse (Us 3265, **fig. 17**) de direction N-O/S-E, située sur l'extrémité S-E du secteur 4. Il s'agit d'un aménagement en creux difficilement décelable en plan, de 20 cm de large pour 10 cm de profondeur. On le suit sur un peu plus d'un mètre. Il se prolonge sans doute au-delà, mais son extrémité N-O n'était pas lisible. Au S-E, il sort de l'emprise. Cette structure a toutefois livré du mobilier céramique tibérien, qui date son abandon. Il est scellé par une couche clairement tibérienne (Us 3174, cf. *infra*). Par ailleurs, son orientation, conforme à la trame urbaine classique, aurait tendance à l'associer plus à la période postérieure à 10 apr. J.-C. - où elle semble se mettre en place (Alix 2014b) - qu'à la phase augustéenne stricte. La couche Us 3232 et cette trace de sablière basse (Us 3265) relèvent donc sans doute d'un moment de transition aux environs de la fin de la première décennie de notre ère.

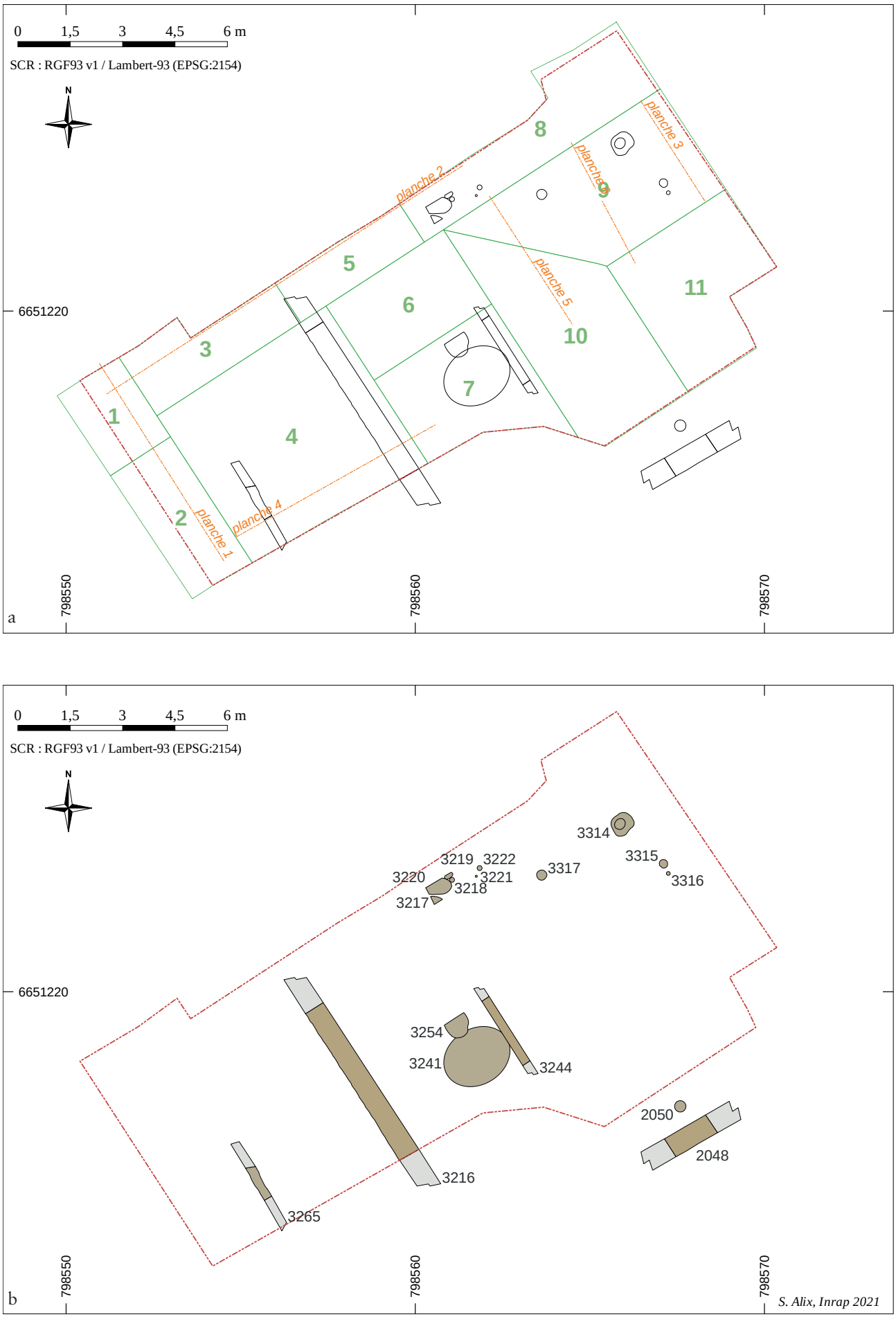
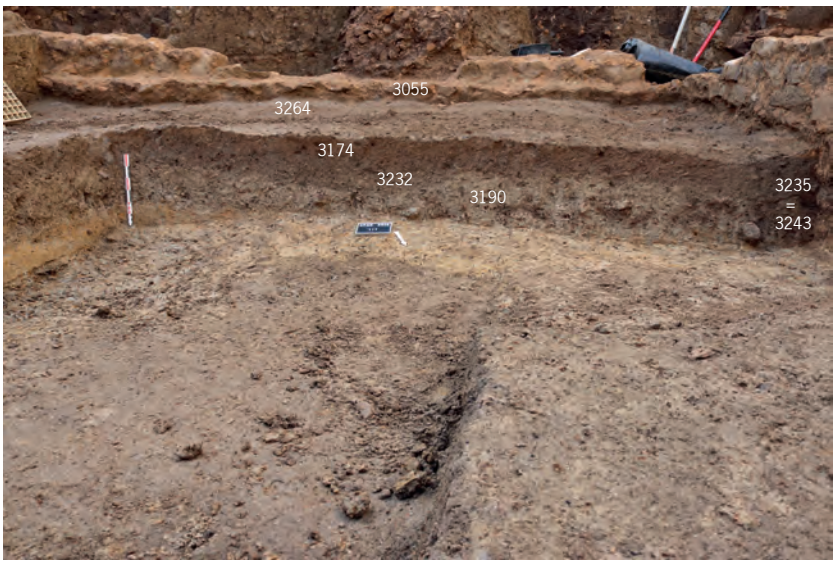


Fig.14 Vestiges de la phase augusto-tibérienne (Ph. A), **a** Localisation par rapports aux secteurs et aux coupes stratigraphiques, **b** Plan des vestiges



oupe S/O du secteur 4 : niveaux précoces



Fig.16 Coupe S/E du secteur 4 :niveaux précoces



Fig.17 Trace de sablière basse 3265, le long du mur 3055

Légèrement plus au nord, dans le secteur 6, la couche Us 3224 (**fig. 18**) constitue peut-être la continuité du niveau Us 3237, décrit précédemment. Là encore, on a affaire à un sédiment limono-sableux grisâtre, contenant de la céramique, un peu de restes de faune. Il est lui aussi posé sur le substrat



Fig.18 Sol 3224 et 3225 (placage d'argile jaune)

et son épaisseur est du même ordre (5 cm).
Juste à l'est, dans le secteur 7, on observe une concentration de mobilier (Us 3254, **fig. 19**) correspondant à une petite fosse peu profonde (env. 50 cm de côté, pour 5-10 cm de profondeur), dont les limites restent difficiles à lire. Il pourrait s'agir d'un simple piégeage. Elle est coupée au N-O par un mur de la *domus*. Elle contenait un peu de mobilier céramique, quelques restes de faune et des charbons, pris dans une matrice de limon sableux grisâtre. Immédiatement au N-E de la fosse 3254, un aménagement ténu a été mis au jour (Us 3244, fig. 19). Il s'agit probablement d'une empreinte de sablière basse, assez semblable à celle découverte plus au S-O (*supra* Us 3265). Elle suit une direction elle aussi conforme aux orientations urbaines classiques (33° O/Nl). Elle montre un profil à bords droits et fond plat. Elle est toutefois très arasée (prof. 4 cm, larg. 25 cm), recoupé au N-E par le mur ultérieur 3031 et sa position stratigraphique reste incertaine. Elle se distingue en effet assez mal de l'encaissant. Elle est *a priori* scellée par le niveau d'occupation tibérien Us 3242, mais elle n'a pas livré de mobilier qui pourrait étayer sa datation. Qn



Fig.19 Concentration de mobilier Us 3254 (à gauche) et structure linéaire Us 3244 (en bas)

la suit sur moins d'un mètre.

Les Us suivantes sont dans une situation chronologique ambiguë (mobilier céramique précoce ou position stratigraphique). Parmi elles, il est toutefois probable que les éléments structurants (poteaux, sablières) appartiennent plutôt à l'occupation tibérienne. On retrouve ces derniers essentiellement dans le secteur 8 (**fig. 20**).

Us	Secteur	Interprétation
3186	07	Sol niveau d'occupation
3210	08	Sol niveau d'occupation
3218	08	Creusement indét.
3219	08	Trou de piquet
3220	08	Creusement indét.
3221	08	Trou de piquet
3222	08	Creusement indét.
3241	07	Fosse
3244	07	Mur trace sablière
3285	11	Sol niveau d'occupation
3315	09	Trou de poteau
3316	09	Trou de piquet
3317	09	Trou de poteau



Fig.20 Creusements précoces du secteur 8

2.1.2. L'occupation tibérienne

Les traces de l'occupation tibérienne comportent plus d'éléments structurants (*supra* fig. 14). Mais l'emprise de fouille reste trop réduite pour en donner une interprétation poussée.
Sur l'extrémité sud-ouest de l'emprise (sect. 1-2), on observe à la base de la séquence stratigraphique antique une couche d'occupation grisâtre (Us 3073, planche 1, **fig. 21**). Elle est scellée par les remblais d'installation et les niveaux de chantier (p. ex. remblai Us 3075, sable rosé Us 3076) caractéristiques des constructions ultérieures (*domus* et autre ensemble bâti S-E, cf. *infra*). Il s'agit donc très probablement d'un niveau d'occupation augusto-tibérien. Mais comme la bande de terrain sur cette extrémité n'a pas été fouillée, pour des raisons de sécurité, cette couche n'a été vue qu'en coupe. Et nous ne disposons pas de mobilier pour valider sa datation.

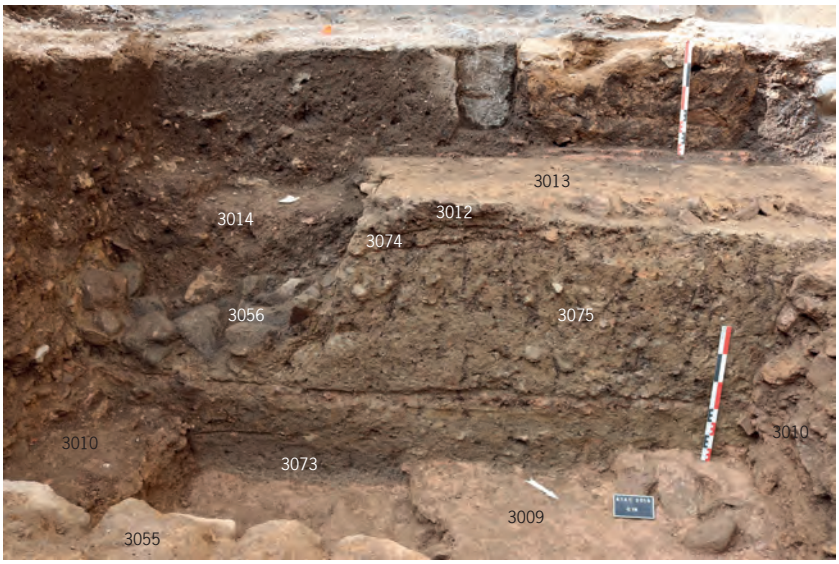


Fig.21 Stratigraphie du secteur 1, vue au niveau de la tranchée 3010

Dans le secteur 3, au N-O de l'emprise, malgré l'implantation des murs massifs des bâtiments et la construction d'un *praeforium* lors des phases suivantes, des niveaux similaires à ceux des secteurs 1-2 sont visibles (Us 3253 et 3270). L'Us 3253, piégée entre les murs ultérieurs 3055 et 3117 (**fig. 22**), n'a livré qu'une faible quantité de tessons de céramiques (datable toutefois de la période tibérienne). Le mobilier (faune et poterie) de la couche Us 3270 (**fig. 23, 24**), scellée par le fond du *praefurnium*, est plus abondant. La datation renvoie au début de la période tibérienne.



Fig.22 Niveau 3253, visible à la base de la stratigraphie entre les murs 3055 et 3117



Fig.23 Niveau d'occupation Us 3270 dans le secteur 3



Fig.24 Niveau d'occupation Us 3270, sous le bloc d'escalier Us 3141 dans le secteur 3

Dans le secteur 4, qui occupe la plus grande partie de la moitié sud-ouest du décapage, une première couche (Us 3174, limon argileux marron, planche 4, *supra* fig. 15 et 16) datée de la période tibérienne vient recouvrir les niveaux les plus précoces (*supra* § 2.1.1). Là encore elle contient un mobilier peu diversifié (faune, céramique). Les éléments datant renvoient au début de la période tibérienne. Plutôt qu'une couche d'occupation, il s'agit probablement d'un remblai de nivellement destiné à la mise en place de nouveaux aménagements. Il est d'ailleurs recouvert d'un sol d'occupation (Us 3177, **fig. 25**), plus organique (limon sableux grisâtre foncé). Son mobilier céramique est daté entre le début du Ier s. apr. J.-C. et les années 40 apr. J.-C. Sur l'extrémité N-E du secteur4, on observe un fossé (Us 3216, planche 4, **fig. 26**) il est pourvu de bords droits évasés et d'un fond plat (larg.: plus de 60 cm, prof. estimée 40 cm). On le suit sur plus de 5 m. Il sort de l'emprise au sud-est, et il n'est pas visible au N-O dans le secteur 3 (mais il a pu être arasé par la construction du *praefurnium* lors de la phase suivante).



Fig.25 Sommet de la couche 3177 après enlèvement des couches de remblais de construction de la *domus* (Ph. B)



Fig.26 Sommet du fossé 3216-3215, le long de la fondation du mur 3125

Par ailleurs, son bord N-E est détruit par un mur ultérieur (Us 3125, *domus* ph. B) qui suit la même direction. Le fossé a visiblement été repris plusieurs fois durant la période tibérienne. La coupe montre au moins une reprise (Us 3278, 3234). Il semble qu'il était encore en partie ouvert au moment de la constitution des remblais d'installation des bâtiments de la phase suivante : on peut voir une des passes du remblai Us 3166 remplir le sommet du fossé. En l'état, il est difficile d'établir la fonction de ce fossé. Néanmoins, il pourrait correspondre à une limite parcellaire, qui n'exclut pas un rôle d'évacuation des eaux pluviales. Il suit une orientation à 33° O/Nl conforme à celle du carroyage urbain antique. Sa bordure sud-ouest est située à environ 35,5 m (en interne) de la limite N-E d'ilot (position de la rue : Alix, Labaune, en cours). Ce qui est proche de la valeur métrique d'une actus (120 pieds montétales : 35,472 m). Cette mesure romaine et ses multiples sont couramment utilisés à Autun. On la retrouve en particulier pour les largeurs de rue, les tailles d'îlot et/ou sur des parcellaires *intramuros* qui ont pu être mis en évidence. Au Faubourg d'Arroux (Alix 2014b), les profondeurs des parcelles supposées pour la période tibérienne sont plutôt d'une demi-actus (60 pieds). À partir du milieu du 1er s. apr. J.-C., on tend plutôt vers 90 pieds (3/4 d'actus).

Au centre de l'emprise, dans les secteurs 5, 6 et 7, on retrouve le même genre de vestiges : essentiellement des couches d'occupation et très peu d'éléments structurants. Au N-O, dans le secteur 5, la couche Us 3274 (limon sableux brun gris, **fig. 27**), épaisse de 10 à 15 cm repose sur le substrat. Elle correspond au niveau d'occupation augusto-tibérien, sans qu'il soit possible de distinguer un éventuel début de fréquentation à la période augustéenne.



Fig.27 La couche d'occupation Us 3274 (base de la coupe)

Dans le secteur 6, on distingue les lambeaux d'un sol construit (Us 3225, chape d'argile jaunâtre sur une épaisseur de 3 cm, **fig. 28**) posé sur le niveau augustéen Us 3224. Il est conservé sur quelques dizaines de centimètres carrés. Le sol d'occupation Us 3165 (limon brun gris, 10/20 cm d'épaisseur fig. 29) le recouvre et s'étend sur toute la surface du secteur. La nature et l'état de dégradation du sol Us 3225 laissent supposer la présence d'un bâtiment entre la période augustéenne tardive et une occupation tibérienne (Us 3165) qui lui succède. Cette dernière couche scelle à la fois les endroits détruits et les parties conservées du sol d'argile.



Fig.28 Le sol d'argile jaune Us 3225 sur la couche d'occupation augustéenne Us 3224



Fig.29 Niveau Us 3165 (limon sableux sombre) partiellement recouvert par le niveau de chantier Us 3164 (sable rosé)

Le secteur 7 a révélé la présence de deux niveaux tibériens successifs. La couche d'occupation Us 3242/3249 (limon gris bleu à verdâtre, **fig. 30**) vient sceller deux structures tardo-augustéennes (la fosse Us 3254 et l'empreinte de sablière basse Us 3244, cf. *supra*). Elle est percée par une fosse peu profonde (Us 3241, 100 X 80 cm, prof. 8 cm), comblée de limon brun clair (*infra* fig. 30). Cette fosse (ou simple piégeage ?) a livré du mobilier céramique tibérien. Une deuxième couche d'occupation de limon brun gris (Us 3186, **fig. 31**), contenant également du mobilier augusto-tibérien, vient recouvrir cette fosse. Parmi le mobilier céramique, on note la présence d'une importante proportion d'éléments augustéens, visiblement en position secondaire, compte tenu de la position stratigraphique de l'Us. Une partie pourrait provenir des niveaux augustéens du secteur 4 (*supra* §2.1.1., Us 3237, sect. 4).



Fig.30 Couche de limon sableux bleu gris Us 3249 et fosse 3241



Fig.31 Couche Us 3186 après enlèvement des remblais de construction de la *domus*

Pour la période augusto-tibérienne, dans la partie N-E du décapage, on retrouve un niveau d'occupation de 10 à 20 cm de limon sableux grisâtre. Il est très proche des niveaux vus plus au S-O. Il a été numéroté différemment selon les secteurs : secteur 8 : Us 3210, 9 et 10 : 3310/3240 (**fig. 32** et **33**), 11 : 3285 (**fig. 34**). Mais il s'agit visiblement de la même couche. Comme dans certains secteurs, on ne distingue pas de niveau strictement augustéen. Ce qui laisse un doute sur la précocité éventuelle du début la mise en place de ces couches posées sur le substrat ; de même pour certaines structures en creux mal datées.



Fig.32 Surface de 3240/3310 dans l'angle N/E du secteur 9



Fig.33 Vue en coupe de l'Us 3240/3310 à la jonction des secteurs 9 et 10 : en bas de coupe dans la berme témoin, sous les remblais d'installation de la *domus*



Fig.34 Surface supérieure du niveau 3285 (sect11)

Cette partie du site s'est avérée un peu plus riche en vestiges structurants. Le secteur 8, malgré sa faible emprise, a livré une petite série de structures en creux (*supra* fig. 20) :
Fosses : Us 3217 (recoupée par les murs ultérieurs), 3218(simple nappe/ piégeage ?)
Trous de poteau et piquets :
– 3219 : diam. 10 cm, prof. 9 cm
– 3220 (vu partiellement) : 24 X 12 cm, prof. 13 cm
– 3221 : diam. 5 cm, prof. 10 cm
– 3222 : 18 X 9 cm, prof. 10 cm

On retrouve également une petite série de trous de poteau dans le secteur 9. Seul le trou de poteau Us 3314 se distingue par sa taille un peu plus importante. Les autres sont plutôt petits et semblables à ceux mis au jour à proximité dans le secteur 8. Les trous de poteaux Us 3314 et 3315 sont les seuls à avoir livré un peu de mobilier céramique (et de la faune).
– 3314 : diam. 58 cm, prof. 24 cm (fig. 35)
– 3315 : diam. 24 cm, prof. 20 cm (fig. 36)
– 3316 : diam. 10 cm, prof. 8 cm (*supra* fig. 36)
– 3317 : diam. 30 cm, prof. 20 cm (fig. 37)



Fig.35 TP 3314



Fig.36 TP 3315 et trou de piquet 3316

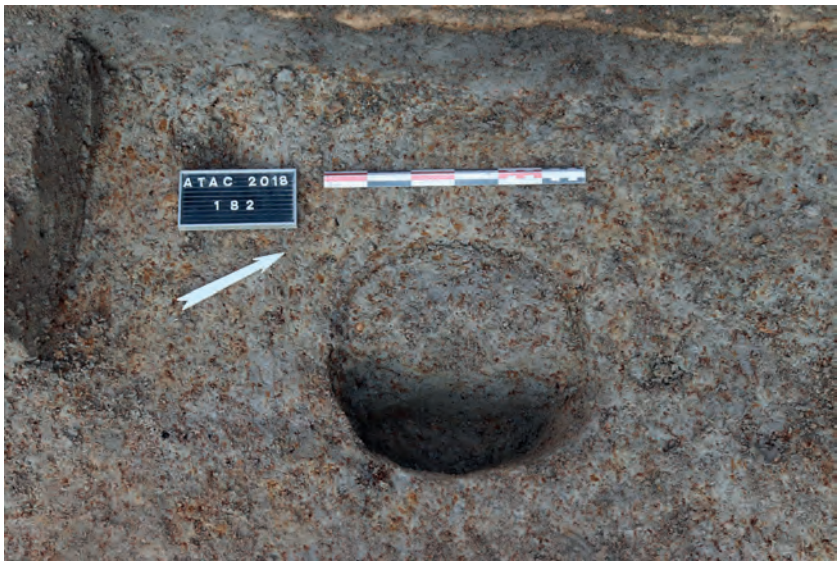


Fig.37 TP 3317

Viennent s'y ajouter les aménagements vus au diagnostic (Pascal 2018) au sud du sondage 2 (prolongement sud du secteur de fouille 10). Outre une couche d'occupation (Us 2045), deux structures augusto-tibériennes ont été mises au jour : d'une part, un trou de poteau (Us 2050, diam 30 cm, non testé) et, d'autre part, un fossé N-O/S-E (Us 2048, larg. 75 cm, prof. 30 cm).

2.1.3. Bilan sur l'occupation augusto-tibérienne

- *supra* fig. 14 et **fig. 358 planche 17** (page 509)

Les vestiges les plus précoces mis au jour permettent d'attester d'une occupation augustéenne distincte de la phase tibérienne qui la prolonge. Elle reste toutefois limitée à la fin de la période augustéenne (entre 10 av. et 10 apr. J.-C.). Des indices résiduels de cette phase sont présents dans les couches ultérieures (en particulier une série de monnaies augustéennes, même si certaines ont pu continuer d'être en usage au début de la période tibérienne). Les vestiges restent néanmoins trop ténus, notamment du fait de la faible taille de l'emprise, pour en préciser la nature exacte ou en inférer une quelconque organisation. Tout au plus, on notera la présence de deux empreintes de sablière basse parallèles. Elles sont trop distantes pour appartenir à un même bâtiment. Mais elles témoignent de la présence d'un bâti léger dans ce secteur de l'îlot à cette période. Elles suivent également l'orientation classique à de la trame urbaine. Les fouilles du Faubourg d'Arroux laissent penser que cette trame est mise en place à la toute fin du règne d'Auguste ou au début de la période tibérienne (vers 10/15 apr. J.-C. ?). La position stratigraphique de la trace de sablière la plus au sud permet d'envisager que ces structures aient fonctionné à la fin de la période augustéenne. Mais on dispose de trop peu d'éléments datant pour s'en assurer.
La période tibérienne est également représentée par une série de couches d'occupation, auxquelles vient s'ajouter une petite série de structures en creux. Dans la partie S-O de l'emprise, les couches d'occupation recouvrent les niveaux proprement augustéens (parfois remblayés comme dans le secteur 4). Tandis que dans la partie N-E, ces niveaux se posent directement sur le substrat, laissant supposer soit une destruction des aménagements augustéens, soit une occupation continue que l'on n'arrive pas à distinguer. Les quelques structures en creux (trous de poteaux, piquets) montrent, comme pour la période précédente, la présence de bâtiments en matériaux périssables. Mais, là encore, il est impossible d'en interpréter l'organisation. Les deux tronçons de fossé mis en évidence pourraient éventuellement témoigner de limites parcellaires, en particulier le fossé 3216. Sa position correspond à une distance d'environ une actus depuis la limite N-E de l'îlot (**fig. 38**).Par contre, la localisation de l'autre fossé (Us 2048, vu au diagnostic) vis-à-vis de la limite S-E de l'ilot, bien que proche de 3/4 d'actus, ne tombe pas, lui, sur une mesure romaine ronde (83 pieds monétales). Si le schéma d'occupation de cet ilot est identique à celui étudié au Faubourg d'Arroux (Alix 2014b), les bâtiments tibériens semblent surtout concentrés sur la bordure des ilots, tandis que la partie interne est moins densément occupée. Elle se densifie complètement dans la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C.
Les couches augusto-tibériennes ont livré un peu plus de 40 % des restes de faune (cf. *infra* étude de D. Cambou, § 3.3). Ils apportent quelques précisions sur l'occupation. Il s'agit avant tout de vestiges de consommation (présence très anecdotique d'os sciés pouvant être éventuellement liés à l'artisanat des matières dures animales). La couche d'occupation augustéenne Us 7237 (sect. 4, cf. *supra*) a donné le plus d'éléments, mais elle ne se distingue pas réellement des autres niveaux augusto-tibériens pris dans leur ensemble. Leur présence témoigne d'un rejet direct dans le périmètre direct des occupations. Cette pratique tend à diminuer à partir de la fin du Ier s. apr. J.-C./début du IIe s. apr. J.-C., sans doute du fait d'une gestion globale des déchets à l'échelle de la cité (Kasprzyk, Labaune 2003). Les

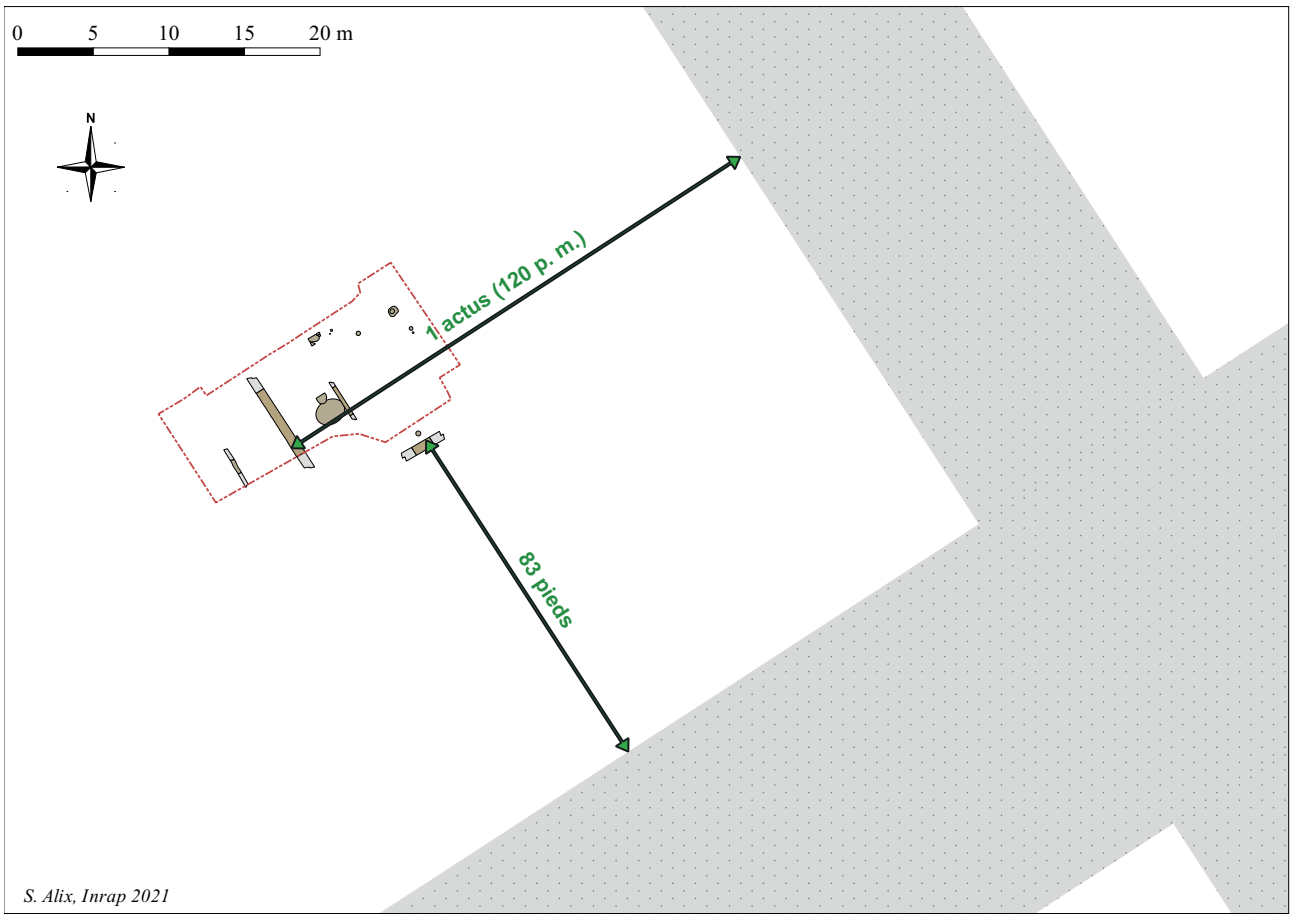


Fig.38 Position des vestiges augusto-tibériens vis-à-vis des limites d'îlot connues

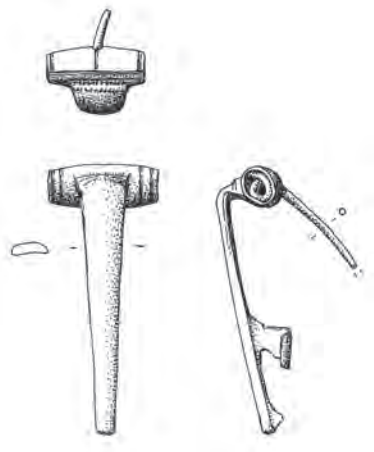


Fig.39 Fibule M-120 (Us 3237)

espèces consommées sont dominées par la triade classique bœuf-porc-caprin, parmi lesquels le bœuf est majoritaire. On retrouve pour cette espèce, à cette phase, des sujets plutôt jeunes, témoignant d'une recherche de viande de qualité. Ce qui sera moins le cas par la suite (*infra* phases B et C), la viande de qualité est surtout représentée par le porc. Même si on retrouve un peu de volaille, le panel d'espèce est également moins diversifié que dans les phases ultérieures. Ce type de consommation carné semble suivre les grandes orientations de la période augusto-tibérienne (cf. *infra* étude de D. Cambou, § 3.3).

Le mobilier hors céramique est peu abondant et recouvre essentiellement des clous en fer. Hors des éléments indéterminés, on note la présence d'une fibule (**fig. 39**) et d'un fragment de miroir pour le domaine personnel. Viennent s'y adjoindre deux déchets de production de métallurgie également en position secondaire. On note aussila présence de fragments de lampes à huile. Le mobilier céramique comporte d'intéressants éléments précoces (niveaux augustéens) et témoigne une fois de plus de l'ouverture sur le monde méditerranéen *via* l'axe Saône-Rhône dès la création de la ville. On a surtout affaire à de la vaisselle domestique, commune ou fine. Ces quelques éléments ne permettent pas en eux même d'apporter des indices supplémentaires dans l'interprétation de l'occupation augusto-tibérienne. Mais ils correspondent aux attendus pour cette période, à Autun. Ils mêlent, en effet, des biens de consommation assez courants (parure, miroir, lampes à huile…), en lien avec l'habitat, et des traces indirectes d'un artisanat métallurgique, bien attesté au sein de la ville.

2.2. Une riche *domus* urbaine à péristyle (phase B : vers 40/50 apr. J.-C./fin du IIIe s. apr. J.-C.)

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 348 planche 7** à **fig. 357 planche 16** selon le secteur (**pages 499** à 508)
- Plan des vestiges de la *domus*, **fig. 40** à **43** et **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)

Après la période tibérienne, dans la fin du deuxième quart du Ier s. apr. J.-C., un riche bâtiment est érigé dans l'ilot. Il déborde de l'emprise – restreinte – de l'opération. Mais des aménagements caractéristiques d'une riche demeure privée ont pu être mis en évidence : vastes pièces sur hypocauste avec décor de mosaïque, décors de stuc et de marbre, architecture massive et soignée des murs et galerie à péristyle. Cette dernière constitue, en Gaule du Nord en tous cas, un marqueur des *domus* patriciennes (Vipard 2007, Alberti 2009, cf. *infra* et synthèse §4.2). On en connait seulement quelques exemples à Autun.
Comme on le verra, l'organisation des espaces reste figée, ancrée par les murs massifs construits à l'origine. On détecte toutefois quelques changements dans la répartition des espaces au N-O. Mais on lit essentiellement des évolutions au sein même des pièces, auxquelles viennent s'ajouter des reprises des murs originels. Certains de ces réaménagements les plus tardifs (IIe s. apr. J.-C. ou IIIe s. apr. J.-C.) ont parfois détruit les états antérieurs, en particulier ceux du Ier s. apr. J.-C. De ce fait, il reste difficile de faire une description de l'ensemble des vestiges par phase. Aussi nous procéderons par pièce, montrant à chaque occurrence les éventuelles évolutions perçues.



Fig.40 Vestiges de la phase B : localisation des coupes et secteurs

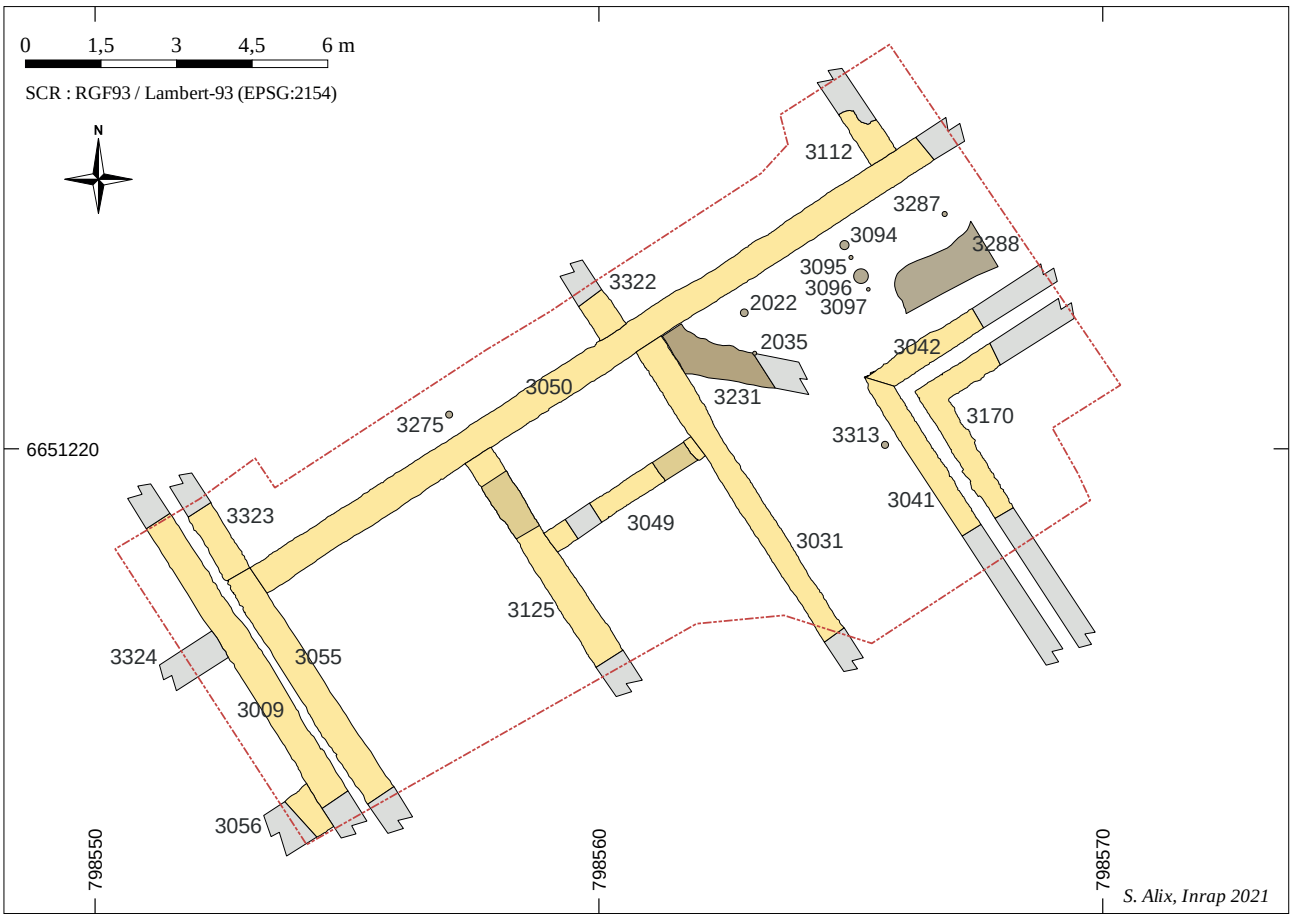


Fig.41 Plan des vestiges de la phase B2 : milieu ier s. apr. J.-C.-début du iie s. apr. J.-C.

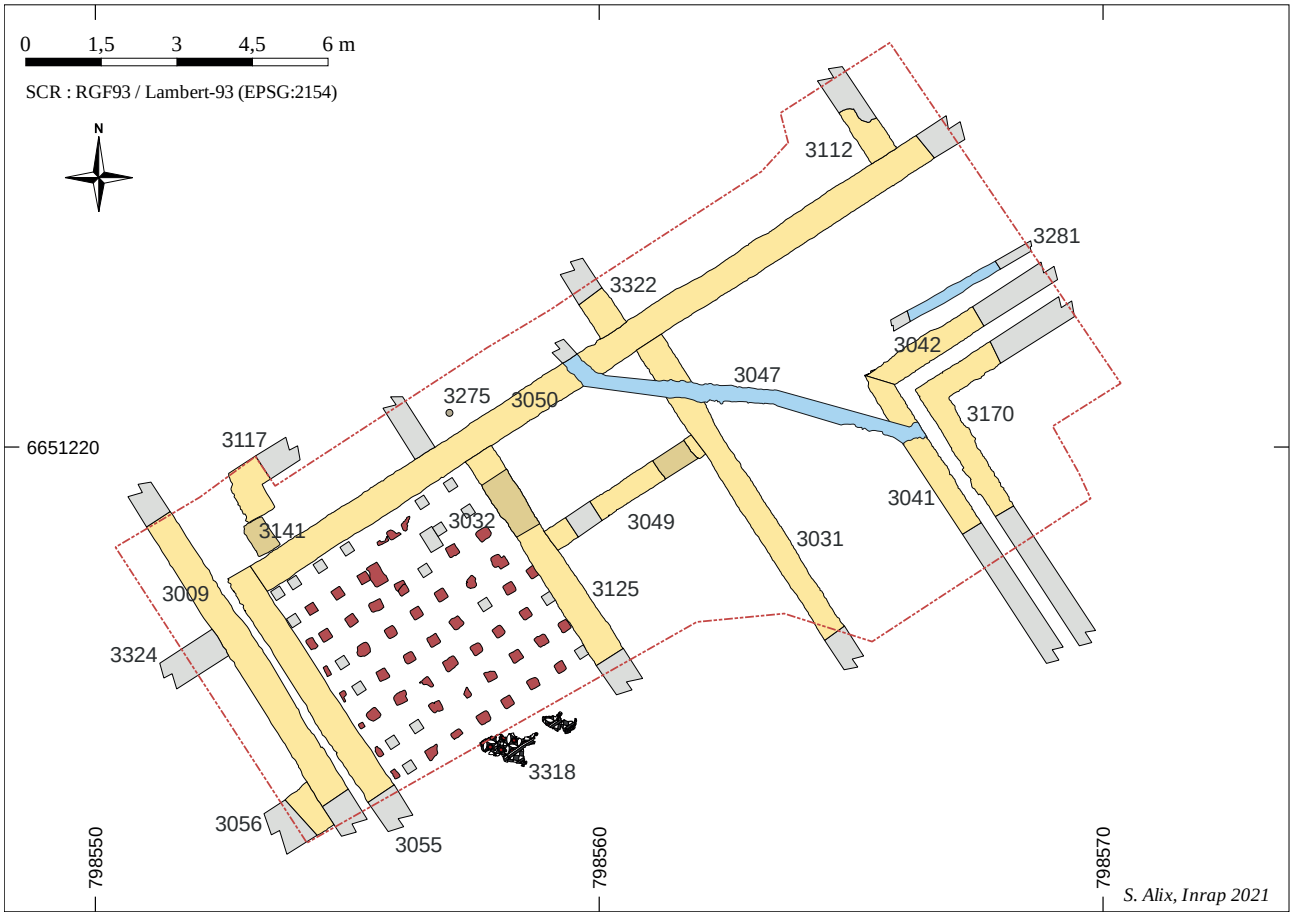


Fig.42 Plan des vestiges de la phase B3 : iie s. apr. J.-C.

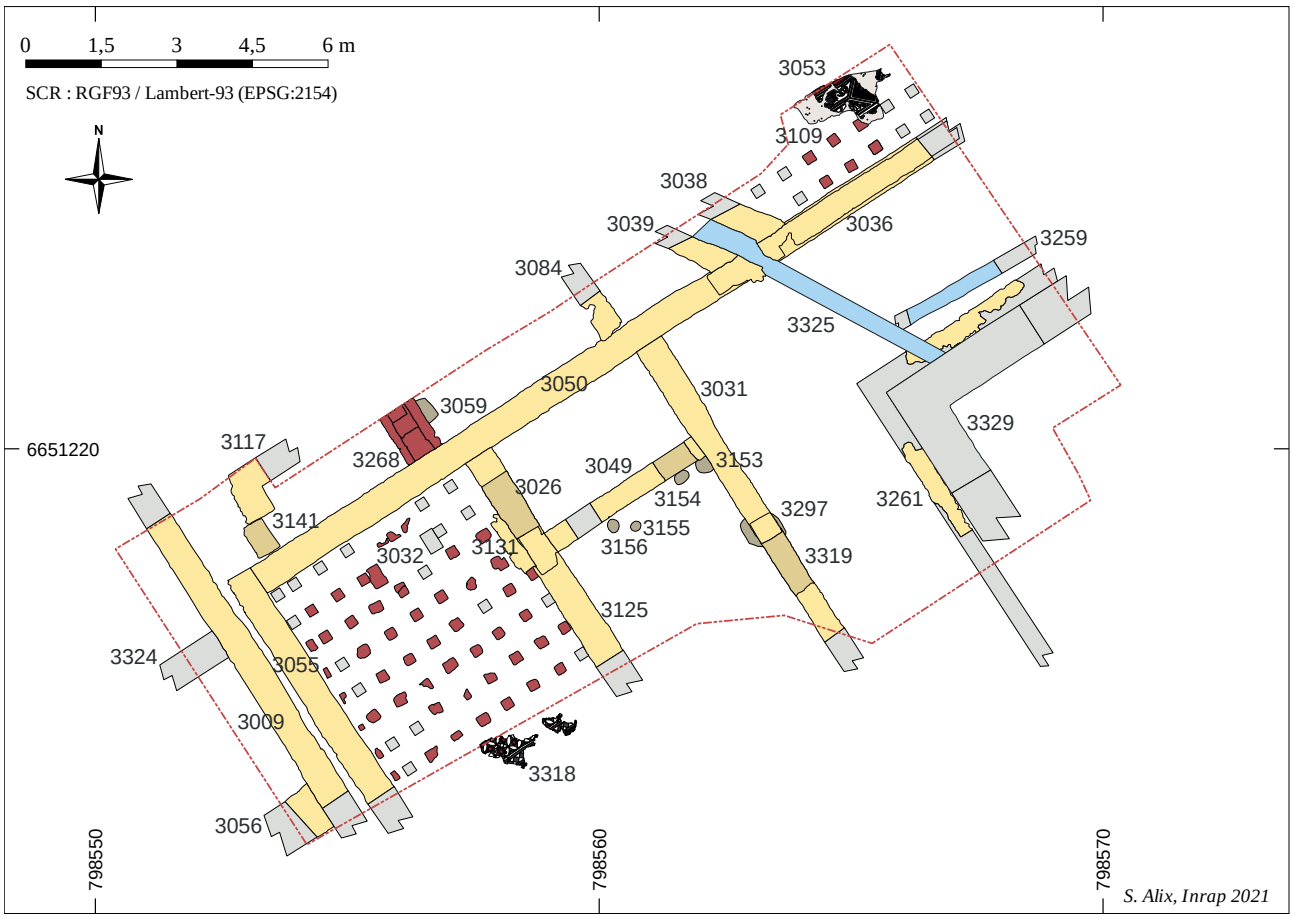


Fig.43 Plan des vestiges de la phase B4 : IIIe s. apr. J.-C.

2.2.1. La construction du bâtiment

2.2.1.1. Les niveaux de construction

Si diverses reprises ont été mises en évidence, on retrouve des principes communs pour la construction des murs et des pièces d'origine. Les niveaux de chantier mis au jour sont pour la plupart très semblables d'un secteur à l'autre.
Les murs d'origine suivent un mode architectural identique. De profondes tranchées sont creusées directement dans le sommet des niveaux d'occupation de la période tibérienne. Le début de la fondation des murs est ensuite érigé au sein du creusement.
On note la présence de niveaux de travail reposant sur le sommet des occupations de la phase précédente. Ils se manifestent essentiellement sous la forme de niveaux sableux brun-rose assez fin (**fig. 44 a** à **c**). On les retrouve sur presque toute la surface du bâti dans les espaces qui vont devenir des pièces. Dans les secteurs 3 et 8, les réfections tardives ont détruit ces couches ou n'ont pas permis de les percevoir. Il s'agit probablement de couches liées à la confection des mortiers et qui ont pour effet d'assainir les surfaces plus argileuses des niveaux d'occupation antérieurs. Il est à noter que l'on retrouve ce même sable dans la partie sud-ouest de l'emprise (sect. 2), dans la partie que l'on suppose appartenir à un bâti différent. Mais les deux ensembles relèveraient d'un même projet architectural.

Secteur 1 et 2 : Us 3076
Secteur 4 : Us 3211
Secteur 5 : Us 3284
Secteur 6 : Us 3164
Secteur 7 : Us 3187
Secteur 9/10/11 : Us 3305, 3309 vues au N-O

Sect.	Us	Interprétation
01	3008	Remblai
02	3012	Remblai
02	3074	Remblai
02	3075	Remblai
02	3076	Sol niveau d'occupation
02	3078	Remblai
03	3252	Remblai
04	3083	Remblai
04	3166	Remblai
04	3176	Remblai
04	3192	Remblai
04	3194	Couche de préparation de sol
04	3195	Sol terre
04	3196	Sol terre
04	3197	couche d'occupation
04	3198	Remblai
04	3211	Sol terre
04	3229	Sol niveau d'occupation
04	3282	Remblai
05	3273	Remblai
06	3126	Remblai
06	3161	Remblai
06	3163	Remblai
06	3164	Sol terre
06	3200	Remblai
06	3201	Sol terre
06	3205	Sol niveau d'occupation
06	3206	Sol terre
06	3207	Remblai
07	3179	Remblai
07	3181	Remblai
07	3185	Remblai
07	3187	Sol terre
07	3188	Remblai
07	3189	Remblai
08	3110	Remblai
08	3111	Sol terre
08	3159	Remblai
08	3167	Remblai
08	3193	Sol niveau d'occupation
08	3209	Remblai
08	3223	Sol niveau d'occupation
09	3098	Remblai
09	3099	Remblai
09	3100	Sol niveau d'occupation
09, 10	3240	Remblai
09	3288	Creusement indét.
09	3302	Fosse
09	3304	Remblai
09	3306	Remblai
09	3307	Sol niveau d'occupation
10	3069	Sol terre
10	3072	Sol construit
10	3246	Sol construit
10	3247	Remblai
10	3293	Sol construit
10	3294	Remblai
10	3295	Sol construit
10	3313	Trou de piquet
11	3277	Sol niveau d'occupation
11	3283	Sol niveau d'occupation



Fig.44 Exemples des niveaux de travail de sable rosé sur le sommet des couches augusto-tibériennes. **a** Secteur 6 : Us 3164, **b** Secteur 7 : Us 3165, **c** Secteur 9-10 : Us 3305/3309

Les « caissons » sont ensuite remblayés par des séries de couches largement issues du substrat argileux gris verdâtre (**fig. 45 a/b** et **fig. 46 a** à **f**).



Fig.45 Sommet des remblais et couches de travail après dépapage des sols de la *domus*
a Secteur 6, **b** Secteur 7



Fig.46 Exemple des remblais d'installation verdâtres au sein des « caissons » formés par les murs des pièces, sous les sols de la *domus* et sur les niveaux augusto-tibériens. **a** Secteur 2, **b** Secteur 4, **c** Secteur 5, **d** Secteur 6, **e** Secteur 8, **f** Secteur 9-10, angle N/O de la galerie

d


3163
3207
3164

e


ATAC 2018
090
3159
3223
3167
3209
3210

f


3240
3309
3310
ATAC 2018

Des bourrelets de mortier le long des murs montrent la progression de la construction entre ces phases de remblaiement. Ces séries de remblais inclus parfois des niveaux de sols – probablement de simples surfaces de piétinement liées au chantier. On trouve également deux trous de poteau (secteur 5 : Us 3275, secteur 6 : 3203, **fig. 47**). Ils sont probablement liés à la construction (échafaudage, système de levage ?). Ces systèmes de remblaiement sont bien visibles dans la plupart des secteurs de fouille. Dans le secteur 3, comme on l'a évoqué, les reprises ultérieures (aménagement d'un *praefurnium*) ont oblitéré ces couches.

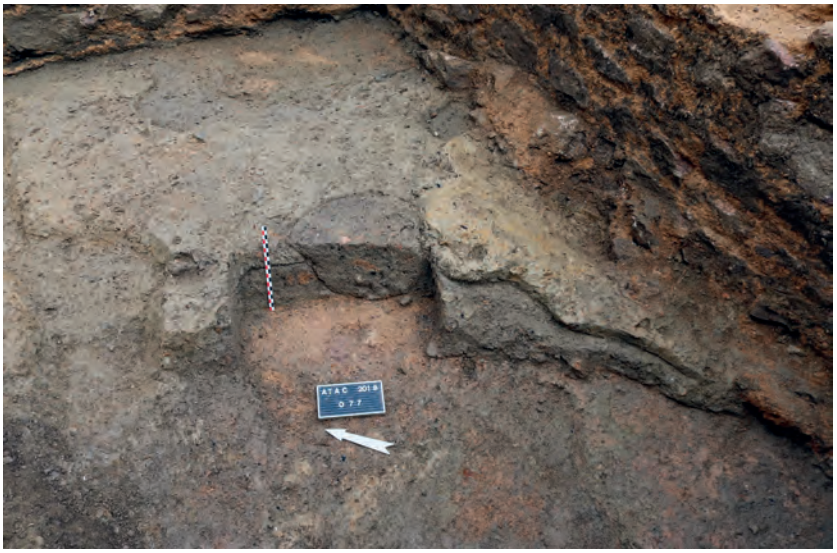


Fig.47 Trou de poteau 3203 installé dans le niveau 3201

2.2.1.2. Architecture générale des murs originaux

Les murs d'origine partagent une même architecture. La fondation est profondément ancrée dans le substrat argileux ou sableux. Elle est construite en tranchée étroite. Le fond de fondation n'a pu être observé pour aucun de ces murs. Des tests a été réalisé, d'abord manuellement (**fig. 48**), puis à la minipelle (**fig. 49**) le long des bords du mur Us 3049.



Fig.48 Sondage le long du bord N/O de la fondation du mur 3049



Fig.49 Sondage le long du bord S/E de la fondation du mur 3049

La pelle disponible et les possibilités d'accès limités en fin de fouille n'ont pas permis de descendre jusqu'au fond de la fondation. Cette dernière descend à au moins 1,50 m sous le niveau du substrat. Si on rajoute la partie construite au-dessus du substrat et des niveaux d'occupation augusto-tibériens, il faut rajouter environ 70/80 cm : soit une fondation de plus de 2,20 m/2,30 m. Dans les bâtiments d'habitation communs, par exemple ceux mis au jour au Faubourg d'Arroux (Alix 2014b), certaines fondations descendent relativement profond. Mais ce n'est pas systématique : les bâtisseurs descendent ponctuellement seulement pour rechercher l'assise du sommet du substrat, quand ils ont conscience de bâtir sur des espaces creux remblayés. Ici, sur la *domus*, l'aspect systématique et massif de ces fondations, profondément ancrées dans le substrat argileux, est remarquable.
La maçonnerie des murs est classique, bien que de bonne qualité (**fig. 50** à **52**). Pour ce qui est visible, les fondations sont entièrement constituées de pierres brutes ou équarries (module 15-25 cm), liées au mortier de chaux, organisée en un double parement, plus ou moins soigné, avec bourrage interne. Au niveau de fondations, les murs semblent calibrés autour de 60 cm de large (2 pieds monétals). Les départs d'élévation conservés sont bâtis de manière identique. Toutefois, ils présentent une largeur de l'ordre de 45 cm (1,5 pied monétal). Seuls les murs externes de la galerie diffèrent dans leur largeur : le mur supposé stylobate et son doublage formant un piédroit de caniveau, ont une largeur de 45 cm environ, même au niveau de la fondation.



Fig.50 Bord S/E de la fondation du mur 3050 (sect 6)

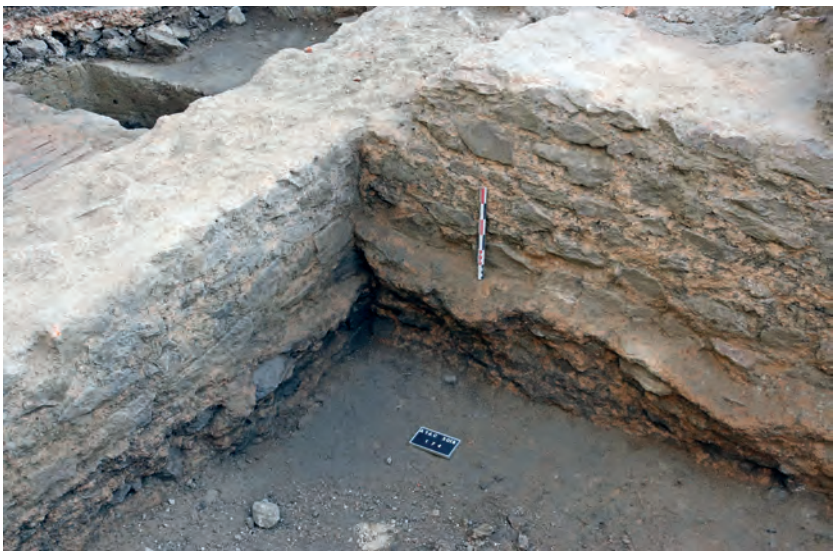


Fig.51 Jonction des murs 3050 et 3125 à l'angle N/E du secteur 4 (vue vers le N/E)



Fig.52 Fondations des murs originels dégagés au niveau de la galerie (sect. 9-10)

L'architecture générale des murs, sans être exceptionnelle, est régulière et de très bonne facture. Le gabarit des murs, tant en termes de profondeur de fondation, que de qualité des maçonneries ou au niveau des largeurs permet d'assoir un bâtiment important comportant des étages. Au-delà des aspects techniques recherchés, il n'est pas exclu que le mode architectural corresponde également à des canons renvoyant à la richesse des commanditaires.

2.2.1.3. Organisation générale du bâtiment à son origine

Les murs érigés à l'origine (planche 18, **fig. 53**) sont tous chainés et découpent l'espace en une série de pièces qui ne changeront pas de morphologie par la suite, malgré d'éventuelles reprises (sol, réfection des murs…). Sauf dans la partie N-O, très partiellement dégagée. Là des reprises plus profondes empêchent de réellement percevoir les aménagements d'origine. Toutefois, au moins un mur reste pérenne sur la durée de l'occupation de la *domus* : le mur 3322 (reprise Us 3084). Un deuxième mur (mur 3112, **fig. 54**) au nord de l'emprise est présent très probablement dès la construction du bâtiment. Il est ensuite arasé jusqu'au sommet de la fondation pour laisser la place à une pièce sur hypocauste parée d'une mosaïque (secteur 8).

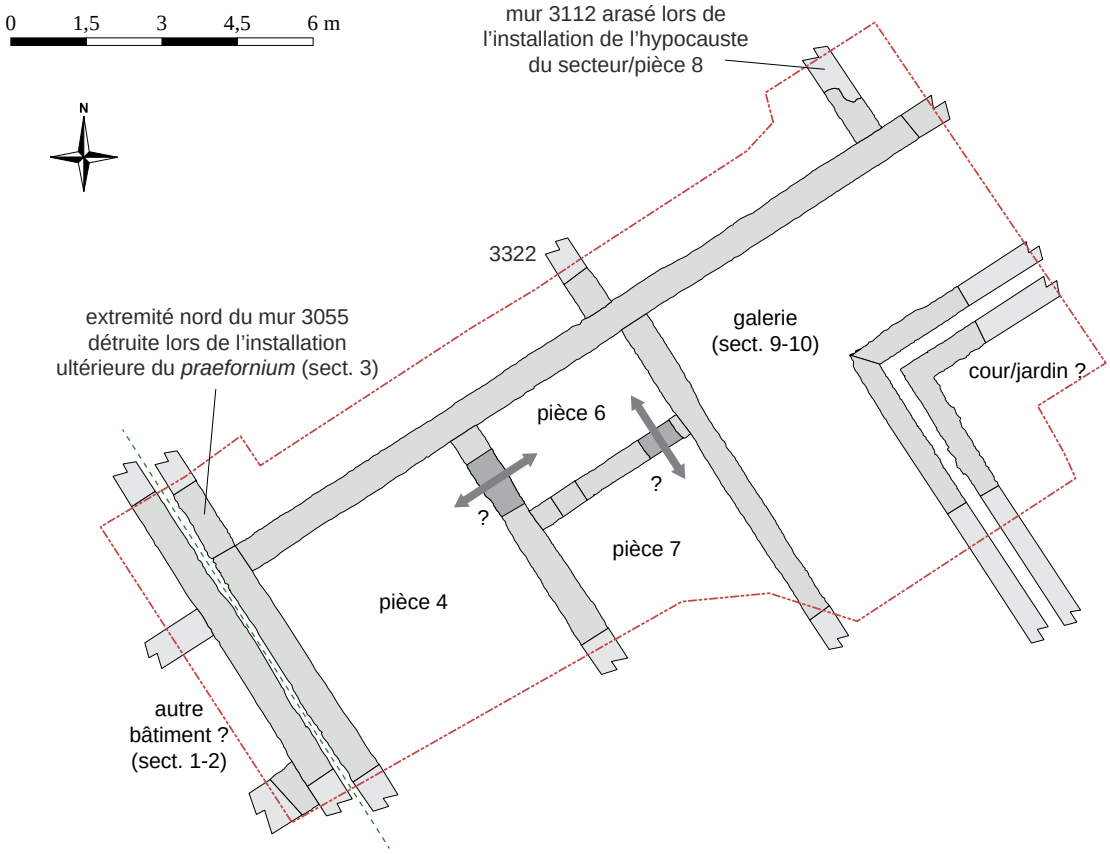


Fig.53 Plan des murs d'origine de la *domus*



Fig.54 Arase du mur 3112 sous les pilettes de l'hypocauste (Us 3109-3053)

Au sud-ouest, le bâtiment est séparé d'un ensemble voisin par un étroit passage, *a priori* impropre à la circulation (20/30 cm, **fig. 55**). Le mur 3009 appartient à l'ensemble bâti qui se développe au sud-ouest, tandis que le mur 3055 forme la limite sud-ouest de la *domus* perçue sur la grande majorité de l'emprise.



Fig.55 Les murs jumeaux Us 3009 et 3055 au S/O de l'emprise

Immédiatement au N-E, on trouve une grande pièce (pièce 4) dont seule la dimension N-E/S-O est assurée : près de 4,70 m. Dans la direction perpendiculaire, la longueur dégagée est d'un peu plus de 5 m. Le tapis de mosaïque mis au jour dans la berme sud-est permet toutefois d'estimer que la pièce ne se prolongeait pas au-delà de 6 m à 6,40 m. Mais cette approximation suppose que la limite de cette mosaïque (en place au IIIe s. apr. J.-C.) soit conservée depuis l'origine, ce qui n'est évidemment pas vérifié. La pièce aurait alors une envergure d'un peu moins de 30 m².
Toujours plus au N-E, deux pièces séparent la première de la galerie à péristyle. La pièce 6, au N-O, assez étroite (2,40 X 1,90 m), correspond plutôt à un couloir entre la galerie et la pièce 4. Elle dessert – au moins au IIe et IIIe s. apr. J.-C. – la pièce 7 (au sud-est). Comme pour la pièce 4, seule la dimension N-E/S-O est connue (2,40 m). Dans la direction perpendiculaire, la pièce mesure au moins 4 m de long. Il est difficile d'en interpréter la fonction, surtout dans les premiers états. Vu sa taille, par comparaison avec les grandes salles comme la pièce 4, il ne s'agit sans doute pas d'une pièce d'apparat, mais plutôt d'une pièce fonctionnelle ou privée (bureau, chambre…).
Au nord-est, se développe une galerie qui donne sans doute sur un jardin central. Seul l'angle de cet ensemble est visible au sein de l'emprise. La largeur entre les murs de façade (mur 3035 et 3031) et le mur supposé stylobate (mur 3041/3042) est d'un peu plus de 2,90 m (10 pieds romains). Il est impossible d'estimer directement l'étendue de ce qui doit être la partie ouverte au centre de la galerie. Elle est dégagée sur moins de 2 X 2 m au sein de l'emprise.
Dans la partie N-O, au-delà du mur 3035/3050, comme on l'a évoqué plus haut les seules indications sur l'organisation originelle sont les deux murs 3322 et 3112. Ils permettent de restituer une partition de l'espace en au moins trois grandes pièces. L'espace ainsi défini au S-O parait très grand : environ 8,5 m. Mais le *praefurnium* (secteur 3) probablement installé dans un second temps dans cet espace a pu détruire des cloisonnements d'origine. Compte tenu des différents stades de conservation, selon les pièces, des états de construction, il est difficile de faire une description état par état à l'échelle de l'ensemble du bâtiment. Dans certains cas les aménagements ultérieurs ont fait disparaitre la plupart des installations d'origine en dehors

des murs. Dans d'autres, il est impossible de savoir avec précision à quand remonte, au sein de l'occupation du bâtiment, la mise en place des aménagements abandonnés au IIIe s. apr. J.-C. Nous procéderons donc à une description complète espace par espace, laissant pour la synthèse une mise en perspective des grandes phases d'aménagement.

2.2.2. La pièce 3 : un *praefurnium* alimentant plusieurs hypocaustes

- Diagramme stratigraphique : **fig. 349 planche 8**, secteur 3 (page 500)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)
- Coupe stratigraphique : **fig. 343 planche 2** (page 494)

Situé dans l'angle ouest du décapage, le secteur 3 est essentiellement occupé par un *praefurnium* (pièce 3) et des aménagements d'accès associés (**fig. 56**). Ils jouxtent à la fois la limite sud-ouest de la demeure (avec les secteurs 1 et 2) et les pièces 4 et 5 dont le *praefurnium* alimente les hypocaustes. Comme pour toutes les pièces sur la bordure N-E de l'emprise, notre vision est tronquée par la limite de décapage qui n'a permis de dégager qu'une partie seulement de ces espaces.



Fig.56 Vue générale du *praefurnium* en début de fouille

L'installation de ce *praefurnium* se fait très vraisemblablement dans un second temps, par rapport aux installations primaires de la *domus*. Ou, du moins, les réaménagements tardifs et les couches d'utilisations les plus anciennes n'ont laissé aucune trace d'un éventuel premier état du Ier s. apr. J.-C. Les deux pièces alimentées par le foyer de la pièce 3 (pièce 4 et 5) ont subi de réaménagements tardifs. Si la datation de mise en place de l'hypocauste originel de la pièce 4 reste sujette à caution, celui visible dans la pièce 5 a été construit au IIIe s. apr. J.-C. Il prend appui sur le mur 3060 qui limite au N-E le *praefurnium* et qui est une construction du dernier état de la domus (IIIe s. apr. J.-C. ?).

2.2.2.1. Le premier état du *praefurnium*

L'extrémité ouest du secteur 3 est le seul endroit où on retrouve un témoignage du schéma récurrent de construction de la *domus* (**fig. 57**). Entre le mur 3055 et le mur S-O du *praefurnium* le mur 3116, on peut observer un remblai verdâtre (Us 3252). Il correspond au comblement, par du sédiment issu du substrat, du « caisson » formé par les murs de la pièce, comme dans la plupart des espaces dégagés. Ce qui est notable, c'est que les murs 3116 et son retour nord-est, le mur 3117, sont implantés dans l'Us 3252.



Fig.57 Extérieur S/O du *praefurnium* du secteur 3 de la fouille

Par ailleurs, la partie N-O du mur 3055, comprise dans le secteur 3, est recouverte par un remblai d'installation de sol (Us 3104) constitué pour partie d'éléments de démolition légers (mortier avec quelques fragments de tuiles). Cette configuration atteste d'une modification assez radicale du bâti de cette zone lors de l'aménagement du *praefurnium* – du moins dans son état visible le plus ancien. Lors de l'implantation des murs 3116/3117, la partie N-O du mur 3055 au-delà de la pièce 4 est visiblement arasée. La séparation avec ce qui est, *a priori*, un autre ensemble bâti n'est plus alors que le fait du mur 3009. Ce qui permet de ménager un passage d'une largeur praticable (1,25 m env.) le long du mur 3009. Il permet d'atteindre l'accès au *praefurnium* situé à l'angle des murs 3116 et 3050/3085/3118 (cf. *infra*). Compte tenu du programme architectural soigné, dès l'origine, il serait étonnant qu'il s'agisse d'un repentir immédiat, succédant à la construction, dans la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. Par contre il n'est pas exclu que l'espace occupé par la pièce 3 ait accueilli un premier *praefurnium* qui n'était pas limité par les murs 3116/3117. Il aurait pu chauffer un premier état d'hypocauste de la pièce 4, par exemple.
Le mur 3116/3117 s'implante donc sur la bordure sud-ouest et nord-ouest d'un espace excavé au sein du secteur 3, le long du mur 3050/3085. Ce dernier constituera la limite sud-est de la pièce. Au nord-est, en revanche, la limite initiale du *praefurnium* est plus difficile à appréhender. Le mur 3060, qui cloisonne l'espace dans cette direction appartient à un second état de la pièce 3. Toutefois, la fouille de la pièce 5, au nord-est, montre la présence d'un remblai d'installation en sédiment verdâtre (Us 3273). Il relève du système de remblaiement initial des pièces évoqué plus haut. Dès lors, la limite du creusement d'installation du *praefurnium*, lié aux murs 3116 et 3117, devait se situer au même niveau. Nous avons restitué à cet emplacement un mur : Us 3328. Mais le mur correspondant aura été démantelé au profit du mur 3060 (*infra*), qui recoupe les niveaux d'utilisations les plus anciens. Le creusement d'installation occupe donc un espace d'environ 3,9 X 1,8 m (profondeur environ 70 cm).
Les murs 3116 et 3117 (**fig.58**) sont constitués de pierres brutes ou équarries, et de fragments de tuiles de petits modules (15/20 cm) liés au mortier de chaux. Ils présentent un parement peu soigné du côté interne du *praefurnium*, tandis que le côté externe, appuyé contre le bord du creusement est un simple blocage. Comme on l'a évoqué, l'accès au *praefurnium* au travers du mur 3116 a été mis au jour. Le bloc (Us 3141) qui occupe cet espace et sert d'emmarchement vient dans un second temps. Ce bloc de grès quadrangulaire taillé (65 X 47 cm), en remploi, prend appui sur les premiers sols et niveaux d'occupation du *praefurnium* (Us3138, 3137 et 3136). Mais son altitude le rend difficilement compatible avec le second état du *praefurnium*.

Un sol initial (us 3138 et 3137, **fig. 59**) est visible tout au fond du creusement, mais prenant appui sur le mur 3116. Il est sommairement construit d'un remblai contenant des pierres et d'une sorte de chape de sable et mortier de chaux maigre. Il est assez dégradé. Il est surmonté de toute une séquence de couches d'occupation très charbonneuses qui alternent avec des reprises de sol (assainissements ou nivellements) en sédiment sableux : Us 3136, 3160, 3158, 3157, 3152, 3150, 3149 et 3148. Le mobilier céramique collecté dans ces couches permet de dater l'utilisation entre la fin du Ier s. apr. J.-C. et la fin du IIe s. apr. J.-C.



Fig.58 Murs 3116/3117 et seuil 3141 (vue vers le N/O)



Fig.59 Coupe dans les niveaux d'utilisation du *paefurnium* : à droite le mur de la phase B4 (3060), en fond de coupe le sol 3138 (jaune) sur le niveau d'occupation augusto-tibérien

2.2.2.2. Le deuxième état du *praefurnium*

À la fin du IIe s. apr. J.-C. ou au début du IIIe s. apr. J.-C., le *praefurnium* est réaménagé. Les murs 3116 et 3117 restent en place et le mur 3050/3085 continue de fermer la pièce au sud-est. Par contre, comme on l'a vu, le mur 3060 est construit, probablement en remplacement de l'ancienne limite N-E de la pièce. Il est construit conjointement à la réfection de la pièce 5 au N-E, dont le sol inférieur d'hypocauste vient prendre appui sur le mur 3060.
Ce dernier présente une architecture particulière, qui est en partie due à sa fonction, **fig. 60** à **63**). Il accueille en effet, l'embouchure du foyer destiné à alimenter l'hypocauste de la pièce 5. On trouve à sa base un blocage de fondation constituée de grosses pierres (blocs taillés en remploi notamment) et de fragments de tuiles, installés dans une tranchée qui recoupe tous les niveaux. Le sommet du blocage est bâti avec de plus petits modules (tuiles et pierres) destinés à former un lit de pose sur lequel vient s'assoir le cœur

du mur. Ce dernier est constitué d'une série de dalles de terres cuites (type *suspensura*) liées au mortier de chaux, posées de chant alignées perpendiculairement au mur. De part et d'autre du mur, un chemisage, d'une épaisseur d'environ 16 à 20 cm, complète la structure de la base du mur. Il est réalisé avec des pierres et des fragments de tuiles (modules 15/20 cm) liés à la chaux. Ce chemisage ne dépasse pas le niveau supérieur des dalles en terre cuite de chant. Il est même surmonté d'une série de fragments de dalles ou de tuiles plates qui en régule le sommet. Une partie du reste de l'élévation est visible. Elle correspond aux piédroits de l'embouchure du *praefurnium* au niveau de l'hypocauste de la pièce 5. Elle est constituée de dalles en terre cuite et de fragments de tuiles maçonnés au mortier de chaux. La largeur du mur est ici plus restreinte et correspond à celle de la fondation en dalle de chant décrite plus haut (env. 43 cm). Un passage est aménagé pour le canal de chauffe d'environ 50 cm de large. Il n'est pas tout à fait situé au centre du mur, si on projette la limite N-O formée par le mur 3117.



Fig.60 Mur 3060 : piedroits du canal de chauffe du *praefurnium*



Fig.61 Mur 3060 : détail du canal de chauffe du *praefurnium*

Plusieurs couches d'utilisation relevant de ce second état ont été mises au jour au sein de la pièce : Us 3135, 3134, 3133, 3115, 3114 (cf. supra 59). Là encore on peut voir des reprises de sol visant à niveler ou assainir les couches d'utilisation charbonneuses et cendreuses. Par ailleurs, les continuités de ces couches d'utilisation débordent sur le canal de chauffe (Us 3255 à 3257, **fig. 64**).



Fig.62 Mur 3060 : sommet des dalles de chant



Fig.63 Mur 3060 : structure interne du mur en fin de fouille

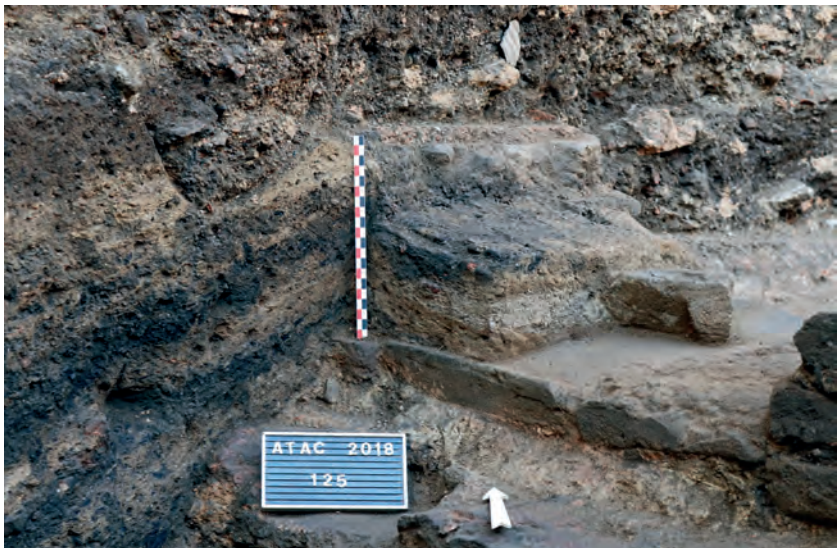


Fig.64 Comblements d'utilisation du canal de chauffe

Le mobilier céramique présent dans ces couches renvoie une datation du IIIe s. apr. J.-C. Le canal de chauffe est bouché lors de la reprise tardive des pièces au N-E de la *domus* (probablement au milieu du IVe s. apr. J.-C., cf. *infra* phase C).

2.2.3. La pièce 4 : une grande pièce d'apparat à hypocauste et décor de mosaïque

- Diagramme stratigraphique : **fig. 350 planche 9**, secteur 4 (page 501)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)
- Coupe stratigraphique : **fig. 345 planche 4** (page 496)

Un hypocauste occupe la totalité de la pièce 4 (un peu plus de 6 m par 4,70 m, **fig. 65 a** à **c**). Il n'en reste essentiellement que le sol maçonné du fond (Us 3021) et le bas des pilettes (Us 3032). Toutefois, dans la berme sud-est, comme on l'évoqué plus haut, une partie de la mosaïque (Us 3318), qui forme le sol de circulation, est conservée. La coupe stratigraphique permet ainsi de restituer la séquence complète du sol sur hypocauste.

Le sol de fond (Us 3021) est constitué d'un radier peu épais (4 cm) de petites pierres liées au mortier de chaux. Il est surmonté d'une chape de mortier de tuileau, d'une épaisseur équivalente, lissée en surface. Il est installé directement sur les remblais Us 3083/3166 qui comblent le « caisson » formé par les fondations des murs ceinturant la pièce. Du fait des épierrements des murs S-O et N-O, les contacts avec les maçonneries sont perdus sur ces deux côtés. En revanche, au N-E, le sol prend appui sur le mur Us 3026. Par ailleurs, il est impossible d'établir si les remblais ont été décaissés pour assoir le sol dans un second temps (cf. *infra*, problèmes de datation).



Fig.65 Vue générale de l'hypocauste fouillé. **a** Vue vers le S/O, **b** Vue vers le S/E, **c** Vue vers le N/E

c



Le sol accueille une série de pilettes. Elles sont constituées de dalles de terre cuite empilées liées à l'argile, d'environ 20 à 21 cm de côté. Les mieux conservées comptent 7 dalles empilées. Même avec la portion de sol supérieur conservée dans la berme S-O, il est difficile d'apprécier la hauteur exacte du système de pilettes. Le tapis de mosaïque conservé est en effet déformé par les effondrements. Néanmoins, la surface de la mosaïque semble s'élever à environ 65 cm du sol de fond. Si on ajoute la chape de la mosaïque et les *supsensurae*, la hauteur des pilettes semble avoisiner les 50 cm. Certaines pilettes sont constituées d'un montage plus « complexe » (assemblages de plusieurs dalles) comme si des réfections avaient eu lieu, ou qu'il avait fallu renforcer certains points avant la dernière rangée au N-E. Elles sont réparties assez régulièrement tous les 60 cm (centre à centre), soit deux pieds environ. Sur la bordure S-O de la pièce, les deux dernières rangées de pilettes sont toutefois plus rapprochées (un demi-module, autour d'un pied romain).

Aucune partie du système de *suspensurae* en place n'a été observée (même au niveau de la bande de mosaïque 3318). Les éléments observés dans les démolitions ont une dimension d'environ 30 X 45 cm (1,5 X 1 pied ?) pour une épaisseur d'environ 4 cm.

Au N-O de la pièce dans la partie centrale, on peut observer une structuration différente du système de pilettes (**fig. 66**). Elle trahit la présence d'un canal de chauffe menant au *praefurnium* présent dans la pièce 3, juste au N-O. Elle se manifeste par la présence des restes d'un « muret » constitué d'un assemblage de dalles semblables à celles des pilettes. On le suit sur une quarantaine de centimètres, mais il devait venir jusqu'au mur N-O. Son pendant N-E n'est pas conservé, mais il borde un vide d'un peu plus de 1 m dans le système de pilettes. Par ailleurs, le long du mur N-O, on peut voir les restes très dégradés d'un dallage de terre cuite. Il est marqué par de hautes températures, comme c'est le cas également à ce même endroit du sol de béton de tuileau (Us 3021).



Fig.66 Détail des restes du canal de chauffe au N/O de l'hypocauste

Le sol mosaïqué (Us 3318, **fig. 67**) qui forme le niveau de circulation de l'hypocauste est constitué d'une chape de mortier de tuileau d'au moins 8 cm d'épaisseur. Il est recouvert par un lit de pose en fin mortier de chaux, sur lequel les tesselles viennent s'ancrer. La mosaïque proprement dite n'a été dégagée que sur une très faible portion (environ 1,8 X 0,8 m) au sein de la berme sud-est, en toute fin d'opération. Pour des questions de limite d'emprise et de sécurité, il n'a pas été possible d'en dégager plus. Nous renvoyons ici à l'étude précise menée par Bertrand Houix (*infra* § 3.6). La partie mise au jour, d'après les motifs qui apparaissent, notamment sur sa limite S-E, laisse penser qu'il s'agit du tapis latéral et que le bord de la pièce est très proche. Cette mosaïque est d'une facture très soignée, avec des tesselles polychromes (rouge, blanc, noir) fines (centimétrique voire moins). Le motif du bord S-O – semis de tesselles blanches sur fond noir – est peu fréquent, les cercles sécants plus au N-O sont beaucoup plus courants.

Fig.67 La mosaïque 3318 dégagée à son maximum dans la berme S/E



Ce type de décors périphérique est attesté dès le début du Ier s. apr. J.-C. dans le sud de la Gaule. Il semble se diffuser dans la moitié nord au IIe s. apr. J.-C.
Les fragments de la suite de cette mosaïque sous forme de morceaux ou même de simples tesselles sont presque absents de la démolition qui recouvre la pièce ; idem pour les *suspensurae* – toutefois un peu plus représentées. D'importantes récupérations ont donc eu lieu à la fin d'occupation de la pièce (*infra* § 2.3), les éléments de démolition visibles n'étant pas représentatifs de la masse de matériaux employée dans l'hypocauste et la mosaïque.

La datation de la mise en place des aménagements de cette pièce reste incertaine. Les murs qui la définissent sont bâtis dès le début du bâtiment à la fin de la période tibérienne/milieu du Ier s. apr. J.-C. Toutefois, il n'est pas certain qu'un hypocauste – sans parler de la mosaïque – ait été présent dès le départ. Quelques signes semblent indiquer des reprises. Ce qui est assez cohérent avec la durée de vie du bâtiment dans sa forme originelle (milieu Ier s. apr. J.-C./fin du IIIe s. apr. J.-C.). Mais ce qui l'est également avec les réfections mises en évidence dans les autres espaces, en particulier sur les sols (cf. *infra* pièces 6 et 7 par exemple). On ne dispose pas d'élément de datation mobilier pouvant nous aiguiller et la nature de l'intérieur de la pièce (sol mosaïqué/hypocauste) laisse peu de possibilités de piégeage de mobilier en dehors des démolitions.
Au N-E de la pièce, le muret (blocage de pierres et tuiles liées au mortier de chaux) Us 3131 a été rajouté sur le sol et contre la base de pilier/chambranle engagée dans le mur 3026 (**fig. 68**). Faut-il y voir un renfort aux abords du seuil qui permet accéder au couloir que forme au N-E la pièce 6 ? Le dé de fondation recoupe le premier sol de la pièce 6 (Us 3107), qui correspond à l'occupation du IIe s. apr. J.-C. Sa position laisse donc penser qu'il a été mis en place dans un second temps, probablement au cours d'une réfection du sol de l'hypocauste. Les couches d'utilisation les plus anciennes du *praefurnium* de la pièce 3 (cf. *infra*) sont datées du IIe s. apr. J.-C. et seraient compatibles avec un premier hypocauste. Le mobilier céramique piégé dans la démolition (Us 3025) plaide pour un abandon à la fin du IIIe s. apr. J.-C. Une monnaie du milieu du IVe s. apr. J.-C. a été découverte, mais elle vient de la surface de la couche. Elle est plutôt en lien avec la réoccupation du site à cette période (infra § 2.3).



Fig.68 Structure bâtie Us 3131 contre 3125/3026

2.2.4. La pièce 5 : une pièce tardive sur hypocauste

- Diagramme stratigraphique : **fig. 351 planche 10**, secteur 5 (page 502)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)
- Coupe stratigraphique : **fig. 343 planche 2** (page 494)

La pièce 5 n'a également pu être vue que très partiellement du fait de sa position en bordure d'emprise (**fig. 69 a** et **b**). Par ailleurs, elle est coupée en deux par deux murs modernes : Us 3047 et Us 3019. Ce dernier a détruit en profondeur les couches sur son tracé, compliquant, la lecture des niveaux antiques. Si la partie N-O nous échappe, la part visible s'étend sur 4 m par au moins 1 m. Elle est limitée au S-O par le mur 3060, au S-E par le long mur 3050/3085 et au N-E par le mur 3322.



Fig.69 Secteur 5 : sol de fond d'hypocauste dégagé. **a** Partie S/O (sol 3058), **b** Partie N/E (sol 3081)

L'essentiel des vestiges de cette zone est tardif. Il ne reste presque rien des aménagements de la *domus* précédent les dernières modifications réalisées a priori au IIIe s. apr. J.-C. Le sol maçonné conservé (*infra* Us 3058/3081) repose directement sur les remblais d'installations initiaux (Us 3273), que l'on retrouve au sein de toutes les pièces (**fig. 70**). Les seuls éléments intermédiaires sont un petit trou de poteau (Us 3275, **fig. 71**) et un second remblai (Us 3272) d'une nature très proche du premier, qui scelle le poteau. On a probablement affaire ici à des témoins d'une des réfections de la demeure, voire des travaux initiaux. Aucun élément de datation ne vient étayer une chronologie absolue.



Fig.70 Coupe dans le sol Us 3058



Fig.71 Trou de poteau 3275 au sein des remblais d'installation de la *domus* (sect. 5)

En ce qui concerne les murs, comme on l'a vu plus haut, le mur 3060 (cf. *supra* pièce 3) est une construction associée au dernier état de la *domus* (IIIe s. apr. J.-C.). Il s'agit d'une reprise de la cloison – et du canal de chauffe qui est intégré – qui sépare le *praefurnium* de la pièce 3 et la pièce 5. Les autres murs font partie des constructions d'origine. Le mur 3322 est rebâti (Us 3084). Une petite série de tessons pris dans la maçonnerie permettent de dater cette réfection au moins du IIIe s. apr. J.-C. Toutefois, on pourrait envisager qu'il s'agisse d'une reconstruction liée à la phase de réoccupation de l'Antiquité tardive (phase C, IVe s. apr. J.-C.).
Le principal vestige de cette pièce reste le sol maçonné Us 3058/3081. Il est assis sur un radié de petites pierres et fragments de tuiles (module 10/20 cm) disposés de chant (Us 3233 et 3245). Il est constitué lui-même d'une chape de mortier de tuileau lissé d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur. Il s'agit du sol de fond d'un hypocauste (jonction avec le *praefurnium* de la pièce 3).

Toutefois, toute trace du sol supérieur ou des pilettes a disparu. La surface elle-même semble usée et on ne lit pas de trace des emplacements de pilettes, comme cela est courant dans les cas de simple récupération. Si on ajoute à ça la présence d'un niveau d'occupation organique (Us 3080), on peut en déduire que ce sol de fond a servi directement de sol de circulation lors des réoccupations du IVe s. apr. J.-C. (cf. § 2.3). Mais la mise en place de ce sol maçonné (Us 3081/3058) et de l'hypocauste associé est assez tardive au sein de la demeure. Il prend appui sur le mur Us 3060 qui fait partie de l'état tardif du *praefurnium* de la pièce 3 (construction au début du IIIe s. apr. J.- C.). Par ailleurs, il vient contre le bouchage (Us 3236) de la conduite 3047 dans le mur S-E. Vu son altitude de fond, cette dernière est de toute façon incompatible avec le sol et *a fortiori* avec l'hypocauste (**fig. 72**). Le canal de chauffe de ce dernier (au niveau du mur 3060) a été l'objet de réfections légères : fosse Us 3059, due à la dégradation du sol recouverte par les dalles Us 3267 sur placage d'argile Us 3230 (**fig. 73**).
La pièce 5 constitue donc une salle sur hypocauste, visiblement de plus faible envergure que les deux grandes salles 4 et 8. Malheureusement, on ignore tout de son élévation, de son décor et de sa fonction précise.

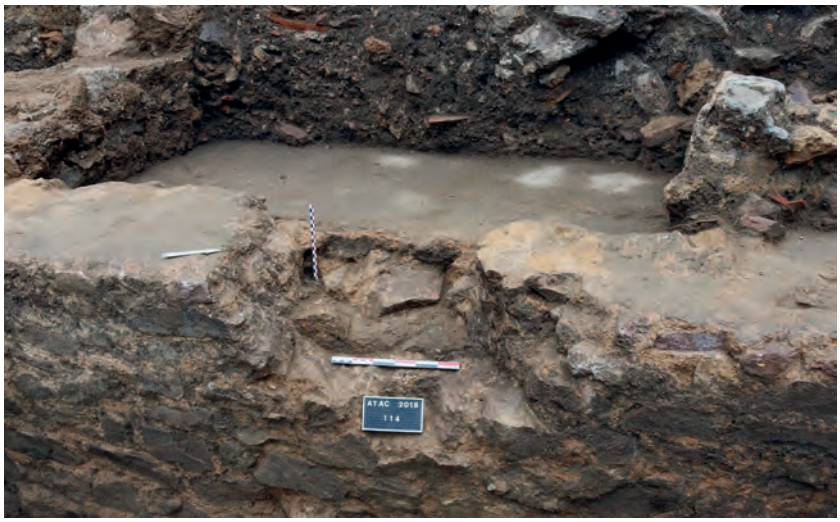


Fig.72 Passage de la canalisation 3047 dans le mur 3050 (après enlèvement du bouchage), laissant apparaître le bord du sol de fond d'hypocauste (3081)



Fig.73 Fosse 3059, fouillée

2.2.5. La pièce 6 : un couloir d'accès depuis la galerie

- Diagramme stratigraphique : **fig. 352 planche 11**, secteur 6 (page 503)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)

La petite pièce étroite (2,40 X 1,90 m) définie par les murs Us 3031, 3050/3085, 3049 et 3125 correspond sans doute dès l'origine du bâtiment à un passage. Il permet de joindre la partie centrale du bâtiment (galerie) à la pièce 4 au sud-ouest et éventuellement à la pièce 7, située entre les deux. On observe deux états conservés. Ils sont matérialisés par une succession de deux sols et une première conduite démontée, venant du « jardin » au centre du péristyle.

2.2.5.1. Le premier état de sol et la conduite démontée

Comme pour les autres pièces, le sol le plus ancien vient se poser directement sur le système de remblai qui comble le caisson formé par les murs en élévation par rapport aux niveaux augusto-tibériens (Us 3126/3161 et antérieurs). Ce premier sol maçonné (Us 3107, **fig. 74**) n'est pas conservé sur l'intégralité de la pièce. Il a été en partie détruit, à la fois lors du démontage de la conduite Us 3047 (cf. *infra*), et lors du creusement de fosses tardives (Us 3082, 3128 et 3139). Son radier de pierres est constitué d'un blocage de petites pierres (calibre env. 10/15 cm) lié au mortier de chaux. La surface de circulation est faite d'une chape lissée de mortier de chaux et de graviers sans décors (épaisseur : env. 15 cm). Le sol s'est légèrement affaissé au centre dans la partie centrale de la pièce, le bord S-O restant accroché au mur Us 3049.



Fig.74 Pièce 6 dégagée au niveau du sol 3107

On l'a vu avec la pièce 4 sur hypocauste, le sol Us 3107 est coupé par l'installation d'une base de chambranle de porte permettant la communication entre ces deux pièces. Les murs séparant les pièces 6 et 4 sont donc des reprises plus récentes que l'état correspondant au sol Us 3107. On peut toutefois supposer une ouverture entre les deux espaces, la pièce 6 étant très probablement dévolue à un simple rôle de communication (couloir, vestibule), au vu de ses dimensions. Vers le sud-ouest, malgré les lacunes du sol, la situation est plus claire du fait des différents états conservés dans la pièce 6. En effet, le sol du premier état de la pièce 7 (Us 3024, cf. *infra* pièce 7) vient déborder sur le mur mitoyen Us 3049, matérialisant l'emprise du seuil entre les deux pièces. Ce sol correspond à SL 3107 dont il forme la continuité. Au N-E (galerie 10) et au N-O, l'état de conservation des murs ne permet ne pas juger de la, présence d'éventuelles portes. Toutefois, une communication avec la galerie parait très probable.
Une tranchée traversant l'espace de la pièce en biais (E-O) a été mise au jour. Elle correspond à la continuité d'une conduite allant depuis l'intérieur de la galerie vers la pièce 5, au N-O (**fig. 75** et **76**). Sa relation avec le sol Us 3107 est difficile à estimer du fait des lacunes de ce dernier (fosses tardives Us 3082 et moderne Us 3139). Toutefois, le plus probable est qu'elle ait été démontée avant l'installation du second état de sol. Dans le mur N-E (MR 3031), comme dans celui au N-O (MR 3085/3050), on peut observer le passage de la conduite. Le sol Us 3022, qui succède au premier état, vient s'appuyer sur le bouchage (Us 3236) de ce passage dans le mur N-O. De la conduite elle-même, il ne reste qu'une simple tranchée d'épierrement (largeur 70 cm, prof. 30 cm). Le mobilier céramique – peu abondant – qu'elle a livré renvoie au début du IIe s. apr. J.-C. Avec les indices de datation connexes apportés par le caniveau Us 3047, au sein de la galerie (secteur 10), on peut émettre l'hypothèse d'une construction du sol Us 3107 à la fin du Ier s. apr. J.-C. ou au début du IIe s. apr. J.-C. Il est utilisé jusqu'à la fin du IIe s. apr. J.-C. ou plus probablement au début du IIIe s. apr. J.-C.



Fig.75 Sondage en cours dans la tranchée du CN 3047 au niveau de la pièce 6



Fig.76 Mur 3031 en fin de fouille : entaille du passage du CN 3047 entre les secteurs 10 et 6

2.2.5.2. Le second état de sol

Un second sol maçonné (Us 3022) vient recouvrir le premier (**fig. 77, 78**). Il s'agit d'une construction similaire : radier en blocage de petites pierres surmonté d'une chape lissée sans décor, composée de graviers et mortier de chaux (épaisseur totale : 30 cm). Il a, lui, fonctionné avec le réaménagement de l'ouverture au S-O vers la pièce 4 (à hypocauste et mosaïque). Pour les mêmes raisons que précédemment, il ne reste pas de trace d'éventuelles ouvertures vers la pièce 5 et la galerie 10 (même si là encore un passage vers la galerie est très probable). Vers la pièce 7, la lacune nette dans le mur, au niveau du seuil du premier état, laisse penser qu'un passage ait été présent. Il aurait été matérialisé plus probablement, cette fois, sous la forme d'une pierre de seuil qui aurait été récupérée. Le peu de mobilier présent à la base du radier du sol est malheureusement peu datant, mais reste compatible avec l'hypothèse d'une réfection du sol (construction de 3022) à la fin du IIe s. apr. J.-C. ou à la fin du IIIe s. apr. J.-C.



Fig.77 Etat IIIe s. (B4) de la pièce 6 (sol 3022 à droite)



Fig.78 Orthophotographie de l'état IIIe s. apr. J.- C. (B3) des pièces 6 (au nord), et 7 (au sud)

2.2.6. La pièce 7

- Diagramme stratigraphique : **fig. 353 planche 12**, secteur 7 (page 504)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)

La pièce 7 est limitée par les murs 3049 (N-O), 3031 (N-E) et 3125 (S-O). Sa cloison S-E est hors emprise. Elle présente beaucoup de similarité avec la pièce 6, tant dans sa position (entre la galerie et la grande pièce 4 à hypocauste et mosaïque) que dans ses états, qui semblent fonctionner de concert avec elle. Il s'agit toutefois – vu ses dimensions (au moins 4 m X 2,45 m) – d'une véritable espace de vie et non d'un simple vestibule.

2.2.6.1. Le premier état de sol de la pièce 7

À l'instar de la pièce 6, le premier état connu est matérialisé par un sol maçonné (Us 3024, **fig. 79**). Le sol 3024 est constitué d'un radier en blocage de petites pierres (calibre 10/20 cm) liées au mortier de chaux, surmonté d'une chape lissée sans décor, composé de graviers et mortier de chaux (épaisseur totale : 30 cm).



Fig.79 Etat IIe s. (B3) de la pièce 6 (sol 3024 dégagé)

Là encore, il repose directement sur les remblais post-tibériens (Us 3179) qui remplissent le caisson formé par les murs. La datation d'installation du sol par la stratigraphie reste donc sujette à caution : tout premier état ou déjà un réaménagement ayant détruit les premières installations ? La seconde solution paraît plus probable : le sol semble pouvoir être associé au premier état de la pièce 6, daté très probablement de la fin du IIe s. apr. J.-C. Plus directement, une monnaie d'Hadrien (M0056) découverte dans le radier du sol 3024, nous donne un *terminus post quem* dans le second quart du IIe s. apr. J.-C.

Comme évoqué avec la pièce 6, ce sol passe en partie au-dessus du mur 3049, marquant l'emplacement d'un passage de fait dépourvu de pierre de seuil au profit de la simple continuité du sol, qui devait se joindre au sol Us 3107 de la pièce 7. C'est le seul point de passage attesté au sein de la pièce. Au S-O, dans la partie dégagée du mur 3125, le début d'élévation conservé exclu toute communication avec la pièce 4. Au N-E, du côté de la galerie 10, la vision est brouillée par des reprises successives : à l'état suivant, la mise en place d'un dé de fondation (chambranle) recoupe clairement ce sol (cf. *infra*, deuxième état). L'ouverture, qu'il semble limiter au N-O, est ensuite bouchée, probablement lors de la réoccupation tardo-antique du site. Si une ouverture était présente à cet emplacement, dès l'état correspondant au sol Us 3024, elle a été oblitérée par les réaménagements ultérieurs.

En dehors de ce sol, on ne sait rien de la pièce à cette période. Aucun autre aménagement (foyer…) n'a été mis au jour. Par ailleurs, hors de la monnaie prise dans le sol 3024, les vestiges de cet état n'ont livré aucun mobilier ; ce qui est attendu dans une pièce à sol maçonné, qui plus est ayant subit des reprises. On ignore donc la ou les fonctions de cette pièce : chambre, bureau ? On peut seulement dire qu'il ne s'agit pas de l'une des pièces d'apparat de la demeure et probablement pas une pièce technique (remise, cuisine…).

2.2.6.2. Le second état de la pièce 7

Un second sol (Us 3023) prend place au sein de la pièce 7, témoignant, avec quelques autres réaménagements, d'un second état.
Un état intermédiaire, lié très probablement aux travaux de réfection, a été mis au jour. En effet, le démontage du sol 3024 a révélé, posé sur le sol Us 3024, très dégradé, une fine couche de terre charbonneuse (Us 3151, épaisseur maximum : 5 cm, **fig. 80**). Le peu de mobilier qu'elle a livré n'est pas chronologiquement discriminant. Il s'agit probablement d'une couche de chantier. On trouve, d'ailleurs, sur la bordure N-O de la pièce, le long du mur 3049, une petite série de trous de poteaux (Us 3153 à 3156, **fig. 81** et *supra* fig. 79) qui s'alignent approximativement suivant l'axe du mur (le TP 3155 est légèrement en retrait). Ils mesurent de 20 à 30 cm de diamètre pour une profondeur d'environ 12 à 14 cm. Compte tenu de leur nature, de leur localisation et de leur position stratigraphique, entre deux états de sols maçonnés de belle facture, ces aménagements résultent sans doute des travaux de réfection de la pièce (échafaudage, renfort des sols de l'étage…). Le TP 3153 a livré un fragment de plat à vernis rouge interne (C0065) qui permet de situer au IIIe s. apr. J.-C. la construction du sol 3023 qui scelle ce niveau de chantier.



Fig.80 Sol 3024 recouvert par la couche d'occupation 3151

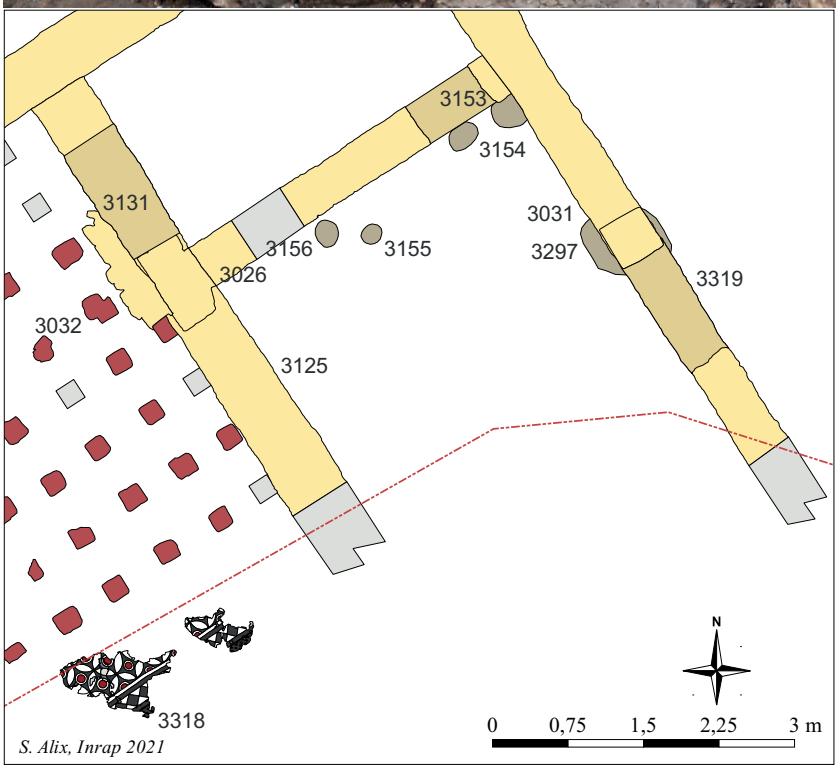


Fig.81 Plan de détail des aménagements intermédiaires de la pièce 7 entre les phase B3 et B4

Le sol 3023 (**fig. 82**) diffère du sol 3024 auquel il succède. Il n'est pas assis sur un radier. Il est constitué directement d'une chape lissée de mortier de tuileau et graviers d'une épaisseur d'environ 12 cm. Son probable équivalent, au sein de la pièce 6 (sol Us 3022) comporte un radier (cf. *supra*) et se retrouve *de facto* environ 10 cm plus haut.

Fig.82 La pièce 7, état du sol 3023



La lacune qui existe au sein du mur Us 3049 (laissant voir le passage du premier état matérialisé par la continuité du sol 3024) témoigne de la présence d'une pierre de seuil (démontée, **fig. 83**). La circulation (largeur environ 1,10 m) entre les deux espaces est donc maintenue et la pierre de seuil permet de faire la transition entre les deux niveaux de sols d'altitude légèrement différente. Au S-O, la continuité du départ d'élévation permet toujours d'exclure une communication, avec la pièce 4, sur la partie dégagée du mur 3125. Au N-E, en revanche, comme on l'a évoqué pour le premier état, un dé de fondation (Us 3319, **fig. 84 a** et **b**), recoupant le sol 3024, vient prendre place sur le mur 3031 qui est refait, au moins en partie. Cet aménagement correspond probablement à la base d'un chambranle de porte qui ouvre sur la galerie 10. Peut-être du fait des reconstructions tardo-antiques dans ce mur (*infra* bouchage Us 3120), on ne perçoit pas de seconde base de chambranle au S-E. On en peut donc juger de la largeur de cette ouverture (au moins 1,10 m ?).

La fonction de la pièce reste incertaine comme pour le premier état. Le sol 3024 est recouvert par un niveau d'occupation ou d'abandon tardif (Us 3130), mais qui n'a pas livré de mobilier datant (mobilier céramique résiduel du Ier s. apr. J.-C.). Il est surmonté d'une sorte de radier (Us 3105) qui est lui daté de la deuxième moitié du IVe s. apr. J.-C. Il est probable que l'abandon de la pièce dans sa fonction première corresponde à la fin du IIIe s. apr. J.-C. comme le reste des pièces. Mais on ne peut pas exclure une fréquentation fin IIIe s. apr. J.-C./début du IVe s. apr. J.-C. avant la réoccupation générale de la deuxième moitié du IVe s. apr. J.-C.



Fig.83 Jonction entre les pièces 6 et 7 au niveau du mur 3049 pour la phase B3 (orthophotographie)





Fig.84 Le dé de fondation Us 3319 recoupant le sol Us 3024 de l'état précédent (B3). **a** Vue depuis la pièce 7, **b** Vue depuis la galerie (sect. 10)

2.2.7. La pièce 8 : une seconde grande pièce d'apparat à hypocauste et décor de mosaïque

- Diagramme stratigraphique : **fig. 354 planche 13, secteur 8** (page 505)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)
- Coupe stratigraphique : **fig. 343 planche 2** (page 494)

La pièce 8 est située au N-E de l'emprise. Elle partage la même situation que les pièces 3 et 5 ; à savoir que seule une partie est visible du fait des limites d'emprise. Les extrémités N-O et N-E de la pièce sont hors décapage. La pièce est limitée au sud-ouest par le mur 3322 et S-E par le mur 3035 (3085/3050). La pièce dans son dernier état occupe donc un vaste espace d'au moins 7,5 X 2 m.
Si, comme pour toute la partie N-O de l'emprise, l'essentiel des états les plus anciens a été détruit par les refections les plus tardives, il subsiste toutefois quelques éléments de ces périodes. Au N-E du secteur 8, on trouve l'un des rares témoignages de modification lourde dans l'agencement des pièces. Dans la quasi-totalité des autres pièces, quand on observe des reprises au niveau des murs, celles-ci se sont faites en reprenant ledit mur. Or, dans la pièce 8, on peut observer un segment de mur N-O/S-E (Us 3112, cf. *supra* § 2.2.1.3, fig. 54), arasé et scellé par l'installation de l'hypocauste qui occupe la pièce. Il est chainé avec le premier état de mur S-E de la pièce (Us 3035). Il s'agit donc d'une partition de l'espace qui a été modifiée au moins dans le dernier état de la domus, au IIIe s. apr. J.-C. Elle définissait deux pièces. Nous pouvons restituer une dimension de l'une d'elle : 5,80 m ; ce qui en fait un espace d'une dimension déjà assez grande (au moins du même ordre que le pièce 4). L'autre, située sur l'extrémité N-E de l'emprise est presque entièrement hors du décapage. Nous ne pouvons en dire plus au regard des vestiges conservés.
On peut également observer l'habituelle série de remblais (Us 3209, 3210, 3193, 3167, 3223 et 3159, *supra* § 2.2.1.1). Les plus anciens appartiennent au système originel de remplissage de la base des pièces que l'on retrouve partout dans le bâtiment. Les autres peuvent relever de réfections intermédiaires ou du dernier état. Mais ils n'ont pas livré de mobilier datant. Et leur relation avec la conduite Us 3038/3039 aménagée lors du dernier état (*infra*) reste ambiguë (elle les recoupe *a priori*).
La plus grande partie des vestiges appartient au dernier état de la pièce 8 ou à des réaménagements de l'occupation au IVe s. apr. J.-C. Ces derniers viennent en effet combler des lacunes dans le sol d'hypocauste mosaïqué qui pare la pièce au IIIe s. apr. J.-C. (**fig. 85, 86**). L'hypocauste ne possède curieusement pas de sol de fond maçonné, comme dans le pièces 4 ou 5. Les pilettes conservées (Us 3109) prennent place directement sur le sommet des remblais argileux évoqués plus haut (voire sur l'arase du mur ancien Us 3112). Elles sont conservées, ainsi que le sol supérieur sur l'extrémité N-E de la pièce. Il est entièrement détruit dans la partie S-O. Les pilettes sont formées d'un assemblage de dalles de terre cuite (environ 20/21 cm de côté) montées à l'argile. Elles atteignent 47 cm de hauteur. Elles sont disposées régulièrement en rangées, avec un écartement d'environ 60 cm de centre à centre (2 pieds). La chape du sol (Us 3053) prend appui sur un système de *suspensurae* disposés sur les pilettes.



Fig.85 Secteur 8 N/E : la mosaïque 3053 et les vestiges de l'hypocauste soujacent

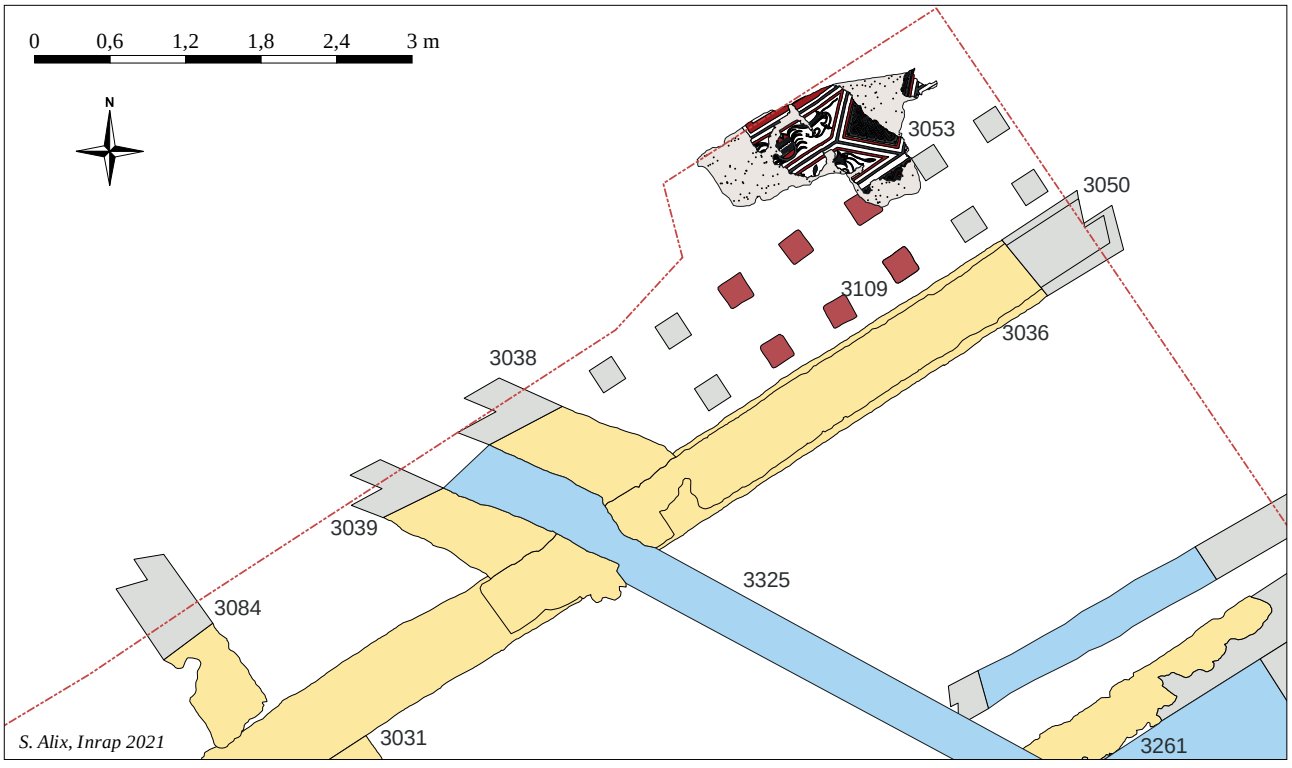


Fig.86 Plan de détail du secteur 8 à la phase B3

Le sol lui-même (Us 3053, **fig. 87**) est constitué d'une chape de mortier de tuileau d'environ 10 cm d'épaisseur. Le sommet, en mortier plus fin, forme le lit de pose d'une mosaïque. Comme pour la pièce 4, seuls les tableaux périphériques de la mosaïque sont visibles sur la faible portion conservée dégagée. Il faut toutefois y ajouter certains fragments d'assez grande taille qui ont été mis au jour lors du diagnostic et de la fouille, dans les remblais tardo-antiques et les niveaux de démolition. Nous renvoyons ici à l'étude détaillée de B. Houix (*infra* § 3.6) pour une analyse poussée de ce décor. On a affaire encore une fois à un ouvrage de grande qualité, polychrome : outre le fond (blanc)et les traits et rehauts (en noir ou rouge), les tons rouge jaune dominent avec des dégradés dans certains remplissages. Mais on observe également la présence de tons bleutés (fleurs). Les tesselles utilisées sont fines, de taille régulière, légèrement inférieure à un 1 cm de côté. Les motifs visibles sont circonscrits dans des panneaux trapézoïdaux ou losangiques. On y voit de classiques motifs polychromes de tresses entrelacées, mais également des motifs floraux élaborés. Des panneaux quadrangulaires semblent se développer au N-E, mais nous n'en avons que l'amorce.



Fig.87 Vue détaillée de la mosaïque Us 3053 (orthophotographie)

Le sol vient s'appuyer sur les piédroits (Us 3038 et 3039, **fig. 88 a** et **b**) d'une conduite (Us générique 3325, présence d'une *suspensura* sur le piédroit Us 3039, vue au diagnostic). Celle-ci semble destinée à évacuer de l'eau (pluviale, fontaine ou bassin ?) en provenance, à l'est, de l'espace ouvert au centre de la galerie (secteur 11). La construction de la conduite semble concomitante d'une réfection (Us 3036) du mur 3035, visible dans ce secteur. Elle peut être mise en correspondance avec le bouchage d'une ancienne conduite (Us 3047, état IIe s. apr. J.-C. ?), qui est visible dans le mur S-E de la pièce 5 (*supra*). La reprise Us 3036 reprend la fondation du mur 3035. Elle est constituée de moellons en pierres brutes, liées au mortier de chaux, disposés classiquement en un double parement avec bourrage interne (largeur 45 cm). La conduite, orientée de biais par rapport à la pièce, est bâtie conjointement au mur Us 3036 : une ouverture est ménagée

dans le mur. Elle se matérialise par deux murs identiques qui en constituent les piédroits. Ils sont construits de pierres brutes ou équarries liées au mortier de chaux montées en un double parement (bourrage interne). Les parements intérieurs sont tapissés d'un enduit hydraulique au mortier de tuileau. Les piédroits sont larges d'environ 50 cm pour une hauteur de 75 cm environ. Ils sont directement implantés en tranchée étroite dans les remblais antérieurs. La largeur interne de la conduite est d'environ 45 cm (1,5 pied). Le fond n'est pas maçonné : la terre apparaît directement en fond de conduite. Compte tenu du soin apporter au reste de la construction, il est peu probable qu'un fond construit n'ait pas été présent. Toutefois, les traces d'arrachement ne sont pas perceptibles de façon évidente. Un système de dalles a peut-être été récupéré, avant la réoccupation du IVe s. apr. J.-C., où la conduite sert de dépotoir ou d'égout. La nécessité de tels murets pour encadrer la conduite est visiblement liée à la présence de l'hypocauste. Le sol peut s'appuyer dessus et les murs isolent le passage d'eau du vide de l'hypocauste. Au S-E, dans la galerie, il semble que l'on ait affaire à un aménagement plus frustre (conduite en bois (?) enterrée en tranchée : tracé restitué Us 3325).





Fig.88 Vue de détail de l'embouchre des piédroits 3038/3039 dans 3035/3036. **a** Vue vers le N/E (diagnostic), **b** Vue vers le N/O

Dater l'état avec mosaïque est difficile à la seule lumière des vestiges de la pièce 8. Toutefois, la conduite construite semble remplacer, au IIIe s. apr. J.-C., la canalisation Us 3047. Celle-ci semble assumer le même rôle qu'elle, au moins au IIe s. apr. J.-C. Les niveaux présents au sein de la galerie (*infra* secteurs 9 et 10) permettent d'avoir plus d'éléments datant pour caler la chronologie des deux aménagements hydrauliques.
La pièce 8, dans son état du IIIe s. apr. J.-C., est donc une vaste pièce chauffée, richement décorée d'un sol de mosaïque. Il faut sans doute y associer des décors muraux (marbres et enduits polychromes) découverts dans les remblais de démolition. Il s'agit là encore d'une salle avec des fonctions d'apparat qui atteste de la richesse des propriétaires et montre leur volonté à la fois de confort et d'ostentation. Techniquement, on peut se poser la question de l'alimentation de la partie S-O de l'hypocauste, coupée du reste de la pièce par la conduite Us 3038/3039. La circulation d'air chaud était-elle assurée par une communication avec l'hypocauste de la pièce 5 ? Ou bien avons-nous affaire à une zone réservée hors chauffage, comme cela arrive parfois dans certaines pièces chauffées ?

2.2.8. La galerie à péristyle

- Diagramme stratigraphique : **fig. 355 planche 14** à **fig. 357 planche 16**, secteurs 9 à 11 (pages 506 à 508)
- Plan de la *domus* : **fig. 359 planche 18** à **fig. 361 planche 20** (pages 510 à 512)
- Coupe stratigraphique : **fig. 344 planche 3, fig. 346 planche 5** et **fig. 347 planche 6** (pages 495, 497 et 498)

Près du tiers N-E de l'emprise est occupé par ce qui a pu être identifié comme l'angle d'une galerie à péristyle ceinturant très probablement un jardin en son centre. Comme on l'a déjà évoqué plus haut dans la description du plan d'origine, la galerie proprement dite est définie par les murs 3035 au N-O, 3031 au S-E, ainsi que par des murs très probablement stylobates qui leur sont parallèles : MR 3042/3041. La largeur de la galerie est d'environ 2,90 m soit 10 pieds. Au total l'espace dégagé, « jardin » compris occupe une emprise de plus de 7 m de côté (9 m N-O/S-E avec les vestiges vus en diagnostic, hors emprise de fouille). Il est impossible de restituer une dimension pour la totalité de la galerie, mais on peut certainement au moins doubler les dimensions dégagées. Ce qui reste tout à fait compatible avec la position de la demeure au sein de l'ilot. La galerie dégagée lors de la fouille de la Croix Blanche/Centre Leclerc (Venault inédit) possède une largeur très proche et ses dimensions globales sont d'environ 16,7 X 15 m.

2.2.8.1. Les niveaux anciens : vestiges des travaux initiaux ou témoins dégradés d'aménagements du Ier s. apr. J.-C. ?

Outre les niveaux de chantiers décrits en amont, les secteurs de la galerie ont révélé la présence de niveaux ou d'aménagements ambigus qui donnent un témoignage ténu de l'occupation de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. Il s'agit probablement avant tout de niveaux liés à des travaux de modifications (**fig. 89**).
On trouve, d'abord, les murs qui marquent la limite intérieure de la galerie : MR 3041 et 3042 (**fig. 90**). Ces deux maçonneries, comme on l'a déjà dit, sont assez similaires au reste des constructions : pierres brutes/équarries liées au mortier de chaux. La partie externe du mur, donnant sur l'espace central de la galerie, est parementée, tandis que la disposition est plus grossière du côté interne. Ils sont moins larges que ceux qui limitent les pièces (40/45 cm). Le fond de fondations n'a pas été perçu. Il est difficile de savoir si l'on a affaire à un stylobate, comme on s'y attendrait classiquement, au regard de l'organisation architecturale (galerie ouverte et jardin). Ou bien si

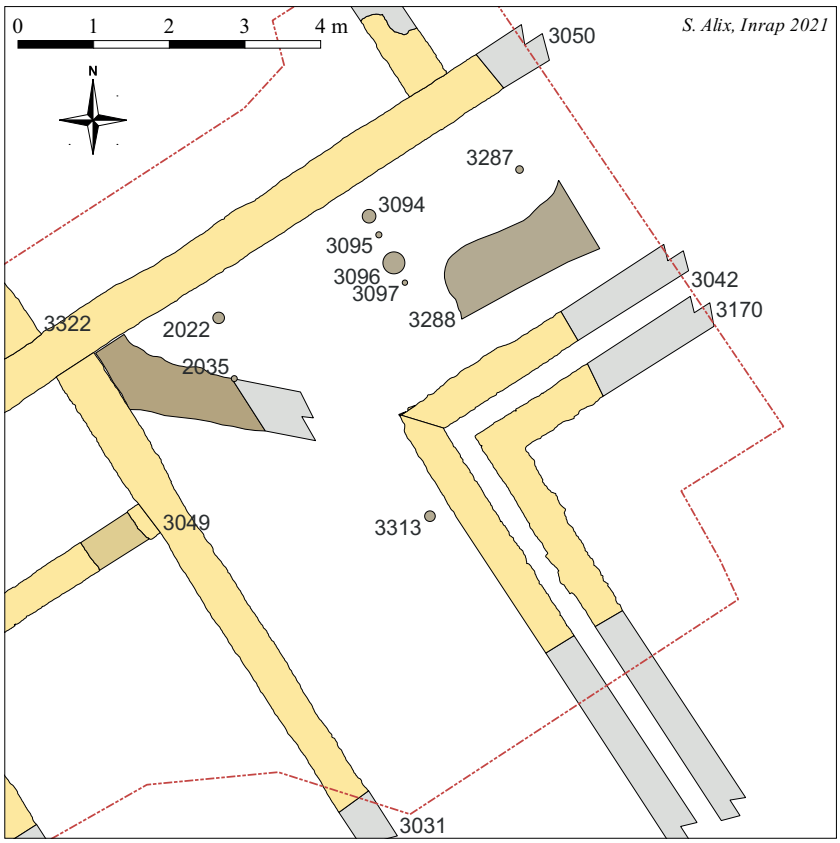


Fig.89 Plan de détail de la galerie à la phase B2 (2e moitié du IIe s. apr. J.-C.)



Fig.90 Murs stylobates (?) originels de la galerie (3041-42) et piedroit du caniveau (3170)

l'architecture est plus complexe avec une galerie fermée, ou semi-ouverte. En allant vers l'intérieur de la partie centrale, le mur est doublé par un second mur (MR 3170, une seule Us pour le retour), qui forme le piédroit interne d'un caniveau de récupération d'eau pluviale longeant la galerie. Son architecture est identique à celle du mur 3041/3042 (*supra*). Il est parementé du côté de la conduite. On notera que les chainages d'angle sont en partie réalisés avec des moellons taillés (roches locales) comme c'est souvent le cas pour les murs, même dans l'architecture commune.
Les deux murs sont reliés par un sol maçonné (Us 3321, **fig. 91**) qui forme le fond de la conduite. Il est constitué d'une chape de mortier de chaux sur un radier de pierres brutes. La profondeur initiale du caniveau est d'au moins 60 cm pour une largeur de 30 cm. Le profil est donc très encaissé et profond compte tenu de la largeur ; peut-être du fait d'une surface importante de collecte des eaux de pluie, voire de leur combinaison avec des eaux usées. Un deuxième sol (Us 3276) rehausse d'une quinzaine de centimètres le fond du caniveau. Sa date de construction reste incertaine, on peut l'associé soit aux états de la fin du Ier s. apr. J.-C. soit à la période du IIe s. apr. J.-C. (description cf. *infra* état du IIe s. apr. J.-C.)



Fig.91 Caniveau 3170/3041-42 : fond initial 3321 dégagé

En dehors de ces maçonneries, d'autres aménagements peuvent être associés à la période de la fin du Ier s. apr. J.-C. Dans l'intérieur de la galerie, au nord-est (sect. 9), on observe la présence de plusieurs sols et remblais de terre (planches 3, 5 et 6). Le sol le plus ancien posé sur les remblais pourrait être 3093 (**fig. 92**) : il a livré du mobilier céramique du milieu du Ier s. apr. J.-C. Il prend appui sur une série de remblais qui correspondent vraisemblablement aux travaux de construction de la *domus* (Us 3098, 3099, 3240…). Toutefois, la position chronologique ambiguë de certains aménagements antérieurs (fosse Us 3302 p. ex.), laisse un doute quant à l'attribution des couches immédiatement plus anciennes. Ce sol est un simple niveau de limon argileux compacté de 5 à 10 cm d'épaisseur. Il accueille une série d'aménagements en creux. D'abord une petite ligne N-O/S-E de trous de poteau ou de piquets (Us 3094, 3095, 3096 et 3097) est située sur le bord N-E du sondage de diagnostic n°2 (S-O du sect. 9, planche 6). Elle barre de fait la largeur de la galerie. Peut-être s'agit-il avant tout d'aménagements temporaires liés à des travaux ? Parallèlement, on observe un remblai (Us 3286) qui vient combler une lacune du sol 3093. Il contient des tessons de céramique datés de la fin du Ier s. apr. J.-C. Il est recoupé par une assez grande fosse peu profonde (Us 3288, 1,80 X 1 m, 30 cm de prof.), située le long de MR 3042 (**fig. 93**). On en ignore la fonction. S'agit-il là encore du témoignage de réfections à la fin du Ier s. apr. J.-C. ? De même un petit trou de poteau (Us 3287, *supra* fig. 92) recoupe également ces remblais au N-E de l'emprise. Toutefois, il a pu s'ouvrir dans le niveau supérieur (Us 3092). Deux autres niveaux de sol en terre (Us 3092, recouverte à son tour par l'Us 3091) viennent, en effet, sceller ces aménagements. Ils sont assez similaires à l'Us 3093 dans leur nature. Mis à part un remblai empierré ponctuel (Us 3271, **fig. 94**), placé entre SL 3092 et 3091, aucun aménagement n'a été perçu sur ces sols.

Au S-O, dans le secteur 10, on retrouve également une série de niveaux de sol de terre entre les remblais initiaux (Us 3240, 3246, 3247…) et les aménagements actifs au IIe s. apr. J.-C. (*infra* CO 3047, SL 3067). Il est difficile d'établir des correspondances entre ces niveaux et ceux du secteur 10. En effet, entre les secteurs 9 et 10, le sondage de diagnostic n°2 (*supra* présentation dans le § 1) constitue une séparation qui gêne les liaisons, notamment du fait des aménagements modernes (puits Us 2025) qui recoupent la stratigraphie antique. Les niveaux supérieurs (*infra* IIe et IIIe s. apr. J.-C.) sont assez facilement identifiables. En dessous, la situation est plus « chaotique » sans doute du fait à la foi de la nature de ces niveaux (sols de travaux ?) et des remaniements qu'ils ont subis. Le plus précoce de



Fig.92 Sol 3093 et remblai 3286 (TP 3287)



Fig.93 Fosse 3288 vidée



Fig.94 Sol 3092 et empierrement 3271

ces aménagements correspondant à l'état de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. est l'Us 3071. Il s'agit d'un remblai en terre, peut-être une préparation de sol, dont le mobilier céramique le place dans cette fourchette chronologique (mi Ier s. apr. J.-C./flavien). Il pourrait correspondre à l'Us 3093 (ou éventuellement au remblai Us 3098). Suit un remblai (Us 3069), sur lequel on peut identifier les restes dégradés d'un sol empierré (Us 3226, **fig. 95**) conservé sur environ de 1 m² dans l'angle des murs Us 3035/3031.
Il semble fonctionner (liaison stratigraphique incertaine) avec une structure linéaire peu profonde (Us 3231, larg. 60-70 cm, prof. 20 cm). Elle possède un profil en cuvette et suit une direction presque E-O sur environ 2 m (**fig. 96**). Elle s'arrête à l'ouest sur l'angle interne des murs 3035/3031. À l'est on le perd au niveau du sondage de diagnostic n°2. On ne le retrouve pas dans la partie centrale de la galerie (sect. 11).



Fig.95 Le niveau de pietinement 3226 dans l'angle N/O d la galerie, sur le remblai 3069

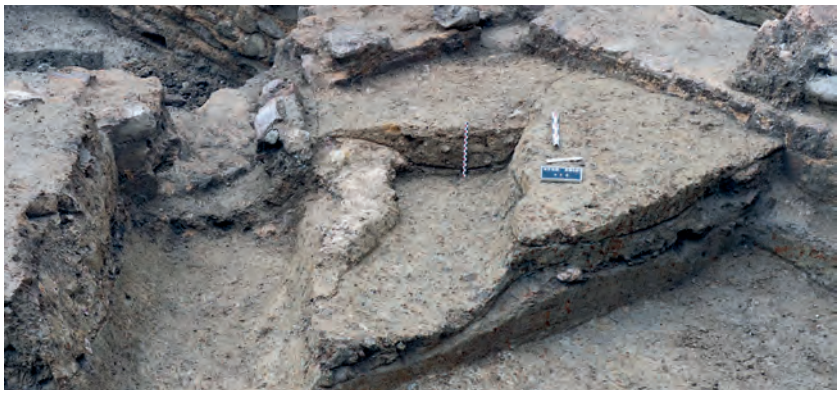


Fig.96 Le fossé 3231 en cour de fouille (au centre, à gauche : CO 3047)

Ce fossé masque des lambeaux d'une sorte de piédroit mal conservé (Us 3239). Il est constitué de petites pierres brutes et de mortier de chaux (larg. 40 max., haut. 10 cm). On le suit sur environ 1,40 m sur le bord sud du fossé 3231. Comme dans le cas de la canalisation CO 3047 (*infra* état du IIe s. apr. J.-C.), mais en moins marqué, il pourrait s'agir soit des vestiges d'un piédroit de canalisation bordant l'écoulement, soit – plus probablement – d'un calage pour la canalisation proprement dite. Le fossé Us 3231 correspond donc plutôt au démontage de la structure. Du fait de l'ancienneté des murs 3031 et 3035, ceux-ci n'ont pas pu recouper le fossé. Or l'angle ne montre aucun aménagement permettant le passage d'une conduite, comme c'est le cas pour les canalisations présentes dans cette partie de la *domus*

au IIe et IIIe s. apr. J.-C. (CO 3047, 3325). Si l'on a bien affaire aux vestiges d'une conduite d'eau, il ne s'agit donc pas d'une évacuation en provenance de la zone centrale, mais plutôt, *a contrario*, de récupération d'eau de pluie dans l'angle interne de la galerie, en provenance de la toiture. Elle est probablement acheminée vers le caniveau, décrit plus haut (MR 3170, SL 3321), bordant l'espace central. Ce qui explique peut-être la profondeur initiale de cet ouvrage, modifiée par la suite. Le sol Us 3226 et le fossé 3231 sont ensuite recouverts par un remblai (Us 3068) sur lequel vient se poser le sol du IIe s. apr. J.-C. (Us 3067). Un petit trou de poteau (Us 2035), vu au diagnostic dans la berme S-O du sondage 2, doit s'ouvrir dans le remblai Us 3028 (=Us 2021) et être scellé par le sol 3067 (=Us 2020). Il s'agit probablement d'un aménagement lié au travaux de réfection de la galerie à la fin du Ier s. apr. J.-C.

Au S-E de la conduite 3047 (planche 5), au-dessus des remblais initiaux (Us 3240), le système de couche est encore différent. On retrouve une succession de remblais et de sols empierrés. On a d'abord un remblai (Us 3294) sur lequel se pose un petit sol empierré (Us 3293/3292, **fig. 97**). Suivent une série de remblais (Us 3291/3298 et 3290), sur lesquels se pose un sol (Us 3289) qui est en fait la suite du sol de l'état suivant (Us 3067, *infra* état du IIe s. apr. J.-C.).

Fig.97 Sol 3292-3293



On le comprend, ces lambeaux de sol et ses quelques aménagements en creux sont difficiles à analyser au vu des petites surfaces sur lesquelles ils ont été mis en évidence ; mais également des difficultés de mise en correspondance qu'ils posent. Néanmoins, ils détonnent d'avec la qualité architecturale des murs érigés à la construction de la *domus*. En regard, les sols de terre, qui plus est irréguliers d'un endroit à l'autre, renvoient l'image de sols de travaux ou de préparations de sol, plutôt que de sols de circulation que l'on attendrait maçonnés, à l'instar du sol 3034 (état IIIe s. apr. J.-C.). Mais il n'est pas exclu que des sols de facture plus modeste aient pu prendre place au sein de la galerie…
Au vu du mobilier céramique qui y a été collecté, ces niveaux s'étalent entre le milieu du Ier s. apr. J.-C. (post tibérien) et la fin du Ier s. apr. J.-C. Il est possible que les changements d'état plus importants interviennent dès la période flavienne ; les aménagements de l'état suivant étant principalement actifs au IIe s. apr. J.-C.

2.2.8.2. L'état du IIe s. apr. J.-C.

Au sein de la galerie, l'état du IIe s. apr. J.-C. (**fig. 98**) transparaît au travers de quelques niveaux et d'aménagements hydrauliques. Par rapport aux indices du premier état évoqués plus haut, nous pouvons isoler cet état en particulier. En effet, il présente des correspondances avec des états bien marqués, présents dans d'autres pièces. En particulier, les états les plus anciens (IIe s. apr. J.-C.) des pièces 6 et 7 fonctionnent avec une canalisation (Us 3047) que l'on retrouve au sein de la galerie (secteur 10).

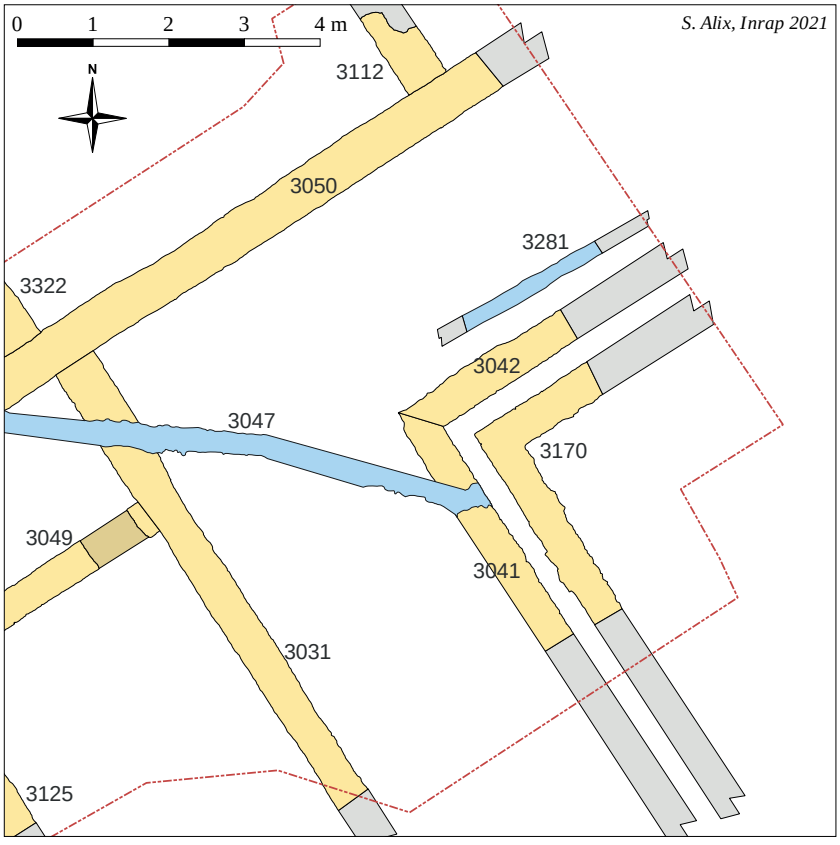


Fig.98 Plan de détail de la galerie à la phase B3 (IIe s. apr. J.-C.)

Le vestige principal témoignant de cette période est le niveau de sol argileux Us 3067 (**fig. 99**). On le retrouve sur toute la surface de la galerie, directement sous le sol de mortier Us 3034 appartenant à l'état du IIIe s. apr. J.-C. (*infra*). Le sol Us 3067 est, lui, constitué d'une chape de limon argileux jaunâtre d'environ 5 cm d'épaisseur. Il est curieux que la galerie soit pourvue d'un simple sol en terre battue, compte tenu du degré de luxe du reste du bâtiment. Bien que cela ne soit pas impossible, il est sans doute

préférable de l'interpréter comme une préparation pour un dallage ou un sol maçonné qui aurait été démonté lors de l'installation du sol 3034. L'Us 3067 avait d'abord été vue comme une préparation du sol 3034. Mais des arguments chronostratigraphiques permettent de les dissocier chronologiquement : le sol 3034 a fonctionné avec les reprises de mur du IIIe s. apr. J.-C. Et il vient sceller le démontage de canalisations qui ont fonctionné avec 3067. Ce dernier est, lui, recoupé par les tranchées d'installation des murs du IIIe s. apr. J.-C. : Us 3262 et 3263 (cf. *infra* état du IIIe s. apr. J.-C.).



Fig.99 Secteur 9 après enlèvement du sol 3034 : laissant apparaître l'Us 3067

Dans le secteur 10, on observe le départ de la canalisation CO 3047, qui se prolonge dans la pièce 7. Elle a déjà été perçue au diagnostic (Us 2062) et a été redégagée lors de la fouille (**fig. 100** et **101**). Elle est presque entièrement démontée. Sur la majorité de sa longueur, elle est surtout visible par sa tranchée de démontage (Us 3048). Toutefois, le fond de l'aménagement est préservé dans la moitié du secteur 10 contre le mur Us 3031. Deux piédroits (Us 3047) sont visibles, construits de part et d'autre d'une tranchée initiale (Us 3045/3046). Leur architecture est assez sommaire. Ils sont constitués d'éléments de récupération : nodules de mortier, fragments d'enduits peints, pierres brutes et de fragments de tuiles, pris dans une matrice sédimentaire. Ils forment en fait deux blocages d'une vingtaine de centimètres de large. Cet aménagement n'est pas apte à véhiculer de l'eau. On ne trouve d'ailleurs aucun fond. Il s'agit plus probablement du calage de la conduite – démontée – qui apparaît en négatif entre les « piédroits » sur une largeur d'environ 30 cm. La nature exacte de la conduite proprement dite nous échappe. Le mobilier céramique collecté dans la tranchée de démontage est daté entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe s. apr. J.-C.



Fig.100 La tranchée de démontage (Us 3048) de la canalisation 3047 dans le secteur 10 après enlèvement du sol 3034



Fig.101 La tranchée de démontage (Us 3048) de la canalisation 3047 vidée

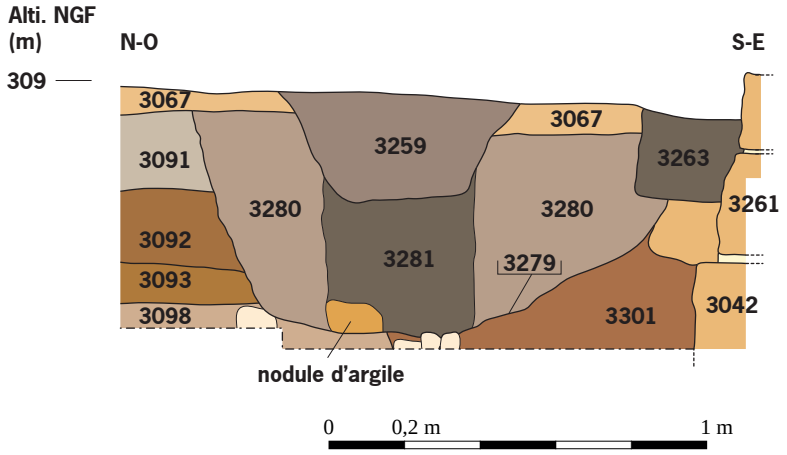


Fig.102 Coupe du système de canalisation Us 3281 (phase B3) et 3259 (phase B4)



Fig.103 La canalisation Us 3281 après enlèvement de la reprise du IIIe s. Us 3259

Une autre canalisation (CO 3281) est visible sous le sol Us 3067 au S-E du secteur 9, le long du mur Us 3042 (**fig. 102** et **103**). Elle est installée dans une tranchée N-E/S-O (Us 3279 : fond plat, bords évasés, largeur 60 cm, hauteur 30 cm). Le comblement d'installation (Us 3280) laisse voir le négatif de la conduite (Us 3281 : couche sombre de section quadrangulaire, largeur 20 cm). On suit le tracé de cette conduite sur environ 2,70 m. Elle est recreusée sur son sommet, sur toute sa longueur. Ce creusement d'épierrement longiligne (Us 3259) recoupe le niveau (préparation) de sol Us 3067 pour atteindre l'Us 3281. Il est rempli d'éléments de mortier de chaux peu cohérents correspondant soit à la démolition de l'état IIe s. apr. J.-C., soit à l'utilisation opportuniste de résidus du mortier de chantier du sol Us 3034 pour combler la tranchée Us 3259. Le mobilier céramique collecté dans la tranchée est daté du IIIe s. apr. J.-C. L'aboutissement et l'usage de cette canalisation ne sont pas assurés. On est tenté d'y voir une évacuation qui a fonctionné de concert avec la canalisation CO 3047 évoquée plus haut. Toutefois, la rupture dans la stratigraphie (sondage de diagnostic où elle n'a pas été perçue du fait de la présence d'un puits moderne dans l'axe) ne permet pas d'en avoir la certitude. Le fond de la structure est très plan et le sens de la pente est impossible à estimer en l'état.

Dans la partie centrale, on retrouve les murs évoqués plus haut (*supra* Ier s. apr. J.-C., *supra* fig. 90) qui limite la galerie au S-E et au S-O : MR 3041/3042. À l'intérieur le caniveau latéral est limité par le mur 3170 qui en forme le piédroit externe. Le sol de fond maçonné Us 3321 (*supra* Ier s. apr. J.-C.) est rehaussé d'une quinzaine de centimètres, par la mise en place d'un nouveau sol (Us 3276, **fig. 104** et **105**). Il est actif au IIe s. apr. J.-C., mais sa date d'installation reste incertaine (dès le Ier s. apr. J.-C., IIe

s. apr. J.-C. ?). Il est constitué de blocs de pierre bruts disposés à plat et liés au mortier de chaux. Les couches de comblement du caniveau (Us 3228, 3228 et 3227) montrent un abandon au IIe s. apr. J.-C. La forme que prend le caniveau par la suite reste incertaine (cf. *infra* état du IIIe s. apr. J.-C.). À l'intérieur, les Us 3214 (préparation : Ier s. apr. J.-C.) et surtout Us 3172 (**fig. 106**) correspondent au niveau de sol de l'espace ouvert au centre de la galerie. L'Us 3172 est une couche d'occupation constituée de sédiment limoneux sombre. Le mobilier céramique qu'elle contient est daté du IIe s. apr. J.-C. Il est difficile de connaitre la nature des aménagements intérieurs de l'espace central du fait de la faible emprise dégagée. Le sol Us 3172 laisse penser que l'on a affaire à un espace ouvert, très probablement une sorte de jardin.



Fig.104 Deuxième sol de fond du caniveau 3042-3170 en cours d'enlèvement (le sol 3321 apparaît au fond)



Fig.105 Caniveau 3170/3041-42 et sol de fond Us 3276

Fig.106 Le niveau Us 3172 au centre du peristyle (l'amas de tuiles au N/O appartient à l'état suivant B4)



2.2.8.3. L'état du IIIe s. apr. J.-C.

Les aménagements correspondant au dernier état sont les plus parlants malgré un mauvais état de conservation (**fig. 107**).

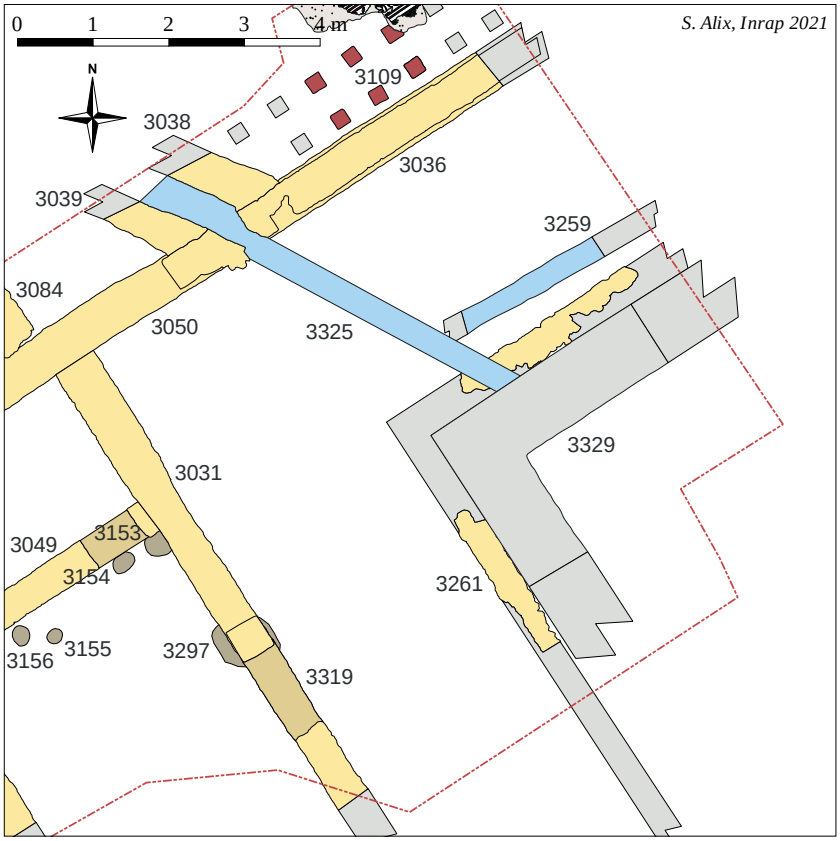


Fig.107 Plan de détail de la galerie à la phase B4 (IIIe s. apr. J.-C.)

La galerie est occupée par un sol maçonné (Us 3034, **fig. 108, 109** et **110**) que l'on retrouve à la fois dans le secteur 9 et dans le 10. Il est constitué d'une simple chape de mortier de tuileau d'environ 5 (jusqu'à 10 cm) d'épaisseur. Il est posé directement sur le niveau de sol argileux Us 3067 qui appartient à l'état précédent (pas de radier). Sa surface est très usée et dégradée (en outre elle a été endommagée par des recreusements et des trous de poteaux ultérieurs). Dans le secteur 9, contre le mur de la galerie Us 3042, le sol recouvre une tranchée (Us 3259) correspondant au démontage d'une canalisation plus ancienne (CN 3281, *supra*). Le mobilier céramique de TR3259 place la construction du sol au IIIe s. apr. J.-C. Le sol prend appui sur la reprise du mur (Us 3036) fermant au N-O la galerie (description du mur cf. *supra* pièce 8).

De même, au S-E, le sol vient contre le mur Us 3261 (**fig. 111 à 114** et cf. *supra* fig. 108). Ce dernier constitue une reprise du mur originel de la galerie (Us 3042 et 3041) donnant sur l'espace ouvert au centre de la galerie. Il est posé sur l'arase du mur précédent. Son architecture paraît un peu plus fruste que celle du mur 3042. Mais il est mal conservé : on le suit sur moins de 2 m entre la limite d'emprise et le passage de la canalisation Us 3325. Son parement S-E est manquant à ce niveau. L'angle également est manquant. On retrouve l'amorce de cette reprise du mur plus loin sur le retour S-E. Elle avait déjà été vue au diagnostic. Le mur est en léger déport par rapport au mur initial. La partie visible correspond de fait à la fondation, compte tenu du niveau supérieur du sol 3034. Il est constitué de pierres brutes (module 20/30 cm), liées avec un mortier de chaux assez lâche et organisées en un double parement grossier. Sa largeur reprend celle du mur initial (45 cm).



Fig.108 Sol 3034 dans le secteur 9 entre les murs 3036 et 3261



Fig.109 Sol 3034 dans le secteur 10 au N/E du mur 3031 (vue vers le S/E)



Fig.110 Détail de l'état du sol 3034 près de l'angle N/O de la galerie (sect. 10)



Fig.111 Mur 3261 dégagé en fin de fouille, visible sur le mur 3042



Fig.112 Tranchée de fondation du mur 3261 coupant le sol 3067



Fig.113 Les restes du blocage du mur 3261 posés sur le mur 3042



Fig.114 Reprise 3261 du mur stylobate dans sa partie S/E sur le mur 3041

Une autre reprise est visible sur le mur initial 3031 qui sépare, au S-O, la galerie de la pièce 7. En effet, comme on l'a vu (*supra* § 2.2.6.), un deuxième état du mur semble dater, là encore, du IIIe s. apr. J.-C. On observe la mise en place d'un plot de fondation (bloc quadrangulaire Us 3319, **fig. 115**). Celui-ci marque l'emplacement d'un chambranle de porte qui ouvre sur la galerie. Du fait de l'état de conservation du mur, il reste difficile de savoir si tout le reste du mur est reconstruit ou si on a affaire à une réfection en sous-œuvre. On mettra cette reconstruction en parallèle avec celle du mur Us 3035 (Us 3036) évoquée plus haut (*supra* pièce 8, § 2.2.7).



Fig.115 Plot de fondation de chambranle Us 3319 dans le mur 3031. A gauche , le creusement d'installation du plot perçant le sol de l'état du IIe s de la pièce 7. A droite, le sol 3034 de la galerie venant au contact du plot.

Cet état, caractérisé par le sol Us 3034 et les reprises de mur Us 3036 et 3261, a visiblement fonctionné avec la conduite que l'on retrouve dans la pièce 8 (*supra* : état de l'hypocauste avec mosaïque). Elle est matérialisée par ses piédroits 3038 et 3039. Toutefois, au sein des secteurs 9/10, la canalisation n'est plus visible que sous la forme d'une tranchée (2,7 X 0,75 m, prof. 30 cm) placée dans l'axe de la canalisation. Elle a essentiellement été vue au diagnostic (diag. Us 2019), où le sondage 2 en a suivi la plus grande longueur (elle était largement détruite par un puits moderne). Lors de la fouille, la continuité de cette tranchée a été mise en évidence (Us 3088, **fig. 116**). Malheureusement, elle est perturbée au niveau de sa jonction avec le mur de la galerie par une fosse plus tardive (Us 3258). Une dalle de pierre brute, bloquée de chant sur le bord du comblement de la tranchée, pourrait témoigner d'un système de piédroit ou de calage d'une conduite en matériaux périssables. Il est donc difficile de restituer la forme que prenait cette conduite au sein de la galerie. Compte tenu des éléments disponibles, il s'agit très certainement d'une conduite enterrée (scellée par le sol Us 3034) soit constituée de tuyaux (bois ? terre cuite ?), soit maçonnée, mais qui aurait alors été systématiquement démontée.



Fig.116 Creusement 3088 (au centre avec la pierre sur chant)

Vu le devers que représente l'altitude de fond de la canalisation au niveau de la pièce 8, on peut légitiment supposer qu'elle est destinée à évacuer des eaux pluviales (voire usées) depuis l'espace ouvert au centre de la galerie. En cela, elle prend le relais de la conduite CO 3047 – plus au S-O – qui semble active au IIe s. apr. J.-C. Comme on l'a vu, l'espace central est pourvu au IIe s. apr. J.-C. (et probablement dès le Ier s. apr. J.-C.) d'un caniveau latéral constitué d'un muret qui double le mur de la galerie (avec également un fond maçonné). La date d'abandon de cet ouvrage pose question. Mais le mobilier qu'il contient ne dépasse pas le début du IIIe s. apr. J.-C., ce qui correspondrait bien à la mise en place du dernier état de la *domus*.
L'aboutissement de la conduite Us 3325/3088 au sein de l'espace central est difficile à appréhender. En effet, les niveaux et aménagements présents dans le secteur 11 pouvant être associés au IIIe s. apr. J.-C. ne sont pas très nombreux. Dans tous les cas, on ne trouve pas de trace évidente d'une poursuite de la canalisation au-delà de la zone du caniveau qui aurait laissé penser à une évacuation d'eau « usées » provenant directement d'un aménagement hydraulique central de type bassin ou une fontaine. Le long du mur 3261, on observe un fossé tardif assez large et peu profond (Us 3169). Il recoupe un niveau de sol de type terre de jardin (Us 3168), daté de la fin du IVe s. apr. J.-C. Or, ce fossé a sans doute largement détruit les vestiges du système de caniveau du IIIe s. apr. J.-C. Il faut bien que la conduite évoquée plus haut se branche sur un aménagement de collecte. On a attribué l'Us technique 3329 à la restitution d'un caniveau périphérique pour l'état du IIIe s. apr. J.-C. (B4). Stratigraphiquement, celui-ci se trouverait pris entre le caniveau des Ier/IIe s. apr. J.-C. (cf. *supra*, muret Us 3170, sol Us 3276) et les installations tardo-antiques (FO 3169). Vu son profil, le fossé Us 3169 pourrait par exemple correspondre à l'utilisation opportuniste d'une tranchée de démontage d'un caniveau en pierres taillées.
À l'angle du mur 3170, on observe toutefois une série d'aménagements très localisés, mal conservés, qui scellent les couches de comblement du caniveau initial. Une sorte de dallage ou lit de fragments de tuiles (Us 3191, **fig. 117**) est posée sur un blocage de petits fragments de tuiles (Us 3213) ou de pierres (Us 3269). Ils nivellent l'angle du mur 3170 inégalement arasé. La structure en tuiles à plat Us 3191 vient également sur l'US 3172. Cette dernière correspond visiblement au niveau d'occupation de l'espace central (sect. 11) pour le IIe s. apr. J.-C. Pour une raison inconnue (nécessité d'exhaussement lors des reprises ?), le système de caniveau initial est abandonné à la fin du IIe s. apr. J.-C. ou au début du IIIe s. apr. J.-C. Les vestiges conservés paraissent assez frustres par rapport aux autres réfections de la *domus* de l'état IIIe s. apr. J.-C. (hypocaustes, mosaïque, canalisation maçonnée, sols en mortier…). Ne s'agit-il pas plus probablement d'une sorte de radier destiné à accueillir une canalisation plus élaborée : par exemple un caniveau en pierres taillées avec rigole ou une conduite maçonnée en pierres ou dalles de terre cuite ?



Fig.117 Lit de tuiles 3191 sur le caniveau de l'état du IIe s. apr. J.-C.

Comme on l'a évoqué, il est logique de penser que le système de récupération des eaux de pluie arrivant sur la toiture de la galerie (et de l'intérieur de l'espace central) qui est visiblement en place aux Ier et IIe s. apr. J.-C. ait été maintenu sous une forme ou une autre. D'autant que le fossé présent au IVe s. apr. J.-C. (Us 3169) semble s'inscrire dans la continuité fonctionnelle de ces aménagements. Dans tous les cas, l'ensemble a été démonté par la suite, avant la réoccupation du IVe s. apr. J.-C. Enfin, au sein de l'espace central, comme pour l'état précédent, la faible emprise dégagée ne nous permet qu'une vue très partielle. On continue de trouver un niveau d'occupation (Us 3312) dont la céramique est datée cette fois du IIIe s. apr. J.-C. On est tenté de l'interpréter simplement comme un sol extérieur correspondant à un espace ouvert, cours ou plus probablement jardin, au sein de la galerie. Il est scellé par une couche assez similaire (Us 3308, **fig. 118**) qui a livré une monnaie de la fin du IIIe s. apr. J.-C. (imitation : 283-306 apr. J.-C.) qui donne un indice supplémentaire sur l'abandon à la fin du IIIe s. apr. J.-C.

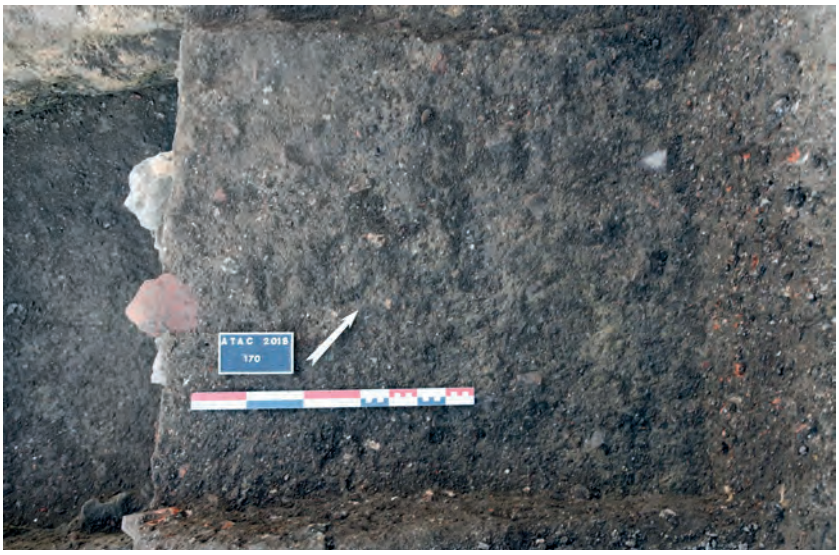


Fig.118 Sol Us 3308

2.2.9. L'amorce d'un autre ensemble bâti au S-O de l'emprise

- Diagramme stratigraphique : **fig. 348 planche 7**, secteur 1 et 2 (page 499)

Au S-O de l'emprise, dans les secteurs 1 et 2, se développe un ensemble bâti qui est très probablement une unité séparée de la demeure décrite plus haut. En effet, deux murs (MR 3009 et MR 3055), espacés d'environ 20 cm sur toute la largeur de l'emprise, marquent une délimitation franche entre ce qui semble être deux bâtiments. La partie dégagée au sud ne l'est que sur moins de 1,5 m. Pour des raisons de sécurité (aplomb du bâti du magasin Atac) elle a été laissée en plateforme (fig. 119 et 120). Elle est apparue dès la fouille comme un élément distinct. Elle n'a donc été dégagée qu'au niveau de la surface d'apparition des vestiges antiques. Elle n'a pas fait l'objet d'une fouille systématique et nous n'en ferons donc qu'un bref commentaire. Néanmoins, le dégagement de la tranchée d'épierrement des murs 3009/3055 (TR 3010) a permis de faire apparaitre les couches subjacentes et d'en donner une première caractérisation. Il s'avère que celles-ci sont très similaires aux séquences que l'on retrouve dans les secteurs plus au N-E.



Fig.119 Vue générale des secteurs 1 et 2 (extrémité sect. 4) au S/E de l'emprise



Fig.120 Double mur 3053 et 3009 (TR 3010) et niveaux sol du secteur 1/2

Les couches correspondant aux niveaux d'occupation augusto-tibériens ont été évoquées plus haut. Elles s'inscrivent dans la continuité des niveaux vus dans le secteur 4, immédiatement au N-E. Au-dessus, suivant un schéma vu sur une grande partie du décapage, on retrouve des niveaux de chantiers (Us 3076, mince sol de chantier de sable rosé), puis des remblais de sédiment plus ou moins verdâtres issus en grande partie du substrat (Us 3075, 3074, **fig. 121**, planche 1).



Fig.121 Stratigraphie du secteur 1

Visiblement, on a affaire au même mode de construction initial que pour les pièces du bâtiment au N-E. Après construction de la base des fondations dans des tranchées creusées au sein des couches anciennes et du substrat, on remblaie l'intérieur des futures pièces avec du sédiment très probablement issu des creusements d'installation.
La partie dégagée du bâtiment laisse voir un espace séparé dans un premier temps (?) en deux unités par le mur correspondant à la tranchée Us 3011 5 (**fig. 122**). Cette dernière descend profondément, laissant penser que le mur était de même nature et chaîné avec le mur 3009. Au S-E, un second mur perpendiculaire au mur 3009 a été mis au jour (MR 3056). Il est en grande partie épierré (TR 3014) et il n'en reste que le blocage de fondation (**fig. 123**). S'il ne s'agit pas d'une reprise plus tardive, il est en tout cas moins fondé que les autres murs.



Fig.122 Coupe de la tanchée 3011



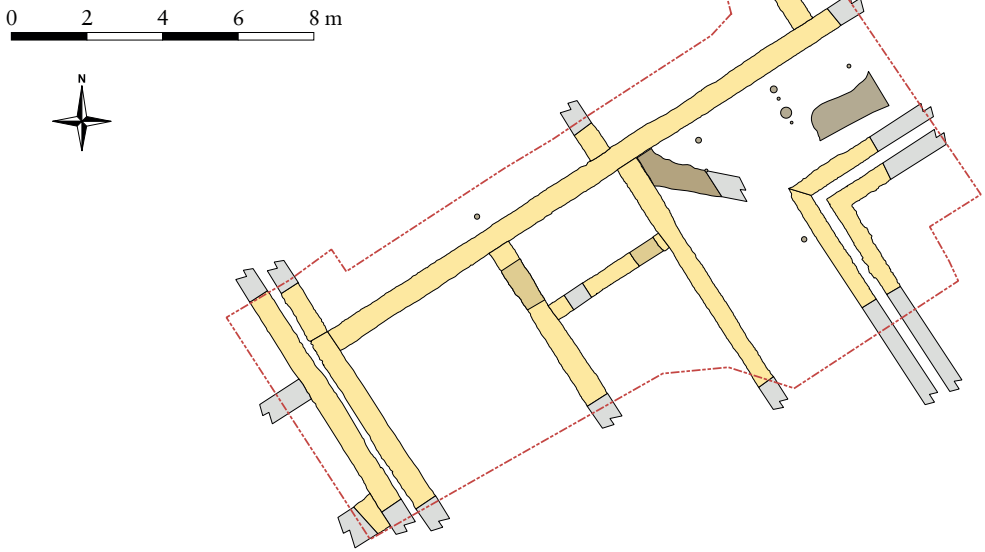
Fig.123 Coupe au niveau du mur 3056 et de la tranchée 3014 (vue vers le S/E)

Trois espaces sont donc définis sur cette extrémité de l'emprise par ces murs ; le plus au S-E étant déduit de la présence du mur 3056, mais hors décapage. Au sein de ces amorces de pièces (secteur 1 et 2), les aménagements sont dégradés. Dans le secteur 2 (N-O), les remblais initiaux (Us 3063) apparaissent directement. Dans le secteur 1, observe la présence de quelques remblais ou préparation de sol, voire sols de terre (Us 3074 et 3012). Ils sont surmontés d'un sol empierré (Us 3013), assez lacunaire.
On notera la similarité dans le mode de construction (et même d'occupation). On ne dispose pas d'éléments datant formels, mais la séquence stratigraphique comparée aux aménagements plus au N-E, laisse penser que les constructions des deux ensembles sont contemporaines, après l'occupation augusto-tibérienne. Il est probable qu'il s'agisse d'un projet architectural conjoint, quelle que fût la nature du bâtiment S-O. La discontinuité marquée par la présence de deux murs parallèles espacés rend peu probable que l'on ait affaire à un même ensemble bâti. Mais cela ne préjuge pas de la propriété des deux constructions et de la possibilité d'avoir un seul commanditaire à l'origine des deux.

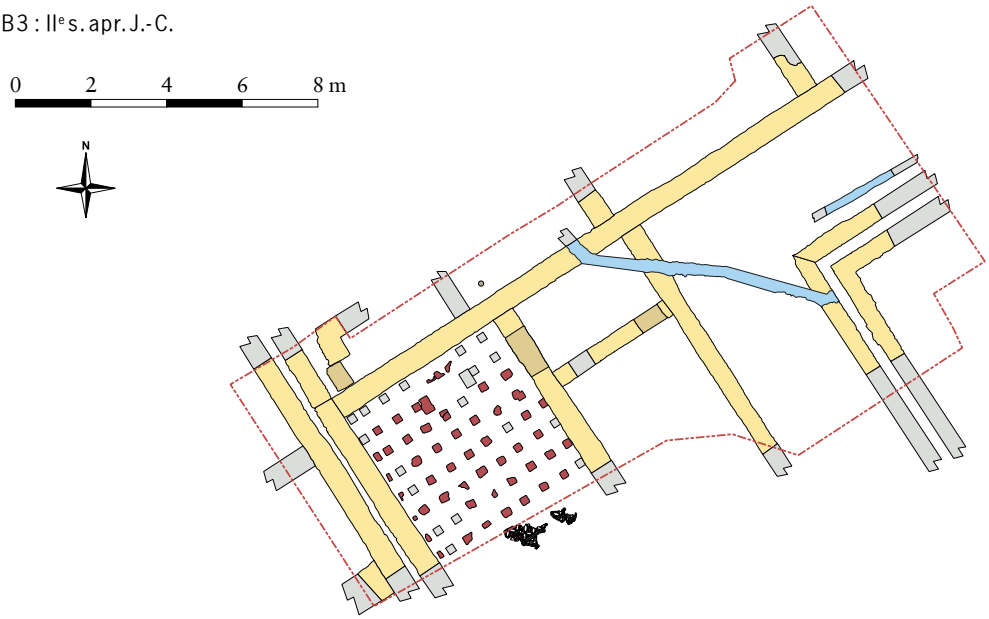
2.2.10. Bilan : une *domus* urbaine à péristyle

Une riche demeure est érigée à la fin du deuxième quart du Ier s. apr. J.-C. au sud de l'ilot touché par l'emprise de l'opération. Comme on l'a vu, malgré la taille restreinte de la fenêtre de fouille, cette dernière a permis de mettre en évidence un grand nombre de données sur ce bâtiment (**fig. 124**). L'organisation générale, les modes de construction et les décors architecturaux permettent en effet de l'interpréter comme une riche demeure. Le plan s'organise visiblement autour d'une galerie centrale à péristyle, autour de laquelle on distingue six pièces ou espaces techniques. On trouve en particulier l'amorce de deux grandes pièces avec hypocauste, pourvues de riches mosaïques dont une partie de la bordure a été conservée. Outre ces deux espaces d'apparat, on observe également des pièces de taille plus modeste, l'une pourvue d'un hypocauste, l'autre seulement d'un sol maçonné (tuileau), peuvent correspondre plus à des chambres ou d'autres lieux privatifs (bureau…). Mais il ne s'agit pas d'espaces techniques. Ces derniers ne sont représentés que par un couloir ou une petite antichambre, qui permet de relier la grande pièce S-O à la galerie, et un *praefurnium* qui desservait très probablement plusieurs pièces. Seule une partie de galerie a été mise au jour. Mais ses dimensions atteignent au moins 11 X 7 m. Plus vraisemblablement, elle occupe un espace total de l'ordre de 17 à 18 m de côté (cf. *infra* des comparaisons dans la synthèse, § 4). La galerie elle-même présente une largeur d'environ 2,9 m (10 pieds ?). Elle ceinture très probablement un jardin ou, en tous cas, un espace ouvert central (de l'ordre de 12 m, 15 m de côté ?). Plusieurs états de canalisation partent de la partie centrale. Mais on ne peut déterminer s'ils sont juste destinés à collecter les eaux de pluie, ou s'ils participent également d'un système hydraulique plus complexe (fontaine, bassin…).
Certains éléments nous permettent de poser des hypothèses sur la taille globale de la demeure (**fig. 125**). Elle occupe en effet l'angle S-E de l'ilot. La position des deux rues (façade d'ilot hors trottoir) au N-E et au S-E est connue et donne donc un maximum à l'extension du bâti. Au S-O, il semble que la présence d'un mur double marque une séparation parcellaire forte (ensembles architecturaux distincts, même s'ils ont peut-être été construits au même moment). Nous ne disposons par contre d'aucun indice sur la limite N-O. Dans sa dimension N-E/S-O, l'emprise serait donc d'environ 40 m (135 pieds : 1 actus et 1/8 ?). La dimension perpendiculaire reste, elle, vraiment incertaine. Si la galerie est centrée, selon sa taille (restitution d'un espace central de 11,85 X 14,8 m, mesures en pieds romains « ronds »), on aurait une longueur de l'ordre de 48-49 m (165 pieds). Mais cela reste purement hypothétique et suppose, notamment, une emprise rectangulaire régulière et un péristyle centré.

B2 : deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C.



B3 : IIe s. apr. J.-C.



B4 : IIIe s. apr. J.-C.

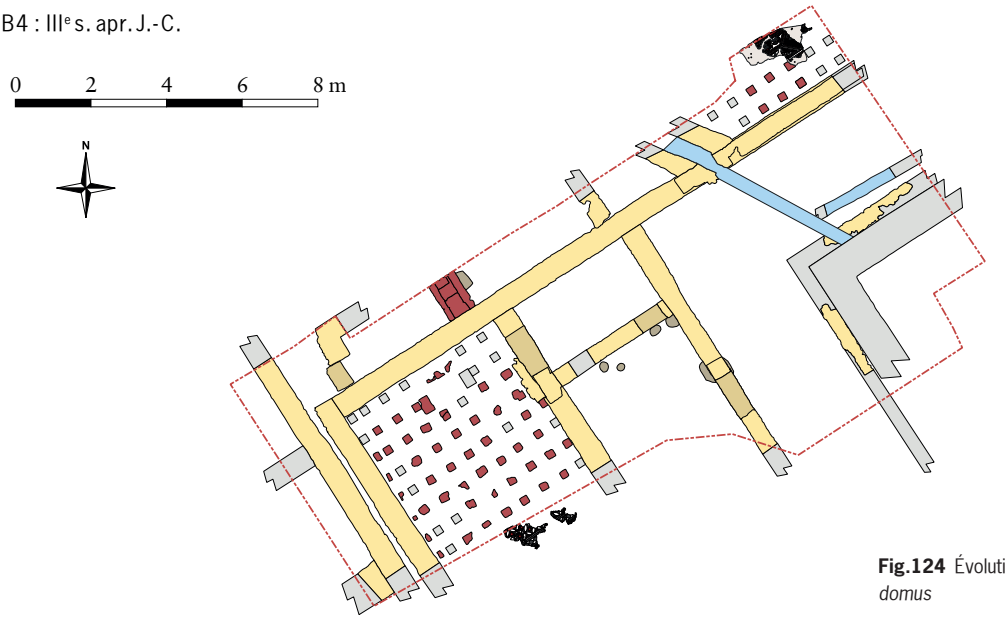


Fig.124 Évolution des différents états de la *domus*

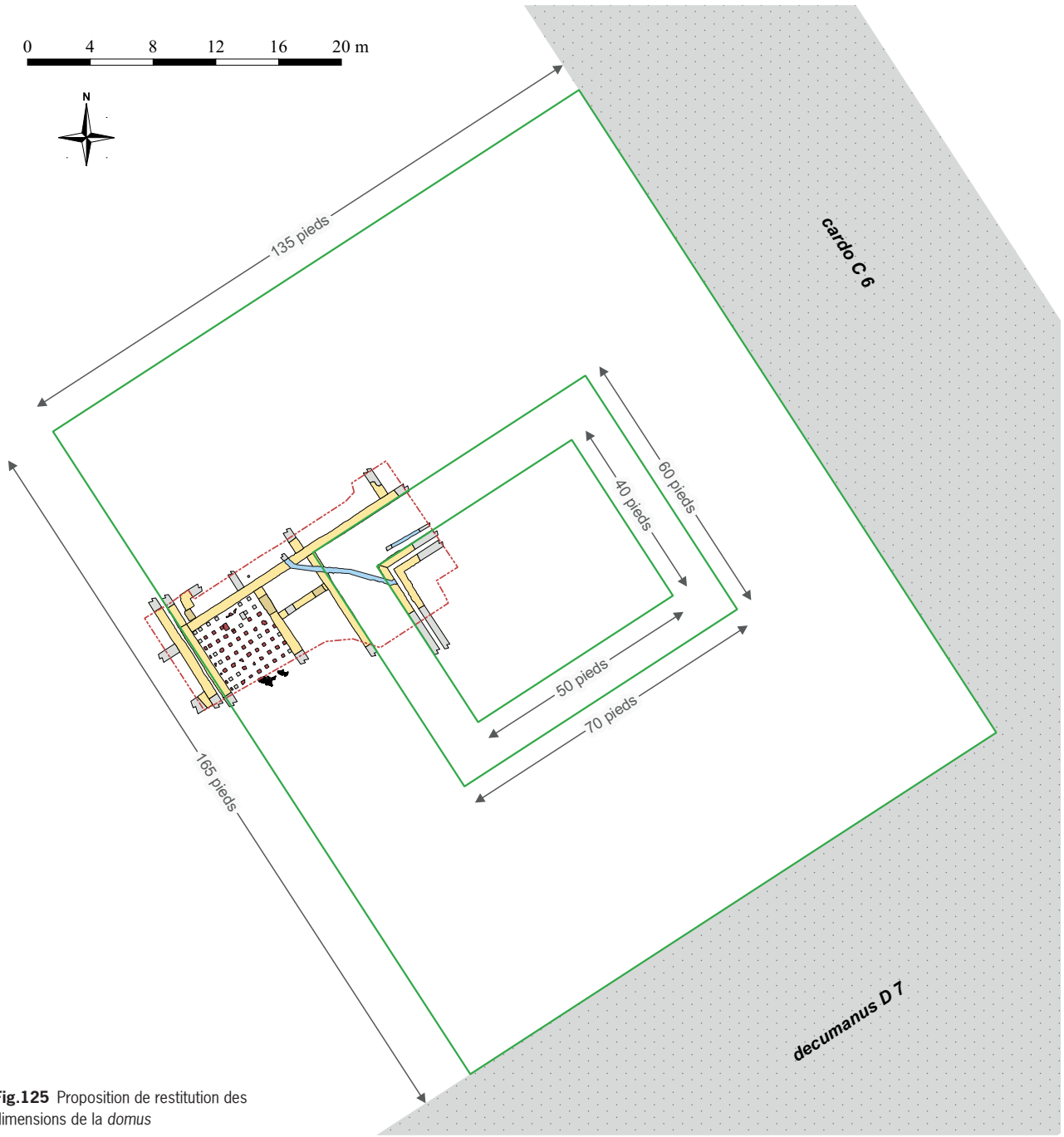


Fig.125 Proposition de restitution des dimensions de la *domus*

Les modes de construction liés à la *domus* sont assez notables. Le soin apporter aux fondations, leur caractère massif et la constance de leur architecture se démarquent des murs que l'on rencontre sur des bâtiments d'habitats plus modestes. On notera que les moellons sont en roches locales (toutes les fondations qui ont pu être vues sont liées au mortier de chaux). Ces murs sont très semblables dans leur facture et leur dimension a ceux que l'on rencontre sur certains bâtiments publics. On pense, par exemple, aux thermes mis au jour en 2015 sur la bordure sud du sanctuaire de la Genetoye, au N-O de la ville (Thivet 2017). Ils restent toutefois loin de l'envergure des grands monuments centraux, comme par exemple la *schola* monumentale mise au jour en 2010 par le service archéologique municipal (Labaune *et al.* 2013). Les murs primitifs de la *domus* – identiques et chaînés – témoignent d'un projet architectural mené en une seule fois. Comme on l'a vu, on procède en creusant de profondes tranchées de fondation dans les niveaux augusto-tibériens et dans le substrat. Puis, lors de leur construction, les fondations sont amenées plusieurs dizaines de centimètres au-dessus du niveau de sol initial. Les « caissons » que forme l'emprise des futures

pièces sont ensuite remblayés en partie avec des matériaux issus du substrat (tranchées de fondation). Même s'ils peuvent être modifiés, voire reconstruits, la presque totalité des murs (vus au sein de l'emprise) ne change pas d'emplacement pendant toute l'occupation, et même, au-delà, durant la réoccupation tardive.

Même si la forme des pièces reste globalement figée, certaines évolutions et réfections du bâti ont laissé des traces. Ils laissent voir des états intermédiaires dans l'occupation de la *domus*. La seule modification d'emprise de pièce visible est située au niveau de la pièce 8. Le sol de mosaïque sur hypocauste qui se développe ici, au N-E de l'emprise, scelle un mur N-O/S-E arasé, chainé au bâti initial et de même facture. Du fait de l'installation de l'hypocauste, il ne reste rien (du moins dans la zone de fouille), des aménagements qui étaient liés aux pièces que définissait initialement ce mur. La création de la grande pièce d'apparat du N-E s'est donc faite en détruisant des espaces originels *a priori* plus petits. Des reprises assez lourdes du bâti ne sont donc pas à exclure sur le reste du bâtiment, même si la très grande majorité des pièces dégagées donne une impression d'immuabilité dans leur plan. Des états d'aménagements sont perceptibles au sein des pièces 6, 7 et de la galerie. Pour les deux pièces, on observe une réfection des sols de mortier sur un état encore actif au IIe s. apr. J.-C. Par ailleurs, une ouverture vers la galerie est percée dans le mur N-E de la pièce 7. Les plus anciens états de sol maçonnés sont mis en place au début du IIe s. apr. J.-C. Ils ne correspondent donc pas aux sols d'origine (construction de la *domus* dans la fin du 2e quart du Ier s. apr. J.-C.). Ces sols ont probablement été détruits lors des réfections ultérieures. Pour la galerie, on note une série de réaménagements des sols qui précèdent le dernier sol maçonné (IIIe s. apr. J.-C.). Il est probable que lesdits sols aient également été démontés et que ne restent que les remblais d'installation. Dans la galerie (ainsi que dans les pièces connexes), on observe également plusieurs états du système de canalisation provenant de l'espace ouvert au centre de la galerie. L'un d'eux pourrait dater du Ier s. apr. J.-C. Mais, son aboutissement dans l'angle intérieur de la galerie suggère plutôt une connexion avec des systèmes d'évacuation d'eau pluviale. Les deux autres correspondent, eux, plus à une évacuation des eaux depuis le centre du péristyle. Ils peuvent être associés avec les états des IIe et IIIe s. apr. J.-C. Comme on le voit, si des états du bâti sont perceptibles, il est difficile de cartographier des phases sur l'ensemble de la demeure. Une grande partie des aménagements ont été détruits lors des réfections les plus tardives. On les devine plus qu'on ne les caractérise.

Les décors de la maison ont pu être appréhendés au travers de deux parties de mosaïques conservées en place, ainsi que des éléments de mur et de sol (enduits peints, stucs, lapidaire) en position secondaire (remblais ou couches de démolition). Les deux mosaïques ne sont conservées que sur leur partie périphérique. La partie centrale et les éventuelles *emblemata* n'étaient pas visibles ou détruites. Toutefois, ces morceaux conservés témoignent déjà de mosaïques polychromes d'une grande finesse, même si les motifs restent classiques. Outre des formes purement géométriques, on observe des systèmes de nœud et de tresse complexes et des motifs floraux très soignés. Par ailleurs, des fragments cohérents, retrouvés en position secondaire, permettent d'attester de scènes figurées (chevelure ?). Ces deux sols mosaïqués se déploient sur deux vastes salles d'apparat chauffées par hypocauste. Le reste des décors est à l'avenant. On a récolté relativement peu d'enduits peints. La grande majorité provient d'un remblai du IVe s. apr. J.-C. constitué de démolitions de la *domus* (secteur 8). Ils montrent des décors polychromes (figurés ?) dont les panneaux sont rehaussés par la présence de bandes de stucs décorés. Le lapidaire décoratif (corniches, baguettes, placages muraux, sol…) est riche. On y trouve un beau panel de marbres locaux et une forte quantité de marbres méditerranéens. Les éléments mis au jour laissent penser que la *domus* comportait au moins un sol en *opus sectile*. Ces riches décors s'inscrivent dans le faisceau d'indices qui, en particulier avec l'architecture, permettent d'interpréter le bâti comme une *domus*

patricienne, malgré la faible emprise.
Le profil de la consommation carnée que nous montre les restes de faune évolue par rapport à la phase augusto-tibérienne. Malgré la relative faiblesse numérique des ensembles, on peut voir notamment une large augmentation de la consommation de jeunes porcs (viande de qualité par excellence). Le bœuf reste présent, mais on a plus affaire à des animaux de réforme qu'à de plus jeunes sujets. Les caprinés restent peu consommés. On note également une progression de la volaille et l'apparition de la faune sauvage (lièvre). Les taxons rencontrés tendent à montrer une consommation plus caractéristique de milieux aisés que pour la phase augusto-tibérienne.

Le mobilier *instrumentum* parlant (hors indéterminé ou inclassable) est toujours peu abondant, comme pour la période augusto-tibérienne. On retrouve ici, à la fois les limites dues à la taille de l'emprise, mais également, à la nature des niveaux concernés : partie résidentielle d'un riche habitat, avec très peu de piégeage du fait des sols maçonnés. En dehors des clous, on n'observe presque aucun élément personnel (un clou de chaussure), très peu d'objets de la sphère domestique au sens large (5 fragments de lampe à huile en terre cuite, 2 pions de jeux en verre, une applique…). Trois déchets de métallurgie évoquent un artisanat qui n'a pu avoir sa place au sein des pièces mises au jour que pour des réparations ponctuelles. Même s'ils sont plus probablement résiduels. Dans tous les cas ces quelques objets ne sont pas révélateurs du degré de richesse attendu au sein d'une riche demeure. Ils sont peu pertinents pour aider à qualifier les bâtiments et les pièces découvertes.

On est confronté au même problème pour le mobilier céramique. Les lots découverts permettent de scander la chronologie de la fondation de la demeure et d'une partie de ses modifications. On y trouve essentiellement de la vaisselle domestique commune ou fine. Mais ils sont trop faibles numériquement pour assoir une analyse statistique pertinente et aider à interpréter plus avant les états bâtis.



Fig.126 Vestiges de la phase C : localisation des coupes et secteurs

2.3. Les réoccupations tardives (milieu IVe s. apr. J.-C./début du Ve s. apr. J.-C.)

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 348 planche 7** à **fig. 357 planche 16** selon le secteur (pages 499 à 508)
- Plan des vestiges de la phase tardo-antique, **fig. 126, 127** et **fig. 362 planche 21** (page 513)

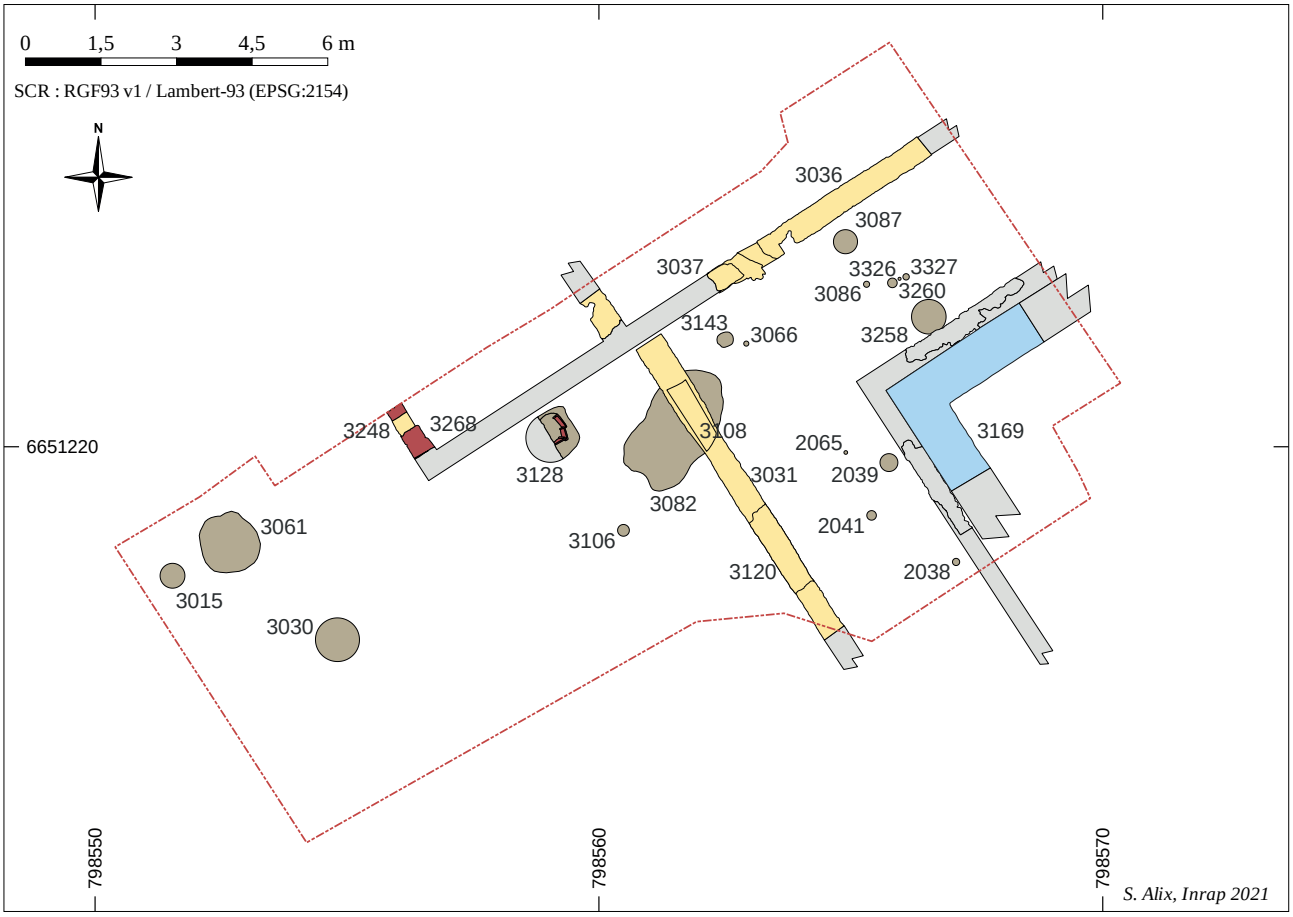


Fig.127 Plan des vestiges de la phase C (IVe s. - début Ve s. apr. J.-C.)

2.3.1. Fin de l'occupation initiale de la *domus* et les démolitions

L'occupation de la *domus* dans sa forme initiale – au-delà des réfections internes – semble prendre fin dans la deuxième moitié du IIIe s. apr. J.-C. Il reste toutefois difficile d'avancer une date plus précise. Comme souvent, nous sommes confrontés à l'absence de mobilier céramique discriminant, pour affiner les dates au sein de cette période charnière. Le mobilier céramique renvoie une fourchette chronologique assez indistincte que l'on peut parfois prolonger jusqu'au début du IVe s. apr. J.-C. D'autant que l'on peut avoir des phénomènes de résidualité du mobilier issu de l'occupation IIIe s. apr. J.-C.

La situation reste assez incertaine pour l'extrémité S-O de l'emprise (sect. 1 et 2, planche 1). Le degré de conservation des couches supérieures et les limites de sécurité du décapage ont imposé une exploration très restreinte de ces secteurs. Partie très limitée d'un autre bâtiment, elle reste de toute façon peu lisible (cf. *supra* § 2.2.9). Les murs parallèles 3009 et 3055, qui semblent marquer la limite entre les deux ensembles bâtis, sont probablement récupérés conjointement dans la deuxième moitié du IIIe s. apr. J.-C. (tranchée Us 3010, **fig. 128**).



Fig.128 La tranchée d'épierrement TR 3010

Pour la pièce 4, l'hypocauste est détruit durant, semble-t-il, cette même période. Le démontage du mur S-E (MR 3055) induit l'ouverture de la pièce. Les restes des pilettes sont pris dans une couche de limon noir (Us 3025, **fig. 129, 130**) qui résulte sans doute d'un mélange des résidus charbonneux fréquemment rencontrés en fond d'hypocauste avec un piétinement. Le sommet de la couche constitue sans doute le niveau de circulation de la réoccupation du IVe s. apr. J.-C. (*infra*). L'Us 3025 contient du mobilier céramique daté du IIIe s. apr. J.-C. qui se distingue bien des niveaux de démolitions supérieurs (Us 3007, datée de la fin IVe s./début du Ve s. apr. J.-C.). Si l'on exclut cette dernière couche plus tardive, les matériaux de démolition sont relativement peu abondants au sein de l'hypocauste (Us 3025). On trouve très peu de *suspensurae*, tesselles et même du simple mortier ayant pu appartenir à la chape et au sol mosaïqué de l'hypocauste. Il est patent que l'on a affaire à un démontage assez systématique en plus d'une démolition. Il s'agit d'un phénomène assez courant et des chantiers de démolition/récupération sur des pièces à hypocauste et mosaïque ont déjà été mis en évidence.



Fig.129 Les couches (Us 3025 et 3007) scellant le fond de l'hypocauste de la pièce 4



Fig.130 Sol de l'hypocauste 3021 et niveaux de démolition (3025, 3007) dans la berme S/E du secteur 4

Le cas qui nous concerne est par exemple très proche de celui découvert lors du diagnostic de la Caserne Changarnier (Alix 2017, Soum Alix à paraître). Cette récupération *a priori* systématisée, fin IIIe s. apr. J.-C. ou au début du IVe s. apr. J.-C. est intéressante. Surtout si elle se répète au sein de la ville et qu'elle prend des aspects qui ne sont pas complètement opportunistes (réfection ponctuelle de bâtiments) pour devenir une activité économique plus ciblée. On s'interroge toutefois sur le devenir des matériaux; en particulier, les tesselles de mosaïque. Si elles n'ont pas été remployées sur d'autres chantiers, elles ont pu servir de matière première pour des fours à chaux. Dans tous les cas, dans l'état actuel des données, aucun cas de remploi tardo-antique massif de ce type de matériaux (*suspensurae* entières, tesselles, voire partie de mosaïque…) n'a été mis au jour à Autun.
Le *praefurnium* qui occupe la pièce 3 semble également abandonné à la fin du IIIe s. apr. J.-C. (dernière couche d'utilisation visible: Us 3114, remblai post-utilisation: Us 3113, **fig. 131**). La réoccupation des pièces plus au N-E (cf. *infra*, sect. 5 et 8) induit une reprise ou une conservation du long mur 3050/3118/3085. Toutefois, il n'est pas certain que ce mur soit maintenu dans la partie entre l'espace de la pièce 4, évoqué ci-dessus, et l'ancien *praefurnium* (sect. 3). On aurait alors un espace ouvert s'étendant sur les deux secteurs (3 et 4).



Fig.131 Couches de remblai du secteur 3 et bordure est du secteur 4 (à droite), séparées par la tranchée du mur 3050

Au nord de la pièce 4, le maintien ou la reprise du mur 3125/3026 reste également incertain. Les parties de la tranchée d'épierrement encore conservées ne contenaient que du mobilier céramique résiduel du Ier s. apr. J.-C. Au N-E, les pièces 5 et 8 sont reprises. Mais les aménagements tardo-antiques mis au jour (*infra*) impliquent une destruction des deux hypocaustes présents. Dans la pièce 5, l'hypocauste est entièrement arasé et démonté afin d'employer le sol de fond comme sol de circulation. Dans la pièce 8, des remblais constitués d'éléments de démolition permettent de combler et remettre à niveau des parties manquantes du sol mosaïqué sur hypocauste présent au IIIe s. apr. J.-C. Celui-ci a donc dû être partiellement démonté à la fin du IIIe s. apr. J.-C. ou au début du IVe s. apr. J.-C.
Les pièces 6 et 7 sont également remployées, bien que la situation du mur 3125/3026 ne soit pas assurée (espace en partie ouvert ?). Les marques de démolition se manifeste essentiellement par une large fosse (Us 3082, **fig. 132**) qui recoupe à la fois, les sols en béton, le palier entre les deux pièces (récupération du seuil ?) et l'extrémité N-O du mur nord (MR 3031). Le mobilier céramique de la fosse Us 3082 est daté de la fin du IIIe s./début du IVe s. apr. J.-C. Une reprise (Us 3108) du mur 3031 prend place sur le sommet de la fosse. En dehors de cette fosse, les sols sont conservés, bien qu'ils présentent des signes d'usure.



Fig.132 Fosse 3082 (vidée) recoupant les sols maçonnés de la pièce 6

Dans la galerie, dont l'espace est également repris au IVe s. apr. J.-C., les éléments des sols ne sont pas non plus détruits (l'état de surface est toutefois très dégradé). Les démolitions sont visibles essentiellement au travers de la fosse Us 3082, évoquée plus haut, qui déborde sur la bordure S-O de la galerie. Par ailleurs, il est possible que la conduite traversant la galerie (tranchée Us 3088) soit abandonnée, voire démonté (relation avec le sol de béton de la galerie incertaine). Au sein de l'espace central, comme on l'a évoqué (état du IIIe s. apr. J.-C. : cf. *supra* § 2.2.8.), on trouve un fossé (Us 3169) qui reprend l'axe des précédents états du caniveau bordant la galerie. Sa mise en place correspond également probablement à la récupération de l'état IIIe s. apr. J.-C. du caniveau, dont il ne reste pas de trace.

2.3.2. La réoccupation du IVe s. apr. J.-C.

La fin de l'occupation initiale et la destruction de certains aménagements de la demeure restent difficiles à dater. Les vestiges tardo antiques sont pour la plupart mal conservés. Une partie des sols et des aménagements a été détruite. Le mobilier céramique ne permet pas une grande précision. Il semble toutefois que les éléments datant disponibles soient plutôt du IIIe s. apr. J.-C., plutôt que marqués par le IVe s. apr. J.-C. Mais, on dispose d'un lot relativement important de monnaies antiques tardives qui datent presque toutes d'après 330 apr. J.-C. Elles proviennent des couches et des aménagements en place les plus tardifs (hors démolition finale de Us 3007 qui

contient également des monnaies de la fin du IIIe apr. J.-C. en plus du IVe s. apr. J.-C.). Parmi ces dernières, on trouve en particulier des monnaies des années 330 apr. J.-C. qui permettent de dater les réfections des maçonneries (*infra*). À l'inverse, on constate l'absence de mobilier clairement daté du début du IVe s. apr. J.-C., en particulier parmi les monnaies. Il reste difficile de savoir si l'on affaire à une démolition/récupération à la fin du IIIe s. /début du IVe s. apr. J.-C., suivi d'un *hiatus* d'occupation jusqu'aux années 330 apr. J.-C. Ou si l'on est en présence d'une réfection qui suit directement une occupation au début du IVe s. apr. J.-C., dans la continuité du IIIe s. apr. J.-C. L'importance des modifications architecturales (reprise de murs, destruction de certaines pièces, emploi partiel de matériaux périssables…) suggère tout de même un état d'abandon avant une réoccupation. C'est l'hypothèse que nous retiendrons, même si la durée de la phase d'abandon/démolition entre la fin du IIIe s. apr. J.-C. et le milieu du IVe s. apr. J.-C. est difficile à jauger. Par ailleurs, rappelons que nous ne pouvons juger des phases d'occupations de la *domus* qu'au travers d'une petite fenêtre. Certaines parties de l'ensemble bâti évoluent peut-être différemment.

2.3.2.1. La partie sud-ouest de l'emprise : un espace ouvert

- Diagramme stratigraphique : **fig.350 planche 9** (page 501)
- Plan des vestiges cf. *supra* fig. 126, 127 et **fig. 362 planche 21** (page 513)
- Coupe stratigraphique de référence **fig. 345 planche 4** (page 496)

Les parties sud-ouest (secteurs 1 à 4) semblent devenir des espaces ouverts avec la destruction des murs et de l'hypocauste de la pièce 4, évoquée plus haut. On trouve peu d'aménagements dans cette partie du site. Le niveau de circulation n'a pas pu être mis en évidence. Il se confond sans doute avec le sommet de la couche Us 3025. Une monnaie datée de 337/340 apr. J.-C. a été découverte à l'interface de l'Us 3025 et de la couche de démolition Us 3007. Deux fosses tardives sont présentes dans cette partie de l'emprise. Au S-O du secteur 3, la fosse Us 3061 (**fig. 133** et **134**) recoupe l'extrémité de la tranchée d'épierrement du mur S-O du bâtiment (MR 3055). Rappelons que cette partie du mur a été précocement détruite lors de l'installation des états du IIe s. apr. J.-C. du *praefurnium*.



Fig.133 La fosse 3061 fouillée par moitié



Fig.134 La fosse 3061 entièrement fouillée, coupant le remblai qui scelle la partie N/O du mur 3053

La fosse se situe, elle, au débouché de l'accès dudit *praefurnium* et recoupe le sol qui a fonctionné avec cet aménagement. Elle se présente comme un creusement d'environ 1,20 m de diamètre pour 40 cm de profondeur (profil à bords courbes et fond plat). Il a livré du mobilier du IIIe s. apr. J.-C. Environ 2 m au S-E de FS 3061, une deuxième fosse (Us 3030, **fig. 135**) a été mise au jour. Il s'agit d'un creusement circulaire de 85 cm de diamètre pour 15/20 cm de profondeur. Son contour reste incertain, du fait du comblement d'apparence très proche de l'Us 3025. Il s'agit visiblement d'une fosse dépotoir. On y trouve en particulier une forte concentration de coquilles d'escargots. Les quelques tessons de céramique, bien qu'antique, ne permettent pas de proposer de datation affinée. Il n'est pas exclu que ces deux fosses puissent être plus tardives. Mais aucun indice matériel ne va dans ce sens (pas de céramique médiévale par exemple). Leur présence conforte plutôt l'idée d'un espace ouvert, dans la partie S-E de l'emprise, où peuvent prendre place des fosses dépotoirs.



Fig.135 La fosse 3020, à gauche sur la berme témoin (vue vers le N/O)

2.3.2.2. Reprises des pièces au nord-ouest

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 349 planche 8, fig. 351 planche 10** et **fig. 354 planche 13** (pages 500, 502 et 505)
- Plan des vestiges cf. *supra* fig. 126, 127 et **fig. 362 planche 21** (page 513)
- Coupe stratigraphique de référence **fig. 343 planche 2** (page 494)

Dans la partie N-O, la pièce 5, l'hypocauste qui jouxtait au N-E le *praefurnium* de la pièce 3 est démonté (*supra*). Le canal de chauffe entre les deux est bouché avec des *tegulae* (Us 3248, **fig. 136**). Toute trace des pilettes a disparu (du moins dans la partie visible au sein de l'emprise). Et il semble que le sol de fond ait été remployé directement comme sol (**fig. 137**). On y trouve, en effet, une couche d'occupation (Us 3080, présente essentiellement au N-E de la pièce (**fig. 138**), posée directement sur le sol inférieur de l'hypocauste (Us 3081/3058). Une des rares monnaies de la fin du IIIe s. apr. J.-C. (imitation de Claude II 283/306 apr. J.-C.) a été mise au jour dans l'Us 3080. Le bouchage du canal du *praefurnium*, le démontage des pilettes et la couche d'occupation suggèrent une réutilisation de la pièce 5 et, donc, la pérennité des murs ou leur réfection. Une reprise du mur S-E (MR 3050/3118/3085) est visible plus au N-E, au niveau de la pièce 8 (*infra*). Mais on ignore si toute la longueur du mur – jusqu'à la pièce 5 – est concernée. Le sol Us 3080 vient s'appuyer sur la reprise de l'état IIIe s. apr. J.-C. du mur N-E (Us 3084). Reste une ambiguïté sur l'évolution de la pièce. En effet, le niveau d'occupation est scellé par un remblai (Us 3057/3079). Soit il s'agit du comblement de la base de la pièce lors de l'abandon final, soit on a affaire à un nivellement pour élever le sol de la pièce au niveau des autres espaces dont les sols ont été préservés. Auquel cas, le sol Us 3080 pourrait alors n'être qu'un niveau d'occupation intermédiaire avant la réoccupation des années 330 apr. J.-C. On ne dispose pas de mobilier datant permettant de trancher la question.



Fig.136 Vestiges du bouchage en tuiles Us 3248 posé sur les dernier niveaux d'utilisation de l'embouchure du *praefurnium*



Fig.137 Partie S/O de la pièce 5, sol 3057 dégagé



Fig.138 Partie N/E de la pièce 5 : occupation 3080 visible, en fond de coupe, sur le sol de béton 3081

Dans la pièce 8, juste au N-E de la pièce 5, on a vu que les sols (hypocauste et mosaïque) ont été endommagés. Les rares aménagements de l'occupation tardive qui aient été conservés sont un système de remblais et radier destiné à combler des parties détruites de l'hypocauste afin de rattraper le niveau originel. On le retrouve de part et d'autre des piédroits de la conduite 3038/3039. Du côté S-O, on trouve le remblai Us 3119 (**fig. 139**).



Fig.139 Remblai 3119 en fond de coupe sous le radier 3052

Il est constitué d'éléments de démolition divers. En particulier il a livré un important lot d'enduits peints polychromes et de stucs décorés (**fig. 140 a** à **c**). Ils sont très probablement issus de la démolition de l'une ou l'autre pièce environnante. Il ne contient malheureusement que du mobilier résiduel Ier-IIIe s. apr. J.-C.

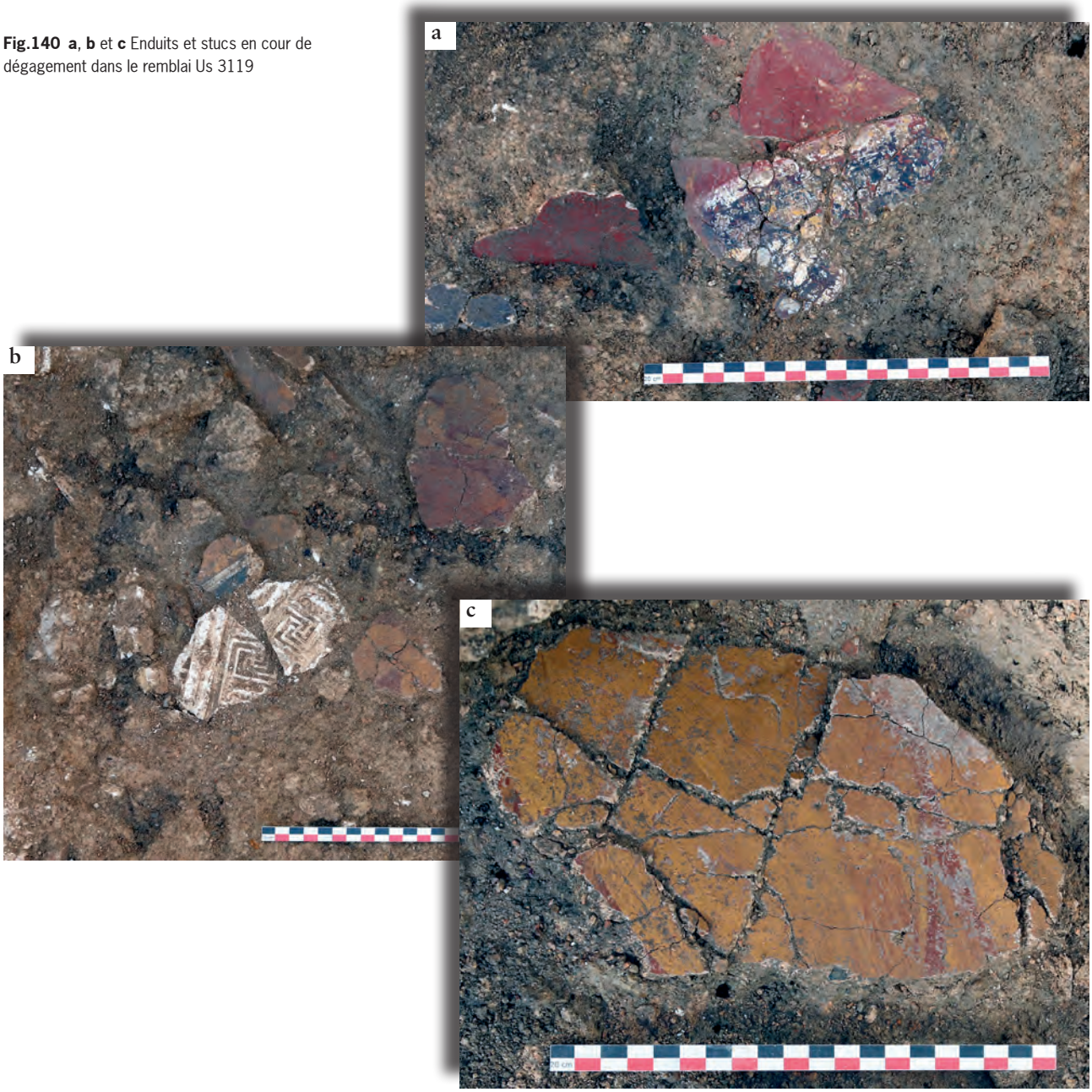


Fig.140 **a**, **b** et **c** Enduits et stucs en cour de dégagement dans le remblai Us 3119

Le remblai Us 3119 est surmonté d'un radier de pierres et de tuiles (Us 3052, **fig. 141**). Le niveau de circulation (sol de terre ?) n'est pas préservé ou trop dégradé pour être identifiable en tant que tel. De l'autre côté de la canalisation, on retrouve un système similaire avec le remblai Us 3064 (**fig. 142**). Ce dernier a livré une monnaie tardive du IVe s. apr. J.-C. (datation précise indéterminée).

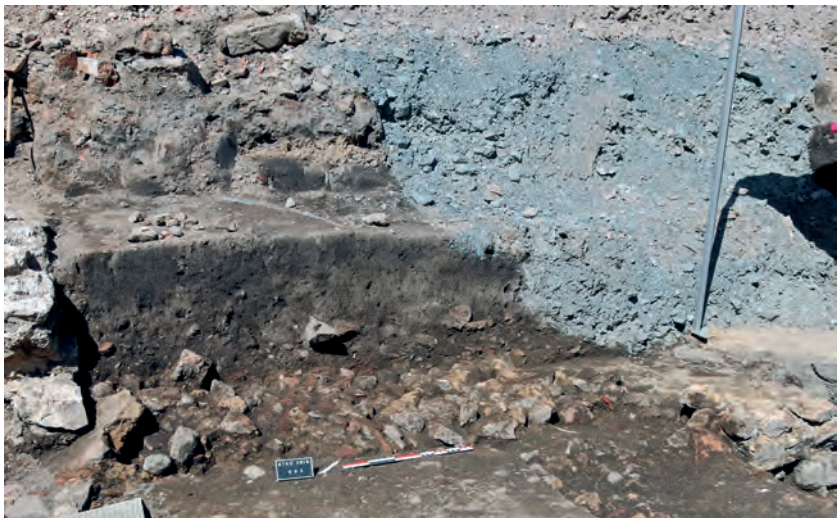


Fig.141 Radier de pierres Us 3052, à l'ouest de la canalisation 3039/3038, posé sur la couche Us 3119



Fig.142 Radier 3064 comblant les parties détruites de l'hypocauste au N/E de la pièce 8

Le radier et son remblai sous-jacent ont été fouillés lors du diagnostic. C'est également le cas du comblement de la canalisation datée alors également du IVe s. apr. J.-C. Il contenait par ailleurs quelques chutes de production de tabletterie. Elles sont trop isolées et trop peu nombreuses pour savoir si elles témoignent d'une production dans une pièce proche ou si elles sont purement résiduelles. La conduite a pu éventuellement servir en partie de dépotoir durant le IVe s. apr. J.-C. Immédiatement au N-E, la mosaïque devait être en partie conservée : dans ce secteur on n'observe pas la présence de radier ou remblai de démolition pour compenser les parties détruites du sol d'hypocauste. Ce qui nous incite à penser que le comblement limoneux brun foncé/noir, proche des terres végétales post-antiques, doit résulter de

destructions postérieures à l'occupation tardive. Mais nous ne disposons pas d'éléments formels pour étayer cette hypothèse. Le mur 3035, qui ferme au S-E la pièce, est au moins en partie reconstruit, comme cela avait déjà été observé dès le diagnostic (Pascal 2018). Un petit tronçon de cette construction (Us 3037 = Us 2024/2025 du diagnostic, **fig. 143**) est préservé juste au S-O de la canalisation 3038/3039. Il prend appui sur le mur originel (Us 3035), sur lequel un radier de fondation constitué d'un blocage de pierres brutes est posé. Suivent deux assises d'une semelle de fondation constituées de pierres brutes liées au mortier de chaux disposées en un double parement peu soigné. Le remblai Us 3119 vient s'appuyer sur cette maçonnerie.
Le mauvais degré de conservation des structures tardives et la faible partie dégagée au sein de l'emprise laissent beaucoup d'incertitude sur ces deux espaces. Néanmoins, les données disponibles permettent de resituer deux pièces (5 et 8) qui sont en partie réaménagées à partir des structures préexistantes et qui en reprennent potentiellement l'emprise.

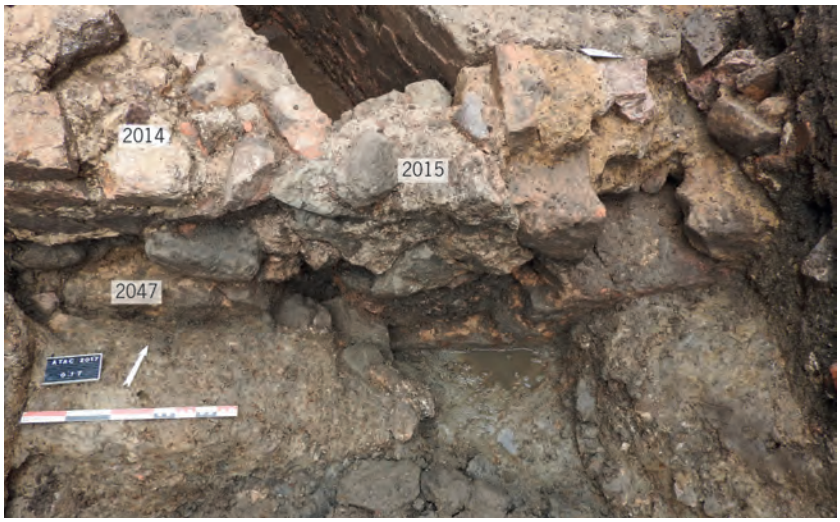


Fig.143 Cliché du diagnostic (Pascal 2018) montrant les murs tardifs (bouchage) 2024 = 2025 correspondant au mur 3037

2.3.2.3. Reprises des pièces 6 et 7

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 352 planche 11** et **fig. 353 planche 12** (pages 503 et 504)
- Plan des vestiges cf. *supra* fig. 126, 127 et **fig. 362 planche 21** (page 513)

L'occupation tardive de ces deux pièces pose le problème de la pérennité ou de la reconstruction du mur 3125/3026 qui ne sont pas assurées (*supra*). On ignore donc si ces deux pièces deviennent des espaces ouverts vers le S-O, ou si elles restent closes. Sur les deux autres côtés visibles au sein de l'emprise, les deux murs sont repris ou conservés. On a déjà évoqué plus haut le mur au N-O (MR 3050/3118/3085) qui est, soit refait (Us 3037), soit conservé. Du côté N-E, le mur d'origine (Us 3031) montre deux reprises. L'extrémité N-O du mur – de même que les sols maçonnés des états antérieurs – a été détruite par la fosse Us 3082. Or, les restes, très dégradés, d'une semelle de fondation (Us 3108, **fig. 144**) recoupent son comblement dans l'axe du mur originel. Il se présente comme un simple blocage de pierres brutes, fragments de tuiles et nodules de mortier (module 10/20 cm). Les monnaies du comblement de la fosse (*terminus post quem* 337/340 apr. J.-C.) permettent de dater cette reconstruction.



Fig.144 Blocage de fondation Us 3108 sur le comblement de la fosse 3082 dans l'axe du mur 3031

Plus au S-E, toujours sur le mur 3026, une autre reprise d'architecture (Us 3120, **fig. 145**) est visible. Vu sa position, en appui sur le dé de fondation qui devait soutenir le chambranle de la porte installée au début du IIIe s. apr. J.-C., on a peut-être plus simplement affaire à un bouchage de l'ouverture. Les piédroits (blocs taillés ?) de celle-ci ont toutefois été récupérés. Mais il n'est pas impossible que le mur ait été largement arasé sur sa longueur. Auquel cas, l'Us 3120 relèverait, comme l'Us 3108, d'une reprise plus globale. Les vestiges de la construction sont très ténus (simple blocage de pierres brutes sans liant, grossièrement paremenété) et ne permettent pas de trancher. En revanche, malgré sa faible ampleur, la construction a livré une monnaie datée des années 335/340 apr. J.-C. Là encore, elle reste cohérente avec l'idée d'une réoccupation – en tous les cas d'une reconstruction – au moins un peu avant le milieu du IVe s. apr. J.-C. Le mur qui sépare les pièces 6 et 7 jusqu'au IIIe s. apr. J.-C. est probablement détruit (fosse 3082, pas de reprise visible).



Fig.145 Détail du bouchage tardif Us 3120 de l'ouverture aménagée au III s. (Us 3319) dans le mur 3031

À l'intérieur des deux pièces, on retrouve les sols maçonnés mis en place lors de la phase précédente (*supra* phase B3, début du IIIe s. apr. J.-C.). Dans la pièce 6, le sol 3022 est largement détruit par la fosse FS 3082 (*supra*). Si les restes d'un sol d'occupation étaient présents, ils n'ont pas été perçus et se confondaient avec le sommet de la fosse 3082 et les niveaux de démolition ultérieurs (Us 3029). Du côté de la pièce 7, en revanche, bien qu'usé également, le sol Us 3023 semble en place. Par ailleurs, il est recouvert d'une fine couche d'occupation (Us 3130) constituée d'un limon brun/noir (épaisseur 5 cm max.). Elle ne contenait malheureusement que quelques tessons résiduels du Ier s. apr. J.-C. Elle est recouverte d'une couche (Us 3105, **fig. 146**) qui se distingue de la couche de démolition/abandon générale (Us 3029) par sa concentration de tuiles. Il s'agit peut-être simplement d'éléments de démolition, plutôt que des vestiges d'un radier sommairement aménagé. On y a découvert deux monnaies du IVe s. apr. J.-C. (pas de datation précise), dont l'une renvoie plus probablement de la fin du IVe s. apr. J.-C.



Fig.146 La couche de tuiles Us 3105

Deux autres aménagements ont été identifiés. D'abord, un petit trou de poteau (Us 3106, diam. 28 cm, prof. 10 cm) a été mis au jour dans le sol Us 3023 (**fig. 147**). Il est situé près du mur 3049 qui séparait les pièces 6 et 7 dans les phases antérieures. Vu sa situation assez centrale, il pourrait s'agir d'un support qui reprend les charges d'une toiture pour qu'elle ne repose pas sur les seuls murs. Ce qui impliquerait alors que le mur 3026 est encore en place (au moins sur une partie de sa longueur). *A contrario*, il ne s'agit peut-être que de l'un des supports d'un appentis ouvert au S-O. Mais cela place alors la structure fossoyée 3128 en partie à l'extérieur d'une telle structure.



Fig.147 Trou de poteau 3106

Le coffrage 3128 constitue l'autre aménagement visible, cette fois sur la bordure N-E de la pièce 6 (**fig. 148**). Il s'agit d'une structure un peu plus complexe, malheureusement recoupée dans sa partie S-O par un mur moderne (MR 3019). Elle est constituée d'un creusement d'environ 1 m de diamètre, assez profond (un peu plus de 1 m, profil à bord droit et fond plat, évasé sur le sommet)). Il recoupe tous les sols maçonnés des états antérieurs, jusqu'aux niveaux augusto-tibériens. Le bas de la structure est parementé en interne de *tegulae* complètes posées de chant, le long de la paroi. Le creusement (au fond) ne va pas jusqu'au bord du mur 3050. Dès lors, on peut supposer qu'il manque des *tegulae* du côté N-O, en plus de la partie S-O, détruite par le mur moderne (MR 3019).



Fig.148 Le coffrage 3128

La partie supérieure de la structure correspond plus visiblement au démontage et à la récupération de la structure. Le comblement n'est pas caractéristique d'une latrine (couches organiques, organisées en cône) et correspond plutôt à l'abandon/comblement de la structure. Avec le coffrage de tuiles, cet aménagement est peut-être plutôt à interpréter comme un petit espace de stockage, par exemple un cellier enterré comme on en retrouve plutôt au début du Ier s. apr. J.-C. dans les bâtiments légers augusto-tibériens (Alix 2014b). Les trois différents comblements du fond jusqu'au niveau du sol (Us 3129, 3122 et 3123/3121) ont livré des monnaies du IVe s. apr. J.-C. Elles donnent un *terminus post quem* des années 335/341 pour les deux du fond et fin du IVe s. apr. J.-C., pour le sommet (Us 3123). Le mobilier céramique n'est en revanche pas très parlant. On y retrouve de la céramique du IIIe s. apr. J.-C. et du mobilier résiduel du Ier s. apr. J.-C.
D'un point de vue fonctionnel, l'espace des pièces 6 (vestibule) et 7 (pièce à vivre) est redéfini. Le mur qui les séparait est très probablement détruit. On peut poser l'hypothèse que le mur S-O est maintenu ou rebâti, même si cela reste incertain. On aurait alors affaire à une seule pièce, au sol assez fruste (sol antérieur dégradé), avec un ou des poteau(x) supportant une toiture (ou un plancher d'étage ?). L'unique aménagement visible est une possible structure de stockage ; appuyée contre le mur N-O. Avons-nous affaire à une pièce technique (cellier, voire cuisine) ? Il est difficile, compte tenu du niveau d'arasement des murs, de juger des communications avec les autres pièces. Mais on peut au moins affirmer que l'on obstrue l'ouverture donnant sur la galerie, réalisée dans le mur N-O de la pièce 7 au début du IIIe s. apr. J.-C. (phase B4).

2.3.2.4. L'espace de la galerie dans l'antiquité tardive

- Diagrammes stratigraphiques : **fig. 355 planche 14, fig. 356 planche 15** et **fig. 357 planche 16** (pages 506, 507 et 508)
- Plan des vestiges cf. *supra* fig. 126, 127 et **fig. 362 planche 21** (page 513)
- Coupe stratigraphique de référence **fig. 344 planche 3, fig. 346 planche 5** et **fig. 347 planche 6** (pages 495, 497 et 498)

L'analyse des vestiges des pièces attenantes à la galerie (sect. 9 et 10) montre que les murs qui la limitent au S-O et au N-E sont repris durant l'occupation du IVe s. apr. J.-C. (*supra* sect. 6 à 8 : MR 3037 et 3120). Dans la partie visible au sein de l'emprise, les limites extérieures de l'espace de la galerie restent donc inchangées. La situation est moins lisible en ce qui concerne le mur (stylobate ?) qui la séparait de la cour/jardin interne dans les phases précédentes. Nous ne disposons pas de traces matérielles d'une reconstruction des murs 3041-3042-3261. Néanmoins plusieurs indices suggèrent le maintien d'une séparation entre la galerie proprement dite et l'espace interne. D'abord le fossé Us 3169 (**fig. 149**), qui, s'il participe peut-être du démontage d'une canalisation antérieure, en prend sans doute la suite. Il est disposé en angle, longeant les limites internes S-O et N-O des états antérieurs.



Fig.149 Fossé 3169 et sol 3168 en coupe (vue vers le N/E)

Il marque *de facto* une limite entre les deux espaces. Ensuite, la présence de trous de poteaux dans l'espace de la galerie témoigne d'une reprise de la couverture (*infra*). On ne retrouve pas de traces de support au sein de l'espace central. Mais rappelons qu'une faible partie était accessible. Enfin, les niveaux de sédiments qui correspondent aux sols de l'occupation tardive diffèrent quelque peu entre l'intérieur et l'extérieur de la galerie (*infra*). Nous retiendrons donc ici l'hypothèse du maintien d'une limite entre les secteurs 9-10 et l'espace central (secteur 11). Mais nous ne pouvons pas en inférer sa nature : mur ou mur bahut, cloison légère, piliers ou colonnes… Dans la galerie, comme on vient de l'évoquer, le sol en place au IIIe s. apr. J.- C. (Us 3034) est recouvert par un remblai de terre gris foncé avec de petites inclusions grisâtre plus clair (Us 3033, **fig. 150** et **151**), d'une épaisseur d'environ 20 cm. Le sommet a dû servir de niveau de circulation. Mais un sol plus soigné (dalles, plancher) a pu être détruit ou récupéré. Dans tous les cas, la reprise de maçonnerie tardive du mur N-O (Us 3037) le recoupe.



Fig.150 La couche de remblai Us 3034 (premier plan, sect. 10 vue vers le N/O)



Fig.151 La couche de remblai Us 3034 , sommet de la coupe (sect. 10)

La position stratigraphique des trous de poteaux tardifs (*infra*) est moins claire, mais il semble qu'ils recoupent également le remblai. Le mobilier céramique associé au remblai 3033 est daté de la première moitié du IIIe s. apr. J.-C. Par contre, deux monnaies tardives en sont issues. L'une est une monnaie des années 335/341 apr. J.-C. L'autre est plus tardive : 388/402 apr. J.-C. (en surface ?). Là encore, on reste après les années 330 pour la mise en place et l'utilisation des réaménagements. Les trous de poteaux que nous évoquions plus haut ont été perçus, pour certains, dès le diagnostic (Pascal 2018).

Au sein de la galerie, plusieurs trous de poteaux et creusements ont été mis au jour. Une série d'entre eux partagent les mêmes caractéristiques : 3066 (**fig. 152**, coupe planche 5), 3086 (**fig. 153**, coupe planche 6), 2041 et 2065. (**fig. 154**). Ces deux derniers ont été vus au diagnostic (Leur profil étroit (10/15 cm de large pour une hauteur d'une quarantaine de centimètres) à fond en V, témoigne plus de l'utilisation de pieux plutôt que de poteaux calés. Ils sont grossièrement positionnés sur l'axe médian de la galerie du Haut-Empire. Il peut manquer des poteaux de cette série (entre le 3066 et 3086 et entre 3066 et 2065) du fait d'un aménagements moderne profond (puisard, cf. diagnostic Pascal 2018). Ils témoignent probablement du maintien d'une galerie dans cet espace, qu'elle reste ouverte sur l'espace ouvert central ou qu'elle soit fermée.



Fig.152 Le trou de poteau 3066



Fig.153 Le trou de poteau 3086 (en haut de la coupe)

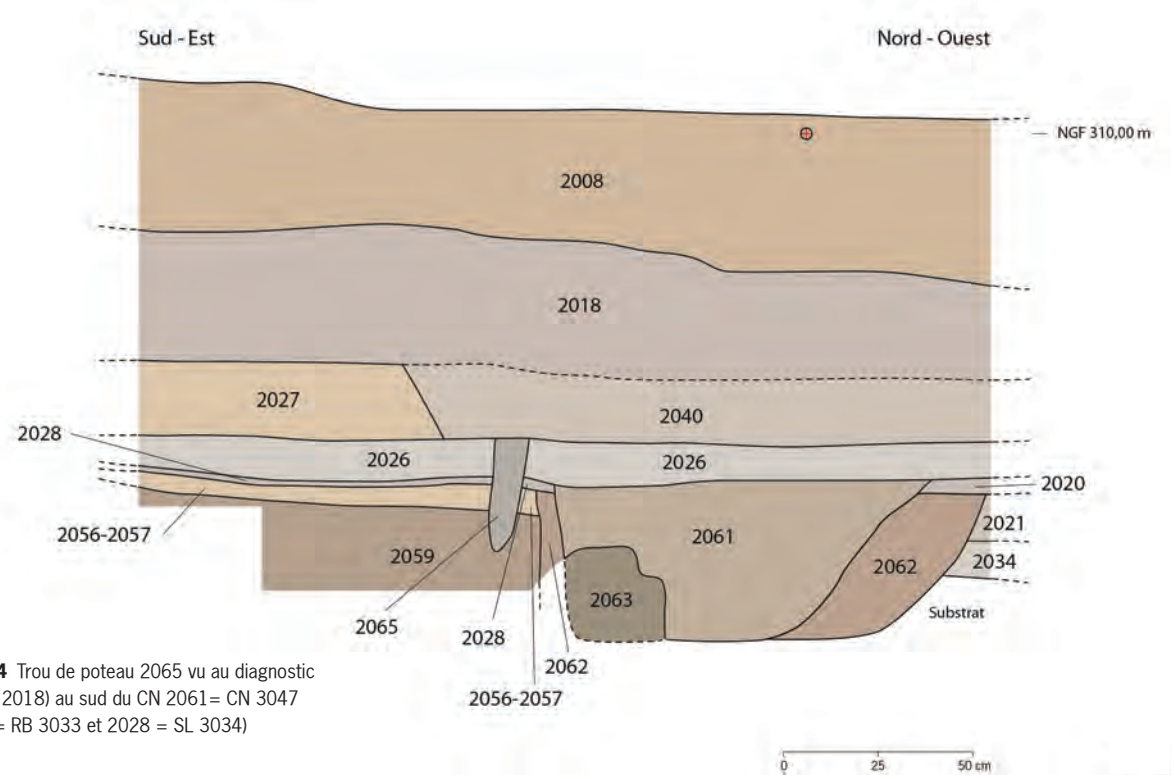


Fig.154 Trou de poteau 2065 vu au diagnostic (Pascal 2018) au sud du CN 2061= CN 3047 (2026 = RB 3033 et 2028 = SL 3034)

Ces poteaux semblent plutôt être des renforts. On observe également d'autres trous de poteaux. Deux ont été vus au diagnostic sur la bordure N-E de la galerie originelle : Us 2038 (assez semblable au groupe décrit plus haut) et Us 2039 (diamètre plus important : 35 cm). Trois autres creusements sont également visibles au sein du retour N-O de la galerie. L'Us 3087 est une fosse ou un trou de poteau plus massif à bords légèrement évasés et fond plat (diam. 50 cm, prof. 20 cm, planche 6). Enfin, un trou de poteau (Us 3143) a été mise en évidence dans l'angle N-O de la galerie (**fig. 155**).

Fig.155 Trou de poteau 3143



La fosse Us 3258 (diam. 70 cm, prof. 20 cm) est, elle, située sur la périphérie S-E de la galerie. On ignore sa fonction précise (**fig. 156**).

Fig.156 Fosse 3258 en cour de fouille



On observe également une série de petits creusements qui ne sont peut-être que de simples arrachements dans le sol Us 3034 : Us 3260, 3326 et 3327 (**fig. 157**).



Fig.157 Arrachement ou creusements Us 3260, 3326 et 3327 dans les lacunes du sol Us 3034

La disposition assez irrégulière et la diversité de ces creusements rendent difficile leur interprétation exacte. On a peut-être affaire, pour certains d'entre eux, à des renforts soutenant la toiture. Si ces poteaux sont pérennes, ils impliqueraient une structure assez légère (pas d'étage *a priori*). Néanmoins, ces creusements peuvent également correspondre à des aménagements de chantier (renforts, échafaudages…), ce qui expliquerait leur position assez erratique et leur hétérogénéité. On notera qu'ils sont d'ailleurs majoritairement situés dans la partie de la galerie où le sol de béton est le plus dégradé. Avons-nous là un indice sur une conservation différentielle de cet espace au début IVe s. apr. J.-C. ? Les segments les plus dégradés, au sud, plus que le retour N-E, auraient alors fait l'objet d'une reprise. Dans tous les cas, il est intéressant que la galerie est visiblement restaurée ou maintenue, qu'elle revienne à son état primitif, ou qu'elle fasse l'objet d'une reconstruction plus « légère ».
Dans la partie centrale (secteur 11), on a évoqué plus haut la présence du fossé Us 3169, qui reste comme seul marqueur sûr pour cette période de la limite avec la galerie. L'espace central, pour la faible partie qu'on en perçoit au sein de l'emprise, est occupé par un niveau de type terre de jardin (Us 3168). Ce niveau est plus organique que la couche Us 3034 qui occupe la galerie. Comme pour les périodes précédentes on a sans doute affaire à un espace de cour ou de jardin. Cette strate a livré des monnaies émises au milieu du IVe s. apr. J.-C.

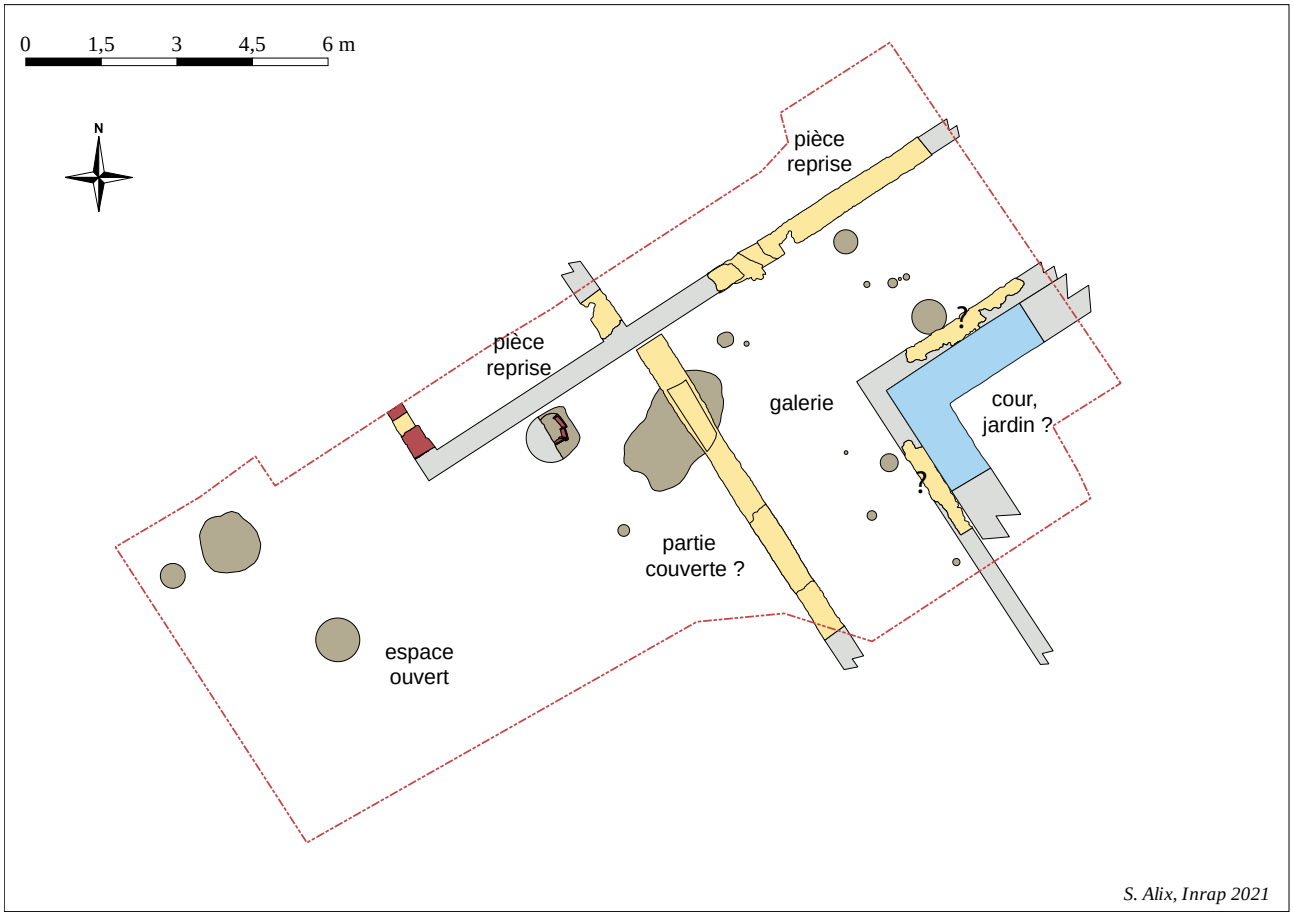
2.3.2.5. Bilan sur l'occupation du IVe s. au début du Ve s. apr. J.-C.

Comme on l'a vu, le mobilier mis au jour n'offre pas de marqueurs chronologiques permettant une datation affinée sur la fin de l'occupation de la *domus*, dans son état initial. Néanmoins, on peut estimer qu'elle se termine à la fin du IIIe s. apr. J.-C. ou au tout début du IVe s. apr. J.-C. S'ouvra alors une période incertaine sur l'occupation de cet espace. Les reconstructions plus tardives (*infra*) et l'absence de mobilier du début du IVe s. apr. J.-C. permettent toutefois de privilégier l'hypothèse d'un abandon, si ce n'est de

la maison dans sa totalité, au moins de la partie explorée. Par ailleurs, c'est durant cette phase que prennent place un certain nombre de destructions, et de récupérations. Certaines, par exemple sur l'hypocauste et la mosaïque de la pièce 4, sont systématiques et relèvent visiblement plus de chantiers organisés que d'une action opportuniste. Ce phénomène a déjà été observé ailleurs dans la ville antique (cf. par exemple le site de Changarnier, Alix 2017).

On observe une réoccupation de la demeure après 330 apr. J.-C. (**fig. 158**). L'épierrement final de certains murs jusqu'à leur fondation initiale empêche de connaitre leur état précis à cette période. Mais des amorces de reconstructions sont conservées, notamment dans la moitié N-E de l'emprise (galerie et pièces adjacentes). Plusieurs ont pu être datés, en particulier par des monnaies du deuxième tiers du IVe s. apr. J.-C. Ces reprises sont visibles sur les murs et sur les sols. Elles montrent une réhabilitation des pièces. Pour ce qu'on peut en voir, les emprises initiales des pièces semblent respectées. On s'appuie sur les fondations des murs de la *domus* initiale : mis à part des bouchages d'ouverture, on n'observe aucun nouveau mur.

Fig.158 Plan des vestiges de la phase C



Par contre, certaines pièces ne sont pas rebâties et deviennent des espaces ouverts (pièce 4) à l'arrière de la demeure par rapport au réseau de rue. Pour les sols, la reprise des sols présents au IIIe s. apr. J.-C. peut prendre plusieurs formes. Soit on compense par un remblai les lacunes dans des sols sur hypocauste (sol mosaïqué de la pièce 8). Soit, on démonte au contraire le sol supérieur de l'hypocauste pour utiliser la chape inférieure comme sol (pièce5). Pour le reste, ce sont les sols de béton qui sont directement remployés ou rehaussés d'un remblai de terre (pièces 6 et 7, galerie 9/10). Mis à part le remblaiement dans la galerie, on observe une volonté de se servir le plus directement possible des sols préexistants. Par contre certains aménagements ne sont pas réhabilités et sont abandonnés. La canalisation venant du jardin au centre du péristyle est détruite : seule sa partie maçonnée à l'ouest sert peut-être d'égout ou de zone de rejet. Les systèmes de chauffage par hy-

pocauste ne peuvent plus être utilisés (hypocaustes totalement ou partiellement démontés, *praefurnium* comblé). En revanche, en dehors des éléments architecturaux (murs, poteaux), on note peu d'aménagements pérennes de cette période : le seul notable est un creusement bardé de tuiles dans la pièce 6, probablement une structure de stockage.
On assiste donc à la fois à une reprise des plans et une redéfinition des pièces. Mais il est difficile en l'état de qualifier cette phase tardo-antique. On reste, par ailleurs, tributaire de la faible emprise fouillée par rapport à la *domus*. Le mobilier mis au jour semble plutôt caractériser une occupation domestique. Les sols de terre, les fosses ont piégé plus de mobilier que les états maçonnés antérieurs. Mais le mobilier céramique n'est pas extrêmement abondant (16 kg). Les lots de reste de faune témoignent également très majoritairement de consommation visiblement liée à la réoccupation des lieux. Cette consommation s'avère diversifiée et d'une qualité qui témoigne de la richesse des habitants. Pour la triade domestique (porc, bœuf, ovicaprinés), le porc domine. Le bœuf est bien représenté, mais en termes de poids de reste. La viande de porc, plus encore qu'à la phase précédente, est de grande qualité (sujets jeunes et très jeunes, consommés avant leur maturité pondérale). *A minima*, on poursuit la tendance de la phase précédente. Cette configuration distingue, pour la même période, le site d'Atac d'un site comme la Croix verte (Quenton 2019). La phase d'habitat tardif mis au jour renvoie l'image d'une consommation plus équilibrée en termes d'espèce et de moindre qualité en termes de jeunesse des sujets abattus. Par ailleurs, sur le site d'Atac, la diversification et la richesse relative à la viande consommée se traduit également par une forte proportion volailles domestiques, mais également par des espèces chassées, dont du lièvre, témoin d'un certain luxe.
Les structures de la phase C, qui comportent plus de sols de terre et de structures en creux auraient pu piéger plus de mobilier que celles de la phase B. Pourtant, on n'en retrouve là encore que d'assez faible quantité. Bien que peu nombreux, les éléments les plus significatifs pour l'interprétation de l'occupation du IVe s. apr. J.-C. sont peut-être une série de parures personnelles : une bague décorée, un bracelet en bronze découvert au diagnostic, et surtout une fibule cruciforme. Ces trois éléments correspondent bien à la chronologie de la phase C et ne sont pas résiduels. Ils relèvent d'un certain degré de richesse, qui fait écho aux niveau social suggéré par la consommation carnée. En particulier, le fragment de fibule cruciforme M-096 est considéré comme un objet distinctif d'officiers militaires ou d'administrateurs civiques d'un certain rang (Kasprzyk 2006). Pour le reste, les objets sont plus anecdotiques : une lame de couteau, une tige de gril, deux boutons en bronze, une lampe à huile en terre cuite…
Pour le mobilier céramique, on est toujours confronté au problème des faibles quantités et à l'absence de lots qui puissent faire référence. Il est difficile d'aller au-delà des informations purement chronologiques. Néanmoins, ce site reste particulièrement intéressant par la présence de marqueurs IVe et début Ve s. apr. J.-C., période encore rarement mise en évidence. On retrouve des caractéristiques qui semblent émerger des études céramologiques globales sur Autun (Ahü-Delor *et al.* à paraître, contribution au colloque de l'AFAM 2018), par exemple la faible proportion de céramique fine.
En plus de quelques rares déchets de métallurgie en position secondaire, on trouve quelques découpes spécifiques, vues sur des ossements, ainsi qu'un petit lot de chute de tabletterie. Ces dernières ont toutes été collectées, lors du diagnostic, au sein de partie maçonnée de la canalisation qui passait au IIIe s. apr. J.-C. sous l'hypocauste de la pièce 8. Elles ne sont pas assez abondantes pour en inférer une activité artisanale, en tout cas au sein des pièces dégagées. Une activité tardo antique de tabletterie (au moins fin IIIe s. apr. J.-C.) a été mise en évidence dans un ilot adjacent (au S-E) lors d'un diagnostic (Devevey 2001). Le travail de l'os est par ailleurs attesté sous diverses formes au IVe s. apr. J.-C. à Autun. On retrouve par exemple,

au Faubourg d'Arroux, un espace réoccupé au IVe s. apr. J.-C. où s'établit une activité de récupération de graisse à partir d'ossement de bœufs (Alix 2014b).
La fin de l'occupation antique n'est pas facile à cerner. Toutefois, les marqueurs céramiques ou les monnaies disponibles, qu'ils soient en place dans les niveaux ou en position secondaire dans les terres végétales qui prennent la suite, ne dépassent pas le début du Ve s. apr. J.-C.

2.4. Les niveaux post-antiques

Compte tenu du temps de fouille et de l'étroitesse de la fenêtre, le choix a été fait, en accord avec le SRA, de traiter rapidement les niveaux post-antiques lors du décapage mécanique. On peut les décomposer en deux grandes séquences.
Sur les niveaux de démolition et d'abandon antique du Ve s. apr. J.-C., on trouve une séquence de sédiments sombres, marquée par des composantes organiques (« terres noires »). La partie S-E de ces niveaux a été très largement amputée par la présence d'une cave (planche 4), liée à l'usine du XXe s. dont le bâti accueille le magasin actuel. Au N-O, c'est la tranchée de diagnostic et ses paliers (ainsi qu'un large puisard moderne) qui ont oblitéré ces couches. Afin qu'ils puissent tout de même être observés *a minima*, lors du décapage, ces niveaux ont été décomposés artificiellement en trois passes. Les Us 3003 (S-O, au niveau de la cave) et Us 3017 (N-E) englobent la partie supérieure de la séquence. L'Us 3005 constitue la partie inférieure. Quant à l'Us 3006, elle correspond en fait aux démolitions antiques du Ve s. apr. J.-C. Aucune structure (poteaux, fosse, concentration…) n'a été détectée au sein de ces niveaux ni en plan lors des nettoyages pendant le décapage ni par la suite en coupe. Toutes ces Us ont livré du mobilier céramique antique résiduel de différentes périodes. Les monnaies découvertes dans l'Us 3006 correspondent à l'occupation du milieu IVe s. apr. J.-C. (monnaies constantiniennes post 330 apr. J.-C. ou valentiniennes) au début du Ve s. apr. J.-C. (monnaie d'Arcadius). Les niveaux 3005 et 3003/3017 ont livré quelques monnaies semblables à celles de l'Us 3006 et une très petite quantité de céramique tardo-médiévales modernes, mais rien pour le haut Moyen Âge ou le Moyen Âge central. Pour le peu qu'on peut en voir au sein de l'emprise, l'accrétion de terre correspond plus probablement à des niveaux végétalisés naturels ou mis en culture (maraichage, pâtures ?). Pour la période du début de l'époque moderne, le plan de 1575 (supra § 1, contexte archéologique) montre que l'on se situe hors de la ville. Cette situation est, semble-t-il, toujours la même au XIXe s. (cadastre « napoléonien »).
La seconde séquence correspond à l'occupation de ces parcelles par des bâtiments industriels visibles sur un plan de 1930. On retrouve des constructions détruites qui correspondent à cette période au sein de l'emprise (**fig. 159**, planches 2 et 4). Dans les années 1970, une partie du bâtiment industriel a été détruit pour accueillir l'actuel supermarché. Au niveau de notre emprise de fouille, on suit en particulier la prolongation du mur N-E du bâtiment (MR 3019). Il est très profondément fondé. S'y ajoute une cave qui occupe la partie S-O de l'emprise. Elle a détruit une partie des « terres noires », mais n'a pas touché les niveaux antiques. Elle est fermée par les murs 3004 et 3018, qui délimitent également un couloir d'accès depuis le N-E. La trémie d'escalier est visible au N-O, définie par le mur 3020. Son sol bétonné (Us 3001) était toujours intact. Outre ces murs, on note la présence de quelques fosses récentes ainsi que la présence d'un puisard vu eu diagnostic (Us 2025, Pascal 2018). Les couches de démolitions de ces différents éléments sont bien visibles. Leur destruction est visiblement contemporaine des aménagements (quais de déchargement, petits bâtiments ?) qui ont été vus au diagnostic, le long de la limite N-E de la parcelle. Ces niveaux sont scellés par le parking actuel.

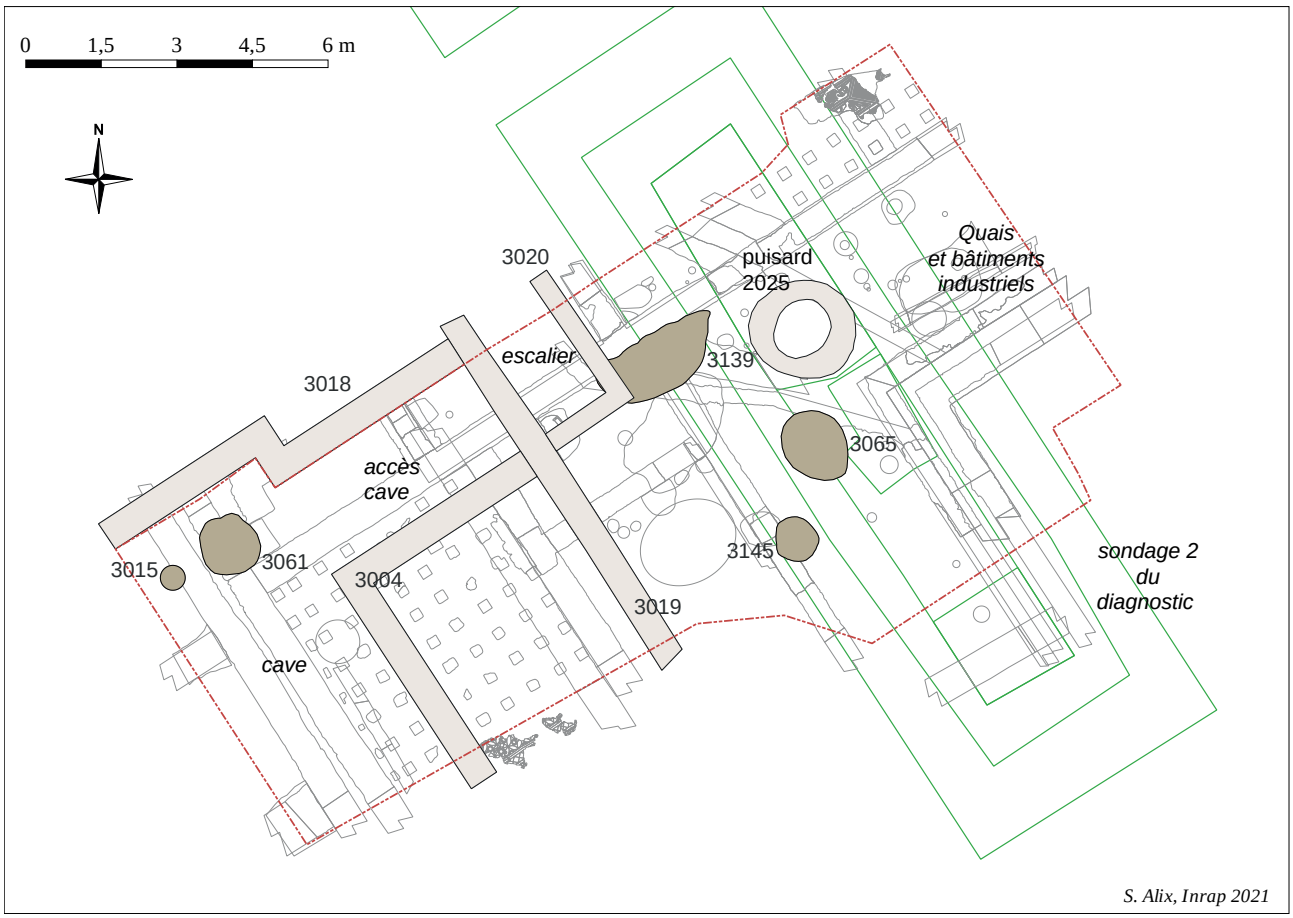


Fig.159 Plan des vestiges modernes

3. Études spécialisées

3.1. Etude céramologique (Anne Ahü-Delor, Inrap) *Avec la collaboration de P. Van Ossel (Professeur émérite Université de Paris Nanterre, ArScAn UMR 7041 Gama) pour l'identification des molettes sur sigillée de l'Antiquité tardive*

Le mobilier céramique extrait lors de cette opération archéologique intéresse une série importante de plus de 3300 tessons pour 573 individus après pondération[1] (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). Le mobilier du diagnostic est inclus dans l'inventaire et évoqué dans les commentaires lorsque pertinent ; il n'entre pas dans ce décompte total. L'ensemble du mobilier céramique a été inventorié dans un tableur excel (annexe 1) où figure les données administratives pour l'enregistrement SRA.

Selon un schéma récurrent en contexte urbain stratifié, le taux de résidualité est particulièrement élevé, principalement dans la phase B englobant la construction, l'occupation et la destruction/abandon de la *domus* ; cette phase qui couvre quasiment tout le Haut Empire, n'a révélé que des petits lots de tessons épars et hétérogènes, et aucun ensemble clos conséquent (type cave, fosse, latrine etc…) ; les zones de rejets des déchets devaient se situer hors emprise décapée. En effet, il est clairement établi au regard des fouilles de ces dernières décennies notamment que la ville antique d'Autun bénéficie d'une gestion des déchets ayant eu pour conséquence avant la fin du Ier siècle de voir les lots céramiques se raréfier (Kasprzyk, Labaune 2003).

Cependant, les données acquises ici restent importantes pour la définition du faciès céramologique en cours de définition sur Autun et la caractérisation du phasage typo-chronologique à l'échelle de la cité antique (*infra* rappel des périodes chronologiques). Les états précoces (phase A), piégés sous les niveaux d'installation de la *domus*, alimentent la discussion sur la caractérisation du vaisselier augusto-tibérien débutée lors de la fouille du faubourg d'Arroux (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Alix 2014b) et l'étude de la nécropole de Pont-l'Evêque (Venault *et al.* 2011 ; Ahü-Delor *et al.* 2016b). La phase C (antiquité tardive) confirme et complète l'état des lieux présenté en 2018 lors des journées d'études de l'AFAM d'Auxerre (Ahü-Delor *et al.* à paraître) et ce malgré la médiocrité des contextes.

1 La pondération n'a été faite que dans des contextes clos (comblement fosse et niveau d'occupation,…) et à défaut c'est le NMIb simple qui prévaut.

Rappel des périodes chronologiques valables pour la cité d'Autun et équivalences des phases :
« Cette périodisation, fondée sur la fouille du Faubourg d'Arroux, est utilisée et amendée pour l'ensemble de la cité d'Autun. Elle vise à déterminer des horizons chronologiques pérennes, utilisés à l'échelle de la capitale, afin d'en appréhender les moments clés, mais aussi d'insérer les sites fouillés dans une compréhension plus large, et tenter de saisir l'évolution de l'urbanisme notamment, et des activités humaines qui y sont associées » (Mouton-Venault dans Alix 2017 : 131).
(mise à jour dans (Quenton 2018)
Période 1 : période augusto-tibérienne. (Phase A, Arroux)
1a. Règne d'Auguste- inédite sur Autun
Période 2 : Règne de Tibère. (Années 15/20 à 30/40 ap. J.-C.) Reconnue au 11 av. du IIe dragon, à la clinique du Parc. (Phase A)
Période 2 a : les années 15.
Période 2b : les années 30/40.
Période 3 : Règnes de Claude-Néron (années 40 à 60/70 ap. J.-C.). (Phase B)
Période 4 : Période flavienne et règne de Trajan (Années 70/90 à 110 ap. J.-C. (Phase C)
Période 5 : années 110/120 – 160/170 ap. J.-C. (Phase D)
Période 6 :180- IIIe. siècle (Phase E)
Période 7 : fin IIIe-IVe siècle (Phase F)
Période 8 : fin IVe-Ve siècle

Les catégories et groupes techniques enregistrées sont conforment à une fréquentation domestique des lieux. Hormis une probable amphore à alun dans les niveaux de la phase B1 aucun récipient ne traduit d'activité autre (artisanal notamment). On insistera cependant sur le fait que les ensembles ne sont donc pas ou peu représentatifs, quantitativement comme qualitativement, et que les commentaires possibles sur les modalités de l'occupation au cours des cinq premiers siècles de notre ère, identifiées sur ce site, donnent une image tronquée.

Les catégories et groupes techniques s'appuient sur les référentiels constitués dans le cadre du PAS sur les mobiliers céramiques dans l'Est de la Gaule, publiés dans une synthèse en 2017 et mise à jour régulièrement (Ahü Delor *et al.* 2010 ; Mouton-Venault *et al.* 2015, p. 196 ; Ahü Delor *et al.* 2016 ; Mouton-Venault *et al.* 2017). (**fig. 160**)

AMP	Amphore importée	Africaine, Bétique, Italique, Lusitanie, Narbonnaise, Marseille/Provence, Tarasconnaise…
DOL	Dolium	
MMO	Céramique med et moderne	
TCA	Terre cuite architecturale	
NT	Non tournée	NTBes : non tournée « type Besançon »
PF	Paroi fine	Lyon (Bertrand 2000 ; Desbat 1997 ; Centre Gaule/Lezoux (Bet, Gras 1999), Autun (Ahü-Delor, Alix 2012 ; Alix 2014b ; 2020 ; Thivet *et al.* 2015 ; Ahü-Delor *et al.* 2016a)
PLOMB	Céramique à engobe plombifère	
MET	Métallescente	Autun (Ahü-Delor *et al.* 2016), Gueugnon (Notet 2012), Centre Gaule/lezoux (Bet, Gras 1999) (Brulet *et al.* 2010)
TN	*Terra Nigra*	
TR	*Terra Rubra*	
TS	Sigillée	TSI (italique/lyon), TSS (Millau La Graufesenque) ; TSC (Centre Gaule/Lezoux),
CRA	Céramique à revêtement argileux	
LUI	Luisante (Portout)	
CRF	Céramique fine ind	
VRP	Vernis rouge pompéien	
COM	Céramique commune mode de cuisson ind	
CS	Commune sombre	CSS (commune sombre sableuse grise)
CC	Commune claire	CCF (commune claire fine) ; CCFdoré (Commune claire fine dorée) ; CCFpeinte (commune claire fine à lignes ocre ou couverte blanche) ; CCS (commune claire sableuse) ; CCSdoré (commune claire grossière à engobe micacé)
Chal gpe 1	Commune sombre (groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault *et al.* 2015 ; Mouton-Venault *et al.* 2017	
Chal gpe2/3	(groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault *et al.* 2015 ; Mouton-Venault *et al.* 2017)	
Chal Ro gpe 1	Production de la Rue de Rochefort à Chalon-sur-Saône (Devevey *et al.* 2005 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017)	
G. gpe 3	(production de Gueugnon ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâte fine orangée	
G. gpe 7	(production de Gueugnon ; Mouton-Venault *et al.* 2017) commune claire blanche à dégraissants de quartz	
Aut. gpe 1	(Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâte sableuse grossière, à la granulométrie irrégulière, de couleur orangée à brune, présente presque systématiquement un engobe micacé.	
Aut. gpe 2	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) commune claire, sableuse, à revêtement micacé	
Aut. gpe 3	(Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâtes cuites en mode B, de couleur blanchâtre à grise sont systématiquement recouvertes d'un enduit micacé. Décor estampé et revêtement micacé	
Aut. gpe 4	(Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) cuisson en mode B ; surface laissée brute (Alfonso 1999) ; Aut gpe 4a (Mouton Venault *et al.* 2012)	
Aut. gpe 5	(Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâtes sableuses beige rose ; surface brute	
Aut. gpe 6	(Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) les pâtes, de couleur blanchâtre, à nodules d'oxydes de fer, paillettes de mica et dégraissant sableux granitique ; surface externe couverte d'un badigeon orangé, puis engobée sur le pourtour supérieur ; l'intérieur des plats reçoit un engobe argileux rouge = VRP	
Aut. gpe 7	(Ahü-Delor *et al.* 2016 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâte claire fine avec engobe doré au mica précédé d'un badigeon	
Aut. gpe 9	(Ahü-Delor *et al.* 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault *et al.* 2017) pâte fine orangée	

Fig.160 Tableau 1 : liste des abréviations utilisées dans l'inventaire

3.1.1. Phase A : avant la *domus*

Le mobilier céramique illustrant la phase précoce du site est relativement riche au regard de la superficie dégagée (709 restes pour 151 individus après pondération). Une série importante d'artéfacts de cette période est aussi enregistrée en position résiduelle dans les niveaux précoces de la phase B, en lien avec les niveaux d'installation de la *domus*.
Les structures concernées durant la phase A compte des niveaux d'occupation, comblement de faits fossoyés (fosses et trous de poteau) et de quelques remblais.

Un commentaire global sur les catégories, groupes et typologies paraît nécessaire pour alimenter l'exercice de mise à plat du répertoire augusto- tibérien, initié suite à l'étude du mobilier de la fouille d'Arroux et compléter par les découvertes faites récemment rue de Croix Verte notamment (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Alix 2014b ; Quenton 2018).

Deux états sont distingués dans la phase, par la stratigraphie.

L'état **A1** (-10/10) est peu représenté dans l'inventaire du mobilier céramique (43 NMIp), ou plutôt le matériel en terre cuite y est particulièrement fragmentaire et les types rarement identifiables (Us 3210, 3224, 3237, 3254 et 3285 ; **fig. 161**). Le mobilier de l'Us 3186 (en A2) est associé à ce lot en raison de la forte possibilité qu'il vienne en fait d'une couche au contact du substrat. Parmi les marqueurs pertinents, on souligne l'exclusivité des sigillées italiques, la présence de paroi fine précoce de la Muette (Lyon ; bol Oberaden 38 (Brulet *et al.* 2010 : 303-305) et des parois fines régionales type Beuvray (Paunier, Luginbühl 2004) (type G8 à Bibracte ; iso **C103-132**). Cette dernière catégorie est présente dès l'horizon 1 sur le faubourg d'Arroux (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012), et dans les niveaux de remblaiement de la cave 335 du Vieil Hôpital (Delor 2003) ; elle figure encore dans les contextes d'utilisation de la cave 1 de Croix Verte datés des années 15/20 de notre ère (Mouton-Venault dans Quenton 2018).

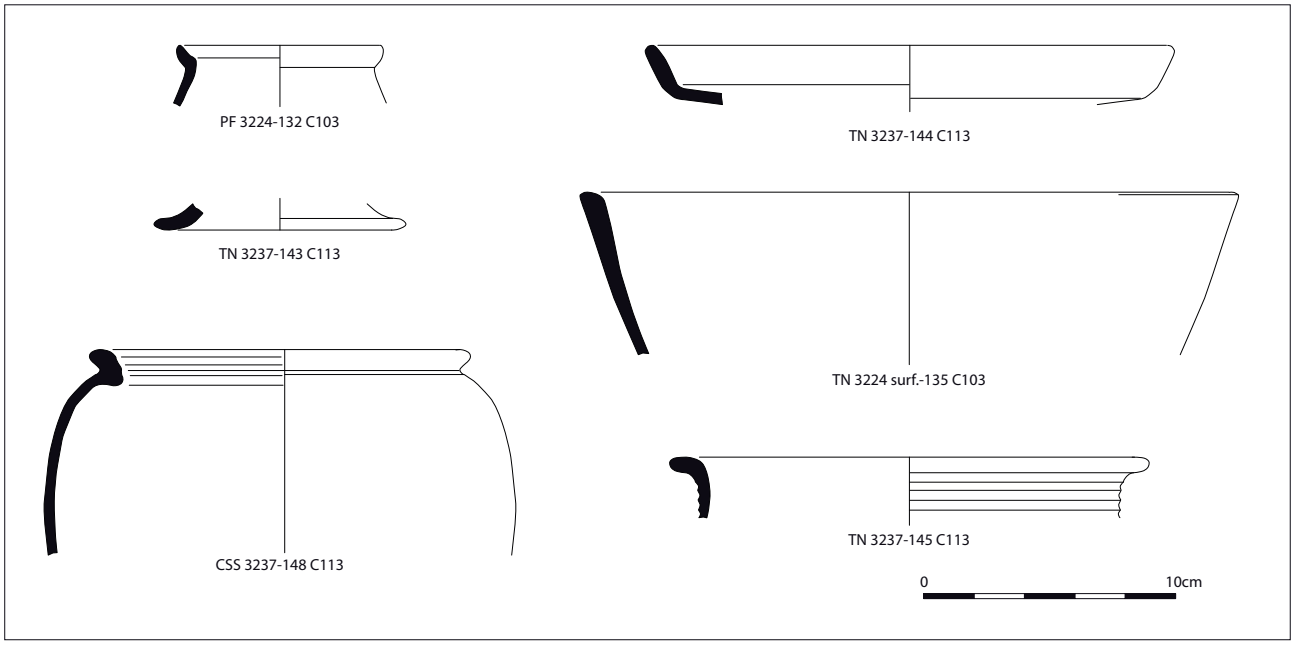


Fig.161 Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase A1, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor).

Le répertoire des *terra nigra* (catégorie majoritaire au sein de la céramique fine) compte des types précoces tels les assiettes variantes Lamb 5/7 Menez 22-24 (Menez 1989)/Deru A1 (iso **C113-144**), la coupe à bord éversé Menez 39 (Menez 1986)/Deru C2/4 (Deru 1996), des vases bobine (Lallemand 2005 ; Couvin 2008) (iso **C103-135**) ou encore le bol Menez 71 (1986) (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 : 565, fig. 20). L'assiette Menez 33, isolée en surface de l'Us 3224, est plus systématique dans les contextes de l'état suivant et pourrait être intrusive (?). Le pied de vase balustre [2] iso **C113-143** mérite commentaire. Ce type de pot est l'une des formes majeures de la nécropole augustéenne de Pont-L'Evêque (Venault 2008 ; Ahü-Delor *et al.* 2016b). Un exemplaire similaire a été mis au jour dans le comblement d'une cave de la fin du règne d'Auguste sur le site du nouvel hôpital d'Autun (Delor, 2003 : 281). Un autre exemple provient d'un lot recueilli lors de la fouille de la maison au Moule de Sucellus (Barrier 2012 : 132-134) ; il intègre un contexte daté entre 10 avant et 15 après J.-C. La forme apparaît au sein de l'horizon 1, phase A du Faubourg d'Arroux (Alix 2014). L'*oppidum* de Bibracte propose un type de vase assez proche bien que moins élancé (P14 dans Barral, Luginbühl 1994 ; Ed P2.5 dans Barrier 2012) dans des contextes de la TD2a jusqu'autour du changement d'ère (Simon 2005 : 731 ; Barrier 2012 : 124, 126-127, 129). Le type est encore mentionné sur l'établissement rural de Saint-Apollinaire « Pré Thomas » en activité au confins de LTD2b-période augustéenne (Videau 2009 : 202, fig. 112). La forme trouve aussi comparaison avec la bouteille Ed Bt1.5 enregistrée sur le territoire éduen au cours du dernier tiers du Ier siècle avant J.-C. ou encore la forme Sg Bt1.2 plus spécifique du territoire voisin des Ségusiaves et chronologiquement plus ancienne puisqu'elle est enregistrée dans un contexte de la LTD1b (Lavendhomme, Guichard 1997 : 147 ; Barrier 2012 : 100).

On soulignera la présence dès cet état ancien, d'au moins deux cruches à pâte orange (Aut gp9) ; sans type morphologique associé les commentaires sont restreints mais on rappelle que ce groupe est assuré régionalement dès les années 10/15 (Luginbühl 1996 ; Paunier, Luginbühl 2004 ; Simon 2005b ; Barrier 2012) et à Autun à la période augusto-tibérienne (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012, p. 560, fig. 13 ; Labaune 2013, p. 118, phase 2).
Le répertoire culinaire compte essentiellement des pots dérivés du type Besançon AUT P1 (iso C113-146, 147, 148) et des pots à col côtelé chalonnais ou autunois ChalP1/AUT P7 (C113-145 ; C103-133 et 134). Aucune forme n'est identifiable au sein des non tournée (Aut gpe 1).

Le mobilier extrait dans les contextes de l'état **A2** (10/15 à 30/40 ; 108 NMIp ; **fig.162**) alimente le faciès tibérien déjà largement documenté grâce aux opérations d'archéologie préventive récentes (Arroux, Croix Verte notamment). Il est envisagé sur le site au travers les unités stratigraphiques suivantes : 3165, 3174, 3177, 3178, 3186, 3215, 3216, 3232, 3234, 3241, 3242, 3249, 3253, 3265, 3270, 3274, 3278, 3310, 3311, 3314, 3232 et 3237.
La présence de sigillée millavoise est un premier marqueur pertinent. Elle figure au côté des sigillées italiques, majoritaires. Cette catégorie (Millau, La Graufesenque) est attesté sur Autun et Bibracte comme sur l'ensemble du territoire des Gaules Lyonnaise et Belgique à partir de 15/20 de notre ère (Deru 1996 ; Delor 2001 ; Simon 2003 ; Paunier, Luginbühl 2004 : 212 ; Ahü-Delor, Mouton-Venault 2011 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012). Aucun type n'est identifiable (une assiette et deux coupelles présentes). La sigillée italique propose principalement des produits des services II et III et des récipients décorés au moule.

2 Un second vase de ce type est attesté sur le site, en position résiduelle dans l'us 3099 (C036-029).

Sur l'ensemble de la fouille une vingtaine de vases en sigillée italique et lyonnaise sont inventoriés. Comme lors de la phase précoce du faubourg d'Arroux, le répertoire est majoritairement composé d'assiettes et plats du service II. L'absence de types anciens, de pré-sigillées et, parmi d'autres indicateurs, d'estampilles radiales sont autant d'arguments, présents à Bibracte (Simon 2005), qui permettent d'exclure l'hypothèse d'une datation très ancienne et ancrent ce mobilier dans un faciès chronologique réputé « classique », à la charnière du changement d'ère au plus tôt. La présence de pièces du service III (dont iso **C080/3174-097***) et du ou des gobelets d'Aco lyonnais (***C035/3098-045/46***) conforte cette proposition d'une occupation débutée potentiellement entre la dernière décennie du Ier siècle avant et le tout début du Ier siècle après J.-C. Ces éléments, associés à la sigillée du sud de la Gaule, sont des marqueurs fiables pour définir l'horizon 2 du faubourg d'Arroux (Tibère). Une seule marque nous est parvenue (***C078/3172-083***) : il s'agit d'une estampille de Xanthvs (OCK 2536 ; Pise/Lyon) dont l'activité est datée de -5 à 50 après J.-C.*

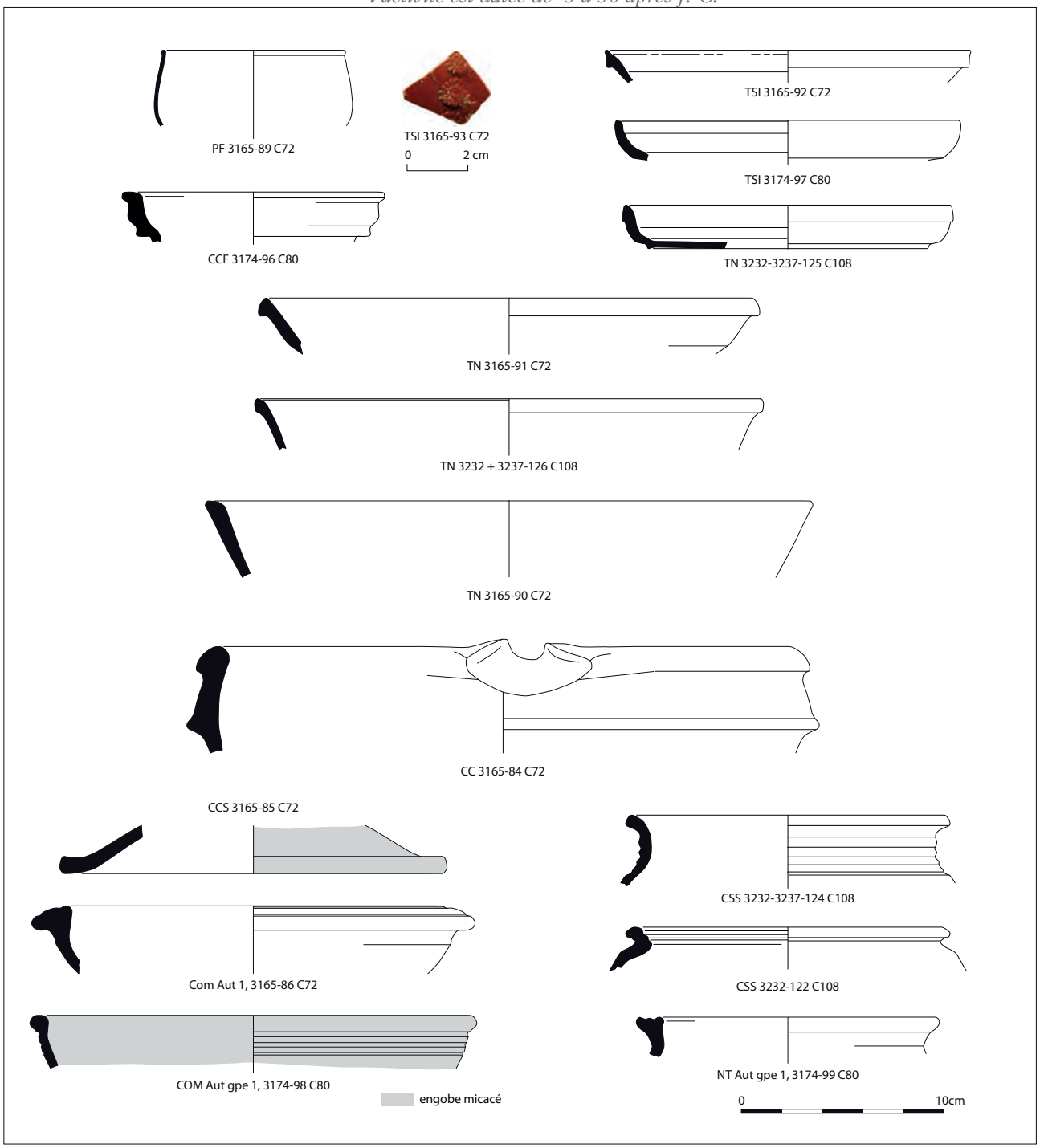


Fig.162 Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase A2, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor).

Le second marqueur discriminant cet état de l'état A1, est la présence au côté de gobelet type Beuvray de parois fines lyonnaises, potentiellement de la Muette, dont un bol Bertrand 2.1/2.2 (iso **C072-089**) - à partir de 15/20 après J.-C. (Bertrand 2000 ; Brulet *et al.* 2010).

Le répertoire des *terra nigra* se renouvelle avec l'apparition de nouveaux types comme les assiettes Menez 21 (1989 ; iso **C072-091**), Menez 33 (iso **C108-123 et 125**).

Les quelques vases à liquide proposent des pâtes orangées ou beige. Le seul type identifiable correspond à une grande cruche à bord en bandeau rainuré (iso **C080-096**) ; ce type en usage sur Bibracte à l'horizon 5 au cours du premier tiers du Ier siècle après J.-C. (type Cr8a dans Paunier, Luginbühl 2004 : 218 et 236 ; type Cr L3.8 -15/50 ap. dans Barrier 2012 vol 1, p. 335), est attesté de même dès la période augustéenne classique au faubourg d'Arroux (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 : 556 fig. 8 n°14 et 15) et se reconnait encore à horizon 2, tibérien. L'isolation **C080-100** correspondrait à une forme à bord en cupule présente durant toute LTD2 et la période augusto-tibérienne sur Bibracte (Barrier 2012 vol. 1, p. 335 et annexe 5, p. 381).

Un petit pot de conservation en pâte fine claire calcaire, à lèvre oblique (Us 3215) trouve comparaison avec une pièce isolée à l'horizon 2a du faubourg d'Arroux, fin Auguste-début Tibère (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 : 561 fig. 14 n°17). La présence de cette catégorie fonctionnelle de vase de stockage des denrées pondérées paraît spécifique des contextes urbains pour cette période précoce.

La vaisselle à feu recense toujours les groupes attestés à l'état A1 (Aut gpe 1, 4a et Chal gpe 1) ; les pots à col côtelé (AUT P7/CHAL P1 ; iso **C072-087** et **088, C108-124**) sont bien représentés au côté des types Besançon (AUT P1 et P4 ; iso **C108-122, C080-099**) et des pots à épaule caréné et panse peignée AUT P8. Ce dernier pot apparaît au tout début de la période tibérienne et se présente comme un marqueur fiable pour cette période tout comme le pot AUT P4 à lèvre triangulaire (Au. Service C dans Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 : 567). Les formes ouvertes sont abondantes avec des marmite AUT J5 (iso **C080-098**), des jattes AUT J1 et J2 ainsi que le plat J24 ; la marmite et la jatte AUT J2 (service A sont des modèles anciens attestés à Bibracte (type M3b/4 et E8c) dès la TD2b tandis que la jatte AUT J1 et le plat sont spécifiques à Autun et ne semblent pas disponible avant 15/20 de notre ère.

Un plat à vernis rouge pompéien italique complète le vaisselier culinaire ainsi qu'un mortier Oberaden 72/Haltern 59[3] de la vallée du Rhône (Leblanc 2007 ; Brulet *et al.* 2010 : 375) (iso **C072-084**). Ce dernier disparaît des contextes domestiques avant la période claudienne. Il s'agit d'un type à diffusion large ; il est mentionné notamment à Arles parmi le mobilier de bord du chaland Arles-Rhône 3 (Djaoui, Martin 2014) et correspond à Saint-Romain-en Gaule (Leblanc 2007 : fig. 135) à la variante A présente dès les dernières décennies du Ier siècle avant J.-C.

Seul quelques tessons d'amphores à huile Dressel 20 de Bétique sont enregistrés au cours de la phase A du site. L'absence de Dressel 1 italique est à souligner.

3 Un second exemplaire est inventorié en position résiduelle dans l'état B4 us 3137.

3.1.2. Phase B : la *domus* Haut Empire

La phase B correspond à l'installation de la *domus* jusqu'à sa destruction. Cette phase d'occupation est longue et les différents remaniements et reconstruction sont peu propices, comme sur la plupart des sites urbains, à la conservation cohérente de grosses séries de mobilier. Cinq états ont été distingués et seront commentés ensuite.

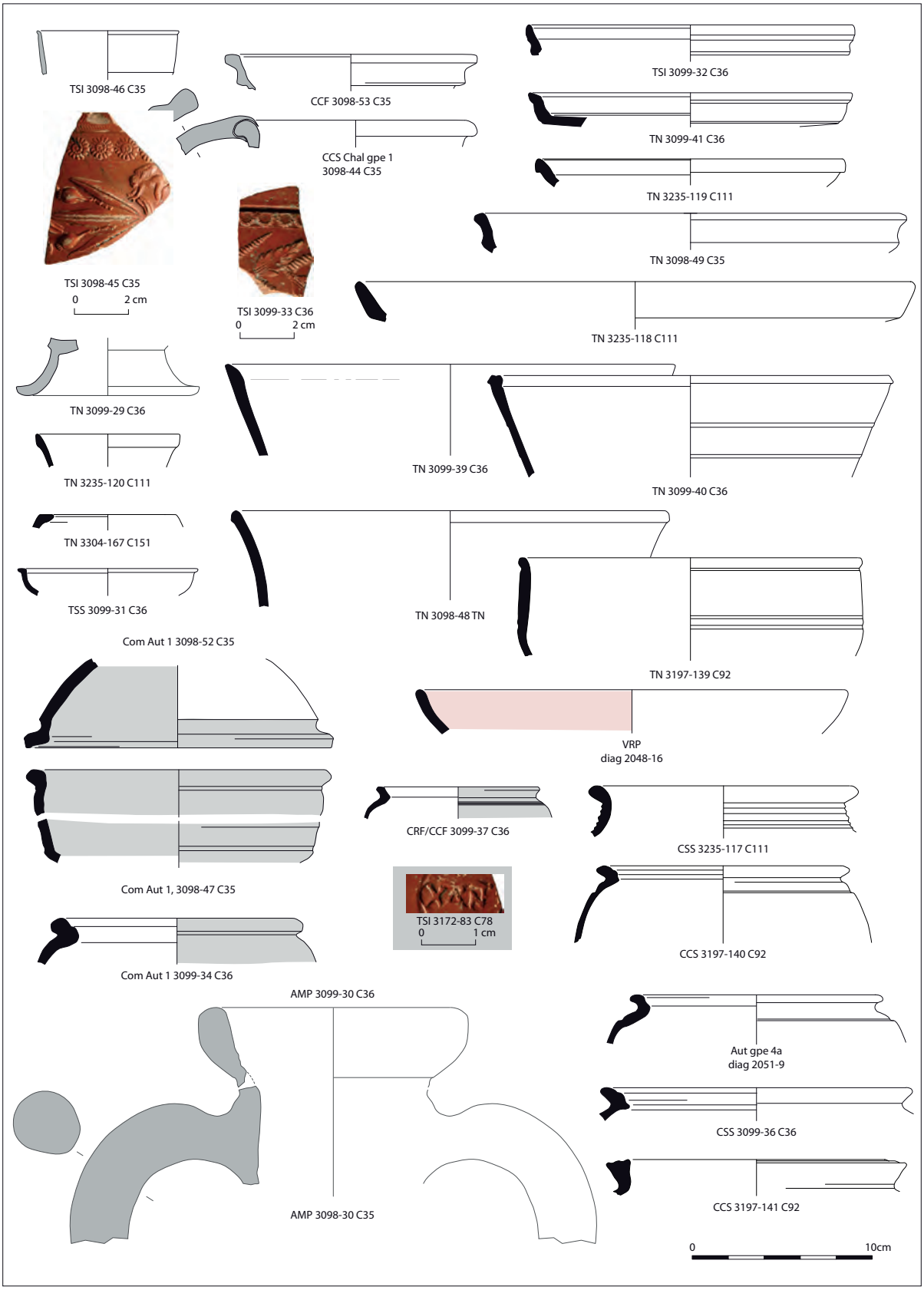


Fig.163 Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase B1, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor). Encart grisé : mobilier de la phase en position résiduelle dans une autre phase du site. Coupe grise : mobilier potentiellement résiduel dans B1

La phase **B1** (**fig.163**) se matérialise par des couches de construction de la *domus* ; les unités stratigraphiques contenant du matériel en terre cuite sont nombreuses (Us 3063, 3071, 3072, 3098, 3099, 3101, 3161, 3163, 3166, 3167, 3173, 3185, 3187, 3192, 3194, 3195, 3196, 3197, 3200, 3201, 3203, 3205, 3206, 3209, 3211, 3212, 3229, 3235, 3240, 3246, 3247, 3250, 3251, 3252, 3264, 3273, 3277, 3282, 3283, 3302, 3304, 3306[4]). Elles recensent plus de 600 tessons pour 125 individus après pondération.

Nombre de ces éléments sont résiduels, témoins de la phase augusto-tibérienne ; parmi ceux-ci on recense notamment des amphores Dressel 1 italiques, une amphore de Marseille, un Dressel 20A (iso **C036-030**), des sigillées italiques et lyonnaises dont des gobelets d'Aco (**C036-033** et **C035-046**), un pichet à décor lissée en pâte fine grise de Chalon (**C035-044**) (Devevey *et al.* 2005 ; Devevey, Mouton-Venault 2006) et une grosse série de récipients culinaires (Chal P1, AUT P1, P3, P4, P7, P8, J5) dont l'utilisation dans les vaisseliers est confirmée jusqu'au milieu du Ier siècle (Mouton-Venault *et al.* 2015 : fig. 41).

Quelques éléments bien spécifiques imposent cependant pour ces niveaux une chronologie antérieure au milieu du Ier siècle de notre ère, autour de 30/40-45 après J.-C. Ainsi la vaisselle fine compte quelques marqueurs comme des coupelles bilobées drag 27b de Gaule du Sud (**C036-031**), les vases bobines en *terra nigra* ; les marmites AUT J10/11 (3 NMIp) qui apparaissent au second tiers du Ier siècle figurent aussi dans l'inventaire. Les résidus amphoriques reflètent un approvisionnement diversifié provenant de Bétique (Dressel 20 et Dressel 7/11), Tarasconnaise, de l'ile de Lipari (?) et Rhodes ; la présence d'au moins une amphore à alun doit être soulignée et éventuellement mis en relation avec une activité artisanale environnante. Parmi le mobilier du diagnostic, on recense deux plat à engobe rouge interne, l'un du Centre Gaule et l'autre probablement italique.

La phase **B2** (**fig.164**) correspondrait à des niveaux d'occupation estimés par la stratigraphie au cours de la seconde moitié du Ier siècle ; ces couches sont largement détruites par les reprises de la phase suivante ; au sein de l'inventaire cet état est visible grâce aux unités stratigraphiques 3069, 3092, 3093, 3094, 3097, 3126, 3179, 3181, 3231, 3271, 3286, 3288 soit 80 NR pour 24 vases[5]. L'ensemble de la vaisselle enregistrée paraît résiduel, typique des phases A et B1 (AUT P3, sigillée italique, vase bobine, assiette Menez 22, coupe Menez 39…).

La phase **B3** paraît plus représentative ; elle est matérialisée par une série de reprises de sols et bâtis (Us 3047, 3048, 3067, 3068, 3148, 3149, 3150, 3152, 3157, 3158, 3160, 3172, 3227, 3228, 3280, 3281, 3296, 3301[6]). La fragmentation et la résidualité reste importante au sein de ce lot (578 NR et 66 NMIp). Parmi les éléments datants qui semblent pertinents pour dater l'état, on soulignera la présence d'amphore de Narbonnaise, abondante après le milieu du Ier siècle (mais absente de l'état précédent), de parois fines de la région Centre et probablement d'origine locale (Genetoye/Arroux (Ahü-Delor, Alix 2012 ; Thivet *et al.* 2015 ; Alix 2020), de sigillée de Gaule méridionale et centrale et un répertoire culinaire renouvelé.

La sigillée du Centre Gaule est illustrée par un unique individu, non grésé, produit au cours du troisième quart du Ier siècle (phase 3/4 de Lezoux). Le répertoire des productions millavoises compte des drag 4/22, 29b et ritt 1 en usage depuis la période claudienne mais surtout un gobelet moulé déch 67 diffusé à partir des années 60 de notre ère et un mortier lisse Curle 11 ; cette forme, typiquement flavienne, ne semble apparaître qu'à partir de

4 + diag 2034, 2045, 2048, 2049, 2051 (soit 39 NR pour 16 NMIp).
5 + diag 2031, 2032, 2034, 2046, 2051 (soit 34 NR pour 14 NMIp).
6 + diag 2022, 2028, 2030, 2033, 2061 (soit 44 NR pour 15 NMip).

70. Trois marques sur fonds internes sont isolées parmi ce mobilier de La Graufesenque : une marque du potier Firmo actif entre 15 et 70 après J.-C. extraite au diagnostic (diag C032-iso 1), une estampille de Primus I actif entre 15 et 70 (Genin 2007 : n° 332) (**C105-152**) et une seconde de Perrus en activité entre 50 et 80/90 (Genin 2007 : n° 316) (**C105-153**). Faute de sigillée grésée du Centre Gaule (Lezoux et Martres-de-Veyre) dans cette série, il paraît possible de proposer un *terminus* avant le milieu du IIe siècle pour cet état B3 (second tiers ?).

Le vase à boire en paroi fine sud hispanique (« coquille d'œuf ») correspond à une production relativement rare dans ces régions septentrionales ; elle est spécifique des années 40/80 de notre ère et peut ainsi être comptée parmi le mobilier résiduel. Par contre, les gobelets-sacs en paroi fine engobée produits dans le Centre Gaule ou localement se présentent comme des marqueurs pertinents pour cet état. Le type Bet 331 est un vase caractéristique des contextes flaviens jusqu'au premier quart du IIe siècle au moins ; il est produit en Bourgogne à Champallement et Domecy-sur-Cure (Joly 1994 ; 1999) ; sur Autun, sa production est envisagée sur les ateliers du Faubourg d'Arroux et de la Genetoye (Bet, Gras 1999 ; Brulet *et al.* 2010 ; Ahü-Delor, Alix 2012 ; Thivet *et al.* 2015). Sur le site d'Arroux, les ratés ont été mis en relation avec le four 3109 attribué à la phase D soit la première moitié du IIe siècle. La prédominance de ces pièces sur les officines lyonnaises semble un argument valable pour proposer une datation de l'état B3 au cours de la phase D définie sur le site du faubourg d'Arroux ou la phase 5 d'Autun.

Les vases à liquide comptent les cruches à bord en chapiteau (variante a) et des cruches AUT CR3 et 4. Un bord de bouilloire à bec tréflé est enregistré. La qualité de l'argile ne permet pas de l'attribuer à un atelier autunois (Lycée militaire ou rue des pierres). Le pot de conservation en pâte mi fine claire originaire de Gueugnon (G. P4 ; diag C028-iso 5) isolé au diagnostic dans le TP 2022 conforte la chronologie de l'état – le type apparaît en effet au cours de la phase d'activité précoce de l'officine comprise entre la période flavienne et le milieu du IIe siècle (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017 : 481).

La vaisselle cuite en mode B compte des marmites AUT J14, J18, des jattes Chal J5 et 7 et le couvercle AUT CV6/CHAL CV2. On souligne l'absence de certaines formes phares du répertoire du IIe siècle comme les types AUT J9 et J22 ; ce constat conforte l'indigence des assemblages et résulte assurément d'un biais de l'information. La marmite AUT J18 apparaît au cours de la première moitié du IIe siècle (Alix 2014, phase D) et les plats à cuire ne paraissent pas disponibles avant le second quart du siècle. Parallèlement la jatte AUT J14 domine les vaisseliers autunois depuis la période flavienne (Mouton-Venault *et al.* 2015 fig. 41 et 42 ; Mouton-Venault dans Alix 2014, phase C ; Quenton 2018).

Les pots à col côtelé sont résiduels dans ces niveaux tout comme les éléments dérivés des services Besançon en céramique modelée et tournée grossière.

Les unités stratigraphiques 3150-3149-3148 (sol et couches supérieures de la première séquence d'utilisation du *praefurnium* (secteur 3) permet de caller le début des modifications architecturales dans cette partie nord de la *domus* et de préciser la chronologie de cette transition vers la phase B4. A côté de tessons d'amphore de Narbonnaise et de cruche à pâte orange, on y observe (dispersés dans les 3 Us et les Us 3134/3135 de la phase suivante) quelques types de vaisselle à feu dont l'utilisation ne peut être antérieure à la toute fin du IIe siècle tels la jatte AUT J26 (**C060+061+062-082** et **C054+060+061+062-081**), le plat AUT PL1 à couverte micacée (**C054-071**), le plat à engobe rouge interne produit localement AUT PL3 (**C054-**

068). Cette première forme serait une production spécifique de la Rue des Pierres; elle trouve comparaison dans les répertoires du Val de Loire dans des contextes de la fin du IIe et courant IIIe siècle. La forme apparaît notamment à Entrains (Tisserand 2012; fin IIe siècle), dans l'officine de Thésée-Pouillée (Cadalen-Lesieur 2016), à Chartes (Selles 2001 type 817); sur Autun le type apparaît à l'horizon 4a du site de Latouche et dans les niveaux d'ateliers de la rue Mazagran (Labaune 2017).

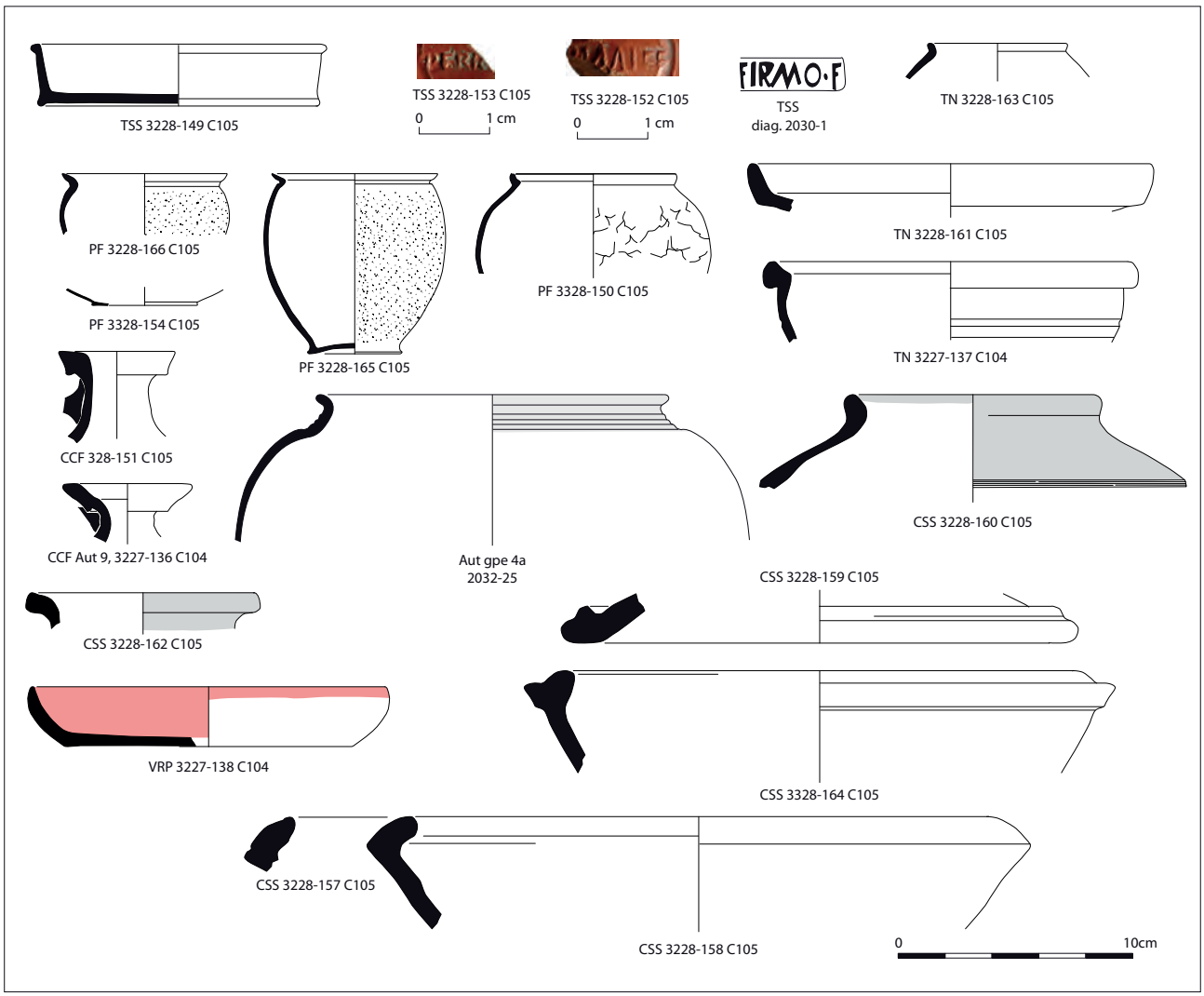


Fig.164 Échantillon du mobilier céramique représentatif des phases B2/3, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor). Encart grisé: mobilier de la phase en position résiduelle dans une autre phase du site. Coupe grise: mobilier potentiellement résiduel dans B1

La phase **B4** correspond donc à une période de reprises (architecture, sols…) débutée au début du IIIe siècle. Les séries de mobilier recèlent les témoignages de l'occupation Ier-IIe siècle et de nouveau sans aucune série quantitativement représentative. Le matériel est fragmentaire, en position secondaire dans les niveaux de sols et, pour une bonne part, résiduel. La phase compte 520 NR pour 64 NMIp dispersés dans les couches d'occupation et remblais suivants: 3022, 3023, 3034, 3084, 3114, 3132, 3134, 3135, 3137, 3138, 3151, 3153, 3233, 3236, 3245, 3259, 3263, 3308, 3312. Les marqueurs chronologiques sont limités: mortiers en sigillée de Lezoux (Lez 097 et Lez 100) – formes phares du répertoire IIIe siècle (Delor 2001; Delage 2003), gobelets en paroi fine engobée et métallescente locales (Creuzenet 1996; Ahü-Delor, Alix 2012; Alix 2020), plat à vernis rouge interne (Aut gpe 6) AUT PL3, productions des officines autunoises de la Rue des Pierres et Lycée Militaire dont AUT J7, J18, J26, P10, P13, P15, P16, amphore africaine. La faiblesse de l'échantillonnage céramologique ne permet pas la détermination du TAQ de cet état dans le IIIe siècle.

L'Us 3022 compte un tesson de Luisante de Portout. Cette pièce doit être envisagée comme intrusive au regard de sa position stratigraphique (chro-

nologiquement cette pièce appartiendrait à la phase C du site).

La phase **B5** témoigne de la destruction et de l'abandon de la *domus* à la fin du IIIe siècle. Ces niveaux sont calés sous les reprises tardo-antiques de la phase C. Les lots sont particulièrement indigents avec 70 restes pour 13 individus dispersés dans les Us 3025, 3064, 3089, 3119 et 3300. Les quelques éléments identifiables témoignent de l'ensemble de l'occupation du site depuis le début du Ier siècle avec le pot CHAL P1 jusqu'au productions de la rue des Pierres et du Lycée militaire datables du IIIe siècle. Parmi ce mobilier, on note la présence d'un grand fragment d'une terrine (?) en pâte grossière (pâte à *dolium*) tournée (**C045-061**); les parois sont épaisses, verticales et le fond (largement manquant) pourrait être plat; une large moulure marque le tiers inférieure de la panse. Large à l'ouverture d'une trentaine de centimètres, ce récipient a une fonction possiblement non culinaire.

Les couches 3010, 3014, 3080, 3113 et 3124 pourraient appartenir à cette phase ou la phase C1. L'inventaire ne propose que des tessons résiduels couvrant l'ensemble de la phase B. Ainsi la vaisselle en terre cuite ne peut être exploitée pour préciser la chronologie de ces niveaux anthropiques.

3.1.3. Phase C: IVe et début Ve s.

Les indices céramologiques exploitables au sein de cette phase tardive sont peu abondants mais suffisants pour attester de cette période encore très mal ciblé sur la cité éduenne. Les contextes archéologiques comptent surtout des remblais et tranchées de récupération riches en mobilier résiduel du IIIe siècle notamment (phase B; Aut gpe 2, 3, 4, 6; sigillée phase 7 de Lezoux, sigillée de Gueugnon, parois fines et métallescentes locales d'Autun et Gueugnon, amphore africaine…): Us 3007, 3025, 3028, 3029, 3030, 3033, 3040, 3051, 3057, 3061, 3062, 3079, 3082, 3108, 3121, 3122, 3123, 3129, 3130, 3142, 3168, 3169, 3171, 3213, 3258, 3269.

Aucune unité stratigraphique ne propose d'assemblage conséquent et ne peut donc être traitée comme une série de référence dans l'analyse céramologique. Une fréquentation des lieux durant le IVe siècle et la première moitié du Ve siècle est assurée au travers les quelques marqueurs pertinents listés ensuite.

On soulignera la faible représentation des catégories techniques fines spécifiques de ces contextes tardifs (Ahü-Delor *et al.* à paraître, contribution au colloque de l'AFAM 2018).

La rareté des produits argonnais tardifs s'inscrit dans un schéma de consommation classique pour la cité d'Autun. En effet la cité est aux confins de l'aire de diffusion des officines septentrionales et celle-ci se limite durant cette période avancée, presque uniquement à des bols décorés à la molette Chenet 320 (Ahü-Delor, Mouton-Venault 2016: 460). Sont ainsi recensés dans le remblai de démolition 3007 (secteur 4), deux vases ornés de molette du groupe 3 de Hübener (iso **C004/3007-2** et **3**) (**fig.165**) et une forme fermée (probablement une cruche Chenet 343/345) décorée de motifs peints à la peinture blanche. Ce mode décoratif apparaît à la fin du IVe siècle (Brulet *et al.* 2010: 219) tandis que les molettes, respectivement NS1305 et NS 2006[7], figurent parmi les plus anciennes (à partir du second quart du IVe siècle).

Aucun vase des productions tardives de Lezoux n'est enregistré (phases de production 8 à 10 (Bet, Wittmann 1995). Cette catégorie est particulière-

7 Identification P. Van Ossel, Professeur émérite Université de Paris Nanterre, ArScAn UMR 7041 Gama

ment discrète avec seulement deux exemplaires de bols à bord en bourrelet Lez.203 au début du Ve siècle inventoriés sur l'ensemble des opérations d'archéologies préventives autunoises. Cette opération conforte donc l'image d'un réseau de distribution largement diminué à l'Antiquité tardive pour ce pôle de production.

Enfin on observe de même l'absence de céramiques à revêtement argileux et métallescente de Jaulges & Villiers-Vineux, d'Argonne ou de Trèves, ainsi que des catégories faisant transition vers le Haut Moyen Age comme les fines sombres régionales ou les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP).

Est aussi observé, mais en position intrusive dans la phase B (us 3022), un unique tesson de panse de céramique claire « Luisante ». Cette catégorie est attestée à partir du début du IVe siècle jusqu'au milieu du Ve siècle au moins ; cette pièce est un marqueur fort pour les répertoires régionaux post au milieu du IVe siècle (Kasprzyk 2005 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 ; Ahü-Delor, Mouton-Venault 2016).

La jatte en commune sombre mi fine lissée **C076/3169-103** apparaît en Ile de France et Champagne méridionale dans les contextes du Ve siècle (Lefèvre, Mahé 2004 ; Séguier 2011 ; Truc, Rémy 2013) notamment sous l'appellation CFL14 en Bassée. Dérivée de la forme Alzei 9/11, cette forme est récurrente dans les contextes du Ve siècle (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 14 p. 81).

Le répertoire des productions grossières, à usage culinaire principalement, est encore mal maitrisé pour l'Antiquité tardive faute de contextes quantitativement et qualitativement suffisants à Autun. Quelques éléments spécifiques de cette phase récente et disponibles parmi le mobilier céramique de ce site archéologique de l'extension du magasin ATAC méritent cependant commentaires.

Techniquement on note la présence de quelques tessons de céramique claire sableuse à badigeon ocre (Us 3033, 3040, 3064 et 3168, secteurs 8, 9, 10 et 11). Cette catégorie de vaisselle commune dite à « engobe brossée » ou « badigeon ocre passé au chiffon » est un marqueur pertinent pour la fin du IVe siècle et la première moitié du Ve siècle. Son origine reste à préciser mais le traitement de surface permet un rapprochement avec les productions du Val de Loire (Chambon, Rouquet 1999 ; Bébien 2005 ; Chambon, Cribellier 2008). Deux types sont ici identifiables : un pot à lèvre triangulaire (**C075/3168-168**) attesté au IVe et Ve siècle sur Orléans (Chambon, Cribellier 2008 : 7, p. 675) et un pot à lèvre éversée marquée d'un sillon profond (**C075/3168-101**) ; ce second type est récurrent, souvent à engobe micacé mais aussi parfois cuit en mode B, dans les contextes autunois de la fin du IVe siècle et début Ve siècle (Latouche, Leclerc, Clos Jovet, St Louis, St Antoine, rue st Croix, rue Bernard Renaud) (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 ; Labaune 2013a ; 2013b ; Alix 2014a).

Un autre exemplaire de ce type de pot, à engobe doré, est ainsi enregistré dans l'Us 3007 (**C004/3007-004**) offrant ainsi un *terminus* pour ce niveau de démolition du secteur 4 et enfin un dernier tesson, à pâte sombre est inventorié, sur le secteur 10, dans le remblai 3142 (**C59/3142-080**).

Le pot à lèvre épaisse oblique exhumé dans la fosse 3258 (secteur 9) (**C127/3258-115**) trouve comparaison rue Bernard Renaud à partir du milieu du IVe siècle (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : fig. 16, n°17) et se reconnait encore dans le contexte de la première moitié du Ve siècle (Labaune 2011 ; 2013a : Us 5023 horizon 5a).

Quelques pièces techniquement typiques des ateliers du groupe de la Ferté semblent faire transition vers les productions alto médiévales identifiées notamment à Sevrey (Mani 2004 ; Ahü-Delor, Simonin 2005 ; Guicheteau 2018 ; 2020). Typologiquement les jattes isolées dans les niveaux 3006 et 3029 (**C011/3029-023** et **C003/3006-001**) sont inédites ; elles s'apparentent aux produits de Champforgueil (Devevey 2009 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017 : 431-438), officine chalonnaise active dès la fin du IVe siècle et au cours du Ve siècle. Ces pièces découvertes à Autun apparaissent comme des variantes de la jatte CHAMP J2 ou prototypes des formes Bistre BCar1 – Bistre Jat1/3[8] ; elles imposent une datation avancées dans le IVe siècle au moins. Une jatte mise au jour dans les niveaux d'abandon d'un hypocauste à Saint-Rémy au IVe siècle, peut être mise en parallèle (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : n°13 fig 20).

Enfin le couvercle à emboitement (**C051/3129-064**) en commune sombre mi fine pourrait être envisagé dans le répertoire tardif à l'instar de certains modèles du Nord de la Bourgogne et d'Ile de France (Séguier 2011).

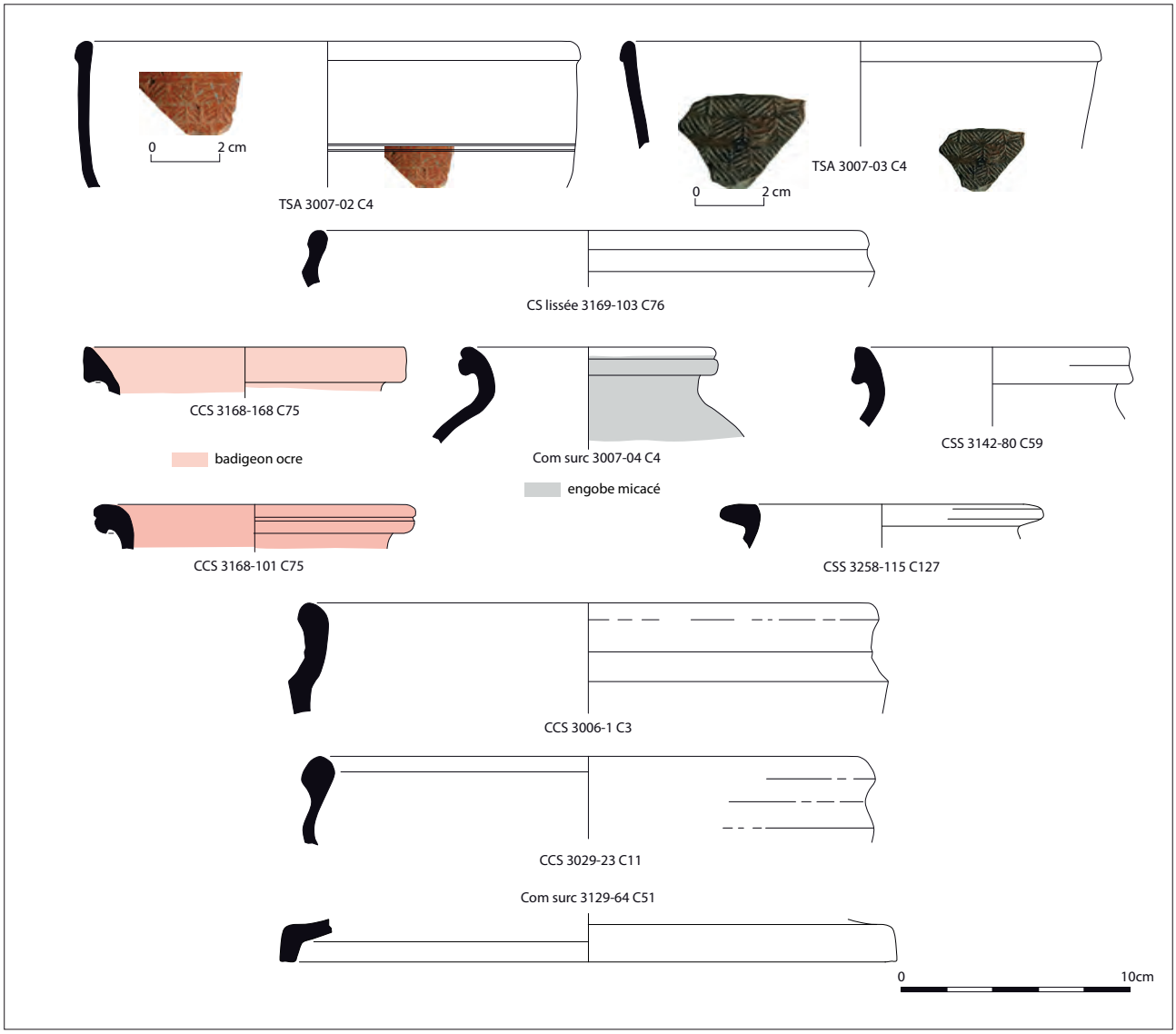


Fig.165 Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase C Autun_Atac (© A. Ahü-Delor)

8 Réf Typologie révisée dans Guicheteau 2020, rapport de fouille de la rue Brusson à Sevrey 2018, et présentée lors des journées Icéramm de Dijon en novembre 2021.

Fig.166 Inventaire de la céramique diagnostic et fouille avec phasage final

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
M	1	C001	3003	MMO			
M	1	C002	3005	COM		surc	
M	1	C002	3005	CS	Aut gpe 4		pot
M	1	C002	3005	MET	Autun/Gueu		gobelet
M	1	C002	3005	MMO			
M	1	C003	3006	CC	Aut gpe 6 ?	surc	cruche
M	1	C003	3006	CC	Aut gpe 9		cruche
M	1	C003	3006	CC	CCS	surc	jatte
M	1	C003	3006	CS	Aut gpe 3	eng mica	ffermée
M	1	C003	3006	CS	Aut gpe 4		
C1	1	C004	3007	AMP	ind	surc	amphore
C1	1	C004	3007	AMP	ind.		amphore
C1	1	C004	3007	CC	Aut gpe 11		mortier
C1	1	C004	3007	CC	Aut gpe 2	eng mica	cruche
C1	1	C004	3007	CC	Aut gpe 9	NR surc	ffermée
C1	1	C004	3007	CC	CCF	surc; dépôt calcaire interne	ffermée
C1	1	C004	3007	CC	CCFpeinte	lignes horiz ocre	ffermée
C1	1	C004	3007	CC	CCS	NR surc	
C1	1	C004	3007	CC	Chal gpe 2	eng mica; surc	ffermée
C1	1	C004	3007	CC	ind; CCF	vitrifié	jatte
C1	1	C004	3007	COM	Aut gpe 4a		
C1	1	C004	3007	COM	Aut gpe 4a		jatte
C1	1	C004	3007	COM	ind.	eng mica; vitrifié	pot
C1	1	C004	3007	COM		surc++	
C1	1	C004	3007	CS	Aut gpe 4	NR surc	
C1	1	C004	3007	CS	Aut gpe 4?	vitrifié	pot
C1	1	C004	3007	PF	Autun/Gueu	sablé	gobelet
C1	1	C004	3007	PF	Autun/Gueu	gu	gobelet
C1	1	C004	3007	PF	Autun/Gueu	surc	gobelet
C1	1	C004	3007	TS	TSA	eng blanc	ffermée
C1	1	C004	3007	TS	TSA	molette gpe 3; surc	jatte/bol
C1	1	C004	3007	TS	TSA	molette gpe 3	jatte/bol
C1	1	C004	3007	TS	TSC		mortier
C1	1	C004	3007	VRP	Centre		plat
B5/C1	1	C005	3010	AMP	Africaine		amphore
B5/C1	1	C005	3010	CC	CCF		ffermée
B5/C1	1	C005	3010	CC	CCS		marmite
B5/C1	1	C005	3010	CC	Chal gpe 2		
B5/C1	1	C005	3010	CC?	Aut gpe 5?	surc?	pot
B5/C1	1	C005	3010	CC	Chal gpe 2	surc	plat
B5/C1	1	C005	3010	COM		surc	plat?
B5/C1	1	C005	3010	CS	Aut gpe 3	eng mica	ffermée
B5/C1	1	C005	3010	CS	Aut gpe 3	eng mica	marmite
B5/C1	1	C005	3010	CS	Aut gpe 4		
B5/C1	1	C005	3010	TS	TSG		assiette
B5/C1	1	C005	3010	TS	TSS		jatte
B5/C1	1	C006	3014	CC	Aut gpe 9		
B5/C1	1	C006	3014	COM	Aut gpe 4a/DOL ?		
B5/C1	1	C006	3014	CS	Aut gpe 4		
M	1	C007	3017	MMO			
B4	1	C008	3022	CC	CCF		ffermée
B4	1	C008	3022	COM/DOL			dolium?
B4	1	C008	3022	LUIS	Luisante	gu	
B4	1	C009	3023	CC	CCF	pris dans mortier	ffermée
C	1	C010	3025	AMP	ind.		amphore
C	1	C010	3025	CC	Aut gpe 11		mortier

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		résiduel
AUT P10	1				1	1	1		résiduel
		1			1	0	0		résiduel
AUT Bou4?	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
var. CHAMP J2 ; cf AFAM	1				1	1	1	1	
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
G4	1				1	1	1	6	
		7			7	0	0		
AUT Mo1	1	1			2	1	1		
		3			3		0		
		12			12	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		21			21	0	0		
		1			1	0	0		
à bandeau simple	1				1	1	1	5	
		1			1	0	0		nod. Résiduel
à bord simple?	1				1	1	1		nod. Résiduel
lèvre en bourrelet marqué d'un sillon	1				1	1	1	4	
		2			2	0	0		
		19			19	0	0		
AUT P10	3	60	1		64	1	1	7	
		1			1	0	0		résiduel
		2			2	0	0		résiduel
		1	2		3	1	1		résiduel
		1			1	0	0		
Chenet 320	1	1			2	1	1	2	
Chenet 320	2	1			3	1	1	3	
Lez 097/100		1			1	0	0		phase 7
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		
		5	1		6	1	1		
			2		2	2	2		
		1			1	0	0		
HMA?	1				1	1	1	10	
CHAL PL4	1				1	1	1	8=60	
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
AUT J18	1	1			2	1	1	9=59	
		4			4	0	0		
Lez 032	1				1	1	1	11	IId-III
Drag 29a		1			1	0	0		résiduel
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		
		1			1	0	1		nod
			1		1	1	1		
		2			2	0	1		
AUT Mo1	1				1	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B5	1	C010	3025	CC	Aut gpe 2	eng mica	marmite
C	1	C010	3025	CC	Aut gpe 5/Chal gpe 2	surc	
C	1	C010	3025	CC	Aut gpe 9		ffermée
B5	1	C010	3025	CC	CCS		bouteille
B5	1	C010	3025	CC	CCS		couvercle
B5	1	C010	3025	CC	CCS		couvercle
C	1	C010	3025	CC	CCS		ffermée
C	1	C010	3025	COM		surc	plat/marmite
C	1	C010	3025	CS	Aut gpe 4		marmite
C	1	C010	3025	CS	Aut gpe 4		
B5	1	C010	3025	PF	Autun	épi	gobelet
B5	1	C010	3025	PF	Autun Genetoye		coupelle tripode
C	1	C010	3025	PF			anse en ruban courte
B5	1	C010	3025	PF	Autun/Gueu	sablé	gobelet
C	1	C010	3025	PF	Autun/Gueu	gu	gobelet
B5	1	C010	3025	PF	pâte/engobe orange vif	gu	gobelet
B5	1	C010	3025	VRP	Aut gpe 6?		plat
C1	2	C037	3028	AMP	Africaine		
C1	2	C037	3028	AMP	Taraconnaise		amphore
C1	1	C011	3029	AMP	Africaine?		amphore
C1	1	C011	3029	CC	Chal gpe 2		jatte
C1	1	C011	3029	CS	Aut gpe 4		pot
C1	1	C011	3029	CS	CSS	surc	
C1	1	C012	3030	CC	CCF	surc	cruche
C1	1	C012	3030	CS	Aut gpe 4		
C1	1	C013	3033	AMP	Africaine		amphore
C1	1	C013	3033	CC	Aut gpe 9		ffermée
C1	1	C013	3033	CC	CCpeinte	gossière, badigeon rouge	ffermée
C1	1	C013	3033	CC	CCS	surc	
C1	1	C013	3033	CS	Aut gpe 4		
C1	1	C013	3033	TS	TSC	graffiti	coupe
B4	1	C015	3034	AMP/CC	ind.	pris dans mortier	amphore
C1	1	C016	3040	AMP	Africaine		amphore
C1	1	C016	3040	AMP	Bétique		amphore
C1	1	C016	3040	CC	CCpeinte	badigeon ocre	ffermée
C1	1	C016	3040	CC	CCS		
C1	1	C016	3040	TCA/IMM			tubulure?
B3	6	C163	3047	CC	Aut gpe 9		
B3	6	C163	3047	CC	CCF		cruche
B3	6	C163	3047	NT			
B3	6	C163	3047	TS	TSS		mortier lisse
B3	1	C017	3048	AMP	Bétique		amphore
B3	1	C017	3048	AMP	italique		amphore
B3	1	C017	3048	CC	Aut gpe 9		ffermée
B3	1	C017	3048	CC	Aut gpe 9		pot de conservation
B3	1	C017	3048	CC	CCF	badigeon éponge	ffermée
B3	1	C017	3048	CC	CCF		
B3	1	C017	3048	COM	Aut gpe 4a	surc	marmite tripode
B3	1	C017	3048	CS	Aut gpe 4		
B3	1	C017	3048	PF	Autun	épi	gobelet
B3	1	C017	3048	PF	Autun	gu	gobelet
B3	1	C017	3048	TN			jatte
B3	1	C017	3048	TN			plat
B3	1	C017	3048	TN			
B3	1	C017	3048	TS	TSS		coupelle
B3	1	C017	3048	VRP	Centre		plat
C1/M?	1	C018	3051	AMP	Africaine		amphore
C1/M?	1	C018	3051	AMP	ind.		amphore
C1/M?	1	C018	3051	AMP	Narbonnaise		amphore

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
AUT J18	1				1	1	1	13	
		2			2	0	0		
		6			6	0	1		
	1	2			3	1	1	19	
AUT CV3 var.	1				1	1	1	14	FAC
AUT CV6/CHAL CV1a/2	1				1	1	1	12	
		1			1	0	1		
tripode			2		2	1	1		
tripode			1		1	1	1		
		3			3	0	0		
AUT Gob1	2	10	1		13	1	1	17	
	2	2			4	1	1	16	
				1	1	0	0		
AUT Gob 6	1	2			3	1	1	15	
		3			3	0	2		
			1		1	1	1	18	
AUT PL3	4		3		7	1	1	20	
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
	2	10			12	1	1	21	
inédite	1				1	1	1	23	
AUT P11 ?	1				1	1	1	22	
		2			2	0	0		éclats
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		nod
		1			1	0	0		éclat
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
Lez 036	1				1	1	1		phase 7
		2			2	0	1		
				1	1	1	1		
Dressel 20				1	1	1	1		
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		GR ?
					0	0	0		GR ?
		1			1	0	0		
AUT Cr3	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
Curle 11	1				1	1	1		
Dressel 20		3			3	0	0		
		2			2	0	0		éclats
		26	3		29	2	2		
AUT P9	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
			1		1	1	1		
		13	1		14	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
Menez 60	1				1	1	1		
Menez 22+	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
			1		1	1	1		
	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		éclat

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
C1/M?	1	C018	3051	CC	Aut gpe 9		cruche
C1/M?	1	C018	3051	CC	CCF		couvercle
C1/M?	1	C018	3051	CC	CCFpeinte	lettres?	ffermée
C1/M?	1	C018	3051	CC	CCS	surc	marmite?
C1/M?	1	C018	3051	COM		surc	marmite tripode
C1/M?	1	C018	3051	CS	Aut gpe 3	eng mica	plat
C1/M?	1	C018	3051	CS	Aut gpe 3	eng mica	pot
C1/M?	1	C018	3051	CS	Aut gpe 4		marmite
C1/M?	1	C018	3051	CS	Aut gpe 4		
C1/M?	1	C018	3051	MET	Autun/Gueu		gobelet
C1/M?	1	C018	3051	MMO			
C1/M?	1	C018	3051	TS	TSC		lagène
C1	6	C164	3057	AMP	Italique?	surc	amphore
C1	6	C164	3057	CC	Aut gpe 9		
C1	1	C019	3061	AMP	Africaine		amphore
C1	1	C019	3061	CC	Aut gpe 11	surc	mortier
C1	1	C019	3061	CC	Aut gpe 9		
C1	1	C019	3061	CC	CCS		
C1	1	C019	3061	CS	Aut gpe 3		ffermée
C1	1	C019	3061	CS	Aut gpe 4		
C1	1	C019	3061	MET	Autun/Gueu		gobelet
C1	1	C019	3061	TS	TSG	exci	gobelet
C1	1	C019	3061	VRP	Aut gpe 6		plat
C1	1	C020	3062	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.
B1	2	C021	3063	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	2	C021	3063	CC		calcaire	
B1	2	C021	3063	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	2	C021	3063	CS	Aut gpe 4	dépôt organique	
B1	2	C021	3063	TN		dépôt organique	assiette
B5	2	C038	3064	CC	Aut gpe 9	surc	ffermée
B5	2	C038	3064	CC	CCpeinte	badigeon ocre	ffermée
MMO	2	C039	3065	AMP ?			amphore
MMO	2	C039	3065	CC	Aut gpe 9		cruche
MMO	2	C039	3065	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
MMO	2	C039	3065	TN			
B3	2	C022	3067	CC	Aut gpe 9		
B3	2	C022	3067	CS	Aut gpe 4		
B3	2	C022	3067	CS	Chal gpe 1		pot
B3	2	C022	3067	DOL			dolium
B3	2	C022	3067	TN			assiette
B3	2	C023	3068	AMP	italique		amphore
B3	2	C023	3068	CC	Aut gpe 9		
B3	2	C023	3068	CC	CCF		ffermée
B3	2	C023	3068	COM	Aut gpe 4a		marmite
B3	2	C023	3068	COM	Aut gpe 4a		
B3	2	C023	3068	CS	Chal gpe 1		pot
B3	2	C023	3068	CS	CS mi fine ?		ffermée
B3	2	C023	3068	NT	Aut gpe 1?		couvercle
B3	2	C023	3068	PF			lampe
B3	2	C023	3068	PF	ind.	surc? Sablée?	ffermée
B3	2	C023	3068	TN			
B3	2	C023	3068	TS	TSS		assiette
B1/B2	2	C024	3069	CS	Aut gpe 4	surc	ffermée
B1	2	C025	3071	AMP/CC			amphore
B1	2	C025	3071	CC	Aut gpe 9		cruche
B1	2	C025	3071	CC	CCF		
B1	2	C025	3071	CC	CCF		opercule
B1	2	C025	3071	CS	Aut gpe 4		ffermée
B1	2	C025	3071	CS	Chal gpe 1		pot

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		3		1	4	1	1		
	1				1	1	1	27	
		1			1	0	0	28 PHOTO	
lèvre en bourrelet	1				1	1	1		
AUT J7			2		2	0	0		
AUT PL1	2	1			3	2	2	25 et 26	
AUT P10/11	1				1	1	1		
AUT J7	1				1	1	1	24=57	
		7			7	0	0		
		2			2	0	0		
					0	0	0		
Lez 105		2			2	0	0		phase 7
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	1		
AUT Mo2	1				1	1	1		
		1			1	0	1		
		1	1		2	1	1		
		1			1	0	1		
		9			9	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		IIIA+
AUT PL3	1				1	1	1		
Non inv.								Non inv.	Non inv.
		2	1		3	1	1		
		1			1	0	1		
AUT P8		1			1	0	1		
		4			4	0	0		
Menez 22+	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		éclat
		5	1	1	7	1	1		
AUT P8		3			3	0	1		
		2	1		3	1	1		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	0		
CHAL P1	1	1			2	1	1	A	
		1			1	0	0		
Menez 22+	1				1	1	1		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	0		
		4	1		5	1	1		
var AUT J4?	1				1	1	1		
		6			6	0	0		
CHAL P1	1	1			2	1	1	A	
		4			4	0	0		
	1				1	1	1		
					0	0	0		
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	1		
		6			6	0	0		éclats
AUT Cr2	1				1	1	1		
		4			4	0	0		
	2				2	1	1		
			1		1	1	1		
CHAL P1		1			1	0	0		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B1	2	C025	3071	CS	CSS		
B1	2	C025	3071	TN			jatte
C1	2	C027	3079	CS	CSS		
B5/C1	2	C040	3080	AMP	Bétique		amphore
B5/C1	2	C040	3080	CC	Aut gpe 9		ffermée
B5/C1	2	C040	3080	CC	CCF		
B5/C1	2	C040	3080	CC	CCFpeinte	engobe ocre	ffermée
B5/C1	2	C040	3080	CC	CCS	surc	ffermée
C1	2	C028	3082	AMP	Africaine?		amphore
C1	2	C028	3082	CC	Aut gpe 9		
C1	2	C028	3082	COM	Aut gpe 4a		
C1	2	C028	3082	CS	Aut gpe 4		
B4	2	C029	3084	AMP	Africaine		amphore
B4	2	C029	3084	CC	Aut gpe 9	surc, raté	cruche
B4	2	C029	3084	CC	CCF		
B4	2	C029	3084	CC	CCFpeinte	engobe ocre	ffermée
B4	2	C029	3084	CC	CCS		cruche/amph rég
B4	2	C029	3084	CS	Aut gpe 4		marmite
B4	2	C029	3084	PF	Autun/Gueu	sablé ; graff croix	gobelet
B5	2	C030	3089	CC	Aut gpe 9		
B5	2	C030	3089	CS	Aut gpe 4		
B1/B2	2	C032	3093	AMP	Bétique		amphore
B1/B2	2	C032	3093	AMP	Bétique		amphore
B1/B2	2	C032	3093	AMP	ind.		amphore
B1/B2	2	C032	3093	AMP	Taraconnaise		amphore
B1/B2	2	C032	3093	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1/B2	2	C032	3093	CC	CCS		ffermée
B1/B2	2	C032	3093	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé	pot de conservation
B1/B2	2	C032	3093	COM	Aut gpe 1	eng mica	pot
B1/B2	2	C032	3093	COM	Aut gpe 1		
B1/B2	2	C032	3093	CS	Aut gpe 4		
B1/B2	2	C032	3093	DOL			dolium
B2	2	C033	3094	TN			
B2	2	C034	3097	CC	CCF		
B1	2	C035	3098	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	ind.		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	italique		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	Marseille		amphore
B1	2	C035	3098	AMP	Rhodienne		amphore
B1	2	C035	3098	CC	Aut gpe 1		couvercle
B1	2	C035	3098	CC	Aut gpe 1	eng mica ; goudrons use	marmite
B1	2	C035	3098	CC	Aut gpe 9		cruche
B1	2	C035	3098	CC	CCdor	eng mica	ffermée
B1	2	C035	3098	CC	CCF	calcaire	cruche
B1	2	C035	3098	CC	CCF		ffermée
B1	2	C035	3098	CC	CCFdor	eng mica	pot de conservation
B1	2	C035	3098	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé surc	ffermée
B1	2	C035	3098	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé	pot de conservation
B1	2	C035	3098	COM	Aut gpe 1	eng mica ; surc	marmite
B1	2	C035	3098	COM	Aut gpe 1	eng mica ; surc	
B1	2	C035	3098	CS	Aut gpe 4		couvercle
B1	2	C035	3098	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	2	C035	3098	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
B1	2	C035	3098	CS	Chal gpe 1	vitrifié	pichet

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		3			3	0	0		
carène douce et paroi haute éversée		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
Dressel 20		1			1	0	1		
		4			4	0	1		
		1			1	0	1		
		2			2	0	0	B	
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
		2			2	0	0		
			1		1	1	1		
		3			3	0	1		
		4	1		5	1	1		
		1			1	0	0		nod
		58			58	0	1	B	
		2			2	0	1		
AUT J14	1				1	1	1		
		5			5	0	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
Dressel 20		2			2	0	1		
Dressel 7/11		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		3			3	0	1		
		2			2	0	1		
		1			1	0	1		
à lèvre en crochet	1				1	1	1	43	
AUT P3	1				1	1	1		
		2	1		3	0	0		nod; résiduel
		7			7	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		nod
		2			2	0	0		nod
Dressel 20		1			1	0	0		
Dressel 20A				1	1	0	0	30 ?	
Dressel 7/11		4			4	0	0		
		2			2	0	0		
		3			3	0	0		
		3			3	0	0		
Rhodienne		4			4	0	0		
	1				1	1	1	52	
AUT J5	1	1			2	1	1	47	
		12	1	1	14	1	1		
		4			4	0	0		
	1				1	1	1	53	importation
		12	1		13	0	0		
	1				1	1	1	54	
			1		1	1	1	C	
à lèvre en crochet	1				1	0	0	43	
AUT J11	1				1	1	1		
		6			6	0	0		
AUT CV1a	1				1	1	1	51	
AUT P8		1			1	0	0		
		12	2		14	0	0		
Pichet Chalon	2			1	3	1	1	44	

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B1	2	C035	3098	DOL			dolium
B1	2	C035	3098	PF	Lyon ?		lampe
B1	2	C035	3098	TN			assiette
B1	2	C035	3098	TN			assiette
B1	2	C035	3098	TN			assiette/plat
B1	2	C035	3098	TN			coupe
B1	2	C035	3098	TN			jatte?
B1	2	C035	3098	TN		rainuré	vase bobine
B1	2	C035	3098	TN		lis	vase bobine
B1	2	C035	3098	TN			
B1	2	C035	3098	TN/Csfine			ffermée
B1	2	C035	3098	TS	TSI		calice moulé
B1	2	C035	3098	TS	TSI		gobelet
B1	2	C035	3098	TS	TSI		
B1	2	C035	3098	TS	TSS		assiette
B1	2	C035	3098	TS	TSS		jatte
B1	2	C036	3099	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C036	3099	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C036	3099	AMP	Bétique		amphore
B1	2	C036	3099	AMP	ind.		amphore
B1	2	C036	3099	AMP	Rhodienne		amphore
B1	2	C036	3099	CC	Aut gpe 1	eng mica ; goudrons use	marmite
B1	2	C036	3099	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	2	C036	3099	CC	CCFdor	eng mica	pot de conservation
B1	2	C036	3099	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé surc	ffermée
B1	2	C036	3099	CC	CCS	grossière	
B1	2	C036	3099	COM	Aut gpe 4a	surc	
B1	2	C036	3099	COM	ind.		
B1	2	C036	3099	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	2	C036	3099	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
B1	2	C036	3099	CS	Aut gpe 4a		pot
B1	2	C036	3099	CS	Chal gpe 1	décor lissé	pichet
B1	2	C036	3099	CS	Chal gpe 1		pot
B1	2	C036	3099	NT	Aut gpe 1	eng mica	marmite/couv
B1	2	C036	3099	NT	Aut gpe 1		pot
B1	2	C036	3099	PF	Lyon?		lampe
B1	2	C036	3099	TN			assiette
B1	2	C036	3099	TN			bouteille
B1	2	C036	3099	TN			vase balustre
B1	2	C036	3099	TN		rainuré	vase bobine
B1	2	C036	3099	TN		lis	vase bobine
B1	2	C036	3099	TN			
B1	2	C036	3099	TR	Centre		assiette
B1	2	C036	3099	TS	TSI		assiette
B1	2	C036	3099	TS	TSL		gobelet
B1	2	C036	3099	TS	TSS		coupelle
B1	3	C041	3101	CS	Aut gpe 3	eng mica	marmite
B1	3	C041	3101	CS	Chal gpe 1/Aut gpe 4a	eng mica	pot
B1	3	C041	3101	TN			
C1	3	C042	3108	CRA	Gueugnon		bol/coupelle
B5/C1	3	C043	3113	AMP	Narbonnaise		amphore
B5/C1	3	C043	3113	AMP	Taraconnaise		amphore
B5/C1	3	C043	3113	CC	Aut gpe 9		ffermée
B5/C1	3	C043	3113	CC	CCF		ffermée
B5/C1	3	C043	3113	CC	CCS	surc	ffermée
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 3	eng mica	marmite
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 3	eng mica	plat
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 3	poinçons	pot

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		
			1		1	1	1	D ?	
Menez 22+	2				2	2	2		
Menez 7/11			1		1	1	1		
Menez 33 (89)	1				1	1	1		nod
Menez 106/7 (86)	1				1	1	1	48	
à voir	1				1	1	1	49	
Menez 76 (89)		1			1	0	0	40	
Menez 77 (89)	1				1	1	1	50	
		9			9	0	0		
		6			6	0	0		
R.ind		1			1	0	0	45	
Aco	1				1	1	1	46	
		1			1	0	0		nod
		1	1		2	1	1		
Drag 29a	1				1	1	1		
Dressel 20		4			4	0	0		
Dressel 20A	1				1	1	1	30	
Dressel 7/11		3		1	4	1	1		
		2			2	0	0		éclats
Rhodiennes		2			2	0	0		
AUT J5	1	2			3	1	1	42	
		8			8	0	0		
	1				1	1	1	37	
		1			1	0	0	C	
		2	1		3	1	1		
		1	1		2	0	0		
		3			3	0	0		
AUT P8		2			2	0	0		
		17			17	0	0		
AUT P1/Besançon	2				2	2	2	35 et 36	
Pichet Chalon	1	1		1	3	1	1		
CHAL P1	1	3			4	1	1	28	
bord rectangulaire	1				1	1	1		nod
AUT P1/Besançon	1				1	1	1	34	
		1			1	0	0	D	
Menez 33 (89)	1				1	1	1	41	
	1				1	1	1	38	
			1		1	1	1	29	
Menez 76 (89)	3				3	1	1	40	
Menez 77 (89)	1				1	1	1	39	
		9			9	0	0		
		1			1	0	0		
service II	1				1	1	1	32	
Aco moulé		1			1	0	0	33	
Drag 27b	1				1	1	1	31	
AUT J10a/11	1				1	1	1		
CHAL P1		1			1	0	0		
		25			25	0	0		
rebord simple cf. JVV1,01	1				1	1	1		IIIe
Gauloise		1		1	2	1	1		
				1	1	1	1		
		3	3		6	2	2		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
AUT J18	1				1	0	0	59=9	
AUT PL1	1				1	1	1	58	
AUT P13/16		1			1	0	0	55	

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 4		jatte
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 4		marmite
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 4		pot
B5/C1	3	C043	3113	CS	Aut gpe 4		
B5/C1	3	C043	3113	CS	Chal gpe 2	surc	plat
B5/C1	3	C043	3113	MET	Autun/Gueu		gobelet
B5/C1	3	C043	3113	MET	Autun/Gueu		gobelet
B4	3	C044	3114	CS	Aut gpe 3	poinçons	pot
B4	3	C044	3114	CS	Aut gpe 4		
B4	3	C044	3114	TS	TSC		mortier
B5	3	C045	3119	CC	Aut gpe 9		
B5	3	C045	3119	CC	CCF		
B5	3	C045	3119	CC	pâte DOL		terrine ?
B5	3	C045	3119	CS	Aut gpe 4		
B5	3	C045	3119	NT	Aut gpe 1	surc	
C1	3	C046	3121	CC	CCFpeinte	badigeon ocre	ffermée
C1	3	C047	3122	TN		gu	fouverte
C1	3	C048	3123	AMP	Africaine		amphore
C1	3	C048	3123	CC	CCF		
C1	3	C048	3123	COM	Aut gpe 1	eng mica	marmite tripode
C1	3	C048	3123	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
C1	3	C048	3123	TN			assiette
B5/C1	3	C049	3124	PLOMB	Centre	surc	cruche/tasse ?
B1/B2	3	C050	3126	AMP	Bétique		amphore
B1/B2	3	C050	3126	CS	Aut gpe 4		
B1/B2	3	C050	3126	NT/Torchi ?			
C1	3	C051	3129	AMP	Bétique		amphore
C1	3	C051	3129	CC	Aut gpe 9		
C1	3	C051	3129	CC	CCF		
C1	3	C051	3129	CC	CCFpeinte	engobe brun	ffermée
C1	3	C051	3129	CS	Aut gpe 4		
C1	3	C051	3129	CS	Aut gpe 4 ?		couvercle
C1	3	C051	3129	DOL			dolium
C1	3	C051	3129	TN			vase bobine
C1	3	C052	3130	AMP	italique ?		amphore
C1	3	C052	3130	TN			jatte/bol
B4	3	C053	3132	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.
B4	3	C054	3134	AMP	Narbonnaise		amphore
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 11		jatte/bol
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 11		mortier
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 2/7	eng mica	jatte tripode
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 2/7	eng mica	marmite tripode
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 2/7	eng mica ; surc; use	marmite tripode
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 2/7	eng mica ; surc	plat tripode
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 3	eng mica	marmite
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 4	use ; goudrons	marmite tripode
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 4 ?	fine ?	coupelle
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 7		pot
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe 9		marmite
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe2/7	surc	plat
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe2/7	surc	plat
B4	3	C054	3134	CC	Aut gpe2/7	surc	plat tripode
B4	3	C054	3134	CC	CCF		
B4	3	C054	3134	CC	CCS	renforts	jarre ?
B4	3	C054	3134	CRF	Csfine ?/CCF surc		
B4	3	C054	3134	CS	Aut gpe 4		bouilloire
B4	3	C054	3134	CS	Aut gpe 4		marmite
B4	3	C054	3134	CS	Aut gpe 4		marmite
B4	3	C054	3134	CS	Aut gpe 4		

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
AUT GEN J3	2				2	1	1	56	
AUT J7	3				3	1	1	57=24	
AUT P10	1				1	1	1		
		10			10	0	0		
CHAL PL4	1				1	0	0	60=8	
AUT Gob 3	1				1	1	1		
			2		2	1	1		
AUT P13/16		1			1	0	1	62	
		1			1	0	0		éclat
Lez 100	1				1	1	1	63	
		1			1	0	0		
		3	1		4	1	1		
A VOIR	1				1	1	1	61	
		2			2	0	0		nod
		1			1	0	0		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	0		
AUT J5		1	2		3	1	1		
		2			2	0	0		
Menez 7/11	1				1	1	1		
				1	1	1	1		
Dressel 20		1			1	0	0		
		4	1		5	1	1		
		1			1	0	0		
Dressel 20		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
enboitement	1				1	1	1	64	
		1			1	0	0		
Menez 77 (89)		2			2	0	0		
		24			24	0	1		
		1			1	0	1		
Non inv.									Non inv.
Gauloise 4		8			8	0	0	F	
			1		1	1	1		pas de râpe interne
AUT Mo2	1				1	1	1	67	
AUT J26		2			2	0	0	81	
AUT J7	3		2		5	1	1	75	
AUT J7	3	4	1		8	1	1	76	
AUT PL1	11	11			22	1	1	66	
AUT J18 ?	1				1	1	1		
mini	1	8			9	1	1		
A VOIR	1				1	1	1	72	
à lèvre ronde	3	9			12	1	1	73	
AUT Cr1	2	46	1	1	50	2	2	77	
AUT PL1	2	1			3	1	1	69	
AUT PL1	2				2	1	1	71	
AUT PL1	5	9	1		15	1	1	70=94	
		2			2	0	0		
		3			3	0	0		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0	E ?	
AUT J18	1				1	1	1	65	
AUT J18	1				1	1	1	74	
		30			30	0	0		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B4	3	C054	3134	TN			assiette
B4	3	C054	3134	VRP	Aut gpe 6	surc	plat
B4	3	C055	3135	AMP	Narbonnaise		amphore
B4	3	C055	3135	AMP	Taraconnaise		amphore
B4	3	C055	3135	CC	Aoste?	use ++ interne	mortier
B4	3	C055	3135	CC	Aut gpe 2/7	eng mica; surc	plat tripode
B4	3	C055	3135	CC	Aut gpe 9		cruche
B4	3	C055	3135	CC	CCdor	eng mica	pot
B4	3	C055	3135	CC	CCF		
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		bouilloire
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		marmite
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		marmite tripode
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		pot
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		pot
B4	3	C055	3135	CS	Aut gpe 4		
B4	3	C055	3135	CS	CSS	int. Lissée et molette; traces découpe couteau	plat tripode
B4	3	C055	3135	PF	Bétique	sablé	ffermée
B4	4	C056	3137	AMP	Rhodienne ?		amphore
B4	4	C056	3137	CC	Aut gpe 9		
B4	4	C056	3137	CC	CCdor	eng mica	ffermée
B4	4	C056	3137	CC	CCF		
B4	4	C056	3137	CC	CCS	grossière	
B4	3	C056	3137	CC	Rhône		mortier
B4	4	C056	3137	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
B4	4	C056	3137	CS	Chal gpe 1		pot
B4	4	C056	3137	NT	Aut gpe 1	eng mica; surc	pot
B4	4	C056	3137	NT	Aut gpe 1	eng mica	pot
B4	4	C056	3137	NT	Aut gpe 1	eng mica	pot
B4	4	C056	3137	TN			assiette
B4	4	C056	3137	TN			assiette?
B4	4	C056	3137	TN			vase bobine
B4	4	C056	3137	TN			
B4	4	C056	3137	TS	TSI		assiette
B4	4	C056	3137	TS	TSI		assiette/coupe
B4	4	C056	3137	VRP/TR	Centre		
B4	4	C057	3138	CC	CCS	surc	
B4	4	C057	3138	COM	Aut gpe 1		
B4	4	C057	3138	CS	CSS	surc	
B4	4	C057	3138	CS	Aut gpe 4		pot
B4	4	C057	3138	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
B4	4	C057	3138	TS	TSS		coupelle
M	4	C058	3139	AMP	Africaine		amphore
M	4	C058	3139	CC	pâte très fine blanche et engobe CRA		mortier
M	4	C058	3139	CS	CSS		couvercle
M	4	C058	3139	MMO			
M	4	C058	3139				
M	6	C165	3140	CC	Aut gpe 9		
M	6	C165	3140	MMO			
C1	4	C059	3142	AMP	Africaine		amphore
C1	4	C059	3142	AMP/CC			amphore
C1	4	C059	3142	CC	CCS		
C1	4	C059	3142	CC	Chal gpe 2	eng mica; surc	
C1	4	C059	3142	CRF	ind.		bol
C1	4	C059	3142	CS	Aut gpe 4		
C1	4	C059	3142	CS	CSS		pot
C1	4	C059	3142	PF	Autun/Gueu	1 NR épi	gobelet
C1	4	C059	3142	TN			

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
	1		2		3	1	1		résiduel
AUT PL3	2	2			4	2	2	68	
Gauloise 4	2	9	1	2	14	1	1	F	
		13			13	0	0		
			1		1	1	1		
AUT PL1		1			1	0	0	66	
		18	2		20	1	1		
à bord éversé	2	1			3	1	1		nivernais? Val de Loire?
		3			3	0	0		
bec treflé	3				3	1	1	E	
AUT J18	2				2	0	0	65	
		3	1		4	0	0		
AUT P10/11	1				1	1	1		
AUT P15	3				3	1	1		
		30			30	0	0		
AUT PL1	1		1		2	1	1		
		1			1	0	0		nod
		8			8	0	0		
		5			5	0	0		
		3			3	0	0		
		11			11	0	0		
		3			3	0	0		
Haltern 59		1			1	0	0		
		5			5	0	0		
CHAL P1	1	3			4	1	1		
AUT P1/Besançon		8			8	0	0		
AUT P1/Besançon	1				1	1	1	78	
AUT P2 VERIF	1				1	1	1	79	
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 7/11	1				1	1	1		
	2				2	1	1		
		7	2		9	0	0		
service Ib	1				1	1	1		nod
service Ib	1				1	1	1		nod
		1			1	0	1		éclat
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		résiduel
		4			4	0	0		
AUT P15	1				1	1	1		
AUT P8		1			1	0	0		résiduel
			1		1	1	1		résiduel
		3			3	0	0		
à lèvre débordante; cf. AUT Mo3	1				1	1	1		
bord simple	1				1	1	1		GR?
					0	0	0		
					0	0	0		
		1			1	0	0		
					0	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		
à lèvre en bourrelet	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
à bord en poulie; cf. AFAM	1				1	1	1	80	
		2			2	0	0		résiduel
		2			2	0	0		résiduel

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
C1	4	C059	3142	TS	TSG		
B3	4	C060	3148	AMP	Narbonnaise		amphore
B3	4	C060	3148	CC	Aut gpe 2		jatte tripode
B3	4	C060	3148	CC	Aut gpe 2/7	eng mica; surc	jatte tripode
B3	4	C060	3148	CC	Aut gpe 9		ffermée
B3	4	C060	3148	CS	Aut gpe 4		marmite
B3	4	C060	3148	CS	Aut gpe 4		
B3	4	C060	3148	VRP	Aut gpe 6	surc	plat
B3	4	C061	3149	AMP	Narbonnaise		amphore
B3	4	C061	3149	CC	Aut gpe 2		jatte tripode
B3	4	C061	3149	CC	Aut gpe 9		ffermée
B3	4	C061	3149	CC	Aut gpe2/7	surc	jatte tripode
B3	4	C061	3149	CC	Aut gpe2/7	surc	plat
B3	4	C061	3149	CS	Aut gpe 4		
B3	4	C062	3150	CC	Aut gpe 2	graffiti	jatte tripode
B3	4	C062	3150	CC	Aut gpe 9		ffermée
B3	4	C062	3150	CC	Aut gpe2/7	surc	jatte tripode
B3	4	C062	3150	CC	Aut gpe2/7	surc	plat
B3	4	C062	3150	CC	Aut gpe2/7	surc	plat tripode
B4	4	C063	3151	CC	Aut gpe 9	surc	
B4	4	C063	3151	CC	CCF		
B3	4	C064	3152	CC	Aut gpe2/7	surc	plat tripode
B4	4	C065	3153	VRP	Aut gpe 6		plat
B3	4	C066	3157	CS	Aut gpe 4		
B3	4	C067	3158	COM	Aut gpe 4/5?	surc	marmite
B3	4	C067	3158	CS	Aut gpe 4		marmite tripode
B3	4	C067	3158	CS	Aut gpe 4		
B1/B2/B3	4	C068	3159	AMP			amphore
B1/B2/B3	4	C068	3159	CC	CCF		
B3	4	C069	3160	CC	Aut gpe 9		
B3	4	C069	3160	COM	Aut gpe 4/5?	surc	marmite
B3	4	C069	3160	CS	Aut gpe 4		
B1	4	C070	3161	CC	Aut gpe 9		
B1	4	C070	3161	CC	CCF		
B1	4	C070	3161	CS	Aut gpe 4		
B1	4	C070	3161	DOL			dolium
B1	4	C071	3163	TN			
B1	4	C071	3163	TS	TSI		assiette
A2	4	C072	3165	CC	Aut gpe 1	surc	couvercle
A2	4	C072	3165	CC	Aut gpe 9		
A2	4	C072	3165	CC	CCF		
A2	4	C072	3165	CC	CCF		
A2	4	C072	3165	CC	CCS		
A2	4	C072	3165	CC	Rhône		mortier
A2	4	C072	3165	COM	Aut gpe 1	surc	ffermée
A2	4	C072	3165	CS	Chal gpe 1		pot
A2	4	C072	3165	NT	Aut gpe 1	surc	jatte
A2	4	C072	3165	PF	lyon ?		lampe/gob?
A2	4	C072	3165	PF	Muette?	sablé ; surc	bol
A2	4	C072	3165	TN			assiette
A2	4	C072	3165	TN			assiette/plat
A2	4	C072	3165	TN			vase bobine
A2	4	C072	3165	TN			
A2	4	C072	3165	TS	TSI		assiette
A2	4	C072	3165	TS	TSI		calice moulé
A2	4	C072	3165	VRP	italique	surc	plat
B1	4	C073	3166	AMP	Lipari?		amphore
B1	4	C073	3166	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	4	C073	3166	CC	CCS	grossière	pot

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		
Gauloise		6			6	0	0	F?	
AUT J26		2			2	0	0	81	
AUT J26			1		1	0	0	82	
		22	2		24	0	0		
AUT J18	1				1	0	0	65	
		11			11	0	0		
AUT PL3		2			2	0	0	68 ?	
Gauloise		2			2	0	0	F?	
AUT J26	6	6			12	0	0	81	
		6	2		8	0	0		cf. 3134 /3148?
AUT J26	4	1			5	1	1	82	
AUT PL1	2	2			4	0	0	71	
		2			2	0	0		
AUT J26	2	9	3		14	1	1	81	
		36	2		38	0	0		cf. 3134 /3148?
AUT J26	1	2			3	0	0	82	
AUT PL1	1				1	0	0	71	
		1	2		3	0	0		cf. 3134 /3148?
		1			1	0	1		nod
		4			4	0	1		nod
AUT PL1	4	5	1		10	0	0	94=70	FAC
AUT PI3	1				1	1	1[2]		
		10			10	0	0		
AUT J18	1	2			3	0	0	G	
			1		1	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
		3			3	0	0		
AUT J18	1				1	1	1	G	
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		4			4	0	0		
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
service Ib		1			1	0	0		
	2				2	1	1	85	
		12			12	0	1		
		5			5	0	0		
		2			2	0	1		
		2			2	0	0		
Haltern 59	2				2	1	1	84	
		7	1		8	0	0		
CHAL P1	3				3	2	2	87 et 88	
AUT J2	1				1	1	1	86	
		1			1	0	1		
Bertrant 2,1/2,2	2				2	1	1	89	
Menez 22+	2				2	2	2		
Menez 21 (89)	1				1	1	1	91	
Menez 77 (89)	1	1			2	1	1	90	
		9			9	0	0		
service Ib	1				1	1	1	92	
		3			3	0	1	93	
		1			1	0	1		nod
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
AUT P1/Besançon	1				1	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B1	4	C073	3166	CC	CCS		
B1	4	C073	3166	CC			mortier
B1	4	C073	3166	CS	CSS		
B1	4	C073	3166	DOL			dolium
B1	4	C073	3166	PF	nivernais?	gu	
B1	4	C073	3166	TN			
B1	4	C073	3166	TS	TSS		assiette
B1	4	C074	3167	CC	CCF		ffermée
B1	4	C074	3167	DOL			dolium
C1	4	C075	3168	AMP		surc	amphore
C1	4	C075	3168	CC	Aut gpe 9		ffermée
C1	4	C075	3168	CC	CCF		
C1	4	C075	3168	CC	CCFpeinte	badigeon ocre	ffermée
C1	4	C075	3168	CC	CCS		pot
C1	4	C075	3168	COM		surc	
C1	4	C075	3168	CS	Aut gpe 4		marmite
C1	4	C075	3168	CS	Aut gpe 4		
C1	4	C075	3168	CS	CSS/Aut gpe 4		jatte
C1	4	C075	3168	MET	Autun/Gueu		gobelet
C1	4	C075	3168	MET	Centre	exci + gu	gobelet
C1	4	C075	3168	PF	Autun/Gueu		gobelet
C1	4	C075	3168	PF/MET	Autun/Gueu		gobelet
C1	4	C075	3168	TN			
C1	4	C076	3169	CC	CCF		
C1	4	C076	3169	CC	CCS	surc	pot/jatte
C1	4	C076	3169	CC	CCS		
C1	4	C076	3169	CS	Aut gpe 4		jatte
C1	4	C076	3169	CS	Aut gpe 4		
C1	4	C076	3169	CS	CSS lissée		jatte
C1	4	C076	3169	MET	Centre		gobelet
C1	4	C076	3169	PF/MET			
C1	4	C076	3169	TS	TSG		
C1	4	C077	3171	AMP	ind.		amphore
C1	4	C077	3171	AMP	Narbonnaise		amphore
C1	4	C077	3171	CC	Aut gpe 9		ffermée
C1	4	C077	3171	CC	CCF		ffermée
C1	4	C077	3171	CC	CCS	grossière; surc	couvercle
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 3	eng mica	marmite ansée
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 3	eng mica	pot
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 3		
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 4		marmite
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
C1	4	C077	3171	CS	Aut gpe 4		
C1	4	C077	3171	CS	CSS		couvercle
C1	4	C077	3171	DOL			dolium
C1	4	C077	3171	PF	Autun genetoye?		coupe tripode
C1	4	C077	3171	PF	Autun/Centre	épi	gobelet
C1	4	C077	3171	PF	ind.	gu	gobelet
C1	4	C077	3171	PF	La Butte	sablé	bol ?
C1	4	C077	3171	TN	Centre	paroi mince	gobelet
C1	4	C077	3171	TN			
C1	4	C077	3171	TS	TSI		
C1	4	C077	3171	TS	TSS		coupe
C1	4	C077	3171	TS	TSS	f	coupelle
B2/B3	4	C078	3172	AMP	Bétique		amphore
B2/B3	4	C078	3172	AMP	Narbonnaise		amphore
B2/B3	4	C078	3172	CC	Aut gpe 11		mortier
B2/B3	4	C078	3172	CC	Aut gpe 9		ffermée
B2/B3	4	C078	3172	CC	CCS		cruche/amph rég

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		2			2	0	0		
			1		1	1	1		
		6			6	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0	K?	
		4			4	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		10	1		11	1	1		
		1			1	0	0		nod
		2			2	0	0		
à lèvre triangulaire	1				1	1	1	168	GR ?
		1	1		2	0	0		
AUT J7	1				1	1	1		
		10			10	0	0		
à lèvre ronde	1				1	1	1		BE ?
		1			1	0	0		
tulipiforme		1			1	0	0		
AUT Gob1	1				1	1	1		
AUT Gob 3	1				1	1	1		
		1			1	0	0		résiduel
		5			5	0	0		
à bord épaissi	1				1	1	1		nod
		3			3	0	0		
AUT J22 +	1				1	1	1	102	
		3			3	0	0		
var. Alzei 9/11	1				1	1	1	103	
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
			33	1	34	0	0		
		14			14	0	0		
à voir	2	1			3	1	1	109	FAC
AUT J10a/11	1				1	1	1	107	départ anse
AUT P10/13	3				3	3	3	108	
		2			2	0	0		
AUT J14	5	1			6	2	2	105 et 106	
AUT P8		1			1	0	0	J	
		16			16	0	0		
	1				1	0	0	111	
	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
AUT Gob1	1	4			5	1	1	H	
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
biconique	2	1			3	1	1	110	
		6	1		7	1	1		
		1			1	0	0		résiduel
Drag 4/22			1		1	0	0	149	
service A	4	1	1		6	2	2	104	1 FAC
Dressel 20		1			1	0	1		
Gauloise		2			2	0	1		
		2	1		3	1	1		
		8	2		10	0	2		
		1			1	0	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B2/B3	4	C078	3172	CC	CCdor	eng mica	
B2/B3	4	C078	3172	COM			ffermée
B2/B3	4	C078	3172	CRF			coupelle/lampe ?
B2/B3	4	C078	3172	CRF			opercule
B2/B3	4	C078	3172	CS	Aut gpe 4		bouilloire
B2/B3	4	C078	3172	CS	Aut gpe 4		
B2/B3	4	C078	3172	PF	Autun/Gueu	1 NR épi	gobelet
B2/B3	4	C078	3172	TN			
B2/B3	4	C078	3172	TS	TSI/TSS	Xanthus ?	assiette
B1	4	C079	3173	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	4	C079	3173	CC	CCF		ffermée
B1	4	C079	3173	COM		surc	ffermée
B1	4	C079	3173	CRF	engobé rouge		lampe??????
B1	4	C079	3173	CRF	engobé rouge		
B1	4	C079	3173	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	4	C079	3173	CS	Aut gpe 4		
B1	4	C079	3173	DOL			dolium
B1	4	C079	3173	TN			assiette
B1	4	C079	3173	TN			vase bobine
B1	4	C079	3173	TN			
B1	4	C079	3173	TR			assiette
A2	4	C080	3174	AMP	ind.		amphore
A2	4	C080	3174	CC	Aut gpe 9		
A2	4	C080	3174	CC	CCF		cruche
A2	4	C080	3174	CC	CCF		cruche
A2	4	C080	3174	COM	Aut gpe 1	eng mica	marmite
A2	4	C080	3174	COM	Aut gpe 1	surc	pot
A2	4	C080	3174	COM	Aut gpe 1	surc	
A2	4	C080	3174	CS	Chal gpe 1		pot
A2	4	C080	3174	CS	ind.	surc	bouilloire
A2	4	C080	3174	CS/COM			
A2	4	C080	3174	PF	Beuvray		gobelet
A2	4	C080	3174	PF	nivernais?	gu	forme carénée
A2	4	C080	3174	PF	nivernais?	gu	
A2	4	C080	3174	PF/CCF		surc	pot/cruche?
A2	4	C080	3174	TN			assiette
A2	4	C080	3174	TN			assiette
A2	4	C080	3174	TN			bol/jatte
A2	4	C080	3174	TN			coupe
A2	4	C080	3174	TN			vase bobine
A2	4	C080	3174	TN			
A2	4	C080	3174	TS	TSI		assiette
A2	4	C080	3174	TS	TSI		assiette
A2	4	C080	3174	TS	TSS		assiette
A2	5	C081	3177	CC	Aut gpe 9		ffermée
A2	5	C081	3177	CC	Rhône		mortier
A2	5	C081	3177	COM	Aut gpe 1		
A2	5	C081	3177	CS	CSS	grossière	
A2	5	C081	3177	TN			
A2	5	C082	3178	CC	Aut gpe 9		
A2	5	C082	3178	CC	CCF		
A2	5	C082	3178	CC	CCFpeinte	engpbe blanc	ffermée
A2	5	C082	3178	CC	CCS	grossière	
A2	5	C082	3178	CS	Aut gpe 4a		plat?
A2	5	C082	3178	CS	Aut gpe 4a		
A2	5	C082	3178	CS	Chal gpe 1		pot
A2	5	C082	3178	NT ?	Aut gpe 4?		couvercle?
A2	5	C082	3178	PF	Beuvray		gobelet
A2	5	C082	3178	TN			vase bobine

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		
	1				1	1	1		
	1				1	1	1		
				1	1	1	1		
		2			2	0	0		
		2			2	0	1		
		1			1	0	1		résiduel?
		1			1	0	1	83	résiduel ?
		10			10	0	0		
		5	2		7	2	2		
			1		1	1	1		
	2				2	1	1	95	ISOLATION Claude
		1			1	0	0		
AUT P8		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
		2			2	0	0		
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 77 (89)	1				1	1	1		
		8	2		10	1	1		
		2			2	0	0		
		5			5	0	0		élats
		17			17	0	0		
		2	1	1	4	1	1		
AUT Cr3	1	1			2	1	1	96	
AUT J5	1				1	1	1	98	
AUT P4	1				1	1	1	99	
		10	1		11	0	0		
CHAL P1	2				2	2	2		
bec treflé	1				1	1	1		
		36	1		37	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0	K	
lèvre en cupule	1				1	1	1	100	
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 38 (89) ?	1				1	1	1		
Menez 106/7 (86)	1				1	1	1		
Menez 106/7 (86)	3				3	2	2		
	2	1			3	2	2		
		11	1		12	0	0		
service II	1				1	1	1		
Service III	2				2	1	1	97	
		1	1		2	1	1		
		2			2	0	1		
			1		1	1	1		
		3			3	0	1		
		1			1	0	1		
		2			2	0	1		
		5			5	0	0		
		4			4	0	,		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
AUT J24?	1				1	1	1		
		5			3	0	0		
CHAL P1	1				1	1	1		
	1				1	1	1		
lèvre oblique avec bourrelet	1				1	1	1		
	1	1			2	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2	5	C082	3178	TN			
A2	5	C082	3178	TS	TSI		coupelle
A2	5	C082	3178	TS	TSI		TSM
A2	5	C082	3178	TS	TSI		
B1/B2	5	C083	3179	CS	CSS		
B1/B2	5	C083	3179	TS	TSI		assiette
B1/B2	5	C084	3181	NT	Aut gpe 1		
B1/B2	5	C084	3181	TN			
B1	5	C085	3185	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	5	C085	3185	CC	CCS	grossière	
B1	5	C085	3185	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	5	C085	3185	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C085	3185	CS	CSS	surc	pot
B1	5	C085	3185	TN			
A2 (A1)	5	C086	3186	CC	Aut gpe 9		ffermée
A2 (A1)	5	C086	3186	CC	CCF		
A2 (A1)	5	C086	3186	CC	CCF		
A2 (A1)	5	C086	3186	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
A2 (A1)	5	C086	3186	NT	Aut gpe 1		
A2 (A1)	5	C086	3186	PF	la muette?	surc ; sablé	bol?
A2 (A1)	5	C086	3186	TN			vase bobine
A2 (A1)	5	C086	3186	TN			
A2 (A1)	5	C086	3186	TS	TSI	gu	assiette
A2 (A1)	5	C086	3186	TS	TSI		coupelle
B1	5	C087	3187	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B1	5	C087	3187	PF	La Muette ?	surc ; sablé	bol?
B1	5	C088	3192	CC	CCF		ffermée
B1	5	C089	3194	AMP			amphore
B1	5	C089	3194	CC	CCF		
B1	5	C089	3194	CC	CCS		marmite
B1	5	C089	3194	CC	CCS		
B1	5	C089	3194	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C089	3194	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
B1	5	C089	3194	TN			
B1	5	C090	3195	COM		surc	
B1	5	C092	3197	AMP	Bétique		amphore
B1	5	C092	3197	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	5	C092	3197	COM	Aut gpe 1		
B1	5	C092	3197	NT	CCS	grossière ; surc	pot
B1	5	C092	3197	NT	CCS	grossière ; surc	pot
B1	5	C092	3197	TN			assiette
B1	5	C092	3197	TN			bol
B1	5	C092	3197	TN			pot/bouteille
B1	5	C092	3197	TN			
B1	5	C092	3197	TS	TSS		
B1	6	C159	3200	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C093	3201	NT	Aut gpe 1	surc	
B1	5	C093	3201	TN			assiette
B1	5	C093	3201	TN			
B1	5	C094	3203	CC	CCF		
B1	5	C095	3205	CS	Chal gpe 1		pot
B1	5	C095	3205	CS	CSS		
B1	5	C095	3205	TN			assiette
B1	5	C096	3206	CRF			lampe?
B1	5	C096	3206	TN			coupe
B1	5	C097	3209	CC	CCS	grossière ; surc	pot
B1	5	C097	3209	CS	CSS	surc	
A1+	5	C098	3210	CC	CCF		
A1+	5	C098	3210	CC	CCS		

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		4			4	0	0		
service III		1			1	0	0		
		1			1	0	0		nodule
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
service 1c	1				1	1	1		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		nod
		1			1	0	0		
AUT P8		1			1	0	0		
		5			5	0	0		
AUT P1/Besançon	1				1	1	1		
		2			2	0	0		nod
		3			3	0	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		
		5			5	0	0		
		2			2	0	1		
Oberaden 38?		1			1	0	1	L	
Menez 77 (89)	1				1	1	1		
		5			5	0	0		
service II	1	1			2	1	1		
		1			1	0	1		
AUT P8		2			2	0	0		nod
		1			1	0	0	L?	
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
AUT J11	1				1	1	1		
		3			3	0	0		
		3			3	0	0		
AUT P8		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
Dressel 20		1			1	1	1		
		6			6	0	1		
		3			3	0	1		
AUT P4 var.	1				1	1	1	141	
AUT P1/Besançon	2	2			4	1	1	140	
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 71 (86)	1				1	1	1	139	
lèvre éversée	1				1	1	1		éclat
		4			4	0	0		
		3			3	0	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	1		
Menez 22+	1	3	1		5	1	1		
		3			3	0	1		
		2			2	0	0		
CHAL P1	1				1	1	1		
		4			4	0	0		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		
Menez 106/7 (86)	1				1	1	1		
var. AUT P3/4 ?	1				1	1	1		
			1		1	1	1		
		4			4	0	1		
		2			2	0	1		nod

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A1+	5	C098	3210	CS	CSS	surc	pot
A1+	5	C098	3210	CS	CSS		
A1+	5	C098	3210	TN			
B1	5	C099	3211	CC	CCS	pâte orange ; paroi ince	gobelet
B1	5	C099	3211	TN			
B1	6	C160	3212	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	6	C160	3212	CS	Aut gpe 4		
B1	6	C160	3212	NT	Aut gpe 1		
C1	5	C100	3213	AMP	Bétique		amphore
C1	5	C100	3213	CC	Aut gpe 9	surc	ffermée
C1	5	C100	3213	CC	CCFpeinte	badigeon ocre	ffermée
C1	5	C100	3213	CC	G gpe 7		amphore régionale
C1	5	C100	3213	CS	Aut gpe 3	surc	marmite
C1	5	C100	3213	CS	Aut gpe 4		marmite tripode
C1	5	C100	3213	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
C1	5	C100	3213	CS	Aut gpe 4		
C1	5	C100	3213	PF	Autun	épi	gobelet
C1	5	C100	3213	PF	Autun		gobelet
C1	5	C100	3213	PF	Centre	sablé	gobelet
C1	5	C100	3213	TN			bol
C1	5	C100	3213	TR			
A2	6	C161	3215	CC	Aut gpe 9		
A2	5	C101	3215	CC	CCdor	eng mica	
A2	5	C101	3215	CC	CCF		
A2	5	C101	3215	CC	CCF		pot de conservation
A2	5	C101	3215	COM	Aut gpe 1		
A2	5	C101	3215	CS	Aut gpe 4a		pot
A2	5	C101	3215	TN			
A2	6	C161	3215	TN			
A2	5	C101	3215	TS	TSS		coupelle
A2	5	C102	3216	CC	Aut gpe 9		ffermée
A1	5	C103	3224	AMP	Bétique	surc	amphore
A1	5	C103	3224	CC	Aut gpe 9		cruche
A1	5	C103	3224	CC	CCF		
A1	5	C103	3224	CC	CCS		
A1	5	C103	3224	CS	Aut gpe 4		
A1	5	C103	3224	CS	Aut gpe 4a?		pot
A1	5	C103	3224	CS	Chal gpe 1		pot
A1	5	C103	3224	CS	CSS		marmite/terrine
A1	5	C103	3224	NT/COM	Aut gpe 1	surc	
A1	5	C103	3224	PF	nivernais		gobelet
A1	5	C103	3224	TN			
A1	5	C103	3224	TS	TSI		assiette
B3	5	C104	3227	AMP	Taraconnaise?		amphore
B3	5	C104	3227	CC	Aut gpe 9		cruche
B3	5	C104	3227	PF	Centre?	sablé	gobelet
B3	5	C104	3227	TN			jatte/bol
B3	5	C104	3227	TN			
B3	5	C104	3227	VRP	Centre		assiette
B2/B3	5	C105	3228	AMP	Narbonnaise		amphore
B2/B3	5	C105	3228	AMP	Taraconnaise?		amphore
B2/B3	5	C105	3228	CC	Aut gpe 9		cruche
B2/B3	5	C105	3228	CC	Aut gpe 9		cruche
B2/B3	5	C105	3228	CC	CCF		ffermée
B2/B3	5	C105	3228	CC	CCFpeinte	eng blanc	ffermée
B2/B3	5	C105	3228	CC	CCS		
B2/B3	5	C105	3228	COM	CS?	surc	couvercle
B2/B3	5	C105	3228	COM	CS?	surc	cruche?
B2/B3	5	C105	3228	COM		surc	bouilloire

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
AUT P7/CHAL P1	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	1		nod
mini col et lèvre éversée	1				1	1	1		nod
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		Non inv.
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		
Dressel 20D	1				1	1	1	130	
		25	1		26	1	1		
		2			2	0	1		
G AM7	1				1	1	1	127	
AUT J8/10	1				1	1	1	129	
			1		1	1	1		
AUT P8		1			1	0	1		
		10			10	0	0		
AUT Gob1	1	2			3	1	1	128	
		3			3	0	0		
		1			1	0	1		
Menez 71 (86)		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
mini lèvre oblique	1				1	1	1		nod
		2			2	0	0		
AUT P7	1	1			2	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		
Dressel 20		1			1	0	1		
		4		1	5	1	1		
		3			3	0	0		nod
		1			1	0	1		
		7			7	0	1		
AUT P7	1				1	1	1	134	
CHAL P1	1				1	1	1	133	
	1	1			2	1	1	131	
		11			11	0	1		
type Beu	1				1	1	1	132	
		9			9	0	1		
		9			9	0	1		éclats
Dressel 7/11		1	2		3	1	1	M	
AUT Cr4	1			1	2	1	2	136	
		1			1	0	0		
Menez 59/60 (89)	1				1	1	1	137	
			1		1	0	0		
	1	1			2	1	1	138	FAC
Gauloise		5			5	0	0		
Dressel 7/11		1			1	0	0	M	
		83	4	2	89	1	1		
AUT CR1a	1				1	1	1	151	
		9	3		12	0	0		
		1			1	0	1		Centre
		4			4	0	0		
AUT CV1a	1				1	1	1	155	
	1				1	1	1	156	
bec treflé	1				1	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B2/B3	5	C105	3228	COM			
B2/B3	5	C105	3228	CS	Aut gpe 3?	eng mica	pot
B2/B3	5	C105	3228	CS	Aut gpe 4		marmite
B2/B3	5	C105	3228	CS	Aut gpe 4		marmite
B2/B3	5	C105	3228	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
B2/B3	5	C105	3228	CS	CSS		couvercle
B2/B3	5	C105	3228	CS	CSS		jatte
B2/B3	5	C105	3228	CS	CSS		jatte
B2/B3	5	C105	3228	CS	CSS/Aut gpe 4		
B2/B3	5	C105	3228	PF	à voir	crépi	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	Autun	sablé	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	Autun	sablé	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	Autun	sablé+ dép	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	Autun		gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	Autun	sablé	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF	coquille d'œuf	surc	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	PF			lampe
B2/B3	5	C105	3228	TN	Centre	paroi mince	gobelet
B2/B3	5	C105	3228	TN		surc	assiette
B2/B3	5	C105	3228	TN			bol/gob
B2/B3	5	C105	3228	TN			jatte/bol
B2/B3	5	C105	3228	TN			
B2/B3	5	C114/105	3228	TN			
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSC	marque illisible	coupelle
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS		assiette
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS		coupe
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS		coupe
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS		gobelet
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS	marque	jatte
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS		jatte
B2/B3	5	C105	3228	TS	TSS	1 NR marque	
B2/B3	5	C105	3228	VRP	Centre		assiette
B1	5	C106	3229	CC	CCdor	eng mica	
B1	5	C106	3229	CC	CCS		
B1	5	C106	3229	TN		surc	assiette
B2	5	C107	3231	CC	CCF		
B2	5	C107	3231	CS	Aut gpe 4		
B2	5	C107	3231	TN			
A2	5	C108	3232	CC	Aut gpe 9		ffermée
A2	5	C108	3232	CC	CCF		ffermée
A2	5	C108	3232	CC	CCS	eng mica ; surc	assiette/coupe
A2	5	C108	3232	CC	CCS		
A2	5	C108	3232	CS	Aut gpe 4		jatte
A2	5	C108	3232	CS	Aut gpe 4	tournée, bien cuite, mode B	pot
A2	5	C108	3232	CS	CSS		
A2	5	C108	3232	DOL			dolium
A2	5	C108	3232	NT	Aut gpe 1		
A2	5	C108	3232	TN			assiette
A2	5	C108	3232	TN			
A2	5	C108	3232	TS	TSI		
B4	5	C109	3233	AMP	italique?		amphore
A2	5	C110	3234	CC	Aut gpe 9		
A2	5	C110	3234	CC	CCdor	eng mica	
A2	5	C110	3234	PF	engobé ocre		gobelet
A2	5	C110	3234	PF			lampe

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		12	2		14	0	0		
	1				1	1	1	162	
AUT J14	3	1	3		7	0	0	105	
AUT J14	3				3	1	1	164	
AUT P8	1	7			8	1	1	160	
CHAL CV2/AUT CV6	1				1	1	1	159	
CHAL J5	1				1	1	1	158	
CHAL J7	1				1	1	1	157	
		41	1		42	0	0		
A voir	1	1			2	1	1	150	pâte sonore, beige, avec degraissants visibles; Muette?
AUT Gob1	2	2			3	0	0	113	
AUT Gob1	1	5	2		8	1	1	165	FAC
AUT Gob1	1	2			3	1	1	166	
		3			3	0	0		
		9			9	0	2		
			1		1	1	1	154	
	1		1		2	1	1		
biconique		5			5	0	0	110	
Menez 22+	2				2	1	1	161	
Menez 74 (89)?	1				1	1	1	163	
Menez 59/60 (89)	1				1	0	0	137	
		6			6	0	0		
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		phase 3+
Ritt 1		1			1	0	1		
Drag 4/22			1		1	1	1	149	FAC
Drag 4/22	1				1	1	1		
Déch 67		1			1	0	1		
Drag 29			1		1	0	0	153	PERR
Drag 29b	1				1	1	1		
		7			7	0	0	152	PRIMIFE
	1				1	0	0	138	FAC
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
Menez 22+					0	0	0		
		6			6	0	0		
		3	1		4	1	1		
		1			1	0	0		
		10			10	0	0		
		2			2	0	0		
à voir	1				1	1	1	121	pâte assez fine beige, tournée, eng mica, use sur le feu, quartz, mica
		4			4	0	0		
AUT J24??	1				1	1	1		nod
AUT P1/Besançon	1				1	1	1	122	
		13			13	0	0		
		2			2	0	0		
		4			4	0	0		
Menez 33 (89)	1				1	1	1	123	
	1	6			7	1	1		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		
				1	1	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2	5	C110	3234	TN			assiette
A2	5	C110	3234	TN			coupe
B1	5	C111	3235	AMP	Bétique		amphore
B1	5	C111	3235	AMP	Narbonnaise?		amphore
B1	5	C111	3235	AMP	Taraconnaise		amphore
B1	5	C111	3235	CC	CCF		ffermée
B1	5	C111	3235	CC	CCS	grossière	
B1	5	C111	3235	COM	Aut gpe 4a		pot
B1	5	C111	3235	COM	CSS?	surc; eng mic	ass/coupe
B1	5	C111	3235	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C111	3235	CS	Chal gpe 1		pot
B1	5	C111	3235	NT	Aut gpe 1		
B1	5	C111	3235	TN			assiette
B1	5	C111	3235	TN			assiette
B1	5	C111	3235	TN			coupe
B1	5	C111	3235	TN			coupelle
B1	5	C111	3235	TN			jatte
B1	5	C111	3235	TN			
B1	5	C111	3235	TS	TSS		
B4	5	C112	3236	CC	Aut gpe 9		ffermée
B4	5	C112	3236	TS	TSC		mortier
A1	5	C113	3237	AMP			amphore
A1	5	C113	3237	CC	Aut gpe 9		ffermée
A1	5	C113	3237	CC	CCdor	eng mica	dol?
A1	5	C113	3237	CC	CCdor	eng mica	plat? Marmite
A1	5	C113	3237	CC	CCdor	eng mica	pot
A1	5	C113	3237	CC	CCF	jeton	
A1	5	C113	3237	CC	CCS	surc	couvercle
A1	5	C113	3237	CC	CCS		pot
A1	5	C113	3237	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé surc	pot de conservation
A1	5	C113	3237	CC	CCS		
A1	5	C113	3237	CS	Aut gpe 4		
A1	5	C113	3237	CS	Chal gpe 1		pot
A1	5	C113	3237	CS	CSS	tournée, bien cuite, mode B	pot
A1	5	C113	3237	NT	Aut gpe 1	surc	
A1	5	C113	3237	TN		surc	bouteille/calice
A1	5	C113	3237	TN			assiette
A1	5	C113	3237	TN			assiette
A1	5	C113	3237	TN			assiette
A1	5	C113	3237	TN			pot
A1	5	C113	3237	TN			
B1	5	C115	3240	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1	5	C115	3240	NT	Aut gpe 1	surc	jatte
A2	5	C116	3241	COM	Aut gpe 1	surc	pot
A2	5	C116	3241	TN			assiette
A2	5	C117	3242	CC	Aut gpe 9		
A2	5	C117	3242	NT	Aut gpe 1		
A2	5	C117	3242	TN			assiette
A2	5	C117	3242	TN			
A2	5	C117	3242	TN			coupelle
B4	5	C118	3245	CC	Aut gpe 9		
B4	5	C118	3245	CC	CCdor	eng mica	
B4	5	C118	3245	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C119	3246	CC	CCF		
B1	5	C120	3247	NT			
B1	5	C120	3247	TN			
A2	5	C121	3249	CC	Aut gpe 9		
A2	5	C121	3249	CC	CCFpeinte	eng blanc	ffermée

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1	1		2	1	1		
Menez 39 (86)	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		10	2		12	1	1		
		5			5	0	0		
AUT P7	1	1			2	1	1	117	
imitation Menez 39	1				1	1	1	116	
		7			7	0	0		
CHAL P1	1				1	1	1		
		6	1		7	1	1		
Menez 22+	2				2	2	2	118	
Menez 34 (89)	1				1	1	1	119	
Menez 106/7 (86)		1			1	0	0		
Menez 56 (89)	1				1	1	1	120	
Menez 59/60 (89)	1				1	1	1		
		8	2		10	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		nod
Lez 097/100		1			1	0	0		phase 7; nod
		3			3	0	0		éclats
		12			12	0	0		
		7			7	0	0		
			1		1	1	1		
var. AUT P1	1				1	1	1	147	
		1			1	0	0	iso photo	
	1				1	1	1	142	
var. AUT P1	1				1	1	1	146	
		5			5	0	1		
		4			4	0	0		nod
		7	4		11	0	0		
CHAL P1	1				1	1	1		
var. AUT P1	5	14			19	1	1	148	
		2			2	0	0		
pied haut			1		1	1	1	143	
Menez 22+	2				2	1	1		
Menez 22+	5				5	3	3	144	
Menez 33 (89)	1		1		2	0	0	125	FAC
CHAL P1	1	1			2	1	1	145	
		7	1		8	0	0		
		1			1	0	0		
AUT J2	1				1	1	1		
AUT P4	1				1	0	1		
Menez 22+	2	2			4	2	2		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
Menez 33 (89)	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
Menez 56 (89)	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2	5	C121	3249	CC	CCS		jatte ?
A2	5	C121	3249	CS	CSS		
A2	5	C121	3249	PF/TR ?			
A2	5	C121	3249	TN			
B1	5	C122	3250	CC	CCF		
B1	5	C122	3250	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
B1	5	C122	3250	TN			jatte
B1	5	C122	3250	TS	TSI		assiette
B1	5	C123	3251	CC	Aut gpe 2/7	surc	couvercle
B1	5	C123	3251	CS	Aut gpe 4		
B1	5	C124	3252	CC	Aut gpe 9		
B1	5	C124	3252	CC	CCS	surc	
B1	5	C124	3252	CS	Aut gpe 4		
A2	5	C125	3253	CC	CCF		
A2	5	C125	3253	CS	CSS		
A2	5	C125	3253	TN			assiette
A2	5	C125	3253	TS	TSI		assiette
A1 +	5	C126	3254	CC	CCdor	eng mica	
A1 +	5	C126	3254	CC	CCF		
A1 +	5	C126	3254	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
A1 +	5	C126	3254	NT	Aut gpe 1		
A1 +	5	C126	3254	PF	nivernais	molette sapins	gobelet
A1 +	5	C126	3254	TN			bol
A1 +	5	C126	3254	TN			coupelle
A1 +	5	C126	3254	TN			
C1	5	C127	3258	AMP	Narbonnaise		amphore
C1	5	C127	3258	CS	Aut gpe 4		pot
B4	5	C128	3259	CC	Aut gpe 9		cruche
B4	5	C128	3259	CS	Aut gpe 4		
B4	5	C129	3263	CS	CSS		
B4	5	C129	3263	NT	Aut gpe 1		
B4	5	C129	3263	TN			
B1	5	C130	3264	CC	Aut gpe 9		
B1	5	C130	3264	CC	CCF		
B1	5	C130	3264	CC	CCS		
B1	5	C130	3264	CS	CSS		
B1	5	C130	3264	NT	Aut gpe 1		
B1	5	C130	3264	TN			assiette
B1	5	C130	3264	TN			
A2	6	C131	3265	CS	CSS		pot
A2	6	C131	3265	CS	CSS		
C1	6	C132	3269	PF	Autun/Centre	sablé	gobelet
A2	6	C133	3270	AMP	Bétique		amphore
A2	6	C133	3270	CC	CCdor	eng mica	
A2	6	C133	3270	CC	CCF		ffermée
A2	6	C133	3270	COM	Aut gpe 1	surc	Jatte
A2	6	C133	3270	CS	Chal gpe 1		pot
A2	6	C133	3270	CS	CSS	surc	pot
A2	6	C133	3270	CS	CSS/Aut gpe 4		
A2	6	C133	3270	DOL			dolium
A2	6	C133	3270	TN			assiette
A2	6	C133	3270	TN			assiette
A2	6	C133	3270	TN			plat/ass
A2	6	C133	3270	TN			vase bobine
A2	6	C133	3270	TN			
A2	6	C133	3270	TS	TSI		assiette
B2	6	C134	3271	CC	CCF	1 NR vitrifié	ffermée
B2	6	C134	3271	CS	CSS		
B2	6	C134	3271	DOL			dolium

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
bord en marli déversé?	1				1	1	1		nod
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		3			3	0	0		
Menez 59/60 (89)	1				1	1	1		
		1	1		2	1	1		
AUT CV2	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		nod
		1			1	0	0		
Menez 21 (89)	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		nod
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		
type Beu		1			1	0	1		nod
Menez 71 (86)		1			1	0	1		
Menez 39 (86)	2				2	1	1		
		4			4	0	0		
Gauloise		1			1	0	1		
AFAM	1				1	1	1	115	
		4		1	5	1	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
Menez 22+	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
CHAL P1		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		nod
Dressel 20		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		2	1		3	1	1		
AUT J2	1				1	1	1		
CHAL P1	1	1			2	1	1		
var. AUT P1	1				1	1	1		
			10	1	11	0	0		
		3			3	0	0		
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 33 (89)	1				1	1	1		
Menez 22+	2				2	2	2		
Menez 77(89)	2				2	1	1		
		9	1		10	0	0		
		1			1	0	0		
		1	1		2	1	1		
		3			3	0	0		
		1			1	0	0		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B2	6	C134	3271	TN			assiette
B1	6	C135	3273	COM	Aut gpe 1		
B1	6	C135	3273	CS	CSS		
A2	6	C136	3274	CC	CCF		
A2	6	C136	3274	CS	Aut gpe 4		jatte
A2	6	C136	3274	CS	CSS/Aut gpe 4		
A2	6	C136	3274	NT			ffermée
A2	6	C136	3274	TN			bol
A2	6	C136	3274	TN			
B1	6	C137	3277	CC	CCF		
B1	6	C137	3277	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
B1	6	C137	3277	CS	Chal gpe 1		pot
B1	6	C137	3277	NT			
B1	6	C137	3277	TN			assiette
B1	6	C137	3277	TN			vase bobine
A2	6	C138	3278	AMP	Bétique		amphore
A2	6	C138	3278	CC	CCF		
A2	6	C138	3278	TN			assiette
B3	6	C139	3280	CS	CSS/Aut gpe 4		
B3	6	C139	3280	PF	ind.	surc; sablé	gobelet
B3	6	C139	3280	TN			
B3	6	C140	3281	CC	Aut gpe 9		
B1	6	C141	3282	CC	CCdor	eng mica	
B1	6	C141	3282	CC	CCS		
B1	6	C141	3282	NT			
B1	6	C141	3282	TN			
B1	6	C142	3283	NT	Aut gpe 1		
B1	6	C142	3283	TN			assiette
B1	6	C142	3283	TN			bol
B1	6	C142	3283	TN			ffermée
B1	6	C142	3283	TS	TSI		assiette
A1+	6	C143	3285	CC	CCdor	eng mica	
A1+	6	C143	3285	CC	CCF		ffermée
A1+	6	C143	3285	COM	Aut gpe 1		couvercle
A1+	6	C143	3285	NT	Aut gpe 1		
A1+	6	C143	3285	TN			
B2	6	C144	3286	CC	Aut gpe 9		
B2	6	C144	3286	TN			coupe
B2	6	C144	3286	TN			jatte/bol
B2	6	C144	3286	TN			vase bobine
B2	6	C144	3286	TN			
B1/B2	6	C145	3288	AMP	Bétique		amphore
B1/B2	6	C145	3288	CS	CSS/Aut gpe 4		
B1/B2	6	C145	3288	TN			assiette
B1/B2	6	C145	3288	TN			vase bobine
B1/B2	6	C145	3288	TN			
B1/B2	6	C145	3288	TS	TSI		assiette
B1/B2	6	C145	3288	TS	TSS		TSM
B2/B3	6	C146	3296	CC	Aut gpe 9		
B1/B2/B3	6	C147	3299		Non inv.	Non inv.	Non inv.
B5	6	C148	3300	CC	Aut gpe 9		
B5	6	C148	3300	CC	CCF	engobe mica ?	ffermée
B5	6	C148	3300	CS	Aut gpe 4	surc	jatte
B5	6	C148	3300	CS	Aut gpe 4		
B5	6	C148	3300	CS	Chal gpe 1		pot
B5	6	C148	3300	PF	Autun	épi	gobelet
B2/B3?	6	C149	3301	CC	Aut gpe 9		
B2/B3?	6	C149	3301	CC	CCF		
B2/B3?	6	C149	3301	COM	Aut gpe 1		marmite

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
Menez 22+	1	1			2	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	1		
AUT J1		1			1	0	1		
	1	2			3	1	1		
		1			1	0	1		
Menez 66/71 (86)	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
		2	1		3	1	1		
AUT P8		2			2	0	1		
CHAL P1		1			1	0	1		
		1			1	0	0		nod
		1	1		2	1	1		
Menez 77 (89)	1				1	1	1		
Dressel 20		1			1	0	0		
		4			4	0	0		éclats
			1		1	1	1		
		4			4	0	0		
		2			2	0	0		nod
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		nod
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		nod
Menez 33 (89)		1			1	0	1		
Menez 66/71 (86) ?		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		nod
		2			2	0	1		
		1	1		2	1	1		
bord simple	1				1	1	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	0		nod
Menez 39 (86)	1				1	1	1		
Menez 60	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
Dressel 7/11		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
Menez 22+	2				2	2	2		
Menez 76 (89)	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
service II	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		nod
Non inv.									Non inv.
		1			1	0	0		
		4			4	0	0		
AUT J14	1				1	1	1		
		8			8	0	0		
CHAL P1/AUT P8		5			5	0	0		
		2	1		3	1	1		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
AUT J4/5	1				1	1	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B2/B3?	6	C149	3301	CS	CSS/Aut gpe 4		
B2/B3?	6	C149	3301	TN			
B1	6	C150	3302	AMP	Bétique		amphore
B1	6	C150	3302	AMP	ind.		amphore
B1	6	C150	3302	AMP	Italique		amphore
B1	6	C150	3302	AMP	italique		amphore
B1	6	C150	3302	AMP	Marseille		amphore
B1	6	C150	3302	CC	Aut gpe 9		
B1	6	C150	3302	CC	CCF		
B1	6	C150	3302	CS	Aut gpe 4a		pot
B1	6	C150	3302	CS	Chal gpe 1		pot
B1	6	C150	3302	CS	CSS/Aut gpe 4		
B1	6	C150	3302	NT	Aut gpe 1		
B1	6	C150	3302	NT		surc	pot
B1	6	C150	3302	TN			
B1	6	C150	3302	TS	TSS		coupelle
B1	6	C151	3304	AMP	Bétique		amphore
B1	6	C151	3304	CC	CCF		
B1	6	C151	3304	TN			coupe ?
B1	6	C152	3306	CC	CCF	surc	
B1	6	C152	3306	COM	Aut gpe 1		marmite
B1	6	C152	3306	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
B1	6	C152	3306	NT	Aut gpe 1	surc	pot
B1	6	C152	3306	TN			assiette
B1	6	C152	3306	TN			
B4	6	C153	3308	AMP	italique		amphore
B4	6	C153	3308	CC	Aut gpe 9		cruche
B4	6	C153	3308	CC	CCF		cruche
B4	6	C153	3308	CC	CCF	engobe non grésée	ffermée
B4	6	C153	3308	COM		surc	couvercle
B4	6	C153	3308	CS	Aut gpe 4		pot
B4	6	C153	3308	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
B4	6	C153	3308	CS	Aut gpe 4		
B4	6	C153	3308	TN			
B4	6	C153	3308	TS	TSS		
A2	6	C154	3310	AMP			amphore
A2	6	C154	3310	CC	Aut gpe 9		
A2	6	C154	3310	CC	CCdor	eng mica	
A2	6	C154	3310	CC	CCF		cruche
A2	6	C154	3310	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		
A2	6	C154	3310	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
A2	6	C154	3310	DOL		poissée	dolium
A2	6	C154	3310	NT	Aut gpe 1		
A2	6	C154	3310	PF			lampe
A2	6	C154	3310	TN			assiette
A2	6	C154	3310	TN		surc	assiette
A2	6	C154	3310	TN			
A2	6	C154	3310	TS	TSI		assiette
A2	6	C154	3310	TS	TSI		plat
A2	6	C154	3310	TS	TSI/S?		ffermée
A2	6	C155	3311	TN			
B4	6	C156	3312	CC	Aut gpe 9		
B4	6	C156	3312	CC	CCS		
B4	6	C156	3312	CS	Aut gpe 4		
B4	6	C156	3312	MET	Autun/Centre	gu	gobelet
A2	6	C157	3314	CC	Aut gpe 9		
A2	6	C157	3314	TN			
A2	6	C157	3314	TS	TSI		plat
A2	6	C157	3314	TS	TSI/S?		ffermée

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
Dressel 20		1			1	0	1		
		2			2	0	1		
Dressel 1		1			1	0	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		
		7			7	0	1		
		2			2	0	1		
AUT P8	1				1	1	1		
CHAL P1		1			1	0	1		
		7			7	0	0		
		2			2	0	1		
type Besançon		2			2	0	1		
		4			4	0	1		
Drag 27b	1		1		2	1	1		
Dressel 20 précoce		2		1	3	1	1		Dressel 20 A/B
		1			1	0	0		
à bord rentrant	1				1	1	1	167	
		1			1	0	0		
AUT J4/5	1				1	1	1		
		2			2	0	0		
AUT P1/Besançon		2			2	0	0		
Menez 33 (89)	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
					0	0	0		
		6	1		7	1	1		
		1		1	2	1	1		
		1			1	0	0	P	
AUT CV1a	1				1	1	1		
AUT P15	1				1	1	1		
AUT P8		1			1	0	0		
	1	10			11	1	1		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	1		
		11			11	0	1		
		2			2	0	1		
		1		1	2	1	1		
		11			11	0	0		
AUT P8		3			3	0	1		
		2			2	0	1		
		4			4	0	1		
			1		1	1	1		
Menez 22+	1				1	1	1		
Menez 33 (89)	1				1	1	1		
		7	1		8	0	0		
service II	1				1	1	1		
			1		1	0	0	R	
		4			4	0	1	Q	sans engobe interne
		1			1	0	0		nod
		4			4	0	0		
		1			1	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		nod
		1			1	0	0		nod
		2			2	0	0		
			1		1	1	1	R	
		1			1	0	0	Q	sans engobe interne

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2	6	C157	3314	TS	TSS		coupelle
A1/A2 ?	6	C158	3315	CC	CCF		
B4	1	C014	3034/3048	CC	Aut gpe 9		ffermée
B4	1	C014	3034/3048	COM	Aut gpe 4a		
B4	1	C014	3034/3048	CS	Aut gpe 4		
B4	1	C014	3034/3048	TN?		surc	plat
B1	2	C026	3072 surface	CC	CCF		
B1	2	C026	3072 surface	CC	CCS	surc	
B1	2	C026	3072 surface	CS	Aut gpe 4		
B1	2	C026	3072 surface	CS	Aut gpe 4a	surc	jatte
B1	2	C026	3072 surface	TN			
C1	2	C028	3082 NE	AMP	Narbonnaise		amphore
C1	2	C028	3082 NE	CC	Aut gpe 9		ffermée
B2	2	C031	3092 ?	CC	CCF		ffermée
B2	2	C024	3092 ?	CC	CCS	surc	ffermée
C1	4	C075	3168 bas	CS	Aut gpe 4		marmite
C1	4	C075	3168 bas	CS	Aut gpe 4		pot
C1	4	C075	3168 bas	MET	Centre		
C1	4	C075	3168 bas	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.
C1	4	C075	3168 bas	TS	TSC		
C1	4	C075	3168 haut	CC	CCpeinte	badigeon ocre	pot
C1	4	C075	3168 haut	MET			
C1	4	C075	3168 haut	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.
C1	4	C075	3168 haut	TS	TSG		gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	AMP	ind.		amphore
C1	4	C077	3171 sommet	AMP	Italique		amphore
C1	4	C077	3171 sommet	CC	Aut gpe 9		cruche
C1	4	C077	3171 sommet	CC	CCFpeinte	badigeon ocre	ffermée
C1	4	C077	3171 sommet	CC/DOL			dolium/jarre
C1	4	C077	3171 sommet	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot
C1	4	C077	3171 sommet	CS	Aut gpe 4		
C1	4	C077	3171 sommet	CS	CSS		couvercle
C1	4	C077	3171 sommet	PF	Autun	sablé	gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	PF	Autun/Centre	épi	gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	PF	Autun/Centre	sablé	gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	PF	La Butte ?	crépi	gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	PF			lampe
C1	4	C077	3171 sommet	TN	Centre	paroi mince	gobelet
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS		assiette
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS		assiette
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS		coupelle
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS	f	coupelle
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS		jatte
C1	4	C077	3171 sommet	TS	TSS		
A ou B	4	C080	3174 ?	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.
B1	5	C091	3196 douteux	NT	Aut gpe1/NTBes		
A1	5	C103	3224 surface	CC	CCdor	eng mica	
A1	5	C103	3224 surface	CC	CCS	paroi fine et argile très dégraissée, beige rosé surc	pot de conservation
A1	5	C103	3224 surface	CS	Chal gpe 1		pot
A1	5	C103	3224 surface	NT/COM	Aut gpe 1	surc	
A1	5	C103	3224 surface	TN			assiette
A1	5	C103	3224 surface	TN			coupelle
A1	5	C103	3224 surface	TN			vase bobine
A1	5	C103	3224 surface	TN			
A2	5	C108	3232+3237	AMP			amphore
A2	5	C108	3232+3237	CC	Aut gpe 9		ffermée

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		
		3			3	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		nod
		1			1	0	1		
AUT J2	1				1	1	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		éclat
		4			4	0	0		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
AUT J7	1				1	0	0		
AUT P15	1				1	0	0		
		1			1	0	0		
Non inv.									Non inv.
			1		1	0	0		phase 7
à lèvre en bourrelet + gorge	2				2	1	1	101	BE?
		3			3	0	0		
Non inv.									Non inv.
Lez 102?		2			2	0	0		
		5			5	0	0		
Dressel 2/4	1				1	1	1		
AUT Cr1	1	13	1		15	1	1	112	
			1		1	1	1		
	1				1	1	1	114	
AUT P8		2	2		4	1	1	J?	
		8			8	0	0		
	1				1	1	1	111	
AUT Gob1	2	7			9	1	1	113	
AUT Gob1		1			1	0	0	H?	
		3			3	0	1		
		5			5	0	1	150	pâte sonore, beige, avec degraissants visibles; Muette ?
	1				1	1	1		
biconique		1			1	0	0	110	
Drag 18a	1				1	1	1		
		1	1		2	0	0		
Drag 27		1			1	0	1		
service A		1			1	0	0	104 ?	
Drag 29		1			1	0	0		mi ler+
		1			1	0	0		
Non inv.									Non inv.
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	1		
CHAL P1		2			2	0	2		
		6			6	0	0		
Menez 33 (89		1			1	0	1		
Menez 56 (89)	1				1	1	1		
Menez 77 (89)	1				1	1	1	135	
		11			11	0	0		
		2			2	0	0		
		8	1		9	1	1		globulaire cf. ler

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2	5	C108	3232+3237	CC	CCdor	eng mica	
A2	5	C108	3232+3237	CC	CCF		
A2	5	C108	3232+3237	CC	CCS		bol/jatte?
A2	5	C108	3232+3237	CC	CCS	engobe int.ext	
A2	5	C108	3232+3237	COM	Aut gpe 1		couvercle?
A2	5	C108	3232+3237	COM	Aut gpe 1		marmite
A2	5	C108	3232+3237	COM	Aut gpe 1		
A2	5	C108	3232+3237	CS	Aut gpe 4		jatte
A2	5	C108	3232+3237	CS	Aut gpe 4		
A2	5	C108	3232+3237	CS	Aut gpe 4a		pot
A2	5	C108	3232+3237	TN			assiette
A2	5	C108	3232+3237	TN			coupe
A2	5	C108	3232+3237	TN			
A2	5	C108	3232+3237	TS	TSS	jeton	
A1	5	C113	3237 contact 3190	AMP			amphore
A1	5	C113	3237 contact 3190	CC	Aut gpe 9		
A1	5	C113	3237 contact 3190	CC	CCS		
A1	5	C113	3237 contact 3190	CS	CSS		
A1	5	C113	3237 contact 3190	DOL			
A1	5	C113	3237 contact 3190	TN			vase bobine
A1	5	C113	3237 contact 3190	TN			
B1	6	C142	3283 fond	CC	CCF		
B1	6	C142	3283 fond	COM	Aut gpe 1		marmite
B1	6	C142	3283 fond	NT	Aut gpe 1		
B1	6	C142	3283 fond	TN			assiette
B1	6	C142	3283 sup	AMP			amphore
B1	6	C142	3283 sup	CC	CCF		ffermée
B1	6	C142	3283 sup	TN			assiette
B1	6	C142	3283 sup	TS	TSI	gu	assiette
B4	6	C153	3308/3172	CC	Aut gpe 2	surc	jatte tripode
B4	6	C153	3308/3172	CC	CCF	engobe non grésée; gu et dép	gobelet
B4	6	C153	3308/3172	CS	Aut gpe 4		
M		diag-C20	d.2008	MET	ind		gobelet
M		diag-C20	d.2008	MMO			
C		diag-C24	d.2011	CC	Aut gpe 6	badigeon ocre	forme carénée
C		diag-C24	d.2011	CC	Chal gpe 2/3?		
C		diag-C24	d.2011	CS	Aut gpe 4		
C		diag-C18	d.2014=f.3038	CC?	Aut gpe 5?		marmite
C ou M		diag-C26	d.2016	AMP			amphore
C ou M		diag-C26	d.2016	COM			ffermée
C		diag-C21	d.2017=f.3064	AMP	africaine		amphore
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	AMP	ind		amphore
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	CC	Aut gpe 9		cruche
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	CC	CCF		coupelle? pied statue?
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	COM		sableuse, très micacé, panse cannelée	
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	CS	Aut gpe 4		pot
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	CS	Aut gpe 4		
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	MET	Centre Gaule		calice/bouteille
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	MET	Régionale		ffermée
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	PF	Régionale	sablée	ffermée
C		diag-C27	d.2019=f.3088?	TS/MET	Gueu?		fouverte
B2/B3		diag-C28	diag-2022	CC	G. gpe 3?		pot de conservation
B2/B3		diag-C28	diag-2022	NT	Aut gpe 1		dolium ?
B4		diag-C29	d.2026=f.3034	TS	TSS		coupe
C1		diag-C19	d.2027=f.3033	CS	Aut gpe 4		marmite
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	AMP	ind		amphore
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	CC	Aut gpe 9		
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	CC	CCS	Chal gpe 2/3?	ffermée

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		2			2	0	0		
		4			4	0	0		
marli rainuré	1				1	1	1		nod
		1			1	0	0		???
	1				1	1	1		nod
AUT J5	1				1	1	1		
		8			8	0	0		
AUT J1	1				1	1	1		
		9	2		11	0	0		
AUT P7	1				1	1	1	124	
Menez 33 (89)	1				1	1	1	125	
Menez 106/7 (86)	1				1	1	1	126	
		3			3	0	0		
		1			1	0	0	iso photo	
		4			4	0	0		éclats
		3			3	0	0		
		2			2	0	0		
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
Menez 77 (89)	1				1	1	1		
		4			4	0	0		
		4			4	0	0		
AUT J4/5	1				1	1	1		
		1			1	0	0		
Menez 7/11	1				1	1	1		
		1			1	0	0		éclat
		4	1		5	1	1		
Menez 22+	1	1			2	1	1		
service II	1				1	1	1		
AUT J26	1	1	1		3	1	1		
		1			1	0	0	P	
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
AUT J9?	1				1	1	1		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	0		Gallo ?
		6			6	0	0		
		2			2	0	0		
		5	1		6	1	1		
	2				2	1	1		collage us 2042
		1			1	0	0		collage us 2042
AUT P10	1				1	1	1	diag 6	
		4			4	0	0		
Bet 312?			1		1	1	1	diag 7	collage iso 14 ?
		2			2	0	0		
		1			1	0	0		
			1		1	1	1		
G. P4/5?	1				1	1	1	diag 5	
TG		1			1	0	0		
			1		1	1	1		
AUT J7		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	COM			
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	CS	Aut gpe 1a		pot
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	CS	Aut gpe 4		
B3		diag-C30	d.2028=f.3067/68	TN			plat
C/M1		diag-C31	diag-2029	AMP	Narbonnaise		amphore
C/M1		diag-C31	diag-2029	CC	Aut gpe 2		bouilloire
C/M1		diag-C31	diag-2029	CC	Aut gpe 7/chal gpe 3	engobe mica	
C/M1		diag-C31	diag-2029	CC	Aut gpe 9		ffermée
C/M1		diag-C31	diag-2029	CC	Chal gpe 2		pot
C/M1		diag-C31	diag-2029	CS	Aut gpe 4		pot
C/M1		diag-C31	diag-2029	CS	Aut gpe 4		
C/M1		diag-C31	diag-2029	MET	Centre Gaule	gu	gobelet
C/M1		diag-C31	diag-2029	MET	Régionale	gu	gobelet
B2/B3		diag-C32	diag-2030	AMP	Bétique		amphore
B2/B3		diag-C32	diag-2030	AMP	Bétique		amphore
B2/B3		diag-C32	diag-2030	CC	Aut gpe 9		ffermée
B2/B3		diag-C32	diag-2030	CS	Aut gpe 4		
B2/B3		diag-C32	diag-2030	CS	Aut gpe 4a		fouverte
B2/B3		diag-C32	diag-2030	TN			assiette/plat
B2/B3		C	diag-2030	TS	TSS	marque	assiette
B2/B3		diag-C32	diag-2030	TS	TSS		coupelle
B1/B2		diag-C2	diag-2031	CC	Aut gpe 9?	engobe argileux non grésé	ffermée
B1/B2		diag-C2	diag-2031	CS	Chal Ro gpe 1		pot
B1/B2		diag-C2	diag-2031	DOL?			
B1/B2		diag-C2	diag-2031	NT	Aut gpe 1		ffermée
B1/B2		diag-C1	diag-2032	AMP	ind		amphore
B1/B2		diag-C1	diag-2032	CS	Aut gpe 4a		pot
B1/B2		diag-C1	diag-2032	CS	Chal Ro gpe 1		pot
B1/B2		diag-C1	diag-2032	TS	TSl		plat
B1/B2		diag-C1	diag-2032	TS	TSS		plat
B3		diag-C3	diag-2033	CC	Aut gpe 5		ffermée
B3		diag-C3	diag-2033	CC	Aut gpe 9		ffermée
B3		diag-C3	diag-2033	COM	Aut gpe 4 ??		pot
B1		diag-C5	d.2034=f.3071?	AMP	Bétique ?		amphore
C		diag-C4	diag-2039	TCA			
B4?/C		diag-C23	diag-2042	AMP	Narbonnaise		amphore
B4?/C		diag-C23	diag-2042	AMP	Taraconnaise		amphore
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CC	Aut gpe 5		coupelle
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CC	Aut gpe 9		ffermée
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CC	CCF		coupelle? pied statue?
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CC	CCF		cruche
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CC	CCS		ffermée
B4?/C		diag-C23	diag-2042	COM		sableuse, très micacé, panse cannelée	
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CS	Aut gpe 4		plat
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CS	Aut gpe 4		pot
B4?/C		diag-C23	diag-2042	CS	Aut gpe 4		pot
B4?/C		diag-C23	diag-2042	MET	Centre Gaule		bouteille
B4?/C		diag-C23	diag-2042	MET	Régionale	gu	gobelet
B4?/C		diag-C23	diag-2042	MET	Régionale		
B4?/C		diag-C23	diag-2042	TS	TSC	exci	gobelet
B4?/C		diag-C23	diag-2042	VRP	Centre		plat
A2/B1+		diag-C6	diag-2045	CC	Aut gpe 9		
B1/B2		diag-C7	diag-2046	CC	Aut gpe 9		cruche
B1/B2		diag-C7	diag-2046	CS	Chal Ro gpe 1	mica	pot
B1/B2		diag-C7	diag-2046	PF	Lypn Muette		gobelet
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	AMP	italique		amphore
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CC	Aut gpe 9		
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CC	CCF		

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	0		
AUT P4a	1				1	1	1	diag 3	
		2			2	0	0		
	1				1	1	1	diag 4	
Gauloise		1			1	0	0		
AUT Bou1		2	3		5	1	1		
		1			1	0	0		
			1	1	2	1	1		
FER P2	1				1	1	1	diag 18	
AUT P10	1				1	1	1	diag 17	
		3			3	0	0		
Neid 33		1			1	0	0		
AUT Gob9		3			3	0	0		collage avec us 2061
Dressel 20?		2			2	0	0		
Dressel 7/11		1			1	0	0		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
		3	2		5	1	1		
			1		1	1	1		
			2		2	1	1	diag 1	FIRMO.F
Ritt 5	3		1		4	1	1	diag 2	FAC
mini		1			1	0	1		
CHAL RO P3	1	5			6	1	1	diag 24	
		1			1	0	0		éclat
			1		1	1	1		
		1			1	0	0		nod
AUT P7	1	6			7	1	1	diag 25	
CHAL RO P1	1				1	1	1	diag 26	
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		
		3			3	0	0		
AUT P11	1	1			2	1	1		
		2			2	0	0		
					0				
Gauloise		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
	2				2	1	1	diag 13	
		5	1		6	1	1		
	2				2	1	1		collage us 2019
		3		1	4	1	1		
		2			2	0	1		
		1			1	0	1		collage us 2019
AUT PL1	1				1	1	1	diag 11	
AUT P10	1				1	1	1	diag 12	
		21	2		23	1	1		
	1	10			11	1	1	diag 14	collage avec iso 7 ?
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		
Lez 102		1			1	0	1		
	1		1		2	1	1		
		1			1	0	0		nod
AUT Cr4	1	1			2	1	1		
CHAL RO P3	1	1			2	1	1	diag 23	
Aco?		1			1	0	1		
		2			2	0	1		
		2			2	0	1		
		3			3	0	1		

phase	caisse	lot SRA	Us	catégorie	groupe	rque/décor	forme
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CC	CCS		
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CC	Chal gpe 2		MOB/IMM?
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CS	Aut gpe 1/4?		ffermée
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CS	Aut gpe 4		
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	CS	Chal gpe 1		pot
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	TN			calice
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	TS	TSS		assiette
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	TS	TSS		plat
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	VRP	Centre		plat
A2/B1+		diag-C22	diag-2048	VRP	italique?		plat
A2/B1+		diag-C8	diag-2049	AMP	italique		amphore
B1		diag-C9	diag-2051	CC	Aut gpe 9		ffermée
B1		diag-C9	diag-2051	CC		râpe usée	mortier
B1		diag-C9	diag-2051	CS	Aut gpe 4		
B1		diag-C9	diag-2051	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot
B1		diag-C9	diag-2051	CS	Aut gpe 4a		pot
C		diag-C10	d.2052=f.3088?	CS	Aut gpe 4		ffermée
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	AMP	Bétique		amphore
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	AMP	ind		amphore
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	CC	Aut gpe 9		
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	CC	CCS		
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	MET	ind	gu	gobelet
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	ROC			
B3		diag-C11	d.2061=f.3048	TS	TSS		plat
	6	C162	HS	Non inv.	Non inv.	Non inv.	Non inv.

Type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrtotal	NMI	NMIp	iso	observations
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		2	1		3	1	1		
		9	1		10	0	0		
CHAL P1	1				1	1	1	diag 15	
menez 76			1		1	1	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
		1			1	0	1		
	1				1	1	1	diag 16	
		1			1	0	0		
		1			1	0	1		
			1		1	1	1		
		2			2	0	0		
AUT P8		1			1	0	1		
var. Type Bes	1	1			2	1	1	diag 22	
			1		1	1	1		
Dressel 7/11		1	1		2	1	1		
		1			1	0	0		éclat
		1			1	0	1		
		1			1	0	0		
		1			1	0	1		collage avec us 2029
					0				
		1			1	0	1		
Non inv.									Non inv.

3.2. Etude numismatique (Bernadette Soum, Inrap)

La population se compose de 93 individus : 92 monnaies romaines et un bronze gaulois. Les monnaies sont toutes frappées en alliage cuivreux, terme classiquement usité sous le vocable de « bronze ». Elles ont été nettoyées mécaniquement sous binoculaire, scannées à l'échelle 1 : 1 et retravaillées sous Adobe photoshop.
Le taux d'identification est relativement élevé :

- 80 monnaies ont pu livré une date de début et de fin d'émission.
- 4 monnaies ont pu être rattachées plus largement à un règne ou un siècle.
- 6 monnaies ont fait l'objet d'une chronologie hypothétique.
- 3 monnaies sont restées indéterminées.

En ce qui concerne la numismatique, la chronologie s'étend depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à l'époque théodosienne. Après un fort long *hiatus* des émissions monétaires à partir du règne de Tibère jusqu'à la proclamation de l'Empire Gaulois en 260, les niveaux livrent à nouveau du numéraire jusqu'aux années 388-402. Le lot est majoritairement constitué de *nummi constantiniens* dont les prototypes sont frappés entre 330 et 341.

3.2.1. L'apport de la numismatique à la datation des contextes

85 monnaies sur 93 se répartissent dans 29 contextes. Celles trouvées ou enregistrées hors contexte sont donc seulement au nombre de huit, ce qui devrait constituer un atout en ce qui concerne l'apport de la numismatique à la datation des différents niveaux.

La monnaie hors contexte la plus ancienne est une imitation radiée de l'Empire gaulois (cat. 1) frappée, selon D. Gricourt, entre 306 et 310 (Gricourt, 2009, p. 780).

– **Concernant la datation des imitations radiées**, c'est le classement mis en place par D. Gricourt qui a été exploité. En effet, partant du principe que plus une monnaie est éloignée de son prototype plus elle est petite et légère, certains numismates, dont D. Gricourt, s'appuyant sur des critères numismatiques et archéologiques, ont tenté une classification des imitations radiées. D. Gricourt a ainsi défini quatre classes :

La classe 1a : Ø ca 14-20 mm ; poids moyen 1,94 g ; écart type 0,55 g ; datation : entre 260 et 275
La classe 1b : Ø ca 14-18 mm ; poids moyen 1,30 g ; écart type 0,42 g ; datation : entre ca 275-276 et 283
La classe 2 : Ø ca 10-14 mm ; poids moyen 0,85 g ; écart type 0,35 g ; datation : entre 283 et ca 306
La classe 3 : Ø ca 7-10 mm ; poids moyen 0,43 g ; écart type 0,23 g ; datation : entre 306 et 310

Il convient de rappeler ici que les imitations radiées de l'Empire gaulois ont pu circuler jusque dans les années 330.

[**À propos de la circulation des imitations radiées de l'Empire gaulois**, D. Gricourt souligne que la réforme constantinienne de 318 a entraîné une thésaurisation des monnaies de la période précédente donc une diminution des stocks et la pérennisation en Gaule, pour les échanges courants, des imitations radiées jusque dans les années 330 (Gricourt, 2009, p. 662).
J.- M. Doyen souligne également la disparition de ce monnayage en Gaule du Nord entre 310/320 et 330, tout en rappelant que, à Reims, où le mon-

nayage se rapproche parfois de la Gaule civile à laquelle appartient Autun, ces imitations radiées sont encore nombreuses vers 340 (Doyen, 2007, p. 320].

Avec six monnaies appartenant à cette dynastie, le lot hors contexte est essentiellement constantinien. La monnaie la plus ancienne est un *nummus* de type *BEATA TRANQUILLITAS* frappé par la *moneta* de Lyon en 322-323 (cat. 2). Cinq autres *nummi*, dont quatre irréguliers, égrainent les différents revers frappés par Constantin et ses fils entre 330 et 346/48 (cat. 3 à 7), période circonscrite à 335/36-365/66 s'il est tenu compte des arguments de D. Gricourt.

[**À propos des dates d'émission des imitations constantiniennes des années 330-340/48**
Les dates de frappe des imitations constantiniennes des années 330-340 sont sujettes à discussion. Les deux monographies de référence de ces dernières années sur la circulation monétaire, l'une pour Reims, (J.-M. Doyen, 2007), l'autre pour Bliesbruck, (D. Gricourt, 2009), présentent une approche différente de la question. Pour J.-M Doyen, la frappe des imitations constantiniennes des *nummi* des années 330-340 commence en même temps que celle de leurs prototypes (Doyen 2007, p. 320). D. Gricourt, quant à lui, considère qu'une grande part des imitations des années 330-348 ne sont pas contemporaines de leurs modèles. Leur production se serait étalée de 330 à 365/366, soit jusqu'aux grandes frappes des *aes* 3 valentiniens (Gricourt 2009, p. 680 et 690).

À partir de l'hypothèse selon laquelle une grande part des imitations des années 330-348 ne seraient pas contemporaines de leurs modèles, D. Gricourt, comme il l'a fait pour les imitations radiées, a tenté une classification des monnayages irréguliers constantiniens (Gricourt, 2009, p. 693).

La classe 1 : Ø ca 14-17 mm ; poids moyen 1,62 g ; terminus post quem après 330 ; datation entre 330 et 335.
La classe 2 : Ø ca 12-16 mm ; poids moyen 1,09 g ; terminus post quem après 335/36 : datation entre 336 et 355 ; terminus post quem après 341, datation : entre 341 et 355.
La classe 3 : Ø ca 9-12 mm ; poids moyen 0,72 g ; terminus post quem après 341 ; datation entre 341 et 365/66.
La classe 4 : Ø ca 7-9 mm ; poids moyen 0,47 g ; terminus post quem après 341 ; datation entre ca 350-51 et 365/66.]

La monnaie hors contexte la plus récente est un *aes* 3 valentinien frappé entre août 367 et novembre 375 (cat. 8). Cette monnaie a été sectionnée. Cette découpe est un signe de date tardive (première moitié du vème siècle), (J.-M. Doyen, 2012, p. 246). Cette manipulation consiste à insérer les monnayages antérieurs, ici un *aes* 3 valentinien, en période de pénurie monétaire, dans la circulation théodosienne du moment essentiellement constituée d'*aes* 4, donc plus petits (moins de 17 mm).

La monnaie cat. 5 pourrait avoir subi le même phénomène d'ajustement de son poids. La présence de monnaies constantiniennes de type *GLORIA EXERCITVS* à une enseigne, dont les prototypes sont frappés entre 335 et 341, dans les dépôts théodosiens est un phénomène avéré. Le tableau des monnaies coupées du dépôt théodosien de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), dont le *terminus post quem* se situe au début du ve siècle, mentionne une *GLORIA EXERCITVS* à une enseigne coupée à demi (Delmaire, TM 1983, p. 137).

Le lot hors contexte est chronologiquement très proche de celui de la phase C. Cette phase correspond à une reprise d'occupation au IVe siècle après 330/35, d'après la numismatique, occupation qui semble perdurer jusqu'au début du Ve.

3.2.1.1. La phase A

Cette phase correspond à l'occupation augusto-tibérienne. La phase A1 correspondrait à une potentielle occupation augustéenne (10 av. J.-C-10 après), la phase A2 daterait majoritairement du règne de Tibère (14-37) élargi à 10-40/50. Les unités stratigraphiques correspondantes à cette phase n'ont pas livré de numéraire.

3.2.1.2. La phase B

Cette phase correspond à la *domus* du Haut-Empire (milieu Ier siècle ap. J.-C.-fin IIIe). Elle a été divisée en cinq sous phases.

La sous phase B1 est celle des couches de construction de la *domus* du milieu Ier siècle ap. J.-C. Il s'agit essentiellement de niveaux de remblais et de chantier. Six contextes ont livré du numéraire : 3042, 3099, 3166, 3173, 3240, 3283.
– Le contexte 3042, secteur 11, correspond à un mur. Il a livré un *quadrans*, ou un *semis*, à l'aigle frappé au nom d'Auguste par l'atelier de Lyon entre 8 et 1 av. J.-C. (cat. 66).
– Le contexte 3099, secteur 9, correspond à un remblai. Il a livré deux monnaies augustéennes. La première est un *dupondius* de type au crocodile enchaîné frappé par l'atelier de Nîmes 1 entre 30/28 et 10/8 avant J.-C (cat. 72). La seconde est un *semis* de type à l'autel des Gaules frappé par l'atelier de Lyon entre 10 après J.-C et 14 (cat. 73).
– Le contexte 3166, secteur 9, correspond à un remblai. Il a livré un *dupondius* sectionné par moitié de type au crocodile enchaîné frappé par l'atelier de Nîmes 1 entre 30/28 et 10/8 avant J.-C (cat. 80).
– Le contexte 3173, secteur 4, correspond à un décapage technique. Il a livré deux monnaies. Un bronze gaulois du carnute *Pixtillos* (cat. 89) frappé entre 40 et 30 av. J.-C. et un *dupondius* sectionné par moitié de type au crocodile enchaîné frappé par l'atelier de Nîmes 1 entre 30/28 et 10/8 avant J.-C (cat. 90).
– Le contexte 3240, secteur 9, correspond à un remblai semblable au substrat. Il a livré un *as* d'Auguste de type à l'autel des Gaules frappé par l'atelier de Lyon entre 7 et 3 av. J.-C. (cat. 91).
– Le contexte 3283, secteur 11, est un niveau d'occupation. Il a livré une monnaie sectionnée par moitié et fruste (cat. 92) sans doute aux alentours de notre ère.

Le monnayage, essentiellement augustéen, se caractérise, à l'exception de l'*as* cat. 91, par un frai relativement important. Les monnaies ont donc pu circuler bien au-delà de leur date d'émission. Il convient de rappeler que c'est particulièrement le cas des monnaies à l'autel des Gaules : sur un site comme Mirebeau ce numéraire circule jusqu'à l'époque flavienne (Goguey, 1995, p. 103). Il y a à Mirebeau, dans les niveaux flaviens, 1,5 fois plus de monnaies julio-claudiennes que de flaviennes. De plus, deux monnaies présentent un sectionnement par moitié. Cette manipulation est un usage qui a cours dès les années 15 av. J.-C. Il atteint son apogée à la fin du règne d'Auguste et dans les premières années de celui de Tibère. Ce procédé permet de pallier le manque de monnaies divisionnaires à une époque de pénurie en petit numéraire. La phase B1 semble donc se caractériser par une longue circulation des bronzes augustéens.

La sous phase B2 correspond à l'occupation de la *domus* dans la 2ème moitié du Ier siècle après J.-C. Deux contextes seulement ont livré du numéraire : 3042 et 3172.
– Le contexte 3042 correspond à un mur déjà été traité dans la sous phase B1.
– Le contexte 3172, secteur 11, a livré une monnaie corrodée jusqu'à l'âme donc non identifiable.

La sous phase B3 correspond à une reprise des sols et des architectures peut-être au début du IIe siècle. Nous retrouvons associés à cet état les Us 3042 (B1 et B2) et 3172 (B2). Cependant, nous voyons apparaître, avec le contexte 3024, un numéraire plus récent.
– Le contexte 3024 est un sol en béton sur lequel a été retrouvé un *as* d'Hadrien (117-138), (cat. 55). Cette monnaie pourrait donc constituer un bon indice de datation de l'occupation de ce niveau. L'état de la monnaie, fortement corrodée par endroit, ne permet pas de se prononcer de manière formelle sur un degré d'usure. Cependant, la proéminence du portrait de droit et l'aspect lisse des surfaces non corrodées pourrait laisser supposer un frai de 3 ou 4 sur une échelle de 5, soit une durée de circulation respective de 20 à 40 et de 40 à 150 ans. Il convient de rappeler que les *bronzes antonins*, certes plus particulièrement les *sesterces*, ont pu circuler en Gaule jusqu'à l'usurpation de Postume en 260 (L. Trommenschlager, TM, 2014, p. 1).
[En septembre 2016, au colloque d'Oxford (Coins hoards of the Roman empire), Ludovic Trommenschlager (Doctorant à l'EPHE, École pratique des hautes études), a présenté un poster qui, à partir de critères d'usure mis en place par Fabien Pilon (ingénieur à l'énergie atomique à Orléans, membre du laboratoire Archéologies et Sciences de l'Antiquité, ArScAn, UMR 7041), tente d'associer le frai des monnaies à une durée de circulation. C'est ce travail qui sert ici de référence.]

La sous phase B4 correspond à la reprise des architectures et des sols au début du IIIe siècle. Le mur 3042 est toujours associé à cette phase. À ce contexte s'ajoutent les Us 3022 et 3308.
– Le contexte 3022 est un sol construit. Il a livré un *demi as* fruste (cat. 54). Il convient de rappeler que le sectionnement des monnaies atteint son apogée à la fin du règne d'Auguste et dans les premières années du règne de Tibère. Cependant, l'impossibilité de lire cette dénomination laisse planer un doute sur son identification et, par là même, sur sa datation.
– Le contexte 3308 correspond à une occupation. Il a livré un *antoninien* de Claude II (cat. 93) dont le faible poids (0,88 g) autorise à l'inscrire dans l'apparition du monnayage de nécessité qui suit le décri du numéraire de l'Empire gaulois en 283, pour une frappe jusqu'en 306.

La sous phase B5 correspond à la destruction et à l'abandon sous les reprises tardo-antiques. Trois contextes ont livré du numéraire : Us 3025, 3064, 3080.
– Le contexte 3025, secteur 4, correspond à un niveau d'abandon. Il a livré un *nummus* dont le prototype est frappé par Constantin Ier au nom d'Hélène entre 337 et 341 (cat. 56). Cette monnaie semble avoir subi une manipulation de rognage sur une partie de son pourtour. Nous rappelons ici que cette pratique est souvent un signe de date haute (Ière moitié du Ve siècle).
– Le contexte 3064, secteur 8, correspond à un niveau de démolition. Il a livré un *aes* 4 indéterminé (cat. 68) dont le module pourrait conduire à l'identifier comme une monnaie du IIIe ou du IVe siècle.
– Le contexte 3080, secteur 5, correspond à un niveau d'occupation. Il a livré un *antoninien* de Claude II (cat. 69) dont le module autorise à l'inscrire dans l'apparition du monnayage de nécessité qui suit le décri du numéraire de l'Empire gaulois en 283, pour une frappe jusqu'en 306.

– Synthèse
En tenant compte des remarques que nous avons faites précédemment concernant les durées de circulation des bronzes augustéens, il n'est pas déraisonnable d'envisager pour la sous phase B1 une datation tibérienne, claudienne voire flavienne et pour B2 une datation flavienne, chronologies qu'il convient bien entendu de confronter à la stratigraphie et aux autres artefacts.
En ce qui concerne la phase B3, le bronze d'Hadrien pourrait avoir circulé entre la fin de son règne en 138 et, au plus tard, jusque dans les années 288. Pour les phases B4 et B5, avec respectivement, en ce qui concerne la numismatique, un *terminus post quem* en 306 pour la première et entre 306 et peut-être 400-450 pour la seconde, s'inscrivent bien dans la continuité chronologique des sous phases de l'ensemble B.

3.2.1.3. La reprise de l'occupation, la phase C

Pour comprendre la chronologie de cette phase, et particulièrement celle du monnayage constantinien de la période 330-348, il convient de revenir rapidement sur les différentes réformes pondérales opérées par l'administration impériale.

[**À propos des différentes réformes monétaires de la dynastie constantinienne**
- La période 307-318 : elle est représentée sur le site par un seul exemplaire au type *SOLI INVICTO COMITI* (cat. 79).
- En 318, Constantin Ier met en circulation une nouvelle monnaie de bronze argentée (poids théorique : 3,36 g). L'opération entraîne une thésaurisation des monnaies de la période précédente donc une diminution des stocks et la pérennisation, en Gaule, pour les échanges courants, des imitations radiées jusque dans les années 330 (Gricourt, 2009, p. 662). Seulement trois *nummi* de la dynastie constantinienne postérieurs à 318 et antérieurs à 330 ont été trouvés sur le site : le premier de type *BEATA TRANQUILLITAS* frappé par l'atelier de Lyon en 322-323 (cat. 2), le second de type *VIRTVS CAESS* au nom de Constantin II frappé par la *moneta* d'Arles en 328 (cat. 57), le troisième de type *VIRTVS AVGG* au nom de Constantin Ier émis entre 324 et 330 dans ce même atelier d'Arles (cat. 17).
- En 330, l'administration impériale réduit le *nummus* au 1/132e de livre (poids théorique ca 2,44 g). Les principaux revers attachés à cette réduction pondérale sont au nombre de trois : *GLORIA EXERCITVS* à deux enseignes et les émissions aux « deux capitales » de l'Empire (*VRBS ROMA* et *CONSTANTINOPOLIS*).
- En 335/36 le *nummus* subit une nouvelle réduction pondérale au 1/192e de livre (poids théorique 1,68 g). Les revers restent les mêmes mais le type *GLORIA EXERCITVS* perd une enseigne. Cette phase prend fin en 341.
- En 341 Constance II et Constant vont introduire un nouveau revers : deux victoires face à face tenant chacune une palme avec une légende de pourtour immuable *VICTORIAE DD AVGGQ NN*. Cette période se termine avec la réforme de 348 qui voit l'abandon du *nummus*.
- En 348 Constance II et Constant créent donc une nouvelle espèce avec pour légende unique *FEL TEMP REPARATIO*, le revers le plus courant et le plus imité étant celui au cavalier tombant de cheval et terrassé par un soldat armé d'une haste et d'un bouclier. Seuls deux exemplaires (cat. 28 et 82) trouvés sur le site sont issus de cette réforme.]

– <u>Le contexte 3007</u>, secteur 4, est un niveau de démolition qui a livré 23 monnaies. Deux monnaies restent indéterminées (cat. 52 et 53). Le lot comporte également deux *antoniniens*, imitations radiées de l'Empire gaulois (cat. 31 et 32). Cependant, avec 19 *nummi* appartenant à cette dynastie, le

lot est majoritairement constantinien.

Le numéraire constantinien se répartit de la façon suivante :
- Un premier lot se compose de deux des nouveaux revers emblématiques des années 330-337 pour les prototypes : *VRBS ROMA* et *CONTANTINOPLIS*.
- Un second lot, le plus nombreux, comprend onze exemplaires de type *GLORIA EXERCITVS* à un enseigne frappé entre 335/336 et 341 pour les prototypes.
- Cette période constantinienne se ferme avec un exemplaire de type *VICTORIAE DD AVGGQ NN* frappé lors de la période 341-346/48.

Le lot est par moitié composé d'imitations de type *GLORIA EXERCITVS* dont l'essentiel, si nous tenons compte du classement de D. Gricourt, serait forgé entre 336 et 355 (classe 2). Le *terminus post quem* du lot serait alors donné par une « minimissime » (cat. 49) d'un diamètre de 8 mm et d'un poids de 0,60 g frappée entre 350/51 et 365/66 (classe 4).

L'absence des grandes frappes d'*aes* 3 valentiniens des années 364-378 constitue clairement un signe de rupture chronologique et ne pose donc pas de problème dans ce contexte. Au contraire, si nous tenons compte du classement de D. Gricourt, l'absence de la nouvelle espèce qui remplace le *nummus* à partir de la réforme de 348 et qui comporte une légende immuable, *FEL TEMP REPARATIO*, est notable. Est encore plus remarquable le manque de frappes de *FEL TEMP REPARATIO* au cavalier tombant émises en Gaule à partir de 353 par Constance II en son nom et en celui de son cousin Constance Galle et la pléthore d'imitations qui en découle. L'absence de ce monnayage qui devrait côtoyer les imitations constantiniennes tardives (classe 4) constitue donc dans ce contexte une « anomalie ». Il faut cependant garder à l'esprit que deux *aes* 4 n'ont pas pu être identifiés (cat. 52 et 53). Sur un site comme celui de la phase 2 de la caserne Changarnier, également à Autun, et qui a livré un lot constantinien relativement important, le niveau de circulation pendant la démolition de l'hypocauste, dont le *terminus post quem* se situe dans l'intervalle 353/54 et 365/66, présente un nombre de *FEL TEMP REPARATIO* irréguliers conséquent. (Alix, 2017, p 162-169).

Un *nummus* de type *GLORIA EXERCITVS* (cat. 47) présente peut-être une manipulation de rognage tardive (400-450). Au vu de la difficulté à émettre un *terminus post quem* pour ce contexte, il n'est pas recommandé de s'appuyer sur cette monnaie unique et douteuse.

L'absence du numéraire valentinien permet d'envisager un *terminus post quem* avant 364. Celle des frappes de *FEL TEMP REPARATIO* au cavalier tombant inciterait à rapprocher ce *terminus* au plus près de 348, les imitations constantiniennes pouvant alors être considérées comme quasi contemporaines de leurs prototypes.

– Le contexte 3028, secteurs 9 et 10, correspond à un niveau de démolition. Il a livré cinq monnaies dont une totalement corrodée (cat. 61). Un *aes* 4 (cat. 59), sans doute frappé au IVe siècle d'après le module et le buste de droit, ne peut être attribuable à aucune dynastie au vu de son état dégradé. La monnaie cat. 60 est clairement une imitation (stylisation de l'allégorie de revers, pseudo-écriture). L'impossibilité de lecture de la couronne au droit ne permet pas d'attribuer clairement cette monnaie à une dynastie. Deux monnaies sont parfaitement identifiables : un *nummus* au nom de Constantin II frappé par la *moneta* d'Arles en 328 (cat. 57) et un *aes* 4 de Théodose Ier de type *VICTORIA AVGGG* frappé également à Arles entre 388 et 395 (cat. 58). Cette dernière monnaie pourrait constituer le *terminus post quem* de ce niveau de démolition.

– Le contexte 3029, secteurs 6 et 7, correspond à un niveau de démolition. Il a livré deux monnaies : un *nummus* irrégulier de la dynastie constantinienne de type *PAX PVBLICA* frappé au nom d'Hélène (cat. 62) entre 337 et 341 pour les prototypes et jusqu'en 355, pour cette imitation, selon D. Gricourt et un *aes* 4 théodosien de type *VICTORIA AVGGG* frappé entre 388 et 402 (cat. 63). Le *terminus post quem* de ce niveau de démolition pourrait donc se situer entre la fin du IVe et le début du Ve siècle.
– Le contexte 3033, secteurs 9 et 10, est un remblai. Il a livré deux monnaies : un *nummus* de type *GLORIA EXERCITVS* à un enseigne frappé par l'atelier de Trèves entre 335 et 341 (cat. 64) et un *aes* 4 théodosien de type *VICTORIA AVGGG* frappé entre 388 et 402 (cat. 65). Le *terminus post quem* de ce niveau de démolition serait donc théodosien.
– Le contexte 3051, secteurs 3, 4, 5 et 6, est une tranchée de récupération. Elle a livré un *aes* 3 valentinien frappé entre 364 et 378 (cat. 67). Il est possible que cette monnaie ait subi une manipulation de rognage sur une partie de son contour. Cependant, il est impossible d' être totalement formel à ce sujet. En tenant compte de cette éventuelle pratique tardive et, en ce qui concerne la numismatique, nous pouvons dire que la tranchée a pu être récupérée ou comblée entre 364 et la première moitié du Ve siècle.
– Le contexte 3080, secteur 5, appartient également à la sous phase B5 dans laquelle il a déjà été traité.
– Le contexte 3082, secteurs 6 et 10, correspond à une fosse. Cette dernière a livré deux monnaies. La monnaie la plus ancienne est un *antoninien* irrégulier de l'Empire gaulois. Il pourrait, d'après son module, appartenir à la classe 2 de D. Gricourt pour une datation entre 283 et 306, soit après le décri du monnayage gaulois de 283 (cat. 70). Cependant, cette monnaie a pu subir une manipulation de rognage tardive, ce qui pourrait lui conférer une date de circulation entre 400 et 450 et fournir un *terminus post quem* théodosien à ce contexte. La seconde monnaie est un *nummus*, régulier ou irrégulier de l'atelier de Lyon, de type *GLORIA EXERCITVS* (cat 71) frappé par la dynastie constantinienne entre 335 et 341 ou après cette date (336-355 selon D. Gricourt).
– Le contexte 3105, secteur 7, est une couche de démolition. Il a livré deux *nummi* de la dynastie constantinienne de type *GLORIA EXERCITVS* à une enseigne dont les prototypes sont frappés entre 335 et 341 (cat. 74 et 75). Avec un diamètre de 11 mm et un poids de 0,77 g, la monnaie cat. 75 pourrait appartenir à la classe 3 de la chronologie des imitations constantiniennes mise en place par D. Gricourt à partir du monnayage de Bliesbruck. Elle se rapprocherait donc de la catégorie des « minimes » présumées frappées, selon D. Gricourt, pour l'essentiel, entre 341 et 365/66.
Le *nummus* cat. 74 a clairement subi un sectionnement par moitié, pratique d'époque théodosienne (400-450). La monnaie cat 75 a pu être rogner à la même époque. Le contexte pourrait ainsi être tardif (400-450).
– Le contexte 3120, secteurs 7 et 10, correspond à un mur. Il a livré une *nummus* régulier ou irrégulier de la dynastie constantinienne de type *GLORIA EXERCITVS* à une enseigne (cat. 76) dont les prototypes sont frappés entre 335 et 341 ou après cette date (336-355 selon D. Gricourt).
– Le contexte 3122, secteur 6, correspond au niveau d'occupation d'un sol. Il a livré une imitation de la dynastie constantinienne de type *GLORIA EXERCITVS* à une enseigne (cat. 77) dont les prototypes sont frappés entre 335 et 341 et entre 336 et 355 pour les imitations de ce module selon D. Gricourt.
– Le contexte 3123, secteur 6, correspond à une couche de démolition. Il a livré une imitation de la dynastie constantinienne de type *VRBS ROMA* (cat. 78) dont les prototypes sont frappés entre 330 et 337 et, selon D. Gricourt, jusqu'en 365/66 pour les imitations de ce module.
– Le contexte 3129, secteurs 6 et 11, correspond à un remblai de comblement. Il a livré un *nummus* de type *SOLI INVICTO COMITI* frappé entre 310-318 (cat. 79). La découverte de cette monnaie revêt un certain intérêt. Elle est en effet, comme signifié précédemment, le seul exemplaire du mon-

nayage constantinien découvert sur le site antérieur à la réforme monétaire de 318. Le type *SOLI INVICTO COMITI* est emblématique de la période 310-318. Après la réforme de 318 ce type n'est plus frappé.
– Le contexte 3168, secteur 11, correspond à un remblai. Il a livré six monnaies dont deux non identifiées (cat. 85 et 86). Les quatre monnaies identifiables appartiennent à la dynastie constantinienne. Trois *nummi* relèvent de la période 330-346/48 (cat. 81, 83 et 84), période circonscrite aux années 330-366 s'il est tenu compte des remarques de D. Gricourt. La monnaie cat. 82 est l'un des deux seuls exemplaires de type *FEL TEMP REPARATIO* au cavalier tombant trouvés sur le site. La présence de cette *demi-maiorina* est donc parfaitement cohérente dans un contexte dont le *terminus post quem* pourrait se situer entre 348 et 366.
– Le contexte 3171, secteur 11, correspond à un comblement. Il a livré un *aes* 4 théodosien de type *VICTORIA AVGGG* frappé entre 388-402 (cat. 87).

– Synthèse de la phase C

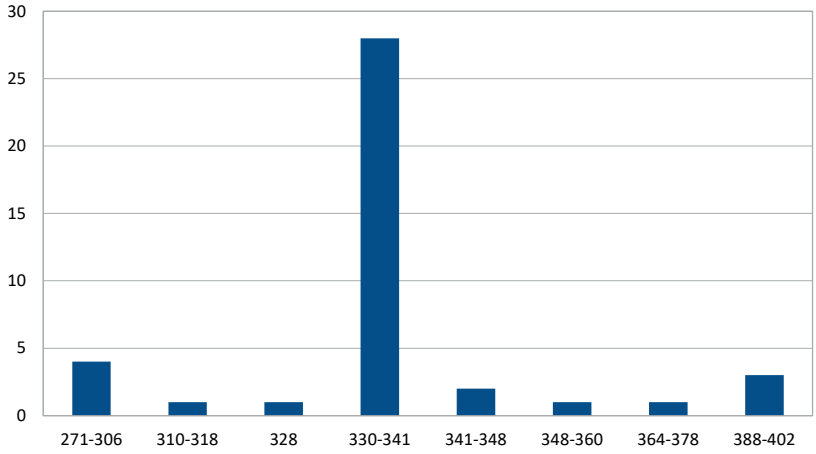


Fig.167 Numéraire de la face C à partir des dates d'émissions

Le digramme montre, pour la phase C, une chronologie numismatique qui court, en ce qui concerne les dates d'émission, depuis les frappes de 271 de l'Empire gaulois jusqu'aux prémices du ve siècle avec la présence des *VICTORIA AVGGG* théodosiennes frappées entre 388 et 402.

La période constantinienne est la plus fournie depuis l'intervalle 310-318 (un seul exemplaire de type *SOL INVICTO COMITI*) jusqu'aux années 348-360 (un seul exemplaire de type *FEL TEMP REPARATIO*). Ce sont les frappes des années 330-341 qui constituent, pour les prototypes, le pic numismatique du lot.

La période valentinienne (364-378) n'est représentée que par un seul *aes* 3, la période théodosienne par trois *aes* 4.

Cependant, si nous tenons compte des durées de circulation et du classement de D. Gricourt, quelques nuances s'imposent. En effet, les prototypes des années 330-341 ont été fortement imités. Comme l'étude de la structure du monnayage ci-dessous tendra à le démontrer, il semblerait que le numéraire constantinien du site autunois soit essentiellement irrégulier. Hors, c'est sur ce monnayage d'imitation qu'une discussion-polémique, comme il a été rappelé précédemment, repose. Il semble donc judicieux, comme hypothèse de travail, de tenir compte de l'étude de D. Gricourt. Cette prise en compte permet d'avoir par la même une vision différente de la chronologie de cette phase C, vision autre que celle uniquement basée sur les dates d'émissions des prototypes.

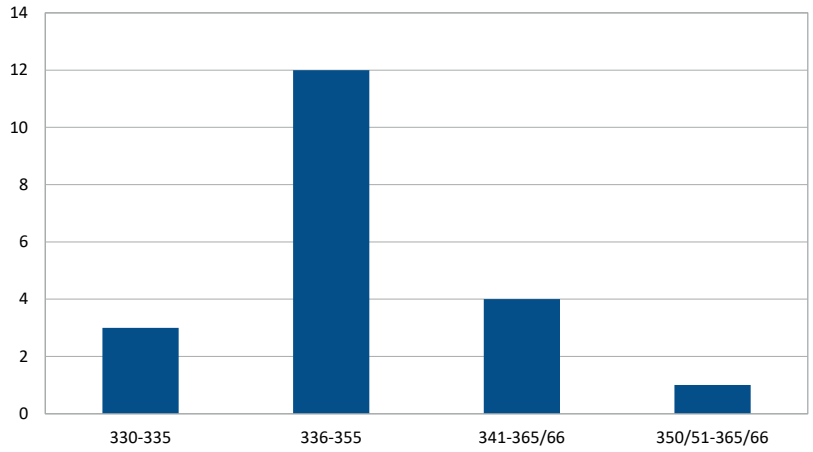


Fig.168 Monnayages irréguliers constantiniens de la phase C selon les classes de D. Gricourt

Ainsi en tenant compte du classement de D. Gricourt, le lot constantinien, majoritairement irrégulier, se serait constitué essentiellement lors des années 336-355. Sa chronologie s'étalerait donc jusqu'aux prémices de la dynastie valentinienne et les grandes frappes d'*aes* 3 qui les accompagnent, soit jusqu'en 365/66. L'hypothèse selon laquelle ce monnayage de nécessité a pu être frappé jusqu'à cette époque est tentante et réaliste. Cependant, elle ne permet pas de répondre à la quasi absence remarquée des *FEL TEMP REPARATIO* et de leur pléthore d'imitations au cavalier tombant.

3.2.1.4. Les terres noires (Us. 3003, 3005, 3006, 3051)

Les terres noires, présentent sur l'ensemble du site, ont livré un lot relativement important de 23 monnaies réparties inégalement dans quatre contextes : 3003 (six monnaies), 3005 (une monnaie), 3006 (seize monnaies) et 3051 (une monnaie).

– Le contexte 3003, Les six monnaies se répartissent chronologiquement entre les frappes de l'Empire gaulois et les dynasties constantinienne et théodosienne. Le *terminus post quem* est sans équivoque théodosien avec la présence d'un *aes* 4 de type *VICTORIA AVGGG* frappé entre 388-402 (cat. 14).
– Le contexte 3005, Ce contexte n'a livré qu'une seule monnaie. Il s'agit d'une imitation radiée de l'Empire gaulois (cat. 15). Selon le classement de D. Gricourt, cette monnaie, relativement pesante (2,11 g) et large (15/17 mm), pourrait appartenir à la classe 1 pour une frappe entre 260 et 275.
– Le contexte 3006, Ce contexte a livré 15 monnaies (cat. 16 à 30) qui se répartissent entre les frappes de l'Empire gaulois et les dynasties constantinienne, valentinienne et théodosienne. Le *terminus post quem* est sans équivoque théodosien avec la présence d'un *aes* 4 de type *VICTORIA AVGGG* frappé au nom d'*Arcadius* entre 388-402 (cat. 30).
– Le contexte 3051 a déjà été traité en phase C.

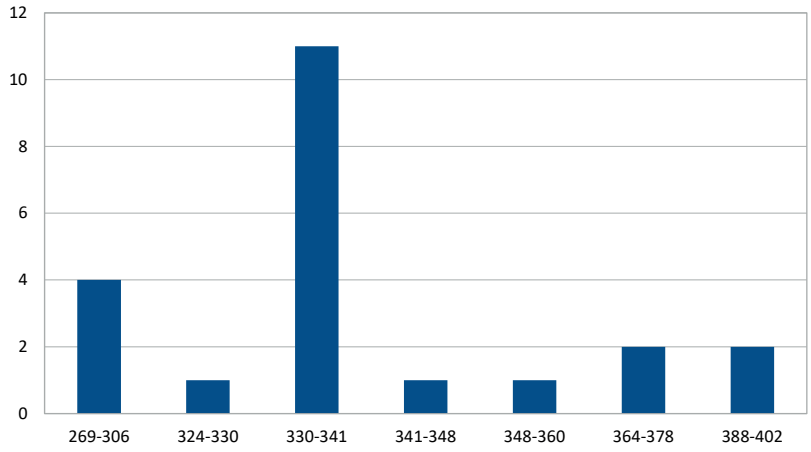


Fig.169 Le numéraire des terres noires (3003, 3005, 3006, 3051) à partir des dates d'émissions

– La synthèse des quatre contextes concernés par les terres noires livre un *terminus post quem* au début du Ve siècle. Le diagramme met également en évidence, comme pour la phase C, une importante présence du monnayage de la dynastie constantinienne entre 330 et 341 en ce qui concerne les prototypes. Comme pour la phase C, la prise en compte du monnayage irrégulier et du travail de D. Gricourt incitent à nuancer le propos.

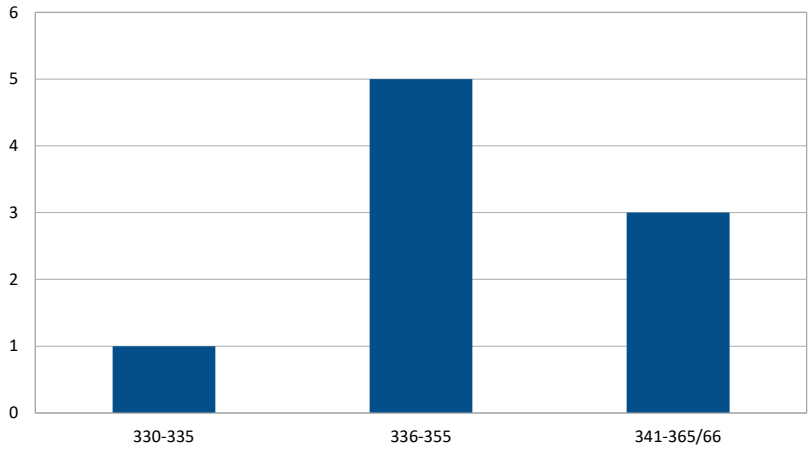


Fig.170 Les monnayages irréguliers constantiniens trouvés dans les niveaux de terres noires selon les classes de D. Gricourt

Si nous tenons compte du classement de D. Gricourt, comme pour la phase C, le lot constantinien, majoritairement irrégulier, se serait essentiellement constitué lors des années 336-355. Les remarques émises pour la synthèse de la phase C sont également valables pour celle des niveaux de terres noires, la chronologie et la structure des monnayages étant, pour ainsi dire, ressemblantes.

3.2.2. La structure du monnayage

La présentation se fait par périodes dites de *Reece*. Cette méthode, qui permet de mettre en évidence le poids en pourcentage des émissions de chaque période par rapport à l'effectif total, reste un exercice obligé. Elle offre une facilité de présentation même si elle n'est pas particulièrement bien adaptée aux monnayages irréguliers et ne tient aucun compte des durées de circulation.

Lorsque les monnaies, comme cela peut être le cas pour les imitations radiées, se trouvent à cheval sur deux périodes, c'est la date la plus basse qui a été retenue. En effet, si le classement de D. Gricourt peut être tenu pour relativement fiable, les dates hautes de frappe et de circulation de ces monnayages radiés peuvent être plus sujet à discussion que les dates basses plus

proches des prototypes avant lesquels ces monnaies ne peuvent, bien sûr, pas avoir été frappées. Les commentaires numismatiques qui suivent permettront de nuancer les résultats de ce diagramme. Les monnaies éligibles au diagramme de *Reece* sont au nombre de 79.

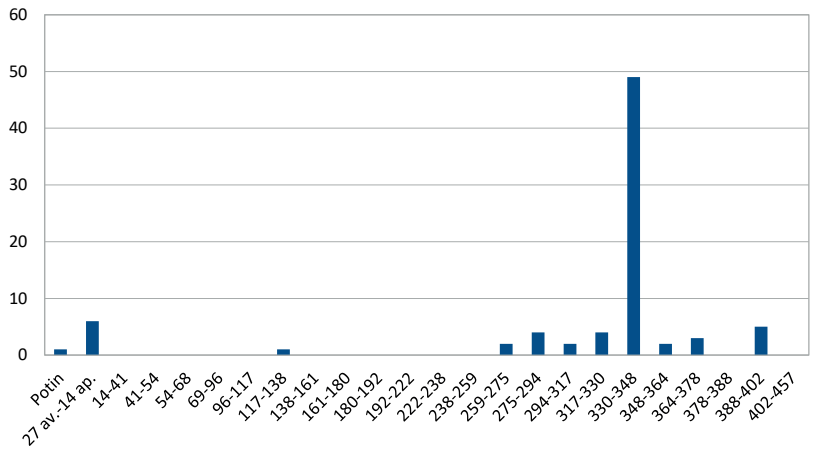


Fig.171 Répartition du numéraire de l'ensemble du site par périodes de Reece à partir des 79 monnaies fournissant une date d'émission

– Période de Reece Ia (27 av. J.-C.-14 après) : le règne d'Auguste
L'indigence récurrente du monnayage gaulois sur les sites autunois est à nouveau corroborée par la présence d'un seul bronze carnute (cat. 89). À titre d'exemple, sur un site comme le Faubourg d'Arroux qui a fourni le lot monétaire le plus important à Autun, seuls un bronze à la légende *GERMANVS INDVTILLI L.* et un présumé *potin* à grosse tête ont été découverts. S. Martin, qui a étudié le mobilier numismatique de ce site pour le Haut-Empire, rappelle que ce phénomène est une constante sur les sites autunois (Alix, vol. 4, 2014, p. 71). L'absence de mobilier laténien trouvé *intramuros* dans le cadre des différentes opérations archéologiques (Reddé, 2011, p. 117) vient conforter ainsi l'hypothèse d'une création *ex nihilo* de la ville. Plus récemment, toujours à Autun, le site de la Croix Verte fouillé par P. Quenton (Quenton, 2018) en 2014, se caractérisait également, à nouveau, par une absence remarquée de numéraire gaulois.

Sur le site d'Atac, le numéraire augustéen est relativement indigent et se caractérise par la présence des émissions « précoces » : *quadrans* ou *semis* à l'aigle, *dupondii* nîmois au crocodile enchaîné et frappes à l'autel des Gaules.

La présence des séries nîmoises et lyonnaises n'est pas exceptionnelle dans le paysage numismatique autunois si ce lot est comparé à ceux traités dans le cadre d'études numismatiques fiables au niveau local :

- La Maison de Retraite (1985), (Soum, vol. 2, 2013, p. 6)
- Le Pavillon Sain-Louis (1986), (Soum, vol. 2, 2013, p. 11)
- Le 36 rue de la Croix Blanche (1989), (Soum, vol. 2, 2013, p. 31)
- La rue de la Grille (1991), (Soum, 2013, vol. 2, p. 36)
- Le Lycée militaire (1992), (Popovitch in Chardon-Picault,1999, p. 275-279)
- Le centre Leclerc (1999), (Soum B., vol. 2, p.51)
- L'hôpital civil (2001) (Popovitch in Bet, 2004, p. 241-243)
- La nécropole de Pont-L'évêque (2004) (Popovitch in Venault, vol. 2, 2008, p. 289-291)
- Le Faubourg d'Arroux (A. Burgevin et S. Martin in Alix, vol. 4, 2014, p. 23-101)
- Caserne Changarnier (B. Soum in Alix, 2017, p. 162-169)
- La Croix Verte (B. Soum, in P. Quenton, vol. 2, 2018, p. 64-88)

[À propos de la chronologie des dupondii de Nîmes
Il convient de rappeler que trois séries nîmoises peuvent être distinguées. Le type iconographique est immuable : au droit les têtes d'Auguste et d'Agrippa adossées, au revers un crocodile enchaîné. Les différences iconographiques des trois séries ont été mises en évidence par H. Zehnacker (Zehnacker, TM 1984, p. 9-92). Plus récemment J.-M. Doyen a tenté une synthèse au sujet de la datation des différentes séries (Doyen, 2007, p. 48 à 51). Pour cet auteur, il ne fait aucun doute que la série 1, dont la chronologie est encore discutée, se situe entre 30/28 et 10/8 avant J.-C. La série 2 est frappée dans la période 10 avant J.-C. à 1 après, les dates variant, dans cette intervalle, selon les différents auteurs. La troisième série est relativement unanimement datée de 10 à 14 après J.-C.. Elle se caractérise par les initiales P(ater) P(atriae) réparties devant le menton de chacune des effigies.]

Parmi les sites autunois dont les études numismatiques sont fiables plusieurs ont livré des *dupondii* nîmois.

Fig.172 Répartition des séries nîmoises par nombre d'exemplaires découverts sur les sites autunois aux études numismatiques fiables (Seules les monnaies attribuables de façon certaine à une série ont été retenues)

Sites	Pavillon Saint-Louis	Rue de la Grille	Lycée militaire	Pont-L'évêque	Faubourg d'Arroux	Croix Verte	ATAC
Nîmes 1			1		1	1	3
Nîmes 2	1		1		1		
Nîmes 3	1	1		1	2		

Les trois *dupondii* nîmois trouvés sur le site d'Atac proviennent essentiellement des émissions de Nîmes 1. Elles semblent cependant, comme souligné précédemment, de par leur degrés d'usure (3/5) et leur sectionnement, pour deux d'entre elles, avoir circulé largement au-delà de leur date d'émission.

Il ressort que les lots de chacun des sites sont relativement pauvres quantitativement. S. Martin souligne, dans son étude du monnayage du Faubourg d'Arroux, que les monnaies de Nîmes semblent plus importantes en quantité sur les sites occupés depuis La Tène où l'époque augustéenne précoce. Il cite, à l'appui, les agglomérations d'Alésia, Corseul, Saintes et Besançon (Alix, vol. 4, 2014, p. 81). Cette indigence conforterait ainsi à nouveau l'hypothèse d'une création *ex nihilo* de la ville.

Sur les trois *dupondii* de la présente étude deux sont sectionnés par moitié.

Fig.173 Répartition entre les *dupondii* de Nîmes sectionnés et non sectionnés découverts sur les sites autunois aux études numismatiques fiables

	Pavillon Saint-Louis	Rue de la Grille	Lycée militaire	Pont-L'évêque	Faubourg d'Arroux	Croix Verte	Atac
Sectionnés	1	1	3		6	2	2
Non sectionnés	1			1	2		1

Le tableau montre clairement que le monnayage de Nîmes est majoritairement sectionné par moitié sur les sites autunois de référence. Par ce sectionnement, la dénomination *dupondius* prend la valeur de deux as, espèce divisionnaire du *dupondius*. Cet usage permet de pallier l'absence de petite monnaie en période de pénurie monétaire. Il convient de rappeler que ce phénomène de fractionnement commence aux alentours de 15 avant J.-C. Cet usage atteint son apogée à la fin du règne d'Auguste et au début de celui de Tibère.

Une autre série augustéenne se retrouve de manière récurrente sur les sites autunois. Il s'agit des frappes lyonnaises à l'autel de Gaules.

[À propos des frappes lyonnaises à l'autel des Gaules.
Comme pour le monnayage de Nîmes, J.-M. Doyen a tenté une synthèse au sujet de la datation des deux séries lyonnaises à l'autel des Gaules (Doyen, 2007, p. 51 à 60). L'atelier de Lyon frappe sous Auguste deux séries dites à l'autel des Gaules. Le revers est immuable : l'autel des Gaules avec, à l'exergue, la légende ROM ET AVG. La première série dite de Lyon I serait frappée lors des années 7 à 3 avant J.-C. (Van Heesch, BSFN ,1993, p. 535-538). La seconde série dite de Lyon II serait frappée lors des années 10 après J.-C. à 14 (Doyen, 2007, p. 59).]

Fig.174 Répartition des séries lyonnaises à l'autel des Gaules découvertes sur les sites aux études numismatiques fiables (Seules les monnaies attribuables de façon certaine à une série ont été retenues)

	Pavillon Saint-Louis	Croix Blanche	Rue de la Grille	Lycée Militaire	Hôpital civil	Pont-L'évêque	Faubourg d'Arroux	Caserne Changarnier	Croix Verte	ATAC
Lyon I										
		1		4	1	2	14			1
Lyon II	2		1	16	1	5	44	1	2	1

Malgré un lot indigent de deux exemplaires attribuables respectivement aux ateliers de Lyon I et Lyon II, les monnaies retrouvées sur le site d'Atac ne remettent pas en question un ensemble autunois où prédomine l'émission de Lyon II.

Fig.175 Répartition des dénominations de Lyon II découvertes sur les sites autunois aux études numismatiques fiables (seules les dénominations certaines ont été retenues)

	Pavillon Saint-Louis	Rue de la Grille	Lycée Militaire	Hôpital civil	Pont-L'évêque	Faubourg d'Arroux	Croix verte	Atac
Dupondius							1	
As	1	1	12		5	23		1
Semis	1		4	1		20	1	1

Seules les valeurs *semis* et *as* sont représentées sur les sites autunois, avec une nette prédominance de l'*as*. Le *dupondius* de la Croix Verte semble donc faire exception. L'exemplaire 51 du Faubourg d'Arroux pourrait également se trouver être un *dupondius* (Alix, vol. 4, 2014, p. 29). S. Martin, par un travail comparatif entre les dénominations de Lyon II autunoises et les sites qu'il a retenu pour son étude, a fort bien distingué des regroupements (Alix, vol. 4, 2014, p. 81-82). Il rapproche ainsi Autun, par la prédominance des *as* non sectionnés et une proportion autour de 40 % des *semis*, des sites de la Gaule civile et particulièrement d'Alésia. Il oppose ces sites à ceux de la Gaule Belgique (Reims et Bliesbruck) et à ceux d'Augst et de Windisch où la proportion de *semis* s'abaisse au profit des multiples (*sesterces* et *dupondii*).

– Synthèse
Il convient de rappeler la faiblesse numérique du lot augustéen du site d'Atac. Cependant, la comparaison avec les autres lots autunois permet de l'inscrire parfaitement dans le faciès numismatique de la ville : un monnayage nîmois de *dupondii* sectionnés par moitié et un numéraire à l'autel des Gaules de Lyon II avec une prédominance, pour ce dernier, des dénominations *as* et *semis*. Aucun autre monnayage d'Auguste n'a été découvert sur le site. Ces caractéristiques ancrent incontestablement le numéraire autunois dans le monnayage de la Gaule civile interne.
Avec des usures d'une moyenne de 2,5 pour les deux exemplaires à l'autel des Gaules et de 3 pour les trois *dupondii* de Nîmes, le tout sur une échelle de 5, il apparaît nettement que ces monnaies ont circulé au-delà de leurs dates d'émission. Il convient donc de parler, en ce qui concerne la numismatique, au moins d'un contexte augusto-tibérien.

– Les différentes périodes de Reece de Ib à IXb, comprises entre 14 après J.-C. et 259, à l'exception de l'*as* d'Hadrien, n'ont pas livré de numéraire.

– Empire gaulois et Tétrarchie : Reece X (259-275), XI (274-294), XII (294-317)
Le numéraire de ces trois périodes est presque exclusivement celui de l'Empire Gaulois. À une exception près, il est irrégulier. Il n'y a aucun monnayage officiel de l'Empire central. Les deux antoniniens de consécration de Claude II doivent s'inscrire dans le même phénomène du monnayage de nécessité qui envahit une partie de la Gaule à cette époque. En effet, ces deux *antoniniens* posthumes de Claude II semblent avoir été frappés entre 283 et 306, soit après le, ou les, décris du monnayage gaulois de 283 et 290.

Le monnayage de l'Empire gaulois est représenté par neuf monnaies réparties dans six contextes (dont le hors contexte) : un *antoninien* semble régulier, 8 sont irréguliers.

Fig.176 Répartition entre les monnayages officiel et irrégulier de l'Empire gaulois pour l'ensemble des sites autunois de référence aux études numismatiques fiables

	Pavillon Saint-Louis	Croix Blanche	Rue de la Grille	Lycée militaire	Centre Leclerc	Hôpital civil	Faubourg d'Arroux	Croix Verte	Atac
Monnayage officiel	2	1	2	1	1	2	15	9	1
Monnayage irrégulier	15		14	10	8	10	48	26	7

Sur le site d'Atac, comme à l'échelle de la ville, si le monnayage de l'Empire central arrive mal, voire quasiment pas, il semblerait que ce soit également le cas pour les frappes officielles de l'Empire gaulois : c'est le numéraire irrégulier de la dissidence qui est majoritaire sur l'ensemble des sites étudiés. L'absence classique des frappes tétrarchiques rapidement thésaurisées est notable. Cette absence avait déjà été évoquée, entre autres, lors de l'étude du site de la Croix Verte. Il avait alors été souligné que le monnayage d'imitations radiées devait fait office de numéraire pour cette période (Quenton, 2018, P. 70).
Le monnayage de l'Empire gaulois, constitué donc essentiellement d'imitations radiées, côtoie systématiquement, à l'exception du contexte 3005, le numéraire constantinien. Ce phénomène a déjà été souligné précédemment, à savoir que la réforme constantinienne de 318 a entraîné une thésaurisation des monnaies de la période précédente donc une diminution des stocks et la pérennisation en Gaule, pour les échanges courants, des imitations radiées jusque dans les années 330. La question se pose donc de savoir s'il ne conviendrait pas de considérer, dans certains contextes, le monnayage radié de l'Empire gaulois, comme contemporain des frappes constantiniennes des années 330.
Les sites étudiés de manière exhaustive apportent régulièrement des informations sur la circulation monétaire. C'est le cas du lot issu des fouilles de la cathédrale de Rouen. J. Chameroy souligne que, selon lui, les imitations aux types de l'Empire gaulois, tolérées dans les échanges locaux, ont pu échapper à l'administration fiscale et connaître ainsi une circulation, certes quantitativement décroissante mais prolongée dans les niveaux tardifs (Chameroy, 2013, p. 80).

– La dynastie constantinienne : Reece XIIIa (317-330) 330, **XIIIb** (330-348), XIV (348-364)
Comme l'indique le diagramme de *Reece* (*supra* fig. 169), ce sont les types de la période 330-348 qui ont livré le plus grand nombre de monnaies.
Il convient cependant d'étudier plus en détail les différents monnayages constantiniens pour en comprendre la structure.

Fig.177 Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 330-337 (*Gloria exercitus* à deux enseignes, Constantinopolis, *Urbs Roma*)

Contexte	Cat.	Type	Diamètre (mm)	Poids (g)	Atelier	Critère(s)	Datation
3006	19	Gloria exercitus à 2 enseignes	12/14	1,23	Irrégulier	Module et style (flan ovale, frappe décentrée au droit)	330-335 ou après cette date (336 et 355 selon Gricourt)
HS	3	Constantinopolis	15	1,07	Irrégulier	Module et style (Flan ovale)	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3003	12	Constantinopolis	13	1,15	Imitation de Lyon	Module	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3006	20	Constantinopolis	14	1,32	Irrégulier	Module et style (frappe décentrée au droit)	330-337 (330-335 selon Gricourt)
3006	21	Constantinopolis	14	1,06	Irrégulier	Module et style (marque d'atelier hors champ)	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	37	Constantinopolis	16	1,71	Imitation de Trèves	Module [Trèves ne frappe plus ce type après 335 (LRBC)]	330-335 (selon Gricourt)
3007	38	Constantinopolis	12	0,94	Imitation de Lyon	Module et style (Flan trop étroit pour le coin au revers)	330-337 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3006	18	Urbs Roma	13	1,46	Imitation d'Arles	Module	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	33	Urbs Roma	16/18	2,45	Arles	Flan légèrement irrégulier mais poids au 1/132e de livre (poids théorique ca 2,44 g)	330-337
3007	34	Urbs Roma	15	1,76	Lyon	Poids proche du 1/192e de livre (poids théorique 1,68 g)	335/336-337
3007	35	Urbs Roma	14	1,12	Imitation de Lyon	Module	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	36	Urbs Roma	12/14	0,92	Irrégulier	Module et style (pseudo-écriture)	330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3123	78	Urbs Roma	12	0,58	Irrégulier	Module	330-337 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3168	81	Urbs Roma	17	2,06	Imitation d'Arles ou de Trèves	Module et style (Frappe décentrée au droit)	330-335 (selon Gricourt)

Un seul exemplaire de type *GLORIA EXERCITVS* à deux enseignes, dont les prototypes sont frappés, dans les ateliers gaulois, entre 330 et 335 a été retrouvé. Pour la période 330-335 à Trèves et 330-337 à Lyon et Arles, les types de revers sont classiquement *CONSTANTINOPOLIS* et *VRBS ROMA* frappés dans les *moneta* gauloises ou imités de celles-ci. L'état dans lequel sont parvenues les monnaies n'est pas optimal, cependant, les caractéristiques résumées dans la fig.176 semblent indiquer qu'il s'agit majoritairement d'un monnayage irrégulier.

Après la réforme de 335/336, le type *GLORIA EXERCITVS* perd une enseigne. Ce monnayage dont les prototypes sont frappés entre 335 et 341 dans les ateliers gaulois est largement présent sur le site.

Fig.178 Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 330-341 de type *Gloria exercitus* à une enseigne

Contexte	Cat.	Diamètre (mm)	Poids (g)	Atelier	Critère(s)	Datation
HS	4	15	1,55	Régulier	Module et style	335-341
HS	5	> 15	>1,38	Régulier (?)	Module et style du droit.	335-341 (?) Monnaie rognée : circulation théodosienne (400-450)
3006	22	13	1,63	Irrégulier	Diamètre et style (frappe décentrée au revers)	335-341 ou après cette date (336 et 355 selon Gricourt)
3006	23	12	1,60	Irrégulier	Diamètre et style (marque d'atelier hors flan)	335-341 ou après cette date (336 et 355 selon Gricourt)
3006	24	12	0,89	Irrégulier	Module	335-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3006	25	12/14	0,77	Irrégulier	Module	335-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3007	39	15	1,83	Irrégulier	Style (pseudo-écriture et frappe décentrée au revers)	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	40	15	1,79	Régulier	Style et Module	335-341
3007	41	13/15	1,72	Irrégulier	Style (Flan ovoïde)	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	42	12	1,39	Irrégulier de Lyon	Module	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	43	13	1,38	Irrégulier	Module et style (légende de revers en partie hors flan)	Atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	44	14	1,35	?	Droit corrodé	335-341 ou après cette date
3007	45	13	1,10	Irrégulier	Module et style (pseudo-écriture et frappe décentrée au revers)	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	46	13	1,06	Irrégulier	Module	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	47	>18	>1	?	Monnaie rognée	335-341 ou après cette date. Monnaie rognée : circulation théodosienne (400-450)

3007	48	14	0,95	Irrégulier de Trèves	Module et style (pseudo-écriture?)	335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3007	49	8	0 ,60	Irrégulier	Module « Mini-missime »	335-341 ou après cette date (350/351-365/66 selon Gricourt)
3033	64	15	>1,27	Régulier de Trèves	Module et style	335-341 Monnaie rognée : circulation théodosienne (400-450)
3082	71	15	1,97	Irrégulier de Lyon	Style (Flan irrégulier et légende de revers en partie hors flan)	335-341ou après cette date (341-355 selon Gricourt)
3105	74	15	>1,13	?	Style	335-341 ou après cette date
3105	75	11	0,77	Irrégulier	Module « minime »	335-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3120	76	14	1,2	Irrégulier	Module et style (marque d'atelier hors flan)	335-341ou après cette date (336-355 selon Gricourt)
3122	77	13	1,26	Irrégulier	Module et style (Flan irrégulier)	(336-355 selon Gricourt)
3168	84	17/19	1 ,76	Irrégulier	Style (Flan ovale)	330-335

Le numéraire semble ici à nouveau essentiellement irrégulier et parvenir des *moneta* gauloises.

Deux autres types de revers constantiniens présents sur le site appartiennent à la période 337-341 pour les prototypes : *PAX PVBLICA* frappé au nom d'Hélène en Gaule par l'atelier de Trèves et les *nummi* de consécration de Constantin divinisé au quadrige.

Fig.179 Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 337-341 de type *Pax publica* et Constantin divinisé.

Contexte	Cat.	Type	Diamètre (mm)	Poids (g)	Atelier	Critère(s)	Datation
HS	6	Pax publica	13/15	1,13	Irrégulier de Trèves	Module et style (flan trop étroit pour le coin au revers)	337-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)
3007	50	Pax publica	15	1,99	Irrégulier de Trèves	Style (Frappe décentrée au droit, flan particulièrement irrégulier)	335-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)
3025	56	Pax publica	16	>1,35	Trèves	Module et style du droit	337-341 Monnaie rognée : circulation théodosienne (400-450)
3029	62	Pax publica	14	1,66	Irrégulier	Style (Frappe décentrée au droit)	337-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)
3006	26	Constantin divinisé	14	1,54	Régulier (?)	Module	337-341 ou après cette date

3006	27	Constantin divinisé	11	1,06	Irrégulier	Diamètre	337-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)

La période 341-348 est exclusivement celle d'un nouveau revers dans les ateliers gaulois : deux victoires face à face tenant chacune une palme circonscrite par une légende immuable, *VICTORIAE DD AVGGQ NN*

Fig.180 Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 341-348 de type *Victoriae dd auggq nn*.

Contexte	Cat.	Diamètre (mm)	Poids (g)	Atelier	Critère(s)	Datation
HS	7	11	0,65	Irrégulier «Minime»	Module	341-346/48 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)
3003	13	14	1,91	Régulière de Lyon	Poids et style	341-348
3007	51	16	1,40	Régulière de Lyon	Module	341-348
3168	83	13	0,78	Irrégulier «Minime»	Module	341-346/48 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)

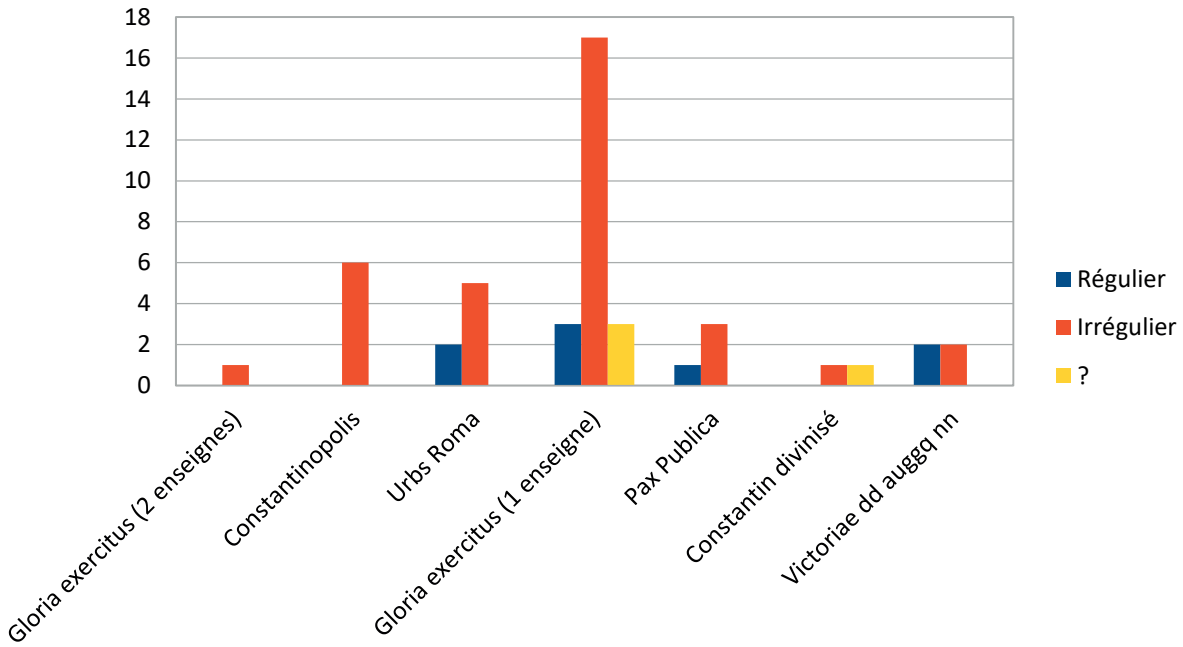


Fig.181 Récapitulatif de la répartition entre les monnayages régulier et irrégulier constantiniens d'après les tableaux.

Malgré la subjectivité des critères qui peut toujours être opposée et l'état des monnaies qui peut créer des difficultés de lecture, la présence d'un monnayage majoritairement irrégulier semble s'imposer. Il s'agit plus précisément d'un monnayage de nécessité destiné à pallier une pénurie permanente et généralisée en petit numéraire.

– La dynastie valentinienne XVa (364-378)

Cette période est peu représentée. Trois monnaies seulement appartiennent à la dynastie valentinienne. D'eux d'entre elles présentent une manipulation de rognage qui pourrait inciter à considérer ces *aes* 3 comme une réintroduction d'époque théodosienne. Comme cela a été évoqué précédemment, la quasi absence des grandes frappes d'*aes* 3 valentiniens des années 364-378

peut constituer un signe de rupture chronologique.

– Reece XVb (378-388)
Cette période charnière entre la dynastie valentinienne et les grandes frappes théodosiennes des *VICTORIA AVGGG* des années 388-402 n'est pas représentée sur le site. Cette absence renforce clairement l'argument de rupture chronologique avancée suite à l'indigence du monnayage valentinien.

– La dynastie théodosienne XVI (388-402)
Pour la période 388-402, six exemplaires, dont un douteux, de type *VICTORIA AVGGG* emblématiques des frappes de la période dans les ateliers gaulois, ont été retrouvés.

3.2.3. Conclusion générale

La numismatique, pour l'ensemble du site et du point de vue des seules émissions, fournit une chronologie qui court depuis l'époque augustéenne jusqu'aux dernières frappes de l'Empire romain d'Occident sous *Arcadius* en 402. La prise en compte des durées de circulation circonscrit cette chronologie entre, peut-être, le milieu du premier siècle et la première moitié du ve. Le lot constantinien des années 330-341, du point de vue des prototypes, est le plus important en nombre.

L'archéologie a permis de dégager quatre phases chronologiques. La phase A qui correspond à l'occupation augusto-tibérienne n'a pas livré de numéraire. La phase B est celle de la construction et de l'occupation de la *domus* du Haut-Empire. Les sous phases de la phase B présentent une continuité chronologique, du point de vue de la numismatique et des durées de circulation, depuis le milieu du premier siècle jusqu'aux III-IVe siècles. La phase C et les terres noires présentent, du point de vue de la numismatique, des similitudes : *terminus post quem* théodosien et important lot constantinien des années 330-340.

L'étude structurelle du lot constantinien occupe une part importante du présent exposé. Elle met en évidence l'existence d'un monnayage de nécessité. Cet ensemble de piécettes soulève à nouveau ici la question d'une activité économique liée à la récupération des matériaux, ici la *domus*, à la fin de l'Antiquité. Cette question avait déjà été évoquée lors de l'étude du numéraire tardif des derniers niveaux d'occupation, d'abandon et de démolition de l'hypocauste de la caserne Changarnier. Le lot de la caserne Changarnier est en cours de publication. Celui de la présente étude mériterait également de l'être.

3.2.4. Catalogue des monnaies antiques

Hors stratigraphie

Effigie indéterminée, antoninien, atelier irrégulier, 306-310 (selon Gricourt)



1 - D : […], pseudo-écriture (?).
Tête radiée à dr.
Revers fruste, grènetis sur une partie du pourtour.
Ø : 10 mm ; 0,38 g.
Inventaire SRA : M 8

Dynastie constantinienne, *nummi*

Type *Beata tranquillitas*, Lyon, 322-323

Constantin Ier



2 - D : CONSTAN-TINVS AVG
Tête laurée à dr.
R : BE[...]AN-QUILLITAS C | R // PLG
Autel doté d'une inscription sur trois lignes sur la face antérieure VOT/IS/ XX. Sur l'autel, un globe, au-dessus, trois étoiles.
Ø : 19 mm ; 3,51 g ; 11 h
Réf. : RIC 153
Inventaire SRA : M 1

Type *Constantinopolis*, atelier irrégulier, 330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



3 - D : CONSTAN[
Buste casqué à g., cuirassé, sceptre sur l'épaule.
R : Anépigraphique.
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Flan légèrement ovoïde et irrégulier.
Ø : 15 mm ; 1,07 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 2

Type *Gloria exercitus*, atelier régulier, 335-341

Constance II ou Constant



4 - D : FL IVL CONSTI[
Buste perlé-diadémé à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne, cercle sur l'étendard.
Ø : 15 mm ; 1,55 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 3

Atelier régulier (?), 335-341

Effigie indéterminée



5 - D : CONSTANTI-[…] AVG
Buste perlé-diadèmé avec rosette sommitale, drapé à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : [15] mm ; [1,38] g ; 11 h
Monnaie rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 6

Type *Pax publica*, imitation de Trèves, 337-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)

Au nom d'Hélène



6 - D : FL IVL H[...] AVG
Buste coiffé d'une manière élaborée, portant un manteau et un collier à dr.
R : [...] // [...]RS
Pax debout à g. portant une branche et un sceptre transversal.
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour le coin au revers.
Flan ovale.
Ø : 13/15 mm ; 1,13 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 7

Type *Victoriae dd auggq nn*, atelier irrégulier, 341-346/48 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)

Constance II ou Constant



7 - D : CONST[...]
Buste perlé-diadèmé et drapé à dr.
R :]AE DD [...]GG [
Deux victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme, une palme au centre.
Ø : 11 mm ; 0,65 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 5

Dynastie valentinienne, aes 3

Type *Gloria romanonum*, Lyon, août 367-novembre 375

Valentinien Ier



8 - D : D N VAL[
Buste perle-diadémé, drapé et cuirassé à dr.
R : GL[...]MANORVM / O | F II // LVGSP
L'empereur avançant à dr., appuyant avec la main dr. sur la tête d'un captif et tenant le labarum de la main g.
Ø : [12] mm ; [1,28] g ; 11 h
Monnaie rognée à une période de pénurie monétaire.
Réf. : RIC 20 (a)
Inventaire SRA : M 4

Contexte 3003

Empire gaulois, antoniniens

Type *Salus aug*

Tétricus Ier, atelier irrégulier, 271-275 (selon Gricourt)



9 - D :]RICVS P [
Buste ou tête radié(e) à dr.
R :]AL[...]G
Salus debout à g. à côté d'un autel d'où s'élève un serpent, tenant une patère et s'appuyant sur un gouvernail.
Ø : 18 mm ; 2 g ; 10 h
Inventaire SRA : M 11

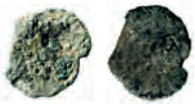
Effigie indéterminée, atelier irrégulier, ca 275/276-283 (selon Gricourt)



10 - D : [...]
Buste ou tête radié(e) à dr.
R :]G
Salus debout à g. à côté d'un autel d'où s'élève un serpent, tenant une patère et un sceptre (?).
Ø : 14 mm ; 1,17 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 12

Type indéterminé, atelier irrégulier, 260-306 (selon Gricourt)

Effigie indéterminée



11 - D : [...]
Buste ou tête radié(e) à dr.
R : [...]
Illisible.
Ø : [12] mm ; [0,57] g.
Monnaie rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 13

Dynastie constantinienne, *nummi*

Type *Constantinopolis*, imitation de Lyon, 335-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



12 - D : CONSTA[...]-TINOPO[
Buste casqué à g., cuirassé avec sceptre sur l'épaule.
R : Anépigraphique // PLG
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Ø : 13 mm ; 1,15 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 14

Type *Victoriae dd auggq nn*, Lyon, 341-348

Constance II ou Constant



13 - D : CONS[
Buste perlé-diadémé à dr.
R :]Q NN/IR//PLG
Deux victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme.
Ø : 14 mm ; 1,91 g ; 6 h
Réf. : RIC 59 ou 60/LRBC 269 ou 270
Inventaire SRA : M 9

Dynastie théodosienne

Type *Victoria aug(gg)*, *aes* 4, 388-402

Effigie indéterminée



14 - D : [...]
Buste diadèmé à dr.
R : [...]
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : 13 mm ; 1,14 g ; 10 h
Inventaire SRA : M 10

Contexte 3005

Empire gaulois

Tétricus II, antoninien, atelier irrégulier, 273-275 (selon Gricourt)



15 - D : [...]
Buste radié à dr.
R : [...]GG
Allégorie debout à dr. appuyée sur une ancre.
Ø : 15/17 mm ; 2,11 g ; 3 h
Flan ovale
Inventaire SRA : M 15

Contexte 3006

Empire gaulois, antoninien

Type *Pax aug(g)*, atelier irrégulier, 283-ca 306 (Gricourt)

Effigie indéterminée



16 - D : [...]
Buste ou tête radié(e) à dr.
R : [...]
Pax debout à g. portant une branche et un sceptre
Ø : 12 mm ; 1,27 g ; 2 h
Inventaire SRA : M 25

Dynastie constantinienne, *nummi*

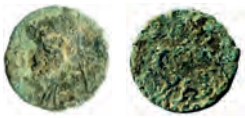
Type *Virtus augg*, Arles, 324-330

Constantin Ier



17 - D : CO[...]-TINVS AVG
Tête laurée à dr.
R : VIRTV[...]G/S | [...]//ARLS
Porte de camp avec quatre tours, une porte ouverte, le tout surmonté d'une étoile.
Ø : 20 mm ; 2,85 g ; 11 h
Réf. : RIC 313/LRBC 321ou 322
Inventaire SRA : M 26

Type *Urbs Roma*, imitation d'Arles, 330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



18 - D : [...]
Buste casqué et cuirassé à g.
R : Anépigraphique//]CO[
La louve allaitant Rémus et Romulus
Ø : 13 mm ; 1,46 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 30

Type *Gloria exercitus* à deux enseignes, atelier irrégulier, 330-335 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



19 - D : CONSTA[...]
Buste à dr.
R : [...]
Deux soldats, deux enseignes.
Ø : 12/14 mm ; 1,23 g ; 5 h
Flan ovale.
Frappe décentrée au droit.
Inventaire SRA : M 18

Type *Contantinopolis*, ateliers irréguliers, 330-337 ou après cette date (336 et 355 selon Gricourt)



20 - D : [...]
Buste casqué à g., cuirassé avec sceptre sur l'épaule.
Ø : 14 mm ; 1,32 g ; 7 h
R : Anépigraphique.
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Inventaire SRA : M 22



21 - D : CONSTA[...]INOPOLI[
Buste casqué à g. cuirassé avec sceptre sur l'épaule.
R : Anépigraphique.
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Ø : 14 mm ; 1,06 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 29

Type *Gloria exercitus* à une enseigne, ateliers irréguliers

335-341 ou après cette date (336 et 355 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



22 - D: CONSTA[...]
Buste drapé à dr.
R: GL[
Deux soldats, une enseigne
Ø: 13 mm; 1,63 g; 6 h
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour les coins: il manque un soldat au revers.
Inventaire SRA: M 19

Constance II ou Constant



23- D: FL IVL CON[
Buste lauré et cuirassé à dr.
R:]OR[...]A EXER[
Deux soldats, une enseigne
Ø: 12 mm; 1,60 g; 6 h
Inventaire SRA: M 20

335-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)

Effigies indéterminées



24 - D:]ONS[
Buste à dr.
R: [...]
Deux soldats, une enseigne
Ø: 12 mm; 0,89 g.
Inventaire SRA: M 28



25 - D: [...]
Buste à dr.
R:] EXERC-ITVS
Ø: 12/14 mm; 0,77 g; 12 h
Inventaire SRA: M 23

Type *Constantin divinisé*, 337-341

Atelier régulier (?)



26 - D: [...]
Buste voilé.
R: Anépigraphique
Constantin conduisant un quadrige à dr., la main de Dieu au-dessus.
Ø: 14 mm; 1,54 g; 6 h
Inventaire SRA: M 21

Atelier irrégulier, 337-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)



27 - D : [...]
Buste voilé.
R : Anépigraphique.
Constantin conduisant un quadrige à dr., la main de Dieu au-dessus.
Ø : [11] mm ; [1,06] g ; 12 h
Monnaie rognée à une période de pénurie monétaire ou cassée accidentellement.
Inventaire SRA : M 24

Type *Fel temp reparatio*, 348-360, *demi-maiorina*

Constance II ou Constant



28 - D : D N CONSTAN[
Buste perlé-diadèmé (?) et drapé à dr.
R : FEL TEMP RE[
Soldat transperçant de sa lance un cavalier à terre.
Ø : 15 mm ; 2,60 g ; 6 h
Monnaie rognée à une époque de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 27

Dynastie valentinienne

Type *Gloria romanonum*, *aes* 3, Arles, 367- 375

Valentinien Ier



29 - D : D N VALENTIN-IANVS P F AVG
Buste perlé-diadèmé , drapé et cuirassé à dr.
R : GLORIA RO-[/| N//SCON
L'empereur avançant à dr. appuyant avec la main dr. sur la tête d'un captif et tenant le labarum de la main g.
Ø : 16 mm ; 3,10 g ; 11 h
Réf. : RIC 16 (a)
Inventaire SRA : M 16

Dynastie théodosienne, *aes* 4

Type *Victoria auggg*, 388-402

Arcadius



30 - D :]CAD[
Tête perlé-diadèmé à dr.
R :]TOR[…] AV[
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : [12] mm ; [0,79] g ; 12 h
Inventaire SRA : M 17

Contexte 3007

Empire gaulois, antoniniens

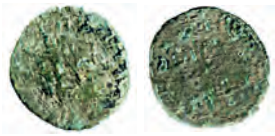
Type *Laetitia aug n*, Cologne, V^e^ ou VIe émission, 271-274

Tétricus Ier



31 - D :]ETRICVS P F AVG
Buste radié et cuirassé à dr.
R : LAE[...]TIA AVG N
Laetitia debout à g. tenant une bourse et s'appuyant sur une ancre.
Ø : 18 mm ; 2,25 g ; 12 h
Réf. : RIC 90/Cunetio 2639 ou 2641/Nomanby 1510 ou 1511 ou 1513
Inventaire SRA : M 42

Type *Pax aug*, atelier irrégulier, 271-283



32 - D :]TET[...]V[
Buste ou tête radié(e) à dr.
R :]X AVG
Pax debout à g. portant une branche et un sceptre.
Ø : 16 mm ; 1,49 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 44

Dynastie constantinienne, *nummi*

Type *Urbs Roma*

Atelier d'Arles, 330-337



33 - D :]BS [
Buste casqué à g.
R : Anépigraphique//[…]O
La louve allaitant Rémus et Romulus.
Ø : 16/18 mm ; 2,45 g ; 6 h
Flan ovale
Inventaire SRA : M 49

Atelier de Lyon, 335-337



34 - D :]R [
Buste casqué à g.
R : Anépigraphique//[…]L G
La louve allaitant Rémus et Romulus.
Ø : 15 mm ; 1,76 g ; 9 h
Inventaire SRA : M 48

Imitation de l'atelier de Lyon, 330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



35 - D :] ROMA
Buste casqué et cuirassé à g.
R : Anépigraphique//]L G
La louve allaitant Rémus et Romulus, le tout surmonté d'une étoile.
Ø : 14 mm ; 1,12 g ; 7 h
Inventaire SRA : M 31

Atelier irrégulier, 330-337 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



36 - D : [...] pseudo-écriture
Buste casqué à dr.
R : Anépigraphique // […] pseudo-écriture (? R N ou S couché).
La louve allaitant Rémus et Romulus, le tout surmonté de deux étoiles.
Ø : 12/14 mm ; 0,92 g ; 9 h
Flan ovale
Inventaire SRA : M 43

Type *Constantinopolis*

Imitation de l'atelier de Trèves, 330-335 (selon Gricourt)



37 - D : CONSTAN-TINOPLIS
Buste casqué et cuirassé à g. avec sceptre sur l'épaule.
R : Anépigraphique // TR[
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Ø : 16 mm ; 1,71 g ; 5 h
Réf. : RIC 223 / LRBC 52
Inventaire SRA : M 51

Imitation de l'atelier de Lyon, 330-337 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)



38 - D : CONS[
Buste casqué à g. avec sceptre sur l'épaule.
R : Anépigraphique // PLG
Victoria debout à g. sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre de la main dr. et s'appuyant de la main g. sur un bouclier.
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour le coin.
Ø : 12 mm ; 0,94 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 46

Type *Gloria exercitus* à une enseigne

Imitation de l'atelier d'Arles (?), 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)

Dalmatius (?)



39 - D :] DE (?) [en partie pseudo-écriture]
Buste diadémé avec cabochons et rosette sommitale et cuirassé à dr.
R : [...] //]LCO[(?)
Deux soldats, une enseigne.
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour le coin.
Ø : 15 mm ; 1,83 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 47

Effigies indéterminées

Atelier régulier, 335-341



40 - D : [...]
Buste drapé et cuirassé à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 15 mm ; 1,79 g ; 11 h
Inventaire SRA : M 33

Atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



41 - D : CONSTAN[
Buste à dr.
R :]-EXER-CITVS //]L
Deux soldats, une enseigne, lettre S sur l'étendard.
Ø : 13/15 mm ; 1,72 g ; 12 h
Flan ovale.
Inventaire SRA : M 54

Imitation de l'atelier de Lyon, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



42 - D : [...]
Buste à dr.
R :]LOR[
Deux soldats, une enseigne, chrisme sur l'étendard (marque de l'atelier de Lyon).
Ø : 12 mm ; 1,39 g ; 1 h
Inventaire SRA : M 45

Atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



43 - D : [...]
Tête laurée à dr.
R :]XERCITVS // [...]
Deux soldats, une enseigne, cercle dans l'étendard.
Ø : 13 mm ; 1,38 g ; 1 h
Inventaire SRA : M 37

Atelier irrégulier (?), 335-341 ou après cette date



44- D : [...]VS [...]
Corrodée.
R :]OR[...]XE[
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 14 mm ; 1,35 g ; 7 h (?)
Monnaie bombée et corrodée.
Inventaire SRA : M 32

Ateliers irréguliers, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



45 - D : […] pseudo-écriture.
Tête à dr.
R :]A EXERC[
Deux soldats, une enseigne.
Frappe décentrée ou coin trop étroit pour le flan.
Ø : 13 mm ; 1,10 g ; 1 h
Inventaire SRA : M 41



46 - D : [...]
Tête laurée (?) à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 13 mm ; 1,06 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 52

Atelier irrégulier (?), 335-341 ou après cette date



47 - D : [...]
Buste ou tête à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : [18] mm ; [1] g ; 12 h
Monnaie cassée accidentellement ou rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 50

Constance II ou Constant, imitation de l'atelier de Trèves, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)



48 - D : CO[…]VS AVG
Buste lauré ou diadèmé à dr.
R : GLOR[//]S (S à l'envers) pseudo-écriture (?).
Deux soldats, une enseigne, lettre M sur l'étendard (marque de l'atelier de Trèves).
Ø : 14 mm ; 0,95 g ; 6 h
Pseudo écriture (?) pour la marque d'atelier qui est difficilement déchiffrable.
Inventaire SRA : M 35

Atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (350/351-365/66 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



49 - D : [...]
Tête à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour les coins : il manque un soldat au revers.
Ø : 8 mm ; 0,60 g ; 7 h (?)
Inventaire SRA : M 53

Type *Pax publica*, atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)

Au nom d'Hélène



50 - D : [...]
Buste à dr.
R : [...]
Allégorie debout.
Ø : 15 mm ; 1,99 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 36

Type *Victoriae dd auggq nn*, atelier régulier (?), Lyon, 341-348

Constance II ou Constant



51 - D : CON[…] AVG
Buste lauré et cuirassé à dr.
R :] AV GG Q NN // SLG
Deux victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme.
Ø : 16 mm ; 1,40 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 38

***Aes* 4 indéterminés, IVe (?)**



52 - D: [...]
Tête à dr.
R: [...]
Illisible.
Ø: 12 mm; 2,05 g.
Monnaie corrodée.
Inventaire SRA: M 40



53 - D: [...]
Tête à dr.
R: [...]
Illisible.
Ø: 13 mm; 1,20 g.
Monnaie corrodée.
Inventaire SRA: M 34

Contexte 3022



***Demi as* indéterminé, Ier**

54 - D: [...]
Fruste.
R: [...]
Fruste.
Ø: 30 mm; [10,34] g.
Usure: 5/5
Monnaie sectionnée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA: M 55

Contexte 3024



Hadrien, *as*, Rome, 117-138

55 - D: [...]
Tête à dr.
Fruste.
Ø: 21 mm; 10 g.
Usure: 4/5
Inventaire SRA: M 56

Contexte 3025

Dynastie constantinienne

Type *Pax publica*, nummus, Trèves, 337-341

Au nom d'Hélène



56 - D:]-LENAE AVG
Buste à dr. coiffé d'une manière élaborée, portant un manteau.
R: PAX [//]RS
Pax debout à g. portant une branche et un sceptre transversal.
Ø: 16 mm; [1,35] g; 12 h
Monnaie rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA: M 57

Contexte 3028

Dynastie constantinienne

Type *Virtus Caess*, *nummus*, Arles, 328

Au nom de Constantin II



57 - D : CONSTANTINVS IVN NOB C
Buste lauré, drapé et cuirassé à g.
R : VIRTVS CAESS / S | F // PCONST
Porte de camp à quatre tourelles et surmontée d'une étoile.
Ø : 19 mm ; 2,69 g ; 6 h
Réf. : RIC 322
Inventaire SRA : M 58

Dynastie théodosienne

Type *Victoria auggg*, *aes* 4, Arles, 388-395

Théodose Ier



58 - D :] N THEODO-SIVS P F AVG
Buste drapé perlé-diadémé à dr. avec rosette sommitale.
R : VICTOR-IA AVG[// SCON
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : 13 mm ; 1,34 g ; 12 h
Réf. : RIC 30 d2
Inventaire SRA : M 59

***Aes* 4, atelier irrégulier,** IVe

Effigie indéterminée



59 - D : [...]
Buste à dr.
Frappe décentrée.
R : [...]
Illisible.
Ø : 11 mm ; 0,83 g.
Monnaie corrodée.
Inventaire SRA : M 61

***Aes* 3, atelier irrégulier,** III-IVe

Effigie indéterminée



60 - D : […] pseudo-écriture, bâtons.
Buste à dr.
R : […] pseudo-écriture, bâtons.
Partie inférieure d'un personnage tenant une palme inversée (?) de sa main g.
Ø : 16/17 mm ; 1,64 g ; 11 h
Flan légèrement ovale
Inventaire SRA : M 60

Monnaie romaine



61- Effigie indéterminée, monnaie corrodée.
Ø : 23 mm ; 4,75 g.
Inventaire SRA : M 62

Contexte 3029

Dynastie constantinienne

Type *Pax Publica*, *nummus*, 337-341 ou après cette date (337-355 selon Gricourt)

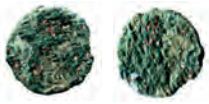
Au nom d'Hélène



62 - D : FL IVL HE-[
Buste à dr. coiffé d'une manière élaborée, portant un manteau.
Frappe décentrée ou flan trop étroit pour le coin.
R : [...] // […]
Pax debout à g. portant une branche et un sceptre transversal.
Ø : 14 mm ; 1,66 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 64

Dynastie théodosienne

Aes 4, type *Victoria auggg*, Arles, 388-402



63 - D : [...]
Illisible.
Monnaie corrodée.
R : [...]
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : 12 mm ; 0,97 g.
Inventaire SRA : M 63

Contexte 3033

Dynastie constantinienne

Type *Gloria exercitus* à une enseigne, *nummus*, Trèves, 335-341



64 - D :] IVL CONSTANT[...] AVG
Buste ou tête lauré(e) à dr.
R :]IA EXERCITVS
Deux soldats, une enseigne, une croix dans l'étendard (marque de l'atelier de Trèves).
Ø : 15 mm ; [1,27] g ; 12 h
Monnaie ébréchée ou rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 65

Dynastie théodosienne

Type *Victoria auggg*, *aes* 4, 388-402



65 - D : [...]
Buste perlé-diadèmé avec rosette sommitale et drapé à dr.
R :]IA AVGGG// […]
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : 10 mm ; 0,53 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 66

Contexte 3042

Auguste, *quadrans* ou *semis* à l'aigle, atelier de Lyon 8-1 av. J.-C.



66 - D : IMP[
Tête laurée à dr.
R : [...]
Aigle de trois quart, tête à dr., ailes déployées
Ø : 16 mm ; 1,66 g ; 1 h
Réf. : RIC 227/RPC 508
Inventaire SRA : M 68

Contexte 3051

Dynastie valentinienne

Type *Securitas reipublicae*, *aes* 3, 364-378



67 - D : [...]
Illisible.
R : [...] // [...]
Victoria marchant à g. tenant une couronne et une palme, seul le drapé inférieur de la robe est visible.
Ø : 15 mm ; 1,18 g.
Monnaie en grande partie corrodée.
Monnaie cassée accidentellement ou rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 69

Contexte 3064

***Aes* 4, III-IVe**

Effigie indéterminée



68 - D : [...]
Illisible.
R : [...]
Illisible.
Ø : 13 mm ; 0,88 g.
Monnaie corrodée
Inventaire SRA : M 70

Contexte 3080

Claude II

Monnayage de consécration, antoninien, atelier irrégulier, 283-ca 306 (selon Gricourt)



69 - D : [...]
Tête radiée à dr.
R :]NSE[
Aigle.
Ø : 13 mm ; 1,01 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 71

Contexte 3082

Empire gaulois

Tétricus II, type *Pax augg*, antoninien, atelier irrégulier, 283-ca 306 (selon Gricourt)



70 - D : [...]S P F (?) AVG
Tête à dr.
R :] AVGG
Pax debout à dr. tenant un sceptre et une branche d'olivier.
Ø : 14 mm ; 0,80 g ; 6 h
Monnaie cassée accidentellement ou rognée à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 73

Dynastie constantinienne

Type *gloria exercitus*, *nummus*, imitation de lyon, 335-341ou après cette date (341-355 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



71 - D : FL IVL CONS[
Buste lauré et cuirassé à dr.
R : GLORI/A EX[//]P
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 15 mm ; 1,97 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 72

Contexte 3099

Auguste

Type au crocodile enchaîné, *dupondius*, Nîmes 1, 30/28-10/8 av. J.-C.



72 - D : IMP au-dessus
Têtes d'Auguste et d'Agrippa affrontées.
R : [...]
Crocodile enchaîné à un palmier.
Ø : 25 mm ; 14,70 g ; 6 h
Usure : 3/5
Réf. : RIC 154 / RPC 522
Inventaire SRA : M 75

Auguste au nom de Tibère César

Type à l'autel des Gaules, semis, atelier de Lyon, 10 après J.-C.-14



73 - D : [...]
Tête laurée à dr.
R : [...]
Autel des Gaules.
Ø : 16 mm ; 3,70 g ; 3 h
Usure : 3/5
Inventaire SRA : M 74

Contexte 3105

Dynastie constantinienne

Type *Gloria exercitus*, *nummi*, effigies indéterminées

Imitation (?) de l'atelier d'Aquilée (?) 335-341 ou après cette date



74 - D : [...]VS [...]
Buste ou tête lauré(e) à dr.
R : [...] //]Q[
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 15 mm ; [1,13] g ; 6 h
Monnaie sectionnée dans le sens de la largeur à une époque de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 77

Imitation de Trèves, 335-341 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)



75 - D : [...]
Buste ou tête à dr.
R : […] // TR
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 11 mm ; 0,77 g ; 11 h
Monnaie rognée à une époque de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 76

Contexte 3120

Dynastie constantinienne

Type *Gloria exercitus*, *nummus*, atelier irrégulier, 335-341ou après cette date (336-355 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



76 - D : [...]NS PF AVG
Buste diadèmé, drapé et cuirassé à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 14 mm ; 1,2 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 78

Contexte 3122

Dynastie constantinienne

Type *Gloria exercitus*, *nummus*, atelier irrégulier, 335-341 ou après cette date (336-355 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



77 - D : [...]
Buste drapé à dr.
R : [...]
Deux soldats, une enseigne.
Ø : 13 mm ; 1,26 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 79

Contexte 3123

Dynastie constantinienne

Type *Urbs Roma*, *nummus*, atelier irrégulier, 330-337 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)



78 - D : [...]
Buste à g.
R : Anépigraphique
La louve allaitant Rémus et Romulus
Ø : 12 mm ; 0,58 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 80

Contexte 3129

Dynastie constantinienne

Type *Soli invicto comiti*, *nummus*, 310-318

Constantin Ier



79 - D :]TANS[
Tête ou buste lauré(e) à dr.
R : SOL[
Partie supérieure (tête et bras droit) de *Sol* debout regardant à g.
Ø : 20 mm ; 3,61g ; 6 h
Monnaie en grande partie corrodée
Inventaire SRA : M 81

Contexte 3166

Auguste

Type au crocodile enchaîné, *dupondius*, Nîmes 1, 30/28-10/8 av. J.-C.



80 - D : I[au-dessus
Tête rostrée d'Agrippa à g.
R : Illisible
Ø : 25 mm ; [5,88] g.
Usure : 3/5
Réf. : RIC 154 / RPC 522
Monnaie sectionnée par moitié à une période de pénurie monétaire.
Monnaie corrodée.
Inventaire SRA : M 82

Contexte 3168

Sans précision topographique

Dynastie constantinienne

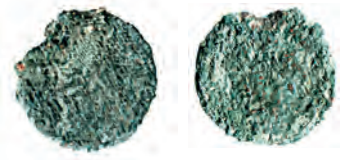
Type *Urbs Roma*, *nummus*, imitation d'Arles ou de Trèves (palme), (330-335 selon Gricourt)



81 - D : [...]
Buste casqué à dr.
Frappe décentrée.
R : Anépigraphique // [...]
La louve allaitant Rémus et Romulus, le tout surmonté d'une palme entre deux étoiles.
Ø : 17 mm ; 2,06 g ; 6 h
Inventaire SRA : M 88

Type *Fel temp reparatio*, *demi-maiorina*, atelier irrégulier, 348-360

Effigie indéterminée



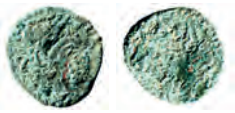
82 - D : [...]
Buste ou tête à dr. perlé(e) diadémé(e)
R : RA // [...]
Soldat transperçant de sa lance un cavalier à terre.
Ø : 18 mm ; 1,82 g ; 12 h
Inventaire SRA : M 87

3168 fond

Dynastie constantinienne

Type *Victoriae dd auggq nn*, *nummus*, 341-346/48 ou après cette date (341-365/66 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



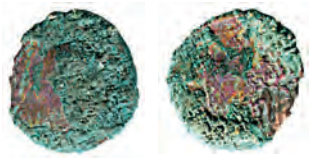
83 - D : [...]
Buste ou tête à dr.
R : [...]
Deux victoires se faisant face, chacune une couronne et une palme (une seule victoire visible).
Ø : 13 mm ; 0,78 g ; 9 h
Inventaire SRA : M 83

3168 Haut de la couche

Dynastie constantinienne

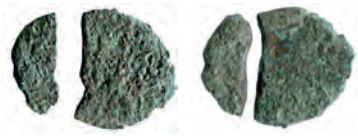
Type *Gloria exercitus* à une ou deux enseignes, nummus, 330-341 ou après cette date (330-335 selon Gricourt)

Effigie indéterminée



84 - D : [...]
Buste ou tête à dr.
R : [...]
Deux soldats, une ou deux enseignes, (seul le soldat de droite est visible).
Ø : 17/19 mm ; 1,76 g ; 12 h
Monnaie corrodée.
Inventaire SRA : M 84

Aes 3, III-IVe



85 - Effigie indéterminée, Monnaie corrodée.
Ø : 15 sur 20 mm ; 1,03 g.
Inventaire SRA : M 86

Monnaie romaine indéterminée

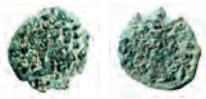


86 - Monnaie corrodée, brisée en deux partie accidentellement
Ø : 13 mm ; 0,79 g.
Inventaire SRA : M 85

Contexte 3171

Dynastie théodosienne

Type *Victoria auggg*, aes 4, 388-402



87 - D : [...]
Tête ou buste à dr.
R : [...]
Victoria debout à g. tenant une couronne et une palme.
Ø : 10 mm ; 0,55 g ; 6 h.
Inventaire SRA : M 89

Contexte 3172

Monnaie romaine indéterminée



88 - Monnaie corrodée.
Ø : 13/15 mm ; 1,73 g.
Inventaire SRA : M 90

Contexte 3173

Bronze PIXTILOS classe III

Type à l'oiseau et à la main, Carnute, 40-30 av. J.-C.



89 - D : PIXTIL[
Tête féminine diadèmée à droite
R : [...]
Main sur laquelle est posé un oiseau
Ø : 15 mm ; 3,3 g ; 6 h
Réf. : DT 2467
Inventaire SRA : M 92

Auguste

Type au crocodile enchaîné, *dupondius*, Nîmes 1, 30/28-10/8 av. J.-C.



90 - D : IM[au-dessus
Tête d'Agrippa rostrée à g.
R : COL | NE[
Crocodile enchaîné à un palmier (Seul le haut du palmier est visible).
Ø : 22 mm ; [6,36] g ; 3 h
Usure : 3/5
Réf. : RIC 154 / RPC 522
Monnaie sectionnée par moitié à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 91

Contexte 3240

Auguste

Type à l'autel des Gaules, *as*, atelier de Lyon, 7- 3 av. J.-C.



91 - D : CAESAR [...]AX, légende anti-horaire.
Tête laurée à dr.
R :]ETA
Autel des Gaules.
Frappe décentrée.
Ø : 28 mm ; 9,26 g ; 11 h
Usure : 2/5
Réf. : RIC 230
Inventaire SRA : M 93

Contexte 3283

***As* Ier**



92 - Fruste.
Ø : 22 mm ; [3,91] g.
Usure : 5/5
Monnaie sectionnée par moitié à une période de pénurie monétaire.
Inventaire SRA : M 94

Contexte 3308

Claude II, monnayage de consécration, antoninien, atelier irrégulier, 283-ca 306 (selon Gricourt)



93 - D: [...]
Tête radiée à dr.
R:]O[
Aigle.
Ø: 14 mm; 0,88 g; 3 h
Inventaire SRA: M 95

Fig.182 Inventaire numismatique

SRA	Cat.	Contexte	Secteur	Phase	Nature phase	Nature contexte	Identification primaire	Poids (g)	Circulation possible	Dates de frappe selon Gricourt
M0001	2	HS					*Nummus* de Constantin (322-323)	3,51	330	
M0002	3	HS					*Nummus* à l'effigie de Constantinopolis (330-337)	1,07		336-355
M0003	4	HS					*Nummus* de Constance II ou de Constant (335-341)	1,55		
M0004	8	HS					*Aes 3* de Valentinien Ier (367-375)	[1,28]	400-450	
M0005	7	HS					*Nummus* de Constance II ou Constant (341-346/48)	0,65		341-365/66
M0006	5	HS					*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	[1,38]		
M0007	6	HS					*Nummus* au nom d'Hélène (337-341)	1,13		337-355
M0008	1	HS					Antoninien, imitation radiée de l'Empire gaulois (306-310)	0,38	260-330/40	
Hors contexte TPQ théodosien (ière moitié Ve), indice TPQ M0004 (monnaie valentinienne rognée à une époque tardive)										
M0009	13	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	*Nummus* de Constant (341-348)	1,91		
M0010	14	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	*Aes 4* de la dynastie théodosienne (388-402)	1,14	260-330	
M0011	9	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	Antoninien de Tétricus I (271-275)	2	260-330/40	
M0012	10	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	Antoninien, imitation radiée de l'Empire gaulois (ca 275-276-283)	1,17		
M0013	11	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	Antoninien, imitation radiée (260-306)	[0,57]	400-450	
M0014	12	3003	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	*Nummus* à l'effigie de Constantinopolis (335-337)	1,15		336-355
3003 TPQ théodosien (388-402), indice TPQ M0010										
M0015	15	3005	Global	M 1	Médiéval	Terres noires	Antoninien, imitation radiée de l'Empire gaulois (269-275)	2,11	260-330	
3005 TPQ imitation radiée de l'Empire gaulois (260-275), indice TPQ M0015 (circulation possible 260-330)										

SRA	Cat.	Contexte	Secteur	Phase	Nature phase	Nature contexte	Identification primaire	Poids (g)	Circulation possible	Dates de frappe selon Gricourt
M0016	29	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Aes 3* de Valentinien I (367-375)	3,1		
M0017	30	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Aes 4* d'Arcadius (388-402)	[0,79]		
M0018	19	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-335)	1,23		336-355
M0019	22	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	1,63		336-355
M0020	23	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de Constance II ou Constant (335-341)	1,6		336-355
M0021	26	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de Constantin divinisé (337-341)	1,54		
M0022	20	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* à l'effigie de Constantinopolis (330-337)	1,32		330-335
M0023	25	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	0,77		341-365/66
M0024	27	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de Constantin divinisé (337-341)	[1,06]		341-365/66
M0025	16	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	Antoninien, imitation radiée de l'Empire gaulois (283-ca 306)	1,27	260-330/40	
M0026	17	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de Constantin (324-330)	2,85		
M0027	28	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*demi-maiorina* de Constance II ou de Constant (348-360)	2,6	400-450	
M0028	24	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	0,89		341-365/66
M0029	21	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* à l'effigie de Constantinopolis (330-337)	1,06		336-355
M0030	18	3006	Global	M 1	Médiéval	Terres noires passe 3	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	1,46		336-355
3006 TPQ théodosien (388-402), indice TPQ M0017										
Phase C (= C1): reprise d'occupation au IVe s. après 330 ap. J-C (monnaies) jusqu'au début du Ve (?)										
M0031	35	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	1,12		336-355
M0032	44	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	1,35		
M0033	40	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	1,79		336-355
M0034	53	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Aes 4* IVe (?)	1,2		
M0035	48	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	0,95		336-355
M0036	50	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de Constantin I (337-341)	1,99		337-355
M0037	44	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	1,38		
M0038	51	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de Constant ou de Constance II (341-346)	1,4		330-335
M0039		3007	4				Rivet (?)			
M0040	52	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Aes 4* IVe (?)	2,05		
M0041	45	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie Constantinienne (335-341)	1,1		330-335
M0042	31	3007	4	C1	Phase C)	Démolition	Antoninien de Tétricus I (271-274)	2,25		
M0043	43	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	0,92		336-355
M0044	32	3007	4	C1	Phase C	Démolition	Antoninien de Tétricus I (271-283)	1,49	260-330/40	

SRA	Cat.	Contexte	Secteur	Phase	Nature phase	Nature contexte	Identification primaire	Poids (g)	Circulation possible	Dates de frappe selon Gricourt
M0045	42	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	1,39		330-335
M0046	38	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	0,94		341-365/66
M0047	39	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne 335-341	1,83		330-335
M0048	34	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-337)	1,76		
M0049	33	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	2,45		
M0050	47	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	1		
M0051	37	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-335)	1,71		330-335
M0052	46	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	1,06		336-355
M0053	49	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	0,3		350/51-365/66
M0054	41	3007	4	C1	Phase C	Démolition	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	1,72		336-355
3007 TPQ entre 348 et 365/66 (cette dernière date tient comte du travail de Gricourt). Absence notoire des frappes d'aes 3 valentiniens (364-378) (cette absence constitue un indice fort de rupture chronologique), (L'absence de FEL TEMP REPARATIO rapproche le TPQ de 348)										
M0055	54	3022	6	B 4	B4 : Reprises archi et sol au début du IIIe s. ap. J.C.	Sol construit	*Demi as* (Ier)	10,34		
M0056	55	3024	7	B 3	B3 : Reprises de sols et archi au début (?) du IIe s. ap. JC	Sol en Béton 1	*As d'Hadrien* (117-138)	10	193-260	
M0057	56	3025	4	B 5	Destruction abandon bien calés sous les reprises tardo-antiques (car parfois confusion avec les démol antiques finales) fin IIIe s.???	Abandon	*Nummus* de la dynastie constantinienne (337-341)	[1,35]	400-450	
M0058	57	3028	9-10	C 1	Phase C	Démolition	*Nummus* de Constantin II (328)	2,69		
M0059	58	3028	9-10	C 1	Phase C	Démolition	*Aes 4* de Théodose Ier (388-395)	1,34		
M0060	60	3028 surface 3087	9-10	C 1	Phase C	Démolition	*Aes 3* (IIIe-IVe)	1,64		
M0061	59	3028	9-10	C 1	Phase C	Démolition	*Aes 4* (IVe)	0,83		
M0062	61	3028	9-10	C 1	Phase C	Démolition	Monnaie romaine indéterminée	4,75		
3028 TPQ théodosien (388-395), indice TPQ M0059										

SRA	Cat.	Contexte	Secteur	Phase	Nature phase	Nature contexte	Identification primaire	Poids (g)	Circulation possible	Dates de frappe selon Gricourt
M0063	63	3029	6-7	C 1	Phase C	Démolition	Dynastie théodosienne (388-402)	0,97		
M0064	62	3029	6-7	C 1	Phase C	Démolition	*Nummus* au nom d'Hélène (337-341)	1,66		
M0065	64	3033	9-10	C 1	Phase C	Remblai	*Nummus* de la dynastie constantinienne (335-341)	[1,27]		337-355
M0066	65	3033	9-10	C 1	Phase C	Remblai	*Aes 4* de la dynastie théodosienne (388-402)	0,53		
M0067		3033	9-10				Tôle			
3033 TPQ théodosien (388-402), indice TPQ M0066										
M0068	66	Mur 3042 (fond n-o)	9-11	B 1-2-3-4	B1 : couches de constructions milieu Ier s. ap. (remblais, niveaux de chantier...) large résidualité d'augusto-tib.	Mur	Quadrans ou semis d'Auguste (8-1 avant)	1,66		
M0069	67	3051	3-4-5-6	M 1	Médiéval	Tranchée	*Aes 3* de la dynastie valentinienne (364-378)	1,18		
M0069	67		3-4-5-6	C 1	Phase C	Tranchée	*Aes 3* de la dynastie valentinienne (364-378)			
3051 TPQ Valentinien (364-378), indice TPQ M0069										
M0070	68	3064	8	B5	Destruction abandon fin IIIe s. ???	Démolition	*Aes 4* (IIIe-IVe)	0,88		
M0071	69	3080	5	B5	Destruction abandon fin IIIe s. ???	Sol niveau d'occupation	Antoninien de Claude II (283-ca 306)	1,01		
M0071	69	3080	5	C 1	Phase C		Antoninien de Claude II (283-ca 306)		260-330/40	337-355
M0072	71	3082	6-10	C 1	Phase C	Fosse	*Nummus de la dynastie constantinienne (335-341)*	1,95		341-355
M0073	70	3082	6-10	C 1	Phase C	Fosse	Antoninien, imitation radiée de l'Empire gaulois (283-ca 306)	0,77	400-450	
3082 TPQ théodosien (400-450), indice TPQ M0073										
M0074	73	3099	9	B 1	B1 (cf. *supra*)	Remblai	*Semis à l'autel des Gaules (10-14)*	3,72	Flavien	
M0075	72	3099 (fond)	9	B 1	B1 (cf. *supra*)	Remblai	*Dupondius de Nîmes au crocodile enchaîné (30/28-10/8 av. J. -C.)*	14,67	Tibère	
M0076	75	3105	7	C 1	Phase C	Démolition	*Nummus de la dynastie constantinienne (335-341)*	0,77		400-450
M0077	74	3105	7	C 1	Phase C	Démolition	*Nummus de la dynastie constantinienne (335-341)*	[1,13]		400-450
3105 TPQ théodosien (400-450)										

SRA	Cat.	Contexte	Secteur	Phase	Nature phase	Nature contexte	Identification primaire	Poids (g)	Circulation possible	Dates de frappe selon Gricourt
M0078	76	3120	7-10	C 1	Phase C	Mur	Nummus de la dynastie constantinienne (335-341)	1,2		
M0079	77	3122	6	C 1	Phase C	Sol niveau d'occupation	*Nummus de la dynastie constantinienne (335-341)*	1,27		
M0080	78	3123	6	C 1	Phase C	Couche de démolition	*Nummus de la dynastie constantinienne (330-337)*	0,65		337-355
M0081	79	3129	6	C 1	Phase C	Fosse tardive comblement	*Nummus de Constantin Ier (310-318)*	3,75		
M0082	80	3166	4	B1	Couches de constructions milieu Ier s. ap. (remblais, niveaux de chantier...) large résidualité d'augusto-tib.	Remblai	Dupondius de Nîmes au crocodile enchaîné (30/28-10/8 av. J. -C.)	[5,97]	Tibère	
M0083	83	3168 (Fond)	11	C 1	Phase C	Remblai	*Nummus* de Constant ou de Constance II (341-346)	0,78		341-365/66
M0084	84	3168 (haut)	11	C 1	Phase C	Remblai	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-341)	1,96		336-355
M0085	86	3168 (haut)	11	C 1	Phase C	Remblai	Monnaie indéterminée IIIe-IVe	0,95		
M0086	85	3168 (haut)	11	C 1	Phase C	Remblai	*Aes 3* IIIe-IVe	1,18		
M0087	82	3168	11	C 1	Phase C	Remblai	*demi-maiorina* de Constance II ou de Constant (348-360)	1,19		
M0088	81	3168	11	C 1	Phase C	Remblai	*Nummus* de la dynastie constantinienne (330-337)	2,05		330-335
3168 TPQ constantinien (348-360), indice TPQ M0087 ou M0083 (341-365/66 selon Gricourt)										
M0089	87	3171	11	C 1	Phase C	Comblement	*Aes 4* IVe (388-402)	0,59		341-365/66
M0090	88	3172	11	B 2-B 3		Sol niveau d'occupation	Monnaie indéterminée	1,78		336-355
M0091	90	3173	4	B 1	Couches de constructions milieu Ier s. ap. J.C. (remblais, niveaux de chantier...) large résidualité d'augusto-tib.	Décapage tech	*Dupondius* de Nîmes au crocodile enchaîné (30/28-10/8 av. J. -C.)	[6,37]	Tibère	
M0092	89	3173	4	B 1	B 1	Décapage tech	Bronze gaulois de PIXTILOS (40-30 av. J.-C)	3,3	Auguste	
M0093	91	3240	9	B 1	B 1 (cf. *supra*)	Remblai type substrat	*As à l'autel des Gaules (7/3 av. J.-C.)*	9,23	Flavien	
M0094	92	3283 (haut)	11	B 1	B 1 (cf. *supra*).	Sol niveau d'occupation	*As fruste sectionné par moitié (Ier?)*	[3,89]		330-335
M0095	93	3308	11	B 4	B 4 : Reprises archi et sol au début du IIIe s. ap. J.C.	Occupation	Antoninien de Claude II (283-ca 306)	0,88	330	

3.3. Etude des restes de faune (David Cambou, Inrap)

3.3.1. Matériel et méthode

3.3.1.1. Introduction

La fouille menée sur la commune d'Autun (71), 46 av. Ch. De Gaulle – « ATAC », a permis la récolte de 2697 restes fauniques, pour une masse proche de 18,5 kg, provenant d'une centaine d'Us (remblais, comblements, niveaux de démolition, fosses, sols/niveaux d'occupation…) datées entre la période augustéenne et la période Moderne.
Plus de 67 % des restes ont pu être déterminés au rang de l'espèce, soit près de 95 % de la masse totale. La majorité des vestiges s'apparentent à des rejets culinaires de contexte urbain plus ou moins résiduels, en atteste le nombre moyen de restes par structure inférieur à 25 ou le faible nombre d'Us délivrant plus de 100 restes : 3 seulement.
Dans l'étude présentée ci-dessous, afin de compléter au mieux les différents échantillons, les données tirées du diagnostic (Cambou, 2018a) ont été réintégrées, portant le nombre total de restes à 2867 pour une masse proche de 21,2 kg.
Malgré tout, les restes de faune à disposition ne permettent pas de suivre le découpage chronologique dans le détail le plus strict, certaines sous-phases étant trop peu documentées. En fonction des quantités de restes fauniques par tranche chronologique et des objectifs fixés quant à la nature et la qualité des rejets, l'étude a été menée en considérant l'ensemble de la phase A, en regroupant les phases B1 à B3 puis B4 à B5, et, enfin, l'ensemble de la phase C1. La phase M (médiéval/moderne), trop peu documentée, n'a pas été abordée dans cette étude, seul un détail par Us étant présenté en annexe (cf. *infra* fig. 201,annexe 1).
Toutes phases confondues, les restes fauniques apparaissent principalement concentrés dans les secteurs 4 (phases A, B4/5 et C1), 11 (phase B1/3) et 3 (phase B4/5), sans que l'on puisse mener à bien une analyse par secteur et par phase, les autres secteurs étant beaucoup trop pauvres pour cela. *Idem* dans le but de tenter une analyse par structure ou par type de structure, la majorité des restes ne provenant que d'une seule Us pour chacune des phases.

3.3.1.2. Outils méthodologiques

La détermination a pu s'appuyer sur une petite collection de référence mise en place au centre archéologique Inrap de Dijon, sur celle plus complète du laboratoire d'archéozoologie de l'UMR Artehis (UB-Dijon) et sur différents atlas d'anatomie comparée (Barone, 1976 ; Schmid, 1972). L'attribution spécifique, en raison des conditions de conservation/fragmentation et de caractères anatomiques très proches entre certaines espèces n'a pas toujours été possible. Les restes de chevaux, d'ânes et de leurs hybrides ont ainsi été maintenus sous l'appellation générique « équidés ». Les restes de mouton et de chèvre ont quant à eux été rassemblés sous le vocable de « caprinés ». A partir des différents critères de distinctions employés (Boessneck, 1969 ; Clutton-Brock *et alii*, 1990 ; Fernandez, 2001…), les deux espèces ont pu être mises en évidence avec une nette prédominance du mouton.
Les critères de quantification employés pour le décompte des espèces ou des régions anatomiques (cf. *infra*) : le nombre (NR) et la masse (MR) des restes, l'ont été en fonction de leurs propriétés d'utilisation et de lecture aisées ainsi que pour leurs caractères cumulatif et comparatif. Par ailleurs, ils s'avèrent être des plus complémentaires afin de mesurer l'impact de la fragmentation des restes fauniques par le biais de la masse moyenne (MM) (Poplin, 1977).
La répartition anatomique, qui peut permettre la mise en évidence d'éven-

tuels phénomènes de préservation et de conservation différentielles, peut également renseigner sur les activités à l'origine des rejets. Dans le cas, comme ici, de rejets à dominante culinaire, elle peut également permettre, à travers la nature des pièces de viande consommées, d'apprécier la qualité des rejets culinaires et, ainsi, le statut socio-économique des consommateurs. Les analyses, présentées par espèce et par phase dans la mesure du possible, reposent sur une quantification du nombre et de la masse des restes de chaque os. L'utilisation de la masse des restes permet notamment de s'affranchir des problèmes liés à la fragmentation. Par ailleurs, afin de mieux cerner les fréquences pondérales de chaque région anatomique (% MR), en termes de surreprésentation ou de déficit, nous les avons comparées à des fréquences pondérales de référence (% MR réf.), établies à partir des squelettes de référence de la collection du laboratoire d'archéozoologie de l'UMR 6298 Artehis (UB, Dijon).
L'estimation de l'âge à la mort et la diagnose sexuelle sont des outils précieux afin de cerner la gestion faite des différents troupeaux et par conséquent les productions tirées du vivant et la qualité de la viande fournie. Ainsi, les estimations d'âge au décès peuvent s'appuyer sur l'éruption ou l'usure dentaire (Schmid, 1972 ; Grant, 1982 ; Payne, 1973 et 1987 ; Horard-Herbin, 1997 ; Lepetz, 1996), ou encore le degré d'épiphysation des os (Barone, 1976 ; Schmid, 1972 ; Silver, 1969). Les résultats obtenus avec cette dernière méthode, bien mieux documentés, seront à considérer en priorité. La détermination du sexe s'est quant à elle appuyée sur des critères morphologiques (Chaix et Méniel, 2001) et/ou ostéométriques (Ijzereef, 1981, pour le bœuf ; Lepetz, 1996, pour le coq) mais les données n'ont guère pu être exploitées que pour la volaille. L'ensemble des mesures relevées est présenté en annexe (cf. *infra* fig. 204,annexe 4).

3.3.1.3. État de conservation

La masse moyenne des restes fauniques et le taux de dents isolées constituent deux bons indicateurs du morcellement des vestiges et donnent ainsi un aperçu de leur état de conservation. Si la masse moyenne, égale à 6,9 g, apparaît relativement faible, elle le doit en partie à la présence importante de restes osseux d'animaux de petite taille aux masses peu importantes (porcelets, agneaux, volailles, lièvre…) autant qu'à une fragmentation d'origine anthropique ou taphonomique. Le taux de dents isolées, égal à 2 %, semble d'ailleurs témoigner d'une fragmentation relativement modeste.
Des altérations physico-chimiques, en lien avec le milieu d'enfouissement, s'observent sur la plupart des ossements et confèrent au lot étudié un état de conservation en surface globalement moyen, plus rarement mauvais ou bon. Parmi ces phénomènes, une corrosion de surface (dissolution) d'origine édaphique s'observe de manière plus ou moins forte sur 87 % des vestiges. Les traces de radicelles sont en revanche beaucoup plus rares avec moins d'une dizaine d'occurrences seulement. Les traces de carnivores, qui s'observent sur 21 ossements, laissent quant à elles entrevoir un enfouissement différé pour une partie des vestiges osseux.
Concernant les traces d'origine anthropique, près de 15 % des restes fauniques présentent au moins une trace de découpe. La grande majorité (97 %) sont en lien avec des activités de boucherie/consommation, avec une prépondérance de la découpe par geste lancé (330 cas) devant les incisions fines (80 cas). Les traces de scie, en lien avec la récupération de matière première dans le cadre d'activités artisanales (travail de l'os et de la corne), ne comptent qu'une douzaine d'occurrences. Parmi les traces de brûlure, seulement deux brûlures locales peuvent dénoter d'un mode de cuisson à la flamme, les os brûlés noirs (18), gris-bleus (13) ou blancs (53), qui renvoient avant tout à des rejets dans des foyers, sont ainsi nettement majoritaires.

3.3.2. Description des échantillons par phase

3.3.2.1. La phase A – Auguste/Tibère

La période augusto-tibérienne (phase A), phase d'occupation avant la mise en place de la *domus*, compte un peu plus d'une vingtaine d'Us, dont deux du diagnostic, renfermant des restes fauniques : des fosses (Us 3241 et 3254), un trou de poteau (Us 3315), une Us technique (Us 3178), des comblements (Us 3215 et 3278), des remblais (Us 3174, 3232 et 3270), un fossé (Us 2048 – diag) et plusieurs niveaux d'occupation/sols (Us 2049 – diag et Us 3165, 3177, 3210, 3224, 3237, 3242, 3249, 3274, 3285, 3310 et 3311). Au total, plus de 840 restes pour une masse proche de 7,8 kg ont été récoltés (cf. *infra* **fig. 183**, fig. 201, annexe 1), dont près de la moitié proviennent du seul niveau d'occupation Us 3237 (399 restes, secteur 4).
La liste des espèces en présence apparaît peu diversifiée, seuls quelques restes de coq accompagnant ceux des principaux mammifères domestiques de consommation courante. Parmi eux, le bœuf est prépondérant à partir des deux critères quantitatifs considérés (NR et MR), devant le porc et les caprinés, dont 12 restes de mouton et 1 de chèvre.
De nombreuses traces de découpe en lien avec des activités de boucherie/consommation confirment l'origine alimentaire des vestiges (cf. *infra* **fig. 184**). Parmi elles, celles réalisées par geste lancé (GL), à l'aide d'un outil lourd (couperet), sont nettement majoritaires quelle que soit l'espèce considérée : 108 occurrences contre 19 aux incisions fines (IF). On note également une trace de scie sur un fragment de cheville osseuse de bœuf attestant d'une récupération de l'étui corné à des fins artisanales, cet outil étant réservé au travail des matières dures jusqu'à la fin de la période moderne.
Parmi les traces d'origine anthropique, on note également une trentaine d'os brûlés, allant du noir au blanc incinéré, correspondant à des rejets dans des foyers.
Pour cette période, une vingtaine d'ossements de mammifères ont pu faire l'objet de mesures (Von Den Driesch, 1976). Celles-ci intègrent toutes les domaines de variations observés sur d'autres sites bourguignons contemporains (Cambou, 2009). Huit permettent notamment d'estimer des hauteurs au garrot de moutons (coefficients de Teichert, 1975), comprises entre 58,2 cm et 69 cm, tandis qu'une autre permet d'estimer la hauteur au garrot d'un porc (coefficient de Teichert, 1969) à 77,9 cm. Enfin, la longueur totale d'un radius de bœuf récolté au cours du diagnostic (Us 2048, fossé) permet d'estimer la stature de l'animal à 1,34 m (coefficient de Matolcsi, 1970 ; détail des mesures cf. fig. 204,annexe 4).

Fig.183 Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase A (Aug/Tib)

A	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	226	46,3	5222	70,5	23,1
porc	153	31,4	1422	19,2	9,3
caprinés	92	18,9	567	7,7	6,2
mouton	12	2,5	167	2,3	13,9
chèvre	1	0,2	24	0,3	24,0
coq	4	0,8	3	0,0	0,8
Déterminés	488	57,9	7405	94,6	15,2
Indéterminés	355	42,1	425	5,4	1,2
Total	**843**		**7830**		**9,3**

Fig.184 Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase A (Aug/Tib)

A - Découpe	GL	IF	Artisanat
bœuf	79	12	1
porc	13	1	
caprinés	16	6	

3.3.2.2. La phase B 1/3 – mil. Ier/déb. IIe s

La phase B1/3, entre le milieu du Ier siècle et le début du IIe siècle ap. J.-C., regroupe les périodes de mise en place de la *domus* et du début de son occupation jusqu'à une reprise des sols et du bâti au début du IIe siècle. Cette période est illustrée par 46 Us[9] , dont deux tirées du diagnostic, délivrant un total de 710 restes fauniques pour près de 4,2 kg. La plupart ne délivre que quelques restes, quand cinq seulement en renferment plus de 50, dont l'Us 3228 (comblement, secteur 11) qui à elle seule délivre 131 restes, soit 18 % du matériel faunique de cette période (cf. *infra* fig. 201,annexe 1).
La liste des espèces en présence, bien que plus diversifiée, reste toujours nettement dominée par les restes des principaux mammifères domestiques de consommation courante (cf. *infra* **fig. 185**). Parmi eux, si l'on tient compte des nombres de restes, le porc apparaît prépondérant devant le bœuf et les caprinés. En revanche, lorsque les masses sont considérées, le bœuf prédomine devant le porc et les caprinés et apparaît ainsi comme la principale ressource carnée.
Le coq, déjà présent au cours de la phase A, s'observe en bien meilleure proportion avec 6,3 % du NRD et se trouve accompagné, au sein des oiseaux de basse-cour, par le canard colvert et l'oie.
La sphère sauvage, qui fait son apparition, est illustrée par quelques restes de lièvre et la bécasse des bois.
Les nombreuses traces de découpe en lien avec des activités de boucherie/consommation témoignent bien de l'origine alimentaire de ces restes fauniques (cf. *infra* **fig. 186**). Celles réalisées par geste lancé (GL) sont nettement prépondérantes avec 76 occurrences toutes espèces confondues contre 12 seulement aux incisions fines. 3 fragments d'os long (rebuts), dont un de bœuf, présentent par ailleurs des traces de scie témoignant d'un lien avec des activités artisanales.
Enfin, 17 ossements brûlés blancs, sans lien direct avec un mode de cuisson à la flamme, témoignent de rejets dans des foyers.
Les mesures relevées sur une quinzaine d'ossements de bœuf, porc, mouton, coq ou colvert s'intègrent toutes aux étendues de variation observées sur les sites bourguignons contemporains (Cambou, 2009 ; détail des mesures cf. *infra* fig. 204,annexe 4). Deux os de porc seulement permettent de rendre compte de la stature des animaux, avec des estimations comprises entre 70 et 71 cm (coefficients de Teichert, 1969).

Fig.185 Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase B1/3 (mil. Ier/déb. IIe s.)

B1/3	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	105	22,8	1752	44,6	16,7
porc	236	51,3	1543	39,3	6,5
caprinés	76	16,5	531	13,5	7,0
mouton	1	0,2	19	0,5	19,0
chèvre	1	0,2	33	0,8	33,0
lièvre	5	1,1	9	0,2	1,8
coq	29	6,3	31	0,8	1,1
oie sp.	2	0,4	8	0,2	4,0
colvert	4	0,9	4	0,1	1,0
bécasse	1	0,2	1	0,0	1,0
Déterminés	460	64,8	3931	93,3	8,5
Indéterminés	250	35,2	284	6,7	1,1
Total	**710**		**4215**		**5,9**

9 Caniveau (Us 3047), couche charbonneuse (Us 3148), comblements (Us 3063, 3192, 3227, 3228, 3280, 3281), fosses (Us 3101 et 3302), indéterminée (Us 3288), niveaux d'occupation et sols (Us 2028 – diag et Us 3093, 3172, 3187, 3194, 3197, 3201, 3205, 3229, 3271, 3277, 3283), trou de poteau (Us 3094), tranchées de fondation (Us 2062 – diag et Us 3235, 3250, 3264), tranchée de récupération (Us 3048), Us techniques (Us 3173, 3212, 3299), remblais (Us 3067, 3068, 3071, 3098, 3099, 3159, 3163, 3166, 3167, 3247, 3252, 3282, 3286, 3304).

Fig.186 Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase B1/3 (mil. Ier/déb. IIe s.).

B1/3 - Découpe	GL	IF	Artisanat
bœuf	30	6	1
porc	32	3	
caprinés	12	2	
lièvre	1		
volaille	1		
Indét		1	2

3.3.2.3. La phase B 4 à 5 – IIIe s.

La phase B4/5, courant du IIIe s. ap. J.-C., couvre la phase d'occupation avec reprises du bâti et des sols au début du siècle et la phase de destruction/abandon de la *domus* à la fin du siècle. Pour cette période, la faune provient d'une vingtaine d'Us de diverses natures : couche d'abandon (Us 3025), fossé (Us 3259), mur (Us 3084), remblais (Us 3113, 3119, 3135 et 3138), sols/niveaux d'occupation (Us 3022, 3034, 3080, 3134, 3137, 3151, 3245, 3308 et 3312), trou de poteau (Us 3153), tranchées de récupération (Us 3010, 3014 et 3124), Us technique (Us 3132). Au total, 273 restes pour une masse de plus d'1,5 kg ont été enregistrés. La plupart des Us ne livrent que quelques restes épars, exception faite des Us 3025 (abandon, secteur 4) et 3137 (sol, secteur 3) qui renferment peu ou prou la moitié des vestiges (cf. *infra* fig. 201,annexe 1).
La liste des espèces en présence apparaît là encore assez diversifiée (**fig. 186**). Les restes de porc, bœuf et caprinés continuent néanmoins de dominer nettement l'assemblage, avec une prépondérance forte du porc à partir des nombres de restes et une légère domination du bœuf à partir des masses de restes. Les oiseaux de basse-cour, dominés par les restes de coq devant ceux de colvert, d'oie et de pigeon biset, voient leur participation augmenter avec plus de 15 % du NRD. La part du lièvre, seul représentant des mammifères sauvages, tend également à s'accroître avec plus de 5 % du NRD.
L'origine alimentaire de ces restes fauniques semble par ailleurs confirmer par les nombreuses traces de découpe observées, quasiment toutes en lien avec des activités de boucherie/consommation (**fig. 187**). Au total, une trentaine d'ossements présentent une découpe par geste lancé (GL) et quatre des incisions fines (IF). Un fragment d'os long de grand mammifère présente quant à lui des traces de scie et de polissage et semble pouvoir être caractérisé comme une chute ou un rebut lié au travail de l'os.
Une vingtaine d'ossements brûlés, noir (1 cas), gris-bleus (5 cas) ou blanc (14 cas), témoignent pour leur part de rejets dans des foyers.
Seize ossements datés du IIIe s., notamment des restes de coq ainsi que quelques restes de bœuf, porc et colvert, autorisent des relevés ostéométriques ; les données récoltées s'insérant parfaitement dans les domaines de variation observés sur d'autres sites bourguignons contemporains (Cambou, 2009 ; cf. *infra* fig. 204,annexe 4).

Fig.187 Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase B4/5 (IIIe s.)

B4/5	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	35	17,8	691	49,1	19,7
porc	101	51,3	573	40,7	5,7
caprinés	17	8,6	70	5,0	4,1
chèvre	1	0,5	11	0,8	11,0
lièvre	10	5,1	18	1,3	1,8
coq	24	12,2	32	2,3	1,3
oie sp.	2	1,0	9	0,6	4,5
colvert	3	1,5	2	0,1	0,7
pigeon biset	1	0,5	0	0,0	0,0
oiseau sauv.	1	0,5	1	0,1	1,0
poisson sp.	1	0,5	0	0,0	0,0
micromam. sp.	1	0,5	0	0,0	0,0
Déterminés	197	72,2	1407	92,9	7,1

huître	1	0,4	12	0,8	12
escargot des jardins	8	2,9	4	0,3	0,5
escargot de Bourgogne	1	0,4	4	0,3	4
Indéterminés	66	24,2	88	5,8	1,3
Total	**273**		**1515**		**5,5**

Fig.188 Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase B4/5 (IIIe s.)

B4/5 - Découpe	GL	IF	Artisanat
bœuf	10	1	
porc	10	1	
caprinés	5		
lièvre	4		
volaille	1	2	
Indét	1		1

3.3.2.4. La phase C1 – mil. IVe/déb. Ve s

Cette phase d'occupation, la mieux documentée à partir des restes fauniques, correspond à une réoccupation des lieux entre le milieu du IVe s. ap. J.-C. et le début du Ve s. Les restes fauniques proviennent de 23 Us, dont deux tirées du diagnostic : niveau d'abandon (Us 3030), comblements (Us 2042 – diag, Us 3169 et 3171), niveaux de démolition (Us 3007, 3028, 3029, 3040, 3105 et 3123), fosses (Us 3061, 3082, 3121 et 3258), remblais (Us 3033, 3057, 3079, 3142 et 3168), sols/niveaux d'occupation (Us 36 et 68), Us technique (Us 3062), tranchée de récupération (Us 2019 – diag).
Au total, 995 restes pour une masse de plus de 7,1 kg ont été dénombrés (**fig. 188**). L'Us 3007 (niveau de démolition, secteur 4) délivre à elle seule près de 59 % des restes (moins d'un tiers de la masse totale). Cinq autres Us renferment de 30 à 80 restes, tandis que la grande majorité n'en délivrent pas plus d'une dizaine (cf. *infra* fig. 201,annexe 1).
Le listing faunique apparaît plus diversifié encore qu'aux périodes précédentes, chaque groupe comportant plusieurs espèces. La part des mammifères domestiques de consommation reste néanmoins prépondérante dans ce lot, le porc dominant toujours à partir des nombres de restes et le bœuf à partir des masses. Les caprinés, quel que soit le critère retenu, apparaissent nettement en retrait. On note également la présence de quelques restes d'équidés et de chien, même si rien n'indique leur consommation. Les oiseaux de basse-cour apparaissent en forte proportion avec 21 % du NRD. Parmi eux, le coq domine devant l'oie, le canard et le pigeon biset. D'autres restes de pigeon sont observés et semblent davantage appartenir à la forme sauvage (ramier), de par leur taille et leur robustesse. Le groupe des oiseaux sauvages comprend par ailleurs la bécasse des bois, la perdrix et un petit passereau. La faune sauvage s'illustre néanmoins essentiellement à travers ses représentants à poils, le lièvre notamment, devant le cerf, le sanglier, le chevreuil et un petit mustélidé. On observe également différentes espèces de mollusques, dont des escargots de jardins vraisemblablement intrusifs, et des escargots de Bourgogne ainsi que de l'huître et un mollusque bivalve qui eux ont dû être consommés.
Là encore l'abondance des traces de découpe en lien avec des activités de boucherie/consommation vient confirmer l'origine alimentaire d'une large majorité, au moins, de ces restes fauniques (**fig. 189**). Parmi elles, les traces par geste lancé (GL) touchent 114 restes osseux, contre 47 par incisions dines (IF). D'autres restes, dont 4 tirés du diagnostic, présentent des traces de scie caractéristiques du travail de l'os.
Pour cette phase, 17 restes présentent des traces de brûlure à des degrés divers. La plupart, brûlés noirs (9), gris-bleus (2), ou blancs (4), témoignent de rejets dans des foyers. Deux autres, brûlés localement, semblent en revanche indiquer un mode de cuisson à la flamme.
Une cinquantaine d'ossements, notamment de coq, permettent des relevés

ostéométriques, toutes les mesures étant en adéquation avec les étendues de variation obtenues dans le Nord de la France (Lepetz, 1996). Chez les mammifères domestiques, une seule mesure, la longueur totale d'un quatrième métatarsien de porc, permet d'estimer la hauteur au garrot de l'animal à 73,7 cm (coefficient de Teichert, 1969 ; détail des mesures cf. *infra* fig. 204, annexe 4).

Fig.189 Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase C1 (mil. IVe/déb. Ve)

C1	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	165	22,9	3411	50,8	20,7
porc	321	44,5	2615	39,0	8,1
caprinés	32	4,4	139	2,1	4,3
équidés	6	0,8	207	3,1	34,5
chien	7	1,0	24	0,4	3,4
cerf	3	0,4	31	0,5	10,3
lièvre	13	1,8	31	0,5	2,4
chevreuil	1	0,1	10	0,1	10,0
sanglier	2	0,3	40	0,6	20,0
mustélidé sp.	1	0,1	0	0,0	0,0
coq	107	14,8	145	2,2	1,4
oie sp.	32	4,4	40	0,6	1,3
colvert	10	1,4	11	0,2	1,1
pigeon biset	2	0,3	1	0,0	0,5
pigeon sp.	6	0,8	2	0,0	0,3
bécasse des bois	2	0,3	1	0,0	0,5
perdrix sp.	1	0,1	1	0,0	1,0
passériforme sp.	1	0,1	0	0,0	0,0
rongeur sp.	1	0,1	0	0,0	0,0
micromam. Sp.	8	1,1	1	0,0	0,1
Déterminés	721	72,5	6710	94,4	9,3
huître	2	0,2	10	0,1	5,0
escargot des jardins	2	0,2	2	0,0	1
escargot de Bourgogne	30	3,0	126	1,8	4,2
mol. bivalve	1	0,1	6	0,1	6
Indéterminés	239	24,0	256	3,6	1,1
Total	**995**		**7110**		**7,1**

Fig.190 Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase C1 (mil. IVe/déb. Ve)

C1 - Découpe	GL	IF	Artisanat
bœuf	36	7	2
porc	66	24	
caprinés	3	1	
chien		1	
lièvre	3	2	
volaille	3	12	
indét	3		4

3.3.3. Discussion/Caractérisation des faciès de consommation

Comme mis en évidence, la plupart des vestiges s'apparentent à des rejets de consommation plus ou moins résiduels. La majorité de la ressource carnée apparaît d'ailleurs comme étant le fruit des trois principaux taxons de mammifères domestiques : bœuf, porc et caprinés. Cette prédominance s'inscrit bien dans ce qui a pu être mis en évidence, pour des périodes contemporaines, à l'échelle de la Bourgogne, dans le Nord de la France ou en Berry (Cambou, 2009 ; Lepetz, 1996 ; Salin, 2010). Les proportions relatives entre ces trois taxons peuvent par ailleurs refléter des situations géographiques, économiques et sociales différentes selon que l'un ou l'autre domine (Audoin-Rouzeau, 1995). Ainsi, la caractérisation des faciès de consommation sur le site d'Autun ATAC passe en priorité par l'analyse des fréquences relatives des ces principaux taxons, leurs âges d'abattage, ou encore la nature des pièces de viande consommées.
Néanmoins, la proportion de ces principaux mammifères domestiques ne cesse de diminuer au cours de la séquence avec des fréquences variant de 99 % à 72 % du NRD entre les phases A et C1, cela au profit d'autres groupes animaux tels que ceux de la basse-cour, voire du gibier ; deux groupes dont les évolutions de la fréquence et de la composition au cours de l'occupation ont également l'objet de discussions.

3.3.3.1. Principaux mammifères domestiques

Proportions relatives

Afin d'apprécier la contribution de chacun des taxons, deux critères ont été employés : le nombre et la masse de leurs restes (NR3 et MR3) ; la masse, si elle tend à favoriser la représentation des os les plus lourds et résistants, présente cependant l'intérêt de pouvoir s'affranchir des contraintes liées à la fragmentation et apparaît par ailleurs davantage représentative de la contribution de chacun à l'approvisionnement en viande.
Dans cette approche, la phase B4/5 a été maintenue à part entière car elle illustre une période charnière de l'occupation de la *domus*. Elle présente néanmoins des limites fortes en raison des effectifs plus faibles mis en jeu et les résultats obtenus, statistiquement moins fiables, sont à considérer avec plus de prudence, même s'ils apparaissent en parfaite continuité de ceux obtenus pour les phases adjacentes.
Les résultats obtenus à partir des deux critères retenus traduisent les mêmes évolutions (**fig. 191**). D'abord, une première phase d'occupation, avant la mise en place de *domus* (phase A), nettement dominée par les restes bovins, devant ceux de porc et de caprinés. Puis, dès la mise en place de la *domus* au cours de la phase B1/3, un changement évident apparaît avec de bien meilleures proportions des restes de porc, marquées par une prédominance forte à partir du NR3 et une proportion pondérale approchant celle des restes de bœuf. Ce dernier, notamment au vu des proportions relatives pondérales, semble néanmoins rester la principale ressource carnée tout au long de l'occupation. Cet état perdure au cours de la phase B4/5, soit au plus fort de l'occupation de la *domus* et se poursuit même au cours de la phase C1, période où la *domus* semble faire l'objet d'une réoccupation moins importante. Les caprinés quant à eux ne semblent tenir qu'un rôle très secondaire, leur part ne cessant de diminuer au cours de la séquence.
Les fortes proportions de porc observées dès la phase B1/3 apparaissent tout à fait caractéristiques du milieu urbain gallo-romain tel qu'il est connu dans le nord de la France (Lepetz, 1996) ou en Bourgogne (Cambou, 2009 ; **fig. 192**), où seuls se distinguent les rejets d'activités spécialisées, comme ceux découverts sur différents sites d'Autun (Rodet-Belarbi, 1989, 1993, 2003 et 2004). Les fortes proportions de porc observées signalent ainsi des périodes fastes sur le site d'Autun ATAC, entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le début du Ve s.

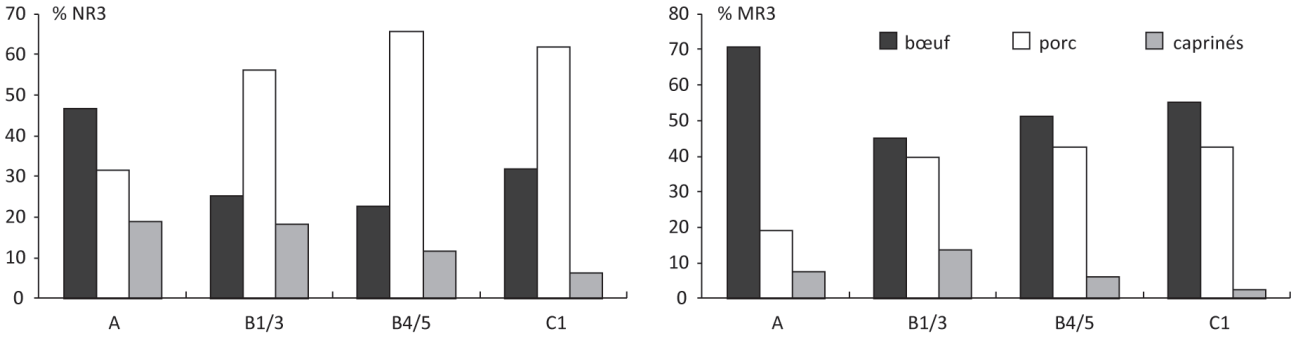


Fig.191 Proportions relatives des restes de bœuf, porc et caprinés (en % du NR3, à gauche et % du MR3 à droite), entre les phases A et C1, Autun (71) ATAC

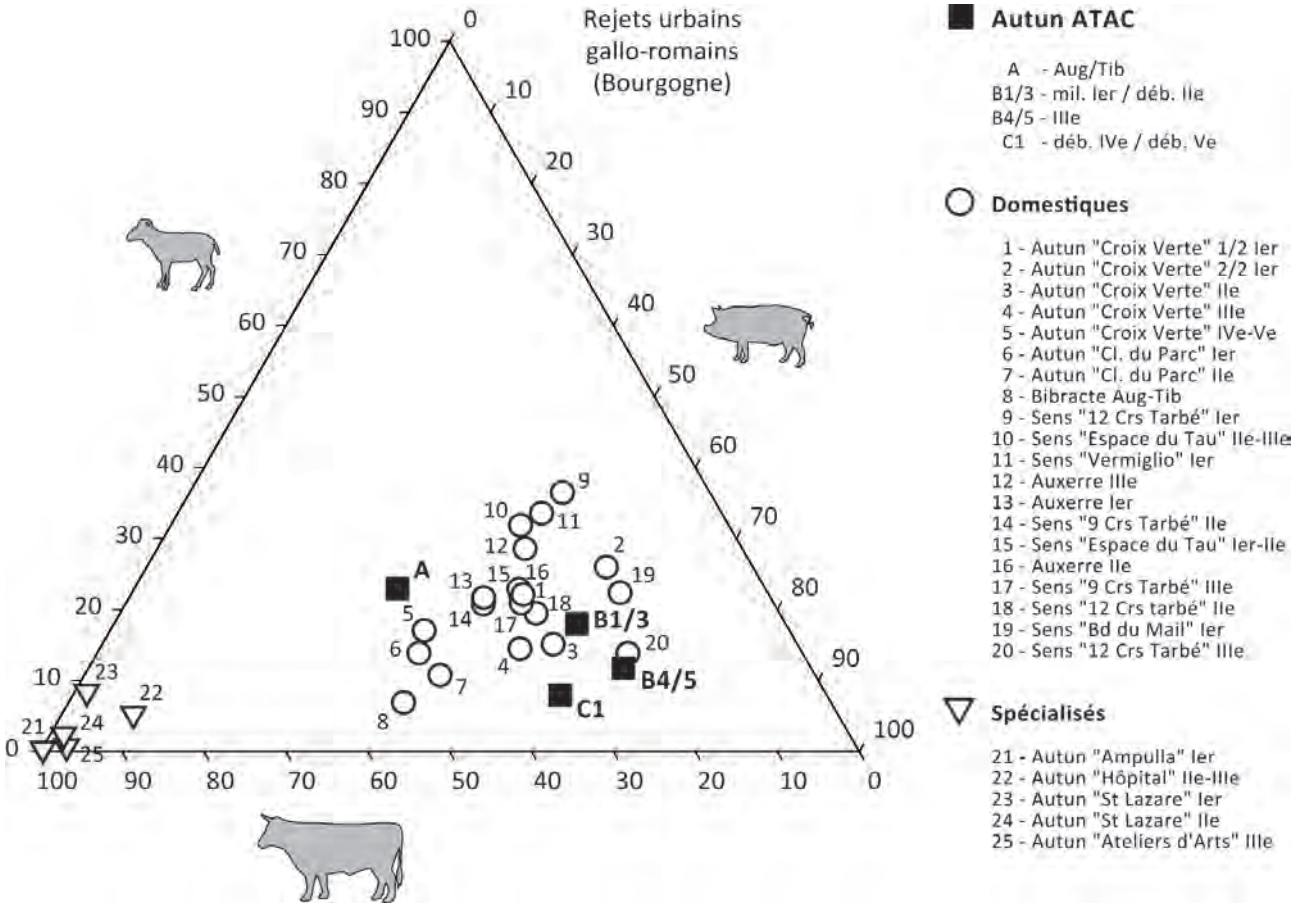


Fig.192 Fréquences relatives des restes de bœuf, porc et caprinés pour les différentes phases d'occupation du site d'Autun (71) ATAC, comparées à celles obtenues dans différents ensembles urbains gallo-romains bourguignons (d'après Cambou, 2009 et 2018b ; Rodet-Belarbi, 1989, 1993, 2003 et 2004)

Âges d'abattage : choix des sujets consommés

Comme évoqué en introduction, l'analyse des âges à la mort s'est exclusivement appuyée sur les données épiphysaires, bien plus nombreuses par espèce et par phase ou regroupement de phases ; les données concernant les bœufs et les caprinés pour les phases B et C1 ayant été regroupées afin de bénéficier d'échantillons plus conséquents (données brutes épiphysaires cf. *infra* fig. 202, annexe 2).

L'analyse des âges moyens témoigne de dynamiques différentes selon les espèces (**fig. 193**). Pour les bœufs, on note ainsi une élévation de l'âge moyen au cours de la séquence, passant de 4 ans environ à près de 5,5 ans au cours des phases B/C1 (regroupement en raison des effectifs limités par phase). Cette évolution s'observe très nettement à l'échelle régionale dès la fin de la période augusto-tibérienne (Cambou, 2009) et même dans le sud de l'Angleterre un siècle plus tard (Albarella, Johnstone et Vickers, 2008). À Autun, cela se traduit par la prépondérance au cours de la phase A des sujets jeunes, des animaux de boucherie élevés et abattus avant (20-30 mois) ou au moment (30-48 mois) de leur maturité pondérale (Vigne, 1988) afin d'obtenir une viande de qualité (**fig. 194**, gauche). Les animaux réformés, précocement ou plus tardivement, préalablement destinés aux productions du vivant (lait, traction, reproduction), ne représentent au cours de cette période que le quart ou le tiers des sujets consommés. Au cours des phases B et C1 la situation évolue, la part des animaux de boucherie, notamment celle des plus jeunes, diminuant nettement au profit des animaux de réforme, particulièrement ceux âgés de 4 à 8 ans, conduisant à un équilibre entre animaux de bouche et réformés. Ce constat rejoint tout à fait celui établi sur un ensemble de sites urbains bourguignons, où les animaux âgés, initialement non élevés pour leur viande, finissent par y être consommés en grande quantité, plus que dans les autres contextes (Cambou, 2009). Cela dénote, *a minima*, de modifications dans l'approvisionnement en viande des sites urbains entre les Ier et IVe siècles, voire de modifications profondes dans la gestion des élevages pourvoyeurs de la ressource carnée avec une orientation préférentielle vers des activités du vivant pouvant être en lien avec une intensification des activités agropastorales mais aussi de transport et de commerce. Ces observations, que ce soit à Autun ou plus largement, rejoignent les sources textuelles antiques qui précisent bien l'exploitation préférentielle des bovins vers des productions du vivant et notamment la traction (agriculture, commerce), nécessitant de conserver les animaux jusqu'à des âges avancés (Bodson, 1983).
Concernant les caprinés, la dynamique apparaît tout à fait différente avec un net rajeunissement des sujets consommés au cours de la séquence, la moyenne d'âge passant de plus de 4 ans au cours de la phase A à moins de 2 ans au cours des phases B/C1 (**fig. 193**). Là encore ce résultat s'intègre bien à ce qui a pu être mis en évidence à l'échelle régionale et notamment sur les sites urbains (Cambou, 2009). À Autun, cela s'explique par la consommation accrue au cours de la phase A de sujets de réforme (plus de 42 mois), conservés au préalable pour la reproduction et/ou des productions de lait et, surtout, de laine (**fig. 194**, droite). Les phases B/C1 sont en revanche marquées par l'importance des sujets de moins d'un an au sein du régime carné et plus généralement par celle des sujets de boucherie, abattus avant ou au moment de leur maturité pondérale (Vigne, 1988) afin d'obtenir une viande de meilleure qualité ; les sujets réformés n'étant plus guère représentés. Ce constat se rapproche, et même dépasse, celui observé sur les sites urbains antiques régionaux où la part des jeunes agneaux apparaît plus forte que dans les autres catégories de sites (Cambou, 2009). Il met en évidence des modifications dans les systèmes d'approvisionnement des villes, avec, peut-être, la mise en place d'un approvisionnement spécifique des sites urbains, comme semble en témoigner Columelle (VII, 3 ; Du Bois, 1846) lorsqu'il décrit qu'après la mise-bas et avant que les brebis ne soient

reconduites dans des pâtures lointaines, les agneaux sont laissés à proximité des villes, où ils sont abattus jeunes.
Pour les porcs, animaux de bouche par excellence, les données plus nombreuses permettent de suivre l'analyse pour chacune des trois phases d'occupation. Ainsi, l'évolution de l'âge moyen des porcs au cours de la séquence révèle un léger rajeunissement entre les deux premières phases, de 1,8 ans à 1,6 ans, puis une certaine stabilisation (**fig. 193**). Si cette différence ténue peut sembler peu significative, il ne faut pas négliger que le porc est uniquement élevé pour sa viande, sans aucune autre raison de le conserver à un âge avancé que pour la pérennisation des élevages ce qui engendre de fait peu de variations. Par ailleurs, cette évolution mise en évidence sur Autun suit parfaitement celles observées à l'échelle régionale (Cambou, 2009) ou en Grande-Bretagne (Luff, 1982) entre les Ier et IVe siècles. Au cours de la phase A, la moins bien documentée et donc aux résultats les plus soumis à caution, deux classes d'âge seulement apparaissent (**fig. 195**). Les sujets âgés de 12 à 24 mois, des animaux abattus avant leur maturité pondérale (Vigne, 1988) et délivrant une viande de qualité, y sont nettement prépondérants devant ceux âgés de 24 à 42 mois, animaux engraissés et abattus au moment de leur maturité pondérale, délivrant ainsi le meilleur compromis quantité/qualité de viande. Au cours des phases suivantes (B et C1), on note l'apparition, puis la part croissante des sujets de moins d'un an, animaux très jeunes, abattus bien avant d'avoir atteint leur *optimum* pondéral et délivrant une chair d'une qualité encore meilleure ; leur part tendant même à égaler celle des sujets âgés de 12 à 24 mois au cours de la phase C1. Une fois encore ce constat est similaire à celui observé au niveau régional sur les sites urbains où, plus qu'ailleurs, la part des jeunes pourceaux est forte (Cambou, 2009). Ainsi, la meilleure proportion de jeunes au cours de la séquence pourrait être liée à la situation économique de plus en plus favorable des citadins et donc traduire la mise en place d'une gestion différente, peut-être spécifique, dans le but de répondre à une demande qualitative des citadins. Columelle (VII, 9 ; Du Bois, 1846) indique à ce sujet que, dans les endroits proches des villes, les éleveurs trouvent un grand intérêt à vendre les cochons de lait. Si l'approvisionnement en viande porcine a ainsi pu s'effectuer depuis différentes sources *extramuros*, une partie des bêtes consommées a également pu être élevée sur place, nourrie des détritus domestiques.

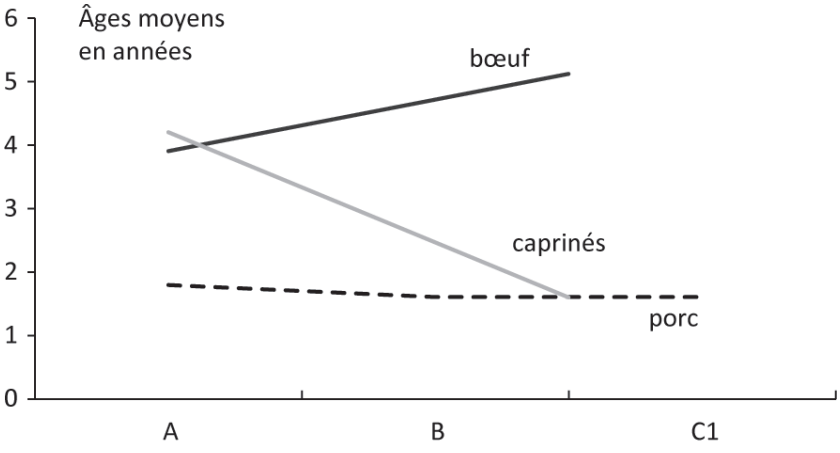


Fig.193 Évolution de l'âge moyen des bœuf, porc et caprinés entre les phases A et C1, Autun (71) ATAC

Au final, l'analyse des âges d'abattage permet de rendre compte de modifications importantes dans la gestion des élevages approvisionnant ce site urbain quelle que soit l'espèce considérée. Il faut d'ailleurs souligner le contraste qui apparaît, et qui a déjà été observé sur les autres sites urbains régionaux, entre les différentes espèces, avec l'avènement de systèmes conduisant à une plus grande consommation de pourceaux et agneaux, des mets de premier choix, mais également de bœufs réformés, donc de moindre qualité carnée (sans tenir compte des types de cuisson/préparation), alors même que ces animaux semblent fournir une bonne part de la viande consommée. De ce point de vue, il semblerait donc que les citadins, au cours du temps, aient davantage recherché une qualité, voire une grande qualité, dans les viandes porcine et ovine, mais aussi chez d'autres espèces comme nous le verrons avec la volaille et le gibier.

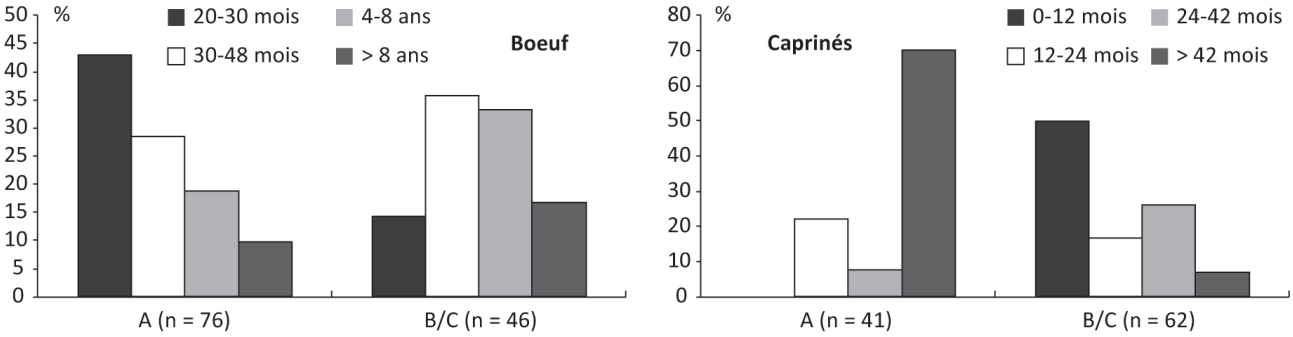


Fig.194 Taux d'abattage bruts des bœufs et des caprinés au cours des phases A et B/C, Autun (71) ATAC

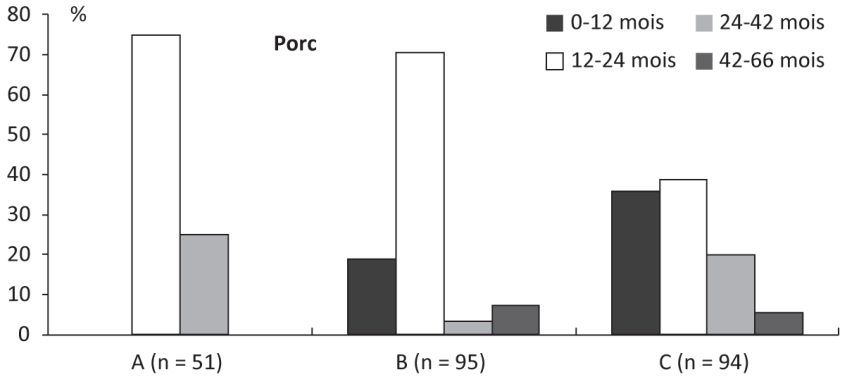


Fig.195 Taux d'abattage bruts des porcs au cours des phases A, B et C, Autun (71) ATAC

Distribution anatomique : sélection des quartiers de viande consommés

L'analyse de la nature des parties anatomiques consommées constitue un autre élément déterminant dans la caractérisation de la qualité de la ressource carnée (données brutes cf. *infra* fig. 203, annexe 3).
Concernant les restes de bœuf, au cours de la phase A, où l'animal apparaît prépondérant à la fois en nombre et masse de restes, aucune sélection importante ne s'observe, hormis de légères surreprésentations des vertèbres cervicales et thoraciques qui pourraient attester d'une consommation préférentielle de collier, faux-filets et trains de côtes. Les côtes, bien documentées en nombre de restes, mais déficitaires à partir de la masse, apparaissent en réalité très fragmentées, tant par des processus taphonomiques que par une découpe de boucherie visant à les morceler. Ces morceaux, aux qualités variées, mais essentiellement tirés d'animaux jeunes, devaient ainsi constituer la base du régime carné sous Auguste-Tibère. Au cours des phases B et C1 s'opère un changement important. La distribution anatomique rend en effet compte d'une très nette surreprésentation des côtes tant en nombre qu'en masse de restes. À ces époques, où les animaux de réforme sont au moins aussi nombreux que ceux de boucherie dans les assiettes, la préférence va

donc nettement aux morceaux nobles de côtes, gage de qualité. La part importante des côtes de bœuf en milieu urbain transparaît d'ailleurs sur plusieurs sites bourguignons (Cambou, 2009).
Pour le porc, animal le plus fréquent au sein des rejets, deux situations semblent se succéder. Ainsi au cours de la phase A, les éléments petits et/ou fragiles apparaissent déficitaires (vertèbres, éléments des pieds) ou très fragmentés (côtes), certainement en raison de facteurs taphonomiques. *A contrario*, et par réciprocité, les éléments de la tête et les os des membres apparaissent mieux documentés, notamment les restes crâniens, les humérus, voire les tibias/fibulas qui ont pu bénéficier plus que les autres d'une sélection d'origine anthropique. Au cours des phases B et C1, si les vertèbres, comme les os des carpes/tarses ou les phalanges (des os petits et ou fragiles) apparaissent toujours en retrait, les proportions de côtes, qui sont également des éléments fragiles, apparaissent bien plus fortes, ce qui témoigne avant tout d'une sélection d'origine anthropique visant certaines pièces de viande (poitrines, travers, plats de côtes, filets, carrés). Les os des membres sont toujours bien documentés, notamment ceux en lien avec l'épaule (humérus) et les jarrets (radius ou tibias). Au final, tous les principaux morceaux à viande sont plébiscités au cours des phases B et C1 ce qui, au regard des résultats sur les âge d'abattage, atteste de la grande qualité de la viande porcine consommée.
Concernant les caprinés, les données à disposition, beaucoup moins abondantes, livrent des résultats pour les phases A et B qui peuvent être sujets à caution et, qui plus est, ne permettent pas d'analyse au-delà de la phase B. Ainsi, au cours de la phase A, plusieurs éléments, apparaissent bien moins documentés. Si pour les éléments petits ou fragiles (vertèbres, côtes, phalanges) des facteurs taphonomiques peuvent avoir eu un impact prépondérant, pour les autres (crânes et ceintures) un désintérêt culinaire ou, au contraire, une consommation sous forme désossée peut également être avancé. À cette période la préférence semble aller très distinctement vers les tibias : bas de gigot ou souris. Au cours de la phase B, le déficit observé pour certains éléments semble également pouvoir s'expliquer au moins en partie par des facteurs taphonomiques. Les côtes, très présentes en nombre mais avec une part pondérale plus faible que celle attendue, semblent avoir fait l'objet d'un intérêt gastronomique mais apparaissent relativement fragmentées, à la fois par la taphonomie et par une découpe de boucherie. Parmi les os les mieux représentés l'impact d'une sélection anthropique est à considérer, avec vraisemblablement une préférence pour les jarrets avants, les selles et les gigots/souris, des morceaux parmi les plus charnus qui, étant donné les âges de mise à mort observés à cette période, traduisent là encore la grande qualité de la viande ovine (**fig. 196**).

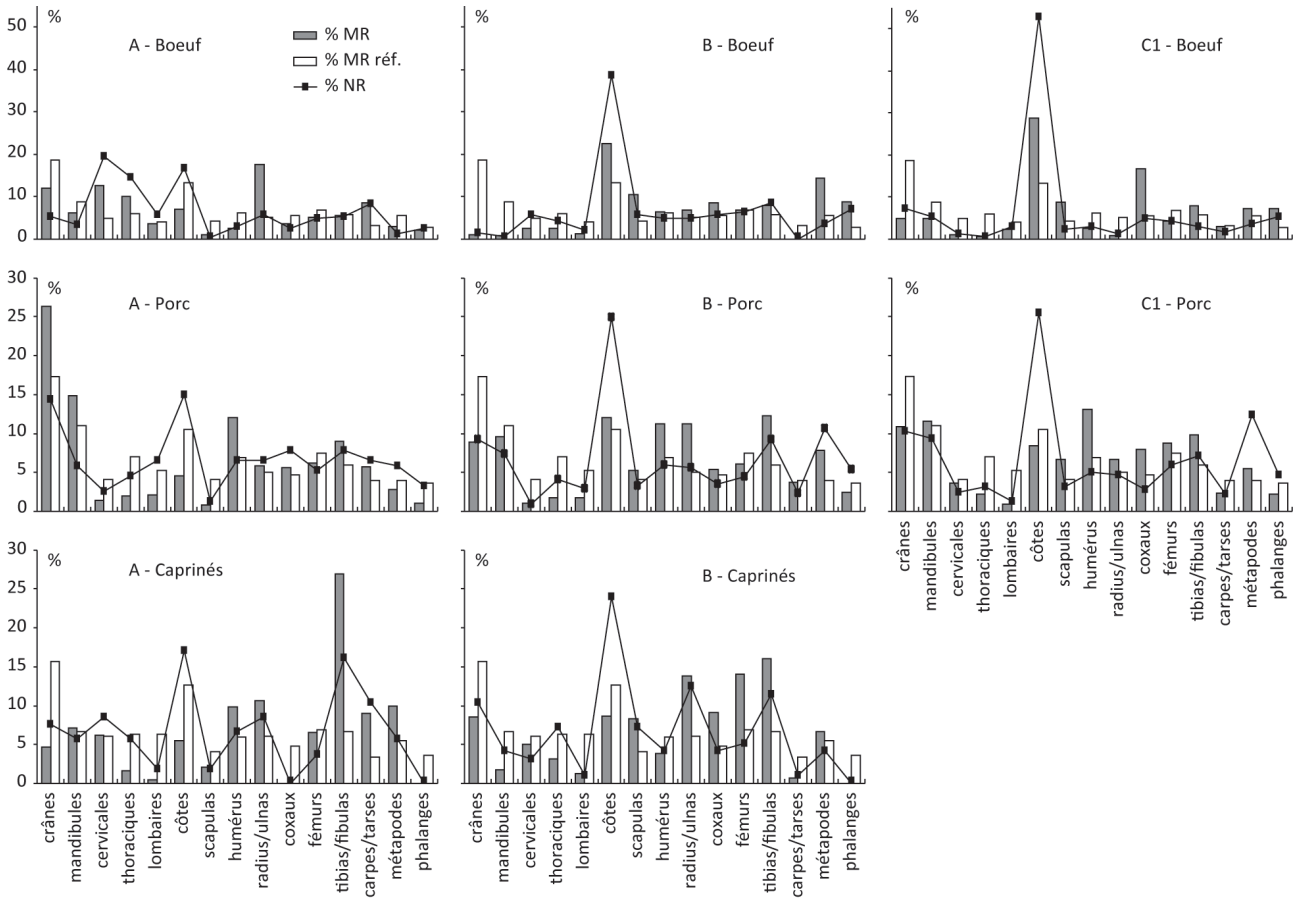


Fig.196 Fréquences des ossements de bœuf, porc et caprinés à partir des nombres et des masses de restes (ces dernières étant comparées à des fréquences pondérales de référence), Autun (71), ATAC
Références pondérales établies à partir de squelettes de référence du Laboratoire d'archéozoologie de l'UMR 6298 Artehis (UBFC, Dijon)

3.3.3.2. Faune sauvage

Sur le site d'Autun, la faune sauvage comporte différents groupes comme ceux des mammifères (gibiers à poils), des oiseaux (gibiers à plumes), des poissons, des mollusques (gastéropodes et bivalves) ou des micromammifères. Néanmoins, en raison de différents facteurs impactant directement la représentativité de plusieurs catégories : taphonomie, tamisage, différence dans les rendements alimentaires, risque d'intrusion, seul le groupe des mammifères, de loin le plus important, a pu être abordé de manière détaillée.
Au cours de la séquence, la fréquence des mammifères sauvages tend d'abord à augmenter entre la phase A, où ils sont absents, et la phase B4/5, où ils représentent plus de 5 % du NRD (**fig. 197**). Leur proportion diminue ensuite pour atteindre près de 3 % du NRD au cours de la phase C1. Cette dynamique et les taux observés apparaissent relativement conformes à ceux observés sur d'autres sites urbains contemporains bourguignons entre la période augusto-tibérienne et les IIIe-IVe siècles (Cambou, 2009).
Comme mis en évidence en Bourgogne ou même dans le nord de la France (Lepetz, 1996), la composition du groupe des mammifères sauvages apparaît nettement dominée par le lièvre (**fig. 198**), qui constitue, au cours de cette période, un véritable marqueur du milieu urbain, tant comme marqueur privilégié des échanges établis entre campagnes et villes, potentiellement lié à un meilleur rapport entre son prix de vente et le coût de son transport, que comme marqueur socio-économique caractérisant les milieux les plus aisés, en lien avec sa chasse élitiste et son prix de vente relativement important (Bouvier, 2000). La rareté relative des autres taxons : cerf, chevreuil et sanglier, pourrait quant à elle refléter un désintérêt des citadins, notamment pour le cerf (Aymard, 1951), que l'on retrouve en

meilleures proportions en milieu rural, ou, plus probablement, la difficulté à transporter des animaux plus imposants jusqu'aux villes, notamment le coût engendré (Lepetz, 1996). Enfin, il ne faut pas oublier que ces derniers ont pu être principalement commercialisés dans les villes sous des formes désossées, voire préparées (terrines par exemple), donc inaccessible pour l'archéozoologue.

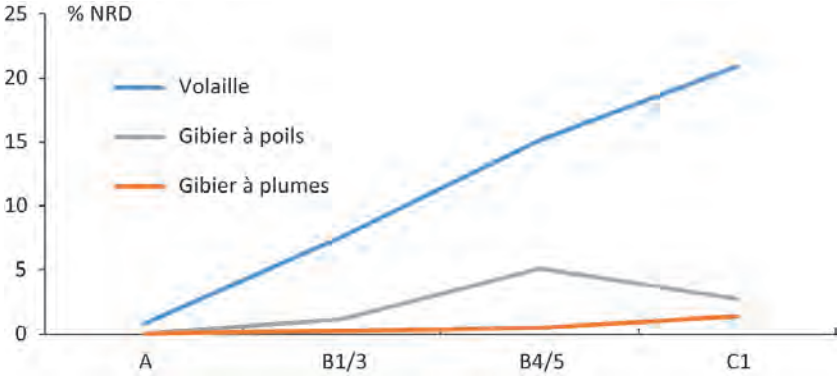


Fig.197 Fréquences des restes de volaille, gibier à poils et gibier à plumes, Autun (71) ATAC

Gibier à poils (NR)	A	B1/3	B4/5	C1
Lièvre	0	5	10	13
Cerf	0	0	0	3
Chevreuil	0	0	0	1
Sanglier	0	0	0	2
Total	**0**	**5**	**10**	**19**

Fig.198 Composition du groupe des mammifères sauvages par phase, Autun (71) ATAC

3.3.3.3. Volaille

À Autun, la volaille, présente dès la phase augusto-tibérienne par le biais de quelques restes de coq (moins de 1 % du NRD), voit sa proportion augmenter continuellement au cours de la séquence pour atteindre des proportions relativement élevées au cours de la phase C1 : 21 % du NRD (**fig. 197**) et près de 3 % du MRD, soit une masse plus importante que celle observée pour les caprinés et équivalente à celle observée pour les équidés. L'augmentation de la fréquence de la volaille au cours de cette séquence et les forts taux enregistrés ont été observés à maintes reprises, notamment sur des sites urbains : Besançon (Méniel, 1992), Meaux (Lepetz et Oueslati, 2003), Paris (Oueslati, 2006) ou encore des sites urbains régionaux (Cambou, 2009) et peuvent être interprétés de différentes manières. D'une part, ces paramètres semblent traduire les influences du monde romain sur les habitudes alimentaires, voire constituer un marqueur socio-économique en faveur des plus privilégiés, comme en témoignent les meilleurs taux de volaille sur les *pars urbana* ou les sites urbains (Cambou, 2009). D'autre part, ils peuvent résulter d'une modification dans la gestion des déchets avec, par exemple, un enfouissement plus rapide, en lien avec l'urbanisation des cités, empêchant ainsi la destruction/déperdition des ossements de volaille. Concernant la composition de la volaille, à Autun, quatre taxons ont pu être identifiés : le coq, l'oie, le colvert et le pigeon biset (**fig. 199**). D'autres restes de pigeon, aux dimensions plus imposantes, n'ont pas été comptabilisés ici, car pouvant appartenir à la forme sauvage (ramier). Le coq, seul oiseau de basse-cour à être présent au cours de chacune des phases d'occupation, apparaît nettement prépondérant devant les autres taxons. Sa fréquence au sein de la volaille au cours des quatre siècles d'occupation tend néanmoins à diminuer, le coq ne représentant que les deux tiers des restes de volaille au cours de la phase C1. Les dynamiques des autres taxons restent difficiles à lire en raison de la faiblesse des échantillons. On note à titre informatif que la proportion de canard colvert tend à diminuer quand celle

de l'oie tend plutôt à augmenter. Là encore, la composition de la volaille et ses variations au cours du temps apparaissent tout à fait semblables à ce qui est observé sur les autres sites urbains régionaux (Cambou, 2009) ou dans le nord de la France (Lepetz, 1996), où les *corpus* de volaille sont généralement dominés par le coq et où l'oie est plus fréquente que dans les autres contextes, apparaissant ainsi comme un marqueur social.
Au sein des coqs/poules, il est intéressant de noter que pour les phases B et C1 la prédominance va aux poules avec 6 sujets sur 10 environ (**fig. 200**). Ce *ratio*, établi à partir de critères morphologiques (Chaix et Méniel, 2001) et ostéométriques (Lepetz, 1996), est relativement courant sur les sites urbains de la moitié nord de la France et laisse envisager des élevages *in situ*. Dans ce cas, les animaux ont pu être consommés à des âges différents permettant d'allier productions d'œufs/consommation de poules de réforme, reproduction et production d'une viande de qualité avec des mâles abattus vraisemblablement plus jeunes, ce qui pourrait justifier du léger déficit observé.

Fig.199 Composition de la volaille par phase, Autun (71) ATAC

Volaille (NR)	A	B1/3	B4/5	C1
Coq	4	29	24	107
Oie	0	2	2	32
Colvert	0	4	3	10
Pigeon biset	0	0	1	2
Total	**4**	**35**	**30**	**151**

Fig.200 Sex-ratio des coqs/poules pour les phases B et C1, Autun (71) ATAC

Coq/Poule	B	C1
Poules	12	20
Coqs	6	12
Chapons	1	0

3.3.4. Conclusion

Les restes fauniques récoltés au cours de la fouille effectuée sur le site d'Autun (71) ATAC, soit 2697 restes pour une masse proche de 18,5 kg (hors diagnostic), concernent principalement les phases d'occupation réparties entre le début du Ier s. ap. J.-C. et le début du Ve s ; les périodes médiévale et moderne n'étant que peu concernées. Dans leur grande majorité, ces restes s'apparentent à des rejets de consommation plus ou moins résiduels dominés par ceux des principaux mammifères domestiques de consommation courante : bœuf, porc et caprinés.
Le début de l'occupation (phase A), avant la mise en place de la *domus*, livre ainsi des rejets de consommation où le bœuf prédomine très nettement, les bovins étant majoritairement abattus jeunes (70 %), avant ou au moment de leur maturité pondérale, gage de qualité. En parallèle, la viande de porc semble tirée d'animaux abattus à l'approche ou à maturité pondérale exclusivement, tandis que celle de caprinés semble provenir majoritairement de sujets réformés, laissant envisager des intérêts importants pour les productions du vivant comme le lait et, surtout, la laine.
Dès la mise en place de la *domus* (phase B), et jusqu'à la fin de son occupation au début du Ve siècle, le profil de consommation se modifie considérablement. Le porc occupe, au cours de ces périodes, une place bien plus importante, voire dominante, devant le bœuf puis, loin derrière, les caprinés. Le régime carné apparaît des plus qualitatifs, porc et caprinés étant abattus très jeunes, et même de plus en plus jeunes au cours de la séquence. *A contrario*, la qualité de la viande bovine apparaît moindre que précédemment, étant tirée d'animaux jeunes autant que d'animaux de réforme ; certainement en échos à l'exploitation préférentielle des bovins vers des productions du vivant et notamment la traction (agriculture, commerce), nécessitant de conserver les animaux jusqu'à des âges avancés. Ainsi, l'aspect qualitatif du régime carné se fonde essentiellement sur les viandes

de pourceaux et d'agneaux, dont on peut supposer la mise en place de systèmes dédiés permettant l'approvisionnement des sites urbains en viande de qualité, mais pas uniquement. Car d'autres taxons, caractéristiques des milieux urbains privilégiés, voient leurs proportions croître entre le début et la fin de l'occupation de la *domus*. C'est notamment le cas du gibier à poils, le lièvre en tête, ou de la volaille, dominée par le coq mais avec une part croissante de l'oie, dont la part augmente fortement au cours de la séquence (21 % du NRD au cours de la phase C1). Ces différents éléments témoignent au final d'une nette amélioration des qualités de vie sur ce site d'Autun ATAC et d'une situation des plus privilégiées au cours des phases B et C1.

Fig.201 Annexe 1 : Décomptes des espèces par Us (fouille et diagnostic)

N° Inv. / Us - Fouille 2018

1 / 3007	**NR**	**MR**
bœuf	25	353
porc	204	1378
caprinés	17	46
équidés	1	23
chien	2	5
lièvre	11	23
mustélidé sp.	1	0
coq	85	106
oie sp.	30	39
colvert	10	11
pigeon biset	2	1
bécasse	2	1
perdrix ?	1	1
passériforme sp.	1	0
pigeon sp.	6	2
rongeur sp.	1	0
micromam. sp.	8	1
Déterminés	407	1990
esc. Bourgogne	17	74
esc. des Jardins	2	2
Indéterminés	161	122
Total	**587**	**2188**

2 / 3010	**NR**	**MR**
porc	4	61
caprinés	2	16
Total	**6**	**77**

3 / 3014	NR	MR
bœuf	2	95
porc	4	25
Déterminés	6	120
Indéterminés	1	3
Total	**7**	**123**

4 / 3022 + fond	**NR**	**MR**
porc	12	30
caprinés	2	1
lièvre	3	8
coq	4	4
colvert	1	0
pigeon sp.	1	0
oiseau sauv.	1	1
Déterminés	24	44
Indéterminés	10	3
Total	**34**	**47**

5 / 3025	**NR**	**MR**
bœuf	4	25
porc	41	149
lièvre	2	1
coq	14	20
oie sp.	1	2
colvert	2	2
micromam. sp.	1	0
Déterminés	65	199
esc. Bourgogne	1	4
esc. des Jardins	8	4
Indéterminés	23	17
Total	**97**	**224**

6 / 3028	**NR**	**MR**
bœuf	9	283
Total	**9**	**283**

7 / 3029	**NR**	**MR**
bœuf	2	101
Total	**2**	**101**

8 / 3030	**NR**	**MR**
bœuf	1	86
porc	14	71
lièvre	1	2
sanglier ?	1	21
coq	8	13
oie sp.	2	1
Déterminés	27	194
esc. Bourgogne	13	52
Indéterminés	2	2
Total	**42**	**248**

9 / 3033	**NR**	**MR**
bœuf	11	238
porc	3	25
Déterminés	14	263
Indéterminés	2	8
Total	**16**	**271**

10 / 3034	**NR**	**MR**
porc	1	9

Déterminés	1	9
huître	1	12
Total	**2**	**21**

11 / 3040	**NR**	**MR**
bœuf	4	106
caprinés	1	3
équidés	1	16
Déterminés	6	125
Indéterminés	1	8
Total	**7**	**133**

12 / 3048	**NR**	**MR**
porc	30	98
caprinés	1	2
lièvre	4	9
coq	16	15
oie sp.	1	5
colvert	1	1
bécasse des bois	1	1
Déterminés	54	131
Indéterminés	33	19
Total	**87**	**150**

13 / 3051	**NR**	**MR**
bœuf	2	46
porc	4	36
caprinés	1	4
coq	1	1
Total	**8**	**87**

14 / 3061	**NR**	**MR**
porc	2	8
coq	1	1
Déterminés	3	9
Indéterminés	1	2
Total	**4**	**11**

15 / 3062	**NR**	**MR**
porc	1	33
caprinés	2	16
équidés	1	10
chien	1	4
Total	**5**	**63**

16 / 3063	**NR**	**MR**
bœuf	1	9
porc	1	2
Déterminés	2	11
Indéterminés	1	3
Total	**3**	**14**

17 / 3065	**NR**	**MR**
porc	3	17
Déterminés	3	17
Indéterminés	1	3
Total	**4**	**20**

18 / 3067	**NR**	**MR**
bœuf	1	11
coq	2	1
Déterminés	3	12
Indéterminés	3	7
Total	**6**	**19**

19 / 3068	**NR**	**MR**
bœuf	2	14
porc	9	30
caprinés	2	10
coq	1	1
Déterminés	14	55
Indéterminés	9	12
Total	**23**	**67**

20 / 3071	**NR**	**MR**
porc	3	46
Total	**3**	**46**

21 / 3079	**NR**	**MR**
bœuf	3	37
porc	1	3
chien	2	5
Total	**6**	**45**

22 / 3080	**NR**	**MR**
bœuf	2	9
caprinés	2	5
Déterminés	4	14
Indéterminés	2	17
Total	**6**	**31**

23 / 3082 + NE	**NR**	**MR**
bœuf	1	46
porc	5	34
coq	2	2
Déterminés	8	82
mol. bivalve	1	6
Total	**9**	**88**

24 / 3084	**NR**	**MR**
porc	1	3
caprinés	3	2
lièvre	1	2
coq	1	1
Déterminés	6	8
Indéterminés	1	0
Total	**7**	**8**

25 / 3093	**NR**	**MR**
bœuf	6	62
porc	5	36
Total	**11**	**98**

26 / 3094	**NR**	**MR**
bœuf	1	9
porc	1	9
Total	**2**	**18**

27 / 3098	**NR**	**MR**
bœuf	18	220
porc	28	174

caprinés	8	89
coq	1	3
oie sp.	1	3
Déterminés	56	489
Indéterminés	24	41
Total	**80**	**530**

28 / 3099	**NR**	**MR**
bœuf	9	127
porc	25	176
caprinés	4	57
Déterminés	38	360
Indéterminés	6	15
Total	**44**	**375**

29 / 3101	**NR**	**MR**
caprinés	2	5
Total	**2**	**5**

30 / 3105	**NR**	**MR**
bœuf	1	270
Déterminés	1	270
Indéterminés	1	0
Total	**2**	**270**

31 / 3113	**NR**	**MR**
bœuf	3	157
porc	4	21
caprinés	2	8
oie sp.	1	7
Total	**10**	**193**

32 / 3119	**NR**	**MR**
bœuf	4	21
caprinés	1	2
lièvre	1	3
Total	**6**	**26**

33 / 3121	**NR**	**MR**
bœuf	3	17
porc	1	1
chien	1	4
coq	1	2
Total	**6**	**24**

34 / 3123	**NR**	**MR**
porc	3	19
Total	**3**	**19**

35 / 3124	**NR**	**MR**
bœuf	1	13
Total	**1**	**13**

36 / 3130	**NR**	**MR**
bœuf	1	38
porc	2	23
caprinés	1	17
Total	**4**	**78**

37 / 3132	**NR**	**MR**
bœuf	1	10
porc	1	4
caprinés	1	10
Déterminés	3	24
Indéterminés	1	2
Total	**4**	**26**

38 / 3134	**NR**	**MR**
bœuf	1	17
porc	2	13
Déterminés	3	30
Indéterminés	3	7
Total	**6**	**37**

39 / 3135	**NR**	**MR**
bœuf	1	25
porc	8	63
caprinés	1	5
chèvre	1	11
lièvre	2	4
coq	2	2
Déterminés	15	110
Indéterminés	2	0
Total	**17**	**110**

40 / 3137	**NR**	**MR**
bœuf	10	233
porc	18	164
caprinés	2	6
Déterminés	30	403
Indéterminés	15	23
Total	**45**	**426**

41 / 3138	**NR**	**MR**
bœuf	1	9
Total	**1**	**9**

42 / 3139	**NR**	**MR**
porc	4	41
caprinés	1	6
Total	**5**	**47**

43 / 3142	**NR**	**MR**
bœuf	58	828
porc	4	60
caprinés	3	14
équidés	2	133
Déterminés	67	1035
Indéterminés	7	3
Total	**74**	**1038**

44 / 3148	**NR**	**MR**
porc	2	3
Total	**2**	**3**

45 / 3151	**NR**	**MR**
porc	1	1
coq	1	1
Déterminés	2	2
Indéterminés	3	0

Total	**5**	**2**

46 / 3153	**NR**	**MR**
bœuf	1	2
porc	2	2
Total	**3**	**4**

47 / 3159	**NR**	**MR**
porc	1	2
Déterminés	1	2
Indéterminés	1	8
Total	**2**	**10**

48 / 3163	**NR**	**MR**
bœuf	2	19
porc	1	5
Total	**3**	**24**

49 / 3165	**NR**	**MR**
bœuf	7	68
porc	2	5
caprinés	3	9
Déterminés	12	82
Indéterminés	17	23
Total	**29**	**105**

50 / 3166	**NR**	**MR**
bœuf	5	100
porc	2	39
caprinés	2	35
Total	**9**	**174**

51 / 3167	**NR**	**MR**
porc	2	10
Total	**2**	**10**

52 / 3168	**NR**	**MR**
bœuf	18	343
porc	8	154
chevreuil	1	10
coq	1	3
Déterminés	28	510
Indéterminés	7	12
Total	**35**	**522**

52 / 3168, bas	**NR**	**MR**
bœuf	1	12
porc	2	9
cerf	2	13
Déterminés	5	34
Indéterminés	6	7
Total	**11**	**41**

52 / 3168, haut	**NR**	**MR**
bœuf	2	40
porc	2	12
Déterminés	4	52
Indéterminés	13	30
Total	**17**	**82**

53 / 3169	**NR**	**MR**
bœuf	4	86
porc	4	38
caprinés	1	9
équidés	1	25
Déterminés	10	158
Indéterminés	14	29
Total	**24**	**187**

54 / 3171	**NR**	**MR**
bœuf	3	58
porc	6	43
caprinés	4	18
cerf	1	18
Déterminés	14	137
Indéterminés	9	10
Total	**23**	**147**

54 / 3171, sommet	**NR**	**MR**
porc	13	111
caprinés	2	15
coq	1	2
Déterminés	16	128
Indéterminés	3	6
Total	**19**	**134**

55 / 3172	**NR**	**MR**
porc	3	41
Total	**3**	**41**

56 / 3173	**NR**	**MR**
bœuf	11	171
porc	5	81
caprinés	1	4
Déterminés	17	256
Indéterminés	56	20
Total	**73**	**276**

57 / 3174	**NR**	**MR**
bœuf	5	51
porc	3	16
caprinés	8	28
Déterminés	16	95
Indéterminés	4	12
Total	**20**	**107**

58 / 3177	**NR**	**MR**
bœuf	3	282
porc	1	1
Déterminés	4	283
Indéterminés	5	6
Total	**9**	**289**

59 / 3178	**NR**	**MR**
porc	2	9
caprinés	1	6
Déterminés	3	15
Indéterminés	1	3
Total	**4**	**18**

60 / 3187	**NR**	**MR**
porc	1	6
Déterminés	1	6
Indéterminés	1	3
Total	**2**	**9**

61 / 3192	**NR**	**MR**
Indéterminés	1	9
Total	**1**	**9**

62 / 3194	**NR**	**MR**
bœuf	3	65
porc	1	6
caprinés	1	9
Déterminés	5	80
Indéterminés	8	7
Total	**13**	**87**

63 / 3197	**NR**	**MR**
bœuf	4	39
porc	1	1
caprinés	2	17
mouton	1	19
Déterminés	8	76
Indéterminés	5	8
Total	**13**	**84**

64 / 3201	**NR**	**MR**
bœuf	2	20
Déterminés	2	20
Indéterminés	1	2
Total	**3**	**22**

65 / 3205	**NR**	**MR**
bœuf	1	11
caprinés	1	6
Déterminés	2	17
Indéterminés	2	4
Total	**4**	**21**

66 / 3210	**NR**	**MR**
porc	2	16
coq	1	0
Déterminés	3	16
Indéterminés	4	3
Total	**7**	**19**

67 / 3212	**NR**	**MR**
bœuf	1	11
porc	1	4
caprinés	1	4
Total	**3**	**19**

68 / 3213	**NR**	**MR**
bœuf	4	111
porc	3	13
Total	**7**	**124**

69 / 3215	**NR**	**MR**
bœuf	2	242
porc	7	191
caprinés	1	9
Déterminés	10	442
Indéterminés	6	6
Total	**16**	**448**

70 / 3224	**NR**	**MR**
bœuf	15	664
porc	5	28
caprinés	6	53
Déterminés	26	745
Indéterminés	22	68
Total	**48**	**813**

71 / 3227	**NR**	**MR**
bœuf	2	42
porc	1	6
Total	**3**	**48**

72 / 3228	**NR**	**MR**
bœuf	6	104
porc	48	434
caprinés	20	130
lièvre	1	0
coq	8	9
colvert	2	2
Déterminés	85	679
Indéterminés	46	39
Total	**131**	**718**

73 / 3229	**NR**	**MR**
caprinés	1	3
Total	**1**	**3**

74 / 3232	**NR**	**MR**
bœuf	13	211
porc	6	39
caprinés	2	7
Déterminés	21	257
Indéterminés	11	16
Total	**32**	**273**

74 / 3232+3237	**NR**	**MR**
bœuf	14	171
porc	10	51
caprinés	13	59
mouton	1	17
coq	1	1
Déterminés	39	299
Indéterminés	53	38
Total	**92**	**337**

75 / 3235	**NR**	**MR**
bœuf	5	80
porc	26	107
caprinés	8	29
Déterminés	39	216
Indéterminés	37	34
Total	**76**	**250**

76 / 3237	**NR**	**MR**
bœuf	119	1705
porc	58	452
caprinés	35	195
mouton	5	78
coq	2	2
Déterminés	219	2432
Indéterminés	180	141
Total	**399**	**2573**

77 / 3241	**NR**	**MR**
bœuf	1	17
Déterminés	1	17
Indéterminés	1	3
Total	**2**	**20**

78 / 3242	**NR**	**MR**
Indéterminés	2	6
Total	**2**	**6**

79 / 3245	**NR**	**MR**
coq	1	1
Déterminés	1	1
Indéterminés	1	8
Total	**2**	**9**

80 / 3247	**NR**	**MR**
bœuf	1	78
caprinés	1	3
Total	**2**	**81**

81 / 3249	**NR**	**MR**
bœuf	1	2
Déterminés	1	2
Indéterminés	1	1
Total	**2**	**3**

82 / 3250	**NR**	**MR**
porc	3	8
Total	**3**	**8**

83 / 3252	**NR**	**MR**
bœuf	2	15
porc	1	13
caprinés	2	4
Total	**5**	**32**

84 / 3254	**NR**	**MR**
bœuf	3	63
porc	2	19
Déterminés	5	82
Indéterminés	8	5
Total	**13**	**87**

85 / 3258	**NR**	**MR**
bœuf	3	100
Total	**3**	**100**

86 / 3259	**NR**	**MR**
bœuf	1	28
coq	1	3
Total	**2**	**31**

87 / 3264	**NR**	**MR**
bœuf	2	34
porc	1	2
caprinés	1	10
Déterminés	4	46
Indéterminés	1	1
Total	**5**	**47**

88 / 3270	**NR**	**MR**
bœuf	13	503
porc	26	274
caprinés	7	83
mouton	3	46
Déterminés	49	906
Indéterminés	10	18
Total	**59**	**924**

89 / 3271	**NR**	**MR**
bœuf	1	16
porc	3	6
Total	**4**	**22**

90 / 3274	**NR**	**MR**
porc	6	108
caprinés	2	9
mouton	1	13
Déterminés	9	130
Indéterminés	3	14
Total	**12**	**144**

91 / 3277	**NR**	**MR**
bœuf	2	33
porc	1	5
Total	**3**	**38**

92 / 3278	**NR**	**MR**
bœuf	1	10
porc	1	2
caprinés	3	34
Total	**5**	**46**

93 / 3280	**NR**	**MR**
porc	1	9
caprinés	1	5
Déterminés	2	14
Indéterminés	1	2
Total	**3**	**16**

94 / 3281	**NR**	**MR**
colvert	1	1
Total	**1**	**1**

95 / 3282 net	**NR**	**MR**
bœuf	1	24
caprinés	2	5

Total	**3**	**29**

96 / 3283	**NR**	**MR**
bœuf	1	39
porc	1	2
Déterminés	2	41
Indéterminés	3	12
Total	**5**	**53**

96 / 3283, fond	**NR**	**MR**
bœuf	2	25
porc	1	12
caprinés	1	9
Total	**4**	**46**

96 / 3283, sup	**NR**	**MR**
bœuf	1	137
porc	7	49
caprinés	6	57
Déterminés	14	243
Indéterminés	7	14
Total	**21**	**257**

97 / 3285	**NR**	**MR**
bœuf	3	93
porc	4	21
caprinés	1	8
Déterminés	8	122
Indéterminés	2	2
Total	**10**	**124**

98 / 3286	**NR**	**MR**
bœuf	2	34
porc	2	4
caprinés	2	3
Total	**6**	**41**

99 / 3288	**NR**	**MR**
bœuf	2	85
porc	4	21
caprinés	1	2
Déterminés	7	108
Indéterminés	1	1
Total	**8**	**109**

100 / 3299	**NR**	**MR**
bœuf	1	26
Total	**1**	**26**

101 / 3302	**NR**	**MR**
bœuf	6	59
porc	6	35
caprinés	2	14
Déterminés	14	108
Indéterminés	2	22
Total	**16**	**130**

102 / 3304	**NR**	**MR**
porc	4	29
caprinés	1	5
chèvre	1	33

Total	**6**	**67**

103 / 3308	**NR**	**MR**
bœuf	3	47
porc	1	14
lièvre	1	0
Déterminés	5	61
Indéterminés	4	8
Total	**9**	**69**

104 / 3310	**NR**	**MR**
bœuf	3	33
porc	2	59
caprinés	2	10
Déterminés	7	102
Indéterminés	3	3
Total	**10**	**105**

104 / 3310, contre mur 3031	**NR**	**MR**
bœuf	1	22
porc	1	3
Déterminés	2	25
Indéterminés	3	3
Total	**5**	**28**

105 / 3311	**NR**	**MR**
porc	4	7
caprinés	3	16
Total	**7**	**23**

106 / 3312	**NR**	**MR**
porc	1	14
caprinés	1	15
Total	**2**	**29**

107/ 3315	NR	MR
caprinés	1	4
Total	**1**	**4**

108 / 3047	**NR**	**MR**
porc	3	29
coq	1	2
Total	**4**	**31**

109 / 3057	**NR**	**MR**
chien	1	6
Total	**1**	**6**

110 / 3140	**NR**	**MR**
porc	1	13
coq	1	3
Total	**2**	**16**

Faune Diagnostic

Diag / 2009	**NR**	**MR**
bœuf	6	136
porc	2	57
caprinés	3	28

Déterminés	11	221
Indéterminés	3	5
Total	**14**	**226**

Diag / 2016	**NR**	**MR**
bœuf	1	8
porc	4	20
coq	3	3
Déterminés	8	31
Indéterminés	1	0
Total	**9**	**31**

Diag / 2018	**NR**	**MR**
bœuf	2	61
Total	**2**	**61**

Diag / 2019	**NR**	**MR**
bœuf	1	4
porc	5	73
coq	3	3
Déterminés	9	80
Indéterminés	5	3
Total	**14**	**83**

Diag / 2028	**NR**	**MR**
bœuf	1	33
porc	1	3
caprinés	2	14
Total	**4**	**50**

Diag / 2029	**NR**	**MR**
Indéterminés	2	5
Total	**2**	**5**

Diag / 2042	**NR**	**MR**
bœuf	10	254
porc	38	507
caprinés	1	1
lièvre	1	6
sanglier	1	19
coq	5	13
Déterminés	56	800
huître	2	10
Indéterminés	7	14
Total	**65**	**824**

Diag / 2048	**NR**	**MR**
bœuf	22	1085
porc	11	121
caprinés	2	21
mouton	1	8
chèvre	1	24
Déterminés	37	1259
Indéterminés	18	47
Total	**55**	**1306**

Diag / 2049	**NR**	**MR**
caprinés	3	21
Déterminés	3	21
Indéterminés	1	7
Total	**4**	**28**

Diag / 2062	NR	MR
Indéterminés	1	1
Total	**1**	**1**

Fig.202 Annexe 2 : Données épiphysaires (fouille et diagnostic)

Bœuf	**A**		**B1/3**		**B4/5**		**C1**	
	NS	**Total**	**NS**	**Total**	**NS**	**Total**	**NS**	**Total**
vertèbres p	28	34			1	2		
vertèbres d	18	19	1	1	2	2	1	1
scapula d		1	0	3				1
humérus p	2	3						
humérus d				1		1		
radius p		3		2		2		
radius d	3	4						
ulna p			1	1				
ulna d								
coxal		1		2		1		2
fémur p	1	1					1	2
fémur d				2		1		
tibia p		1					2	2
tibia d	2	3		1				2
calcanéum p		3						
métapodes d	1	1	1	1				
phal 1 p		3		4	1	2		5
phal 2 p		3		1				2
Total		**80**		**19**		**11**		**17**

Porc	**A**		**B1/3**		**B4/5**		**C1**	
	NS	**Total**	**NS**	**Total**	**NS**	**Total**	**NS**	**Total**
vertèbres p	5	5	1	1			8	9
vertèbres d	4	4	4	4	1	1	11	13
scapula d			1	4			1	4
humérus p	3	3	1	1				
humérus d	1	1		1		2		3
radius p		1	1	5			2	4
radius d			2	2	1	1	3	3
ulna p	3	3	4	4			1	1
ulna d	4	4	1	1			3	3
coxal		4		2			1	8
fémur p	1	1	1	2	1	1	5	5
fémur d	4	4	2	2	3	4	4	5
tibia p	1	1	9	9			4	4
tibia d	3	4	1	2	2	2	4	6
fibula p								
fibula d	2	2	1	1				
calcanéum p	7	7	4	4	1	1	3	3
métapodes d	5	6	15	17	11	11	23	30
phal 1 p	2	3	2	2	2	3	3	6
phal 2 p		1	1	4		1	2	5
Total		54		68		27		112

Caprinés	A		B1/3		B4/5		C1	
	NS	Total	NS	Total	NS	Total	NS	Total
vertèbres p	2	5	2	3	1	1		1
vertèbres d	1	5	3	3	1	1		1
scapula d		2		3			2	2
humérus p	1	4	1	1	1	1	1	1
humérus d		1					2	2
radius p		3		1	1	1	2	2
radius d		3	1	2	1	1		
ulna p			1	1	1	1	2	2
ulna d			1	1				
coxal				4			1	1
fémur p	1	1	4	4			1	1
fémur d	2	2	2	2			1	1
tibia p		1	2	2	2	2		
tibia d	1	10	1	3	2	2	1	1
calcanéum p	2	5	1	1			1	1
métapodes d	1	1	1	1	1	1		1
phal 1 p							1	2
phal 2 p								
Total		43		32		11		19

Fig.203 Annexe 3 : Distribution anatomique (fouille et diagnostic)

Bœuf	Phase A		Phase B		Phase C1	
	MR	**NR**	**MR**	**NR**	**MR**	**NR**
crânes	627	12	23	2	164	12
mandibules	315	8	21	1	167	9
cervicales	660	44	63	8	32	2
thoraciques	524	33	60	6	20	1
lombaires	188	13	27	3	77	5
côtes	363	38	546	54	977	87
scapulas	47	1	257	8	299	4
humérus	124	7	155	7	84	5
radius/ulnas	916	13	165	7	24	2
coxaux	185	6	207	8	567	8
fémurs	266	11	168	9	142	7
tibias/fibulas	290	12	193	12	268	5
carpes/tarses	448	19			101	3
métapodes	157	3	348	5	244	6
phalanges	112	6	210	10	245	9
Total	**5222**	**226**	**2443**	**140**	**3411**	**165**

Porc	Phase A		Phase B		Phase C1	
	MR	**NR**	**MR**	**NR**	**MR**	**NR**
crânes	374	22	188	31	282	33
mandibules	211	9	202	25	302	30
cervicales	20	4	22	3	95	8
thoraciques	28	7	37	14	56	10
lombaires	30	10	36	10	23	4
côtes	65	23	254	84	220	82
scapulas	11	2	110	11	173	10
humérus	170	10	236	20	342	16
radius/ulnas	83	10	237	19	174	15
coxaux	79	12	114	12	206	9
fémurs	88	8	128	15	227	19
tibias/fibulas	128	12	258	31	256	23
carpes/tarses	80	10	79	8	59	7
métapodes	40	9	165	36	142	40
phalanges	15	5	50	18	58	15
Total	**1422**	**153**	**2116**	**337**	**2615**	**321**

Caprinés	Phase A		Phase B		Phase C1	
	MR	**NR**	**MR**	**NR**	**MR**	**NR**
crânes	35	8	56	10	9	1
mandibules	54	6	11	4	1	1
cervicales	47	9	33	3	14	1
thoraciques	12	6	21	7	1	2
lombaires	3	2	8	1	2	1
côtes	41	18	57	23	5	4
scapulas	16	2	55	7	6	2
humérus	74	7	25	4	42	4
radius/ulnas	80	9	91	12	21	4
coxaux			60	4	11	2
fémurs	49	4	93	5	9	1
tibias/fibulas	204	17	106	11	8	2
carpes/tarses	68	11	4	1	1	1
métapodes	75	6	44	4	5	3
phalanges					4	3
Total	**758**	**105**	**664**	**96**	**139**	**32**

Fig.204 Annexe 4 : Données ostéométriques (fouille et diag)

Espèce	Os	Lt	PDt	PDp	DiaDt	DDt	DDp	ColDp	El	BDmin	BDmax	n° Inv.	Us
boeuf	cheville osseuse									42,3	55	88	3270
boeuf	radius	312			42,6							Diag	2048
boeuf	métacarpe		66,7	40,6								31	3113
boeuf	métacarpe		62,2	38,7								Diag	2042
boeuf	tibia					61,9	51,2					8	3030
boeuf	talus	68,7				42,4			38,6			52	3168
boeuf	phalange 1	60,7	28									50	3166
boeuf	phalange 1	64,2	29,4									95	3282 net
boeuf	phalange 1	67,2	30,8									40	3137
boeuf	phalange 1	62	33,7		28,7	32,8						68	3213
boeuf	phalange 1	72,3	38,1		30,5	35,8						68	3213
boeuf	phalange 1	61,1	31									54	3171
boeuf	phalange 1	60,8	31,5		26,1	28,4	22,9					Diag	2042
boeuf	phalange 1	54,1	26,7		22,2	26,3	20,1					76	3237
boeuf	phalange 1	54,2	27,6		21,6	25	21					76	3237
boeuf	phalange 1	65	33,3									97	3285
porc	scapula					27,8	37,9	26,1				1	3007
porc	humérus					42,4	40,6					1	3007
porc	humérus					40,5	42,7					54	3171 sommet
porc	radius	31,6	21,3									52	3168
porc	radius		30,8	19,9								27	3098
porc	radius		30,3	21,1								Diag	2042
porc	radius		27,5	17,7								Diag	2009
porc	métacarpe 3	65,6			14,7							72	3228
porc	métacarpe 4	74			11,8							88	3270
porc	métacarpe 4	67,2			11,6							72	3228
porc	tibia					28,1	26,2					90	3274
porc	tibia					26,7	22,9					72	3228
porc	tibia					34,1	29,6					Diag	2019
porc	tibia					29,3	26,4					Diag	2009
porc	métatarse 4	83			11,9							1	3007
porc	phalange 1	36,6			12,5							5	3025
porc	phalange 1	39			13,2							1	3007
porc	phalange 1	34			13,9							1	3007
porc	phalange 1	37,8	19,9		14,1	18,3	12					Diag	2042
caprinés	scapula					24,6	34,8	20,9				28	3099
caprinés	scapula					26,3	40,3	22,7				27	3098
caprinés	scapula					20,2	33,5	19,7				Diag	2009
caprinés	radius	144,7	30	15	16,1	27,3	17,8					76	3237
caprinés	radius					30,6	19,9					76	3237
caprinés	radius		31,6	16,5								76	3237
caprinés	radius				18,1	32,7	21,3					50	3166
mouton	tibia					25,3	17,5					90	3274
mouton	tibia					26,5	20					76	3237
mouton	tibia					27,9	21,4					88	3270
mouton	tibia					28,6	21,9					74	3232 + 3237
mouton	tibia					27,2	19,6					63	3197
mouton	calcaneum	56,5										76	3237
mouton	calcaneum	56,7										76	3237
mouton	calcaneum	60,6										76	3237
mouton	talus	28,4				19			16,8			76	3237
mouton	talus	29				18,4			16,2			57	3174
mouton	talus	28,1				18,5			16,6			76	3237
mouton	talus	30,4				19,4			17,4			76	3237
mouton	métatarse	144,6			11,8	22,8	16					88	3270
mouton	phalange 1	38,3	13,8									11	3040
chien	scapula					18,5	29,4	24,2				33	3121

sanglier	métacarpe 4	91,8	14,8	Diag	2042
sanglier	métatarse 4	110,9	16,8	8	3030
coq	coracoïde	54,3	4,6	12	3048
coq	coracoïde	49	4,1	5	3025
coq	coracoïde	68,8	6,3	27	3098
coq	coracoïde	48,8	4,5	Diag	2016
coq	scapula	60	2	5	3025
coq	humérus	65,9	6,4	86	3259
coq	humérus	64,5	6,6	5	3025
coq	humérus		6,2	23	3082 NE
coq	humérus	61,8	6,6	33	3121
coq	humérus	72,6	7,5	1	3007
coq	humérus	74,7	7,7	1	3007
coq	humérus	61,6	6,4	Diag	2042
coq	radius	64,4	3,1	79	3245
coq	radius	56	2,4	5	3025
coq	radius	69	4,5	5	3025
coq	radius	61,7	2,7	1	3007
coq	ulna	59,3	3,8	12	3048
coq	ulna	66	4,2	12	3048
coq	ulna	61,6	4,2	4	3022
coq	ulna	61,9	3,8	1	3007
coq	ulna	61,3	3,9	8	3030
coq	ulna	73,5	4,5	1	3007
coq	carpométacarpe	36,7	3,3	12	3048
coq	carpométacarpe	34,1	3,9	12	3048
coq	carpométacarpe	38,7	4	4	3022
coq	carpométacarpe	35,3	3,9	5	3025
coq	carpométacarpe	39,1	4,4	5	3025
coq	tibia	125,4	7,2	5	3025
coq	tibia	97,5	5,9	1	3007
coq	tibia	100,8	5,9	8	3030
coq	tibia	121,5	7	1	3007
coq	tibia	125,6	7,6	1	3007
coq	tarsométatarse	64,4	5,5	1	3007
coq	tarsométatarse	63,9	5,6	1	3007
coq	tarsométatarse	66,3	5,6	1	3007
coq	tarsométatarse	66,5	5,6	1	3007
coq	tarsométatarse	63,7	5,8	1	3007
coq	tarsométatarse	66,2	5,9	1	3007
coq	tarsométatarse	70,8	5,9	1	3007
coq	tarsométatarse	65,9	6	1	3007
coq	tarsométatarse	72,1	6	1	3007
coq	tarsométatarse	77,5	6,5	1	3007
coq	tarsométatarse	80,6	6,5	1	3007
coq	tarsométatarse	76,6	6,8	8	3030
coq	tarsométatarse	81,2	7	1	3007
coq	tarsométatarse	82,2	7	1	3007
coq	tarsométatarse	80,4	7,1	1	3007
colvert	radius	68,2	2,9	1	3007
colvert	radius	80,2	3,1	1	3007
colvert	tibia	78,9	4,6	1	3007
colvert	tarsométatarse	45,7	4,2	72	3228
colvert	tarsométatarse	42,9	4,6	5	3025

3.4. Etude de l'*instrumentum* (Georgie Baudry, Inrap)

Le *corpus* étudié provient de la fouille d'ATAC réalisée en 2018 à Autun. Il a été découvert dans des contextes datés entre 50 av. J.-C. et le xve siècle, mais il provient majoritairement de contextes datés entre 50 av. J.-C. et 425, soit les phases A à C. Il comporte 305 éléments, dont une majorité en fer. Trente-huit objets sont quant-à-eux en alliage base cuivre, dix-neuf en métal blanc, neuf en céramique, quatre en os, trois en verre et un en pierre tandis que deux éléments sont des scories.

L'étude proposée se déroulera en deux temps. Tout d'abord, l'analyse proposée sera réalisée au niveau du mobilier et des productions selon un ordre chronologique puis fonctionnel. Nous proposerons par la suite une analyse du *corpus* à l'échelle du site et de ses structures pour apporter des pistes d'interprétation de ce dernier selon les problématiques générales de l'opération. Nous tenterons notamment d'apporter des comparaisons pertinentes à cet ensemble.

3.4.1. Méthodologie appliquée

3.4.1.1. Traitement matériel et inventaire des objets

Le traitement matériel après découverte et l'inventaire primaire des objets a été effectué par l'équipe de fouille. Nous sommes intervenus pour compléter cette mise au propre préliminaire et réaliser l'inventaire détaillé du mobilier. Ainsi, chaque objet est conditionné individuellement, sauf les grandes séries de mobilier similaire provenant d'un même contexte, comme les clous. Ils sont conditionnés dans des sacs et boîtes selon les normes régionales en vigueur. De même, les différentes informations nécessaires à leur bonne identification ont été annotées sur les étiquettes et sacs selon les mêmes normes. La gangue de corrosion, plus ou moins importante selon les objets, n'a pas été traitée pour des raisons techniques et de coût de stabilisation. La gangue de corrosion non traitée est relativement importante sur un certain nombre d'objets et limitera leur analyse.
Chaque élément, notion que nous préciserons ci-dessous, a été inventorié dans une base de données avec les différentes données pertinentes et nécessaires à sa bonne compréhension : morphométrie, état de conservation, matière, description, identification voire forme ou type plus précis, contexte, etc.
Cet ensemble de données est restitué sous la forme de notices dans un catalogue classé selon les mêmes logiques que l'analyse fonctionnelle des objets. Seuls les clous sont proposés sous forme de tableau, pour un gain de place. Au vu de la nature relativement simple ou peu informative de ces objets, ce choix n'entraîne pas de perte d'information.

3.4.1.2. Mode de représentation

Tous les éléments font l'objet d'une étude individuelle, mais le mode de représentation est défini pour chaque objet en fonction de la quantité d'informations nécessaires. Les illustrations sont présentes pour appuyer le discours et le clarifier. Les objets dont la représentation n'a aucun apport pour le discours ne sont ni photographiés, ni dessinés. Les dessins ne sont effectués que s'ils apportent des informations plus précises que les photographies ou s'ils les complètent utilement. Ils ont été réalisés par François Gauchet. L'ensemble de ces images est proposé sous forme de planches ordonnées selon le même enchaînement que l'argumentaire.

3.4.1.3. Caractérisation des éléments

Les éléments ont été mesurés afin de définir leurs caractéristiques physiques de conservation. Les mesures métriques ont été effectuées au dixième de millimètre. La longueur, la largeur et l'épaisseur sont les principales données utilisées mais des compléments peuvent aussi être apportés en fonction des besoins. Les diamètres mesurés correspondent à la mesure considérée comme la plus informative pour chaque objet. Par exemple, pour une boucle circulaire, le diamètre sera interne, car il correspond à la largeur de la courroie ou ceinture. Ces mesures permettent d'obtenir les caractéristiques morphométriques des éléments.
L'état de conservation des objets est défini par deux indices : la fragmentation et le degré de corrosion. La première est une méthode développée pour le vaisselier céramique et adaptée pour le petit mobilier (Girard-Millereau 2010, vol. 1, p. 52). Les éléments sont gradués entre éléments complets, archéologiquement complets et fragmentaires. Les deuxièmes correspondent aux éléments fragmentaires dont les formes sont suffisamment conservées pour permettre de restituer leurs morphologies. L'indice de corrosion est décrit à l'aide d'une échelle de valeur subjective en fonction de l'aspect : imperceptible, lisible, déformante, complète. Les objets restaurés ou nettoyés sont également indiqués.
Les objets sont identifiés afin de restituer leur fonction primaire selon leurs caractéristiques tant morphométriques que technologiques et leur contexte de découverte. Lorsque les identifications ne sont pas assurées, elles sont marquées comme conjecturales. Les éléments indéterminés correspondent à ceux dont la forme n'est pas connue ou n'est pas reconnaissable. Cette identification permet de classer les différents artefacts dans des catégories fonctionnelles et domaines selon le modèle établi par le groupe de travail *Instrumentum* dirigé par N. Tisserand et B. Fort (Briand *et al.* 2013, p. 16). Le travail se faisant par phase, si un même domaine ou une même catégorie est présent dans plusieurs phases, sa définition est précisée dans la première, mais n'est pas reprise pour les autres.

3.4.1.4. Quantification

Le mobilier a été compté selon différentes méthodes inspirées de plusieurs propositions (Demierre *et al.* 2013, p. 11 ; Girard-Millereau 2010, vol. 1, p. 57-60 ; Bataille 2008, p. 22 ; Guillaumet 2003, p. 76). Le comptage principal utilisé est le nombre d'éléments. Un élément correspond à une référence du catalogue et à un numéro d'inventaire. Un élément est un objet ou une partie d'objet complexe encore complet ou formé d'un fragment ou d'un ensemble de fragments recollant par des cassures fraiches ou anciennes. Une exception peut être faite pour certains éléments totalement désintégrés et non remontables, mais dont le contexte de découverte assure l'appartenance des différents fragments à un seul et même élément. Le nombre d'élément (N.E.) est donc différent du nombre de reste, qui est égal au nombre de fragments retrouvés (Guillaumet 2003, p. 76). Très biaisé comme système de comptage, le nombre de reste (N.R.) est cependant indiqué pour suggérer la fragmentation et la conservation des objets.
Des méthodes de quantification pondérées sont utilisées depuis quelques années pour pallier les problèmes liés à l'utilisation du nombre de reste. Le nombre minimum d'individu (N.M.I.) développé par G. Bataille en collaboration avec J.-P. Guillaumet a été développé dans ce but (Bataille 2008, p. 23). Cette méthode a été améliorée dans le cadre du groupe de travail *Instrumentum* qui a différencié le N.M.I. basique (N.M.I.b.) et le nombre minimum d'individus pondéré (N.M.I.p. ; Demierre *et al.* 2013, p. 12). Le N.M.I.b. correspond au nombre d'objets complets et de parties complètes d'objets complexes. Pour les objets fragmentaires, pour chaque type d'élément identifié, le nombre d'individus est égal à la quantité de la partie la plus abondante de chaque type dans chaque contexte (Demierre *et al.* 2013,

p. 23). Comme précisé par G. Bataille, les parties d'objets utilisables pour ce comptage sont à définir pour chaque type d'objet.
Le N.M.I.p. correspond à ce nombre soustrait des remontages théoriquement possibles entre différents contextes similaires (Demierre *et al.* 2013, p. 12). En raison du faible nombre d'éléments dans le *corpus*, il n'est pas pertinent d'utiliser le N.M.I.p. pour ce site (Demierre *et al.* 2013, p. 12).
Le nombre minimum d'objets réels (N.M.O.) est égal au nombre minimum d'individus soustrait des éléments d'assemblage, d'huisserie, de serrurerie, indéterminés et artisanaux (Girard-Millereau 2010, vol. 1, p. 59). Il permet de calculer des rapports entre les proportions de chaque type d'objet sans que les éléments qui ne sont pas des objets à part entière faussent ce rapport.

3.4.2. La phase A (50 av. J.-C. à 40 ap. J.-C.)

51 éléments, dont 41 clous, proviennent de la phase A de l'occupation du site correspondant aux structures et niveaux antérieurs à l'installation de la *domus*. Ils forment 39 individus et 5 objets réels.

3.4.2.1. Le domaine personnel

Le domaine personnel rassemble les objets liés à la personne, à son corps et à sa représentation aux yeux de l'autre (Briand *et al.* 2013, p. 17) : les parures corporelles, les accessoires et parures de vêtements et les outils de soin du corps, esthétiques ou thérapeutiques. Ce domaine fonctionnel comporte deux éléments, qui forment deux individus en termes de N.M.I.b. Tous ces individus sont des objets réels.

La parure et le vêtement : Les accessoires de parure et de vêtement comportent tous les éléments liés aux parures corporelles, à la fermeture et au maintien du vêtement, ainsi qu'à sa décoration (Briand *et al.* 2013, p. 17). Cette catégorie fonctionnelle rassemble un unique élément, qui forme un individu et un objet réel : la fibule M-120. Cette fibule se rattache au type 4.1 d'E. Riha (Riha 1994, p. 80). Cette forme se retrouve dans les niveaux de la première moitié du Ier siècle d'Augst (CH). Elle correspond également à la forme 14b3 de M. Feugère qui selon cette étude est principalement concentrée entre les règnes d'Auguste et de Néron, soit les deux premiers tiers du Ier siècle (Feugère 1985, p. 266). Sa présence ne doit pas surprendre à Autun car des sites de production de cette forme de fibule ont déjà été attestés dans la cité (Guillaumet et Labaune 2011, p. 904).

Les soins du corps : Ils rassemblent les objets liés à l'hygiène, mais aussi aux soins thérapeutiques et esthétiques (Briand *et al.* 2013, p. 17). Un même objet peut correspondre à ces trois fonctions, qui sont donc analysées conjointement. Cette catégorie fonctionnelle comporte potentiellement un unique élément, le possible fragment de miroir M-129. C'est l'association d'une plaque de verre avec des oxydes métalliques qui permet de réaliser cette supposition. Très rares à la période romaine, mais semble-t-il non inconnus, leur étude est peu développée (Barruol 1985). Malgré ces indices, il ne faut pas exclure toute autre hypothèse, comme une applique enchâssée en verre.

3.4.2.2. La production : l'artisanat

Ce domaine est composé des objets liés à la production de biens et de marchandises. Cette production peut être effectuée dans différents cadres, domestique, artisanal ou proto-industriel. De même, il est souvent très difficile de différencier les productions à buts commerciaux ou vivriers, qui peuvent utiliser les mêmes outils (Briand *et al.* 2013, p. 17). Il n'est représenté pour cette phase que par deux déchets d'artisanat. Ils forment deux éléments et

deux individus en termes de N.M.I.b, mais ils ne comptent pas comme des objets réels. La plaque M-102 en alliage base cuivre est de forme rectangulaire et légèrement bombée. En son centre, elle présente une trace pouvant correspondre à une tentative de perçage. Elle pourrait donc correspondre à un déchet. L'élément M-206 prend la forme d'une masse de fer vaguement parallélépipédique qui pourrait correspondre à une masse de fer brute. Ce type de demi-produit résulte de la purification du produit de bas-fourneaux et de l'agglomération du métal. Il présente encore cependant quelques impuretés nécessitant un martelage à la forge. Cependant, sans coupe de l'objet, en raison de la corrosion il est difficile de l'interpréter avec assurance. Il pourrait également correspondre à un objet brûlé.

3.4.2.3. La vie domestique : l'éclairage et le chauffage

Ce domaine est composé des objets liés à la vie domestique et au menu équipement du foyer (Briand *et al.* 2013, p. 17). Il faut toutefois noter que ces différents éléments peuvent également parfois servir à des locaux à fonctions autres que domestiques, sans qu'ils soient de formes distinguables dans la majorité des cas. C'est notamment le cas des objets liés à l'éclairage et au chauffage qui sont associés dans une même catégorie, car certains équipements domestiques possèdent cette double fonction (Briand *et al.* 2013, p. 17). Cette catégorie fonctionnelle comporte 3 éléments, qui forment 3 individus en termes de N.M.I.b. Tous ces individus sont des objets réels.
Cette catégorie est composée de deux fragments de lampes à huile et d'un troisième fragment potentiel. Elles n'ont pas été étudiées typologiquement dans cette étude, car leur étude est prévue par un spécialiste. Elles sont intégrées à cette étude dans le cadre de l'analyse générale du *corpus* d'*instrumentum*, et notamment dans le cadre de sa synthèse fonctionnelle.

3.4.2.4. Les éléments inclassables

Les éléments inclassables rassemblent les artefacts dont la fonction est trop plurielle pour être catégorisée ou ceux dont la fonction est inconnue ou mal comprise (Briand *et al.* 2013, p. 17). Ce domaine fonctionnel comporte 44 éléments, qui forment 32 individus en termes de N.M.Ip. Les éléments indéterminés informes et les éléments d'assemblage simples ne comptent pas pour des objets réels, ce domaine n'en comporte donc pas.

Les éléments d'assemblage et de serrurerie : Cette catégorie regroupe les artefacts liés à la fermeture et à l'assemblage d'objets. Leurs fonctions sont trop généralistes pour permettre une identification précise d'un usage (Briand *et al.* 2013, p. 17). Ils peuvent être mis en œuvre sur des huisseries, meubles, petites construction, véhicules, contenants funéraires... Les éléments qui ont pu être associés à une fonction spécifique ne sont donc pas compris dans cette catégorie. Elle comporte uniquement 41 clous. Le N.M.I.b. des clous se base sur la partie caractéristique, la tête ou la pointe, la plus abondante dans chaque contexte Ces éléments forment donc 29 individus en termes de N.M.I.b., mais aucun ne compte comme un objet réel. Les clous ont été étudiés selon le classement mis en place par F. Blondel dans le cadre d'un mémoire de master (Blondel 2007). Cette méthode sert à catégoriser les clous pour faciliter leur comptage, notamment en termes de N.M.I. Les clous sont classés en fonction de leur état de conservation, tige, pointe, tête, et pour les exemplaires complets de leurs caractéristiques morphométriques en cinq catégories avec un pas de 20 mm. 2 clous sont complets, 22 conservés sans pointe et 14 uniquement par leur tige. Un clou est du type II et un du type V, tandis que deux clous sans pointe de type V. Un clou-rivet à coude simple est également conservé complètement, et deux uniquement par leur tige. Les clous-rivets sont plantés et épointés comme un clou, mais également rabattus comme un rivet.

Les éléments indéterminés : Cette catégorie fonctionnelle rassemble les objets dont la fonction n'a pas pu être déterminée avec assurance (Briand *et al.* 2013, p. 17). Elle comporte trois éléments, qui forment trois individus en termes de N.M.I.b., mais qui ne sont pas des objets réels.
Le *corpus* est composé d'un élément indéterminé informe en alliage base cuivre, d'une plaque en fer d'une tôle en métal blanc.

3.4.3. La phase B (40-330)

140 éléments, dont 116 clous, proviennent de la phase B de l'occupation du site correspondant à la construction et l'occupation initiale de la *domus*. Ils forment 81 individus et 11 objets réels.

3.4.3.1. Le domaine personnel : la parure et le vêtement

Ce domaine fonctionnel n'est représenté que par deux éléments de parure et de vêtement, le clou de chaussure M-242 et l'épingle OI-5. Ils forment deux individus en termes de N.M.I.b. et deux objets réels. Le clou M-242 est caractérisé par une tête bombée pleine et semble typique de toute la période romaine (Guillaumet 2003, p. 50). Aucune classification morphologique ne semble actuellement totalement pertinente pour définir les évolutions chronologiques de ce type d'objet. Les clous inornés semblent d'ailleurs se retrouver tant sur les sites militaires que civils (Paccolat dir. 2011). L'épingle OI-5 est caractérisée par un profil biconique qui n'est pas caractéristique d'une période particulière. Elle se rattache au type 27 des épingles à tête en poinçon (Pfriemenförmige Haarnadeln) établi par E. Riha et repris par S. Deschler-Erb (Riha 1990, p. 112 ; Deschler-Erb 1998, vol. 1, p. 165).

3.4.3.2. La vie sociale : le divertissement

La vie sociale rassemble les objets liés aux interactions entre les Hommes hors du commerce. Ces activités peuvent être de simples loisirs, mais également des occupations plus ritualisées, les deux catégories étant poreuses et non excluantes (Briand *et al.* 2013, p. 17). Elle peut notamment être perçue à travers les objets de divertissement, liés au jeu, aux loisirs et autres passe-temps (Briand *et al.* 2013, p. 17). Les éléments les plus simples de cette catégorie sont parfois difficiles à identifier et il est probable qu'un certain nombre ne soit pas collecté sur les opérations archéologiques. Tous les objets, même ceux dont l'identification est plus douteuse, sont donc de ce fait renseignés dans cette partie. Ce domaine fonctionnel comporte deux éléments similaires, qui forment deux individus et deux objets réels. Ces deux petits pions de jeu sont en pâte de verre noire opaque. Ils se retrouvent régulièrement sur les sites de la période romaine (Cosyns 2011, p. 131-136). Ils sont utilisés sur des plateaux de jeu, à la manière d'un jeu de dames actuel. Une sépulture de Juliobona à Lillebonne (76) en présente un potentiel lot de jeu complet de dix pions blancs et sept noirs (Robert 2017, p. 254).

3.4.3.3. La production : l'artisanat

Ce domaine fonctionnel comporte quatre éléments, qui forment autant d'individus en termes de N.M.I.b. Tous ces individus sont des déchets sauf l'aiguille OI-2 qui seule est un objet réel. Le déchet M-141 est en métal blanc et correspond à une coulure informe (Dubuis 2013, p. 41, n° 1.1). La plaque en métal blanc M-131 est marquée par surépaisseur à une extrémité. Elle pourrait correspondre à un déchet de coupe après mise en forme. L'objet en alliage base cuivre M-141 est très corrodé, ce qui empêche de lire correctement sa surface. Sa masse, son aspect et sa forme parallélépipédique pourraient correspondre à un petit lingot. L'épingle OI-2 est caractérisée par une épingle à tête plate et trois percements, ce qui la rattache au type

Nähnadeln mit abgeplattetem Kopf und Dreifachöhr de S. Deschler-Erb (Deschler-Erb 1998, vol. 1, p. 140-141).

3.4.3.4. La vie domestique : l'éclairage et le chauffage

Cette catégorie fonctionnelle comporte cinq fragments de lampes à huile qui forment autant d'éléments, d'individus et d'objets réels.

3.4.3.5. Les éléments inclassables

Ce domaine fonctionnel comporte 127 éléments, qui forment 68 individus en termes de N.M.I.b. Seule l'applique M-101 compte comme un objet réel.

Les éléments polyvalents : Ces objets possèdent des fonctions trop plurielles pour pouvoir être classés précisément ou associés à une catégorie particulière (Briand *et al.* 2013, p. 17). Cette catégorie fonctionnelle comporte seulement l'applique M-101 qui compte comme un individu en termes de N.M.I.b. et un objet réel. Elle prend la forme d'une fleur de lys en relief dont la base, la zone de fixation probable, a été brisée. Ce type de décor peut se retrouver sur des objets de natures et fonctions variées et prendre des aspects divers.

Les éléments d'assemblage et de serrurerie : Elle comporte 117 éléments, dont 116 clous et un unique rivet. Ces éléments forment 60 individus en termes de N.M.I.b., mais aucun n'est un objet réel.
6 clous sont complets, 38 conservés sans pointe, 61 uniquement par leur tige et 3 uniquement par leur pointe. Un clou est du type I, un du type II, deux du type III et deux du type IV. Il faut également mentionner deux clous sans pointe de type V et un de type III. Un clou-rivet complet est conservé, deux sans pointe et six uniquement. Les clous-rivets sans pointe possèdent un coude simple et le clou-rivet complet un double coude. Les clous forment 115 individus qui peuvent être pondérés en 58 individus en termes de N.M.I.b. Le clou M-111, de petites dimensions, est en alliage base cuivre et possède une tête hémisphérique en tôle. Il peut correspondre à des accessoires de vêtement, des lanières, une fixation de tissu...
Le rivet M-100 est en alliage base cuivre et peut-être associé à une large série de rivets de même forme dits à contre-plaque et très courant sur les habitats romains (Guillaumet 2003, p. 134).

Les éléments indéterminés : Ils comportent neuf éléments, qui forment sept individus en termes N.M.I.b. Les éléments indéterminés informes ne comptent pas pour des objets réels.
Le *corpus* est composé de cinq plaques, une tige en alliage base cuivre et trois éléments informes en alliage base cuivre, fer et métal blanc. Trois plaques sont en métal blanc et proviennent du même contexte, l'Us 3151, tandis que les deux autres son en fer et alliage base cuivre

3.4.4. La phase C (330-425)

82 éléments, dont 51 clous, proviennent de la phase C de l'occupation du site correspondant à la réoccupation tardive de la *domus*. Ils forment 70 individus et 14 objets réels. Quatre objets possèdent une datation imprécise sur une plage comprenant les phases B et C. Ils ont donc été intégrés dans cette phase, la plus tardive.

3.4.4.1. Le domaine personnel : la parure et le vêtement

Ce domaine fonctionnel rassemble trois éléments, qui forment autant d'individus et d'objets réels.

La bague M-097 présente une forme simple avec un jonc lisse et un chaton plat. Un décor peu lisible se développe sur la face externe du chaton. Cette forme se retrouve dans les niveaux tardifs d'Augst (CH) allant jusqu'au IVe siècle (Riha 1990, p. 35-36). Elle se retrouve ensuite à la période mérovingienne (Hadjadj 2007, p. 56-58). Le décor gravé pourrait représenter un motif zoomorphe stylisé de type hippocampe ou cheval aquatique. Les motifs animaux sont très courants à cette période (Riha 1990, p. 35-36). Des hippocampes très proches se retrouvent sur une grande série d'antoniniens de Gallien (253-268). Si la date d'émission de ces monnaies est légèrement antérieure au contexte de découverte de la bague, il est bien attesté qu'à la fin du IIIe siècle, ces petits bronzes sont réintroduits par le pouvoir central dans la circulation monétaire[10]. Ainsi, au IVe siècle, sans avancer que ce monnayage ait directement influencé le décor de cette bague, ces formes et images semblent donc parfaitement intégrés dans le paysage mental, symbolique de cette société.
La fibule M-096 est très fragmentaire, mais elle présente une terminaison caractéristique des fibules cruciformes souvent définie comme en forme de bulbe d'oignon. La section de sa tige est circulaire. Sa fragmentation limite toute identification précise. Cependant, des exemplaires provenant d'Oedenburg (68) de mêmes caractéristiques et d'un degré de conservation similaire sont datées entre le IVe siècle et le début du Ve siècle (Zagermann 2003, p. 117, n° 75 à 77). L'auteur précise que ces fragments se rapprochent plus généralement de certaines variantes des types Pröttel 3 et 4, désormais réassociés dans les études récentes, datés plutôt entre le deuxième tiers du IVe siècle et le début du Ve siècle (Zagermann 2003, p. 27). Cependant, certaines variantes plus rares d'autres types peuvent également correspondre, ce qui explique la datation assez large proposée. Autun a livré un conséquent *corpus* de fibules cruciformes étudiées par M. Kasprzyk (Kasprzyk 2006).
L'objet M-122 prend la forme d'une tige courbe de section en D assez épaisse. Il s'agit d'un probable fragment de parure annulaire au diamètre assez large. Sa présence en section tronçonnée pose question. En effet, elle pourrait correspondre à un petit fragment destiné à la refonte. Cependant, rien ne permet de l'affirmer dans son contexte de découverte. Des bracelets de section similaire sont attestés à la période romaine, comme à Augst dans des niveaux de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. (CH ; Riha 1990, p. 141-142, n° 506-507).

3.4.4.2. Le transport : l'équipement de l'animal

Le transport rassemble les objets liés au déplacement des Hommes et des biens, qu'ils soient pédestres, équestres ou qu'ils utilisent des véhicules ou des bateaux (Briand *et al.* 2013, p. 17). Il est représenté par deux accessoires de l'équipement animal (Briand *et al.* 2013, p. 17). Ils forment deux individus en termes de N.M.I.b. et deux objets réels.
L'applique M-112 est caractérisée par deux rivets de fixation et une forme ovale bombée en son centre. Ces objets sont traditionnellement rattachés au harnachement équestre et se retrouve souvent sur les sites militaires. Parmi une grande série d'appliques similaires, la fouille du camp romain d'Oedenburg (68) a notamment livré plusieurs appliques circulaires similaires (Zagermann 2003, p. 100-101, n° 9-15). Elles sont datées des IIIe-IVe siècles par l'auteur. J. Nicolay classe les appliques de harnais en deux groupes principaux. Les appliques à contreplaques appartiennent au groupe B selon ce classement (Nicolay 2007, p. 52-54). Les appliques bombées en leur centre sont regroupées dans la variante 17. Seules des appliques de forme hexagonale sont attestées dans le *corpus* étudié, l'objet cité en étant un variant probable. Le type B se développe selon lui au milieu du IIe siècle et est attesté pendant tout le IIIe siècle au moins. Sa présence dans un niveau de démolition des IVe-Ve siècles pourrait indiquer un usage tardif de cette forme

10 Informations orales, B. SOUM.

ou une variante tardive.
Le pendant M-108 prend une forme lancéolée assez large. Comme l'objet précédent, il est associé généralement au harnachement équestre. Ces formes lancéolées sont très fréquentes et présentent des variantes très nombreuses. Des formes larges existent dès la seconde du Ier siècle à Augst (Deschler-Erb 1999, p. 170, n° 592). L'étude du *corpus* batave a permis une classification des découvertes en plusieurs groupes et sous-groupes. L'exemplaire étudié peut se rattacher à la variante 7 du groupe 1. Cette variante apparaîtrait au milieu du Ier siècle et serait utilisée jusqu'au début du IIe siècle (Nicolay 2007, p. 57). Des exemplaires proches et assez larges sont également recensés dans ce *corpus* (Nicolay 2007, p. 399, pl. 88, n° 82.120). Ce pendant semble donc en position secondaire dans ce niveau de démolition daté entre 330 et 425.

3.4.4.3. La production : l'artisanat

Ce domaine fonctionnel comporte trois éléments, qui forment autant d'individus en termes de N.M.I.b. Un seul de ces éléments est un objet réel.
Le fragment en quartzite LI_001 présente plusieurs faces de travail polies qui peuvent correspondre à une fonction de polissoir[11]. Il a en outre éclaté à cause d'une chaleur trop importante.
La tôle en alliage base cuivre M-110 présente des bords nettement découpés et une forme trapézoïdale. Sa forme ne semble pas correspondre à un objet fini, mais plutôt à un déchet de coupe ou une ébauche découpée mais non mise en forme.
La scorie CP-002 peut être associée au travail du fer. Ce type de scories informes, oxydées et ferreuses grise est plus précisément rattachable au travail de forge.

3.4.4.4. La vie domestique

Ce domaine fonctionnel comporte quatre éléments, qui forment quatre individus en termes de N.M.I.b. Tous ces individus sont des objets réels.

L'ameublement : Il rassemblement tout l'équipement domestique mobile, en opposition à l'huisserie (Briand *et al.* 2013, p. 17). Cette catégorie fonctionnelle comporte deux éléments, qui forment deux individus en termes de N.M.I.b. et deux objets réels. Ces deux objets affectent un profil similaire, même si le bouton M-099 complet contrairement au bouton M-127. Quelques exemplaires similaires sont connus, comme les huit boutons provenant du théâtre romain de Lyon -69- (Boucher *et al.* 1980 : n° 438 à 445). Ils ne présentent pas de trace de fixation perceptible, mais leur forme et leur mouluration les rapprochent d'objets de décoration fichés dans les meubles en bois (Riha 2001 : p. 73-81). Ils sont donc interprétés de la même manière, mais fonctionnent probablement avec un système d'assemblage différent.

L'éclairage et le chauffage : Un unique fragment de lampe à huile compose cette catégorie pour la phase C.

Les activités culinaires : Les activités culinaires rassemblent tous les objets liés à la préparation et à la consommation de la nourriture. La préparation de nourriture à but commercial ne peut pas être distinguée dans la majorité des cas de celle domestique et tout objet de ces fonctions peut donc être associé à cette catégorie (Briand *et al.* 2013, p. 17). Cette catégorie fonctionnelle comporte uniquement la tige en fer M-146 qui forme un individu et un objet réel. Cette tige se caractérise par des extrémités en biseau et une zone centrale plus plate. Ces caractéristiques correspondent à des branches de grils composites, bien qu'isolées elles soient plus difficilement interprétables

11 Analyse C. Bontemps, Inrap.

avec assurance (Hanemann 2014 : vol. 1, p. 72-76). Elles sont insérées dans deux montants parallèles formant les pieds.

3.4.4.5. L'immobilier : le décor immobilier et la grande statuaire

Ce domaine est composé des objets liés au bâtiment de sa construction à sa rénovation, mais également à son équipement fonctionnel, de bien-être ou décoratif (Briand *et al.*, 2013, p. 17). Il est représenté par deux éléments, qui forment autant d'individus en termes de N.M.I.b. et d'objets réels.

Le gros-œuvre : Tous les objets liés au travail de gros-œuvre de la construction et de la rénovation du bâti composent cette catégorie fonctionnelle (Briand *et al.* 2013, p. 17). Elle comporte un unique élément formant également un individu et un objet réel. Le plomb de scellement M-136 est en métal blanc, plan et rectangulaire. Une de ses faces présente un relief négatif qui correspond au corps du crampon en fer qui venait agripper les deux blocs. Cette forme est bien attestée à la période romaine et se retrouve dans la grande architecture tant privée que publique (Loiseau 2009, vol. 1, p. 309-310).

Le décor immobilier : Il est uniquement représenté par un objet de mise en œuvre du décor architectural et du confort (Briand *et al.* 2013, p. 17). Ce fragment de fiche en T à queue forme un individu en termes de N.M.I.b et un objet réel. Ces objets sont utilisés pour la fixation des décors et revêtements muraux et sont assez courants à la période romaine (Loiseau 2009, vol. 1, p. 422). Certains exemplaires présentent une tête bombée similaire à l'objet étudié, comme celui provenant d'Entrammes -53- (Loiseau 2009, vol. 2, fig. 257).

3.4.4.6. Les éléments inclassables

Ce domaine fonctionnel comporte 68 éléments, qui forment 56 individus en termes de N.M.I.b. Seule le couteau M-148 et l'élément indéterminé M-149 comptent comme des objets réels.

Les éléments polyvalents : Cette catégorie fonctionnelle comporte seulement le potentiel couteau M-148 formant un individu en termes de N.M.I.b. et un objet réel. Cet élément est totalement corrodé et presque intégralement désintégré. Il semble cependant affecter une forme oblongue et une section triangulaire qui pourraient correspondre à un couteau.

Les éléments d'assemblage et de serrurerie : Ils comportent 55 éléments, dont 51 clous. Ces éléments forment 43 individus en termes de N.M.I.b., mais aucun n'est un objet réel.
Aucun clou n'est complet, tandis que 35 sont conservés sans pointe, neuf uniquement par leur tige et un uniquement par sa pointe. Deux clous sans pointe sont du type v. Deux clous-rivets complets sont conservés sans pointe, trois uniquement par leur tige et un par sa pointe. Ils possèdent tous un coude simple. Les clous forment 39 individus en termes de N.M.I.b.
L'anneau M-121 est un objet polyvalent servant à suspendre et attacher divers éléments et se retrouvant abondamment sur les sites romains (Guillaumet 2003, p. 128).
Les deux tôles circulaires M-039 et M-067 peuvent correspondre à des têtes de rivets en alliage base cuivre dont l'utilisation est très répandue à cette période (Guillaumet 2003, p. 134). De même, la tôle circulaire bombée M-109 pourrait être associée à une tête de rivet, un cabochon...

Les éléments indéterminés : Ils comportent douze éléments, qui forment autant d'individus en termes de N.M.I.b. Les éléments indéterminés informes ne comptent pas pour des objets réels. Seul l'élément M-149 est un objet

réel. Cet objet prend la forme d'une tige en fer de section quadrangulaire terminée à une extrémité par une tige courbe transversale de même section. Sa fragmentation a empêché toute identification.
Le *corpus* est composé de deux tôles, trois plaques, trois tiges et trois éléments informes.
Les deux tôles sont en alliage base cuivre, tandis que deux tiges sont en fer et une en alliage base cuivre. Les trois plaques sont en alliage base cuivre, en métal blanc et en fer. Les éléments informes sont en alliage base cuivre.

3.4.5. La phase M (postérieur au ve siècle)

32 éléments, dont 9 clous, proviennent de la phase M de l'occupation du site correspondant aux niveaux médiévaux-modernes du site. Ils forment 29 individus et 7 objets réels. Quatre clous possèdent une datation à imprécise sur une plage comprenant les phases C et M. Ils ont donc été intégrés dans cette phase, la plus tardive. De même, quatre objets retrouvés hors contexte et un objet provenant d'un contexte non daté sont associés à cette phase. La boucle M-104 retrouvée en position intrusive dans un niveau de la phase C peut être associée grâce à ses caractéristiques morphologiques à cette phase.

3.4.5.1. Le domaine personnel : la parure et le vêtement

Ce domaine fonctionnel rassemble cinq éléments, qui forment autant d'individus et d'objets réels. La boucle M-104 est caractérisée par deux anneaux symétriques ovales. Les boucles médiévales peuvent être définies à partir de la typologie mise en place par O. Thuaudet sur le *corpus* provençal. Cet objet correspond au type O2 définissant cette forme dont le cadre s'élargit en partie centrale (Thuaudet 2015, vol. 1, p. 489-490). Il est daté du XIVe siècle. La boucle M-107 possède également un double cadre mais elle prend la forme générale d'un cercle divisé en deux. Cette morphologie se rattache au type N2a daté entre le milieu du XIIIe siècle et le XIVe siècle (Thuaudet 2015, vol. 1, p. 471-472).
L'applique M-114 prend la forme d'une fleur ou d'une feuille à quatre lobes, un type de motif très populaire à cette période. Elle peut également être classée dans la typologie d'O. Thuaudet et être reliée au type M1 caractérisant les appliques en tôle de forme polylobées et fixées par un rivet traversant (Thuaudet 2015, vol. 1, p. 850). Cette forme est datée entre le XIIIe siècle et le début du XVe siècle. L'applique M-118 a été retrouvée hors stratigraphie mais elle pourrait se rapprocher de certaines formes du type P1a d'O. Thuaudet, caractérisant des appliques en forme de « papillon » (Thuaudet 2015, vol. 1, p. 881-882). Elle est datée entre le second quart du XIIIe siècle et les trois premiers quarts du XIVe.
La bague M-119 est fragmentaire, mais elle peut être caractérisée par un chaton peu débordant décoré en creux potentiellement fragmentaire. Le jonc est simple et le décor en creux est très profondément marqué. Ce type de décor en relief presque ajouré associé à un chaton plat, fin et allongé ne semble pas apparaître sur les bagues antiques, mais se retrouver plus souvent sur les exemplaires médiévaux.

3.4.5.2. La production : l'artisanat

Ce domaine fonctionnel comporte sept éléments, qui forment autant d'individus en termes de N.M.I.b. Aucun de ces éléments n'est un objet réel. Six éléments en métal blanc peuvent être interprétés comme des déchets. Deux déchets sont des gouttes (Dubuis 2013, p. 41, n° 1.4), deux des coulures informes (Dubuis 2013, p. 41, n° 1.1) et deux des plaques présentant des traces de coupe (Dubuis 2013, p. 41, n° 2.1.a).
La scorie CP-001 est grise, alvéolée et peu dense. Elle est associable au travail du fer.

3.4.5.3. Les éléments inclassables

Ce domaine fonctionnel comporte 20 éléments, qui forment 17 individus en termes de N.M.I.b. Seules les deux tiges en os sont des objets réels.

Les éléments d'assemblage et de serrurerie : Ils comportent onze éléments, dont neuf clous. Ces éléments forment neuf individus en termes de N.M.I.b. Les éléments d'assemblage simples ne comptent pas pour des objets réels. Aucun clou n'est complet, tandis que trois sont conservés sans pointe, un uniquement par sa tige et deux uniquement par leur pointe. Deux clous-rivets complets sont conservés uniquement par leur tige, et un sans pointe. Ils possèdent tous un coude simple et forment sept individus en termes de N.M.I.b.
L'élément en alliage base cuivre M-106 correspond à un petit anneau ou un petit maillon de chaîne (Guillaumet 2003, p. 130). La tôle en alliage base cuivre est une probable tête de rivet ou d'applique pouvant servir à décorer divers objets.

Les éléments indéterminés : Ils comportent 9 éléments, qui forment 8 individus en termes de N.M.I.b. Les éléments indéterminés informes ne comptent pas pour des objets réels qui sont donc au nombre de deux. Ils comprennent deux plaques, deux tôles et trois éléments informes.
Une plaque est en métal blanc et la seconde en alliage base cuivre. De même, une tôle est en métal blanc et une en alliage base cuivre. Deux éléments informes sont en métal blanc et proviennent du même contexte, l'Us 3003, tandis que le dernier est en fer.
Les objets IO-1 et IO-3 prennent la forme de fines tiges tournées en os. Fragmentaires, elles ne sont pas identifiables. Il peut s'agir d'aiguilles ou d'épingles.

3.4.6. Synthèse

Le *corpus* étudié se compose 305 éléments auxquels il faut ajouter douze objets retrouvés lors du diagnostic et étudiés par B. Fort (Fort 2018). Ils sont intégrés au *corpus* pour compléter cette synthèse, contrairement à leur étude typologique, déjà effectuée pour le rapport de ce diagnostic et donc non reprise. 70,5 % sont des éléments d'assemblage et 10,3 % des éléments indéterminés. Le reste des catégories est presque anecdotique selon cette méthode de comptage, seuls l'artisanat formant 7,2 % des éléments et le domaine personnel, 4,7 %. Le comptage en termes de N.M.I.b. permet de pondérer légèrement cette vision, notamment pour la surreprésentation des clous. Le comptage en termes de N.O., qui évacue les éléments d'assemblages, indéterminés et les déchets de production, offre une vision focalisée sur les autres catégories. Les accessoires de parure et de vêtement sont les plus abondants avec plus d'un tiers du *corpus*. Les objets d'éclairage et de chauffage, représentés par huit fragments de lampes à huile, sont presque aussi présents. Il faut toutefois évoquer les différentes limites de cette analyse. Si ce *corpus* peut paraître relativement abondant en termes de N.E., il faut noter que seuls 42 sont des objets réels. Ainsi, l'étude fonctionnelle qui peut être proposée est forcément limitée et soumise à une certaine incertitude statistique, notamment pour une analyse par phase.
Si 317 éléments ont été retrouvés pendant les opérations, ils ne se répartissent pas de manière égale et similaire selon les quatre phases d'occupation du site. La période romaine domine majoritairement le *corpus* et représente 89,0 % des éléments, le restant étant retrouvé hors stratigraphie ou dans des niveaux postérieurs. En termes de N.E., c'est la phase B qui est majoritaire avec 44,2 % du *corpus*, suivi de la phase C puis de la phase A. Le comptage en N.M.I.b. fait diminuer cette tendance avec les phases B et C étant équivalentes avec environ un tiers du *corpus*. Le comptage en termes

de N.O. inverse le constat initial, la phase C étant majoritaire avec près de la moitié des objets réels, suivi des phases B et A. Si le nombre d'objets réels n'était pas aussi faible, cette inversion pourrait éclairer une hétérogénéité de la distribution fonctionnelle du *corpus* selon les phases. Il faut également préciser ici qu'excepter cinq éléments de parure et de vêtement typiquement médiévaux par leurs formes, les objets provenant des contextes perturbés ou récents de la phase M peuvent également correspondre à cette occupation antique. C'est notamment le cas des deux épingles en os provenant des tranchées de diagnostic, mais cela peut être proposé de même pour les déchets artisanaux, et au premier plan ceux en métaux blancs. Ce type de matériaux est très fréquent sur les habitats romains et sa mise en œuvre peut produire un certain nombre de déchets (Dubuis 2013).

D'un point de vue spatial, le mobilier se réparti de manière inégale en fonction des secteurs. Une grande partie du mobilier provient des secteurs 3 et 4, soit le *praeformium* et la salle sur hypocauste, cette dernière concentrant près d'un tiers du *corpus*. La zone formée par la galerie et le jardin concentre également un certain nombre d'éléments, tandis que les autres secteurs sont plus anecdotiques. Pour la phase A, la zone 4 concentre également la majorité du mobilier retrouvé, le reste se répartissant de manière assez homogène sur le reste de l'occupation. La surreprésentation des clous limite toute tentative de caractérisation fonctionnelle des zones pour cette période, qui a livré peu d'objets réels. Durant la phase suivante, l'importance relative du secteur 4 diminue. Le mobilier se retrouve de manière plus uniforme sur le site. Certains secteurs, comme la galerie nord n° 9, sont marqués par une concentration plus forte de clous. Les objets de la vie domestique, au sens large, et les traces d'artisanat se retrouvent dans toutes les zones de la fouille et restent peu nombreux. Ces deux facteurs ne permettent également pas, pour cette phase, de distinguer spatialement des fonctions. Pour la phase C, le secteur 4 concentre à nouveau une majorité du mobilier et notamment de très nombreux clous. La presque totalité des objets de la vie quotidienne, parure, mobilier domestique, éléments de l'immobilier, mais aussi les éléments de harnachement proviennent de cette zone. Parmi l'emprise ouverte, elle semble soit former la zone la plus intense en activité soit être la mieux conservée pour cette période. Il faut noter que ces objets proviennent pour beaucoup d'entre eux du même contexte, le niveau de démolition de la salle à hypocauste 3007. Le second secteur notable est formé par le jardin, qui a livré un certain d'éléments d'assemblage et indéterminé.

D'un point de vue fonctionnel, la très grande abondance de clous se retrouve sur de nombreux habitats contemporains, urbains comme ruraux. L'analyse effectuée par É. Roux sur les assemblages provenant des agglomérations du centre de la France présente des proportions similaires pour les *corpus* étudiés de manière exhaustive (Roux 2013, vol. 1, p. 261). Cependant, contrairement à d'autres sites, comme la *villa* de Montmaurin (31), les éléments liés à la mise en œuvre du bâti et à l'immobilier sont quasiment absents (Loiseau 2009, vol. 1, p. 249). Ces objets, en plomb ou en fer, ne sont attestés ici que par une emboîture de canalisation et un scellement au plomb. Les quelques déchets de plomb, retrouvés dans les niveaux postérieurs ou perturbés, sont peut-être également à relier à ces activités. Rien, cependant, ne vient assurer la fonction ou la chronologie de ces quelques éléments.

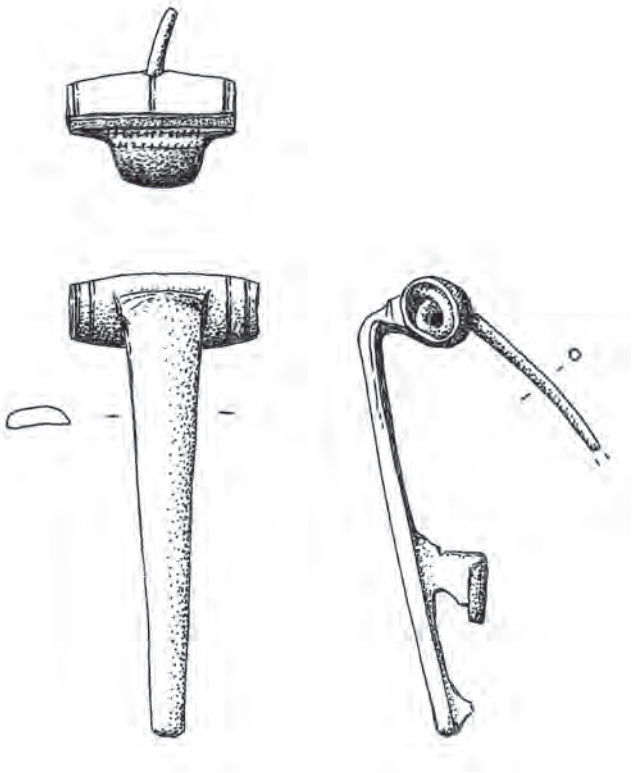
La vie domestique et l'équipement interne de la maison sont mieux attestés. Outre les différents éléments d'assemblage aux fonctions diverses précédemment évoqués, ce domaine est attesté par des objets de diverses catégories : mobilier, préparation culinaire et éclairage. Ce dernier groupe est particulièrement bien représenté par les fragments de lampe à huile. Cette fréquence des objets dits domestiques se retrouve dans d'autres études, comme celle sur les agglomérations du centre-ouest de la Gaule même si celle-ci ne prend pas en compte les éléments ferreux (Bertrand 2008, p. 180). Cette étude met, à l'instar du site étudié, en valeur l'abondance relative des accessoires

de parure et de vêtement. Ils témoignent eux aussi d'une certaine vie quotidienne et de ses pertes ou bris.
La chronologie des contextes archéologiques et les types de certains de ces objets montrent qu'une grande partie est associable aux phases tardives, tout comme deux des pièces de harnachement militaire. La présence de ces deux catégories a également été repérée sur la seconde phase de deux *domus* de Poitiers datée entre la seconde moitié du IIe siècle et le IVe siècle (Bertrand 2008, p. 169). Pour la parure et le vêtement, le *corpus* présente un ensemble assez proche de celui analysé et notamment composé d'une fibule cruciforme à extrémités en bulbes d'oignon, des bracelets de sections massive et plate, des épingles en os. La présence de ces éléments confirme une certaine aisance des occupants de l'habitation. La fibule cruciforme est un objet considéré comme distinctif d'une certaine classe d'officiers militaires et d'administrateurs civiques, les deux catégories de représentants du pouvoir étant assez perméables à la période tardive (Kasprzyk 2006). Il pourrait également être tentant d'associer les pièces de harnachement à ces attestations de la présence militaire. Cependant, s'ils sont très fréquents sur les sites militaires, leur diffusion ou absence de diffusion hors de la sphère militaire ne peut pas être attestée avec assurance. Leur fréquente découverte sur les sites d'habitat contemporains, comme dans les habitats urbains du centre-ouest de la Gaule, pourrait être un argument en faveur de la première hypothèse (Bertrand 2008, p. 181).
Les traces d'artisanat et notamment les déchets semblent également être assez fréquents sur les habitats non artisanaux. Ils peuvent correspondre aux étapes de construction, rénovation ou restauration du bâti, à une fabrication domestique ou sur place… (Loiseau 2009, vol. 1, p. 525-526). En contexte urbain, comme celui d'Autun, il ne faut également pas exclure l'apport de déchets liés aux terrassements, destructions, reconstructions, abandons, etc

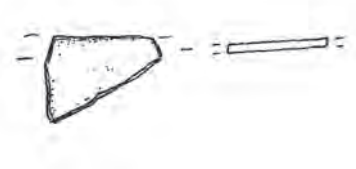
3.4.7. Catalogue des objets

3.4.7.1. Phase A

M-120 ; fibule
Contexte : 3237 ; A1 ; Niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 2 ; archéologiquement complet ; déformante ; alliage base cuivre ; 14,7 g. ; L. 58,5 ; L. protège-ressort = 24,3 ; Dm. int. protège ressort. = 5 ; l. arc = 12,1 ; ép. arc = 2,7 ; L. porte ardillon = 24,9 ; l. porte-ardillon = 6,9
Description : Tige plate arrondie sur sa face externe s'élargissant à une extrémité où elle donne naissance à angle droit à un ressort compris dans un protège ressort tubulaire. L'ardillon est en partie conservé et le porte-ardillon triangulaire et ajouré est fragmentaire.



M-129 ; miroir ?
Contexte : 3174 ; A2 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; déformante ; verre et alliage base cuivre ; 0,8 g. ; L. 14,9 ; l. = 11,5 ; ép. = 1,3
Description : Plaque fragmentaire présentant un bord en angle droit et une très importante corrosion de type alliage base cuivre en surface.



M-102 ; déchet ?
Contexte : 3310 ; A2 ; Sol niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; imperceptible ; alliage base cuivre ; 2,2 g. ; L. 16,6 ; l. = 12,7 ; ép. = 4,1 ; ép. tôle = 1
Description : Tôle bombée trapézoïdale présentant peut être une tentative de perçage.

M-246 ; masse de fer brute ?
Contexte : 3186 ; A1-A2 ; Sol niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 3 ; fragmentaire ; complète ; fer ; 89,6 g. ; L. 52,9 ; l. = 39,9 ; ép. = 12,7
Description : Masse de fer informe.

C-072 ; lampe à huile ?
Contexte : 3165 ; A2 ; Sol niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 0,7 g.

C-110 ; lampe à huile
Contexte : 3234 ; A2 ; Fossé
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 2,2 g.

C-154 ; lampe à huile
Contexte : 3310 ; A2 ; Sol niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 2,8 g.

3.4.7.2. Phase B

M-242 ; clou de chaussure
Contexte : 3173 ; B1 ;
Caractéristiques physiques : N.R. = 2 ; complet ; déformante ; fer ; 1,2 g. ; L. tête 10,8 ; ép. tête = 6,1 ; L. tige = 9 ; l. tige = 2,2
Description : Tige tordue à angle droit de section quadrangulaire donnant naissance à une tête ovalaire bombée.





IO-5 ; épingle
Contexte : 3114 ; B4 ; Sol (*praefurnium*)
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; archéologiquement complet ; os ; 0,8g. ; L. générale = 87,7 ; L. pointe = 67,9 ; Dm. = 3,1
Description : Tige épointée biconique de section circulaire.

C-023 ; lampe à huile
Contexte : 3068 ; B3 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 4,0 g.

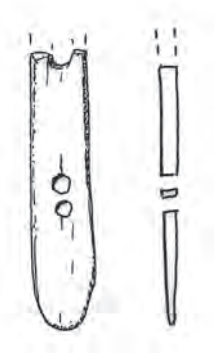
C-035 ; lampe à huile
Contexte : 3098 ; B1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 2,9 g.

C-036 ; lampe à huile
Contexte : 3099 ; B1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 1,8 g.

C-096 ; lampe à huile
Contexte : 3206 ; B1 ; Sol terre
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 1,5 g.

C-105 ; lampe à huile
Contexte : 3228 ; B2-B3 ; Comblement
Caractéristiques physiques : N.R. = 2 ; fragmentaire ; terre cuite ; 8,0 g.

IO-02 ; aiguille
Contexte : 3025 ; B5 ; Couche d'abandon
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; os ; 1,2g. ; L. = 36,4 ; l. = 8,2 ; ép. = 3,3
Description : Tige de section quadrangulaire plate chanfreinée à une extrémité et brisée de l'autre. Elle est percée d'un groupe de trous circulaires et présente le départ d'un troisième du côté brisé.



M-131 ; chute ?
Contexte : 3158 ; B3 ; Sol construit
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; métal blanc ; 7,3 g. ; L. 24,3 ; l. = 15,5 ; ép. = 4
Description : Plaque quadrangulaire irrégulière plus épaisse sur un côté.

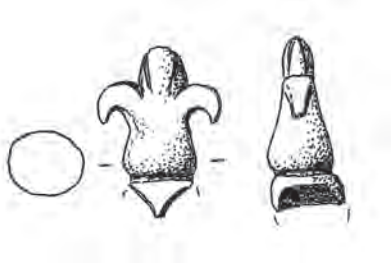
M-141 ; déchet
Contexte : 3283 niveau supérieur ; B1 ; Sol niveau d'occupation
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; métal blanc ; 21,2 g. ; L. 32,7 ; l. = 27,3 ; ép. = 9,2
Description : Élément informe présentant une face plane.

M-125 ; lingot/scorie ?
Contexte : 3096 ; B2 ; Trou de poteau
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; déformante ; alliage base cuivre ; 10,8 g. ; L. 34,3 ; l. = 18,4 ; ép. = 13,3
Description : Élément parallélépipédique irrégulier.

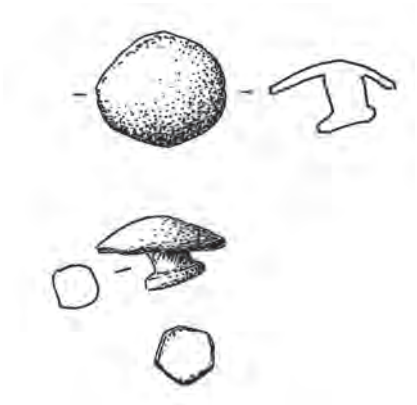
V-039 ; jeton
Contexte : 3300 ; B5 ; Tech. nettoyage
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; pâte de verre ; 2,3 g. ; L. 16,7 ; l. = 14,9 ; ép. = 6,1
Description : Élément subcirculaire bombé sur une face et plane de l'autre.

LI-002 ; jeton
Contexte : 3228 ; B2-B3 ; Comblement
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; pâte de verre ; 1,5 g. ; Dm. 13,4 ; ép. = 6,2
Description : Plaque circulaire présentant des rebords arrondis sur une face.

M-101 ; applique
Contexte : 3228 ; B2-B3 ; Comblement
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 6,1 g. ; L. 21,6 ; l. = 16,1 ; ép. = 9,1
Description : Élément en relief en forme de fleur de lys.

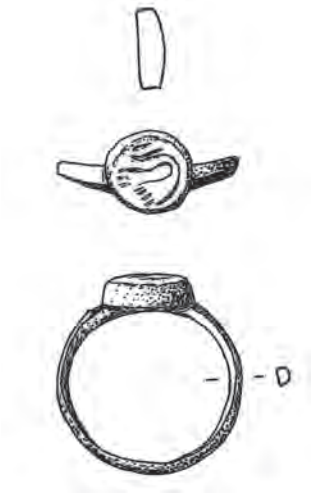


M-100 ; rivet
Contexte : 3148 niveau supérieur ; B3 ; Couche de charbons
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; déformante ; alliage base cuivre ; 2,7 g. ; L. tige 6,6 ; Dm. tête = 16,9 ; ép. tête = 4,5 ; Dm. plaque = 7,9 ; ép. plaque = 1,8
Description : Tige de section circulaire donnant naissance à une extrémité à une tête ovalaire et de l'autre à une petite plaque circulaire.

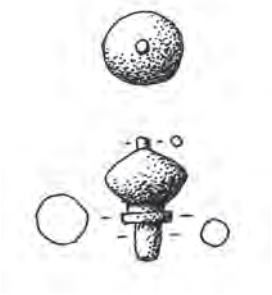


3.4.7.3. Phase C

M-097 ; bague
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; alliage base cuivre ; 4,9 g. ; Dm. 20,9 ; l. jonc = 1,7 ; ép. jonc = 2,3 ; L. chaton = 11,4 ; l. chaton = 12,2 ; ép. chaton = 4
Description : Jonc de section en D et chaton plat subcirculaire présentant un décor peu lisible (tête de cygne ?).



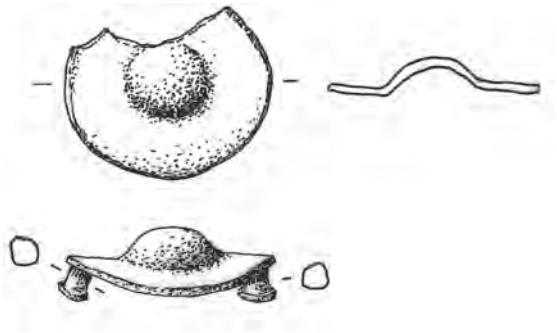
M-096 ; fibule
Contexte : 3033 ; C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 4,0 g. ; L. 16,3 ; Dm. oignon = 10,6 ; Dm. tige = 3
Description : Tige de section circulaire terminée par un élément mouluré en forme de bulbe d'oignon.



M-122 ; parure annulaire
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 7,5 g. ; L. 26,5 ; l. = 8,2 ; ép. = 5,9
Description : Tige courbe de section en D.



M-112 ; applique de harnais
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; archéologiquement complet ; déformante ; alliage base cuivre ; 7,2 g. ; Dm. 27,7 ; ép. = 4,9 ; L. rivet = 3
Description : Plaque circulaire bombée en partie centrale et à deux rivets d'attache à contre-plaque à l'opposée.

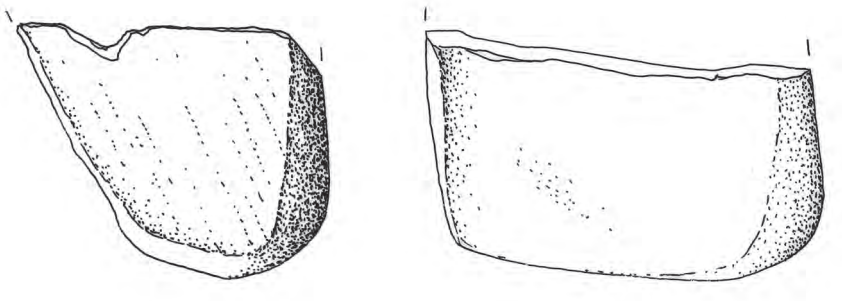


M-108 ; pendant de harnais
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; imperceptible ; alliage base cuivre ; 0,8 g. ; L. 26,8 ; l. = 16,2 ; ép. tôle = 0,2
Description : Tôle en forme de feuille donnant naissance sur sa partie large à une tige de section quadrangulaire et de l'autre s'épaississant par évasement.



M-110 ; déchet ou ébauche ?
Contexte : 3123 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 1,2 g. ; L. 21,6 ; l. = 19,2 ; ép. = 0,3
Description : Tôle trapézoïdale.

LI-001 ; polissoir
Contexte : 3168 ; C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; quartzite 89,9 g. ; L. 56,8 ; l. = 39,6 ; ép. = 29,9
Description : Fragment de galet de couleur grise-brune présentant plusieurs faces de travail polies et qui a été formé par l'éclatement de la pierre à cause de la chaleur.

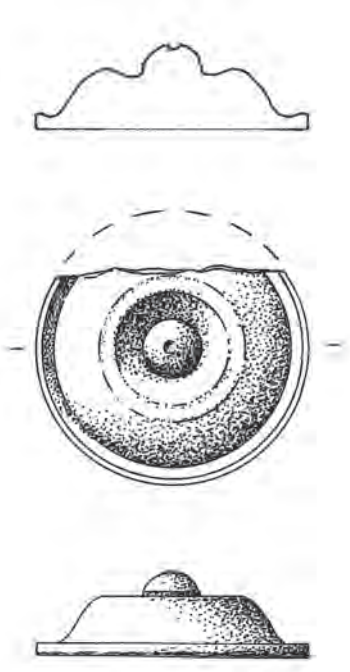


CP-002 ; scorie
Contexte : 3010 ; B5-C1 ; Tranchée de récupération
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; complète ; scorie de fer 223,2 g. ; L. 88,9 ; l. = 59,2 ; ép. = 28,4

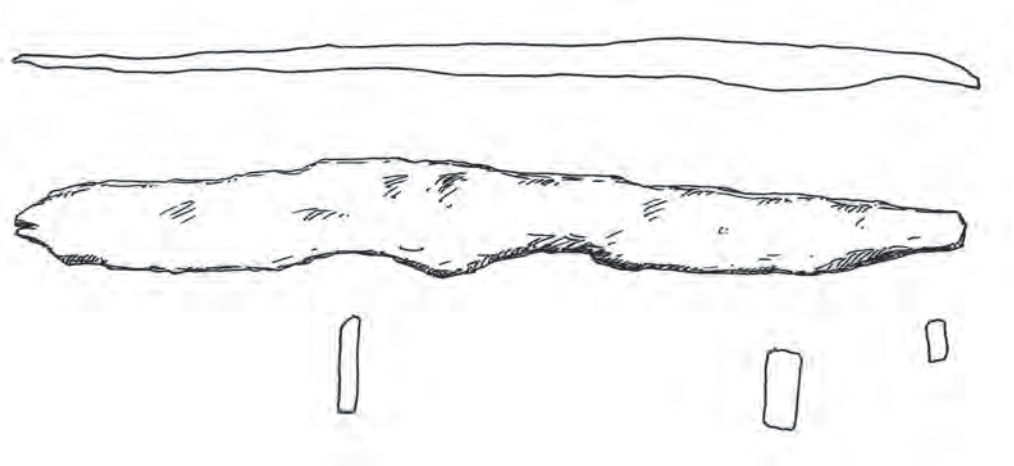
C-007 ; lampe à huile
Contexte : 3171 sommet ; B-C1 ; Comblement
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; terre cuite ; 4,9 g.

M-099 ; bouton de meuble
Contexte : 3033 ; C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; imperceptible ; alliage base cuivre ; 43,1 g. ; Dm. 34,6 ; ép. = 11,1
Description : Élément circulaire mouluré d'un petit rebord rentrant puis d'une partie bombée qui donne naissance, par une petite dépression, à un bouton terminal conique.

M-127 ; bouton de meuble
Contexte : 3033 ; C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; archéologiquement complet ; lisible ; alliage base cuivre ; 33,7 g. ; Dm. 35,4 ; ép. = 10,3
Description : Élément circulaire fragmentaire mouluré d'un petit rebord rentrant puis d'une partie bombée qui donne naissance, par une petite dépression, à un bouton terminal conique.



M-146 ; gril
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 3 ; fragmentaire ; complète ; fer ; 87,1 g. ; L. 197,4 ; l. = 9,8 ; ép. = 4,8
Description : Tige de section quadrangulaire présentant un bord tranché en biseau puis dont la section semble d'élargir en son centre.

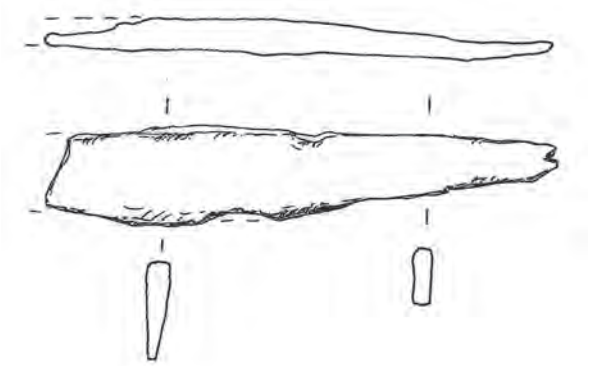


M-136 ; plomb de scellement
Contexte : 3029 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; métal blanc ; 143,4 g. ; L. 99,7 ; l. = 22,2 ; ép. = 7,7
Description : Plaque rectangulaire allongée présentant une sillon central longitudinal.

M-151 ; fiche en T à queue
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 2 ; fragmentaire ; complète ; fer ; 30,3 g
Description : Tige de section quadrangulaire donnant naissance à une tête rectangulaire à deux pans.



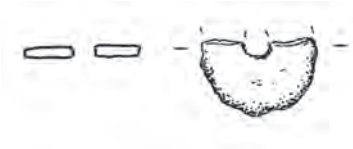
M-148 ; couteau ?
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 5 ; fragmentaire ; complète ; fer ; 74,0 g. ; L. 70 ; l. = 12,5 ; ép. = 3,5
Description : Potentielle lame désintégrée de section triangulaire et de forme indéterminée.



M-121 ; anneau
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; alliage base cuivre ; 0,2 g. ; Dm. 15,7 ; l. = 0,5 ; ép. = 0,7
Description : Anneau circulaire irrégulier de section subquadrangulaire.



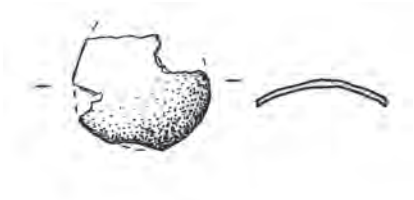
M-039 ; applique/rivet
Contexte : 3007 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; déformante ; alliage base cuivre ; 0,8 g. ; Dm. 14,3 ; ép. = 1,1
Description : Tôle circulaire percée en son centre.



M-067 ; applique/rivet
Contexte : 3033 ; C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; alliage base cuivre ; 0,4 g. ; L. 10,7 ; l. = 10,2 ; ép. = 0,4
Description : Tôle ovalaire percée en son centre.

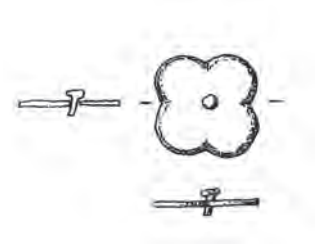


M-109 ; cabochon/rivet
Contexte : 3029 ; C1 ; Couche de démolition
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; déformante ; alliage base cuivre ; 0,7 g. ; Dm. 17,8 ; ép. = 3,6 ; ép. tôle = 0,5
Description : Tôle circulaire bombée.

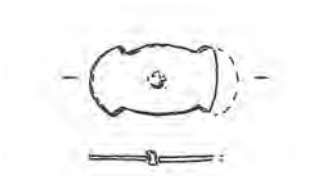


3.4.7.4. Phase M

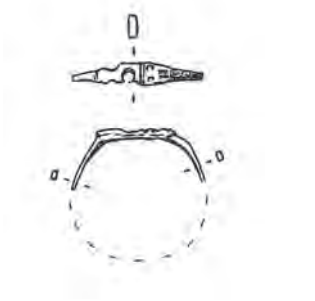
M-114 ; applique vestimentaire
Contexte : 3003 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 0,9 g. ; L. 13,6 ; l. = 13,4 ; ép. = 0,5 ; L. rivet = 3,9
Description : Tôle quadrilobée traversée en son centre par un rivet.



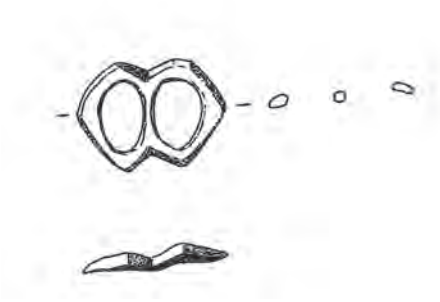
M-118 ; applique vestimentaire ?
Contexte : H.S. ; - ; H.S.
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; déformante ; alliage base cuivre et fer ; 0,5 g. ; L. 16,5 ; l. = 9,2 ; ép. plaque = 0,5
Description : Tôle en forme de balustre traversée en son centre par un rivet.



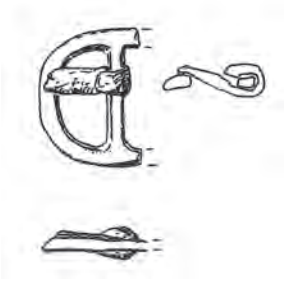
M-119 ; bague
Contexte : 3139 ; M1-M2 ; Fosse
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 0,1 g. ; Dm. 16 ; l. = 1,2 ; ép. = 0,6 ; L. chaton = 10,6 ; l. chaton = 3,3
Description : Jonc en tôle et chaton potentiel plus large et décoré en creux.



M-104 ; boucle
Contexte : 3113 ; B5-C1 ; Remblai
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; alliage base cuivre (doré ?) ; 1,3 g. ; L. int. 12,8 ; l. int. = 9 ; l. = 2,5 ; ép. = 1,6 ; L. fenêtre = 6,4
Description : Anneau à doubles fenêtres ovales symétriques et au cadre s'épaississant en partie centrale des petits côtés.



M-107 ; boucle
Contexte : 3003 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; archéologiquement complet ; lisible ; alliage base cuivre et fer ; 1,3 g. ; L. int. 12,6 ; l. int. fenêtre = 5,3 ; l. = 2,6 ; ép. = 1,6 ; L. ardillon = 10,4 ; l. ardillon = 2,1 ; ép. ardillon = 0,9
Description :
- Anneau circulaire à barre centrale et de section en quart-de-rond.
- Ardillon droit en fer de section quadrangulaire attaché par refoulement.



M-115 ; déchet
Contexte : 3003 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; métal blanc ; 1,5 g. ; Dm. 6,4
Description : Sphère irrégulière.

M-130 ; déchet
Contexte : 3003 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; imperceptible ; métal blanc ; 6,2 g. ; L. 23,8 ; l. = 13,7 ; ép. = 3,1
Description : Plaque informe présentant plusieurs traces de coupe.

M-140 ; déchet
Contexte : 3017 ; M1-M2 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; métal blanc ; 11,0 g. ; Dm. 13,1
Description : Sphère informe.

M-132 ; déchet
Contexte : 3006 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; imperceptible ; métal blanc ; 10,8 g. ; L. 25 ; l. = 18,4 ; ép. = 4,4
Description : Plaque informe présentant une trace de coupe.

M-133 ; déchet
Contexte : 3006 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; imperceptible ; métal blanc ; 9,6 g. ; L. 29 ; l. = 12,1 ; ép. = 4,3
Description : Plaque allongée informe présentant une face plane.

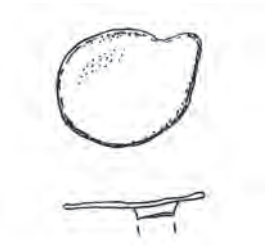
M-138 ; déchet ?
Contexte : 3006 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; complet ; lisible ; métal blanc ; 38,4 g. ; L. 43,1 ; l. = 35,2 ; ép. = 6,8
Description : Plaque allongée informe présentant une face plane avec des aspérités et un décollement de la partie supérieure de l'autre.

CP-001 ; scorie
Contexte : 3003 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; scorie de fer 22,0 g.
Description : Scorie grise très alvéolée à la surface irrégulière.

M-106 ; anneau/maillon
Contexte : 3017 ; M1-M2 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 3 ; fragmentaire ; lisible ; alliage base cuivre ; 0,7 g. ; L. int. 19,7 ; l. int. = 14,3 ; l. = 1,3 ; ép. = 1,3
Description : Anneau ovalaire de section subquadrangulaire.



M-145 ; applique/rivet
Contexte : 3005 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; déformante ; alliage base cuivre ; 1,8 g. ; Dm. 19 ; ép. = 0,8
Description : Tôle circulaire fragmentaire semblant recevoir une tige, brisée, en son centre.



IO-01 ; aiguille ou épingle
Contexte : 3006 ; M1 ; Terres noires
Caractéristiques physiques : N.R. = 1 ; fragmentaire ; os ; 0,4 g. ; L. = 54,1 ; Dm. = 3,4
Description : Tige épointée de section circulaire.



IO-03 ; aiguille ou épingle
Contexte : 3051 ; C1-M1 ; Tranchée de récupération
Caractéristiques physiques : N.R. = 2 ; fragmentaire ; os ; 0,4g. ; L. = 62,6 ; Dm. = 3,2
Description : Tige épointée de section circulaire.



Fig.205 Phasage et comptage par catégorie

Phase	Phase A			Phase B			Phase C			Phase M			Total			Total - Antique			Total - Antique+		
Comptage	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.	N.E.	N.M.I.b.	N.O.
activités culinaires							1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1
ameublement							2	2	2				2	2	2	2	2	2	2	2	2
artisanat	2	2		5	5	1	8	8	1	8	8		23	23	2	15	15	2	14	14	1
divertissement				2	2	2							2	2	2	2	2	2	2	2	2
éclairage, chauffage	3	3	3	5	5	4	1	1	1				9	9	8	9	9	8	9	9	8
é. d'assemblage et de serrurerie	41	29		117	60		56	44		11	9		225	142	0	214	133	0	214	133	0
éléments polyvalents				1	1	1	1	1	1				2	2	2	2	2	2	2	2	2
équipement de l'animal							3	3	3				3	3	3	3	3	3	3	3	3
gros-oeuvre							1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1
immobilier							1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1
indéterminé	3	3		9	7		12	12	1	9	8	2	33	30	3	24	22	1	24	22	1
parure, vêtement	1	1	1	2	2	2	5	5	5	7	7	7	15	15	15	8	8	8	7	7	7
soins du corps	1	1	1										1	1	1	1	1	1	1	1	1
statuaire, décor immobilier							1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	**51**	**39**	**5**	**141**	**82**	**10**	**92**	**80**	**18**	**35**	**32**	**9**	**319**	**233**	**42**	**284**	**201**	**33**			

Fig.206 Tableau d'inventaire des clous par phase

N° d'inv.	Us	Préci-sion	Type de contexte	Phase	Secteur	m. lot (g)	N° d'Él.	Type	Forme	N.R.	Corrosion	Remarque
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	1		tige	2	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	2	V	clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	3	V	clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	4		clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	5		clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	6		clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	7		clou sans pointe	1	déformante	
M-218	3232		Remblai	A1	04	116,8	8		clou sans pointe	1	déformante	
M-219	3232/ 3237		Remblai	A1	04	45,8		V	clou	2	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	1		tige	2	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	2		tige	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	3		tige	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	4		tige	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	5		tige	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	6		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	7		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	8		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	9		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	10		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	11		clou sans pointe	1	déformante	
M-221	3237		Niveau d'occu-pation	A1	04	99,2	12		clou sans pointe	2	déformante	
M-224	3265		Mur trace sablière	A1	04	36,6	1		clou sans pointe	1	déformante	
M-224	3265		Mur trace sablière	A1	04	36,6	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-224	3265		Mur trace sablière	A1	04	36,6	3		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante	
M-209	3224	surface	Sol niveau d'occu-pation	A1	06	3,9	1		tige	1	déformante	
M-209	3224	surface	Sol niveau d'occu-pation	A1	06	3,9	2		tige	1	déformante	
M-210	3224		Sol niveau d'occu-pation	A1	06	5,8			clou-rivet à coude simple	2	déformante	
M-204	3186		Sol niveau d'occu-pation	A1-A2	07	17,6	1		tige	1	déformante	
M-204	3186		Sol niveau d'occu-pation	A1-A2	07	17,6	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-204	3186		Sol niveau d'occu-pation	A1-A2	07	17,6	3		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante	
M-207	3210		Sol niveau d'occu-pation	A1-A2	08	4,1			clou sans pointe	1	déformante	
M-229	3285		Sol niveau d'occu-pation	A1-A2	11	28,2			tige	1	déformante	
M-202	3174		Remblai	A2	04	16,0			clou sans pointe	1	déformante	

M-203	3178	Tech. Nettoyage	A2	04	32,5	1		tige	1	déformante	
M-203	3178	Tech. nettoyage	A2	04	32,5	2		tige	1	déformante	
M-203	3178	Tech. nettoyage	A2	04	32,5	3		clou sans pointe	1	déformante	
M-203	3178	Tech. nettoyage	A2	04	32,5	4		clou sans pointe	1	déformante	
M-226	3278	Comblement	A2	04	5,5		II	clou	2	déformante	
M-195	3165	Sol niveau d'occupation	A2	06	5,6			tige	1	déformante	
M-234	3311	Sol niveau d'occupation	A2	09	2,3			tige	1	déformante	
M-233	3310	Sol niveau d'occupation	A2	09-10	17,9			clou sans pointe	1	déformante	
M-201	3173	Tech. décapage	B1	04	39,3	1		tige	2	déformante	
M-201	3173	Tech. décapage	B1	04	39,3	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-201	3173	Tech. décapage	B1	04	39,3	3		clou sans pointe	1	déformante	
M-201	3173	Tech. décapage	B1	04	39,3	4	II	clou	1	déformante	
M-201	3173	Tech. décapage	B1	04	39,3	5	III	clou-rivet à double coude	1	déformante	
M-217	3229	Sol niveau d'occupation	B1	04	4,2			tige	1	déformante	
M-220	3235	Tranchée de fondation	B1	04	19,8	1		clou sans pointe	1	déformante	
M-220	3235	Tranchée de fondation	B1	04	19,8	2		tige	1	déformante	
M-206	3205	Sol niveau d'occupation	B1	06	5,3			tige	1	déformante	
M-177	3098	Remblai	B1	09	14,0	1	III	clou	1	déformante	
M-177	3098	Remblai	B1	09	14,0	2	III	clou sans pointe	2	déformante	
M-178	3099	Remblai	B1	09	3,0			tige	2	déformante	
M-179	3101	Creusement indét.	B1	09	16,1			tige	1	déformante	
M-231	3304	Remblai	B1	09	22,6	1		tige	1	déformante	
M-231	3304	Remblai	B1	09	22,6	2		tige	1	déformante	
M-231	3304	Remblai	B1	09	22,6	3		clou sans pointe	1	déformante	
M-231	3304	Remblai	B1	09	22,6	4		clou sans pointe	1	déformante	
M-231	3304	Remblai	B1	09	22,6	5		clou sans pointe	0	déformante	
M-232	3306	Remblai	B1	09	48,7	1		tige	1	déformante	
M-232	3306	Remblai	B1	09	48,7	2		tige	1	déformante	
M-232	3306	Remblai	B1	09	48,7	3		tige	1	déformante	
M-232	3306	Remblai	B1	09	48,7	4		clou sans pointe	1	déformante	
M-232	3306	Remblai	B1	09	48,7	5		clou sans pointe	1	déformante	
M-225	3277	Sol niveau d'occupation	B1	11	3,8			clou sans pointe	1	déformante	
M-228	3283	Sol niveau d'occupation	B1	11	9,3			tige	1	déformante	
M-241	3098	Remblai	B1		2,7			clou sans pointe	1	déformante	tête chanfreinée
M-230	3288	Creusement indét.	B1-B2	09	6,3			clou sans pointe	2	déformante	
M-174	3069	Sol terre	B1-B2	10	5,1			clou sans pointe	1	déformante	
M-243	3093	Sol terre	B1-B2		57,6		V	clou sans pointe	1	déformante	
M-175	3094	Trou de poteau	B2	09	15,1			clou sans pointe	2	déformante	
M-176	3097	Trou de piquet	B2	09	2,2			tige	1	déformante	
M-200	3172	Sol niveau d'occupation	B2-B3	11	51,5		V	clou sans pointe	1	déformante	
M-211	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	1		tige	1	déformante	
M-212	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	2		tige	1	déformante	
M-213	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	3		tige	1	déformante	
M-214	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	4		tige	1	déformante	
M-215	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	5		clou sans pointe	1	déformante	
M-216	3228	Comblement	B2-B3	11	43,9	6		clou sans pointe	1	déformante	
M-186	3137	Sol construit	B3	03	1,4			tige	1	déformante	

M-189	3148	Couche de charbons	B3	03	9,2			clou sans pointe	2	déformante	
M-190	3149	Couche de charbons	B3	03	4,0			tige	1	déformante	
M-191	3150	Sol construit	B3	03	1,5	1		tige	1	déformante	
M-191	3150	Sol construit	B3	03	1,5	2		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante	
M-192	3157	Couche de démolition	B3	03	18,0		IV	clou	4	déformante	
M-193	3158	Sol construit	B3	03	15,0			clou sans pointe	8	déformante	
M-194	3160	Couche de charbons	B3	03	18,0	1		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante	
M-194	3160	Couche de charbons	B3	03	18,0	2		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	1		clou sans pointe	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	3		clou sans pointe	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	4		clou sans pointe	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	5		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	6		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	7		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	8		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	9		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	10		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	11		tige	1	déformante	
M-227	3281	Comblement	B3	09	97,4	12		tige	1	déformante	
M-173	3068	Remblai	B3	10	7,9			tige	1	déformante	
M-235	3312	Sol feuilletage	B3	11	5,7			clou sans pointe	2	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	1		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	2		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	3		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	4		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	5		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	6		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	7		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	8		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	9		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	10		tige	1	déformante	
M-167	3048	Creusement de récupération	B3	06-10	67,6	11		clou sans pointe	1	déformante	tête massive
M-172	3067	Remblai	B3	09-10	4,8	1		tige	1	déformante	
M-172	3067	Remblai	B3	09-10	4,8	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-111	3068	Remblai	B3		0,5		I	clou	1	lisible	alliage base cuivre tête hémisphérique en tôle
M-183	3132	Tech. isolation	B4	03	16,5	1		tige	1	déformante	
M-183	3132	Tech. isolation	B4	03	16,5	2		clou sans pointe	1	déformante	
M-184	3134	Sol feuilletage	B4	03	51	1		clou sans pointe	1	déformante	
M-184	3134	Sol feuilletage	B4	03	51	2		clou sans pointe	1	déformante	

M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51	3		clou sans pointe	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51	4		pointe	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51	5		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51	6		tige	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51	7		tige	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51,0	8		tige	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51,0	9		tige	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51,0	10		tige	1	déformante
M-184	3134		Sol feuilletage	B4	03	51,0	11		tige	1	déformante
M-185	3135		Remblai	B4	03	22,1	1		tige	1	déformante
M-185	3135		Remblai	B4	03	22,1	2		tige	1	déformante
M-185	3135		Remblai	B4	03	22,1	3		tige de clou-rivet à coude simple	2	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	1		clou sans pointe	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	2		clou sans pointe	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	3		clou sans pointe	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	4	IV	clou	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	5		clou-rivet à coude simple sans pointe	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	6		clou-rivet à coude simple sans pointe	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	7		tige	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	8		tige	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	9		tige	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	10		tige	1	déformante
M-222	3256		Foyer utilisation	B4	03-06	66,4	11		tige	1	déformante
M-166	3034		Sol construit	B4	10-11	5,6			tige	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	1	III	clou	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	2		pointe	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	3		pointe	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	4		tige	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	5		tige	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	6		tige	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	7		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	8		clou sans pointe	1	déformante
M-164	3025		Couche d'abandon	B5	04	50,0	9	V	clou sans pointe	1	déformante
M-170	3064		Couche de démolition	B5	08	27,4			clou sans pointe	1	déformante	tête massive
M-181	3119		Remblai	B5	08	5,9	1		tige	1	déformante
M-181	3119		Remblai	B5	08	5,9	2		tige	1	déformante
M-163	3010		Tranchée de récupération	B5	01 à 04	10,3			tige	1	déformante
M-198	3171		Comblement	B-C1	11	22,7			clou sans pointe	4	déformante
M-199	3171	sommet	Comblement	B-C1	11	6,4			tige	1	déformante
M-180	3113		Remblai	B5-C1	03	20,7	1		clou sans pointe	1	déformante
M-180	3113		Remblai	B5-C1	03	20,7	2		clou sans pointe	4	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	1		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	2		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	3		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	4		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	5		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007		Couche de démolition	C1	04	287,5	6		clou sans pointe	1	déformante

M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	7		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	8		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	9		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	10		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	11		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	12		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	13		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	14		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	15		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	16		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	17		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	18		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	19		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	20		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	21		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	22		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	23		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	24		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	25		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	26		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	27		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	28		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	29		clou sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	30	V	clou-rivet à coude simple sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	31		pointe de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	32		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	33		clou-rivet à coude simple sans pointe	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	34		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-162	3007	Couche de démolition	C1	04	287,5	35		tige de clou-rivet enroulé	1	déformante
M-165	3030	Fosse	C1	04	30,4	1	V	clou sans pointe	1	déformante
M-165	3030	Fosse	C1	04	30,4	2		tige	1	déformante

M-165	3030		Fosse	C1	04	30,4	3		pointe	1	déformante
M-182	3122		Sol niveau d'occupation	C1	06	13,7			tige	2	déformante
M-223	3258		Fosse	C1	08	24,0		V	clou sans pointe	1	déformante
M-188	3142		Remblai	C1	10	10,7			tige	2	déformante
M-196	3168	bas	Remblai	C1	11	18,7			tige	3	déformante
M-197	3168	haut	Remblai	C1	11	5,4	1		tige	1	déformante
M-197	3168	haut	Remblai	C1	11	5,4	2		tige	1	déformante
M-208	3213		Sol construit	C1	11	27,1	1		tige	1	déformante
M-208	3213		Sol construit	C1	11	27,1	2		tige	1	déformante
M-208	3213		Sol construit	C1	11	27,1	3		clou sans pointe	1	déformante
M-169	3061		Fosse	C1-M	03	15,1	1		pointe	1	déformante
M-169	3061		Fosse	C1-M	03	15,1	2		clou sans pointe	1	déformante
M-168	3051		Tranchée de récupération	C1-M1	02 à 06	3,8	1		tige	1	déformante
M-168	3051		Tranchée de récupération	C1-M1	02 à 06	3,8	2		tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante
M-171	3065		Fosse	M1	10	11,8	1		clou sans pointe	1	déformante
M-171	3065		Fosse	M1	10	11,8	2		clou-rivet à coude simple sans pointe	2	déformante
M-161	3006		Terres noires	M1	Global	2,9			pointe	1	imperceptible
M-187	3139		Fosse	M1-M2	06-11	5,0			clou sans pointe	1	déformante
M-205	3202		Trou de poteau	-	06	7,7			tige de clou-rivet à coude simple	1	déformante

Fig.207 Tableau d'inventaire des éléments indéterminés pr phase et par forme

N° d'inv.	type	U.S.	Phase	Type de contexte	N.R.	Fragmentation	Corrosion	Matière	m (g.)	L.	l.	ép.	Description
Phase A													
M-157	informe	3174 surface	A2	Remblai	4	fragmentaire	complète	alliage base cuivre	0,9				Élément totalement corrodé.
M-156	plaque	3174 surface	A2	Remblai	2	fragmentaire	complète	fer	5,6	49,1	30,6	1,9	Plaque informe tordue (par la chaleur ?).
M-135	tôle	3270	A2	Remblai	2	complet	lisible	métal blanc	1,6	13,9	11,7	1,5	Tôle ovalaire.
Phase B													
M-139	informe	3302	B1	Fosse	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	16,3	25,9	18,4	10,5	Élément informe.
M-154	informe	3271	B2	Sol construit	1	fragmentaire	complète	alliage base cuivre	0,6				Élément totalement corrodé.
M-152	informe	3025	B5	Couche d'abandon	20	fragmentaire	complète	fer	73,5	22,6		6,5	Élément totalement désintégré semblant pendre la forme d'une plaque rectangulaire.
M-117	plaque	3025	B5	Couche d'abandon	1	fragmentaire	déformante	alliage base cuivre	0,9	8,7	7,1	1,2	Plaque quadrangulaire courbée.
M-142	plaque	3151	B4	Sol niveau d'occupation	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	4,9	17,4	19,5	6,0	Plaque informe.
M-143	plaque	3151	B4	Sol niveau d'occupation	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	15,7	31,3	16,9	4,4	Plaque ovalaire.
M-144	plaque	3151	B4	Sol niveau d'occupation	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	3,3	20,6	10,4	3,5	Plaque ovalaire.

M-245	plaque	3064	B5	Couche de démolition	1	fragmentaire	lisible	fer	41,9	46,0	19,1	8,7	Plaque quadrangulaire
M-105	tige	3172	B2-B3	Sol niveau d'occupation	1	fragmentaire	déformante	alliage base cuivre	0,1	16,4			Tige de section quadrangulaire plate.
Phase C													
M-098	informe	3169	C1	Comblement	1	fragmentaire	complète	alliage base cuivre	1,4	8,3	7,6	6,7	Élément subsphérique totalement dégradé.
M-103	informe	3040	C1	Couche de démolition	1	fragmentaire	déformante	alliage base cuivre	3,0	31,4	10,6	0,8	Tôle enroulée en tube aplati.
M-149	informe	3007	C1	Couche de démolition	4	fragmentaire	complète	fer	47,5	70,0	5,7	5,7	Tige de section quadrangulaire donnant naissance à une tige transversale courbe.
M-153	informe	3168	C1	Remblai	1	fragmentaire	complète	alliage base cuivre	0,7				Élément totalement corrodé.
M-123	plaque	3168	C1	Remblai	1	fragmentaire	lisible	alliage base cuivre	8,4	30,9	24,7	2,2	Plaque quadrangulaire irrégulière s'affinant sur un côté.
M-137	plaque	3213	C1	Sol construit	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	11,0	34,0	16,1	3,3	Plaque allongée informe.
M-155	plaque	3171	B-C1	Comblement	1	fragmentaire	complète	fer	5,6	32,4	26,6	2,6	Plaque informe.
M-116	tige	3142	C1	Remblai	1	complet	lisible	alliage base cuivre	2,2	66,4	2,0	2,0	Tige de section circulaire formant une très légère vaque puis se recourbant à une extrémité, où est elle brisée.
M-238	tige	3213	C1	Sol construit	1	fragmentaire	déformante	fer	27,0	73,0	8,8	8,8	Tige de section quadrangulaire presque ondulée.
M-244	tige	3007	C1	Couche de démolition	1	complet	lisible	fer	26,2	70,8	11,2	7,0	Tige de section quadrangulaire presque ondulée dont les extrémités biseautées pourraient avoir été tranchées.
M-113	tôle	3007	C1	Couche de démolition	1	fragmentaire	lisible	alliage base cuivre	2,8	81,9	11,3	0,7	Tôle quadrangulaire allongée.
M-124	tôle	3168	C1	Remblai	1	fragmentaire	déformante	alliage base cuivre	1,6	15,1	13,9	1,3	Tôle informe.
Phase M													
M-158	informe	H.S.	-	H.S.	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	1,9	13,3	8,7	4,1	Élément informe.
M-159	informe	H.S.	-	H.S.	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	7,3	19,0	14,1	8,5	Élément informe.
M-247	informe	3003	M1	Terres noires	1	fragmentaire	complète	fer	72,8	47,2	32,6	17,1	Masse de fer informe.
M-128	plaque	3003	M1	Terres noires	1	fragmentaire	déformante	alliage base cuivre	7,9	20,2	17,6	4,5	Plaque subquadrangulaire tordue.
M-160	plaque	H.S.	-	H.S.	1	fragmentaire	lisible	métal blanc	8,8	35,4	21,0	2,1	Plaque informe.
M-126	tôle	3003	M1	Terres noires	1	fragmentaire	lisible	alliage base cuivre	0,5	10,6	9,7	0,6	Tôle informe.
M-134	tôle	3003	M1	Terres noires	2	fragmentaire	lisible	métal blanc	0,6	13,4	11,2	0,5	Tôle informe.

3.5. Etude du verre (Séverine Baudin, Inrap)

La fouille du site d'Autun ATAC a livré 105 restes de mobilier en verre représentant un poids total de 188,79 g. Après observation, 67 individus ont été différenciés (NMI).
Ces artefacts s'inscrivent dans une chronologie essentiellement gallo-romaine comprise entre le Ier et le IVe siècle de notre ère. On note aussi la présence d'un artefact daté entre le Ve et VIIIe siècle.
L'état de corrosion de l'ensemble des artefacts est moyen. 3 individus sont très fortement corrodés, 33 individus sont moyennement corrodés, 23 individus sont faiblement corrodés et sur 8 individus on note l'absence de corrosion. Les degrés de corrosion ont été détaillés en quatre niveaux, absente (corrosion non perçue à l'œil), faible (corrosion partielle qui n'affecte pas la structure de l'objet), moyenne (corrosion nettement visible rendant le verre souvent blanchi ou jauni) et forte (corrosion importante de l'objet qui modifie sa surface, sa couleur et sa tenue).

Quatre catégories d'objets ont été identifiés sur ce site : le verre de vaisselle de table qui représente 33 NMI soit 59 restes, le verre architectural qui représente 31 NMI soit 43 restes, la catégorie des petits objets en verre qui est représenté par un unique reste et enfin les récipients de toilette qui est représentée par 2 NMI et 2 restes. On note que les restes sont extrêmement fragmentés, ce qui ne facilite pas leur identification.

3.5.1. Le verre de vaisselle

3.5.1.1. Le verre de vaisselle de table

Le verre de vaisselle représente la plus grosse catégorie de verre sur ce site et pèse 66,96 g. L'ensemble est bien conservé et l'on observe un panel de teintes assez diverses allant de l'incolore, au bleu outre-mer, bleu, bleu-vert, verdi, jauni et une pièce à 4 couleurs (mauve, jaune, verte et blanche).
Les restes étant très fragmentés, seulement cinq d'entre eux ont pu être identifiés. Un gobelet à pied, une coupelle, un bol, un pot à bulbe et une bouteille (**fig. 207** et **208**).

-Gobelet :

V-043387-0001 : Vaisselle de table de type gobelet à pied annulaire creux au bord ourlé. Il est fabriqué en pâte de verre transparente de couleur bleutée et irisé et se rapproche du type Feyeux T.41 (Feyeux, 1993, p.123 T.41) qui date du Ve/VIIIe siècle.

-Coupelle :

V-043387-0033 : Vaisselle de table de type coupelle à bord ourlé sur l'extérieur (C. Isings, 1957, p105. N. Vanpeene « Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus », 1993, p 53 n° 94, p 65 n° S.429.). Verre épais, de couleur vert-bleue, irisé et de type Is.87 daté de la fin du Ier siècle à la 1ère moitié du IVe siècle.

-Bol :

V-043387-0035 : Vaisselle de table de type bol peu profond décoré d'une alternance de bandes verticales de verre mosaïqué : mauve et blanche, jaune, verte. Seule la bande de couleur jaune est doublée d'une couche de verre translucide alors que les deux autres bandes, de couleur plus foncée apparaissent directement en surface. Verre épais, de type AR 3, 3.1-691, daté du Ier siècle de notre ère (Rütti, 1991, p241).

-Pot :

V-043387-0065 : Vaisselle de table de type pot bulbeux à parois lisses, au verre épais, transparent, incolore et légèrement opaque. Il se rapproche de la typologie de IS.94/ AR104-1-1994/Trier38 (Rütti, 1991, p301, Isings, 1957, p111), daté de la 1ère moitié du Ier-IIIe siècle.

-Bouteille :

V-043387-005 : Fragment d'anse de cruche angulaire ou cylindrique, décorée de stries parallèles. Verre épais et incolore. Il se rapproche de la typologie de Rütti, AR 156-160-3567 (Rütti ,1991, p350).

3.5.1.2. Les récipients de toilette

Seuls deux restes sont observés dans la catégorie des récipients de toilette pour un poids de 5,01 g, (**fig. 208**).

V-043387-0028 : La forme du fragment en demi-cercle, laisse penser à un col d'un petit récipient de toilette, type flacon ou fiole, en pâte de verre bleutée assez épaisse.

V-043387-0002 : Ce fragment de couleur ambrée, semble quant à lui être assez récent de par sa texture lisse sur une face et mat sur l'autre. Sa couleur laisse penser à un récipient de toilette. Le fragment étant assez petit, aucune autre observation n'a pu être faite.

3.5.1.3. Les décors

Des décors assez semblables ont été observés sur les fragments des verres V-043387-0030 et V-043387-0057 (**fig. 208**). Il s'agit de stries légères en relief, parallèles et horizontales. Le premier lot est décoré de deux bandeaux espacés de 16 mm et composés de stries pour l'un et d'une bande plus opaque pour le second. Le second lot est décoré de deux bandeaux de stries, espacés de 17 mm. Les verres sont assez épais, incolore et légèrement opaque. Le verre V-043387-0066 est décoré d'un trait incisé vers l'intérieur. Le verre est très fin, translucide et légèrement fumé.

3.5.1.4. Les teintes

Dans ce lot de verre, plusieurs pâtes de verre de teintes différentes ont été observées (**fig. 210**).
Du bleu outre-mer (V-043387-0003) qui se rapproche du bleu n° 287 du nuancier Pantone de Letraset (Rütti, 1991, p 432), du verre bleuté qui se rapproche du bleu n°310 de Pantone, du verre vert-bleu qui se rapproche du n°570, de la pâte de verre bleu qui se rapproche de la couleur n°542 du nuancier, du verre brun de type n°125 et enfin des morceaux de verre de couleur légèrement bleu-vert non référencer ici.
Le verre V-043387-0035 se distingue par la présence de quatre bandes de couleurs différentes : mauve, jaune, verte et blanche.

3.5.2. Le verre architectural

Deux types de verre architecturaux ont été observés. Le verre à vitre avec 27 NMI pour 39 restes et 100,73 g et le verre de tesselles avec 4 NMI pour 4 restes et 3,76 g.

3.5.2.1. Le verre à vitre

Le verre de ce lot est très fragmenté. Par manque de temps peu d'observations ont été faites, neuf coloris de pâte de verre ont été observées. Les verres sont assez épais allant de 0,93 mm d'épaisseur à 4,14 mm d'épaisseur. Seul un morceau comporte des traces de découpe en forme d'ondulation V-043387-0023 (**fig. 209**). Les couleurs varient du bleu outre-mer qui se rapproche du bleu n° 293 du nuancier Pantone de Letraset, du bleu-vert de type n°297, du vert-bleu de type n°570. La grande majorité des verres à vitre (soit 13 NMI) sont de couleur légèrement bleu-vert se rapprochant du type n°310 du nuancier. Les autres couleurs n'ont pas pu être comparé à celle du nuancier, elles sont légèrement bleutées, vert-jaune, légèrement vert-jaune, incolore et blanchie.

3.5.2.2. Les tesselles

Quatre morceaux de tesselles ont été trouvés sur le site d'Autun Atac (**fig. 209**). V-043387-0004 de couleur vert-bleuté, V-043387-0025 de couleur bleu, V-043387-0026 de couleur vert-bleu et V-043387-0034 de couleurs bleu et vert.
Rappelons que deux mosaïques dont l'une est décorée de motifs floraux, ont été retrouvées sur ce site.

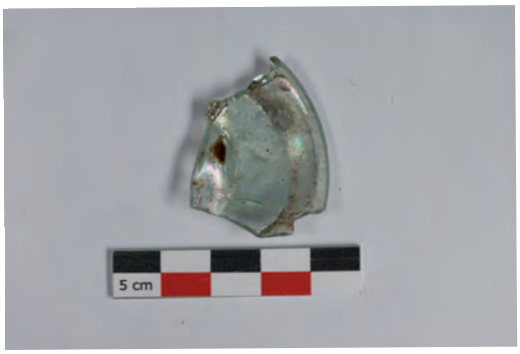
3.5.3. Les petits objets

Un unique objet en verre a été découvert sur la fouille. Il s'agit du verre V-043387-0039 qui est un pion de jeu « calculi ». De forme circulaire, bombé sur le dessus, plat sur le dessous, il est constitué d'une pâte de verre opaque noire. Un exemplaire est présent au musée d'Autun, Musée Rolin, provenance inconnue, (Collectif, VITRUM, p. 198, fig. 230).

3.5.4. Conclusion

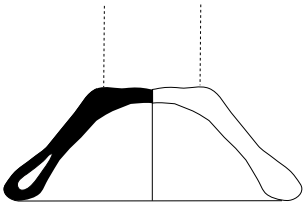
Le mobilier en verre présent sur ce site représente essentiellement de la vaisselle de table datée entre le Ier et le IVe siècle ainsi que du verre à vitre de la période gallo-romaine.

Les gobelets

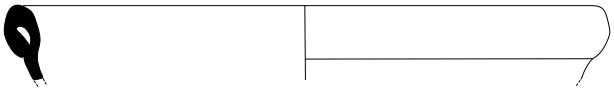


V_043387_01

V-043387-0001



Les bols



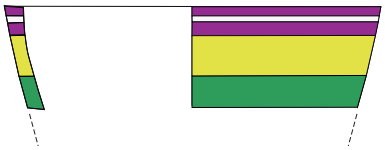
V-043387-0033



V_043387_33



V_043387_35



V-043387-0035

Les pots

V_043387_65



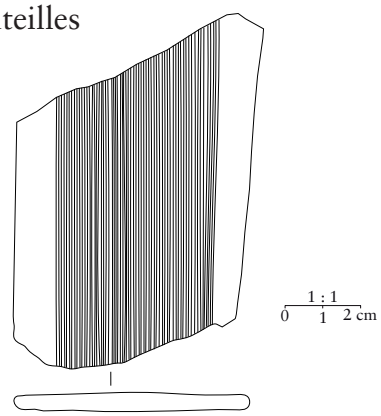
V-043387-0065



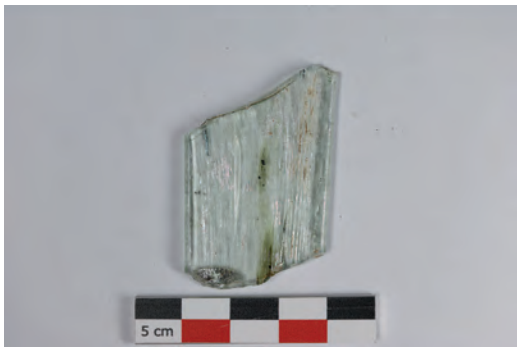
Fig.208 Le verre de vaisselle

Fig.209 Le verre de vaisselle et les décors

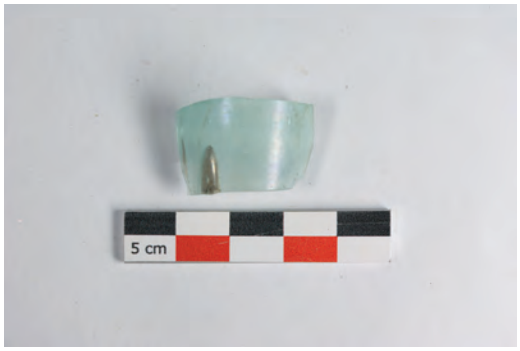
Les bouteilles



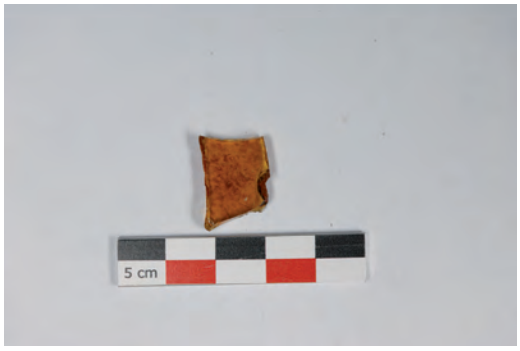
V-043387-0005



Les récipients de toilette

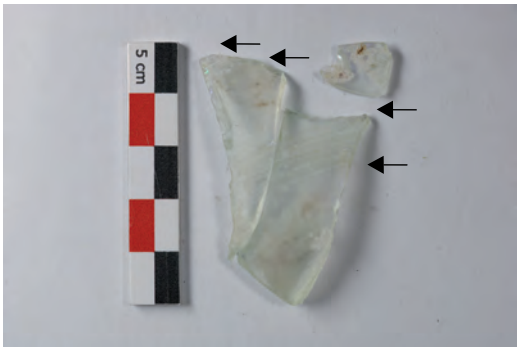


V-043387-0028

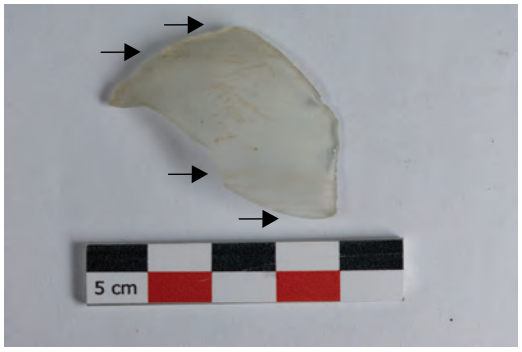


V-043387-0002

Les décors



V-043387-0030



V-043387-0057



V-043387-0066

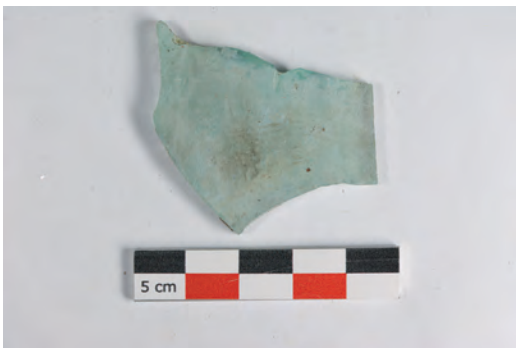


V-043387-0032

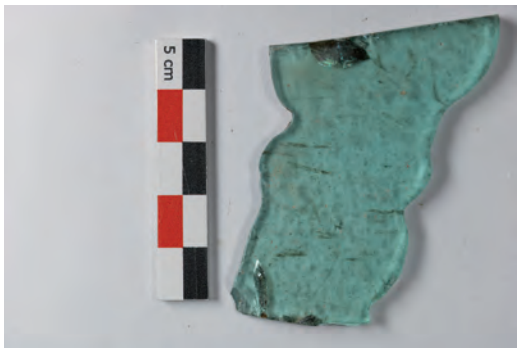
Dessins et photographies: S. Baudin

Fig.210 Le verre architectural et les objets

Les verres à vitre



V-043387-0020

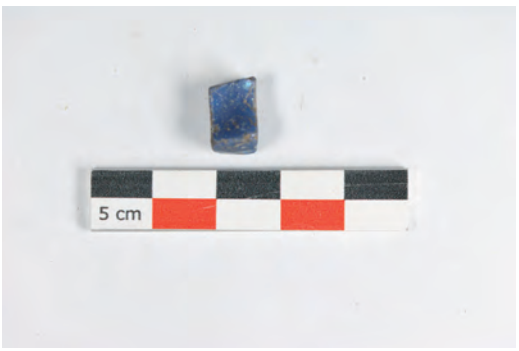


V-043387-0023

Les tesselles



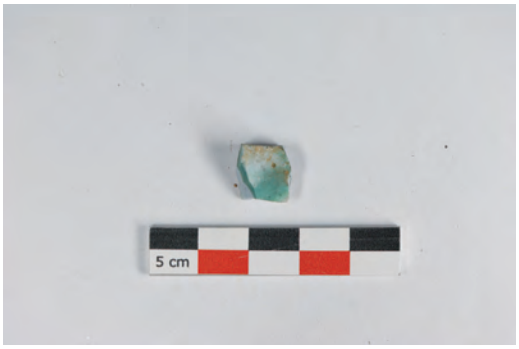
V-043387-0004



V-043387-0025

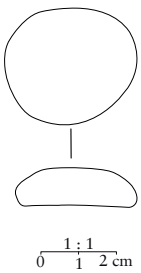


V-043387-0026



V-043387-0034

Les petits objets



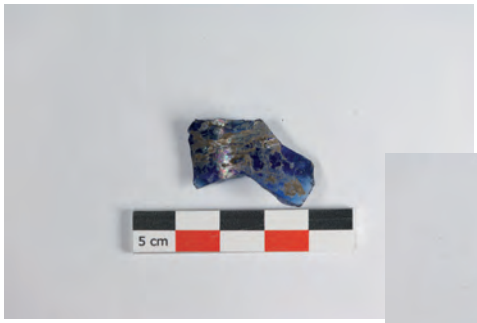
V-043387-0039



Dessins et photographies: S. Baudin

Vaisselle

bleu outre mer



V-043387-0003

léger bleu vert



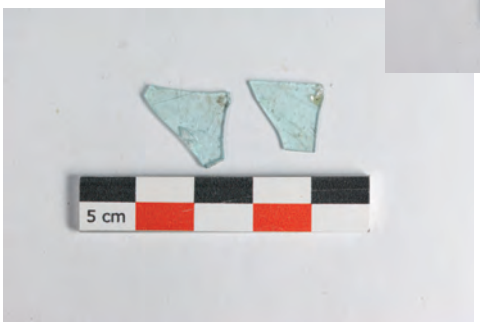
V-043387-0015

bleu



V-043387-0064

bleutée



V-043387-0024

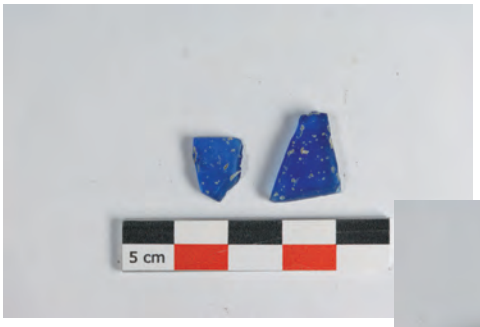
vert-bleu



V-043387-0054

Verre architectural

bleu outre mer



V-043387-0021

vert, jaunie



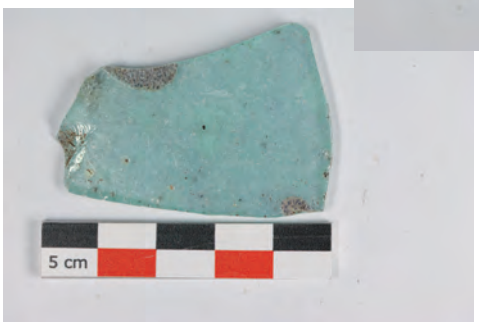
V-043387-0010

bleu vert



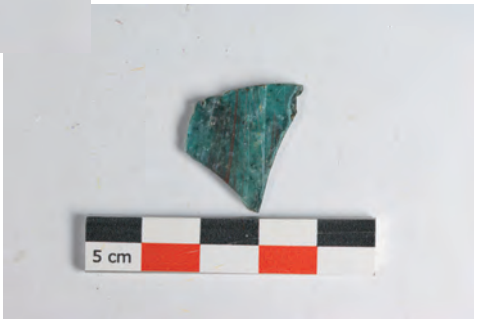
V-043387-0062

léger bleu vert



V-043387-0009

vert bleu



V-043387-0046

Dessins et photographies: S. Baudin

Fig.211 La palette des teintes

3.5.5. Catalogue

V-043387-0001
Us 3003
Long. : 32,52 mm, largeur : 28,4 mm, Diam. : 30 mm, ép. : 4,79 à 2,84 mm.
Teinte : bleuté.
Catégorie : vaisselle de table, Type : gobelet à pied.
Remarques et comparaisons : Gobelet à pied annulaire creux au bord ourlé. Fragment de verre transparent, bleuté (type Pantone 310), irisé.
Typologie : Feyeux T.41 (Feyeux, 1993, p123 T.41) .
Datation : verre : mérovingien, contexte : médiévale.

V-043387-0002
Us 3006
Long. : 19,19 mm, largeur :12,88 mm, ép. : 2,93 mm.
Teinte : ambrée.
Catégorie : récipient de toilette, Type : flacon.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, dont une face est de texture lisse (poli) et l'autre mat. Verre transparent, de teinte ambrée (type Pantone 220).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : contemporain ?, contexte : médiévale.

V-043387-0003
Us 3007
Long. : 27,93 mm, largeur : 11,5 mm, ép. : 3,83 mm.
Teinte : bleu outre-mer.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Re marques et comparaisons : Fragment de verre courbe s'apparantant à un col. verre transparent de teinte bleue outre-mer (type Pantone 287), irisé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0004
Us 3025
Long. : 10,44 mm, largeur : 7,26 mm, H. cons. : 5,62 mm.
Teinte : vert-bleuté.
Catégorie : verre architectural, Type : tesselle.
Remarques et comparaisons : Fragment de tesselle.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0005
Us 3025
Long. : 46,27 mm, largeur : 30,98 mm, ép. : 3,23 mm.
Teinte : incolore.
Catégorie : vaisselle de table, Type : bouteille.
Remarques et comparaisons : Fragment d'anse de cruche angulaire ou cylindrique.
Typologie : AR 156-160-3567 (Rütti, 1991, p350).
Datation : verre: Ier au IIIe siècle, contexte : 40-330.

V-043387-0006
Us 3028
Long. : 21,63 mm, H. cons. : 29,63 mm, ép. : 0,93 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural ?, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.

Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0007
Us 3029
Long. : 47,91 mm, largeur : 31,07 mm, ép. : 2,85 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0008
Us 3048
Long. : 24,48 mm, largeur : 23,23 mm, ép. :1 mm.
Teinte : jaunie et blanc.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0009
Us 3051
Long. : 48,15 mm, largeur : 33,12 mm, ép. : 3,05 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0010
Us 3061
Long. : 54,23 mm, largeur : 17,71 mm, ép. : 3,72 mm.
Teinte : vert-jaunie.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330 à médiéval.

V-043387-0011
Us 3064
Long. : 22,83 mm, largeur : 11,99 mm, ép. : 2,26 mm.
Teinte : incolore jaunie.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre transparent, incolore, indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0012
Us 3080
Long. : 23,53 mm, largeur : 21,07 mm, ép. : 1,43 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé de teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0013
Us 3082
Long. : 26,26 mm, largeur : 17,19 mm, ép. : 2,21 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural ? Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0014
Us 3113
Long. : 39,92 mm, largeur : 28,4 mm, ép. : 2,16 mm.
Teinte : légèrement vert-jaunie, opaque.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0015
Us 3130
Long. : 30 mm, largeur : 13 mm, ép. : 1,25 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments indéterminés de verre fin.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0016
Us 3134
Long. : 50 mm, largeur : 12 mm, ép. :3,71 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0017
Us 3137
Long. : 23,06 mm, largeur : 10,9 mm, ép. : 2,38 mm.
Teinte : incolore.
Catégorie : verre architectural ? Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0018
Us 3139
Long. : 29,87 mm, largeur : 20,65 mm, ép. : 3,05 mm.
Teinte : légèrment vert-jaunie, opaque.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : médiévale.

V-043387-0019
Us 3142
Long. : 25 mm, largeur : 11 mm, ép. : 1,18 mm.
Teinte : vert-bleu.

Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre transparents, de teinte vert-bleu (type Pantone 570). Indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0020
Us 3148
Long. : 42,12 mm, largeur : 35,89 mm, ép. : 4,09 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0021
Us 3151
Long. : 15,49 mm, largeur : 13,64 mm, ép. : 3,38 mm.
Teinte : bleu outre-mer.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte bleue outre-mer (type Pantone 293).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0022
Us 3168
Long. : 59,4 mm, largeur : 28,74 mm, ép. : 4,14 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0023
Us 3168
Long. : 55,67 mm, largeur : 43,74 mm, ép. : 3,3 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0024
Us 3168
Long. : 17 mm, largeur : 12 mm, ép. :0,79 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, de teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0025
Us 3168
Long. : 11,37 mm, largeur : 7,49 mm, ép. : 4,77 à 6,77 mm.
Teinte : bleu.

Catégorie : verre architectural, Type : tesselle.
Remarques et comparaisons : Fragment de tesselle de teinte bleue (type Pantone 072).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0026
Us 3169
Long. : 8,19 mm, largeur : 8,67 mm, ép. : 5,8 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : verre architectural, Type : tesselle.
Remarques et comparaisons : Fragment de tesselle, de teinte vert-bleu (type Pantone 322).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0027
Us 3169
Long. : 39,89 mm, largeur : 10,39 mm, ép. : 2,81 mm.
Teinte : jaunie.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0028
Us 3171
Long. : 26 mm, largeur : 16,78 mm, ép. : 2,98 à 4,06 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : récipient de toilette, Type : flacon.
Remarques et comparaisons : Possible fragment de col de flacon ou fiole. Verre épais de forme courbe et de teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0029
Us 3171
Long. : 23 mm, largeur : 12 mm, ép. : 1,6 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, de teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0030
Us 3172
largeur : 31,4 mm, H. cons. : 49,32 mm, ép. : 3,66 mm.
Teinte : incolore, opaque.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, de forme courbe et décoré de deux bandeaux espacés de 16 mm et composé de stries pour l'un et d'une bande plus opaque pour le second.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0031
Us 3187
Long. : 24 mm, largeur : 16 mm, ép. : 1,75 à 3 mm.
Teinte : brun.

Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé de teinte brune (type Pantone 125), de forme incurvée.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0032
Us 3213
Long. : 27 mm, Diam. : 15 mm, ép. : 4,25 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de pied annulaire de teinte vert-beu (type Pantone 287).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0033
Us 3228
Long. : 73 mm, Diam. : 80 mm, ép. : 1,63 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table, Type : coupelle.
Remarques et comparaisons : Bord creux ourlé vers l'extérieur, d'une coupelle à lèvre arrondie et évasée. Panse à parois sinueuses, pied en balustre court formé par refoulement, fond sinueux. Teinte vert-bleu (type Pantone 570). Type Is.87 (C. Isings, 1993, p53 n°94, p65 n°S.429).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : fin Ier/1ère moitié du IVe siècle, contexte : 40-330.

V-043387-0034
Us 3228
Long. : 10,85 mm, largeur : 10,15 mm, ép. : 0.6 mm.
Teinte : bleu+vert.
Catégorie : verre architectural, Type : tesselle.
Remarques et comparaisons : Fragment de tesselle.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0035
Us 3263
largeur : 17 mm, H. cons. : 14,83 mm, ép. : 2,39 mm.
Teinte : mauve, jaune, verte blanche.
Catégorie : vaisselle de table, Type : bol.
Remarques et comparaisons : Bol peu profond décoré d'une alternance de bandes verticales de verre mosaïqué : mauve et blanche, jaune, verte. Seule la bande de couleur jaune est doublée d'une couche de verre translucide alors que les deux autres bandes sont de couleur plus foncée
Typologie : AR3, 3,1-691 (Rütti, 1991, p241).
Datation : verre : Ier, contexte : 40-330.

V-043387-0036
Us 3300
Long. : 27 mm, largeur : 20 mm, ép. : 1,99 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé formé d'une demi sphère incomplète. De teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0037
Us 3308
Long. : 20 mm, largeur : 11 mm, ép. : 1,5 mm.
Teinte : blanchie.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0038
Us 3057
Long. : 20,86 mm, largeur : 22,70 mm, ép. : 2,73 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0039
Us 3300
Long. : 15,88 mm, largeur : 16,30 mm, ép. : 6,13 mm.
Teinte : noire.
Catégorie : petit objet, Type : pion de jeu « calculi ».
Remarques et comparaisons : Pion ou « calculi » en pâte de verre opaque noire, de forme circulaire, à la surface bombée. Idem à Autun, Musée Rolin, provenance inconnue.
Typologie : Vitrum 230, (Collectif, VITRUM, Dijon, p. 198, fig. 230).
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0040
Us 3312
Long. : 28 mm, largeur : 11 mm, ép. : 2,49 mm.
Teinte : bleutée.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé formé d'un léger angle droit très fragmenté sur une extrémité. De teinte bleutée (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0041
Us 3007
Long. : 34 mm, largeur : 11 mm, ép. : 3,76 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : verre architectural ?, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre plat avec un « poinçon » trace d'outil ? sur un morceau. Verre de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0042
Us 3007
Long. : 30 mm, largeur : 22 mm, ép. : 0,56 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre fin, indéterminés, légèrement teinté en bleu-vert.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0043
Us 3007
Long. : 30 mm, largeur : 11 mm, ép. :2,06mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0044
Us 3007
Long. : 20 mm, largeur : 16 mm, ép. : 1,36 mm.
Teinte : jaunie.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0045
Us 3051
Long. : 32,03 mm, largeur : 27,13 mm, ép. : 1,49 mm.
Teinte : légèrement bleuté.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330 à médiéval.

V-043387-0046
Us 3051
Long. : 23 mm, largeur : 18,66 mm, ép. : 2,11 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 331 à médiéval.

V-043387-0047
Us 3113
Long. : 21,29 mm, largeur : 13,69 mm, ép. : 1,88 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0048
Us 3113
Long. : 26,12 mm, largeur : 10,24 mm, ép. : 1,4 mm.
Teinte : incolore.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, légèrement courbe.,
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0049
Us 3113
Long. : 13,98 mm, largeur : 7,49 mm, ép. : 1,97 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0050
Us 3130
Long. : 35,47 mm, largeur : 16,56 mm, ép. : 1,44 mm.
Teinte : légèrement bleuté.
Catégorie : verre architectural ? Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0051
Us 3130
Long. : 18 mm, largeur : 15 mm, ép. : 1,99 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0052
Us 3130
Long. : 12 mm, largeur : 7 mm, ép. : 2,07 mm.
Teinte : bleu-vert.
Catégorie : verre architectural ? Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte bleu-vert (type Pantone 297).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0053
Us 3130
Long. : 10 mm, largeur : 9 mm, ép. : 3 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0054
Us 3168
Long. : 24 mm, largeur : 12 mm, ép. : 1,36 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table ?, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, épais et de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0055
Us 3168
largeur : 17 mm, H. cons. : 19,63 mm, ép. : 0,92 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre fin, indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0056
Us 3168
Long. : 13,53 mm, largeur : 15,96 mm, ép. : 2,5 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre fin, indéterminé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0057
Us 3168
largeur : 38 mm, H. cons. : 28,82 mm, ép. : 1,8 mm.
Teinte : incolore, opaque.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre épais, indéterminé, décoré de deux bandeaux espacés de 177 mm et constitués de plusieurs stries parralèles.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0058
Us 3168
largeur : 13 mm, H. cons. : 12,32 mm, ép. : 2,13 mm.
Teinte : incolore.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, épais et incurvé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 330-425.

V-043387-0059
Us 3169
Long. : 36,38 mm, largeur : 32,58 mm, ép. : 2,89 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0060
Us 3169
Long. : 13,04 mm, largeur : 8,06 mm, ép. : 1,83 mm.
Teinte : léger bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0061
Us 3169
Long. : 15,91 mm, largeur : 6,10 mm, ép. : 1,15 mm.
Teinte : blanchie.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0062
Us 3171
Long. : 22,35 mm, largeur : 8,33 mm, ép. : 3,6 mm.
Teinte : bleu-vert.
Catégorie : verre architectural, Type : vitre.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre à vitre de teinte bleu-vert (type Pantone 297).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-425.

V-043387-0063
Us 3228
Long. : 26 mm, largeur : 9 mm, ép. : 3,53 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, incurvé, de teintevert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0064
Us 3228
Long. : 16 mm, largeur : 7 mm, ép. : 0,43 mm.
Teinte : bleu.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, de teinte bleu (type Pantone 542).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0065
Us 3228
Long. : 21 mm, largeur : 18 mm, Diam. : 10 mm, ép. : 3,35 mm.
Teinte : incolore, légèrement opaque.
Catégorie : vaisselle de table, Type : pot à bulbe.
Remarques et comparaisons : Pot bulbeux à parois lisses.
Typologie: IS.94/ AR104-1-1994/Trier38, (Rütti, 1991, p301, Isings, 1957, p111).
Datation : verre : 2ème moitié du Ier-IIIe, contexte : 40-330.

V-043387-0066
Us 3228
Long. : 25 mm, largeur : 15 mm, ép. : 0,91 mm.
Teinte : incolore, légèrement fumé.
Catégorie : vaisselle de table, Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragments de verre indéterminés, décorés d'un trait incisé vers l'intérieur. Le verre est très fin, translucide et légèrement fumé.
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

V-043387-0067
Us 3300
Long. : 28 mm, largeur : 19 mm, ép. : 2,67 mm.
Teinte : vert-bleu.
Catégorie : vaisselle de table ? Type : indéterminé.
Remarques et comparaisons : Fragment de verre indéterminé, épais et de teinte vert-bleu (type Pantone 570).
Typologie : indéterminée.
Datation : verre : gallo-romain, contexte : 40-330.

Fig.212 Phasage des lots de verre

ID_Mob	TypeMob	Matériau	NR	Poids	ID_Us	US_Identification	Phase	Cert	Sect
V0001	Objet	Verre	1	4,8	3003	Terres noires	M		Global
V0002	Objet	Verre	1	1,38	3006	Terres noires	M		Global
V0003	Objet	Verre	17	20	3007	Couche de démolition	C		04
V0004	Architecture	Verre	1	0,6	3025	Couche d'abandon	B		04
V0005	Objet	Verre	1	7,46	3025	Couche d'abandon	B		04
V0006	Objet	Verre	2	0,91	3028	Couche de démolition	C		09
V0006	Objet	Verre	2	0,91	3028	Couche de démolition	C		10
V0007	Objet	Verre	2	10,5	3029	Couche de démolition	C		07
V0007	Objet	Verre	2	10,5	3029	Couche de démolition	C		06
V0008	Objet	Verre	2	1,05	3048	Creusement de récupération	B		10
V0008	Objet	Verre	2	1,05	3048	Creusement de récupération	B		06
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	C	?	06
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	M	?	04
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	M	?	03
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	M	?	05
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	M	?	06
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	C	?	05
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	C	?	04
V0009	Objet	Verre	3	11,4	3051	Tranchée de récupération	C	?	03
V0010	Objet	Verre	1	4,27	3061	Fosse	C	?	03
V0010	Objet	Verre	1	4,27	3061	Fosse	M	?	03
V0011	Objet	Verre	1	0,91	3064	Couche de démolition	B		08
V0012	Objet	Verre	1	1,18	3080	Sol niveau d'occupation	C	?	05
V0012	Objet	Verre	1	1,18	3080	Sol niveau d'occupation	B	?	05
V0013	Objet	Verre	1	2,25	3082	Fosse	C	?	10
V0013	Objet	Verre	1	2,25	3082	Fosse	C	?	06
V0014	Objet	Verre	3	5,08	3113	Remblai	B	?	03
V0014	Objet	Verre	3	5,08	3113	Remblai	C	?	03
V0015	Objet	Verre	11	6	3130	Sol niveau d'occupation	C		07
V0016	Objet	Verre	4	9,49	3134	Sol feuilletage	B		03
V0017	Objet	Verre	1	0,82	3137	Sol construit	B		03
V0018	Objet	Verre	1	3,19	3139	Fosse	M		06
V0018	Objet	Verre	1	3,19	3139	Fosse	M		10

V0019	Objet	Verre	3	0,94	3142	Remblai	C		09
V0020	Objet	Verre	1	9,18	3148	Couche de charbons	B		03
V0021	Objet	Verre	3	1,63	3151	Sol niveau d'occupation	B		07
V0022	Objet	Verre	4	13,07	3168	Remblai	C		11
V0023	Objet	Verre	2	14,5	3168	Remblai	C		11
V0024	Objet	Verre	4	3,76	3168	Remblai	C		11
V0025	Architecture	Verre	1	1,02	3168	Remblai	C		11
V0026	Architecture	Verre	1	0,77	3169	Comblement	C		11
V0027	Objet	Verre	4	7,41	3169	Comblement	C		11
V0028	Objet	Verre	1	3,51	3171	Comblement	B	?	11
V0028	Objet	Verre	1	3,51	3171	Comblement	C	?	11
V0029	Objet	Verre	3	2,25	3171	Comblement	B	?	11
V0029	Objet	Verre	3	2,25	3171	Comblement	C	?	11
V0030	Objet	Verre	3	5,49	3172	Sol niveau d'occupation	B		11
V0031	Objet	Verre	1	1,63	3187	Sol terre	B	?	07
V0032	Objet	Verre	1	1,36	3213	Sol construit	C		11
V0033	Objet	Verre	11	11	3228	Comblement	B	?	11
V0034	Architecture	Verre	1	1,33	3228	Comblement	B	?	11
V0035	Objet	Verre	1	0,97	3263	Tranchée de fondation	B		09
V0036	Objet	Verre	2	4,73	3300	Tech. net-toyage	B	?	11
V0037	Objet	Verre	1	0,47	3308	Occupation	B		11
V0038	Architecture	Verre	1	2	3057	Remblai	C		05
V0039	Objet	Verre	1	2	3300	Tech. net-toyage	B	?	11
V0040	Objet	Verre	1	1,07	3312	Sol feuilletage	B		11

Fig.213 Inventaire du verre

N° inv.	Us	Détail	NR	NMI	Poids (g)	L. (mm)	l. (mm)	H. cons. (mm)	diam. (mm)	ép. (mm)	Catégorie	Type	Technique	panse	fond	pied	anse
V-043387-0001	3003		1	1	4,78	32,52	28,4		30	4,79 à 2,84	vaisselle de table	gobelet à pied	soufflé/retourné			1	
V-043387-0002	3006		1	1	1,46	19,19	12,88			2,93	récipient de toilette	flacon		1			
V-043387-0003	3007		1	1	2,8	27,93	11,5			3,83	vaisselle de table	ind.		1			
V-043387-0004	3025		1	1	0,61	10,44	7,26	5,62			verre architectural	tesselle					
V-043387-0005	3025		1	1	7,47	46,27	30,98			3,23	vaisselle de table	bouteille	soufflé dans un moule				1
V-043387-0006	3028		2	1	0,9	21,63		29,63		0,93	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	2			
V-043387-0007	3029		2	1	10,49	47,91	31,07			2,85	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	2			
V-043387-0008	3048		2	1	1,06	24,48	23,23			1	vaisselle de table	ind.	soufflé	2			
V-043387-0009	3051		1	1	7,98	48,15	33,12			3,05	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0010	3061		1	1	4,36	54,3	17,71			3,72	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0011	3064		1	1	0,94	22,83	11,99			2,26	vaisselle de table	ind.	soufflé dans un moule?	1			
V-043387-0012	3080		1	1	1,28	23,53	21,07			1,43	vaisselle de table	ind.	soufflé	1			
V-043387-0013	3082		1	1	2,24	26,26	17,19			2,21	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0014	3113		1	1	3,91	39,92	28,4			2,16	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0015	3130		3	1	1,65					1,25	vaisselle de table	ind.	soufflé	3			
V-043387-0016	3134		4	1	9,85					3,71	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	4			
V-043387-0017	3137		1	1	0,83	23,06	10,9			2,38	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0018	3139		1	1	3,23	29,87	20,65			3,05	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			

translucide	teinte	irisé	Bulles	Corrosion	Décor	Typologie	Datation	Remarques et comparaisons	Contexte
oui	bleuté	oui	oui	moyenne		Feyeux T.41	mérovingien	Gobelet à pied annulaire creux au bord ourlé. Fragment de verre transparent, bleuté (type Pantone 310), irisé.	Terres noires
oui	ambrée	oui	non	absente		ind.	contemporain	Fragment de verre indéterminé, dont une face est de texture lisse (poli) et l'autre opaque. Verre transparent, de teinte ambrée (type Pantone 220).	Terres noires
oui	bleu outre-mer	oui	?	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre courbe s'apparantant à un col. verre transparent de teinte bleu outre-mer (type Pantone 287), irisé.	couche de démolition
non	vert-bleuté	non	?	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de tesselle.	couche d'abandon
oui	incolore	oui	oui	moyenne	stries parallèles	AR 156-160-3567	Ier au IIIe s	Fragment d'anse de cruche angulaire ou cylindrique.	couche d'abandon
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	couche de démolition
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	couche de démolition
oui	jaune et blanc	oui	oui	moyenne	deux traits blancs	ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés.	creusement de récupération
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	tranchée de récupération
oui	vert- jaunie	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre.	fosse
oui	incolore jaunie	oui	oui	moyenne	4 stries parallèles	ind.	gallo-romain	Fragment de verre transparent, incolore, indéterminé.	couche de démolition
oui	bleutée	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre indéterminé de teinte bleutée (type Pantone 310).	sol niveau d'occupation
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	fosse
oui	légèrment vert-jaune, opaque	oui	non	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre.	remblai
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragments indéterminés de verre fin.	sol niveau d'occupation
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	sol feuilletage
oui	incolore	non	oui	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre.	sol construit
oui	légèrment vert-jaunie, opaque	oui	oui	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre.	fosse

V-043387-0019	3142		3	1	1,04					1,18	vaisselle de table	ind.	soufflé	3			
V-043387-0020	3148		1	1	9,39	42,12	35,83			4,09	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0021	3151		2	1	1,49	15,49	13,64			3,38	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0022	3168	haut	1	1	11,01	59,4	28,74			4,14	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0023	3168		1	1	14,15	55,67	43,74			3,3	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1			
V-043387-0024	3168	bas	2	1	0,42					0,79	vaisselle de table	ind.	soufflé	2			
V-043387-0025	3168		1	1	1,03	11,37	7,49			4,77 à 6,77	verre architectural	tesselle					
V-043387-0026	3169		1	1	0,77	8,19	8,67			5,8	verre architectural	tesselle					
V-043387-0027	3169		1	1	1,54	39,89	10,39			2,81	vaisselle de table	ind.		1			
V-043387-0028	3171		1	1	3,55		16,78			2,98 à 4,06	récipient de toilette	flacon	soufflé	1			
V-043387-0029	3171		2	1	1,37					1,6	vaisselle de table	ind.		2			
V-043387-0030	3172		3	1	5,91		31,4	49,32		3,66	vaisselle de table	ind.		3			
V-043387-0031	3187		1	1	1,67					1,75 à 3	vaisselle de table	ind.			1		
V-043387-0032	3213		1	1	1,39				15	4,25	vaisselle de table	ind.				1	
V-043387-0033	3228		1	1	5,77				80	1,63	vaisselle de table	coupelle		1			
V-043387-0034	3228		1	1	1,35	10,85	10,15				verre architectural	tesselle					
V-043387-0035	3263		1	1	1,12			14,83		2,39	vaisselle de table	bol		1			

oui	vert-bleu	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragments de verre transparents, de teinte vert-bleu (type Pantone 570). Indéterminé.	remblai
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	couche de charbons
oui	bleu outre-mer	oui	?	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte bleue outre-mer (type Pantone 293).	sol niveau d'occupation
oui	vert-bleu	oui	oui	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	remblai
oui	vert-bleu	oui	oui	faible	découpé en forme d'ondulation	ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	remblai
oui	bleutée	non	oui	faible		ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, de teinte bleutée (type Pantone 310).	remblai
non	bleu	oui	?	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de tesselle de teinte bleue (type Pantone 072).	remblai
non	vert-bleu	oui	?	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de tesselle, de teinte vert-bleu (type Pantone 322).	comblement
oui	jaunie	oui	oui	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre indéterminé.	comblement
oui	bleutée	non	oui	faible		ind.	gallo-romain	Possible Fragment de col de flacon ou fiole. Verre épais de forme courbe et de teinte bleutée (type Pantone 310).	comblement
oui	bleutée	oui	oui	faible		ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, de teinte bleutée (type Pantone 310).	comblement
oui	incolore, opaque	oui	oui	moyenne	stries parallèles et frag.de bandeau plus opaque 16 mm plus bas	ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, de forme courbe et décoré de deux bandeaux espacés de 16mm et composé de stries pour l'un et d'une bande plus opaque pour le second.	sol niveau d'occupation
oui	brun	non	?	moyenne		ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé de teinte brune (type Pantone 125), de forme incurvée.	sol terre
oui	vert-bleu	oui	oui	faible		ind.	gallo - romain	Fragment de pied annulaire de teinte vert-beu (type Pantone 287).	sol construit
oui	vert-bleu	oui	oui	faible		Is.87	fin Ier/Ière moitié du IVe s	Bord creux replié, d'une coupelle à lèvre arrondie et évasée. Panse à parois sinueuses, pied en balustre court formé par refoulement , fond sinueux. Teinte vert-bleu (type Pantone 570).	comblement
non	bleu+ vert	non	non	absente		ind.	gallo - romain	Fragment de tesselle.	comblement
non	mauve, jaune, verte blanche	oui	non	faible	trois bandes colorées de mauve (3,53) avec une bande blanche (0,80) plus fine, puis jaune (5,35), puis verte (6,19)	AR 3, 3,1-691	Ier	Bol peu profond décoré d'une alternance de bandes verticales de verre mosaïqué : mauve et blanche, jaune, verte. Seule la bande de couleur jaune est doublée d'une couche de verre translucide alors que les deux autres bandes, de couleur plus foncée apparaissent directement en surface. Verre épais.	tranchée de fondation

V-043387-0036	3300		1	1	3,12			1,99	vaisselle de table	ind.		
V-043387-0037	3308		1	1	0,51			1,5	vaisselle de table	ind.		1
V-043387-0038	3057		1	1	2,52	20,86	22,7	2,73	verre architectural	vitre		1
V-043387-0039	3300		1	1	2,33	15,88	16,3	6,13	petit objet	pion de jeu "calculi"		
V-043387-0040	3312		1	1	1,07			2,49	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0041	3007		4	1	10,77			3,76	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	2
V-043387-0042	3007		9	1	4,27			0,56	vaisselle de table	ind.	soufflé	9
V-043387-0043	3007		2	1	1,96			2,06	verre architectural	vitre	soufflé	2
V-043387-0044	3007		2	1	1,52			1,36	vaisselle de table	ind.	soufflé	2
V-043387-0045	3051		1	1	2,46	32,03	27,13	1,49	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0046	3051		1	1	1,27	23	18,66	2,11	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0047	3113		1	1	0,89	21,29	13,69	1,88	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0048	3113		1	1	0,54	26,12	10,24	1,4	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0049	3113		1	1	0,25	13,98	7,49	1,97	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0050	3130		1	1	1,3	35,47	16,56	1,44	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0051	3130		2	1	2,13			1,99	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	2
V-043387-0052	3130		2	1	0,51			2,07	verre architectural?	vitre	soufflé dans un moule	2
V-043387-0053	3130		1	1	0,52				verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0054	3168	haut	2	1	1,75			1,36	vaisselle de table?	ind.	soufflé	2

oui	bleutée	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé formé d'une demi sphère incomplète. De teinte bleutée (type Pantone 310).	tech. Nettoyage
oui	blanchie	non	non	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé.	occupation
oui	léger bleu-vert	oui	?	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre, de teinte bleu-vert (type Pantone 310).	remblai
non	noire			absente	Vitrum 230	gallo - romain	Pion ou "calculi" en pâte de verre opaque noire, de forme semi-circulaire, à la surface bombée. Idem à Autun, Musée Rolin, n°inv.. F.è(?), provenance inconnue.	tech. Nettoyage
oui	bleutée	oui	oui	faible	ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé formé d'un léger angle droit très Fragmenté sur une extrémité. De teinte bleutée (type Pantone 310)	sol feuilletage
oui	vert-bleu	oui	oui	faible	ind.	gallo - romain	Fragment de verre plat avec un "poinçon" trace d'outil? sur un morceau. Verre de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	couche de démolition
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragments de verre fin, indéterminés, légèrement teinté en bleu-vert.	couche de démolition
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	couche de démolition
oui	jaunie	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragments de verre indéterminés.	couche de démolition
oui	légèrement bleuté	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre.	tranchée de récupération
oui	vert-bleu	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	tranchée de récupération
oui	vert-bleu	oui	oui	faible	ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé, de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	remblai
oui	incolore	oui	oui	forte	ind.	gallo - romain	Fragment de verre indéterminé, légèrement courbe.	remblai
oui	léger bleu-vert	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	remblai
oui	légèrement bleuté	oui	oui	moyenne	ind.	gallo - romain	Fragment de verre à vitre.	sol niveau d'occupation
oui	léger bleu-vert	oui	p	moyenne	ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	sol niveau d'occupation
oui	bleu-vert	oui	p	moyenne	ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte bleu-vert (type Pantone 297).	sol niveau d'occupation
oui	léger bleu-vert	oui	p	forte	ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	sol niveau d'occupation
oui	vert-bleu	oui	p	faible	indéterminée	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, épais et de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	remblai

V-043387-0055	3168	haut	1	1	0,68			19,63	0,92	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0056	3168		1	1	1,01	13,53	15,96		2,5	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0057	3168	bas	1	1	2,79			28,82	1,8	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0058	3168	bas	1	1	0,69			12,32	2,13	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0059	3169		1	1	5,73	36,38	32,58		2,89	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0060	3169		1	1	0,35	13,04	8,06		1,83	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0061	3169		1	1	0,2	15,91	6,1		1,15	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0062	3171		1	1	0,93	22,35	8,33		3,6	verre architectural	vitre	soufflé dans un moule	1
V-043387-0063	3228		1	1	1				3,53	vaisselle de table	ind.	soufflé	1
V-043387-0064	3228		3	1	0,32				0,43	vaisselle de table	ind.	soufflé	3
V-043387-0065	3228		3	1	3,39			10	3,35	vaisselle de table	pot à bulbe	soufflé	2
V-043387-0066	3228		4	1	1,42				0,91	vaisselle de table	ind.	soufflé	4
V-043387-0067	3300		1	1	1,78				2,67	vaisselle de table?	ind.		1

oui	léger bleu-vert	oui		faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre fin, indéterminé.	remblai
oui	léger bleu-vert	oui	p	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre fin, indéterminé.	remblai
oui	incolore, opaque	non	a	faible	stries parallèles	ind.	gallo-romain	Fragment de verre épais, indéterminé, décoré de deux bandeaux espacés de 177mm et constitués de plusieurs stries parralèles.	remblai
oui	incolore	oui	p	faible		indéterminée	gallo-romain	Fragment de verre indéterminé, épais et incurvé.	remblai
oui	léger bleu-vert	non	p	absence		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	comblement
oui	léger bleu-vert	oui	p	moyenne		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre, de teinte légèrement bleu-vert (type Pantone 310).	comblement
oui	blanchie	oui	p	forte		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre.	comblement
oui	bleu-vert	oui	p	absence		ind.	gallo-romain	Fragment de verre à vitre de teinte bleu-vert (type Pantone 297).	comblement
oui	vert-bleu	oui	p	absence		ind.	gallo-romain	Fragment de verre indéterminé, incurvé, de teintevert-bleu (type Pantone 570).	comblement
oui	bleu	non	p	absence		ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, de teinte bleu (type Pantone 542).	comblement
oui	incolore, légèrement opaque	non	a	absence		IS.94/ AR104-1-1994/ Trier38	2ème moitié du Ier/IIIe s.	Pot bulbeux à parois lisses.	comblement
oui	incolore, légèrement fumé	oui	a	faible	1 strie profonde	ind.	gallo-romain	Fragments de verre indéterminés, décorés d'un trait incisé vers l'intérieur. Le verre est très fin, translucide et légèrement fumé.	comblement
oui	vert-bleu	oui	p	faible		ind.	gallo-romain	Fragment de verre indéterminé, épais et de teinte vert-bleu (type Pantone 570).	tech. Nettoyage

3.6. Les sols en mosaïque (Bertrand Houix, Inrap)

Dans la partie sud-est de la Gaule lyonnaise, le *caput civitatis* des Éduens a livré de nombreux pavements en béton, en *opus tessellatum* ou en *opus sectile* appartenant à des édifices privés ou publics. Aux 57 pavements recensés dans le Recueil en 1975 (RGMG II-2 : 51-92, nos 204-261) se sont ajoutés de nouvelles découvertes dont celle de la *domus* fouillée au n° 3 rue Bernard-Renault. Les canevas connus se rattachent plus ou moins à ceux des ateliers rhodaniens (Ib. : 14). À partir de la figure 1 qui situe cette *domus* dans le semis de pavements décorés au sein de la ville antique (**fig. 214**), le rapide inventaire qui suit est destiné à rappeler de façon succincte les mosaïques les plus remarquables actuellement connues à *Augustodunum*.

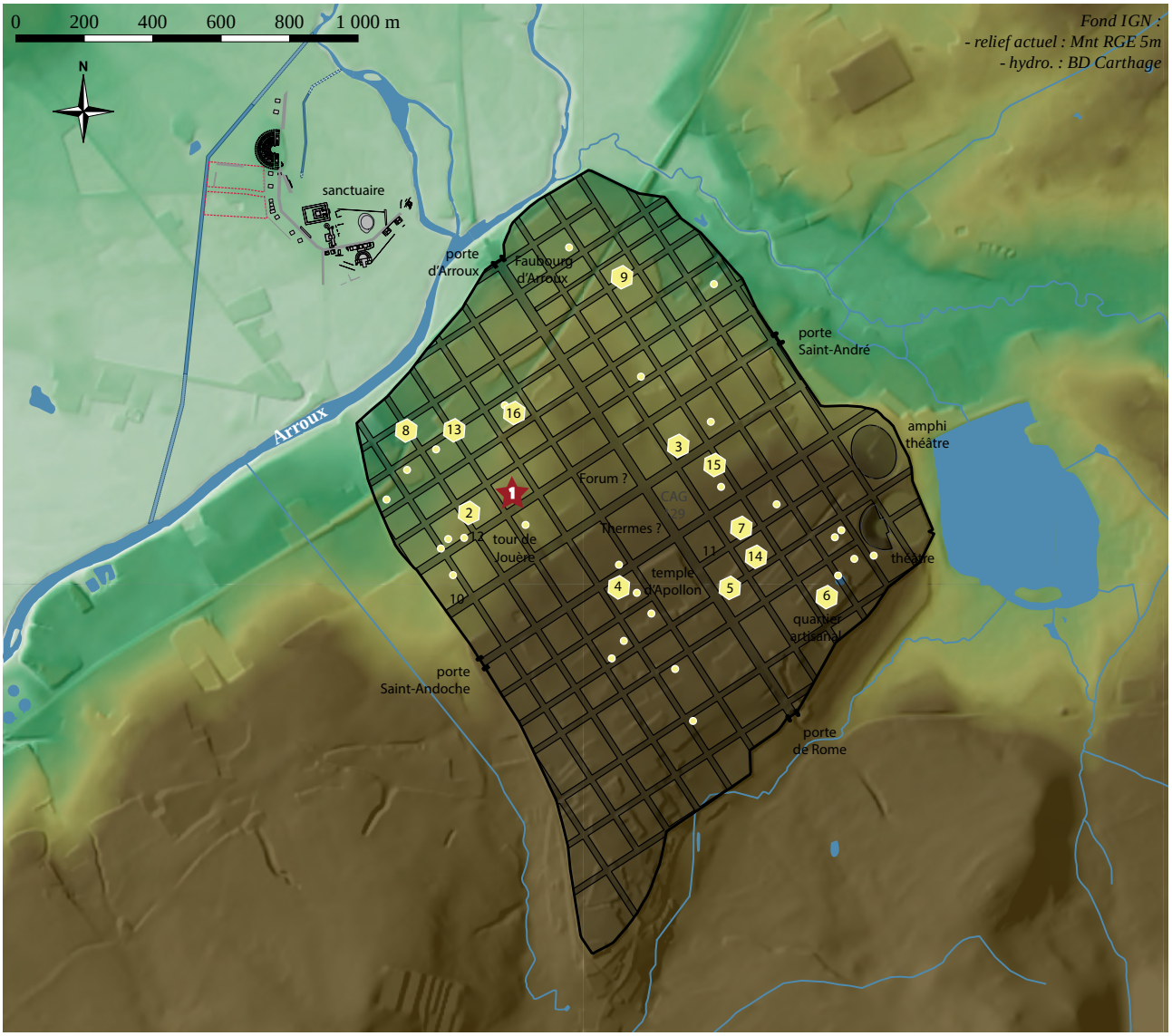


Fig.214 Plan d'*Augustodunum intramuros* avec répartition des mosaïques connues (© B. Houix, Inrap)

– 1. *Domus* du magasin Atac au n°3 rue Bernard-Renault ;
– 2. Mosaïque des auteurs grecs, salle à abside sur hypocauste, une tresse à deux brins paraît dessiner un méandre à svastikas et à cases (Décor, pl. 192c) dans lesquelles on reconnaît Anacréon, Épicure et Métrodore, fin IIe s./début IIIe s. ap. J.-C. Deux autres pavements à décor géométriques, très lacunaires, sont contigus au précédent. 52 rue de la grille (Blanchard 1973 ; RGMG II-2 : n° 213-216 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 643 ; Chardron-Picault 1992 ; Rebourg 1993 : n° 239 ; Balmelle et Darmon 2017 : 177-178) ;
– 3. Mosaïque de Bellérophon, deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. 85 à 130 tesselles/dm². Rinceaux issus de touffes d'acanthes stylisées, gaines simples terminées par trois pointes et tiges grêles au trait noir. Composition de

rectangles à svastikas bordés d'une tresse à deux brins autour d'un octogone bordé d'une tresse à trois brins. Un autre grand pavement décoré d'un méandre appartient au même édifice, situé boulevard Laureau (RGMG II-2 : n° 233-234 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 639-640 ; Rebourg 1993 : n° 243 ; Balmelle et Darmon 2017 : 112, 156, fig. 144) ;
– 4. *Domus* à la mosaïque de Neptune, fin IIe s./début IIIe s. ap. J.-C., rue Jeannin. Bande de raccord noire. Bordure faite d'une ligne de carrés sur la pointe. Sur la rallonge est, cercles sécants à 4 pétales rouges chargés de carrés curvilignes blancs avec carrés curvilignes inscrits noirs ; tesselles noires aux points de tangence. Sur la rallonge ouest, cercles sécants à 6 pétales rouges chargés d'hexagones curvilignes blancs avec hexagones curvilignes inscrits noirs ; tesselles noires aux points de tangence. Panneau central avec Neptune tenant son trident, sur son char entouré de monstres marins (RGMG II-2 : n° 204 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 636-638 ; Rebourg 1993 : n° 246 ; Alix *et al.* 2015 ; Balmelle et Darmon 2017 : 138, 169). Tesselles blanches en marbre ou en calcaire oolithique, beiges en calcaire lithographique, rouges en calcaire de Givry, noires en schiste bitumeux d'Autun, marron et grises de la montagne de St-Hilaire gris-bleu en marbre (identification N. Delferrière, dans Alix *et al.* 2015). Un autre pavement très lacunaire a été mis au jour en 2015 à plus de 20 m au nord du précédent : bordure faite d'une ligne de carrés sur la pointe (Décor, pl. 15a) ; rallonge à damiers droits et oblique superposés noirs et blancs (Décor, pl. 118d), panneau central bordé d'une ligne d'épines (Décor, pl. 12a) et d'une tresse à deux brins qui paraît dessiner un quadrillage à cases, sans doute figuré. La pièce semble avoir été construite au IIe s. ap. J.-C. (Alix *et al.* 2015) ;
– 5. Maisons à l'étui d'or et de *Balbius Iassus*, plusieurs pavements en *opus tessellatum* et en *opus sectile*, fin Ier s. ap. J.-C., (Blanchard-Lémée *et al.* 1986 ; Rebourg 1993 : n° 233-234 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 110, 111, 114 et 115) ;
– 6. Mosaïque aux deux colombes s'abreuvant à un cratère, panneau carré avec composition de demi-étoiles à huit losanges, rallonge à cercles sécants noirs chargés de petits cercles rouges à circonférence blanche, connue par une aquarelle de 1837 et datée vers le milieu du IIIe s. ap. J.-C. (RGMG II-2 : n° 247 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 642 ; Rebourg 1993 : n° 246) ;
– 7. *Domus* à l'*opus sectile* sur hypocauste, bd Frédéric-Latouche (Labaune 2011) ;
– 8. Mosaïque de Ganymède, composition de dodécagones sécants déterminant des hexagones, carrés et triangles (Décor, pl. 205) dessinés par une tresse à deux brins, 1ère moitié du IIIe s. (RGMG II-2 : n° 221 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 641 ; Rebourg 1993 : n° 330 ; Balmelle et Darmon 2017 : 160) ;
– 9. Mosaïques du parc de l'abbaye de St-Jean-le-Grand, relevées par Fr. Artaud et datées dans la 1ère moitié du IIIe s. ap. J.-C. L'une, bordée d'un rinceau et d'une tresse à deux brins, est à décor de cercles sécants à 4 pétales chargés de carrés curvilignes noirs, enserrant des petits cercles rouges à circonférence blanche, tesselles blanches aux points de tangence (RGMG II-2 : n° 228). Sur l'autre, bordée d'un rinceau, composition de huit octogones curvilignes irréguliers garnis de carrés à étoiles de huit losanges, faisant apparaître des grands et des petits cercles (RGMG II-2 : n° 229 ; Balmelle et Darmon 2017 : fig. 396) ;
– 10. Fouilles du nouvel hôpital et de la clinique du Parc ;
– 11. Emplacement supposé des Écoles méniennes (Rebourg 1993 : n° 192 ; Labaune *et al.* 2013) ;
– 12. Maison à l'enseigne, sols en bétons à *crustae*, dont un organisé autour d'un disque central, milieu du Ier s. ap. J.-C. aux n° 43-45 rue de la grille (Rebourg 1993 : n° 236) ;
– 13. Mosaïque au cratère, dans le panneau central ; bordure en tresse à deux brins ; deux rallonges à cercles sécants chargés de petits cercles noirs sur fond blanc avec cubes noirs aux points de tangence, 3e quart du IIe s. ap. J.-C. ; cubes blancs, ocre jaune, roses, rouges, gris et noirs, 90/95 t/dm²

(RGMG II-2 : n° 223 ; Rebourg 1993 : n° 331) ;
– 14. Mosaïque de la 1ère moitié du IIIe s. (?), bd Frédéric-Latouche. Seul est conservé l'angle d'un tableau figuré (deux couples de canards sur deux registres) avec bordure de lignes d'épines et de peltes affrontées (RGMG II-2 : n° 243 ; Rebourg 1993) ;
– 15. Mosaïque à damiers droits et oblique superposés noirs et blancs (Décor, pl. 205) avec motif central en *opus sectile* (RGMG II-2 : n° 237 ; Blanchard-Lemée 1987 : n° 112) ;
– 16. Mosaïque noire unie avec bordure de rinceaux (RGMG II-2 : n° 226 ; Rebourg 1993 : n° 263).

Objet du présent rapport sous la direction de S. Alix, la fouille préventive menée en 2018 au 3 rue Bernard-Renault, à l'angle de l'avenue du Charles-de-Gaulle (*supra* fig. 214, n°1), a révélé la partie nord-ouest d'une maison à péristyle (Alix 2019). Construite dans les années 40-50 ap. J.-C., dans un îlot situé à l'ouest du *forum* de la ville antique (Labaune, Kasprzyk 2015) et à l'est de la maison des auteurs grecs (Blanchard 1973), elle occupait une surface d'au moins 120 m². Un état intermédiaire, connu notamment par des sols de béton du IIe s. ap. J.- C., est scellé par l'état daté du début du IIIe s. ap. J.-C. (phase B4).

C'est alors que la galerie est pourvue d'un sol en béton de tuileau et que les pièces qui s'organisent autour de l'angle nord-ouest de celle-ci sont reprises. Les salles 6 et 7 avaient de simples sols en tuileau (**fig. 215**). Les pièces 4, 5 et 8 étaient chauffées par hypocauste, mais leurs sols ont été entièrement démontées si ce n'est des lambeaux subsistant dans les deux grandes salles d'apparat (pièces 4 et 8). Ces différents espaces n'ont pas pu être observées dans leur totalité.

Les pavements des pièces 4 et 8 reposaient sur les dalles de la *supsensura*, disposées sur les pilettes d'hypocauste et recouvertes par une chape de mortier de tuileau. L'*opus tessellatum* est fixé par un bain de pose au mortier de chaux. La roche utilisée pour les tesselles noires correspond au schiste bitumeux autunois. Les autres tesselles conservées sont toutes issues de roches calcaires (identification V. Brunet-Gaston). Ces pavements, très lacunaires, sont connus sur moins de 2 m² par une partie du tapis, les bandes de raccord et les parties centrales n'étant pas connues. Des petits fragments d'*opus tessellatum* erratiques ont été collectés dans des couche de démolition ; trois d'entre eux peuvent être attribués au pavement de la pièce 4 (cf. *infra*, Us 3007 et 3022) et huit autres à celui de la pièce 8 (cf. *infra*, Us 3057, 3064 et 3079)
Sous toute réserve, l'existence d'au moins un panneau en *opus sectile* est envisageable dans la mesure où des éléments de sol de ce type ont été retrouvés en position secondaire (id. V. Gaston). Cependant, ils peuvent tout aussi bien provenir d'autres espaces.
De plus, ces pavements s'accompagnent d'un ensemble d'éléments de décors muraux également découverts en position secondaire (enduits peints, stucs, placages et corniches en marbre).

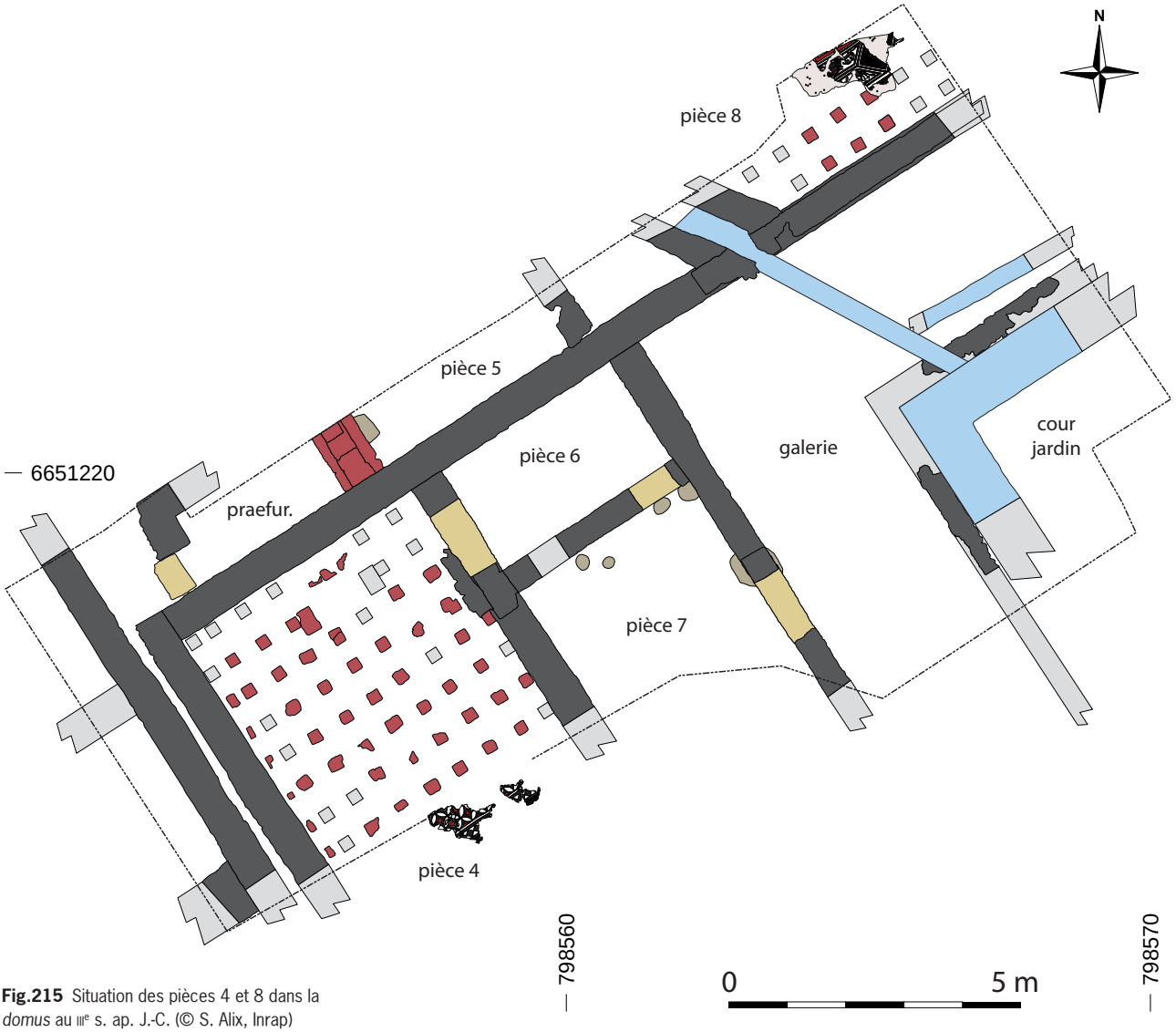


Fig.215 Situation des pièces 4 et 8 dans la *domus* au IIIe s. ap. J.-C. (© S. Alix, Inrap)

3.6.1. Mosaïque de la pièce 4

La surface de cette pièce, limitée par les murs 3050, 3055 et 3125, avoisine 6 X 4,70 m, mais le pavement est seulement connu sur moins de 1,50 m² (environ 1,80 X 0,80 m) dans la partie sud-est de la salle (**fig. 216**). Cette portion pu être observée dans la berme sud-est, en toute fin d'opération. Elle se poursuit hors emprise, mais, pour des questions de limite d'emprise et de sécurité, il n'a pas été possible de la dégager davantage. Dans l'emprise de la fouille, les reliquats de cette mosaïque, sous forme de fragments ou de simples tesselles, sont presque absents des couches comblant l'hypocauste après récupération des dalles de *supsensura* mais aussi des tesselles.

La surface du pavement en *opus tessellatum* s'élevait à environ 0,65 m au-dessus de l'*area*.

Fondation du pavement : dalles de *supsensura* – non conservées en place, mais seulement dans les couches de démolition – mesurant environ 0,30 X 0,45 m X ép. 4 cm ; chape de mortier de tuileau d'au moins 8 cm d'épaisseur ; lit de pose constitué d'un fin mortier de chaux, sur lequel sont fixées les tesselles.

Mosaïque de facture très soignée, faite de tesselles blanches, noires et rouges, mesurant 7 à 10 mm en moyenne ; densité de 92 à 95 tesselles au décimètre carré (Us 3318).
Bande de raccord non connue. Pour la partie connue de la bordure en



Fig.216 Détail de la mosaïque de la pièce 4 (cl. S. Alix, Inrap)

limite de sondage : sur une largeur d'au moins 11,5 cm, tresse de brins de 2 rangs de tesselles noires sur fond blanc (Décor, pl. 73a) ; courant entre deux bandes de 4 rangs de tesselles noires, ligne de carrés tangents noirs sur la pointe déterminant des sabliers blancs (Décor, pl. 15a).

Champ : coupée par un filet triple blanc, composition orthogonale de cercles sécants d'un diamètre de 0,30 m en moyenne (2 X 5 rangs visibles) dessinant des pétales en fuseau de quatrefeuilles blancs et des carrés concaves noirs. Ces derniers sont chargés d'un cercle blanc (diam. 12,2 cm env.) avec petit cercle rouge emboîté (var. Décor, pl. 239 c-d). Les points de tangence des grands cercles sont frappés d'une tesselle blanche. Cernés de tesselles blanches disposées en deux lignes concentriques, les petits cercles rouges (diam. 7,8 cm env.) sont constitués de tesselles disposées tantôt en lignes droites, tantôt en lignes concentriques.

Du reste, trois fragments erratiques peuvent être attribués à ce pavement :

- Us 3007 (couche de démolition dans la pièce 4) : 1 fr. (env. 17 X 15 cm) à tesselles formant partie d'un carré curviligne noir et de fuseaux blancs correspondant à des cercles sécants ; 1 fr. (env. 8,3 X 5,8 cm) à tesselles blanches en files irrégulières (**fig. 217** et **218**).

- Us 3022 : 1 fr. (env. 5,3 X 3 cm) à tesselles noires et blanches sur trois files noir/blanc-noir/noir correspondant à une portion de la tresse de brins de 2 rangs de tesselles noires sur fond blanc (**fig. 219**), ramassé au contact du sol de béton de tuileau du IIIe s. ap. J.-C. dans la pièce 6.



Fig.217 Fragment de mosaïque issu de l'Us 3007, avec portion d'un carré curviligne noir et de fuseaux blancs (cl. S. Alix, Inrap)



Fig.218 Fragment de mosaïque issu de l'Us 3007 (cl. S. Alix, Inrap)



Fig.219 Fragment de mosaïque issu de l'Us 3022 avec portion de tresse à brins noirs (cl. S. Alix, Inrap)

Commentaires

La bordure de lignes de carrés sur la pointe (Décor, pl. 15a) est assez bien diffusée à Autun (RGMG II-2 : n° 204, 208 et 225 ; double sur n° 253a). Plus singulière est la tresse de brins noirs.

De manière générale, la trame à cercles sécants (Décor, pl. 237-239 ; Balmelle et Darmon 2017 : 108) est bien attestée en Gaule où elle apparaît en Narbonnaise au début du Ier s. ap. J.-C. sur l'une des mosaïques blanches et noires de la *villa* de la Garanne (RGMG III-4 : n° 165). La trame ne semble pas attestée avant le IIe s. dans la cité des Éduens. Elle se rencontre à Autun sur le panneau central d'une mosaïque du parc de l'abbaye de St-Jean-le-Grand où les cercles sécants sont chargés de carrés curvilignes noirs, enserrant des petits cercles rouges à circonférence blanche, avec une tesselle blanche aux points de tangence (RGMG II-2 : n° 228), suivant un modèle identique à celui de la pièce 4. La trame est aussi employée sur des rallonges et cela dès 150/175 ap. J.-C. sur la mosaïque au cratère (RGMG II-2 : n° 223). Sur celle du triomphe de Neptune, datée fin IIe s./début IIIe s., le tapis est d'ailleurs bordé par une ligne de carrés tangents noirs sur la pointe (Ib. : n° 204). La trame paraît identique à celle de la pièce 4 sur la mosaïque aux colombes, datée du IIIe s. (Ib. : n° 247). Non loin d'Autun, à la Grande Verrière, une mosaïque datée de la première moitié du IIIe s. présente aussi une composition de cercles sécants à quatre fuseaux noirs, chargés de petits cercles rouges avec croisettes ou carrés emboîtés (Ib. : n° 262). D'autres décors de ce type sont signalés à Sennecey-le-Grand au début du IIIe s. (Ib. : n° 300) et à Crux-la-Ville, avec carrés curvilignes noirs et petits cercles noirs cernés de blanc (Ib. : n° 339).

Pour la pièce 4, les données de fouille permettent d'attribuer la mosaïque à l'état de la *domus* daté de la fin IIe s. ou au début du IIIe s. L'analyse stylistique s'accorde tout à fait à cette datation.

3.6.2. Mosaïque de la pièce 8

Très partiellement dégagée, cette pièce de l'aile nord de l'édifice est limitée au sud-ouest par le mur 3322 et au sud-est par le mur 3035 (3085/3050). Dans son dernier état, elle mesurait au moins au moins 7,5 X 2 m, mais le pavement est seulement connu sur 1,70 X 1 m en position effondrée sur les pilettes de l'hypocauste sous-jacent (**fig. 220**). À cela s'ajoutent des fragments d'assez grande taille mis au jour dans les remblais tardo-antiques lors du diagnostic (Delferrière 2018 : 93-95) et de la fouille.

La surface du pavement en *opus tessellatum* s'élevait à environ 0,60 m au-dessus de l'*area*.

Fondation du pavement : dalles de *supsensura*, non conservées en place ; chape de mortier de tuileau d'environ 10 cm d'épaisseur ; bain de pose constitué d'un fin mortier de chaux, sur lequel sont fixées les tesselles.

Mosaïque de facture très soignée (**fig. 221**), faite de tesselles d'au moins 5 couleurs différentes : blanc, ocre jaune (au moins deux tons), bistre-vert ou bleuté, rouges et noires, mesurant 7 à 10 mm en moyenne ; densité de 92 à 95 tesselles au décimètre carré (Us 3053).

Bande de raccord non connue. Bordure faite d'une tresse à trois brins, chaque brin identique, constitués de cinq de filets de tesselles (noirs/rouges/ocres jaunes/blancs/noirs). Cette bordure, conservée sur 10 cm de large, peut être restituée sur 17 ou 18 cm de large, ce qui permet d'estimer la largeur de la bande de raccord de moins de 0,74 m côté sud.



Fig.220 Vue en coupe du reliquat de la mosaïque de la pièce 8 effondrée sur les pilettes de l'hypocauste (cl. S. Alix, Inrap)



Fig.221 Reliquat de la mosaïque de la pièce 8 (cl. S. Alix, Inrap)

À l'intérieur de la bordure, canevas au trait noir double sur fond blanc, avec cadre interne à chaque polygone au trait rouge double. Composition très lacunaire connue par deux parallélogrammes opposés et adjacents entre eux et à un rectangle sur la pointe ; à droite, l'angle d'un quadrilatère est tangent au rectangle.

Un rinceau lisible depuis le côté sud de la salle se détache sur chacun des deux parallélogrammes.
Le mieux conservé subsiste sur sa moitié droite. D'un culot à trois pointes, à contour noir et remplissage rouge/jaune/blanc/jaune/rouge, se dégagent de chaque côté six feuilles au trait rouge/noir. Du sommet de ce culot se développent symétriquement deux rinceaux. Celui de gauche, connu par son départ, semble identique à celui de droite, composé d'une gaine à deux pointes à contour noir et remplissage rouge/jaune/blanc, d'où naissent une tige au trait noir et une gaine à deux pointes à contour noir et remplissage bistre-vert ; de cette dernière, une tige au trait rouge/noir se retourne en vrille vers le culot.

Le deuxième parallélogramme est plus lacunaire. Le culot se devine par une tige sommitale à pétale fuselé. Le rinceau de la moitié droite comporte un motif floral bifide à *apex* à contour noir et remplissage rouge/jaune ou blanc, sans doute une gaine à deux pointes, d'où naissent trois tiges à pétale fuselé dessinés au trait noir et rouge.

Disposé sur la pointe, rectangle à nœud de sparterie aux brins constitués de cinq de filets de tesselles (noirs/rouges/blancs ou jaune clair/noirs et noirs/blancs ou jaune clair/ rouges/noirs). À droite et tangent au rectangle, un petit quadrilatère (carré ou rectangle ?) droit au trait noir, avec bordure interne blanche et rouge identique à celles des parallélogrammes ou du grand carré, est seulement connu par un angle et pourrait être restitué dans l'angle du tapis.

Au-dessus des parallélogrammes, contour en blanc et ocre rouge d'un grand carré de plus de 0,90 m de côté.

On propose d'attribuer huit fragments erratiques à ce pavement :

- Us 3057 (couche de démolition datée des IVe/Ve s. ap. J.-C. dans la partie sud-ouest de la pièce 5) : 2 fr. à motifs de tesselles noires sur fond de tesselles blanches (**fig. 222**). On note 1 fr. (env. 14 X 15 cm) avec filet double noir sur fond blanc correspondant à deux parallélogrammes opposés et adjacents entre eux et à un rectangle sur la pointe et 1 fr. (env. 7 X 6 cm) avec filet triple noir sur fond blanc.

- Us 3064 (remblai daté du IVe s. ap. J.-C. comblant les lacunes dans la mosaïque de la pièce 8) : 1 fr. (env. 12 X 8,5 cm) à tesselles noires, ocre jaune, ocre rouge et blanches dessinant une portion de tresse à trois brins (**fig. 223**). Elle correspond à une portion de sparterie ou bien de tresse à trois brins, telles qu'elles sont visibles sur le pavement.

- Us 3079 (couche de démolition datée des IVe/Ve s. ap. J.-C. dans la partie nord-est de la pièce 5) : 5 fr. à tesselles noires, ocre rouge et blanches (**fig. 224**). On note 1 fr. (env. 11 X 9 cm) avec filet triple noir sur fond blanc, 2 fr. (env. 6 X 5 cm et 5 X 3 cm) à tesselles noires et blanches correspondant sans doute au même filet triple noir, 1 fr. (env. 4,8 X 4,8 cm) à tesselles blanches et 1 fr. (env. 6 X 6 cm) à tesselles ocre rouge correspondant à filet ou à une partie d'un ornement non identifiable.



Fig.222 Fragments de mosaïque issu de l'Us 3057 (cl. S. Alix, Inrap)

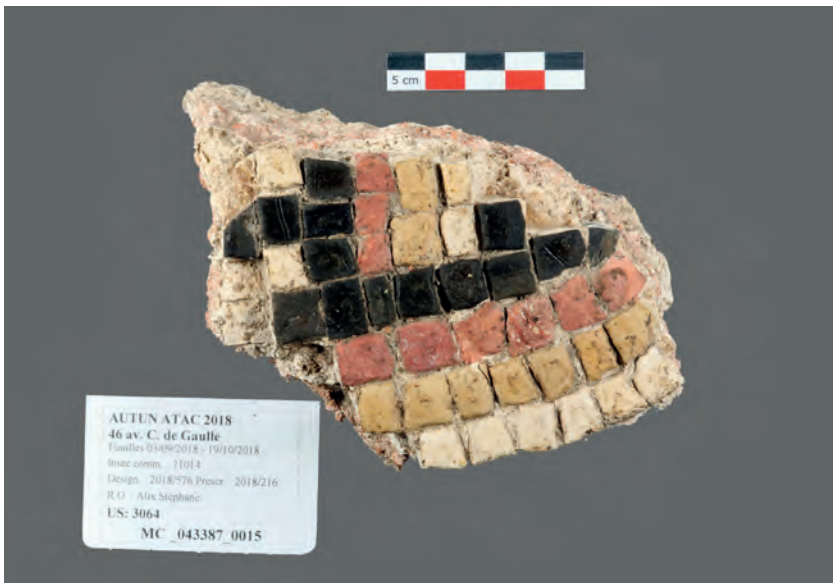


Fig.223 Fragment de mosaïque issu de l'Us 3064 avec portion de tresse à trois brins (cl. S. Alix, Inrap)



Fig.224 Fragments de mosaïque issu de l'Us 3079 (cl. S. Alix, Inrap)

Commentaires

Ce lambeau de sol demeuré en place présente des caractéristiques assez représentatives de la mosaïque en Gaule aux IIe/IIIe s. À l'intérieur d'une bordure en tresse à trois brins, la trame est dessinée au trait noir double. La petite séquence de la composition à restituer comprend un rectangle disposé à l'oblique et cantonné d'une paire de parallélogrammes parallèles à la limite sud de la pièce. Dans ces parallélogrammes, les rinceaux trouvent des parallèles dans la mosaïque de la vallée du Rhône aux IIe/IIIe s. et leur style rappelle certains traits du rinceau de la mosaïque de Bellérophon à Autun, datée dans la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. (RGMG II-2 : n° 233), notamment le dessin des gaines et des tiges.

À droite du rectangle et tangent à lui, l'angle d'un carré droit donne un aperçu de la suite du canevas. Celui-ci évoque les quadrillages d'étoiles ou demi-étoiles de huit losanges avec insertion de grands carrés cf. Décor pl. 173-178, 208, etc.) ou de rectangles (pl. 182d), très fréquemment attestées dans l'ornementation classique des sols à l'époque antonino-sévérienne et connu à Autun (RGMG II-2 : 14). Cependant, l'utilisation de parallélogrammes telle qu'elle est faite ici, ne peut être rapportée à une composition précise – d'autant plus si on attribue au même pavement le fragment avec portion d'une tresse à deux brins enserrant un cercle trouvé dans ce secteur lors du diagnostic (Delferrière 2018 : 93-94, fig. 43). Cette hypothèse sug-

gère un décor assez élaboré incluant des parties figurées. En effet, une tresse à deux brins – aux coloris différents de la tresse à trois brins de l'Us 3318 – encadre un médaillon circulaire qui comportait semble-t-il un décor figuré. De surcroît, un autre fragment de mosaïque également trouvé dans ce secteur lors du diagnostic est d'une qualité d'exécution remarquable (Ib.: fig. 44) (**fig. 225**). Le décor est traité avec une palette de tons de rose, jaune, jaune orange et marron sur fond blanc. Il évoque selon N. Delferrière un motif végétal. On peut aussi le regarder comme la bouche, le menton et la chevelure le long du cou d'un visage féminin qui serait représenté de trois-quarts.

Deux autres fragments de tresses, trouvés dans les mêmes conditions, pourraient provenir de la bordure en tresse à trois brins du tapis telle qu'elle apparaît sur la mosaïque de la pièce 4. Sans que l'on puisse affirmer que c'est ici le cas, on notera que l'utilisation conjointe de tresses à deux brins et à trois brins se rencontre sur la mosaïque de Bellérophon à Autun même, à la fin IIe s./début IIIe s. (Balmelle et Darmon 2017: fig. 144) et dans l'Antiquité tardive, par exemple à Arles et à Marseille (Ib.: fig. 354 et 357).



Fig.225 Fragment de mosaïque trouvé lors du diagnostic (Delferrière 2018: fig. 44)

Le «nœud gordien» signalé sur un fragment erratique lors du diagnostic (Delferrière 2018: 94) pourrait ressortir d'une tresse, à deux ou trois brins, ou bien du motif du nœud de sparterie, appelé aussi nœud natté et garnissant ici un rectangle.

Le nœud de sparterie, dérivé des tresses à brins multiples (Décor, pl. 73f; par ex. dans la *villa* de Villelaure au début IIIe s. (RGMG III-3, n° 916) ou à St-Paul-Trois-Châteaux, début Ve s. (RGMG III-1, n°107) et parfois utilisé en composition couvrante (par ex. à Saint-Sever en Aquitaine aux IVe/Ve s. RGMG IV-2, n° 213 et dans la basilique de Constantin à Trèves; Balmelle et Darmon 2017: fig. 247). Il semble inédit à ce jour à Autun. Ailleurs il est bien attesté aux IIIe/Ve s.

Pour s'en tenir à la Gaule, citons les pavements tardo-antiques à décor multiple dans la *villa* de Migennes (Yonne) (sur un des petits carrés; Ib.: 271-

273) et dans celle de Montmaurin en Aquitaine (sur un rectangle ; RGMG IV-1, n° 78) ; à Arles – sur deux des rectangles de la bordure de la mosaïque d'Orphée datée de la seconde moitié du IIIe s. ou début IVe s. (Balmelle et Darmon 2017 : 262-263) et dans l'un des octogones déterminés par une composition de grands et petits cercles d'un pavement de cathédrale primitive de Saint-Césaire (Ib. : 264) –, à Marseille, au Ve s. – sur des médaillons octogonaux ou circulaires dans l'édifice primitif de la Major (RGMG III-4 : nos 56 et 57) –, ou encore dans la *villa* de Loupian au début du Ve s. – nœud natté, droit ou sur la pointe, garnissant sept des médaillons circulaires de la mosaïque I (Lavagne *et al.* 1981 : 184).

Pour la pièce 8, les données de fouille permettent d'attribuer la mosaïque à l'état de la *domus* daté de la fin IIe s. ou au début du IIIe s. L'analyse stylistique s'accorde tout à fait à cette datation.

3.6.3. Conclusion

Les mosaïques des pièces 4 (Us 3318) et 8 (Us 3053), de belle facture, ont certainement été réalisées lors d'une même campagne de rénovation de la maison au début du IIIe s. ap. J.-C. (état B4). Les deux lambeaux subsistant de ces pavements ont été déposées pour intégrer la collection du musée Rolin.
Constituées de fines tesselles issues manifestement des mêmes matériaux que la plupart des pavements autunois, ces mosaïques montrent des motifs polychromes géométriques et végétaux qui ne dépareillent pas non plus du *corpus* des mosaïques de cette ville. Ces sols sont d'autant plus confortables qu'ils couvrent un chauffage par hypocauste comme c'est notamment le cas de la mosaïque aux auteurs grecs (Blanchard-Lemée 1987 : n° 643) ou pour celles découvertes au n° 13 rue Naudin (Rebourg 1993 : no 238).
Les deux petits échantillons de décor qui nous sont parvenus sont d'un style relativement classique pour le *corpus* autunois. Ils présentent pourtant des particularités, la tresse de brins noirs pour celle de la pièce 4, tandis que la mosaïque de la pièce 8 a un panel de couleurs un peu plus riche que la précédente – si l'échantillon peut être considéré comme représentatif – et comporte un motif bien diffusé à partir de la fin IIe s./début du IIIe s., le nœud natté. D'autres fragments indiquant des éléments figurés polychromes n'ont toutefois pas pu être observés en connexion avec les parties en place.
L'abandon de la maison dans la seconde moitié du IIIe s. donne un *terminus ante quem* aux pavements.

3.7. Etude des roches décoratives (V. Brunet-Gaston, Inrap)

L'ilot se situe dans une zone où des thermes (Ilot VI-06) ainsi qu'un ensemble issu d'un pilastre corinthien (ML 578/729/730, Brunet-Gaston 2006), ou encore un édifice lié à l'eau (bloc 811, ilot VIII-IX-07) ont été identifiés ; des espaces résidentiels sont connus (ilot VI-05 et VII/VIII-IX-04) aux environs.

N.B. : les dimensions mentionnées entre […] sont incomplètes (plaque délitée ou cassée).

Le terme « plaque » indique que les deux cotés sont sciées, l'une à la surface polie (visible) et l'autre rugueuse (non visible) fixée généralement de façon pariétale. En revanche le terme « dalle » indique une seule surface polie, l'arrière étant brute, seulement dégrossie ou délitée. L'étude complète du mobilier, à savoir détermination visuelle, rédaction et dessin a nécessité 5 jours.

3.7.1. Le mobilier du diagnostic

Par souci de cohérence, nous avons repris la collection étudiée par Nicolas Delferrière, nous arrivons aux même conclusions que lui, en précisant certaines identifications, eu égard à nos années de pratique avec Annie et Philippe Blanc lors de notre PCR (2006, volume définitif à paraître).

L'ambiance coloré de l'Us 1008 est le rose (cf. pl.1, page 425 et **fig.226**) avec deux fragments de plaque en fleur de pêcher et en « Pouillenay », est traditionnellement utilisé à la place du porphyre rouge (Lamotte, Brunet-Gaston 2008). La plaque moulurée en calcaire à entroques montre une amorce de débitage (cf. pl.11, page 435).



Fig.226 Fragments de plaque en fleur de pêcher et en « Pouillenay »

L'Us 2008 (cf. pl.1, page 425 et **fig. 227**) ne conserve que du schiste, tout comme l'Us 2027 (cf. pl.1, page 425).



Fig.227 Fragments de schiste (**a** Us 2008 et **b** Us 2027)

L'Us 2011 est très riche en couleur (noir, rose) avec un lot de baguette en schiste, avec même un élément de sciage/débitage (cf. pl. 9, page 433), de la brèche coralline, du Skyros, de la fleur de pêcher (dont un élément d'opus sectile) (cf. pl.2 et pl. 9, page 426 et 433 et fig. 228), des corniches en calcaire blanc et gris et en marbre rose de Châtelperron (cf. *infra* pl.11, page 435 et **fig. 229**), un autre élément de plaque dans la version blanche de cette roche est totalement altéré, tout comme un bloc de marbre de Luni, qui a été vitrifié par la chaleur ? (cf. pl.1,, page 425 et **fig. 230, 231**).



Fig.228 Baguette de schiste, brèche coralline, skyroset fleur de pêcher de l'Us 2011



Fig.229 Corniches en calcaire blanc et gris et en marbre rose de Châtelperron de l'Us 2011



Fig.230 Roche altérée de l'Us 2011



Fig.231 Marbre de Luni (?) de l'Us 2011

L'Us 2016 a livré deux fragments d'opus sectile : une pointe en calcaire rouge de Givry et une baguette en grec écrit (cf. pl.1, page 425 et **fig. 232**) et des fragments de plaque en Skyros et en Cipolin, ainsi que 2 baguettes en schiste (pl.1, page 425 et **fig. 233**).



Fig.232 Pointe de calcaire rouge de Givry et baguette en grec écrit de l'Us 2016



Fig.233 Fragments de plaque de skyros, de Cipolin et baguettes de schiste de l'Us 2016

L'Us 2017 a livré un panel coloré extrêmement riche : rouge, vert clair et foncé, rose, noir et blanc. Les roches identifiées sont l'Afyon (*opus sectile*), le marbre rouge antique (une baguette moulurée), le porphyre vert, un important lot de Cipolin (plusieurs faciès), le marbre de Luni (blanc et sa variante bleutée, le « Bardiglio »), le Skyros et la fleur de pêcher, et plus localement un important lot de schiste autunien (pl.3, page 427 et **fig. 234**), le calcaire rouge de Givry (baguette) et une corniche en cavet en calcaire local (pl.3, page 427 et fig. 235). Ces fragments de place étaient associés à des éléments de mosaïque à décor végétal, à décor de tresse et un semi de croisette.



Fig.234 Roches identifiées de l'Us 2017



Fig.235 Roches identifiées de l'Us 2017

L'us 2018 est remarquable par une magnifique corniche de placage, en Cipolin, à moulure en cavet-doucine (pl. 11, page 435 et **fig. 236**), le plus grand exemplaire connu à Autun. La couche était très colorée avec du Cipolin vert, du grec écrit gris-blanc, du marbre rouge antique, du schiste noir et un important lot de fleur de pêcher (rose) (pl. 1, page 425 et **fig. 237**), dont un élément d'opus sectile (pl. 9, page 433, 2018-1).



Fig.236 Corniche en Cipolin de l'Us 2018



Fig.237 Autres roches identifiées de l'Us 2018

L'Us 2019 présente deux variétés de Cipolin plus ou moins veinés de vert, de 12 à 16 mm d'épaisseur (pl.4, page 428 et **fig. 238**) et une plaque calcaire de 15 cm de large et de 22 mm d'épaisseur.

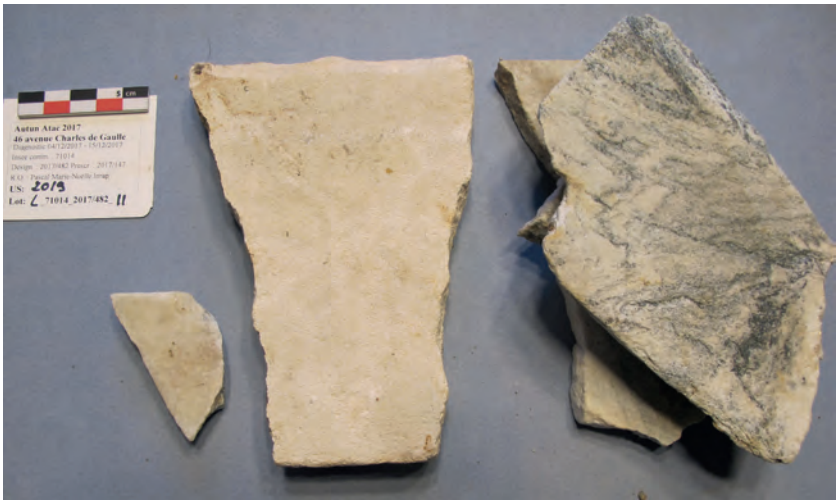


Fig.238 Cipolin et plaque calcaire de l'Us 2019

L'Us 2029 est aussi colorée (rose, rouge, vert, blanc, noir, blanc) avec des plaques de schiste, de Skyros, de fleur de pêcher (*opus sectile*), de marbre rouge (*opus sectile*), de grec écrit (plaque moulurée) de marbres blanc (*opus sectile*), et de schiste (pl.4, page 428 et **fig. 239 et 240**).



Fig.239 Roches de l'Us 2029



Fig.240 Autres éléments architecturaux de l'Us 2029

L'Us 2042 a livré une grande plaque de marbre blanc du Morvan, un lot de Cipolin au faciès varié, du schiste (pl.5, page 429 et **fig. 241**), des plaques calcaires, de l'Afyon et des plaques en Africano extrêmement altérées (pl.5, page 429 et **fig. 242**), ainsi qu'un éclat orangé de brèche jaune (Chemtou ?).



Fig.241 Plaque de marbre blanc du Morvan, fragments de Cipolin et schiste de l'Us 2042



Fig.242 Plaques calcaires, de l'Afyon et des plaques en Africano ainsi qu'un éclat orangé de brèche jaune de l'Us 2042

L'Us 2048 a livré un petit ovoïde en arkose (pl.1, page 425 et **fig. 243**), de type « œuf à repriser les chaussettes », qui pourrait être un outil pour égriser les cannelures, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de broyon ?

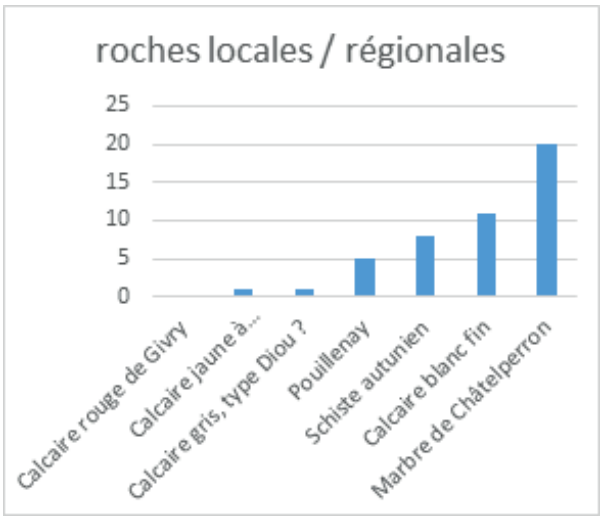


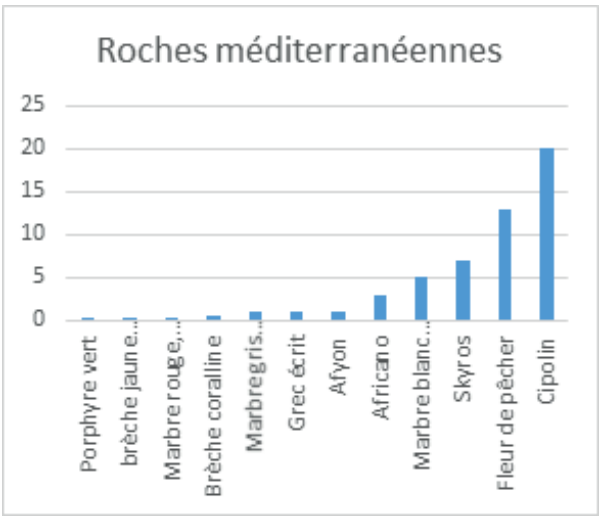
Fig.243 Élément ovoïde en arkose de l'Us 2048

L'Us 2061 a livré un fragment de plaque calcaire jaune à entroques conservé sur [23] mm (pl.1, page 425 et **fig. 244**).



Fig.244 Fragment de plaque calcaire jaune à entroquese de l'Us 2061





L'étude des proportions des roches montre une écrasante représentativité du marbre du Morvan (20%), ce qui doit être tempéré par le fait que les épaisseurs constatées sont toujours très importantes. Pour les roches importées, c'est le Cipolin, qui est le plus présent (20%), comme à l'habitude, vient ensuite la fleur de pêcher et c'est le premier site autunien à en fournir autant (13%), puis le Skyros (7%).
Pour ce qui est de la couleur, c'est le blanc et les variétés veinées (46%) qui dominent, puis le vert (20%) et le rose et rouge (19%).



3.7.2. Le mobilier de la fouille

3.7.2.1. Phase B : *domus* haut Empire (milieu Ier s. ap./fin IIIe s. ap. J.C.)

B/B2 - possibles couches d'occupation (lambeaux de sol, remblais) correspondant à l'occupation de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. de la domus (difficile à distinguer de la phase B1).
Issu d'un fossé **Us 3231**, LA 23-1 : 1 éclat délité de schiste de [5] mm d'ép.

B/B2-3 - reprises de sols et architectures au début du IIe s. apr. J.-C.
La couche **Us 3172** est située dans l'espace central (jardin) du péristyle, il s'agit des niveaux du IIe s. (sols d'occupation).
LA21-1 et 2 : 2 fragments de schiste, le premier de 21 mm de large et [4] mm d'ép., et une plaque de [10] mm, les deux sont délités. LA21-3 : 1 plaque de grec écrit (pl.6, page 430 et **fig. 245**) avec un bord droit (11 mm d'ép.).
LA21-4 : 1 plaque de calcaire blanc (pl.6, page 430 et **fig. 246**) avec un bord émoussé et biseauté de 12 mm d'ép. : il s'agit d'une palette a fard brisée (*instrumentum*).
LA 0012 : La couche de remblai **3068** a livré une dalle fragmentaire de 33 mm d'épaisseur minimum, en calcaire beige fin, sublithographique (**fig. 247**).
LA 19-1 : Le sol **3158** a livré le fragment d'une dalle polie en calcaire blanc, conservant un bord de [4] cm d'épaisseur, l'arrière est brute (Ech).



Fig.245 Plaque de grec écrit de l'Us 3172



Fig.246 Plaque de calcaire blanc de l'Us 3172



Fig.247 Dalle de calcaire beige de l'Us 3068

B/B4 : reprises architecturales (murs ou sols) au début du IIIe s. ap. J.C.
LA 0003 : La couche de sol **3023** ne conserve qu'une *crustae* en calcaire gris de Gilly-Diou noyée dans du mortier rose, à part la surface polie (**fig. 248**)

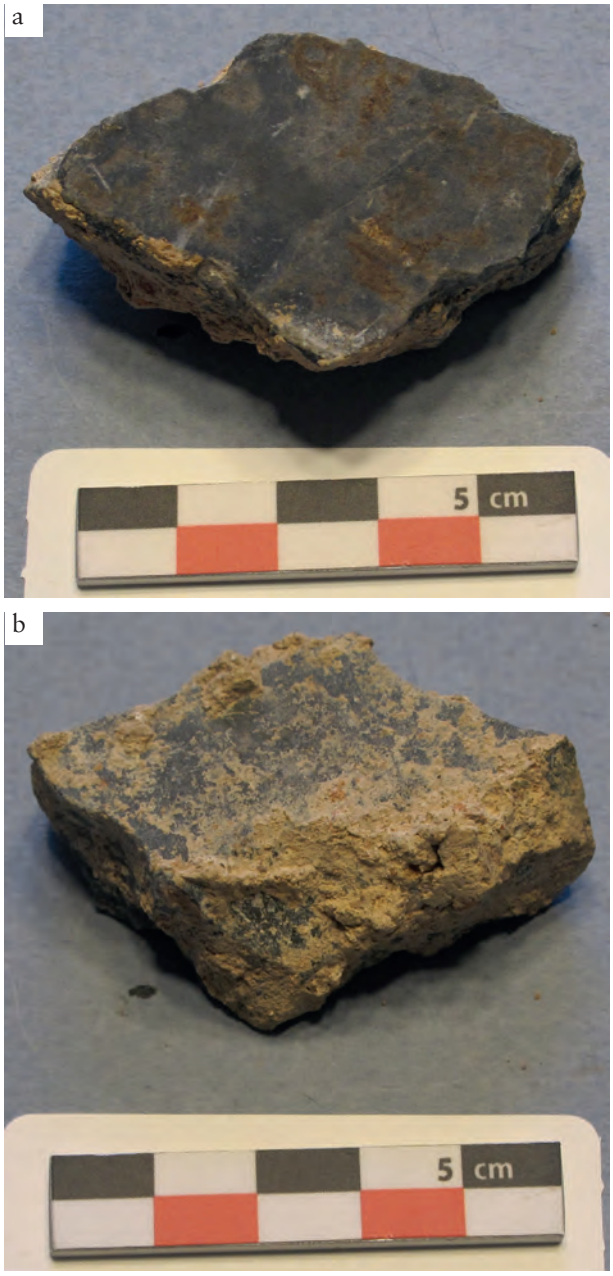


Fig.248 **a** et **b** *Crustae* en calcaire gris de Gilly-Diou noyée dans du mortier rose de l'Us 3023

B/B5 - destruction abandon de la *domus* (fin IIIe s. apr. J.-C. ?)
La couche de démolition **3064** est très riche en couleur : rouge, rose, vert, noir, blanc (pl. 6, page 430 et **fig. 249**). Plusieurs éléments de baguettes d'angle, en marbre blanc type Carrare (pl. 10, page 434 - LA 11-1), en schiste (pl. 10, page 434 - LA 11-4), en calcaire rouge orangé de Givry (pl.9, page 433 - LA 11-3), en marbre rouge du Cap Ténare (LA 11-5 - pl. 10, page 435) et un élément d'*opus sectile* en porphyre vert (LA 11-2 - pl. 9, page 433 et **fig. 250**). Un marbre blanc translucide a été utilisé pour différentes plaques et des baguettes de 8 à 13 mm d'épaisseur ainsi qu'un marbre blanc de type Carrare. Des plaques de Cipolin (ép. : 3 et 14 mm), des baguettes de schiste de 15 et 18 mm de large, une plaque de rose de Chios (ép. : 14 mm), et une autre en Skyros (ép. : 14 mm). Un lot de marbre rouge de 4, 6 et 9 mm d'épaisseur, et des baguettes de 12 mm de large (pl. 6, page 430, page 399). La tranchée de récupération 3124 a livré une baguette de schiste de 23 mm de large pour [8] d'ép. (LA 0015). La couche de remblai **3113** contient LA 14-1 : 1 éclat délité de schiste de [65] mm d'ép.



Fig.249 Palette de couleur de l'Us 3064



Fig.250 Élément d'*opus sectile* en porphyre vert, marbre blanc, Cipolin, baguette de schiste, plaque rose de Chios et de Skyros de l'Us 3064

3.7.2.2. Phase C : reprise d'occupation au sein de la *domus* après le premier tiers du IVe s. apr. J.-C. et jusqu'au début du Ve.

L'Us **3007** présente une grande variété de marbres. C'est une couche de démolition ; l'ambiance colorée est très riche : placages blanc, noir, rose, jaune, vert, rouge et calcaire beige pour le dallage.

LA 01-1 : Une grande plaque en marbre blanc de type Châtelperron de 24 mm (pl. 7, page 431 et **fig. 251**), cassée en 3 parties, présente une couche de mortier rose hydraulique comme les plaques précédentes et un éclat non jointif. La grande plaque présente un bord droit et une cavité de scellement creusée au trépan de 10 mm de diamètre, pour 13 mm de profondeur. Cette cavité est réalisée sur l'arrière de la plaque (**fig. 252**)



Fig.251 Plaque de marbre de type Châtelperron de l'Us 3007

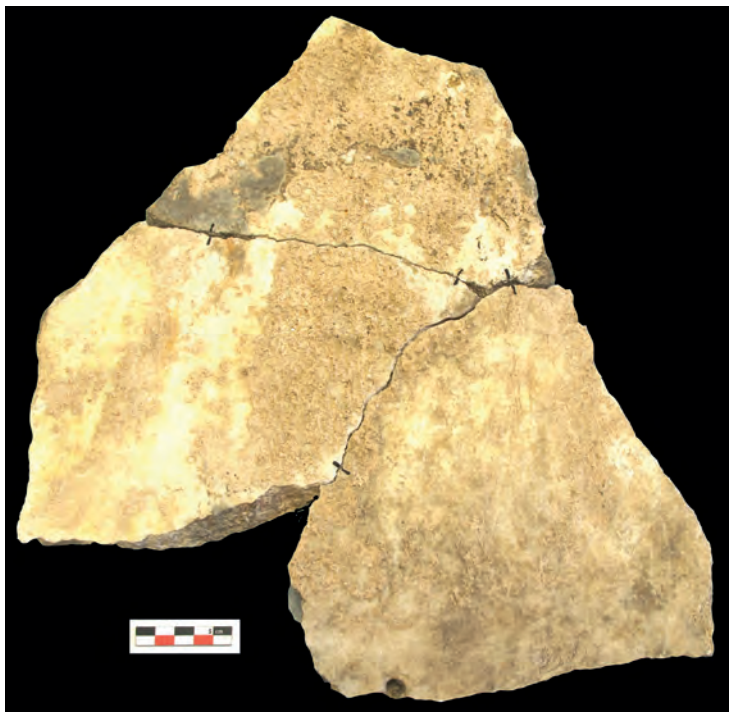


Fig.252 Cavité de scellement creusée au trépan

LA 01-3 : 1 gros fragment de 31 mm d'ép., en marbre blanc de type Châtelperron conservant un bord et la face arrière concrétionnée (**fig. 253**). Un lot de plaque de marbre blanc de type Châtelperron : 1 éclat de marqueterie de 10 mm d'ép. avec un bord biseauté (**fig. 254**), un éclat de surface lisse et 1 éclat de plaque de 13 mm.



Fig.253 Marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007



Fig.254 Éclat de marquetterie de l'Us 3007

Une activité ludique se dessine avec des jetons de forme arrondie refaçonnés abandonnés en marbre blanc de type Châtelperron (pl. 7, page 431 et **fig. 255**) : l'un présente une trace de rouille due à un scellement



Fig.255 Jetons en marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007

Il semble qu'une vasque soit présente, ce qui est conforté par la vaste système hydraulique autour du péristyle : un fragment, partiellement brûlé, de 15 à 22 mm d'ép. conservant de fortes traces d'érosion et d'écoulement de l'eau (**fig. 256**), ainsi qu'une trace de rouille au dos (patte de scellement, **fig. 257**).



Fig.256 Fragment de vasque de l'Us 3007 conservant de fortes traces d'érosion et d'écoulement de l'eau



Fig.257 Traces de rouille au dos et patte de scellement de cette vasque

LA 01-4 : un fragment d'angle de 16 mm, en marbre blanc de type Châtelperron avec une couche de mortier rose hydraulique (**fig. 258** et **259**).



Fig.258 Fragment de marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007 avec une couche de mortier rose hydraulique



Fig.259 Marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007

LA 01-2 : Une grande plaque de calcaire rouge à entroque de type Pouillenay (**fig. 260**), présente un angle droit et une cavité de scellement creusée au trépan de 8 mm de diamètre, pour 24 mm de profondeur. Cette cavité est réalisée sur le bord haut de la plaque (**fig. 261**).



Fig.260 Plaque de calcaire rouge à entroque de type Pouillenay de l'Us 3007



Fig.261 Cavité de scellement

Un fragment de dalle (cassée fraîchement en 2) en calcaire beige fin, sublithographique dont la surface est polie et brute sur le dessous (**fig. 262**).
Quatre éclats et fragments de schiste bitumineux de [4 à 16] mm d'épaisseur (**fig. 263**). Certains présentent encore une surface polie et l'autre délitée.
Une barrette de 19 mm de large est conservée sur 5 cm et conserve des rayures dues à un outil, de couleur brun clair (fig. 264).
Deux éclats de plaque de marbre de Skyros (**fig. 265**) de 12 et 13 mm d'ép., qui présentent une surface de poli d'usure et une plus rugueuse.
Un fragment de plaque de fleur de pêcher de 19 mm d'ép., qui conserve un bord (**fig. 266**).



Fig.262 Fragment de dalle en calcaire beige fin de l'Us 3007



Fig.263 Eclats et fragment de schiste bitumeux de l'Us 3007



Fig.264 Barette conservant des rayures dues à un outil



Fig.265 Plaque de marbre de Skyros de l'Us 3007



Fig.266 Plaque de fleur de pêcher de l'Us 3007

Un épais fragment de plaque de Jaune Antique (pl. 7, page 431 et **fig. 267**) de 21 mm, avec des concrétions sur une face et un bord adouci par l'érosion. Cet élément ne peut appartenir qu'à une utilisation à partir du règne d'Hadrien (début de l'exploitation de ce marbre).



Fig.267 Épais fragment d'une plaque de Jaune Antique de l'Us 3007

Un fragment de plaque de Cipolin (**fig. 268**) de 21 mm d'ép., qui présente encore des concrétions liées à une stagnation d'eau chaude.



Fig.268 Fragment de plaque de Cipolin présentant des concrétions de l'Us 3007

L'ambiance colorée de la couche de démolition **3028** est noire et blanc, et rose chamarré. La couche présente une baguette de schiste délitée, deux plaques en fleur de pêcher de 14 mm d'épaisseur, et un fragment de plaque en marbre blanc de Châtelperron (LA 0004, **fig. 269**).



Fig.269 Ambiance colorée de l'Us 3028

L'ambiance colorée de la couche de démolition **3029** est blanche et verte, avec du beige. On trouve des fragments de plaque de calcaire beige, du Cipolin de deux nuances de vert (foncé et clair) et du marbre blanc type Carrare (LA 0005, **fig. 270**).



Fig.270 Fragment de plaque de plaque de calcaire beige, de Cipolin de deux nuances de vert et du marbre blanc type Carrare de l'Us 3029

L'ambiance colorée de la couche de remblai **3033** (pl. 7, page 431) est très vive : blanc, vert, rouge, gris et noir. On remarquera deux fragments de baguette d'angle en marbre blanc fin brillant de type Carrare (LA 6-3) (identiques à celle de l'Us 3168) et une autre en calcaire rouge de Givry (LA 6-1).
Une autre baguette de séparation en calcaire beige (LA 6-2) présente un bord en angle (pl. 7, page 431 et **fig. 271**). On trouvera aussi 3 grands fragments de plaques en grec écrit de 16 mm, des plaques de différents faciès de Cipolin de 10 et 13 mm d'épais., de fine plaques de marbre rouge, une plaque en Châtelperron et un fragment de dalle en calcaire grossier et des éclats de marbre blanc de type Carrare et de schiste (**fig. 272**).



Fig.271 Fragment de plaque de plaque de calcaire beige, de Cipolin de deux nuances de vert et du marbre blanc type Carrare de l'Us 3029



Fig.272 Ambiance colorée très vive de l'Us 3033

L'ambiance colorée de la couche de démolition **3040** est très vive elle aussi : noir et blanc, rouge et vert avec de la marqueterie de pierre. La couche présente un lot de baguettes de schiste le plus souvent délitées de 22 à 25 mm de large et de [8 à 9] mm d'épaisseur. Plusieurs plaques de [13] mm d'épaisseur sont délités et brisées. Un petit ensemble de fragments et d'éclat de baguettes en marbre blanc fin brillant de type Carrare de 9 à [17] mm d'épaisseur, et de 15 à 25 cm de large. Enfin une baguette en marbre rouge de 13 mm de large (**fig. 273**).



Fig.273 Ambiance colorée de l'Us 3040

LA 07-1 : deux fragments en grec écrit, d'abord une baguette de 3 cm de large et 18 mm d'ép. avec un arrêt de sciage et ensuite une moulure en doucine droite conservée sur 8 cm. LA 07-2 : un décor d'*opus sectile* en forme de tronçon de demi-cercle en calcaire rouge de Givry de12 mm d'épaisseur. LA 07-3 : deux plaques en Cipolin, l'une conservant un bord (15 mm d'ép.) et une bande de 7,3 cm de large conservée sur environ 11 cm (**fig. 274**).



Fig.274 Deux fragments en grec écrit, décor d'*opus sectile* en forme de tronçon de demi-cercle en calcaire rouge de Givry de l'Us 3040

L'ambiance colorée de la couche **3051** (tranchée de récupération) est noire, rouge et vert. On trouve des fragments de plaque en Cipolin, de baguette de schiste et de Marbre Rouge du Cap Ténare (LA 0008, **fig. 275**).



Fig.275 Ambiance colorée de l'Us 3051

L'ambiance colorée de la couche de remblai **3057** est blanche et rose chamarré.
LA 27-1 : baguette demi-ronde en marbre de Châtelperron, conservant du mortier dessous et quelques traces de concrétion. Le fragment mesure 22 mm d'épaisseur et est conservé sur 58 mm de large. Le dessus conserve une trace de peinture orange (**fig. 276**).
LA 27-2 : plaque en brèche coralline, altérée avec du mortier beige dessous, tandis que la surface lisse conserve des concrétions et une altération des couleurs (ép. : 12 mm) (**fig. 277**)



Fig.276 Baguette demi-ronde en marbre de Châtelperron de l'Us 3057



Fig.277 Plaque en brèche coralline de l'Us 3057

Issu du remblai **3079**, LA 25-1 est une plaque de 30 mm d'épaisseur, en marbre blanc de Châtelperron, avec un élément de décor ciselé indéterminé (pl. 8, page 432 et **fig. 278**). Cet élément pourrait être comparé à plusieurs éléments de balustrade, ornées d'un dauphin issu des collections du Musée Rolin (ML 53 et 570, Brunet-Gaston *et al.* 2006).



Fig.278 Plaque en marbre blanc de Châtelperron de l'Us 3079

Le comblement de la fosse **3129/3139** a livré une dalle de granite rouge orangé et noir, vraisemblablement un granite d'Assouan LA 17-1. L'arrière est brut de [37] mm d'épaisseur (**fig. 279**). Le comblement a aussi livré une fine plaque de porphyre vert de 6 mm d'ép. (LA 16-1, **fig. 280**).



Fig.279 Dalle de granit d'Assouan? de la fosse 3129/3139

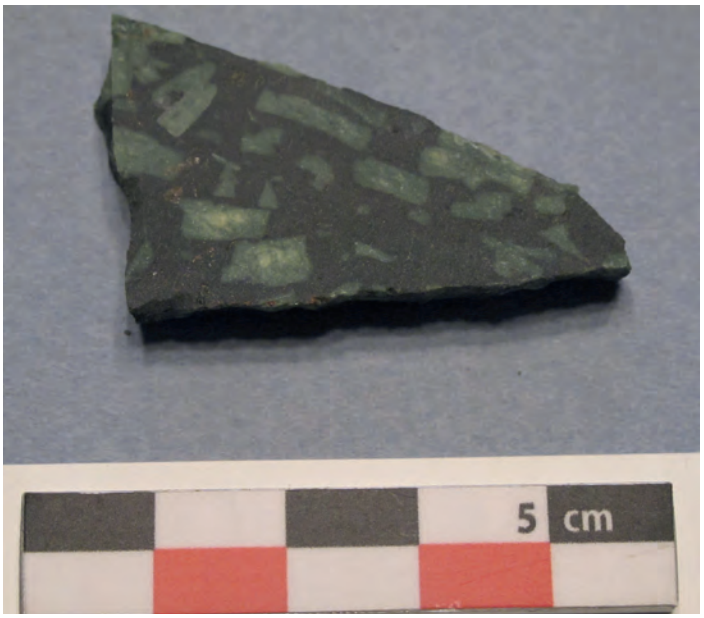


Fig.280 Fine plaque de porphyre vert de la fosse 3129/3139

La couche de remblai **3142** a livré une plaque en grec écrit avec un bord biseauté (16 mm d'ép.) ; une plaque de calcaire jaune à entroques (21 mm d'ép.).
LA 18-1 : baguette d'encadrement d'angle (45°), de 42 mm de large, à bords droits, cassée en deux sur une veine rouge-orangée. La roche semble être du marbre de Châtelperron très altéré.
LA 18-2 : fragment d'*opus sectile* en Africano, de forme losangée en cours de débitage ; avec de fines incisions et des zones commencées à être évidées. Tous les bords sont droits (ép. : 19 mm, pl. 8, page 432 et **fig. 281**).

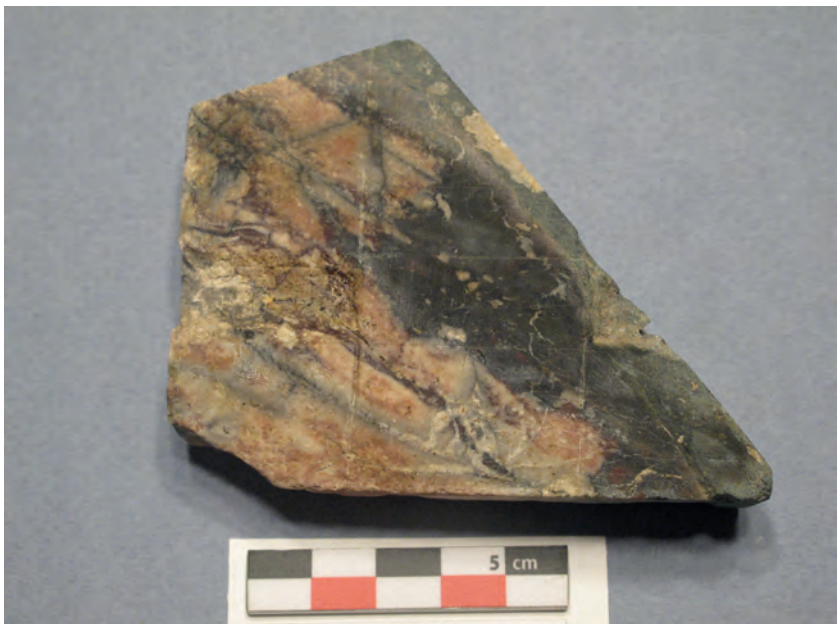


Fig.281 Plaque en grec écrit du remblai 3142

La couche **3168** est un niveau de terre qui sert de nouveau sol dans l'espace central (jardin) du péristyle au lors de la réoccupation IVe-Ve s. dans la partie haute : 1 barrette de schiste de 17 mm de large pour [15] d'ép. ; 2 éclats de calcaire jaune à entroques et LA 20-7 : 1 angle d'une plaquette d'*opus sectile* de forme losangée en Skyros, structure altérée (feu ?) (**fig. 282** et pl. 9, page 433).



Fig.282 Angle d'une plaquette d'*opus sectile* de forme losangée en Skyros de la couche 3168

LA 20-1 et 2 : deux éléments en schiste de décor d'*opus sectile* en forme de pointe, de [18] mm d'ép. avec une surface lisse et l'arrière dégrossi (**fig. 283** et pl. 9, page 433). Vient ensuite, tout un lot de baguettes de schiste, délités, de 9, 16 et 23 mm de large et deux fragments de dalle de 19 et 25 mm d'ép.
LA 20-3 : une baguette demi-ronde en marbre rouge du Cap Ténare (pl. 11, page 435 et **fig. 284** et deux éclats.
LA 20-4 : plaque d'encadrement en marbre blanc fin type Carrare, de 17 mm de large et 10 d'ép. (pl. 10, page 434) et 3 autres fragments de 20 à 22 mm de large pour 10 à 13 mm d'épais (**fig. 285**).
La couche a livré une plaque rectangulaire en Cipolin, type palette à fard non utilisée (*instrumentum*) ou *opus sectile* LA 20-5 (pl. 8, page 432 et **fig. 286**).

LA 20-6 : petite tige courbe d'*opus sectile* en Jaune Antique issu d'un décor de marqueterie en pierre (**fig. 287** et pl. 9, page 433). Cet élément ne peut appartenir qu'à une utilisation à partir du règne d'Hadrien (début de l'exploitation de ce marbre). Deux fragments de plaques en calcaire gris (Gilly-Diou ?) de 15 et 22 mm d'épais. (**fig. 288**). Une plaquette en Skyros, de 15 mm d'ép. (**fig. 289**). Lot de 3 plaques en fleur de pêcher de 16 mm d'ép. et 1 de 8 mm d'ép. (**fig. 290**). Lot de 3 plaques de marbre rose de Chios dont deux conservent un bord, de 17 mm d'épais. (**fig. 291**). Lot de 3 plaques en marbre de Châtelperron, la première de 16 mm d'ép. conserve bien une surface polie et une rugueuse, et les deux autres de 17 et 23 mm d'ép. sont altérées par l'érosion. (**fig. 292**). Lot de 4 plaques en calcaire blanc de 12 et 16 mm d'épais. (**fig. 293**).



Fig.283 Éléments en schiste de décor d'*opus sectile* en forme de pointe de l'Us 3168



Fig.284 Baguette demi-ronde en marbre rouge du Cap Ténare de l'Us 3168



Fig.285 Plaque d'encadrement en marbre blanc fin type Carrare de l'Us 3168

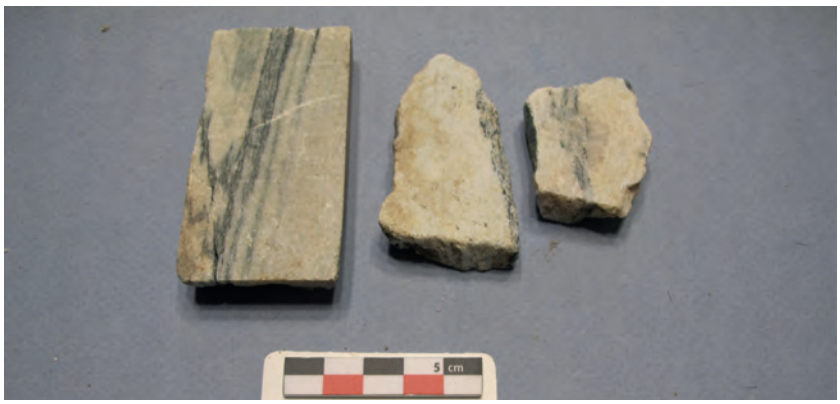


Fig.286 Plaque rectangulaire en Cipolin, type palette à fard de l'Us 3168



Fig.287 Petite tige courbe d'opus sectile en Jaune Antique issu d'un décor de marqueterie en pierre de l'Us 3168



Fig.288 Deux fragments de plaques en calcaire gris (Gilly-Diou ?) de l'Us 3168



Fig.289 Plaquette en Skyros de l'Us 3168

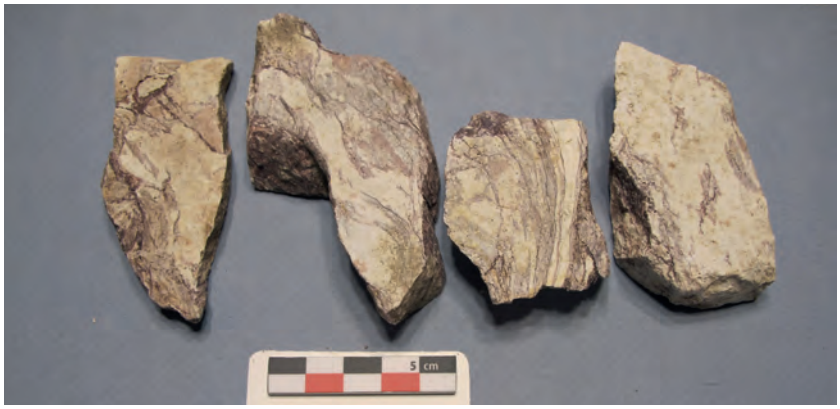


Fig.290 Plaques en fleur de pêcher de l'Us 3168



Fig.291 Plaques de marbre rose de Chios de l'Us 3168



Fig.292 Plaques en marbre de Châtelperron de l'Us 3168



Fig.293 Plaques en calcaire blanc de l'Us 3168

Le sol **3213** a livré l'élément LA 22-1, 1 plaque de granite vert foncé à noir et blanc de 6 mm d'ép. (voir la planche « lithothèque », (**fig. 294**)



Fig.294 Plaque de granit du sol 3213

L'ambiance colorée issu de la fosse **3258** est noir et blanche.
LA 24-1 : une dalle particulièrement altérée (chaleur ?) en marbre de Châtelperron, de 36 mm d'ép.
LA 24-2 : 1 fragment de schiste bitumineux de [13] mm, délité des deux surfaces.
LA 24-3 : une plaque brûlé (grise) en marbre de Châtelperron, de 20 mm d'ép.
LA 24-4 : 2 éclats en marbre blanc fin type Carrare (brûlés et altérés), de 12 mm d'épaisseur.

A la transition entre les phase C et M, l'ambiance colorée de la fosse **3061** est verte et blanche, avec une plaque en Cipolin (ép. : 14 mm) et une autre en marbre blanc de Châtelperron (ép. : 22 mm) (LA 009, **fig. 295** - IMG_3829). La couche (3062, LA 10) comprend deux gros fragments de plaque en marbre de Châtelperron de 25 mm d'ép. Une plaque de fleur de pêcher (17 mm d'ép.) et une plaque de calcaire rose de 24 mm d'épaisseur.



Fig.295 Plaques de Cipolin et de marbre blanc de Châteperron provenant de la fosse 3061

3.7.2.3. Phase M : médiéval (M1) et moderne (M2)

L'Us **3006** (terres noires), ne présente que quelques fragments de plaque en calcaires beige et blanc de 25-26 mm d'ép., peut-être un « dallage » bicolore et un fragment de plaque en marbre blanc fin brillant de type Carrare de 9 mm d'épaisseur (LA 02, **fig. 296**).



Fig.296 Fragments de plaque en calcaires beige et blanc provenant des terres noires, Us 3006

La tranchée de récupération **3140** a livré un fragment de plaque de Cipolin de 12 mm d'ép. (LA 26-1).

3.7.3. Placages et *opus sectile*, moulures

Qu'il s'agisse du diagnostic ou de la fouille, une très riche collection de roches décoratives a été mise au jour.

Les *opus sectile* sont très variés (pl. 9, page 433) : d'abord des losanges (brisés) en Africano (3142) et en fleur de pêcher (2029, 2018), ou encore en Skyros (3168) ; des triangles en Afyon (2017) ; des demi cercles en porphyre (3064) et en imitation de marbre rouge (calcaire de Givry 3040) ; des pointes en schiste (3168) et en calcaire de Givry (2016 et 3064) ; un rectangle en Cipolin (3168, pl.10, page 434) ; et enfin des éléments de marqueterie (pl. 9, page 433) en Jaune Antique (tige 3168) et en Carrare (2029).

Viennent ensuite toute les baguettes d'encadrement (pl. 10, page 434) avec un angle à 45° pour réaliser le cadre plus ou moins large de 4 cm pour les plus large (2029, 2143) et de 12 à 17 mm pour les plus fines (3033, 3168, 3064, 2029). Des fois l'angle est bien plus ouvert, pour d'autre motifs géométriques. Les roches utilisées sont variées : Calcaire de Givry, Marbre Rouge du Cap Ténare, Schiste, Fleur de pêcher, Luni et Bardiglio. Une large bande en Cipolin (3040) pourrait aussi être un décor de ce type.
L'élément en Afyon (2017 – 6 du diagnostic) est similaire au décor de l'*opus sectile* des Ateliers d'Art fouillé en 1973. De même les deux baguettes épaisses en Schiste bitumineux découvertes sur le site de la « *domus* à la mosaïque de Neptune » correspondent au même module (Alix 2015).

Les moulures utilisées sont de plusieurs sortes (pl. 11, page 435 et **fig. 297**) : il y a les plus imposantes en forme de petit corniches moulurées lisses dont l'exemplaire le plus imposant vient de l'Us 2018. C'est une magnifique corniche de placage, en Cipolin, à moulure en cavet-doucine, le plus grand exemplaire connu à Autun ; ou encore un modèle semblable en marbre rose de Châtelperron. Ces éléments peuvent être utilisés inversés pour assurer la liaison entre une plinthe et un panneau supérieur.

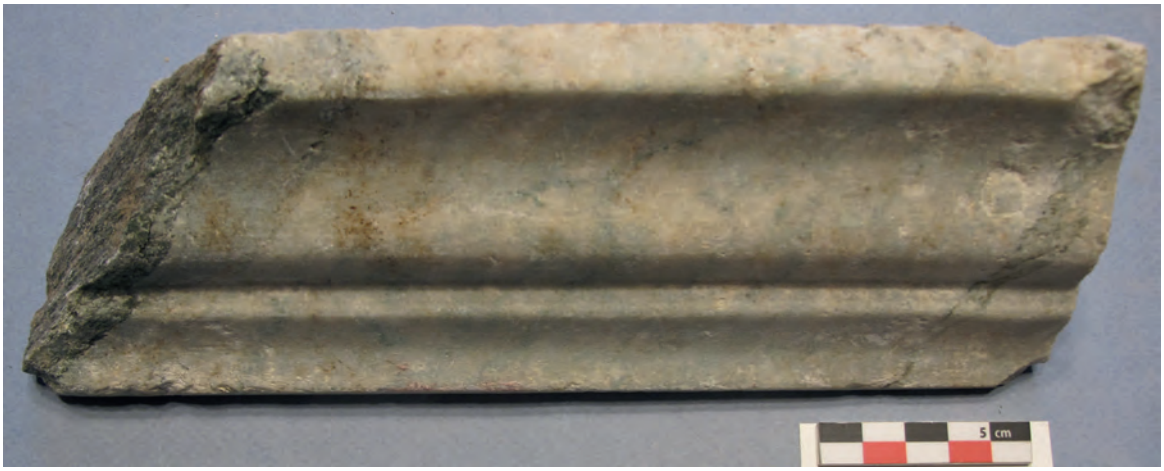


Fig.297 Corniche de placage, en Cipolin, à moulure en cavet-doucine, le plus grand exemplaire connu à Autun

De petites corniches en cavet et en doucine en calcaire blanc et gris (pl. 11, page 435, 3040, 2017, 2011).
Le fragment en Marbre Rouge du Cap Ténare, est à la fois une moulure d'encadrement et une baguette d'angle (pl. 11, page 435, 2017) ; quant à la plaque 2029, il devait s'agir du corps d'un panneau encadré par une moulure en talon (en grec écrit).
Les moulures les plus simples servent à la transition entre des panneaux, ce sont les baguettes demi-rondes (3057, 3168 et 3033), en Marbre Rouge, en calcaire et en Châtelperron. A titre d'exemple les revêtements retrouvés en place dans une piscine à Meaux, montre une telle baguette demi-ronde (Prié *et al.* 2020) (**fig. 298**).

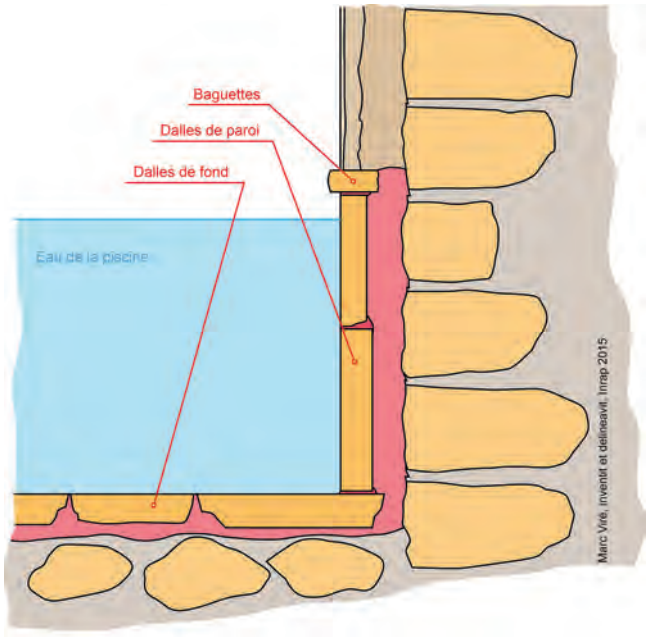


Fig.298 Les moulures en forme de baguette demi-ronde servant à la transition entre des panneaux

3.7.4. Les marbres méditerranéens

La quasi intégralité des marbres sont présents sur ce site (pl. 12 - 13, pages 436 - 437). Leur coût selon l'édit de Dioclétien a été ajouté sur les échantillon de faciès à échelle 1.

3.7.4.1. Asie Mineure et Grèce

– Africano, *Marmor Lucullaeum* ou Téos
C'est une brèche tectonique légèrement métamorphisée, le ciment est de couleur variable (noir, grisâtre, brun ou vert sombre), les éléments blancs sont souvent colorés rouge sang. Il existe une variété gris sombre, à rares taches roses (Africano gris).
Emplacement des carrières : Près de l'antique Téos, au sud d'Izmir et à environ 15 km à l'est de Seferihisar, près du village de Beyler Köyü.
Un des premiers marbres colorés importés à Rome dès le premier siècle avant J.-C. Utilisé en colonnes, placages, socles et vasques.

– Brèche Coralline, *Marmor Sagarium*
C'est une brèche comportant des éléments centimétriques de marbre blanc fin, à contours anguleux rectangles dans un ciment rose corail mais pouvant varier en coloration.
Emplacement des carrières : Bitinia, près de Vezirhan (Bilecik).
Introduite à Rome à la période Augustéenne. Utilisé en colonne et placages

– Afyon/Synnada/Dokiméion, *Marmor Docimium* ou *Marmor Synnadicum*, *Marmor Phrygium*
Aussi appelé *pavonazzetto* pour les italiens, c'est un marbre blanc, fin uni, passant brusquement à une brèche à éléments de marbre blanc dans un ciment brun-violet.
Emplacement des carrières : près du village de Dokimeion, actuellement Iscehisar, près d'Afyon.
Très recherché durant toute l'époque impériale et aussi cher que le jaune antique de Chemtou. Utilisé en sculpture et surtout en placages et pavements, vasques, colonnes.

– Cipolin, Marbre de Karystos, *Marmor Caristium* (Ile d'Eubée)
D'une structure dure, c'est une véritable dolomie (chaux carbonatée magné-

sifère granulaire). Le fond est gris-verdâtre avec de larges veines ou rubans vert foncé (dus au talc vert).
Ce marbre blanc à veines vertes et grises sinueuses est très utilisé, et ce dès le Ier siècle av. J.-C. Colonnes, placages et sculptures.

– Porphyre Vert De Laconie, Porphyre Vert Antique, *Lapis Lacedemonius*
C'est une andésite métamorphisée, présentant, sur un fond vert sombre, des cristaux de feldspath blanc verdâtre, parfois disposés en croix.
Emplacement des carrières : entre les villages de Stephania, et de Krokea, au sud de Sparte, Péloponnèse.
Très utilisé pour les pavements, ainsi que pour des chapiteaux et colonnes.
Depuis 1700 avant notre ère, jusqu'au Moyen Age et Renaissance.

Marbre Rose De Chios, *Marmor Chium*, (île de Chios).
Aussi dit « *Portasanta* » à Rome, c'est une brèche tectonique calcaire, présentant une grande variété de faciès : éléments roses sur fond rouge, ou sur fond gris, avec éléments jaunes et gris sombre.
Emplacement des carrières : près de la ville de Chios.
Commence au début du premier siècle avant J.C. et dure jusqu'à la période byzantine. Colonnes, placages, vasques et rarement sculptures.

Marbre de Skyros ou Settebasis, *Marmor Syreticum* (île de Skyros)
Ce marbre bréchique, rare, à éléments étirés blanc ou blanc-rosé sur un fond sombre fut introduit à Rome dès le Ier siècle av. J.-C.
Les carrières sont situées au nord et au sud de Skyros. Placages, pavements et colonnes, plus rarement statuaire et vasques.

Fleur de Pêcher, *Marmor chalcidicum* (Chalkis, Eubée),
Il s'agit en fait d'un calcaire fin et compact à fond blanc et à taches rouges, roses à violettes au contours très sinueux.
Les carrières sont situées au N-Est de la ville d'Eretria, au centre de l'île d'Eubée.
Il est utilisé à Rome à l'époque augustéenne et surtout sévérienne.

Rouge Antique, *Marmor Taenarium*.
Calcaire marbrier teinté par l'hématite. Présente parfois un petit réseau de veines noires ou des taches de couleur blanches ou beiges.
Emplacement des carrières : péninsule de Mani, plusieurs localités : Platea, Paganea, Prophitis Elias, Laghia, Kokkinoghia et Mianes, (sud Péloponnèse).
Connu dès 1700 avant notre ère, à Rome au Ier siècle avant J.C. Statuaire pour sujets dionysiaques, placages, corniches colonnes et chapiteaux.

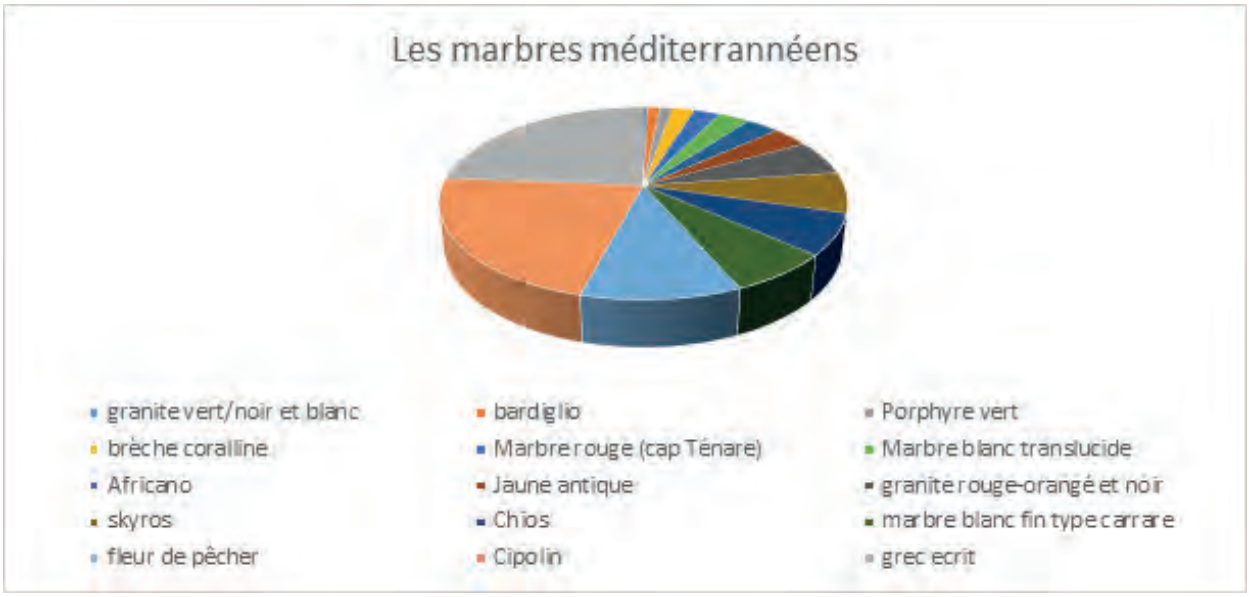
3.7.4.2. Tunisie

– Jaune antique, *Marmor numidicum* (Chemtou),
Calcaire et brèche marbriers très fin et compact dont la teinte en est normalement jaune doré, parfois rose. Le fragment est issu de veines très pâles, presque blanches. Il est exporté au IIe siècle, avec notamment la construction, en 129 sous le règne d'Hadrien, d'une voie destinée à rejoindre Tabarka. Il est très apprécié et classé comme l'un des marbres les plus chers selon l'édit de Dioclétien. Il s'agit donc d'un bon marqueur chronologique d'apparition (Us 3007 et surtout le mobilier de l'Us 3168 sont bien à dater à partir du second tiers du IIe s.).

– « Grec Écrit »
C'est un marbre blanc calcitique de grains moyens, taché de gris par de la dolomite. Les taches sont réparties de façon régulière, ce qui évoque une écriture cunéiforme. Le faciès n'est pas homogène et il existe des zones entièrement grises.

Emplacement des carrières : au Cap de Garde, près d'Annaba, et de Skikda, Algérie.
Utilisé à partir de la moitié du premier siècle avant J.C. localement et exporté à la fin du premier siècle après J.C. Placages et rares éléments d'architecture

Pour les proportions retrouvées lors de la fouille, c'est le « *greco scritto* » qui est en tête avec le Cipolin (6 et 5 %), viennent ensuite la fleur de pêcher (3 %) et le Luni (3 %).
Les marbres d'origine méditerranéenne lointaine, d'Afrique du Nord ou du bassin Méditerranéen oriental, sont très coûteux à amener jusqu'en Gaule (pl. 12 - 13 pages 436 - 437). Ces marbres colorés sont choisis pour leurs qualités esthétiques exceptionnelles, pour une notoriété et le prestige lié à leur usage. Les marbres du monde grec égéen sont en revanche assez fréquents, même s'ils sont présents en très petite quantité. On retrouve assez régulièrement la brèche de Skyros, le Cipolin de l'île d'Eubée (Grèce), et enfin le *greco scritto* d'Izmir (Turquie). Les marbres de Phrygie (brèche blanc-violet d'Afyon/Dokiméion, en Turquie) sont récurrents malgré leur provenance de l'intérieur des terres d'Asie Mineure (Prié *et al.* 2020). Le porphyre vert de Laconie (Grèce) est extrêmement rare. Il faut ajouter qu'il est très étonnant qu'aucune trace de porphyre rouge ou de marbre vert de Thessalie n'ait été retrouvée.



3.7.5. Les roches et marbres locaux et régionaux

3.7.5.1. Marbre blanc à gros grains, type Châtelperron (Bourgogne, Morvan)

Le marbre dit de Châtelperron est caractéristique et reconnaissable à ses gros cristaux (comme du polystyrène, **fig. 299**). C'est un marbre à gros cristaux, présentant de petites veines très fines roses ou jaunes et utilisés pour de nombreux éléments moulurés. Ces marbres blancs sont des calcaires du Frasnien (375 à 370 Ma) métamorphisés.
Les carrières de marbre : leur exploitation, commencée à l'époque romaine a duré en jusqu'en 1924. Elles étaient exploitées à ciel ouvert sur différents sites, mais les anciennes carrières sont très difficiles à retrouver : Champ-Robert, près de Chiddes (Nièvre), Le Puits à l'ouest du mont Beuvray et aux environs de Châtelperron et Saint-Léon (Allier) (Brunet-Gaston 2015). Il n'est pas rare qu'il soit utilisé en lieu et place du marbre de Carrare.



Fig.299 Le marbre dit de Châtelperron est caractéristique et reconnaissable à ses gros cristaux. Ces marbres blancs sont des calcaires du Frasnien (375 à 370 Ma) métamorphisés

3.7.5.2. Schiste bitumineux (Bourgogne, Autunois)

– Les « Schistes » d'Autun peuvent être déterminés par des gestes simples : l'ongle peut en polir la surface, les rayures faites avec une aiguille sont brunes et la poudre obtenue est de la même couleur, il n'y a pas d'action de l'acide, et le Schiste peut être mis en ignition à l'aide d'une flamme de gaz. La densité de ce matériau est voisine de l'unité, voire inférieure pour les variétés plus riches en matières organiques comme les bogheads. L'observation permet souvent de trouver des écailles de poissons dans ce sédiment très fin et riche en matière organique. Le bassin d'Autun recèle un sédiment daté de l'Autunien, très fin, noir et stratifié, qui a été utilisé localement, dès l'Antiquité dans la décoration. Les sites de consommation se répartissent dans les trois Gaules et en Germanie Supérieure (Brunet-Gaston 2015).

3.7.5.3. Les calcaires régionaux

– Le calcaire rouge à entroques, type Pouillenay
L'une des roches locales fréquemment rencontrée dans les collections est un calcaire rouge à entroques. Il a été abondamment utilisé à l'époque antique dans tous les registres de l'architecture autunoise. Ces calcaires sont formés de bioclastes, fragments de fossiles plus ou moins arrondis. Parmi eux les encrines sont clairement visibles à l'œil nu : on les reconnaît à leur cassure brillante, car elles sont formées d'un seul cristal de calcite perforé par un canal central. Le macro faciès est un calcaire cristallin dont l'éclat est dû à la cassure spathique des articles d'échinodermes. La présence de fer dans le ciment donne une couleur rouge à brune à certains bancs. La roche, toujours exploitée, est dénommée « Petit granite de Pouillenay » par les marbriers actuels (Rat, 1986). C'est dans les carrières de cette localité que se rencontrent les plus beaux gisements. L'apparence de ce calcaire, par sa couleur orangée à lie-de-vin et son aspect moucheté dû à la présence des entroques blanches peut en effet évoquer le précieux porphyre. Ces caractéristiques n'avaient vraisemblablement pas échappé aux constructeurs romains qui disposaient alors d'un matériau dont les gisements les plus proches se situent à moins de 50 kilomètres d'Autun, autour de Pouilly-en-Auxois. Cette localisation relativement plus favorable des centres carriers et les facilités d'extraction et de débitage engendraient des coûts inférieurs, justifiant l'exploitation de ce matériau, dont la qualité marbrière et ornementale est toujours reconnue. L'aire de diffusion du calcaire rouge à entroques reste maintenant à définir. Déjà des échantillons ont été identifiés à Périgueux, en Angleterre, à Reims et Besançon (Brunet-Gaston et al. 2006).

– Calcaire rouge de Givry
Situé sur le flanc sud de la Montagne Saint-Hilaire, sur la commune de Givry, le calcaire oolithique coloré par des oxydes de fer, a été exploité dans les Carrières Rouges. Ce calcaire imitant le Rouge Antique a été utilisé surtout pour les tesselles de la mosaïque des auteurs grecs (Rat 2004).

– Calcaire de Premeaux
Entre Nuits et Comblanchien, sous l'énorme masse du calcaire comblanchien, affleure un calcaire fin (bathonien inférieur), rose à beige rosé, en bancs d'épaisseur variant du décimètre au mètre. Son extraction, de ce fait, est plus aisée que celle du comblanchien, on a pu en tirer des dalles, des marches, des seuils mais aussi des pierres de taille et des colonnes d'une couleur rose très douce. On le retrouve aussi utilisé en base attique et pour des éléments décoratifs (vasque et piétement). L'exploitation actuelle, sur la commune de Nuits-Saint-Georges, est souterraine. Son utilisation est fréquente pour des plaques.

– Calcaire marbrier de Gilly-Diou et la carrière de Fontête
Un calcaire marbrier (prenant le poli), gris, avec des veines de calcite blanches et contenant de nombreux fossiles (échinodermes, polypiers, brachiopodes) a été utilisé pour les gros tambours de colonnes déposés devant la chapelle Saint Nicolas (diamètre 110 cm) et pour des fûts déposés dans le théâtre antique. Il s'agit d'un calcaire dévonien (Frasnien ? 370 Ma) dont les anciennes carrières étaient sur les rives de la Loire, sur les communes de Gilly (Saône-et-Loire) et Diou (Allier) près de Dompierre-sur-Besbre.

– Calcaire blanc de Fontaines
Ce calcaire utilisé pour le parement des portes Saint-André et d'Arroux provient des terrains du Jurassique supérieur de Bourgogne (Oxfordien supérieur - Kimméridgien inférieur, 140-150 Ma). Une recherche dans les anciennes carrières a permis de montrer que ce type de calcaire blanc, résistant, constitué d'oolithes et de débris de fossiles marins, provient des Carrières blanches, situées sur le flanc est de la Montagne Saint-Hilaire, sur la commune de Fontaines, à quelques km au nord de Givry.
Un calcaire fin, sublithographique, de couleur beige, à cassure conchoïdale, qui provient vraisemblablement des formations du Jurassique moyen de Bourgogne, présent dans l'Us 3007 correspond au faciès 3 déjà vu sur le site de l'hôpital d'Autun dans des dalles et du placage (Bet *et al.* 2004).

3.7.6. Planches 1 à 13



Planche 1



9 -2011

Planche 2

0 5 cm



6 - 2017 planche 3 0 5 cm

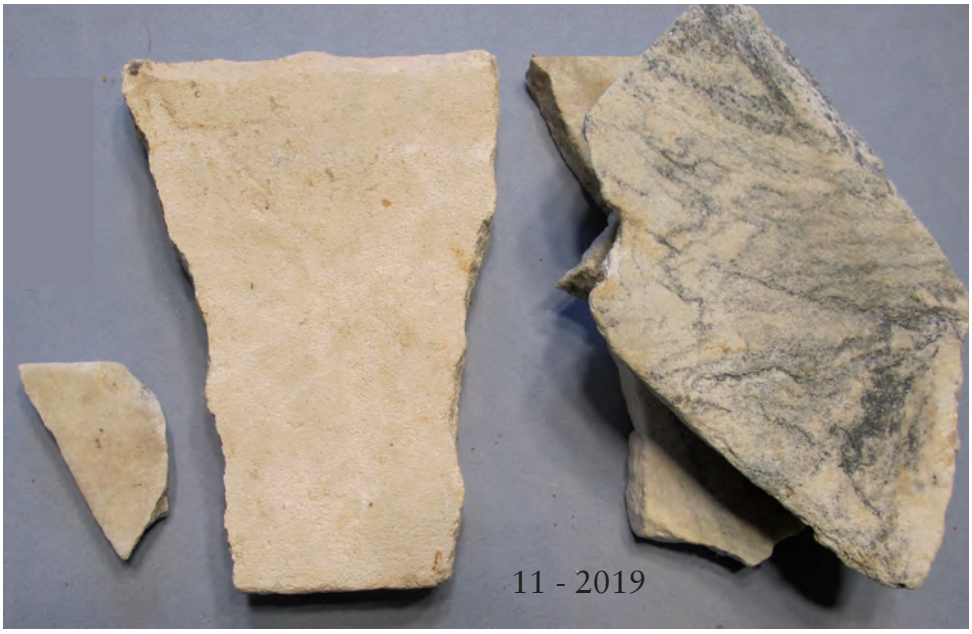




planche 4

0 5 cm





planche 5

0 5 cm

Phase B



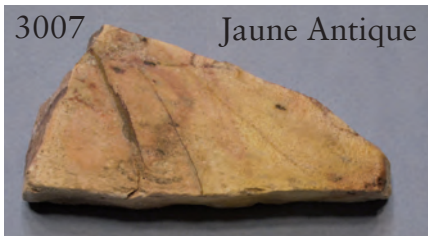


Planche 6

0 5 cm







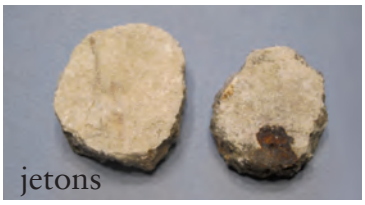


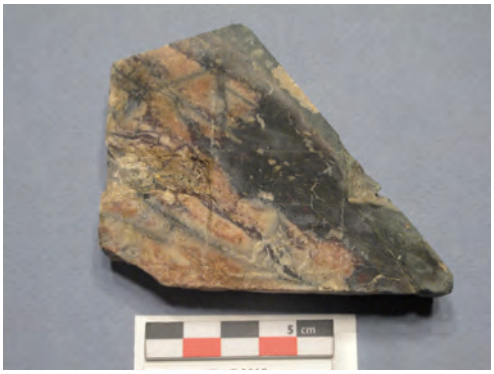


Planche 7

0 5 cm



US 3079, LA 25-1



US 3142, LA 18



US 3168, LA 20

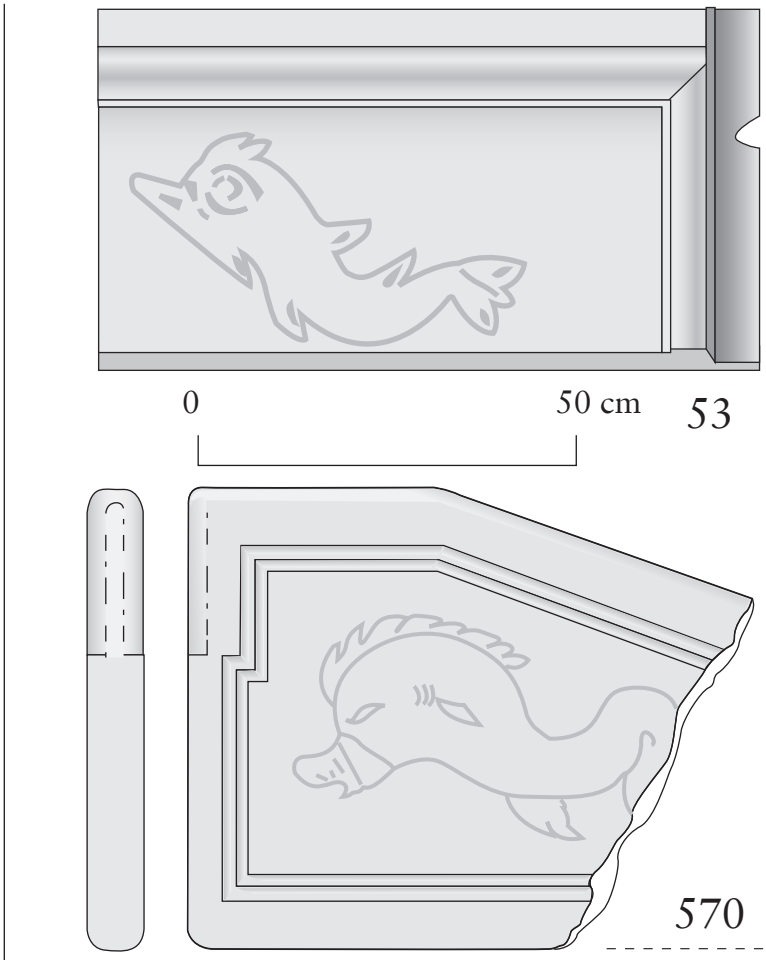
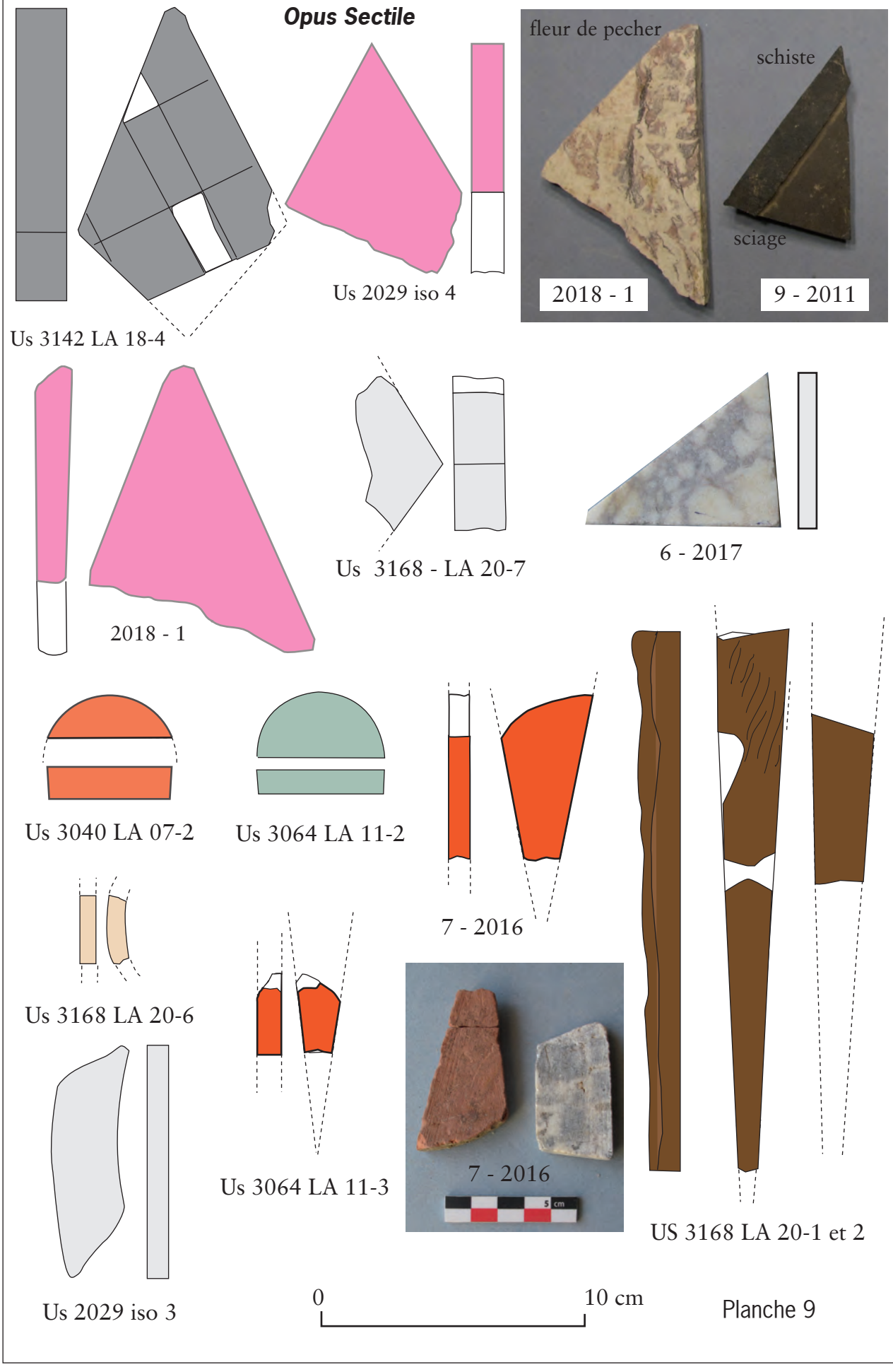
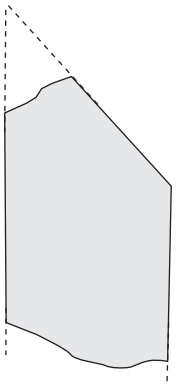


Planche 8

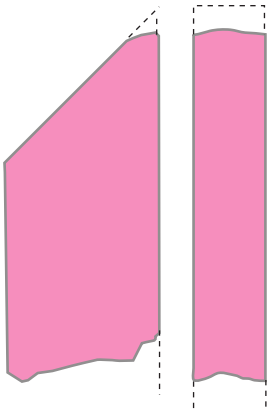
0 5 cm


Opus Sectile
Us 3142 LA 18-4
Us 2029 iso 4
fleur de pecher
schiste
sciage
2018 - 1
9 - 2011
2018 - 1
Us 3168 - LA 20-7
6 - 2017
Us 3040 LA 07-2
Us 3064 LA 11-2
7 - 2016
Us 3168 LA 20-6
Us 3064 LA 11-3
7 - 2016
US 3168 LA 20-1 et 2
Us 2029 iso 3
0
10 cm
Planche 9

Opus Sectile



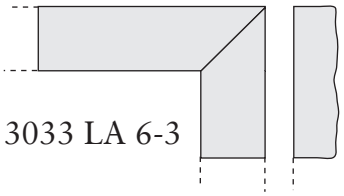
US 3142 LA 18-3



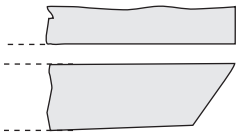
US 2029 iso 1



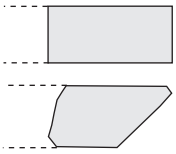
12 - 2029



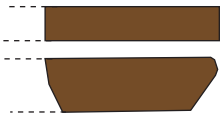
US 3033 LA 6-3



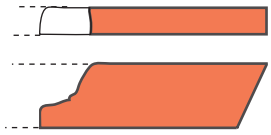
US 3168 LA 20-4



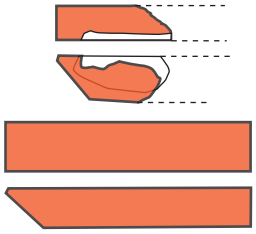
US 3064 LA 11-1



US 3064 LA 11-4



US 3033 LA 6-1



US 3064 LA 11-3



US 2029 iso 2



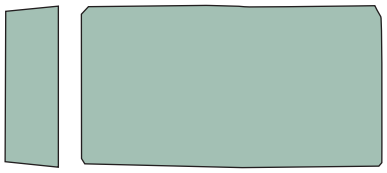
US 3064 LA 11-5



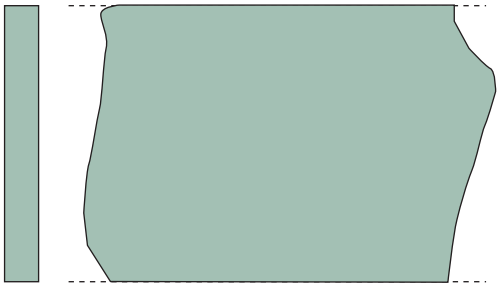
2017 - 6



2017 - 6



US 3168 LA 20-5

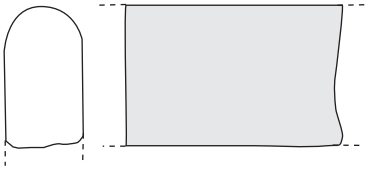


US 3040 LA 07-3

Planche 10

0 10 cm

Moulures



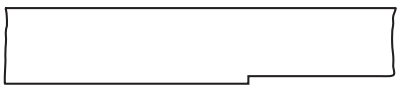
US 3057
LA27-1



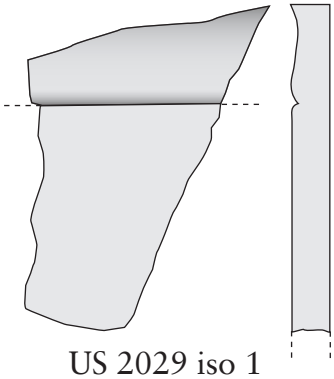
US 3033 LA 6-2



US 3168 LA 20-4



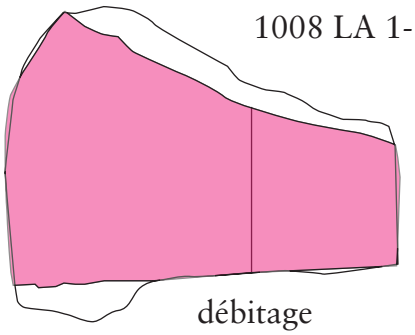
1008 LA 1-1



US 2029 iso 1

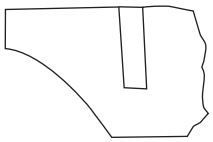


2017 - 6



débitage

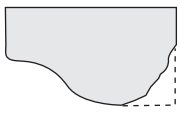


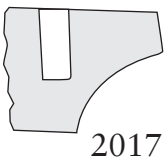


2011 LA 09-2



US 3040 LA 07-1

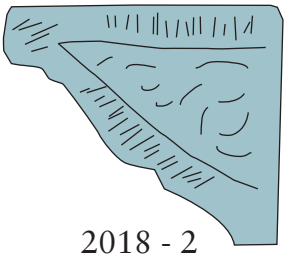




2017 - 6



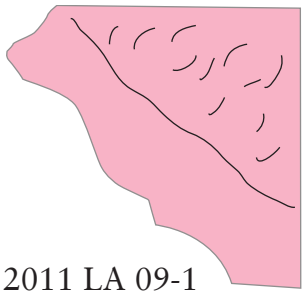




2018 - 2

Planche 11



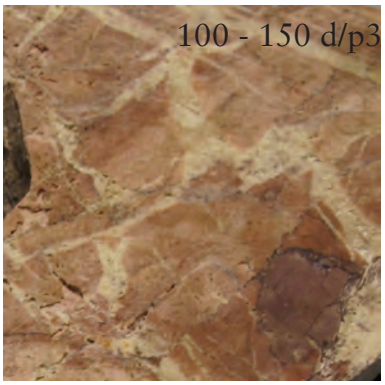


2011 LA 09-1

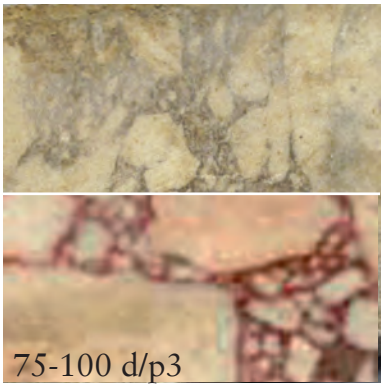
0 10 cm

Planche 12

5 cm de côté



Marbre de Chios



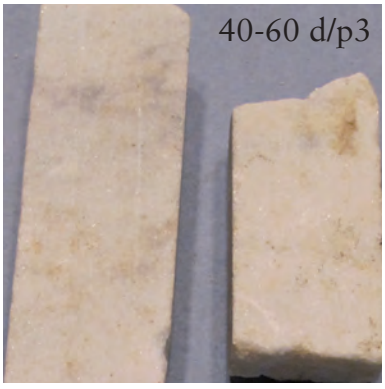
Bréche coralline (altérée et normale)



Calcaire rose de Premeaux



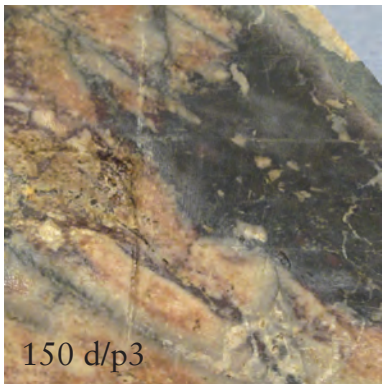
Marbre du Morvan



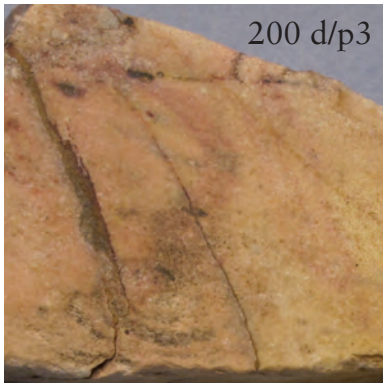
Luni / Carrare



Bardiglio



Africano



Jaune Antique



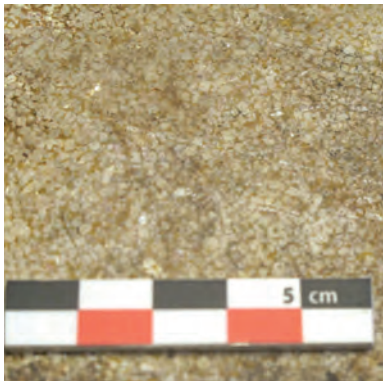
Granite d'Assouan ?



Rouge Antique



Calcaire rouge de givry



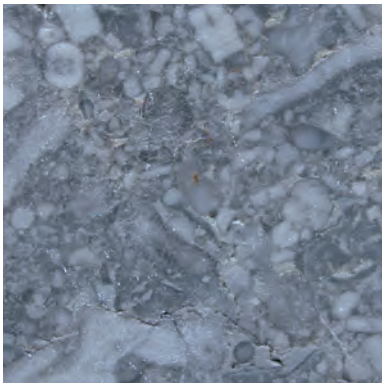
Calcaire rouge à entroques

Planche 13

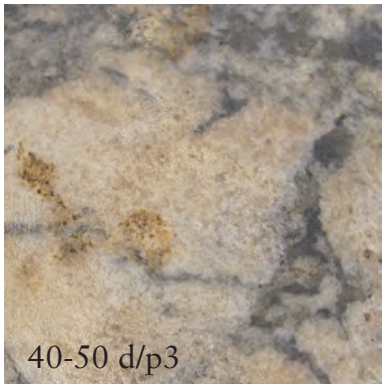
5 cm de côté



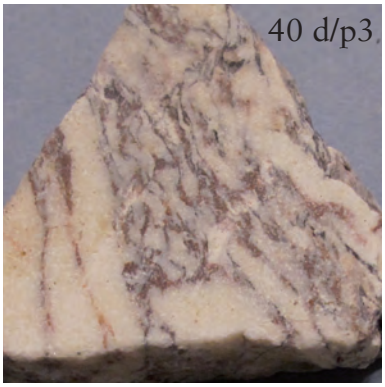
Schiste bituminaux



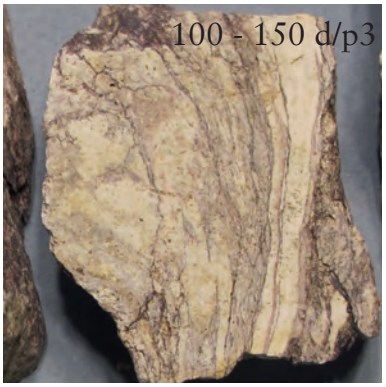
Calcaire gris de Gilly/Diou



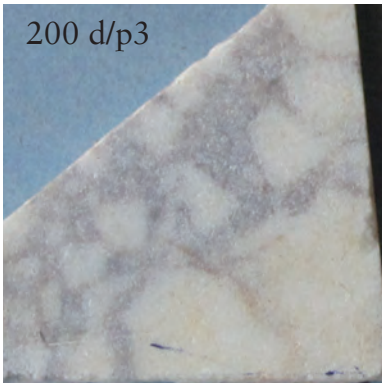
Grec écrit



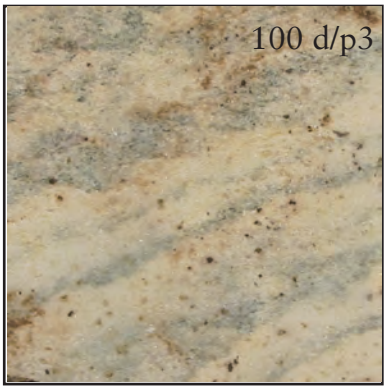
Skyros



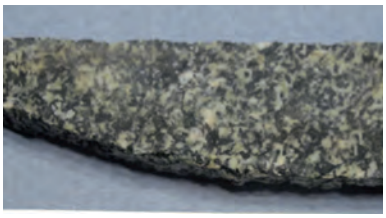
Fleur de pecher



Afyon/ Synnada



Cipolin



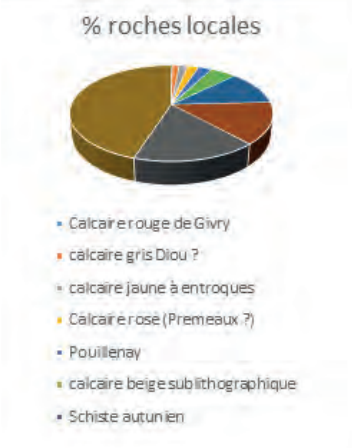
Granite noir, vert et blanc



Porphyre vert Antique

3.7.7. Conclusion

La synthèse des espaces montre que même des salles techniques (*praefurnium* dans le secteur 3) ; du calcaire blanc et du marbre du Morvan ont été utilisés avec du Cipolin et du Schiste. Pour les pièces chauffées d'apparat comme les salles à mosaïque sur hypocauste (Secteur 4) : on a utilisé du marbre du Morvan, du Cipolin, du Schiste, du Jaune Antique et du « Pouillenay » et celle du Secteur 8 : du Cipolin, du grec écrit, du Luni, du rouge antique, du Schiste et du calcaire de Givry ; dans la pièce à hypocauste (Secteur 5) : du marbre du Morvan et de la brèche coralline.
Pour les salles donnant sur la galerie : à savoir la petite pièce (Secteur 6), on a utilisé du Luni, du Schiste, du Cipolin, du porphyre vert et granite noir/vert et blanc (origine égyptienne ?), du rouge antique, du calcaire beige et la grande pièce (Secteur 7) : du Luni, du calcaire gris de Diou, du Schiste, du Cipolin, du calcaire beige.
Dans la galerie (Secteur 9 et 10) : de la fleur de pêcher, du grec écrit, du calcaire jaune à entroques, du marbre du Morvan, de l'Africano, du Schiste, du Luni, du Cipolin et du calcaire beige ; enfin, dans le jardin (Secteur 11) : du calcaire gris de Diou, du Luni, du calcaire jaune à entroques, du Schiste, du rouge antique, du Skyros, du Jaune Antique, du Chios, du grec écrit, du granite vert/noir et blanc.





L'étude des proportions des roches, fouille et diagnostic confondus, montre une écrasante représentation du marbre du Morvan (45 %), devant les calcaires blancs (17 %) et le Pouillenay (14 %).
Pour les roches importées, c'est toujours le Cipolin qui est le plus présent (32 %), comme à l'habitude, vient ensuite la fleur de pêcher (18 %), puis le Grec écrit (12 %) qui s'insère devant le Skyros (11 %). Le marbre de Luni/Carrare est peu représenté, puisqu'on ne le trouve qu'en fine baguette et pas en architecture monumentale comme c'est le plus souvent le cas à Autun (Brunet-Gaston 2010).
A titre d'exemple extra régional, nous avons utilisé le travail d'Arnaud Prié pour Meaux (Prié 2020) et les compilations faites par Didier Lamotte sur trois grandes fouilles d'Autun, étudiées dans le cadre du PCR (Brunet-Gaston *et al.* 2006) :

(en %)	Meaux, rue C. Guérin	Autun, Atac	Autun, Pav. St.-Louis	Autun, Hôpital Civil	Autun, quartier Marchaux	Moyenne Autun
M. du Morvan	56	29				
M. blancs (hors Morvan)	37	3	23	35	24	**28**
Bassin méd.	24	32	63	8	36	**35**
Calcaires	7	28	13	51	12	**26**
Schiste	0.1	8	1	6	5	**5**

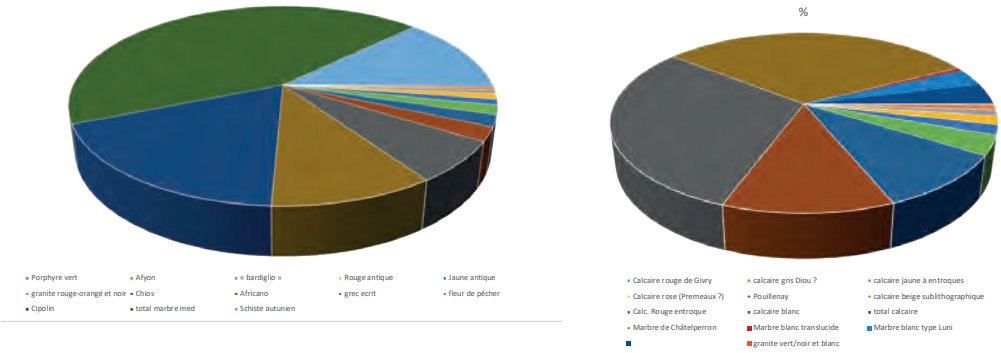


Fig.300 Identification en cumulé des roches utilisées sur le site étudié

L'usage du marbre du Morvan (même avec les marbres de Luni et le Proconnèse), qui est exporté dans le reste de la Gaule, est donc constant sur les sites autuniens avec 28 %. On a une proportion d'environ 25 % à 30 % entre les marbres blancs, les roches méditerranéennes et les calcaires. Les Schistes restent assez minoritaires en poids mais pas en présence du fait de leur légèreté. Les fouilles à Autun révèlent encore et toujours des traces de placages d'une grande richesse, même s'ils sont en contextes de démolitions et remblais. Ils nous renseignent ici sur la décoration d'une *domus* particulièrement riche avec des réfections. L'usage du marbre Jaune Antique de Chemtou indique une phase concomitante ou postérieure au règne d'Hadrien. Comme on peut l'observer depuis longtemps, Autun est au centre du commerce général de matériaux connus dans l'Antiquité romaine. Les roches lointaines apportées par bateau sont aussi bien représentées que celles dites « régionales », associées à la sphère éduenne. On note enfin, l'usage de marbres de remplacement comme les marbres du Morvan, le calcaire à Entroques ou le calcaire de Givry, …

identification	%	poids	Colonne1	Colonne2
Calcaire rouge de Givry	0 %	53	c	l
Calcaire gris Diou ?	1 %	329	c	l
Calcaire jaune à entroques	1 %	415	c	l
Calcaire rose (Premeaux ?)	1 %	539	c	l
Pouillenay	2 %	647	c	L
Calcaire beige sublithographique	3 %	1265	c	l
Calcaire rouge entroque	9 %	3583	c	l
Calcaire blanc	11 %	4290	c	l
total calcaire	**28 %**	**11121**		
Marbre de Châtelperron	29 %	11523	m	L
Marbre blanc translucide	0,5%	186	med	m
Marbre blanc type Luni	3 %	1180	med	M
	3 %			
Granite vert/noir et blanc	0 %	21	med	m
Porphyre vert	0 %	88	med	M
Afyon	0 %	100	med	M
« Bardiglio »	0 %	158	med	M
Rouge antique	1 %	200	med	M
Jaune antique	1 %	232	med	m
Granite rouge-orangé et noir	1 %	370	med	m
Chios	1 %	429	med	m
Africano	1 %	544	med	M
Grec ecrit	4 %	1569	med	m
fleur de pêcher	6 %	2451	med	m
Cipolin	11 %	4322	med	M
total marbre med	**27 %**			
Schiste autunien	8 %	2946	s	L
Skyros	4 %	1439	med	M
Brèche coralline	1 %	201	med	m
total brèches	**5,00%**			

Fig.301 Inventaire des roches étudiées lors du diagnostic

Lot lapidair	Us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
8	2042		Africano	2	Plaque	lisse	Angle avec un bord droit, couleur extrêmement altérée		24	348	
8	2042		Africano	1	Plaque	lisse	couleur extrêmement altérée		11	*	
6	2017		Afyon	1	Plaque	Opus sectile			7	37	
8	2042		Afyon	1	Plaque	lisse	un bord droit		14	63	
4	2048		Arkose	1	Ovoïde	lisse	Œuf a repriser les chaussettes ?			256	
9	2011		Brèche coralline	1	Plaque		1 bord		9	71	
9	2011		Brèche coralline	1	Plaque				18	*	
8	2042		brèche jaune Chemtou	1	Plaque	lisse	Délitée		[19]	19	
9	2011	2	Calcaire blanc	1	Corniche	Mouluré lisse	Moulure en cavet, Scellement de 6 mm de Ø, 21 mm de pf.	[145]	35	341	X
6	2017		Calcaire blanc	1	Corniche	Moulurée lisse	Une cavité des scellement de 8 mm de Ø et 18 de pf.	[105]	[40]	peser	X
8	2042		Calcaire blanc	1	Plaque	lisse			29	646	
8	2042		Calcaire blanc	2	Plaque	lisse			23	*	
8	2042		Calcaire blanc	1	Plaque	lisse			16	*	
11	2019		Calcaire blanc fin	1	Plaque	lisse	Dessous érodé, surface dessus lisse mais pas polie	150	22	511	
9	2011	3	Calcaire gris, type Diou ?	1	Corniche	Mouluré lisse		[75]	29	116	X
5	2061		Calcaire jaune à entroques	1	Dalle	Lisse	Altéré	*	[23]	98	
7	2016	2	Calcaire rouge de Givry	1	Plaque	Opus sectile	Triangle pointu,1 bord cassé, bords biseautés		10	24	X
6	2017		Calcaire rouge de Givry	1	Plaque	Baguette		14	[7]	5	
12	2029		Châtelperron	1	Plaque	Lisse	Les deux surfaces sont érodées	*	26	334	
8	2042		Châtelperron	1	Plaque	lisse	1 angle, quelques concrétions		22	1004	
9	2011		Cipolin	3	plaque	lisse			[14]	227	
9	2011		Cipolin	1	plaque	lisse	1 bord droit		[12}	*	
9	2011		Cipolin	1	plaque	lisse			11	*	
9	2011		Cipolin	1	plaque	lisse			16	*	
7	2016		Cipolin	1	Plaque	lisse			16	40	
6	2017		Cipolin	1	Plaque				12	394	
6	2017		Cipolin	1	Plaque	Baguette lisse	2 bords		[16]	*	
6	2017		Cipolin	1	Plaque	lisse			15	*	
6	2017		Cipolin	1	Plaque	lisse	Un bord droit		9	*	
10	2018	1	Cipolin	1	Corniche	Moulurée lisse	Cavet-doucine				X
10	2018		Cipolin	1	plaque	lisse					
11	2019		Cipolin	1	plaque	lisse		*	12	31	
11	2019		Cipolin	3	plaque	lisse	Deux éléments cassés anciennement	*	14	478	
11	2019		Cipolin	1	plaque	lisse		*	16	361	
12	2029		Cipolin	1	Plaque	lisse	Un angle aux bords droits	*	16	440	
12	2029		Cipolin	2	Plaque	lisse		*	12	*	
12	2029		Cipolin	2	Plaque	lisse	bande	42	12	*	
8	2042		Cipolin	5	Plaque	lisse		*	18	971	
8	2042		Cipolin	6	Plaque	lisse	2 plaques avec un bord droit, un angle avec un bord biseauté	*	15	*	
1	1008		Fleur de pêcher	1	Plaque	lisse	1 bord droit	*	17	327	
9	2011		Fleur de pêcher	3	Plaque				14	909	
9	2011		Fleur de pêcher	1	Opus sectile				14		

Lot lapidair	Us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
9	2011		Fleur de pêcher	2					15		
6	2017		Fleur de pêcher	1	Plaque	Baguette	Bord biseauté	45	16	233	
6	2017		Fleur de pêcher	3	Plaque	lisse	Mortier dessous	*	12	*	
10	2018		Fleur de pêcher	4	plaque	lisse					
12	2029		Fleur de pêcher	2	Plaque	lisse			9	111	
12	2029		Fleur de pêcher	2	Plaque	lisse				118	
12	2029	4	Fleur de pêcher	1	Plaque	Opus sectile, lisse	Motif de losange	*	12	86	X
12	2029	1	Fleur de pêcher	1	Plaque	Baguette d'angle lisse		40	19		X
9	2011		Grec écrit	1	Plaque	Baguette lisse		30	19	62	
7	2016	1	Grec écrit	1	Plaque	Baguette		28	10	26	X
10	2018		Grec écrit	1	plaque	lisse					
12	2029	1	Grec écrit	1	Plaque	Moulurée		*	10		X
9	2011		Marbre blanc type Luni	1	Bloc		Vitrifié et cuit à cœur		54	393	
9	2011		Marbre blanc type Luni		Plaque	Baguette		21	[12]	212	
9	2011		Marbre blanc type Luni		Plaque				12	*	
9	2011		Marbre blanc type Luni		Plaque	Baguette		27	9 à 15	*	
9	2011		Marbre blanc type Luni		Plaque				[21]	*	
6	2017		Marbre blanc type Luni	4	Plaque	Baguette	Délité	15	[8]	86	
6	2017		Marbre blanc type Luni	4	Plaque	Baguette		18	[11]		
6	2017		Marbre blanc type Luni	1	Plaque	Baguette		21	9	*	X
12	2029	3	Marbre blanc type Luni	1	Plaque	Opus sectile	Motif curviligne	24	8	36	X
12	2029		Marbre blanc type Luni	1	Plaque	Baguette	Dessous délité	20	11	15	
9	2011		Marbre de Châtelperron		Plaque	lisse	Altéré	*	31	427	
9	2011	1	Marbre de Châtelperron rose veiné	1	Corniche	Mouluré lisse	Face de joint avec cadre d'anathyrose	[130]	72	916	X
9	2011		Marbre gris veiné « bardiglio »	1	Dalle	Baguette		31	[16]	39	
6	2017	1	Marbre gris veiné « bardiglio »	1	Plaque	lisse		25	[14]	44	X
12	2029	2	Marbre rouge	1	Plaque	Baguette d'angle lisse	Dessous délité	11	[13]	25	X
10	2018		Marbre rouge (Cap Ténare)	1	Baguette	Lisse					
9	2011		Marbre rouge, cap Ténare		Plaque	Baguette		14	[7]	11	
6	2017	1	Marbre rouge, cap ténare	1	Plaque	Moulurée	Talon et bande lisse	23	5	9	X
6	2017		Porphyre vert	1	Plaque	lisse			9	13	
6	2017		Porphyre vert	1	Plaque	Baguette		24	5	*	
1	1008	1	Pouillenay	1	Plaque	lisse	Moulure en retrait, trace de débitage	*	18 et 20	230	X

Lot lapidair	Us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
9	2011		Pouillenay	1	Plaque				20	417	
2	2008		Schiste	1	p	lisse			[11]	44	
2	2008		Schiste	1	p	Baguette lisse	2 bords	23	8	*	
9	2011		Schiste	4	Plaque	baguettes	délité	20	[34]	225	
9	2011		Schiste	1	Plaque	baguettes	délité	22	[7]	*	
9	2011		Schiste	1	Plaque	baguettes	délité	23	[11]	*	
9	2011		Schiste	1	Tesselle			13 x 20	15	*	
9	2011		Schiste	1	Plaque		Arrêt de sciage			*	
7	2016		Schiste	2	Plaque	lisse		19	[9]	25	
6	2017		Schiste	1	Plaque	lisse	Un bord droit		16	589	
6	2017		Schiste	2	Plaque	Baguette	2 bords, Délité	23	[7 et 11]	*	
6	2017		Schiste	3	Plaque	Baguette	2 bords, Délité	17	[8 et 14]	*	
6	2017		Schiste	3	Plaque	Baguette	2 bords, Délité	16	[8_ 11]	*	
6	2017		Schiste	1	Plaque	Baguette	2 bords, Délité	14	[8]	*	
6	2017		Schiste	1	Plaque	Baguette	2 bords, Délité	12	[8]	*	
10	2018		Schiste	1	Baguette	Lisse					
3	2027		Schiste	1	p	Baguette lisse	2 bords	25	[12]	18	
12	2029		Schiste	1	Baguette	Lisse	Dessous délité	14	[13]	50	
12	2029		Schiste	1	Baguette	Lisse	délitée	22	[4]	*	
8	2042		Schiste	1	Plaque	lisse	Délité	*	[24]	*	
8	2042		Schiste	1	Plaque	lisse	Délité	19	[11]	71	
9	2011		Skyros	2	Plaque		altérés		9	330	
9	2011		Skyros	1	Plaque				12		
9	2011		Skyros	1	Plaque				15		
7	2016		Skyros	1	Plaque	lisse	Angle et bord		13	41	
6	2017		Skyros	1	Plaque				13	170	
12	2029		Skyros	2	Plaque	lisse		*	15	474	
10	2018			1	plaque	lisse					

Fig.302 Inventaire des roches étudiées lors de la fouille

us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
3142	18_4	Africano	1	plaque		traces de débitage		19	196	X
3057	27_2	brèche coralline	1	plaque		mortier, concrétionnée		12	130	
3007	1_2	Calc. Rouge entroque	1	plaque				28	3583	
3082	13	calcaire ?	1			bloc avec mortier		*	*	
3033	6_2	Calcaire beige	1	Baguette	Demi-ronde	Angle	[47]	28	330	X
3006	2	calcaire beige sublithographique	1	plaque			*	26	67	
3007	1	calcaire beige sublithographique	1	plaque				16	303	
3029	5	calcaire beige sublithographique	1	plaque			*	14	43	
3068	12	calcaire beige sublithographique	1	dalle				[33]	522	
3006	2	calcaire blanc	1	plaque			*	25	92	
3168	20	calcaire blanc	2	éclat				12		
3168	20	calcaire blanc	2	plaque				16		
3172	21_4	calcaire blanc	1	palette à fards				12	32	
3033	6	Calcaire blanc grossier	1	Dalle			*	[25]	127	
3158	19_1	calcaire blanc type 1	1	dalle		1 échantillon à analyser		40	2541	
3023	3	calcaire gris Diou ?	1	plaque	crustae	noyée dans du mortier		17	46	
3168	20	calcaire gris Diou ?	1	plaque				15	167	
3168	20	calcaire gris Diou ?	1	plaque				22	*	
3142	18_2	calcaire jaune à entroques	1	plaque				21	300	
3168	20	calcaire jaune à entroques	1	éclats					17	
3062	10	Calcaire rose (Premeaux ?)	1	plaque				24	539	
3033	6_1	Calcaire rouge de Givry	1	Plaque	Baguette d'angle		16	7	11	X
3040	7_2	calcaire rouge de Givry	1	plaque	opus sectile	demi-cercle	46	12	13	x
3033	6	Châtelperron ?	1	plaque		Altéré par la chaleur	*	22	82	
3168	20	Chios	3	plaque	bord			17	347	
3064	11	Chios	1	Plaque		1 bord		14	82	
3007	1	Cipolin	1	plaque				21	204	
3029	5	Cipolin	1	plaque			*	16	86	
3029	5	Cipolin	1	plaque			*	14	44	
3033	6	Cipolin	2	Plaque			*	13	229	
3033	6	Cipolin	1	Plaque			*	10	*	
3040	7	cipolin	2	plaque		1 bord	*	15	322	
3040	7_3	cipolin	1	plaque			73	9	*	x
3051	8_1	Cipolin	1	plaque				11	41	
3140	26_1	Cipolin	1	plaque				12	14	
3168	20_5	Cipolin	1	plaque	opus sectile			13	190	x
3168	20	Cipolin	4	plaque				12	*	
3061	9	Cipolin	1	plaque				14	58	
3064	11	Cipolin	3	Plaque				14	192	
3064	11	Cipolin	3	Plaque		délitée		3	*	
3007	1	fleur de pêcher	1	plaque				19	45	
3028	04_2	fleur de pêcher	2	plaque	opus sectile		43	14	75	
3028	04_3	fleur de pêcher	2	plaque			*	14	127	
3062	10	Fleur de pêcher	1	plaque				17	90	
3168	20	fleur de pêcher	1	plaque	bord			8	*	
3168	20	fleur de pêcher	3	plaque	bord			16	330	
3139	17_1	granite rouge-orangé et noir	1	dalle				[37]	370	
3213	22_1	granite vert/noir et blanc	1	plaque				6	21	
3172	21_3	grec ecrit	1	plaque	bord droit			11	39	
3033	6	Grec écrit	3	Plaque			*	16	1048	
3040	7	grec écrit	1	plaque	baguette	arret de sciage	30	18	214	
3040	7_1	grec écrit	1	moulure	doucine		44	26	*	X
3142	18_1	grec écrit	1	plaque	bord biseauté			16	180	
3007	1	Jaune antique	1	plaque				21	211	

us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
3168	20_6	Jaune antique	1	plaque	opus sectile				2	x
3033	6	bardiglio	1	Plaque		Délité	26	[13]	75	
3142	18_3	marbre blanc de Châtelperron	1	baguette d'encadre-ment	opus sectile	cassé sur une veine rouge	42	10	116	X
3006	2	marbre blanc fin type carrare	1	plaque		concrétions dessous	*	9	21	
3029	5	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			*	11	10	
3033	6	marbre blanc fin type carrare	1	plaque		Délité, 1 bord	[23]	[12]	17	
3033	6_3	marbre blanc fin type carrare	2	Plaque	Baguette d'angle		18	12	46	X
3040	7	marbre blanc fin type carrare	2	plaque	baguette		15	9	*	
3040	7	marbre blanc fin type carrare	2	éclats	baguette		25	[10 à 17]	66	
3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			21	10	*	
3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			22	11	*	
3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			20	13	*	
3168	20_4	marbre blanc fin type carrare	1	plaque	opus sectile		17	[10]	91	x
3258	24_4	marbre blanc fin type carrare	1	éclat		altéré par le feu		12	25	
3064	11	Marbre blanc translucide	2	Plaque	Baguette	Type baguette d'angle, surface arrière délitée	15	[8]	186	
3064	11	Marbre blanc translucide	3	Plaque	Baguette	1 bord	[22]	[13]	*	
3064	11	Marbre blanc translucide	2	Plaque				12	*	
3064	11	Marbre blanc type Carrare	1	Plaque		Angle a bord droit et dessous piqueté a la gradine	26		152	
3064	11_1	Marbre blanc type Carrare	1	Plaque	Baguette d'angle		16	[13]	10	x
3064	11	Marbre blanc type Carrare	1	Plaque		délitée	15	[8]	*	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	jeton rond ?				12	622	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	jeton rond ?				13	*	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				15	*	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				24	*	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				[9]	*	
3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				15 à 22	*	
3258	24_1	marbre de Chatelperron	1	dalle				36	515	
3258	24_3	marbre de Chatelperron	1	plaque		brûlée		20	42	
3007	1	marbre de Châtelperron	1	opus sectile	bord biseauté			10	*	
3007	1_1	marbre de Châtelperron	1	plaque				25	4548	
3007	1_3	marbre de Châtelperron	1	plaque				31	330	
3007	1_4	marbre de Châtelperron	1	plaque				16	*	
3028	04_1	marbre de Châtelperron	1	plaque	*			17	143	
3057	27_1	marbre de Châtelperron	1	baguette	demi ronde	trace de peinture ?	[58]	22	110	X
3061	9	marbre de Châtelperron	1	plaque				22	170	
3062	10	marbre de Châtelperron	2	plaque				25	1625	
3079	25_1	marbre de Châtelperron	1	décor				30	150	
3168	20	marbre de Châtelperron	1	plaque				16	207	
3168	20	marbre de Châtelperron	1	plaque		érodé		17	182	
3168	20	marbre de Châtelperron	1	plaque		érodé		23	*	
3064	11_3	calcaire rouge de Givry	1	Plaque	Baguette d'angle		13	9 et 11	19	x
3064	11	calcaire rouge de Givry	2	Plaque	Opus sectile		11	14	5	
3033	6	Marbre rouge	2	Plaque			*	6	21	
3040	7	marbre rouge	1	plaque	baguette		13	[12]	15	
3051	8_3	marbre rouge	1	plaque				12	4	
3168	20_3	marbre rouge	1	baguette	demi-ronde			10	47	x
3168	20	marbre rouge	2	éclats	opus sectile	1 ech		[5]	*	
3064	11	Marbre rouge (cap Ténare)	2	Plaque			23	6	52	
3064	11	Marbre rouge (cap Ténare)	1	Plaque				4	*	
3064	11	Marbre rouge (cap Ténare)	1	baguette			12	[9]	*	
3064	11_5	Marbre rouge (cap Ténare)	1	Plaque	Baguette d'angle		11	9	16	x
3064	11	Porphyre vert	1	Plaque			*	15	24	
3064	11	Porphyre vert	1	Plaque				9	22	

us	iso	identification	Nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
3064	11_2	Porphyre vert	1	Plaque	Opus sectile	Demi-rond		9	19	x
3129	16	porphyre vert	1	plaque				6	10	
3007	1	schiste	1	plaque				[13]	*	
3007	1	schiste	1	plaque				[16]	60	
3007	1	schiste	1	plaque				[4]	*	
3007	1	schiste	1	plaque				[9]	*	
3028	04_4	Schiste	1	baguette			9	18	16	
3033	6	Schiste	1	plaque	baguette		18	[7]	14	
3040	7	schiste	5	plaque		délité	*	[13]	510	
3040	7	schiste	2	plaque		délité	25	[9]	*	
3040	7	schiste	3	plaque		délité	22	[8]	*	
3040	7	schiste	5	plaque		délité	24	[9]	*	
3051	8_2	schiste	1	plaque				[9]	11	
3064	11	Schiste	2	baguette		délitée	18	[9]	58	
3064	11	Schiste	4	baguette		délitée	15	[9]	*	
3064	11	Schiste	1	Plaque		délitée	*	[7]	*	
3064	11_4	Schiste	1	Plaque	Baguette d'angle	délitée	15	[9]	9	x
3113	14_1	schiste	1	plaque		délité		[6]	46	
3124	15_1	schiste	1	baguette				[8]	12	
3168	20	schiste	1	plaque				9	*	
3168	20	schiste	4	baguette	opus sectile			16	959	
3168	20	schiste	1	plaque				23	*	
3168	20	schiste	5	éclat		délité		*	*	
3168	20	schiste	1	plaque			17	[15]	21	
3168	20	schiste	1	plaque				[19]	*	
3168	20	schiste	1	plaque				[25]	*	
3172	21_1	schiste	1	plaque		délité	[4]	21	134	
3172	21_2	schiste	1	plaque		délité		[10]	*	
3231	23_1	schiste	1	plaque		délité		[5]	11	
3258	24_2	schiste	1	plaque		délité		[13]	63	
3168	20_1	Schiste	1	dalle	opus sectile			[17]	*	x
3168	20_2	Schiste	1	dalle	opus sectile			[17]	*	x
3007	1	skyros	1	plaque				12	147	
3007	1	Skyros	1	plaque				13	*	
3064	11	Skyros	1	Plaque			*	12	145	
3168	20	Skyros	1	plaque				15	90	
3168	20	Skyros	1	plaque	opus sectile	altérée par le feu		19	42	X

Fig.303 Synthèse des roches décoratives par secteur

secteur	us	iso	identification	nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
3	3061	9	cipolin	1	plaque				14	58	
3	3061	9	marbre de Chatelperron	1	plaque				22	170	
3	3113	14_1	schiste	1	plaque		délité		[6]	46	
3	3158	19_1	calcaire blanc	1	dalle		1 ech		40	2541	
4	3007	1	calcaire beige sublithographique	1	plaque				16	303	
4	3007	1	Cipolin	1	plaque				21	204	
4	3007	1	fleur de pêcher	1	plaque				19	45	
4	3007	1	Jaune antique	1	plaque				21	211	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	opus sectile	bord biseauté			10	*	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	jeton rond ?				12	622	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	jeton rond ?				13	*	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				15	*	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				24	*	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				[9]	*	
4	3007	1	marbre de Chatelperron	1	plaque				15 à 22	*	
4	3007	1	schiste	1	plaque				[13]	*	
4	3007	1	schiste	1	plaque				[16]	60	
4	3007	1	schiste	1	plaque				[4]	*	
4	3007	1	schiste	1	plaque				[9]	*	
4	3007	1	skyros	1	plaque				12	147	
4	3007	1	skyros	1	plaque				13	*	
4	3007	1_1	marbre de Chatelperron	1	plaque				25	4548	
4	3007	1_2	Calc. Rouge entroque	1	plaque				28	3583	
4	3007	1_3	marbre de Chatelperron	1	plaque				31	330	
4	3007	1_4	marbre de Chatelperron	1	plaque				16	*	

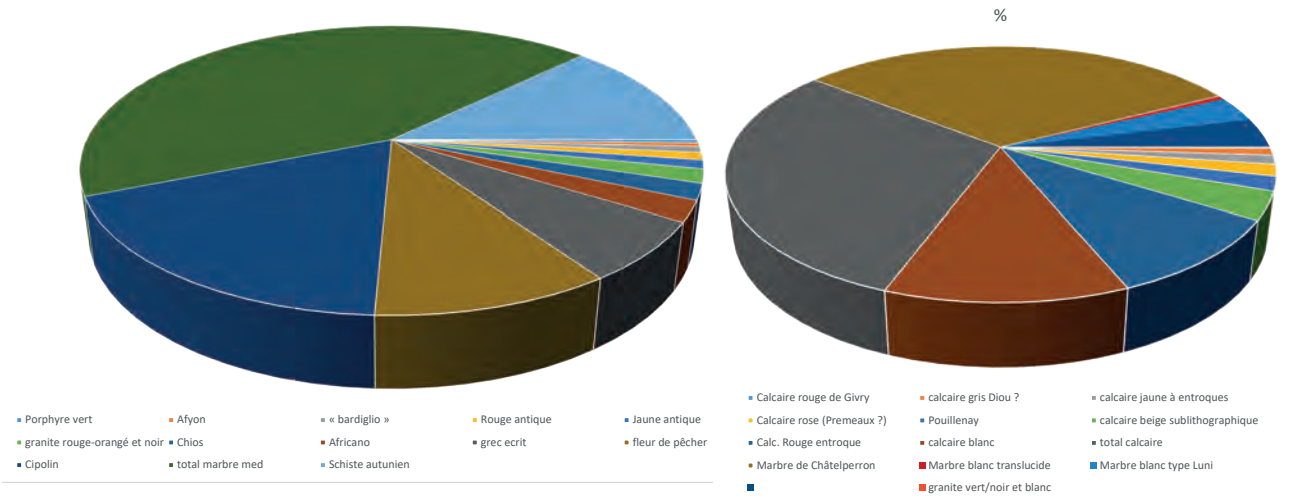
secteur	us	iso	identification	nbre	placage/ décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
5	3057	27_1	marbre de Chatelperron	1	baguette	demi ronde	trace de peinture ?	[58]	22	110	X
5	3057	27_2	brèche coralline	1	plaque		mortier, concrétionnée		12	130	
5	3079	25_1	marbre de Chatelperron	1	décor				30	150	
6	3129	16	porphyre vert	1	plaque				6	10	
6	3139	17_1	granite rouge-orangé et noir	1	dalle				[37]	370	
7	3023	3	calcaire gris Diou ?	1	plaque	scrustae	noyée dans du mortier		17	46	
8	3040	7	cipolin	2	plaque		1 bord	*	15	322	
8	3040	7	grec écrit	1	plaque	baguette	arret de sciage	30	18	214	
8	3040	7	marbre blanc fin type carrare	2	plaque	baguette		15	9	*	
8	3040	7	marbre blanc fin type carrare	2	éclats	baguette		25	[10 à 17]	66	
8	3040	7	marbre rouge	1	plaque	baguette		13	[12]	15	
8	3040	7	schiste	5	plaque		délité	*	[13]	510	
8	3040	7	schiste	2	plaque		délité	25	[9]	*	
8	3040	7	schiste	3	plaque		délité	22	[8]	*	
8	3040	7	schiste	5	plaque		délité	24	[9]	*	
8	3040	7_1	grec écrit	1	moulure	doucine		44	26	*	X
8	3040	7_2	calcaire rouge de Givry	1	plaque	opus sectile	demi cercle	46	12	13	x
8	3040	7_3	cipolin	1	plaque			73	9	*	x
9	3142	18_1	grec ecrit	1	plaque	bord biseauté			16	180	
9	3142	18_2	calcaire jaune à entroques	1	plaque				21	300	
9	3142	18_3	marbre de Chatelperron	1	baguette d'encadrement	opus sectile	cassé sur une veine rouge	42	10	116	X
9	3142	18_4	africano	1	plaque		traces de débitage		19	196	X
9	3258	24_1	marbre de Chatelperron	1	dalle				36	515	
9	3258	24_2	schiste	1	plaque		délité		[13]	63	
9	3258	24_3	marbre de Chatelperron	1	plaque		brûlée		20	42	

secteur	us	iso	identification	nbre	placage/décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
9	3258	24_4	marbre blanc fin type carrare	1	éclat		altéré par le feu		12	25	
10	3068	12	calcaire beige sublithographique	1	dalle				[33]	522	
10	3231	23_1	schiste	1	plaque		délité		[5]	11	
11	3168	20	calcaire gris Diou ?	1	plaque				15	167	
11	3168	20	calcaire gris Diou ?	1	plaque				22	*	
11	3168	20	calcaire jaune à entroques	1	éclats					17	
11	3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			21	10	*	
11	3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			22	11	*	
11	3168	20	marbre blanc fin type carrare	1	plaque			20	13	*	
11	3168	20	schiste	1	plaque				9	*	
11	3168	20	schiste	4	baguette	opus sectile			16	959	
11	3168	20	schiste	1	plaque				23	*	
11	3168	20	schiste	5	éclat		délité		*	*	
11	3168	20	schiste	1	plaque			17	[15]	21	
11	3168	20	schiste	1	plaque				[19]	*	
11	3168	20	schiste	1	plaque				[25]	*	
11	3168	20	skyros	1	plaque				15	90	
11	3168	20	skyros	1	plaque	opus sectile	altérée par le feu		19	42	X
11	3168	20_1	schiste	1	dalle	opus sectile			[17]	*	x
11	3168	20_2	schiste	1	dalle	opus sectile			[17]	*	x
11	3168	20_3	marbre rouge	1	baguette	demi-ronde			10	47	x
11	3168	20_4	marbre blanc fin type carrare	1	plaque	opus sectile		17	[10]	91	x
11	3168	20_5	Cipolin	1	plaque	opus sectile			13	190	x
11	3168	20_6	Jaune antique	1	plaque	opus sectile				2	x
11	3168		calcaire blanc	2	éclat				12		
11	3168		calcaire blanc	2	plaque				16		
11	3168		Chios	3	plaque	bord			17	347	

secteur	us	iso	identification	nbre	placage/décor	type de décor	commentaires	larg.	épais.	poids	dessin
11	3168		Cipolin	4	plaque				12	*	
11	3168		fleur de pêcher	1	plaque	bord			8	*	
11	3168		fleur de pêcher	3	plaque	bord			16	330	
11	3168		marbre de Chatelperron	1	plaque				16	207	
11	3168		marbre de Chatelperron	1	plaque		érodé		17	182	
11	3168		marbre de Chatelperron	1	plaque		érodé		23	*	
11	3168		marbre rouge	2	eclats	opus sectile	1 ech		[5]	*	
11	3172	21_1	schiste	1	plaque		délité	[4]	21	134	
11	3172	21_2	schiste	1	plaque		délité		[10]	*	
11	3172	21_3	grec ecrit	1	plaque	bord droit			11	39	
11	3172	21_4	calcaire blanc	1	palette à fards				12	32	
11	3213	22_1	granite vert/noir et blanc	1	plaque				6	21	
3 à 6	3051	8_1	Cipolin	1	plaque				11	41	
3 à 6	3051	8_2	schiste	1	plaque				[9]	11	
3 à 6	3051	8_3	marbre rouge	1	plaque				12	4	
4 et 7	3124	15_1	schiste	1	baguette				[8]	12	
6 et 7	3029	5	cipolin	1	plaque				16	86	
6 et 7	3029	5	cipolin	1	plaque				14	44	
6 et 7	3029	5_1	calcaire beige sublithographique	1	plaque				14	43	
6 et 7	3029	5_2	marbre blanc fin type carrare	1	plaque				11	10	
6, 7 et 10	3140	26_1	Cipolin	1	plaque				12	14	
9 et 10	3028	04_1	marbre de Chatelperron	1	plaque	*			17	143	
9 et 10	3028	04_2	fleur de pêcher	2	plaque	opus sectile		43	14	75	
9 et 10	3028	04_3	fleur de pêcher	2	plaque				14	127	
9 et 10	3028	04_4	schiste	1	baguette			9	18	16	
	3006	2	calcaire beige sublithographique	1	plaque			*	26	67	
	3006	2	calcaire blanc	1	plaque			*	25	92	
	3006	2	marbre blanc fin type carrare	1	plaque		concretions dessous	*	9	21	

Fig.304 Pourcentage des roches décoratives utilisées sur le site (diagnostic et fouille)

identification	%	poids	Colonne1	Colonne2
Calcaire rouge de Givry	0 %	53	c	l
calcaire gris Diou ?	1 %	329	c	l
calcaire jaune à entroques	1 %	415	c	l
Calcaire rose (Premeaux ?)	1 %	539	c	l
Pouillenay	2 %	647	c	L
calcaire beige sublithographique	3 %	1265	c	l
Calc. Rouge entroque	9 %	3583	c	l
calcaire blanc	11 %	4290	c	l
total calcaire	28 %	11121		
Marbre de Châtelperron	29 %	11523	m	L
Marbre blanc translucide	0,5%	186	med	m
Marbre blanc type Luni	3 %	1180	med	M
	3 %			
granite vert/noir et blanc	0 %	21	med	m
Porphyre vert	0 %	88	med	M
Afyon	0 %	100	med	M
« bardiglio »	0 %	158	med	M
Rouge antique	1 %	200	med	M
Jaune antique	1 %	232	med	m
granite rouge-orangé et noir	1 %	370	med	m
Chios	1 %	429	med	m
Africano	1 %	544	med	M
grec ecrit	4 %	1569	med	m
fleur de pêcher	6 %	2451	med	m
Cipolin	11 %	4322	med	M
total marbre med	27 %			
Schiste autunien	8 %	2946	s	L
Skyros	4 %	1439	med	M
brèche coralline	1 %	201	med	m



3.8. Enduits peints et décors stuqués (Marie-Noëlle. Pascal, Inrap)

3.8.1. Introduction

La fouille conduite du 03 septembre 2018 au 17 octobre 2018 au 46 rue Charles de Gaulle à Autun concernait une surface de 140 m². Elle a permis de mettre partiellement au jour une demeure au sein d'un des îlots composant la trame urbaine de l'antique *Augustodunum* et de montrer son évolution sur quatre siècles. Lors du diagnostic, effectué en décembre 2017, l'amorce d'une pièce à hypocauste au sol décoré de mosaïque avait été mise en évidence (Pascal, 2018). Des fragments de celle-ci avaient été retrouvés dans le remblai de destruction de la pièce. De nombreux fragments de plaquettes décoratives en marbres variés avaient également été récoltés. Tous ces indices évoquaient une demeure assez luxueuse. Et bien qu'aucun fragment d'enduit peint ne soit apparu lors de cette opération, la découverte lors de la fouille, d'éléments de décors muraux en plusieurs points n'a pas vraiment été une surprise.

3.8.2. Nature générale du gisement

Le gisement le plus important est issu d'un remblai (Us 3119) qui comble la partie ouest d'un hypocauste partiellement visible dans la partie nord-est du terrain (**fig.305**). Celui-ci est traversé par une canalisation composée des murs 3038 (mur est) et 3039 (mur ouest).

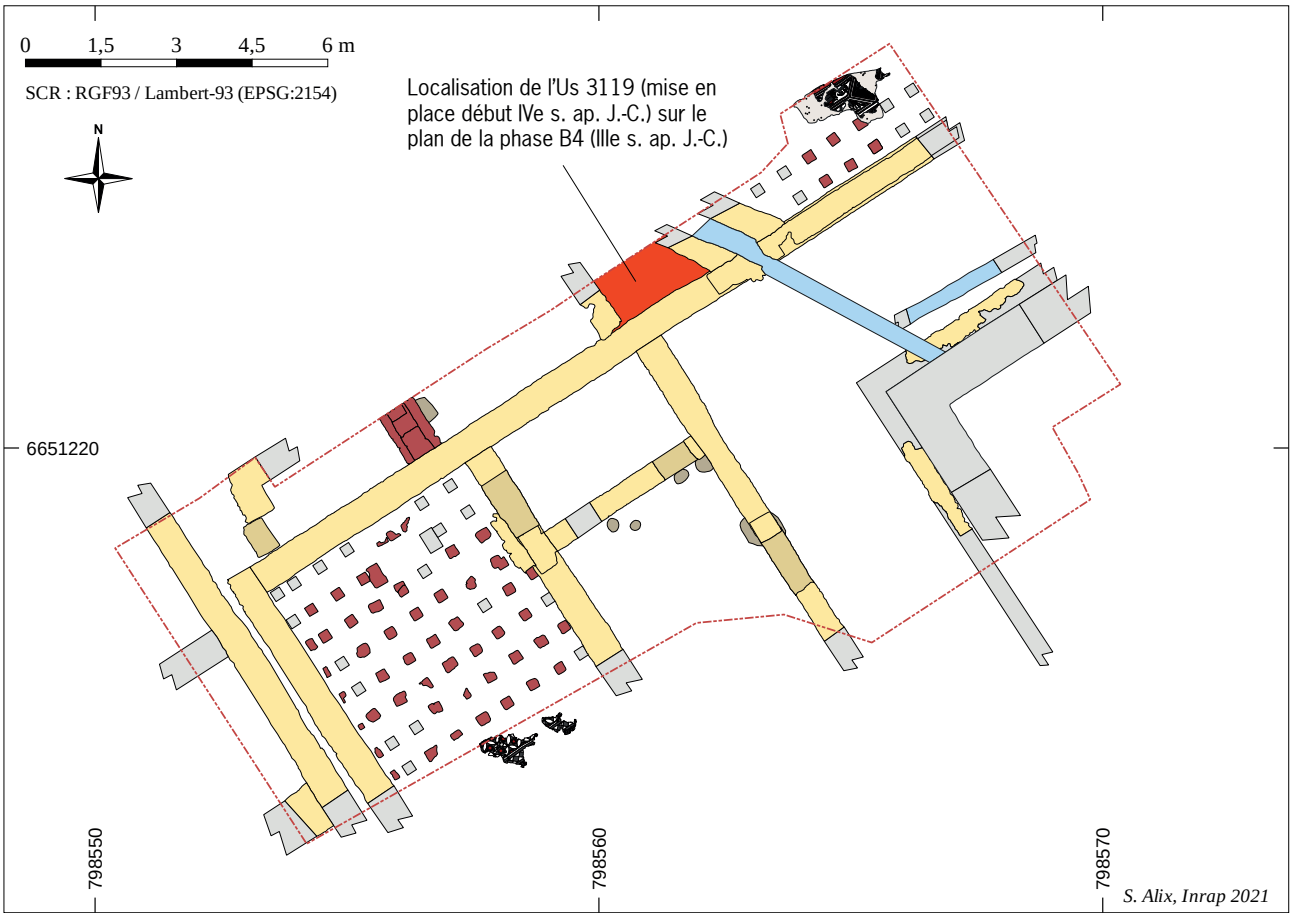


Fig.305 Plan du site avec localisation du remblai qui a livré un important lot d'enduits peints

Le remblai Us 3064, équivalent à Us 3119, qui se trouve à l'est du piédroit Us 3038 n'a pas livré d'enduit peint, ni le comblement de la canalisation. Le remblai 3119 est constitué d'un sédiment sablo-limoneux dans lequel on trouve des pierres, des fragments de tuiles, de la céramique, de la faune, quelques tesselles et surtout une très forte proportion de fragments d'enduits peints auxquels se mêlent quelques fragments de stucs. Cette couche servait de niveau préparatoire pour un radier de sol constitué de pierres posées de chant (Us 3052). Elle présentait une épaisseur de 30 cm et a livré dix-neuf caisses de fragments de décor mural pour une surface fouillée d'environ 2 m².
Par ailleurs, vingt-trois autres unités stratigraphiques ont livré des fragments d'enduits peints. Excepté les couches de démolition Us 3007 et Us 3029, qui ont livré deux caisses de fragments chacune, il s'agit de petits lots ne comprenant que quelques éléments, voire parfois un seul.

3.8.3. Méthodologie

Dans la mesure ou les enduits découverts sur le chantier du site d'ATAC à Autun ne proviennent pas de couches effondrées en place, la mise en place de carroyages n'a pas été nécessaire.
Tous les prélèvements ont été effectués par fouille manuelle.
Un seul ensemble comportant cinq fragments a été mis au jour *in situ*. Il s'agit d'une portion de plinthe à la base du mur Us 3031, sur sa face est. Conservée sur une hauteur de 10 cm et 30 cm de longueur, elle a été prélevée.

En règle générale, les fragments ont été conditionnés sur une seule épaisseur, dans des caisses plastiques ajourées et standardisées, tapissées de papier journal. Au total, vingt-huit caisses d'enduits peints et de stucs ont été prélevées sur le terrain. Après l'étude, vingt-cinq restent dans l'inventaire. Cette différence s'explique en partie par le reconditionnement, qui permet d'optimiser l'espace dans chaque caisse, mais aussi par le tri qui a été fait. En effet, certains fragments ont mal supporté le prélèvement et sont tombés en miettes à la première manipulation. D'autres, qui ont révélé au lavage la totale disparition de leur couche pigmentaire n'ont pas été conservés en fin d'étude.
Un inventaire précis a été établi après le reconditionnement final. Chaque caisse porte un numéro de contenant, le nom du site, le numéro d'inventaire SRA, le numéro de l'Us.

3.8.4. Etude

Lors de la post-fouille tous les fragments ont été lavés. Les mortiers frottés à la brosse et les surfaces lavées à l'éponge ou aux doigts selon leur degré de fragilité. Les fragments ont été mis à sécher sur des plaques de polystyrène rangées sur des racks destinés au séchage du mobilier en général. Ceci dans le but de réduire au maximum l'espace occupé par les enduits peints, l'étude ne pouvant se dérouler sur une période continue. Malgré les nombreuses autres études en cours, deux tables ont pu être utilisées ponctuellement pour étaler les fragments et tenter de retrouver des assemblages. Les efforts se sont concentrés sur l'ensemble Us 3119. Cependant toutes les Us ont été observées et les fragments décrits dans un tableau.

3.8.4.1. Us 3119

Cet ensemble est issu d'une couche de remblai de préparation de sol sur lequel vient s'installer un radier de pierres posées de chant. Cette utilisation du matériau induit une forte fragmentation ainsi qu'une fragilisation im-

portante des enduits. Ceux-ci se présentaient dans tous les sens, aussi bien à plat, de dos ou de face, que de chant. Certains éléments n'ont pas supporté le prélèvement et sont tombés en poussière.
Ce lot comprend dix-neuf caisses prélevées sur le terrain, réduites à quatorze lors de la post-fouille.
Cette couche a livré deux types de décors, des enduits peints et des fragments de stucs. Le support des premiers est composé d'une couche d'épiderme blanc de 2 à 4 mm d'épaisseur, puis d'un mortier beige plus ou moins rosé, dans lequel on trouve des inclusions de graviers assez gros (jusqu'à 1 cm) ainsi que des charbons de bois et de petits nodules d'argile jaune. Ce mortier semble assez homogène sur toute l'épaisseur. Il est passé en trois ou quatre couches de 1 cm d'épaisseur chacune. Sur quelques fragments, on observe une couche supplémentaire plus chargée en chaux et en végétaux qui est très solide. Au contraire, certains fragments semblent très terreux et pauvres en chaux, ce qui illustre les différences qui peuvent apparaître entre deux gâchées. Lorsque l'épaisseur du mortier n'est pas conservée dans son entier, il devient fragile. Les revers conservés montrent des empreintes de pierres et de ce qui semble être du bois (**fig. 306**). Il semble qu'il y ait corrélation entre la couche chargée en chaux et les empreintes de bois.

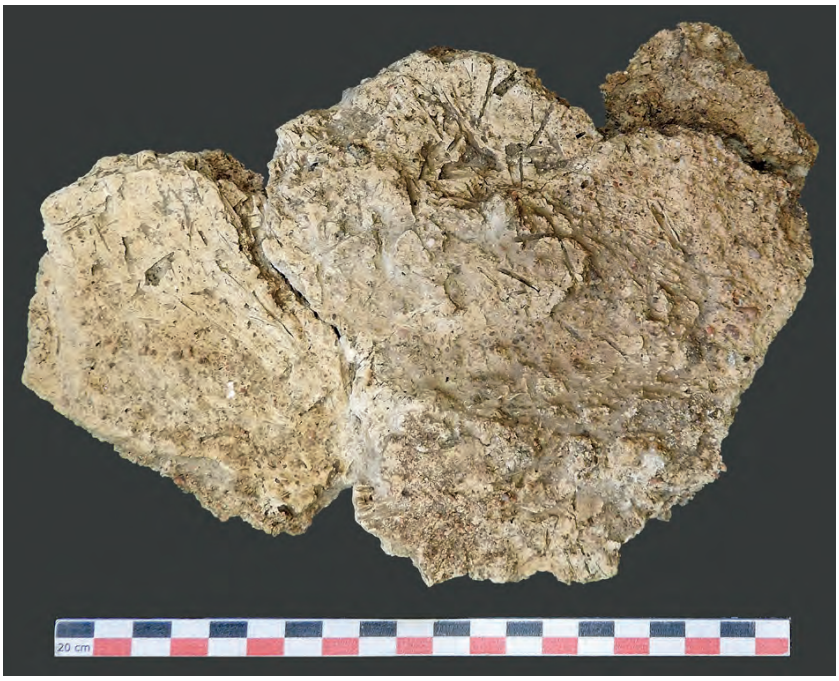


Fig.306 Revers avec empreinte de bois

Pour les stucs, les différents éléments sont composés d'un mortier blanc très fin, très probablement un mélange de chaux et de poudre de marbre, dont l'épaisseur varie de 3 à 10 mm. Certains fragments présentent en surface une fine couche de calcite devenue beige. Celle-ci est très friable et se détache facilement de la surface, ce qui rend les motifs difficilement lisibles. L'enduit de support sur lequel ils étaient posés est composé du même mortier beige rosé, que celui du décor peint. Il est rarement conservé sur toute son épaisseur. Sur certains fragments on trouve en plus une couche de mortier beige plus grossier d'épaisseur variable (vue sur 5 à 9 mm). Les rares revers conservés montrent des empreintes de pierres.
Quelques fragments d'enduits peints présentent des traces de chauffe, mais trop mineures pour être dues à un incendie : du jaune a viré à l'orangé, du blanc ou du rouge sont devenus gris. Un brasero placé trop près du mur semble plus probable.
Cet ensemble est globalement mal conservé ce qui rend les fragments difficilement lisibles. De plus, malgré leur abondance, peu ont pu être mis en connexion. Quelques motifs ont été identifiés, mais nous manquons de fragments portant des éléments clés, ce qui rend difficile l'appréhension de

la composition générale. Le décor stuqué est lui relativement bien déchiffré même si certains éléments n'y trouvent pas leur place avec certitude.

– Les stucs

Une bande de 20 cm de largeur environ comporte la succession de motifs suivants :
Une bande renflée, large de 3 cm, et encadrée par deux listels, marque la limite entre stuc et partie peinte du mur (**fig. 307**). Sur un fragment de celle-ci apparaît un trait ondulé vert de 0.4 cm de largeur (ruban ou motif végétal ?). (**fig. 308**)



Fig. 307 Exemple de limite entre stuc et partie peinte du mur



Fig. 308 Filet ondulant sur un fragment de stuc

Vient ensuite une bande large de 5 cm décorée de motifs végétaux. C'est du moins une forte probabilité, parce qu'aucun collage n'a pu être trouvé entre les deux.
Des rinceaux dont la tige se recourbe à une extrémité et se termine par une feuille en forme de cœur (feuille cordée) forment des cercles ouverts. Une fleur est placée au centre du cercle. Deux types de fleurs ont été reconnus : une à quatre ou cinq larges pétales (**fig. 309 a**) et une à huit pétales fins formant une étoile (**fig. 309 b**). Les deux variétés présentent un bouton central. Les rinceaux circulaires sont accolés deux à deux, leurs feuilles sont opposées tandis qu'elles sont affrontées avec celles des paires voisines. Une fine

baguette de section arrondie les sépare. Tous les exemplaires sont très abimés. Il n'est pas possible de déterminer selon quel rythme sont organisées les deux types de fleurs. Le motif végétal est surmonté par un cordon perlé formé d'une alternance de perles ovales et de pirouettes cylindriques. La baguette de séparation verticale traverse le cordon perlé sur une pirouette et vient s'appuyer sur une moulure composée de deux filets droits juxtaposés. Celle-ci précède un motif de méandres de svastikas groupés eux aussi par deux et séparés par un motif difficilement lisible. Ce dernier présente un corps central cylindrique, sur lequel se greffe une pirouette lenticulaire et d'où émerge à chaque extrémité deux tiges recourbées vers l'extérieur. Un motif circulaire légèrement aplati se développe de part et d'autre du corps central et semble passer derrière celui-ci. Ce motif pourrait être associé à une sorte de candélabre ? Les méandres de svastikas occupent une bande large de 5 cm tout comme le motif végétal.



Fig.309 **a** et **b** Motif de fleur

Surmontant le tout, vient un bandeau plat large de 1,5 cm. Un seul fragment montre l'association des méandres de svastikas avec ce bandeau plat et une cassure nette en bordure de celui-ci ne permet pas de savoir si d'autres moulures venaient s'y ajouter (**fig. 310**).



Fig.310 Proposition de reconstitution du motif de stuc principal

Deux autres motifs complètent le répertoire des formes de cet ensemble : une torsade (**fig. 311 a**) et des feuilles imbriquées (**fig. 311 b**), bordés tous les deux d'un côté par un bandeau plat et de l'autre par une baguette qui est soulignée de noir pour le motif de feuilles imbriquées. Ces deux motifs sont légèrement en relief par rapport à leur cadre. Un fragment les montre associés (**fig. 311 c**), comme si l'un était dans le prolongement de l'autre.
Cet ensemble de stucs présente au moins deux techniques de mise en œuvre du matériau. De fines stries longitudinales indiquent que le profil des moulures a été obtenu à l'aide d'un gabarit, c'est-à-dire une forme découpée dans une plaque de bois ou de métal qui est tirée sur le plâtre frais.
Les motifs végétaux, les svastikas, les motifs intercalaires non identifiés et le cordon de perles et pirouettes ont été obtenus par estampage. C'est-à-dire que le motif est imprimé sur le mortier frais par application d'un moule.
On note la présence de quelques rares fragments qui présentent une fine couche de mortier peinte venant recouvrir du stuc (deux fragments à champ jaune couvrent ce qui semble être une moulure large et un fragment à champ rouge vient sur une zone plane) (**fig. 312**). Ces artefacts indiquent une reprise du décor. Cependant, parmi les fragments qui nous sont parvenus, aucun autre ne présente de trace de mortier permettant de supposer

qu'un second décor serait venu recouvrir le premier. Soit ces fragments n'appartiennent pas au même ensemble, soit ils témoignent d'une restauration partielle du décor.



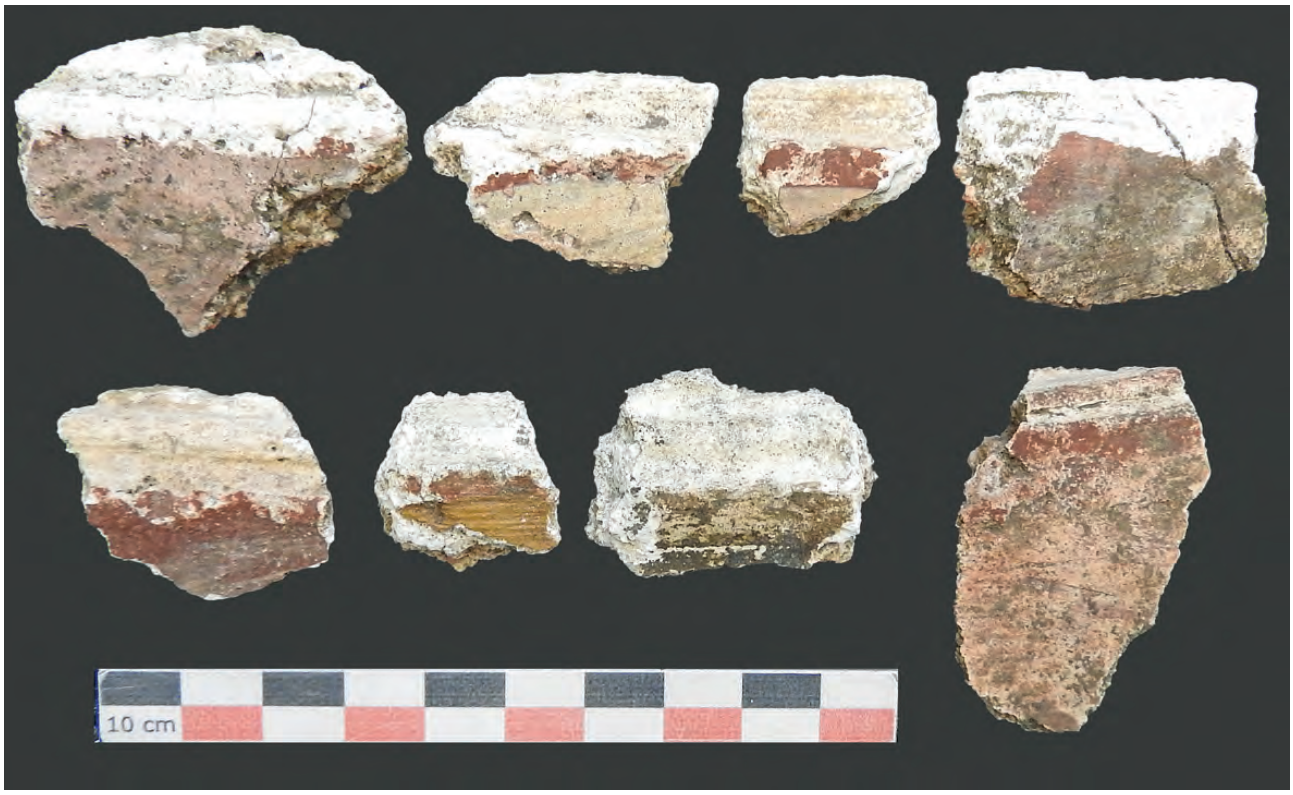
Fig.311 **a** motif de torsade, **b** Motif de feuilles imbriquées et **c** Motif de feuilles imbriquées associé à une torsade



Fig.312 Reprise d'enduit sur stuc

Sur plusieurs fragments, nous pouvons observer de la couleur associée au stuc. Du rose, du jaune ou du blanc crème viennent sur un fond rouge ainsi que du vert sur fond noir (**fig. 313**). Les fragments sont trop petits pour que les motifs soient identifiables, mais ces combinaisons de couleurs évoquent un décor autre que des bandes venant souligner les moulures, comme c'était le cas à Autun sur le site du nouvel hôpital (Boislève 2007). Les moulures au contact de la couleur sont pour la plupart brisées, il n'est pas possible de les identifier et de les placer sur le décor de stuc. A l'exception de deux fragments sur lesquels se reconnait la bande renflée située à la base de ce décor (cf. *supra*. fig. 308), associée à quelques traces de pigment vert sur fond noir (très mal conservés).

Fig.313 Exemples de couleurs associées au stuc



– Les enduits peints

Comme nous l'avons dit, ils sont très fragmentés et en majorité très usés aussi le remontage n'a été tenté qu'à *minima*.
Bien que les grandes lignes d'un décor du sol au plafond ne puissent être restituées, un certain nombre d'éléments permettent d'avancer quelques propositions.
Une imitation de marbre figurée par de larges tâches jaunes irrégulières sur fond rouge trouvait probablement sa place dans la partie basse du mur.
Sur un fragment, ce motif est séparé par deux bandes, l'une noire, l'autre blanche, larges de 1 cm chacune (très écaillées) d'un champ noir sur lequel se perçoivent des motifs verts rehaussés de blanc mal identifiables, qui pourraient cependant correspondre à une représentation de feuillages (**fig. 314 et 315**, planche page suivante,n°1 et 2) Sur plusieurs fragments se retrouve l'association de vert clair et de vert foncé sur fond noir. Parfois une ligne légèrement courbe se dessine, mais aucune feuille n'est reconnaissable.

Un fragment montre un motif vert sur fond noir (feuillage ?) séparé d'un fond rouge par un filet blanc conservé sur 0,5 cm de largeur mais dont la largeur initiale était probablement de 0,9 cm. Il est très écaillé et a partiellement disparu. Le filet est peint sur le noir et le rouge. Une éclaboussure de peinture blanche indique que le champ rouge vient sous le champ noir et vert. (**fig. 316**, planche page suivante n°3) Ce petit fragment nous permet

de supposer que la base des murs était soulignée par une plinthe rouge dont la hauteur nous est inconnue. Au-dessus venait une alternance de motifs végétaux et d'imitation de marbre encadrés de bandes blanches.

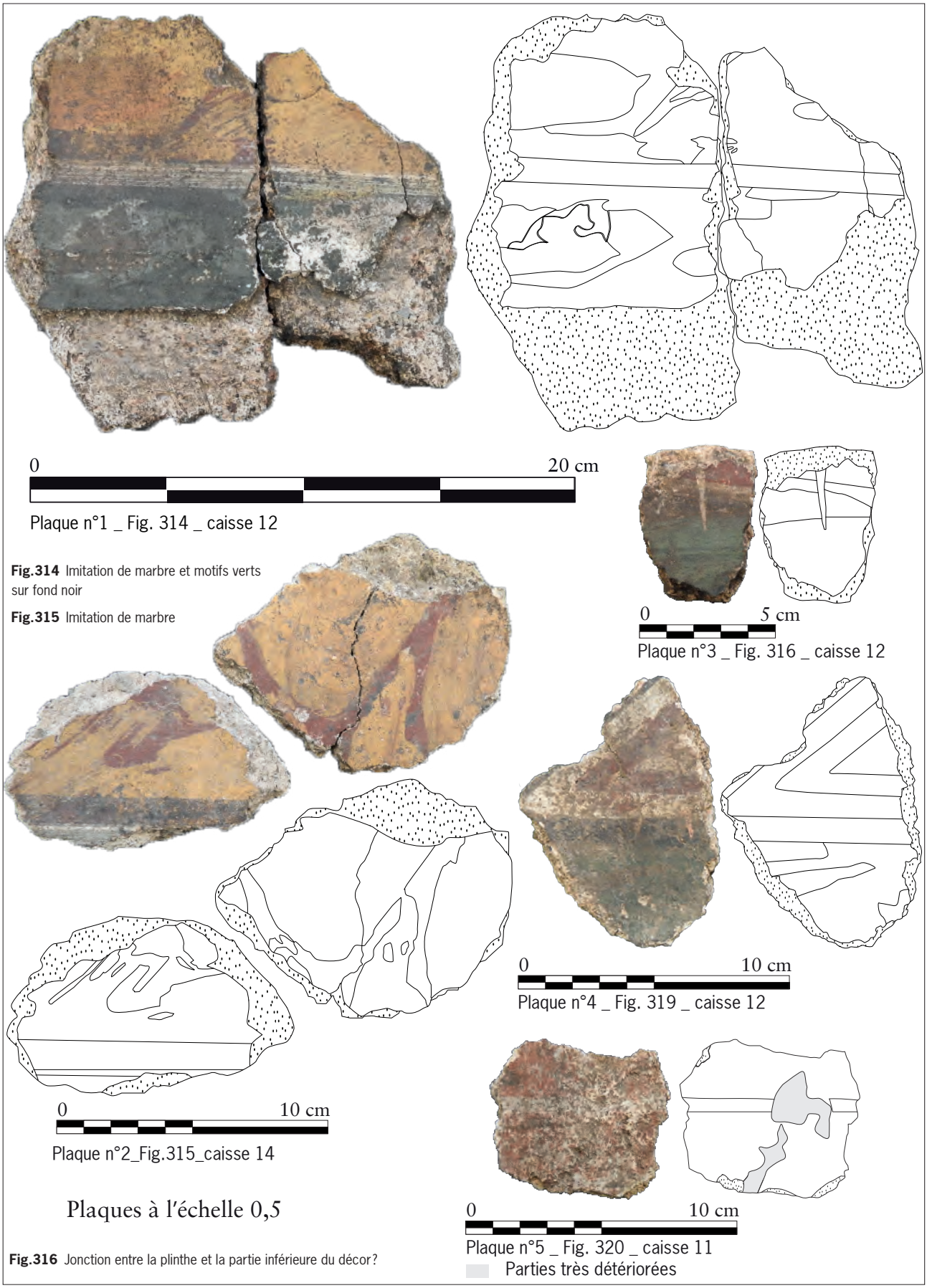


Fig.314 Imitation de marbre et motifs verts sur fond noir

Fig.315 Imitation de marbre

Fig.316 Jonction entre la plinthe et la partie inférieure du décor?

Un petit lot de fragments présente des motifs verts sur fond noir qui semblent un peu différents de ceux que nous avons déjà décrits. Ils évoquent des bandes irrégulières, tantôt obliques, tantôt horizontales, parfois légèrement courbes, d'au moins 1 cm de largeur, qui se détachent sur un fond noir assez pâle, un peu passé. Un filet blanc de 0,8 cm de largeur les sépare d'un champ rouge (**fig. 317**) Doit-on voir ici la représentation de végétaux d'une variété différente, plus filiformes, ou un tout autre motif ? Par exemple une autre imitation de marbre ? Les fragments sont trop petit pour pouvoir vraiment le déterminer.

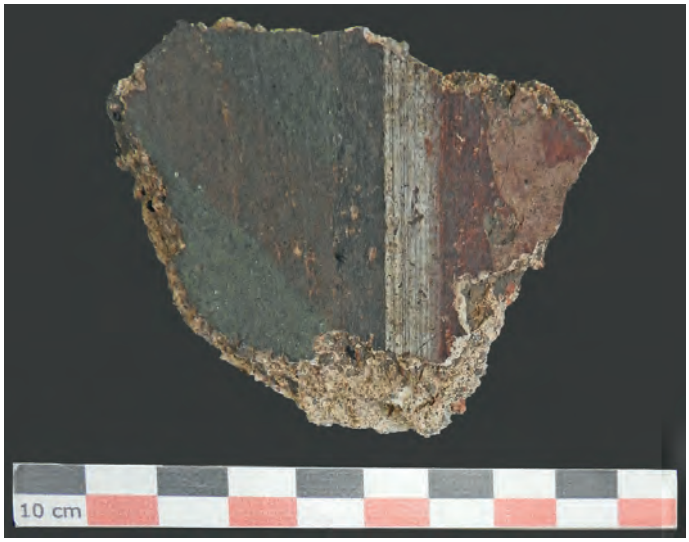


Fig.317 Fond rouge et motifs vert sur fond noir

Quelques petits fragments à fond rouge bordeaux comportant des tâches de blanc crème ou de rose évoquent un mouchetis grossier, qui correspondrait aussi à une imitation de marbre (**fig. 318**).

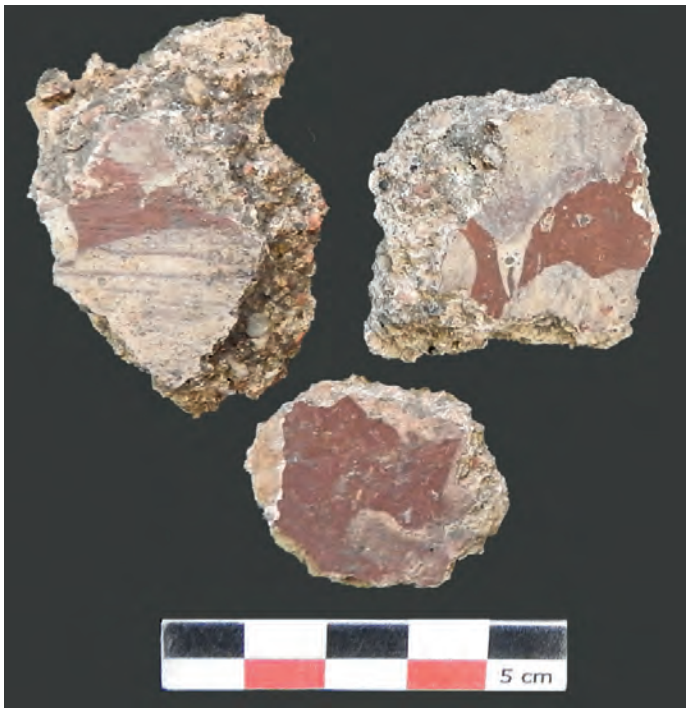


Fig.318 Mouchetis crème et rose sur fond rouge bordeaux

Bien que fournissant des indices très ténus, ces deux derniers exemples pourraient signifier que des imitations de marbres différents ornent la partie inférieure des murs et qu'ils alternent, selon un rythme que nous ne pouvons déterminer, avec des motifs végétaux qui, eux aussi, sont peut-être variés.

Un autre motif pourrait s'insérer dans le décor de cette partie de la paroi. Vues sur un seul fragment, une série de bandes de 1 cm de largeur se rejoignent deux à deux en angles aigus. De l'extérieur vers l'intérieur viennent successivement du noir profond, du blanc, du rouge bordeaux puis à nouveau du blanc, qui semble combler l'espace central. Nous n'avons pas la jonction des bandes noires extérieures (**fig. 319**, cf *supra* planche n° 4). L'intention est probablement de donner un effet de profondeur. Il est difficile de déterminer ce que représente ce motif, même si la première réaction est d'y voir une série de triangles imbriqués. Il jouxte un champ très usé où se mêlent du vert et du noir renvoyant au motif déjà évoqué, qui pourrait aussi bien représenter une touffe végétale qu'une imitation de marbre. On note une gouttelette rose qui a éclaboussé deux bandes blanche et noire.

Fig.319 Pointes imbriquées

La couche Us 3119 a livré de nombreux fragments à fond rouge uni (environ quatre caisses). Certains sont très usés, la couleur a presque disparu ou elle semble recouverte d'un voile terne. Un certain nombre garde aussi des traces de salissures qui ne partent pas à l'eau. D'autres présentent une couche picturale soigneusement lissée, d'un ocre rouge encore lumineux. Si une partie appartient probablement à la plinthe, d'autres se placent plutôt dans la partie médiane du décor. En effet sur quelques rares exemplaires, le fond rouge est traversé par un filet blanc, qui pourrait appartenir à un encadrement de panneau. (fig. 320, cf *supra* planche n° 5).

Fig.320 Fond rouge traversé par un filet blanc (encadrement)

Quelques fragments généralement de petite taille montrent un champ rouge séparé d'un champ noir sur rouge par un filet blanc. Des motifs jaunes apparaissent par endroit sur fond noir, trop partiel pour être identifiés (**fig. 321**). Ce qui évoque un décor de panneaux à fond rouge et double encadrement de filets blanc séparés par des inter panneaux à fond noir sur lesquels se développe un motif incluant des parties jaunes (rubans, fleurs ?). (fig. 322).

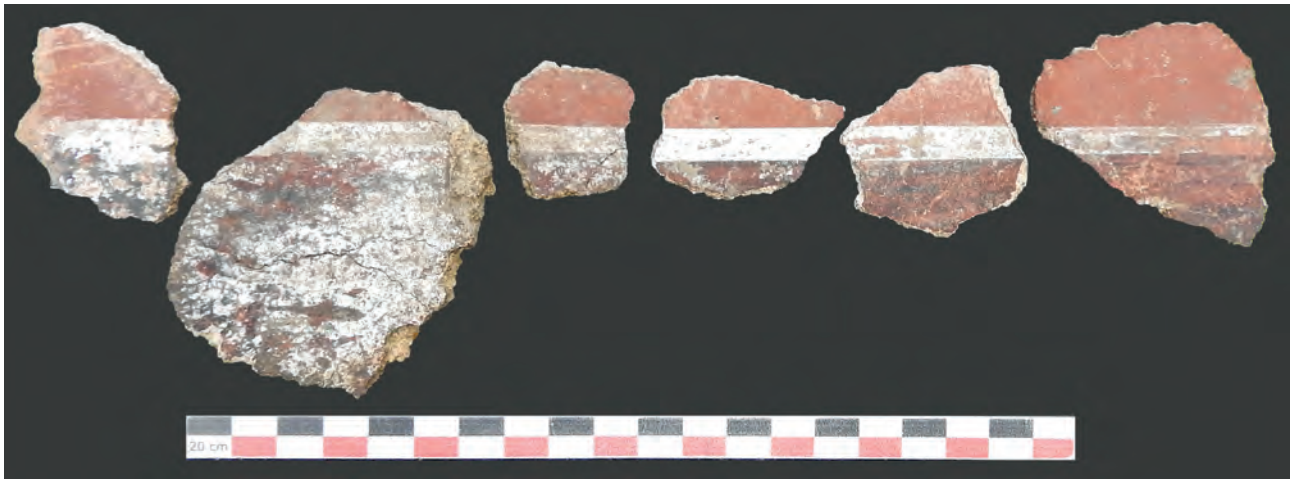


Fig.321 Fond rouge séparé d'un fond noir par un filet blanc. Traces de badigeon de lait de chaux.



Fig.322 Motifs jaune sur fond noir recouvert par un badigeon de lait de chaux

Aucun élément ne peut être placé d'emblée dans la partie supérieure des murs. Le décor de celle-ci reste inconnu.

– Les éléments épars

Plusieurs fragments présentent un champ vert uniforme qui ne semble pas avoir été peint sur du noir. Bien qu'ils soient plutôt de petite taille et puissent facilement s'insérer dans un motif de feuille large, l'absence de pigment noir indiquerait qu'ils n'appartiennent pas à une composition végétale. Leur place sur le mur reste donc indéterminable.
Un *graffito* sur un fragment à champ jaune évoque la lettre S. Il avait été observé et photographié sur le terrain. Il se place sur une imitation de marbre jaune sur fond rouge (**fig. 323**).

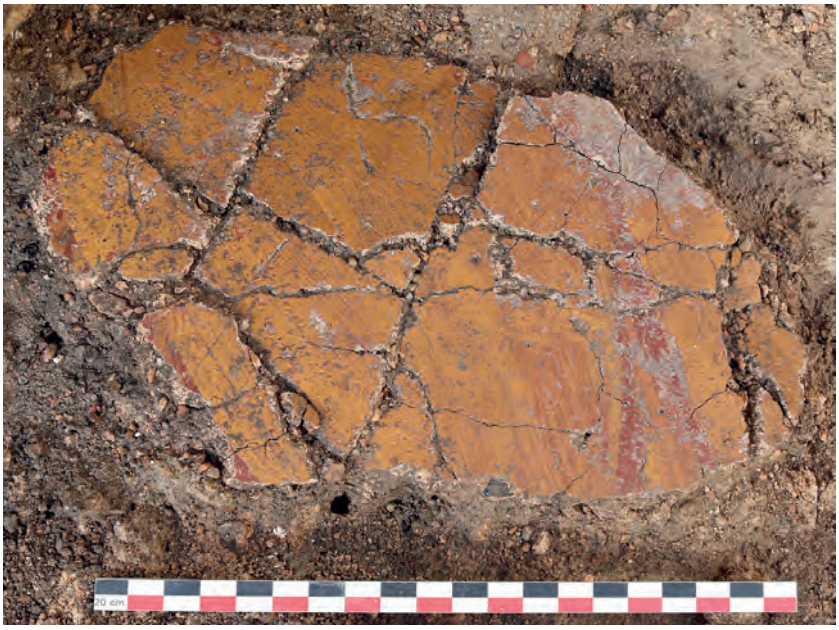


Fig.323 Plaque d'enduit avec un *graffito* sur le terrain

Un seul fragment présente un champ noir profond conservé sur une largeur de 2,5 cm, accolé à un champ rose conservé sur 2,1 cm de largeur, qui présente une légère courbure. Un filet blanc ombré de gris large de 0,8 cm traverse le champ noir, il est distant du champ rose de 0,5 à 0,7 cm. (**fig. 324**). Sur un fragment à fond rouge, un fragment de bande renflée sur un seul bord évoque le haut d'un bras. Mais le fragment est petit et assez mal conservé. Le motif pourrait appartenir à un ruban ou autre (**fig . 325**).



Fig.324 Motifs rose et blanc sur fond noir

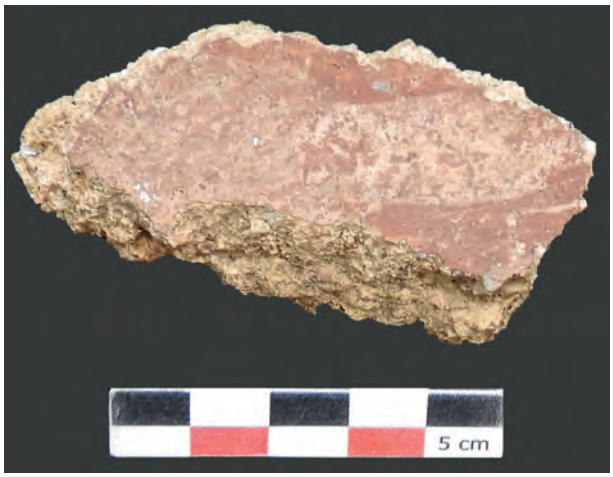


Fig.325 Illusion d'un haut de bras sur fond rouge

– Quelques indices qui pourraient permettre d'assembler les décors de stuc et d'enduits peints

En bordure d'une plaque à motif d'imitation de marbre jaune sur fond rouge, un petit liséré de mortier semble correspondre à une accroche de stuc.

Nous avons vu également plusieurs éléments qui, associés à la bande renflée située à la base du décor stuqué à rinceaux végétaux, renvoient à un motif végétal (cf. *supra*) : un champ vert sur noir et un filet vert ondulé (cf. *supra* fig. 308) qui déborde d'un motif voisin.

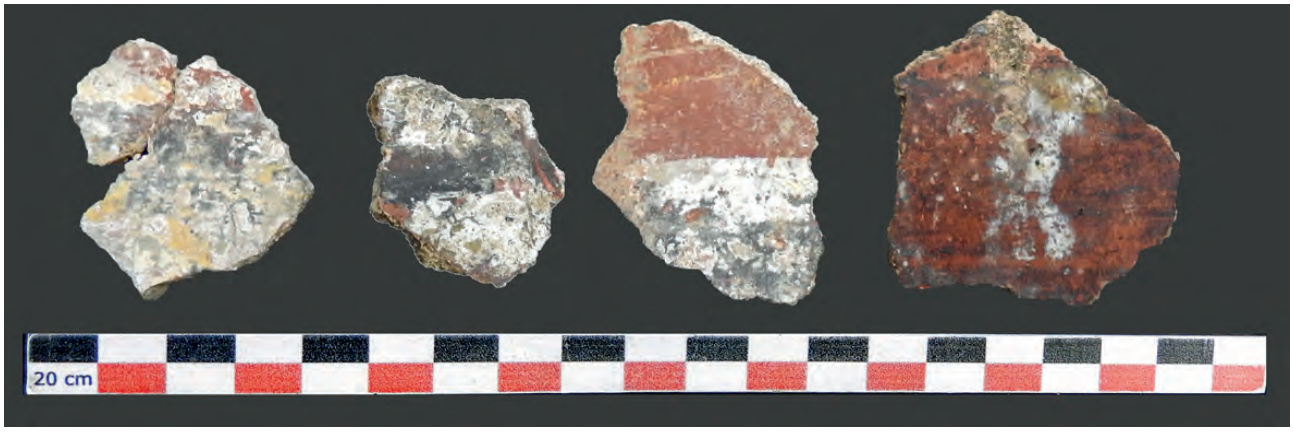
Enfin, nous l'avons déjà évoqué, un petit lot de fragments présente des amorces de moulures en stuc bordées par des plages de couleurs qui rappellent les motifs potentiellement présents dans le décor de la partie inférieure des murs : jaune, blanc crème ou rose sur fond rouge, noir (cf. *supra* fig. 313).

La probabilité que le décor stuqué, composé de rinceaux végétaux et de méandres de svastikas, forme une corniche surmontant la zone basse et faisant ainsi la transition avec la zone médiane est assez forte. L'emplacement des baguettes de stuc décorées de torsades ou de feuilles imbriquées n'a pu être déterminé. Quelques fragments présentent aussi des traces de pigment noir sur leurs bordures.

– Les traces de réfection

On note la présence sur un petit nombre de fragments d'une fine couche de lait de chaux qui vient recouvrir la couche de pigment et indique que le décor a subi une réfection (**fig. 326**). Il s'agit majoritairement de fragments à fond rouge et/ou noir. Ce badigeon semble avoir reçu des motifs colorés. En effet, des traces de pigment jaune sont visibles par endroits, mais ils sont très fragiles. Nous n'avons pas pu déterminer si ce pigment jaune correspond vraiment à un motif ou s'il s'agit du transfert de la couleur d'un autre fragment.
Ces éléments sont trop succincts pour nous permettre d'appréhender les changements apportés au décors.

Fig.326 Exemple de fragments montrant des traces de lait de chaux



– Bilan sur l'Us 3119

Le décor mural extrait de la couche Us 3119 est très partiel. En effet seule une surface d'un peu moins de 2 m² était accessible, ce qui n'a pas permis de fouiller l'intégralité de la couche. De plus, les fragments étaient mêlés à un remblai de construction et non effondrés en place, ce qui implique qu'ils ne provenaient pas forcement de la pièce dans laquelle ils ont été découverts. Cependant, les probabilités que ce soit le cas sont fortes. En effet il s'agit d'une pièce à hypocauste dont le sol était décoré d'une mosaïque, qui a été totalement réaménagée. Le remblai vient combler l'hypocauste.

Il faut noter aussi que ce remblai ne contenait des fragments de décor mural que dans sa partie ouest. Ainsi, rien n'assurait que la totalité des vestiges de ce décor avaient été utilisé là. D'ailleurs, l'observation des autres lots d'enduits peints a montré qu'on en retrouve des fragments dans plusieurs remblais datés de la même période, c'est-à-dire la fin du IVe siècle ap. J.-C. Leur utilisation dans un remblai de construction les a beaucoup fragilisés. Cependant, si leur fragmentation importante est due à leur réemploi, l'usure observable sur la plus grande partie du lot est quant à elle probablement le fruit d'un séjour assez long sur les murs de la pièce qu'ils décoraient. Longévité d'autant plus importante, que le décor a subi une réfection sous forme d'un badigeon de lait de chaux.

Bien que les éléments permettant de restituer le décor soient très ténus, la richesse de celui-ci est manifeste et sa complexité certainement bien plus importante que ce que nous avons pu en montrer. Cela est confirmé par les indices recueillis dans un certain nombre d'autres Us, qui ont permis notamment d'identifier de nouvelles imitations de marbre à associer à celles présentes dans la couche Us 3119.

Ici, la mise en œuvre des stucs n'est pas aussi complexe que celle mise en évidence par J. Boislève sur l'ensemble découvert sur le site du nouvel hôpital à Autun (Boislève, 2007). En effet l'artisan utilise des gabarits pour les moulures et des moules pour estamper les motifs, mais il n'y a pas de modelage à la spatule ou de découpe au couteau.

Cependant, la présence d'un décor de stuc assez conséquent, associé au décor peint est incontestablement un signe de luxe. En effet, cet artisanat est très coûteux, autant que celui de la mosaïque, d'après la grille de salaire de l'*Edit du Maximum* promulgué par Dioclétien (Allag, 2010, p 213). Ce texte juridique, daté du 1er septembre 301 (suite à la réforme monétaire de 294) fixe le coût de chaque tâche. Le salaire du stucateur, comme celui du mosaïste, y est fixé entre 50 et 75 deniers par jour selon le niveau de l'ouvrage.
Aussi, la présence d'un tel décor dans une pièce de réception chauffée et au sol décoré d'une mosaïque est tout à fait plausible.

Les remblais dans lesquels les vestiges des stucs et des enduits peints ont été trouvés sont datés de la fin du IIIe siècle ap. J.-C., moment où la riche *domus* qu'ils décoraient a été abandonnée et détruite. Ce qui place leur état de fonctionnement courant IIIe. Ce décor est donc un peu plus ancien que celui découvert dans la même ville, sur le site déjà cité, du « nouvel hôpital » (Boislève, 2007). Bien que nous n'ayons pas, sur le site d'ATAC contrairement au site du « nouvel hôpital », un décor à dominante stuquée, le stuc semble y tenir quand même une part conséquente.

L'importance du stuc dans le décor des riches demeures autunoises durant l'Antiquité est une nouvelle fois mise en évidence. L'idée avancée par J. Boislève de la présence d'ateliers de stucateurs locaux (Boislève, 2007) devient de plus en plus probable.

3.8.4.2. Us 3007

Cette couche correspond au remblai de démolition sur la grande pièce à hypocauste. On retrouve les mêmes éléments de décor que dans la couche Us 3006 avec quelques compléments. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où les terres noires (Us 3006) scellaient les vestiges antiques.

Ce lot comporte quatre-vingt-huit fragments. La plupart des fragments ont le même mortier : mortier beige passé en trois couches. Granulat relativement grossier (beaucoup d'éléments de 3 à 4 mm), inclusions de gros graviers (1 cm et plus), d'éléments végétaux des charbons de bois. Cependant la succession des trois couches de mortier du plus grossier au plus fin est respectée, même si des inclusions de gros éléments sont visibles dans les trois. Selon les fragments la couleur du mortier diverge un peu : plus blanc ou plus beige. C'est le même mortier que celui observé sur le décor extrait de la couche Us 3119.

Certains revers sont conservés. Les traces sont très lisses : peut-être des pierres taillées.

Les motifs présents se retrouvent à la fois dans la couche Us 3119 et dans plusieurs autres qui correspondent à la période de destruction de la riche domus du IIIe siècle.

Malgré le mauvais état général de ce lot, on reconnait plusieurs imitations de marbres différents, notamment des porphyres, figurés par des projections de fines gouttelettes sur des fonds unis.

On trouve un mouchetis blanc-gris et vert sur fond noir, un vert clair sur fond vert et un rose sur fond rouge. Sur un fragment, ce dernier est bordé d'un filet gris ou kaki (?) large de 0,5 cm. Au-delà, un champ noir sur rouge est conservé sur 0,7 cm max. Une petite trace de blanc est à cheval sur les deux champs et le filet.

Sur un autre fragment, le mouchetis vert clair sur fond vert est séparé d'un motif jaune peint sur un fond rouge (imitation de marbre par larges tâches jaunes sur fond rouge), par une bande noire large de 1,5 cm (**fig. 327**). On le retrouve aussi accolé à un fond noir intense qui supportait un motif de feuillage dont il ne reste que quelques écailles de pigments vert clair et vert foncé.

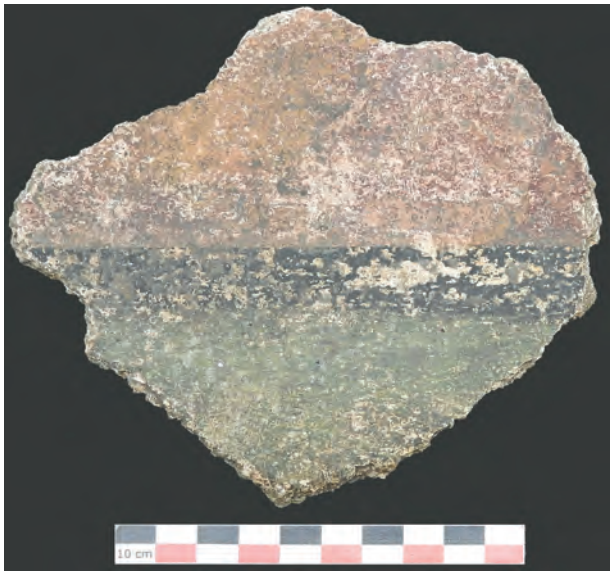


Fig.327 Imitations de marbre

Sur d'autres fragments, les motifs de feuillages sur fond noir profond se distinguent mieux grâce à la présence d'un faisceau de tiges assez lisibles (**fig.328**). Il est possible que deux sortes de touffes végétales soient représentées dans ce lot. En effet, nous avons des fragments où les tiges se détachent bien sur le fond noir et d'autres où elles apparaissent au milieu de grands aplats verts. Ce qui supposerait deux types de feuillages, l'un plus fourni et aux feuilles plus larges que l'autre.



Fig.328 Motif de feuillage sur fond noir

Sur un fragment, un filet violet clair de 0,5 cm de largeur (peut-être un ruban) traverse un fond rouge limité par une bande noire large de 1,1 cm. Puis vient un rouge foncé peint sur un fond noir conservé sur 1,5 cm de largeur max.

Quelques fragments sont à fond uni : des noirs, mais ils sont soit usés soit de petite taille. Il est donc possible qu'ils appartiennent à l'un des motifs déjà décrit. A noter, un tout petit fragment de bleu égyptien, très sale (il paraissait noir). Des rouges, soit ocre rouge, soit rouge bordeaux. Quelques fragments à fond blanc sont également présents. L'un d'eux est traversé par une bande vert clair large de 1,4 cm légèrement courbe (vue sur 3 cm de longueur).

On note quelques indices de chauffe dans ce lot comme pour l'ensemble de la couche Us 3119. Le jaune devenu orangé, le blanc devenu gris. De même, on retrouve quelques rares traces d'un badigeon de lait de chaux.

Plusieurs fragments présentent des amorces de retours correspondant à des angles de murs.

Le lot comprend également quelques petits fragments de stuc blanc dont un est souligné de rouge.

Enfin, quelques fragments isolés à fond blanc, rouge ou noir sur rouge présentent des mortiers de couleur rose, ou une association de mortiers rose et beige. L'un des fragments à fond rouge correspond à un angle d'ouverture.

3.8.4.3. Us 3029

Cette couche correspond aussi à un remblai de démolition. Elle a livré quatre-vingt-quatre fragments d'enduits peints en très mauvais état dont les couleurs sont très usées, très écaillées et neuf fragments de stuc plutôt bien conservés.

Tous les fragments d'enduits peints semblent provenir d'un même ensemble (même mortier). Le support est composé d'un épiderme blanc épais de 1 à 2 mm, puis vient une couche de préparation appliquée en 4 épaisseurs variant de 0,7 à 1 cm chacune. Ce mortier est fabriqué avec un granulat assez grossier incluant de nombreux graviers de 0,7 à 1 cm ainsi que des végétaux. Il faut noter que la couche au contact du mur est composée d'un mortier plus fin que celui des trois autres couches. Quelques revers sont conservés avec des empreintes de bois et pierres (**fig. 329**)



Fig.329 Revers avec traces d'empreintes de bois et de pierres

Plus de la moitié des fragments présente un fond ocre rouge, quelques-uns sont à fond noir, d'autres blancs. Pour ces derniers qui sont très abimés, il est difficile de dire si le fond était blanc ou si la couleur a totalement disparu. Enfin, quelques rares fragments ont conservé des traces de jaune et de rouge qui rappellent une imitation de marbre déjà vue dans plusieurs autres ensembles (cf. Us 3119 et tableau).

Fig.330 Tableau des fragments conservés hors Us 3119

N° Us	Type d'Us	Nbre de fragments	Description des enduits	Datation Us d'après analyse stratigraphique
3006	Terres noires 3ème passe	31	"Vingt-trois fragments avec un même mortier. _ Des motifs verts sur fond noir sont séparés d'une imitation de marbre composée de larges tâches jaunes irrégulières sur fond rouge par une bande blanche de 1 cm de largeur très altérée. Sur plusieurs fragments ne sont conservées que des traces de pigment vert sur fond noir. Mêmes motifs que dans la couche Us 3119. _ Un motif de fin mouchetis vert sur fond noir, qui est à peine perceptible du fait de l'usure des fragments, pourrait appartenir au même décor. En effet le mortier est le même. _ Quatre fragments à mortier rose pourraient appartenir à un autre décor. L'un est à fond rose avec un mouchetis rouge et noir. Trois sont à fond blanc, dont un traversé par une bande kaki large de 3,1 cm. Ce dernier présente sur une bordure l'amorce d'un retour indiquant qu'il se place dans un angle de mur. _ Un fragment à fond rouge bordeaux avec des traces de piquetage est partiellement recouvert par du mortier ce qui est le signe d'une réfection. Sa couche de préparation est un mixte de mortiers rose et beige. _ Trois fragments de stuc blanc complètent ce lot."	Phase M: moderne

3014	Tranchée de récupération		"Un fragment de stuc blanc. _ Un fragment à fond rouge sur épiderme et mortier rose très solide (idem celui trouvé dans Us 3006). La couche d'épiderme est si fine qu'il semble qu'elle corresponde uniquement à un lissage soigneux du mortier. _ Un fragment à mouchetis rouge et noir sur fond rose. _ Les autres fragments présentent tous un mortier composé d'un épiderme blanc épais de 1 à 2 mm, qui repose sur une couche de mortier blanc fin de 3 à 8 mm d'épaisseur. Puis, selon l'état de conservation, vient un mortier rose. Dans ce lot se trouvent : _ Deux fragments à fond rouge dont un presque totalement écaillé _ Un fragment à mouchetis fin rose clair et rose foncé sur fond rouge bordeaux _ Un fragment très usé qui présente des traces de noir et un trait rouge large de 0,3 cm sur un bord. _ Un fragment à fond blanc."	Phases B/B5 - C - C1 : 275/425
3022	Sol de béton antique	14	"_ Douze fragments à fond rouge dont la couche de pigment est plutôt bien conservée (peinte à fresco) dont un traversé par une bande kaki large de 1,1 cm très écaillée (Il est difficile de dire si les nuances perceptibles sur ce qui reste de cette bande sont dues à l'altération de la couleur ou si elle était composée d'une juxtaposition de traits et de lignes d'un camaïeu de kaki). Les traces d'un badigeon de lait de chaux viennent recouvrir cette bande et une partie du fond rouge. _ Un fragment à fond blanc _ Un fragment très usé avec des traces de vert clair et de vert foncé. Seul ce dernier fragment a conservé son revers. Traces de bois. Photos. Tous les fragments ont le même mortier. Il ressemble à celui du décor de la couche Us 3319. On retrouve aussi, sur un fragment qui présente au revers des traces de bois, une dernière couche plus chargée en chaux."	Phases B/B4 : 180/275
3028	Couche de démolition entre 3043 et 3031 (galerie).	1	_ Un fragment à fond rouge très abimé, qui présente l'amorce d'un retour, correspondant à un angle d'ouverture (porte ou fenêtre).	Phases C/C1 : 330/425
3030	Fosse	21	"Vingt-deux fragments avec le même mortier qui rappelle celui de Us 3082. Au revers de certains fragments on peut voir des traces de briques ou de tubulures. _ Cinq fragments à fond blanc dont un se place dans l'angle d'une ouverture Il s'agit d'un angle oblique donc probablement une fenêtre. _ Deux fragments à mouchetis vert très fin sur fond noir profond, très usé. _ Une plaque composée de quatre fragments à fond blanc avec des traces de pigment rouge (presque illisibles). Un léger ressaut sur le bord de la plaque évoque un angle de mur. _ Un fragment très écaillé et qui a un peu chauffé montre des traces de pigment jaune vif, jaune orangé (jaune qui a chauffé) et rouge foncé, qui pourrait être assimilés à une imitation de marbre vue dans la couche Us 3119. L'amorce d'un motif noir est visible sur le jaune vif (forme lancéolée). Ce dernier est partiellement recouvert par un badigeon de lait de chaux dont on retrouve quelques écailles aux alentours. _ Sept fragments présentent des motifs vert foncé ou vert clair sur fond noir (motif de feuillages très usés). Sur deux des fragments des traces de jaune apparaissent (fleurs ?) et des tiges d'un vert plus pâle, de 0,4 cm de largeur, sont également identifiables bien que très partielles. _ Un fragment présente un ruban violet ondulant, large de 8 mm, sur un fond rouge usé. Une écaille de noir profond est visible sur un bord du fragment. _ Un fragment très abimé, conservé sur quelques cm², montre des traces de rouge, violet et rose ainsi que quelques écailles de noir sur le rose. Le motif n'est pas identifiable."	Phases C/C1 : 330/425
3031	Mur	5	_ Ensemble correspondant aux fragments de plinthe prélevés sur le mur Us 3031. Fond rouge très usé. Couche d'épiderme blanche, fine, de 1 mm d'épaisseur, puis mortier grossier de 2 cm d'épaisseur avec un granulat comportant de nombreux éléments entre 0,5 et 1 cm. Revers conservé avec traces de pierres.	Phases B (B1 - B2 - B3 - B4) : 40/275

3033	Remblai. Limon gris recouvrant le sol de mortier de la galerie Us 3034.	1	Un fragment de stuc blanc figurant une corniche. Quelques traces de pigment rouge bordeaux foncé sont conservées sur le revers supérieur.	Phases C/C1 : 330/425
3040	Remblai de démolition, qui est scellé par les terres noires.	8	"_ Six fragments à fond blanc, dont un avec des traces de vert clair (même mortier). _ Deux fragments de stuc blanc."	Phases C/C1 : 330/425
3047	Caniveau	17	"_ Deux fragments à fond noir avec des traces de pigment jaune sur le noir. (mortier blanc) _ Un fragment à fond rouge très usé (mortier fin blanc/beige clair avec des nodules de chaux et d'argile, fragile. Il fond dans l'eau). Il rappelle cependant le mortier des fragments de Us 3119. - Les autres fragments sont à fond rouge très usé pour la plupart (mortiers rose puis blanc). Un revers conservé montre une empreinte de pierre."	Phases B/B3 : 100/180
3048	Creusement linéaire correspondant au démontage du caniveau Us 3047.	7	"_ Trois fragments à fond rouge usé voire absent (même mortier). _ Un fragment avec des traces de pigment vert clair. _ Trois fragments à fond rouge conservé sur 2 et usé sur 1 (même mortier)."	Phases B/B3 : 100/180
3051	Tranchée de récupération du mur Us 3050.	48	"Quarante-huit fragments avec divers types de mortiers. _ 30 fragments à fond blanc (dont deux très sales) _ Un fragment de stuc (probablement un fragment de corniche très abimé : pas de relief visible) _ Un fragment avec mouchetis vert sur fond noir profond. _ Deux fragments très abimés avec champ noir, où se devinent quelques traces de vert, séparé d'un champ vert foncé par un filet ou une bande dont il reste à peine une empreinte et qui a pu être blanche. Il s'agit probablement d'un motif végétal d'une part et d'une imitation de marbre d'autre part. Une trace de piquetage est visible sur l'un des fragments. _ Un fragment où un champ vert foncé sur noir, conservé sur 4 cm max, est séparé d'un champ rouge bordeaux, conservé sur 1.7 cm de largeur, par un filet noir de 6 mm de largeur, lui-même accolé à un filet blanc large de 8 mm. Le filet blanc est grisé sur les bords (altération due au vieillissement ou action de la chaleur ?) et le filet noir est soulignée d'une trace claire diffuse (blanc ou gris) dont on a du mal à définir si elle appartient au motif ou si elle est due à la détérioration de ce dernier. _ Cinq fragments à fond rouge bordeaux diversement conservés. _ Trois fragments à fond ocre rouge dont un bien conservé. Deux sur mortier rose et épiderme rose. Sur l'un de ces derniers, un peu de mortier beige est collé sur le mortier rose et déborde un peu sur la couche de pigment (peut-être un réemploi). _ Trois fragments à fond blanc forment une plaque avec l'angle d'un double cadre. Celui placé à l'extérieur est constitué de deux traits rouges perpendiculaires larges de 3 mm. Deux filets rouge large respectivement de 7 et 5 mm de largeur composent le cadre intérieur. _ Un fragment très petit (1 cm² environ) montre un fond ocre rouge recouvert de noir très écaillé. Une trace jaune est visible sous le noir. (Cf. le fragment suivant) _ Un fragment très usé présente un fond noir profond avec des traces de vert dont il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un mouchetis ou des restes d'un motif végétal. Quelques écailles de rouge sur du jaune sont présentes au milieu du vert sur noir (simples éclaboussures ?). Le fond noir est accolé à une bande rouge large de 2,8 cm, bordée de filets blancs larges de 5 mm dont il ne reste presque rien et traversée par un filet violet clair de largeur irrégulière (de 5 à 8 mm) légèrement décentré. Vient ensuite une bande noire de 1 cm de largeur, puis un champ qui semble avoir été rouge que l'on devine sur une largeur de 8.5 cm. Des traces jaunes mordent sur la bande rouge centrale et il est difficile de dire, vu l'état du fragment, si elles appartiennent à une imitation de marbre jaune sur fond rouge (cf. Us 3119) ou si nous sommes en présence d'un repeint. Le revers conservé montre des traces de pierre et de bois."	Phases C/C1 : 330/425 M/M1 : médiévale/moderne

3057	Remblai d'abandon/destruction de la pièce du sol 3058.	10	"_ Cinq fragments à fond blanc (même mortier fin beige rosé). _ Un fragment de stuc plat, blanc, sur un mortier fin beige clair, conservé sur une épaisseur de 1 cm (couche de stuc/plâtre de 3 mm). On voit des traces d'accroches de motifs sur la surface plane et l'amorce d'un ressaut sur une bordure du fragment. _ Quatre fragments avec le même mortier. _ Un fragment à fond jaune _ Deux fragments où un champ rouge bordeaux est traversé par une bande composée d'une succession de filets violet clair et violet foncé. Seul le filet violet clair est conservé sur 1.7 cm de longueur et 0.6 cm de largeur. Au-delà, seules des écailles de couleur suggèrent l'alternance décrite. Des traces de noir sont visibles sur le fond bordeaux contre le filet violet clair. _ Un fragments à fond blanc est traversé par un filet vert très écaillé, large de au moins 0,6 cm."	Phases C/C1 : 330/425
3058	Sol de béton lissé.	1	Un fragment de sol de béton lissé peint en rouge	Phases B/B4 : 180/275
3079	Remblai d'abandon/destruction constituée de plusieurs remblais non dissociés à la fouille.	16	"_ Sept fragments à fond blanc (même mortier). _ Sept fragments de stuc blanc, parties planes, sauf un, qui présente un lambeau de motif en relief illisible. _ Deux fragments à fond blanc très détérioré (mortier différent des premiers). _ Un fragment de motif végétal : du vert clair et du vert foncé sont appliqués sur un fond noir. Quelques traces de jaune clair sont visibles sur le vert ainsi que quelques éclaboussures de blanc, qui correspondent peut-être aux vestiges d'un motif floral. "	Phases C/C1 : 330/425
3082	Fosse tardive	23	"Tous les fragments ont le même mortier similaire à celui de la couche Us 3040 . Ils sont très usés (sauf un fragment à fond rouge et un petit fragment à fond vert) _ Onze fragments à fond blanc très usé (ou couche pigmentaire complétement disparue) _ Sept fragments à fond ocre rouge _ Un fragment à fond vert _ Un fragment avec des motifs de feuillages vert clair et vert foncé très dégradés traversés par une tige figurée par un trait vert clair large de 3 mm. _ Un fragment à fond ocre rouge traversé par une bande composée de trois filets accolés de 5 mm de largeur chacun. Les couleurs sont difficiles à identifier : violet foncé ou noir, ocre rouge, gris ou noir. Tous sont peints sur le fond rouge. Une petite trace de jaune est visible en bordure du gris, quatrième filet ou nouveau champ ? Le fond rouge est toujours visible dessous. _ 1 fragments à champs jaune et rouge très détérioré, qui pourrait correspondre à une imitation de marbre comme celle vue dans le décor issu de la couche Us 3119. Cet ensemble peut être rapproché de celui de la couche Us 3119."	Phases C/C1 : 330/425
3121	Fosse tardive recoupant le sol 3022	7	"Sept fragments avec le même mortier. Tous sont de petite taille. Mortier solide, mais aucun revers conservé. _ Cinq fragments à fond blanc dont un correspond probablement à un élément de stuc plan. _ Un fragment à fond noir sur rouge partiellement recouvert de mortier (des bourrelets de mortier mordent sur le champ peint : contact du sol ?). _ Un fragment avec un champ jaune clair conservé sur une largeur de 6 mm, accolé à un champ jaune foncé conservé sur 1,3 cm de largeur (la limite entre les deux couleurs est rectiligne)."	Phases C/C1 : 330/425 M : med.

3139	Fosse tardive au nord-ouest de la fosse Us 3082	24	"Vingt-deux fragments avec le même mortier : _ Douze fragments à fond blanc très usé. Sur l'un d'eux une légère trace de rouge est visible. _ Six fragments à fond blanc très sali. _ Trois fragments à fond ocre rouge relativement bien conservé. _ Un fragment avec un champ rouge très usé conservé sur 3 cm de largeur maximum, accolé à un champ blanc sale conservé au maximum sur 1,5 cm de largeur. _ Sur un fragment on note que le revers est assez lisse avec une boursouflure de mortier qui évoque le positif d'une trace de piquetage. Des traces d'inclusions de végétaux gênent la lecture. _ Deux fragments de stucs avec motifs de torsade. Sur l'un d'eux, la torsade surmonte un motif de feuillage très abimé qui pourrait être un rinceau de feuilles de lierre associé à un autre motif totalement illisible, mais qui semble inclure une forme circulaire. Les revers sont conservés et montrent des empreintes de pierres."	Phases M/M1 : médiévale/ moderne
3140	Tranchée de récupération.	38	"Dix-neuf fragments d'enduits peints avec le même mortier. _ Trois fragments à fond blanc _ Deux fragments (une plaque) à fond rose foncé _ Sept fragments à fond vert foncé _ Deux petits fragments où un fond noir d'une largeur max de 1 cm, est bordé par un champ gris (qui a pu être blanc ?) conservé sur une largeur max de 0,7 cm. Sur les deux fragments des traces de vert sont visibles sur le noir (au compte fil uniquement). Il s'agit peut-être d'un motif de mouchetis vert sur fond noir. _ Un petit fragment jaune (1 cm²) _ Trois fragments à fond rouge très abimés _ Un fragment avec du jaune sur rouge. Le pigment jaune est très écaillé. Peut-être imitation de marbre déjà vue dans d'autres Us et notamment dans la couche Us 3119 Dix-neuf fragments de stuc Parmi les fragments de stuc, on reconnaît des motifs de grecques, des moulures de corniche, des feuilles imbriquées, des torsades. Un fragment présente un ressaut souligné de vert. Tous ces fragments renvoient, tant par leur mortier que par leurs motifs, à ceux des Us 3040, 3051 et 3119."	Phases M/M1 : médiévale/ moderne
3142	Comblement d'une lacune dans le sol 3034	4	"Quatre fragments à mortiers différents. _ Un fragment où la couche de pigment a disparu. _ Deux fragments à fond rouge _ Un fragment à fond blanc, mortier très friable (fragment de 1 cm²)"	Phases C/C1 : 330/425
3168	Remblai. Niveau de jardin ?	3	"Trois fragments à mortiers différents. Aucun revers n'est conservé _ Un fragment à fond rouge recouvert par endroit d'une couche de calcite. _ Un fragment à fond rouge. _ Un fragment à fond rouge traversé par un filet blanc de 6 mm de largeur."	Phases C/C1 : 330/425
3172	Niveau d'occupation. Niveau de jardin ? Constitué d'un sediment brun gris	4	"Quatre fragments avec le même mortier : épiderme blanc épais de 1,5 à 3 mm, puis un mortier beige avec de nombreuses inclusions de TCA et quelques gros graviers (1 cm). Mortier posé en deux couches de 1 à 1,5 cm d'épaisseur chacune. Puis, au contact du mur, une couche de mortier blanc sans inclusion de TCA, épaisse de 0,7 à 1 cm. Traces de pierres au revers. _ Un fragment à fond rouge très usé. _ Un fragment à fond rouge bordeaux très usé. _ Un fragment à champ vert sur noir, usé. Revers non conservé. _ Un fragment à champ jaune conservé sur 5,5 cm de largeur accolé à un champ bordeaux reconnu sur 4,5 cm de largeur. Au-delà le pigment a disparu sur 6 cm de largeur maximum. Aucune trace de séparation entre les deux couleurs (trait, filet, bande)."	Phase B (B2 - B3) : 50/180

4. Synthèse générale (S. Alix, Inrap)

4.1. La période augusto-tibérienne : fondation et première occupation urbaine

Les données apportées par la fouille des niveaux augusto-tibériens restent frustrantes. En effet, le mobilier et la stratigraphie permettent de mettre en évidence une occupation réellement augustéenne, qu'on distingue des niveaux tibériens. Mais dans les deux cas, il est difficile d'aller au-delà des données chronologiques, en particulier du fait des types de structures rencontrés dans une emprise de fouille de faible envergure (**fig. 331**). On constate toutefois une concordance avec les autres sites où des aménagements de ces périodes ont pu être étudiés sur des surfaces plus importantes, en particulier le Faubourg d'Arroux (Alix 2014b).

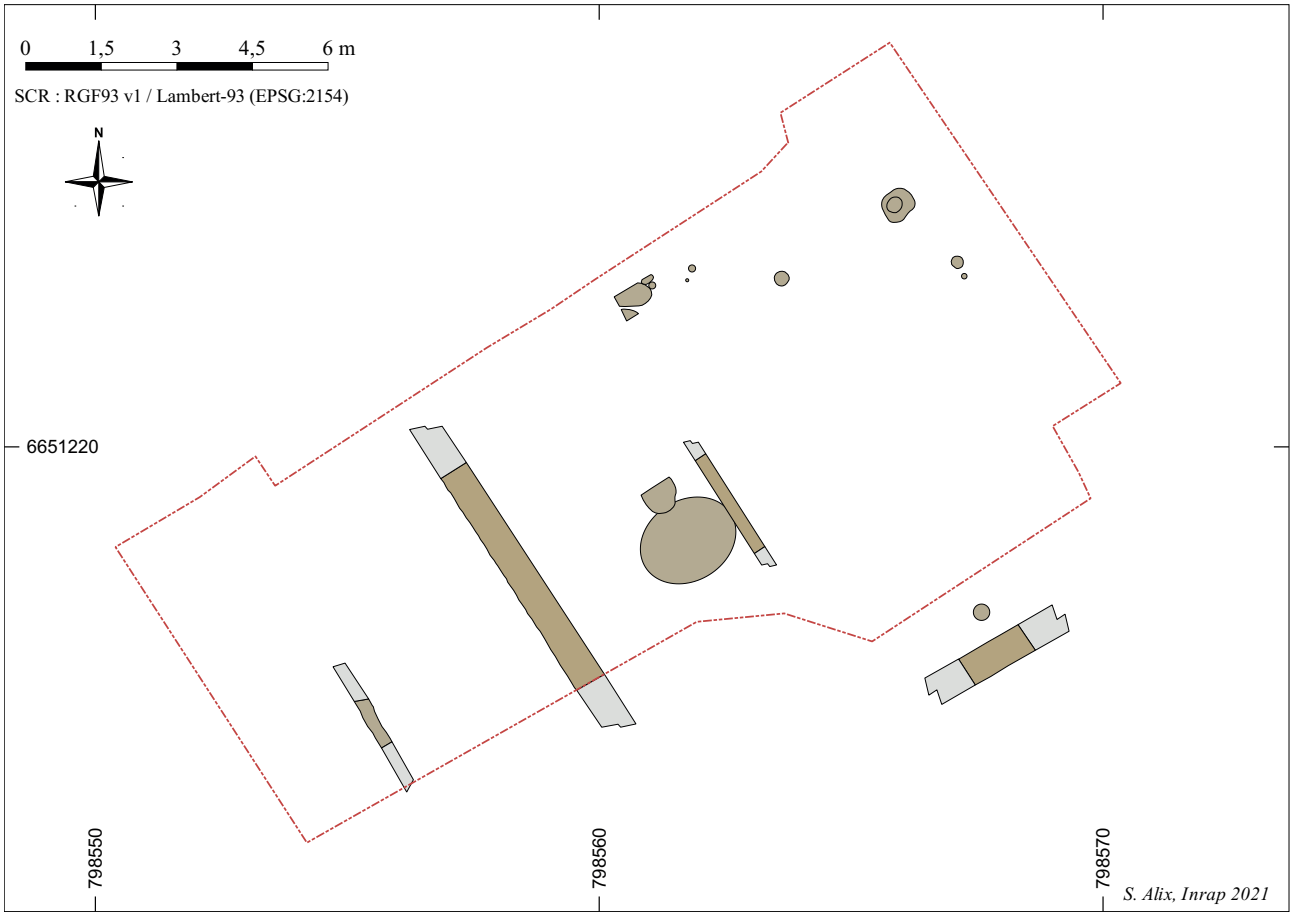


Fig.331 Les vestiges augusto-tibériens

Les niveaux augustéens constituent la première occupation reconnue. Ils sont présents, mais ténus et se manifestent par des couches d'occupation en fond de stratigraphie. Comme pour le Faubourg d'Arroux, même si on parle de niveau augustéen, on ne peut guère remonter (d'après le mobilier céramique) au-delà de 10 av. J.-C. On se situe donc entre 10 av. et 10/15 apr. J.-C. comme pour la première phase d'occupation du Faubourg d'Arroux. Parmi le mobilier céramique caractéristique, on note, entre autres, de la sigillée exclusivement italique, des parois fines précoces de la Muette (Lyon) ou de la *terra nigra* avec des vases bobines. Mais contrairement à des sites comme l'Hôpital (Bet 2004) ou au Faubourg d'Arroux, on ne dispose pas d'éléments mobiliers ou architecturaux permettant de réellement caractériser cette occupation précoce. Sur le site du Faubourg d'Arroux, la structuration des aménagements se distinguait notamment par une orientation

divergente de la trame urbaine antique (**fig. 332**). Celle-ci semble se mettre en place à partir de la période tibérienne ou la toute fin du règne d'Auguste (Alix 2014b). Il est impossible ici de trouver des parallèles à partir des seules couches d'occupation mises au jour. Mais notera, qu'une fois de plus, ces niveaux sont présents au cœur d'un (futur ?) ilot. Ils sont pourvus d'une quantité de mobilier céramique et de restes de faune non négligeables compte tenu de la faible emprise et puissance stratigraphique sur lesquelles ces couches ont été vues.

Pour la période tibérienne, on est sensiblement dans le même cas. Toutefois, on observe que les couches d'occupation sont plus abondantes. Et l'on note la présence de structures en creux : trous de poteaux et fossés. Même si, là encore, l'emprise est trop faible pour interpréter la structuration des bâtiments, on observe une concentration dans la partie nord-est, plus du côté « rue ». La partie sud-ouest accueille essentiellement des niveaux d'occupation. Ces quelques données, bien que très partielles, évoquent la structuration d'ilot vue au Faubourg d'Arroux pour la même période. L'occupation de l'ilot est encore assez lâche en son centre (mais présente), tandis que les ensembles bâtis se concentrent plutôt sur les bordures, avec les façades des bâtiments donnant sur la rue. On notera ici aussi une architecture en matériaux périssable. Elle est peut-être encore dominante à la période tibérienne à Autun, mais pas exclusive (cf. le site de l'Hôpital : Bet 2004 et le diagnostic de l'Ehpad St-Antoine : Alix 2014a, ou on trouve des éléments maçonnés : sols, murs, caves). Enfin les quelques orientations visibles pour la période tibérienne sont conformes à la trame urbaine classique (33° O/Nl).

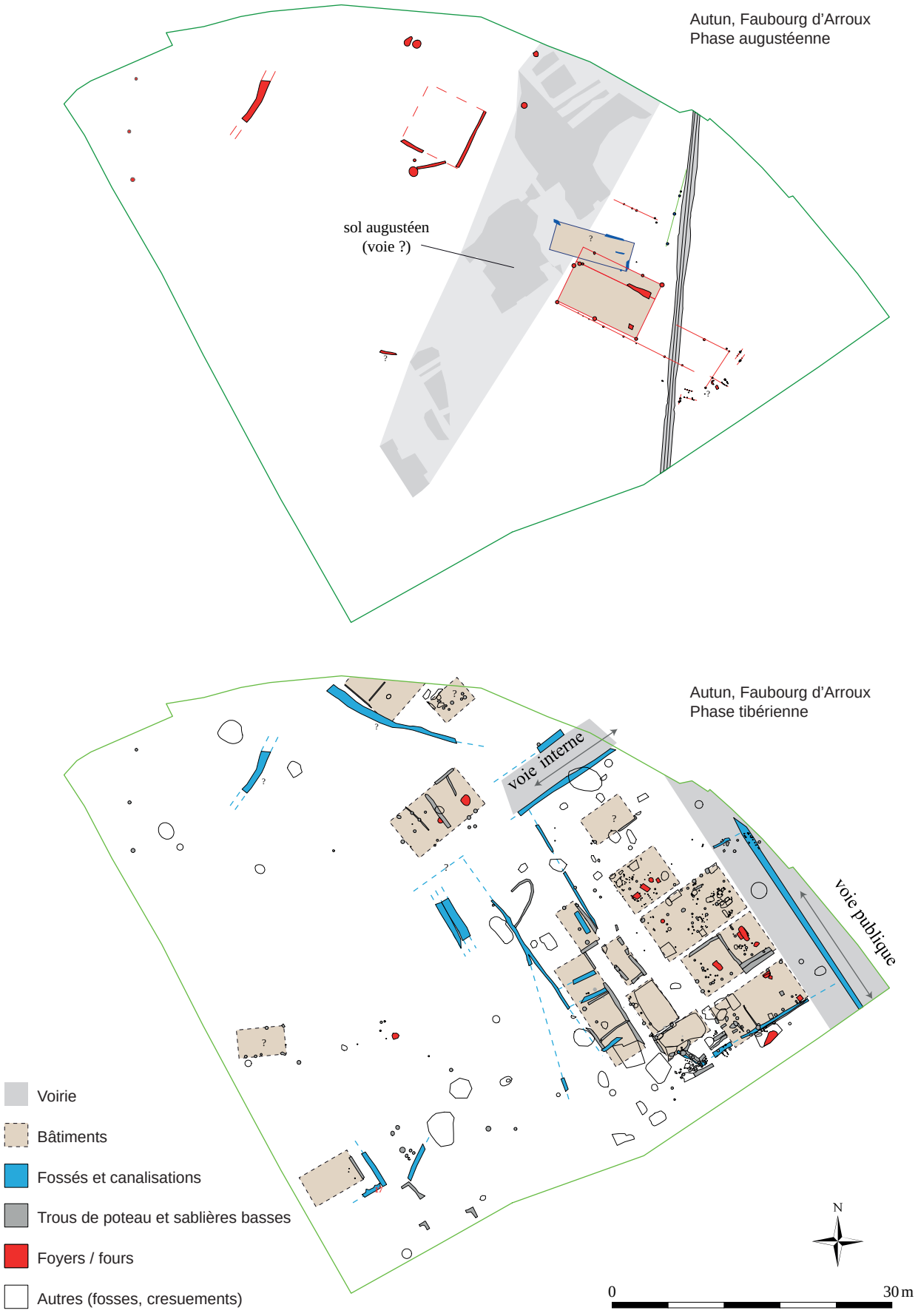
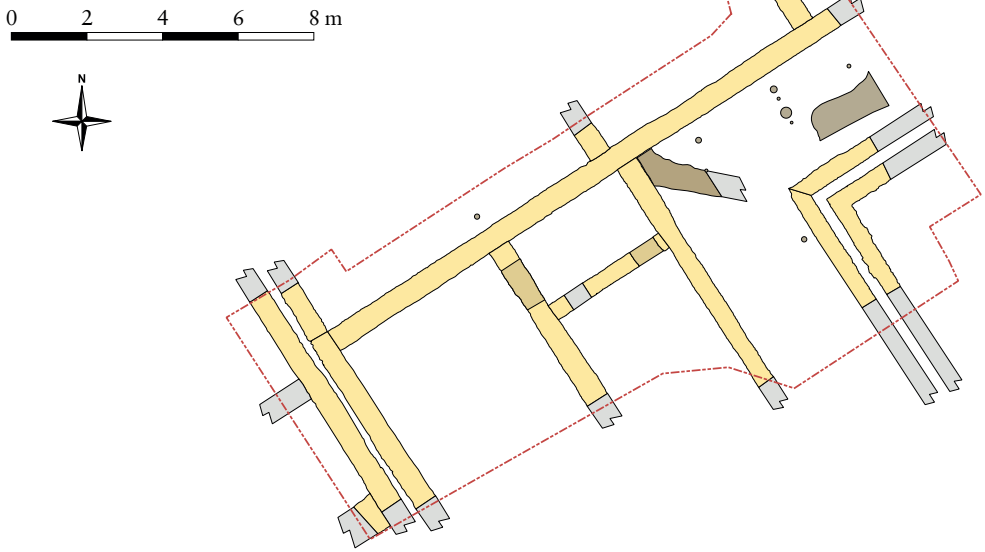


Fig.332 Vestiges augusto-tibériens du Faubourg d'Arroux (Alix 2014b)

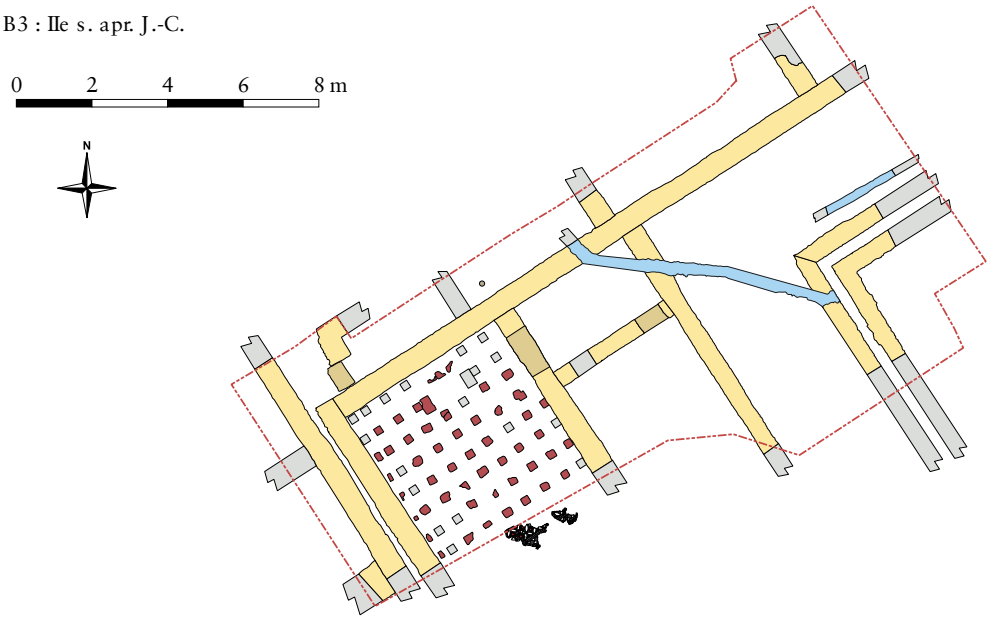
4.2. Une *domus* patricienne

Malgré la taille réduite de l'emprise, sa position à cheval sur plusieurs espaces distincts, caractéristiques, permet tout de même d'interpréter le bâti présent entre le milieu du Ier s. apr. J.-C. et la fin du IIIe s. apr. J.-C. comme une riche demeure (**fig. 333**). Beaucoup de fouilles touchant ce type de bâtiment sont handicapés par le manque de recul ; les emprises d'investigation ne touchant que partiellement l'étendue de ces vastes constructions. C'est particulièrement vrai dans les milieux restés urbains depuis l'Antiquité, cas fréquent, où les aires de fouilles sont souvent relativement restreintes ; en tous cas, où elles n'atteignent que rarement l'ampleur d'un ilot antique.
Dans notre cas, on peut revenir sur les éléments qui peuvent permettre l'interprétation des vestiges. L'élément le plus parlant en sois est la présence d'un angle de galerie qui ceinture un espace visiblement ouvert. Les synthèses s'accordent à reconnaitre les jardins ou cours à péristyle comme le, ou l'un, des principaux éléments distinctifs des demeures patriciennes romaines, en particulier en Gaule du Nord et dans le N-O de l'Empire (Vipard *et al.* 2007, Alberti 2009). Ces maisons patriciennes naissent à Rome et en Italie à la fin de la République. Elles occupent une place importante dans le jeu sociopolitique auquel leurs propriétaires prennent part. Les demeures gallo-romaines de ce type correspondent à un calque provincial de la vie politique romaine, initialement républicaine (Coarelli 1989), mais décliné à l'échelon de la cité sous l'Empire. Dans ce cadre, elles jouent par elles-mêmes un rôle en termes de symbolique au sein de la ville : affirmation de la richesse, de la *dignitas*, voire « garantie » pour les charges municipales du propriétaire (à l'image p. ex. de la *lex Irnitana* en Bétique). Par ailleurs, plus matériellement, les différents espaces publics de la demeure sont également nécessaires aux pratiques sociopolitiques de ces élites municipales, en termes d'accueil, de lieu de représentation (*negotium*). Elles accueillent la partie de la vie publique se déroulant au sein de l'espace privé : réception des clients, de pairs (voire de patrons de plus haut rang), selon des codes hiérarchiques établis (Vipard *et al.* 2007). L'expression architecturale de ces codes est d'ailleurs décrite assez clairement par Vitruve (*De Architectura*, VI, 5).
La « trilogie publique » péristyle, entrée/*atrium*, salles de réception se retrouve donc en Gaule, même si le modèle « académique » latin est souvent simplifié au profit du péristyle comme élément phare (Vipard *et al.* 2007). C'est la reconnaissance de ces différents espaces, et de leur articulation, qui permettent, malgré la faible taille de l'emprise, d'identifier les vestiges à une demeure patricienne. Dans notre cas, les espaces dégagés ne touchent pas visiblement les pièces d'entrée. Elles se situent plus probablement du côté d'une des rues S-O ou N-O. En revanche, ils permettent d'observer l'agencement entre une partie du péristyle et des pièces d'apparat.
Seul l'angle N-O du péristyle apparaît dans la zone décapée (plus de 7,5 m vers le N-E, plus de 11 m perpendiculairement). Même s'il est difficile de juger de sa taille, comme on l'a vu, certains indices permettent d'émettre des hypothèses. On connait les limites maximales du bâtiment sur trois côtés : au N-E et au S-E par l'emprise de la rue (trottoir compris) qui est connue, au S-O par le double mur qui semble marquer un changement de bâtiment. Seule la limite N-O nous échappe complètement. En partant de l'hypothèse d'un péristyle centré, avec des proportions rectangulaires non extrêmes, on peut proposer, par jeux de symétrie, des dimensions extérieures pour le péristyle (**fig. 334**). Pour le côté N-O/S-E, elles seraient de l'ordre de 18 m (1/2 *actus*) à 23,5 m (2/3 d'*actus*) cas plus extrême où le péristyle occupe une large part de la demeure. Pour les dimensions perpendiculaires (N-E/S-O), le jeu de symétrie et les limites connues nous conduisent sur une longueur d'environ 21 m (70 pieds). Mais il ne s'agit là que d'hypothèse de travail. On peut comparer l'envergure hypothétique du péristyle avec les cas listés en exemple dans l'étude menée par P. Vipard (Vipard *et al.* 2007).

B2 : deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C.



B3 : IIe s. apr. J.-C.



B4 : IIIe s. apr. J.-C.

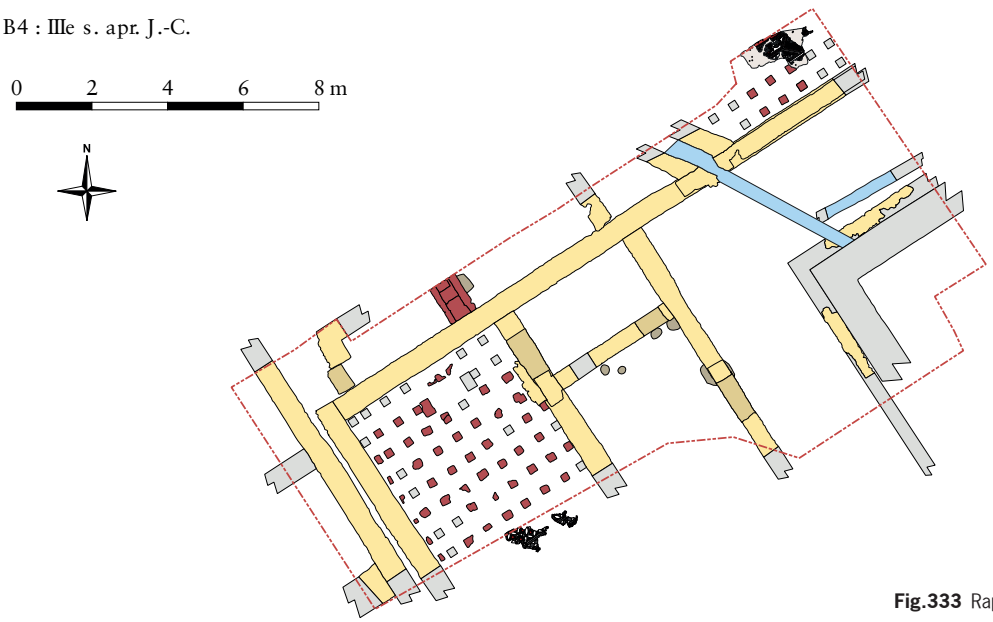
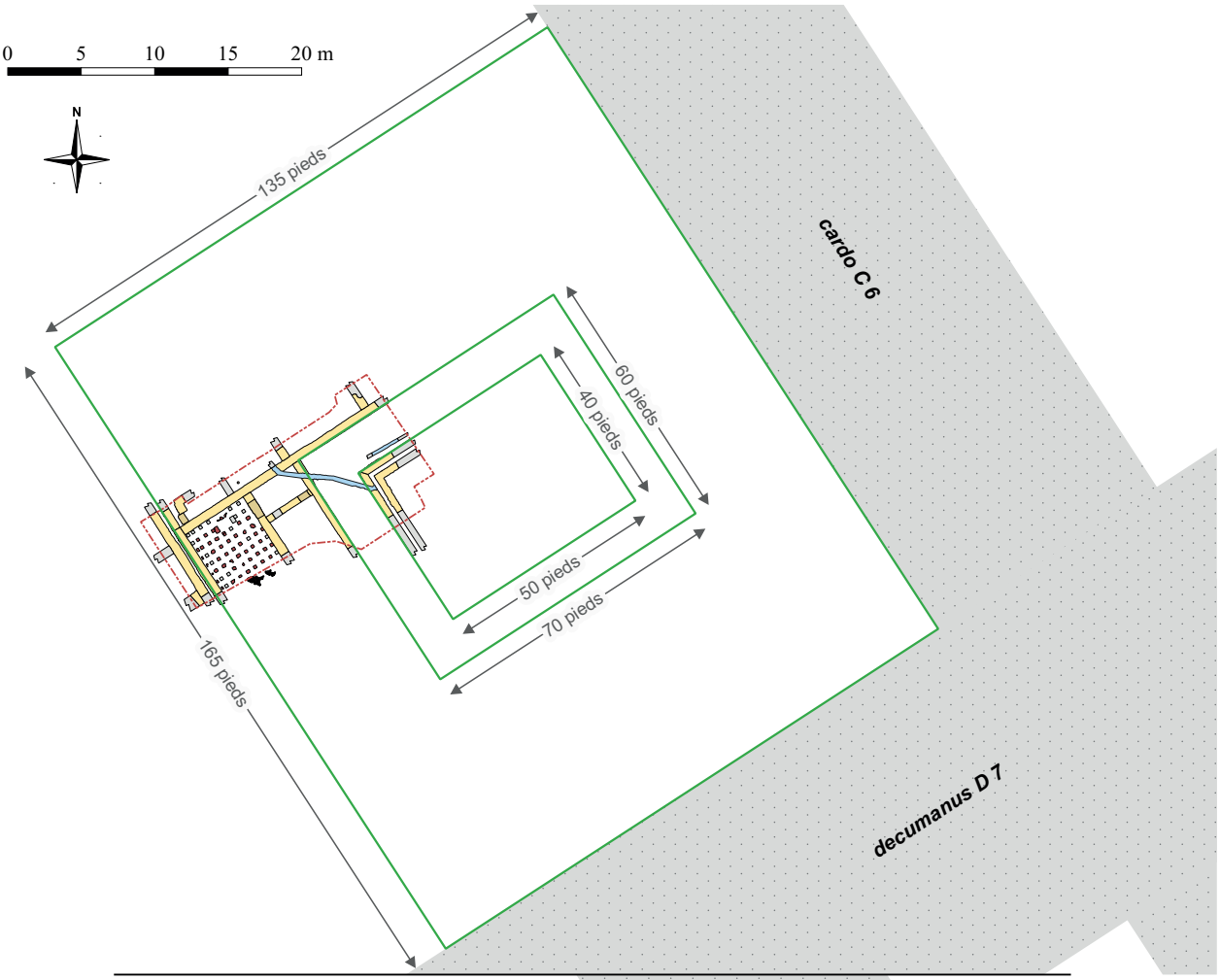


Fig.333 Rappel des évolutions de la phase B



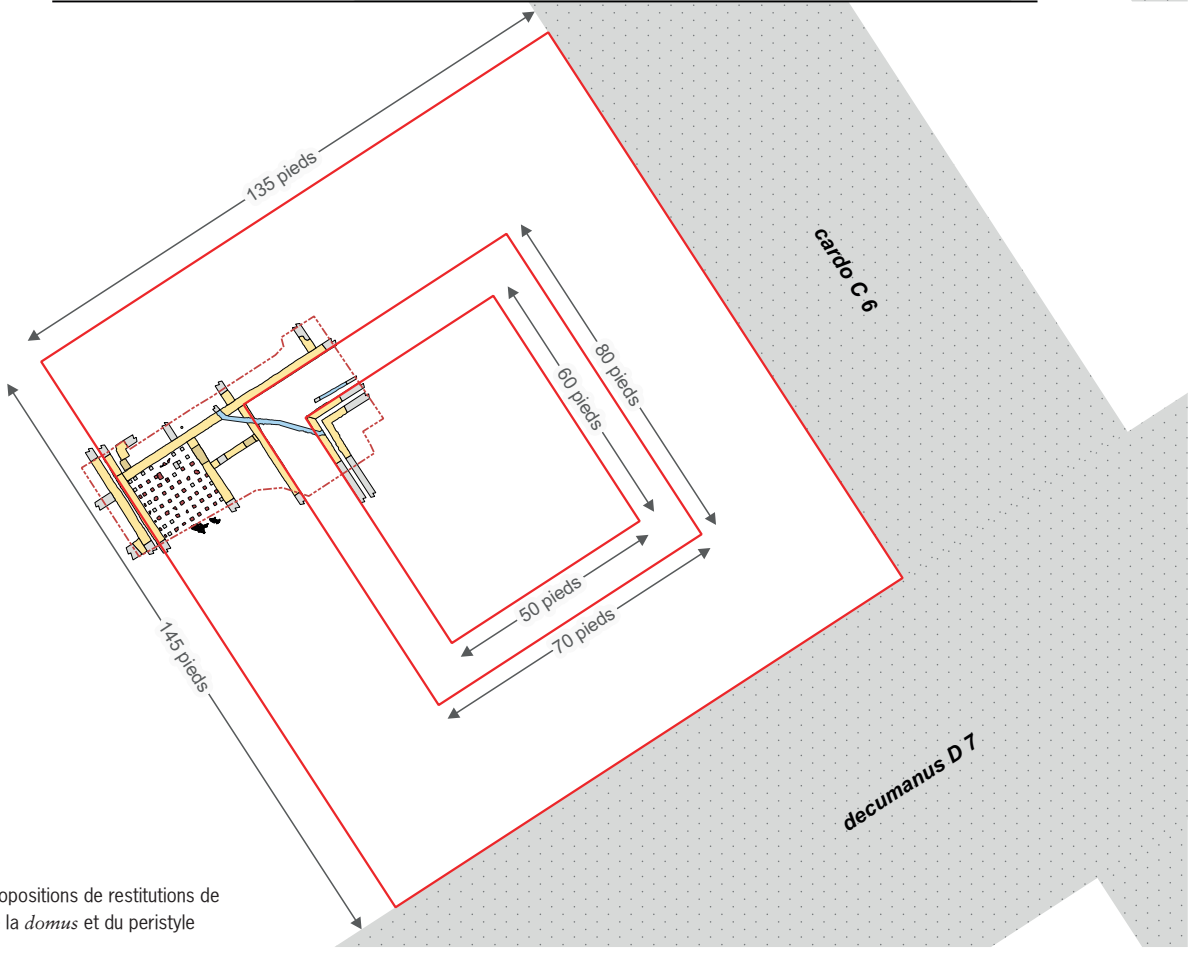


Fig.334 Propositions de restitutions de l'emprise de la *domus* et du peristyle

Les deux bornes d'Atac (env. 368 à 491 m²) place la *domus* dans le groupe des moyennes surfaces (cf *infra*. fig.340, d'après Vipard *et al.* 2007). Les auteurs de cet article mettent en avant la question de la proportion du péristyle par rapport à la maison. Ce qui dans notre cas pose la question de la taille de celle-ci. Cette dernière reste évidemment incertaine, notamment du côté N-O. On pourrait imaginer qu'elle s'étend sur un rectangle qui va jusqu'au bord N-O de l'ilot (dans ce cas, elle occuperait une surface de près de 3450 m², soit un peu plus de 42 % de l'ilot où elle est bâtie). Mais il est également envisageable que son plan ne soit pas régulier. Elle pourrait alors être plus large ou plus étroite au N-O que ne laisse envisager sa limite S-O (double mur) avec un autre bâtiment. Si on s'en tient à l'hypothèse de travail d'une symétrie approximative autour d'un péristyle centré, on peut envisager une taille globale autour de 1700 à 1950 m². Dans cette optique, la proportion du péristyle du site se situe à 19 % et 28 % selon les dimensions proposées. Ce qui la place parmi la moitié inférieure de la trentaine d'exemples étudiés par P. Vipard. Un tiers environ de ces exemples sont situés entre nos deux bornes hypothétiques (19 et 28 %). Par exemple, la maison PC2 à Bibracte possède des proportions péristyle/ensemble bâti proche de l'hypothèse basse (19 %). Les cas avec les parts relatives de péristyle les plus élevés sont de l'ordre de 40 % à plus 50 % de la surface bâtie. Dans notre cas, on serait donc sur une demeure moins ostentatoire par la taille du péristyle que dans les cas les plus marquants ; certaines de ces riches demeures accueillant d'ailleurs plusieurs cours à péristyle. La forme de ce dernier n'est d'ailleurs pas assurée, vu la faible part dégagée : quadriportique ou à trois ailes, plan quadrangulaire où irrégulier ? G. Alberti décrit bien ces différentes variations connues en Germanie et Gaule belgique (Alberti 2009). Les aménagements architecturaux du péristyle qui nous sont connus ne présentent pas un caractère luxueux. On ignore tout des probables colonnes qui venaient s'assoir sur le stylobate dégagé autour du jardin (cour ?) central. Le sol lui-même de la galerie (IIIe s. apr. J.-C.) est constitué d'un béton de tuileau lissé, de bonne facture, mais sans décor. Les sédiments fins gris/noir organiques présents dans l'espace central suggèrent la présence d'un jardin, élément d'agrément et d'ostentation attendu dans ces cours à péristyle. Mais le seul témoignage d'un luxe au sein de cet espace est constitué par les systèmes d'évacuation d'eau mis au jour. Il est tentant de supposer la présence d'un aménagement hydraulique (bassin, fontaine…) au sein de l'espace central. Ils parent traditionnellement les jardins des cours à péristyle des demeures aristocratiques (Dessales 2003, 2004). En général, ces bassins, fontaines et jets d'eau nécessitent une adduction d'eau sous pression. Cette dernière est normalement assurée par un branchement sur l'adduction publique. Ce qui constitue un privilège réservé à l'élite économique locale, voire restreinte aux magistrats municipaux (Vipard *et al.* 2007). Encore une fois, on ne dispose pas dans notre cas de preuve de tels systèmes d'adduction. Mais la succession (au moins à partir du IIe s. apr. J.-C.) des évacuations en provenance de l'espace central laisse penser que tels aménagements hydrauliques ont pu y être présents. Plusieurs pièces s'articulent autour du péristyle. Si on observe, parmi elles, deux espaces purement techniques (*praefurnium* et un vestibule d'accès), les autres sont des espaces de vie. Deux sont des espaces de dimension moyenne ou petite (de l'ordre de 3,5 à 5 m de côté) : chambre, bureau ? L'un d'eux est sur hypocauste, l'autre, bordant la galerie, n'est pas chauffée par le sol. Mais deux grandes salles d'apparat (réception) viennent compléter le schéma classique de la *domus* patricienne (Vipard *et al.* 2007, Alberti 2009). Les sols des deux pièces sont parés d'une riche mosaïque polychrome, posée sur un hypocauste. La première pièce est légèrement en retrait du péristyle, auquel elle est reliée par le vestibule évoqué plus haut. Le péristyle garde ici son rôle de distribution directe pour les espaces potentiellement publics. Il occupe un espace d'environ 6 m par 4,70 m. L'autre est accolée directement à la bordure N-O de la galerie qui la dessert vraisemblablement. Elle est probablement plus vaste que la première, mais elle n'est

que très partiellement dégagée. Son côté S-O/N-E est long au *minimum* de 7,5 m. Les éléments de mosaïque conservés en limite de la berme N-O montrent que l'on n'est pas encore au niveau de la partie centrale du sol. Ce qui suggère, en accord avec la longueur évoquée ci-dessus, une dimension d'au moins 5 à 6 m du côté N-O/S-E. Si on se tourne, là encore, vers les exemples étudiés par P. Vipard, la première se place parmi les plus petites surfaces citées (pas d'exemple de cette dimension pour les maisons de 1 000 à 2 000 m²). Mais peut-être n'a-t-elle pas la même fonction de réception. La deuxième en revanche se cale dans les standards des demeures de 1 000 à 2 000 m², voire des plus grandes *domus*. On remarquera que la seconde n'est pas présente sous cette forme dès l'origine de la construction. Y a-t-il eu une progression vers des salles d'apparat plus ostentatoire (en termes de dimension notamment) au fil des réfections ?

Comme on l'a vu au travers des études, les décors mis en évidence sont en adéquation avec le statut de la demeure. Les vestiges de pavements mosaïqués sur hypocaustes des deux grandes salles d'apparat (?) en sont l'illustration la plus évidente. Malgré la faible part conservée en place, ils témoignent d'un grand soin dans leur facture et d'une certaine recherche pour les motifs floraux de la pièce 4. S'y adjoignent de riches placages de marbre et roches décoratives venues en bonne proportion de grands sites de production méditerranéens. Ils témoignent de la présence de sols en *opus sectile*. La quantité d'enduits peints est relativement restreinte, mais le lot principal montre des décors polychromes et des stucs décorés.

Mis à part la distribution des quelques pièces mises au jour autour du péristyle, la taille de l'emprise ne permet pas de juger des éléments de l'organisation du bâti qui se placeraient dans la ligne classique d'une riche demeure, comme par exemple la volonté d'une axialité/symétrie du plan. On ignore également si les parties en bordure des rues participent directement de la *domus*. Ou bien si elles sont occupées par des espaces séparés, dévolus à des habitats modestes ou des boutiques. On n'observe pas de cas réellement attestés à Autun de ce type de plan pour de riches demeures. Mais, comme on l'a évoqué, la plupart des grandes *domus* touchées par des fouilles ne sont que partiellement dégagées.

L'architecture des murs (type « monumentale ») et le système de remblaiement employé (caissons) sont homogènes pour toutes les parties dégagées. On n'observe qu'une seule modification du plan initial. Cette grande homogénéité témoigne de la probable mise en place de tout le bâti en un seul programme de construction planifié initialement. En particulier, le péristyle, élément phare, est construit visiblement dès l'origine, témoignant de la nature du bâtiment dès sa construction. Cette conception globale dès l'origine se retrouve assez couramment (Alberti 2009). On observe ces mêmes caractéristiques (murs très fondés, remblais en caisson, homogénéité, programme de construction préétabli) sur une autre demeure aristocratique supposée. Un diagnostic mené à Autun, en 2015, Rue Jeannin (Alix 2015) avait en effet permis de mettre en évidence ces aspects sur un bâtiment. Ce dernier n'était jusque-là connu et interprété qu'au travers d'une riche mosaïque (« *domus* à la mosaïque de Neptune », Cag 71-1).

La taille globale du bâti reste un marqueur fort du statut des maisons, même s'il faut apporter de nombreuses nuances (cas de riches demeures de taille relativement modeste, par exemple du fait de contraintes urbaines fortes : Vipard *et al.* 2007, Alberti 2009). Comme on l'a vu plus haut, estimer la surface de la demeure à la seule aune de la faible part dégagée reste une gageure qui ne permet que de simples hypothèses de travail. La position, connue, des rues anciennes (façade d'ilot) donne des limites sur deux côtés, de même que le double mur au sud-ouest, interprété comme une séparation entre deux ensembles. Ces éléments permettent de proposer une emprise bâtie qui s'étend sur un rectangle qui varie entre environ 3 450 m² (42 % de l'ilot) au maximum et 1 700 à 1 950vm², si on prend l'hypothèse d'une symétrie approximative autour d'un péristyle centré (21-23 % de l'ilot). Dans les deux cas, on reste dans la fourchette de taille des exemples

analysés par P. Vipard (cf. *infra* **fig. 341**, d'après Vipard *et al.* 2007). Avec 3 450 m² la *domus* se placerait dans les plus hautes tailles (p. ex. proche de la maison PC 1 de Bibracte). Avec l'hypothèse d'un péristyle centré et une dimension de la demeure autour de 1 700-1 950 m², on se situe dans les dimensions intermédiaires (double de la maison PC2 de Bibracte, mais loin derrière PC1). Pour la Gaule Belgique et les Germanies, G. Alberti sépare les maisons à péristyle en deux ensembles (Alberti 2009 : type 5 et 6), selon leur taille inférieure ou supérieure à 2 000 m². Par comparaison, on se situerait donc entre le niveau supérieur des demeures à péristyle les moins importantes et le plancher de la catégorie des riches maisons à péristyle de grandes dimensions ; donc, dans tous les cas, plutôt dans une catégorie élevée, selon les critères et les exemples retenus dans la thèse de G. Alberti.
La présence de ces riches demeures à péristyle au sein de la capitale éduenne d'époque impériale s'inscrit dans le cadre particulier de l'héritage de Bibracte (Labaune, Meylan 2011). En effet, *Augustodunum* correspond à l'un des quelques cas de création *ex nihilo* d'une nouvelle capitale à la période augustéenne (voir p. ex. Labaune, Kasprzyk *et al.* 2015). Mais, cette situation présente la particularité que l'ancienne capitale gauloise – Bibracte – est déjà très marquée par l'architecture et l'urbanisation romaine dès la fin de la République ; largement plus que ce que l'on en percevait encore à la fin des années 1990 (Meylan 2005, Labaune, Meylan 2011). On ne reviendra pas ici sur les liens étroits et anciens entre Eduens et Romains, et sur la longue pérennité de cette relation, dont les panégyriques latins se font encore l'écho à la fin du IIIe s. apr. J.-C. Bibracte accueille, dès le Ier s. av. J.-C., de riches *domus* de plan méditerranéen à péristyle. La plus emblématique est peut-être la maison PC1, initialement fouillée par Bulliot. Les premiers états remontent à la fin du IIe s. av. J.-C. Elle possède un plan très académique, axialisé, avec péristyle et *atrium* (Paunier, Luginbühl 2004). Plus d'une demi-douzaine de ces demeures, plus au moins vastes et luxueuses, ont été identifiées (maisons PC1, PC2, PC 8 unité 1, PC 33, Maison des Pierriers, Maison à l'*opus spicatum*, Grandes Forges…). On note la présence récurrente de balnéaires, standard de confort assez peu commun à cette période, même en Narbonnaise, voire même en Italie. Comme on l'a évoqué plus haut, les propositions de taille du bâti et du péristyle placent par comparaison la maison d'Autun « Atac » dans les standards des grandes demeures mis au jour à Bibracte (**fig. 335**). Ces riches *domus* de Bibracte sont encore actives à la période tibérienne, alors que la ville d'Autun en est à sa première phase d'occupation et d'urbanisation (Alix 2014b, Alix *in* Labaune, Kasprzyk *et al.* 2015).
L'un des intérêts de la fouille d'Atac est d'avoir pu dater assez clairement la construction de la demeure autour de la fin du règne de Tibère et du milieu du Ier s. apr. J.-C. À notre connaissance, c'est le seul cas bien attesté à Autun ; soit que les niveaux anciens n'aient pas été atteints, soit que l'installation de ces vastes bâtiments les ait détruits. On notera toutefois que le diagnostic mené rue Carion (Labaune 2015) laisse supposer une date de fondation similaire pour la *domus* à péristyle mise au jour. L'absence apparente de riches demeures avant l'époque claudienne pourrait toutefois être biaisée par un effet de fouille. Le hasard des opérations a pu laisser de côté des occurrences augusto-tiberiennes de ce type de maison. Toutefois, cette datation cadre avec les abandons à Bibracte. Cette chronologie, si elle se vérifiait pour toutes les demeures patriciennes, tendrait à montrer une arrivée « tardive » (post-tibérienne) des élites éduennes au sein d'une nouvelle capitale pourtant visiblement déjà bien lotie. Faut-il y voir le poids du traditionalisme, d'un attachement – au moins symbolique – à Bibracte ? Est-ce une question d'investissement ? Les riches éduens sont probablement sollicités dans la mise en place d'*Augustodunum*, alors qu'ils ont continué d'embellir ou de modifier leurs maisons à péristyle à Bibracte, tout au long du Ier s. av. J.-C. et de la période augustéenne. La ville ne correspond-elle pas encore aux standards des élites en termes d'équipement ? Quelle que soit la raison, cette bascule, peu avant le milieu Ier s. apr. J.-C., correspond

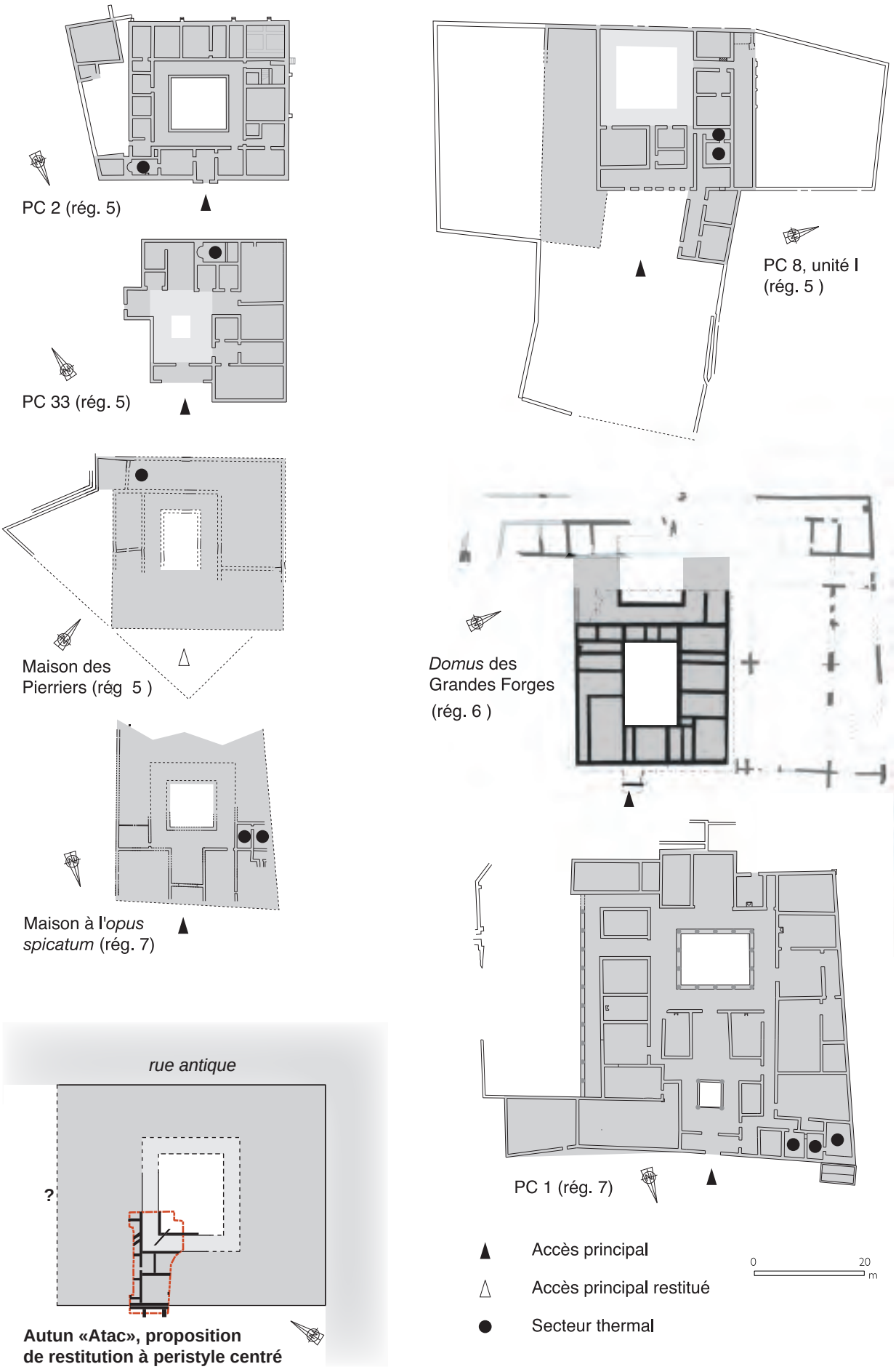


Fig.335 Comparaison du site d'Autun Atac avec les riches demeures de Bibracte

par ailleurs à la vague générale d'urbanisation en Gaule du Nord et en particulier à la généralisation de l'usage de la pierre. La trame urbaine d'Autun semble se mettre en place à la toute fin de la période augustéenne. Mais le bâti perçu dans les différentes opérations montre, très majoritairement, des constructions civiles plutôt modestes, en matériaux périssables. À Autun, en contexte d'habitat pour la période augusto-tibérienne, on connait peu d'exemple d'usage de la pierre et d'aménagements ou de décors plus luxueux. La fouille de l'Hôpital (Bet 2004) a permis de mettre au jour un large pan de sol en béton lissé de la fin de la période augustéenne. Lors du diagnostic de Saint-Antoine (tranche 1, Alix 2014a), pour la période tibérienne, une cave maçonnée comblée en partie avec des enduits peints polychromes a été mise au jour. L'extrémité d'un bâtiment en terre et bois avec des enduits peints polychromes en place ou effondrés en place a été également dégagée. Mais aucun de ces cas ne peut être clairement relié à une demeure à péristyle. Ces occurrences pourraient tout à fait appartenir à des demeures plus communes. C'est l'un des problèmes d'interprétation qui se posent assez régulièrement à Autun, comme dans d'autres grandes cités antiques. Les quelques fouilles extensives, comme celle du Faubourg d'Arroux notamment (Alix 2014b, Alix *in* Labaune *et al.* 2015), ont montré que des maisons assez modestes accueillaient des aménagements de confort et des décors relativement riches. Les enrichissements des classes sociales inférieures (ou « moyenne ») qui se manifestent dans les vestiges immobiliers tendent à imiter, sans jamais l'atteindre, les standards issus des grandes *domus* patriciennes. Les demeures du Faubourg d'Arroux, très probablement occupées par des artisans ont livré des placages de marbre locaux mais également méditerranéens, des stucs, des enduits peints polychromes figurés (cf. p. ex. Boislève, Alix et Pascal 2017). Elles voient se construire de petits hypocaustes, des galeries dans les cours arrière… La richesse de la ville et de ses élites, le pôle commercial et administratif qu'elle forme, la présence d'artisans spécialisés, offrent sans doute des opportunités et des facilités d'accès à ces techniques et matériaux. Il est donc délicat, comme on l'a vu, d'interpréter la nature de bâtiments partiellement mis au jour, particulièrement à la seule vue de matériaux ou d'aménagements jugés habituellement luxueux. La multiplication de ces éléments, leur haut degré de qualité, et surtout la convergence avec des critères architecturaux caractéristiques (taille du bâti ou présence d'un péristyle…) semblent plus pertinents. Néanmoins, un peu plus d'une demi-douzaine de découvertes au sein de la ville attestent ou laissent fortement penser que l'on est en présence d'une riche maison patricienne. Aucune n'a été dégagée dans sa totalité et une minorité l'a été sur des surfaces importantes.

– Dans les découvertes anciennes, on notera la maison à la Mosaïque de Bellérophon (fouillée en 1832). Du fait de l'ancienneté, on ne possède que peu de données détaillées. Au-delà de l'exceptionnelle mosaïque (11,5 X 9 m), le site a livré des salles avec des plinthes en marbre, des bases de portiques, un mobilier luxueux (statues)… Le bâtiment est estimé a minima à 40 m de côté (CAG 71-1).

– La « Maison d'*Anacréaon* » ou « des auteurs grecs » a été fouillée en 1965 (CAG 71-1) et la fouille reprise en 1990 (Chardron-Picault 1992). La première intervention était centrée sur une salle de réception avec une magnifique mosaïque figurée (panneau montrant l'auteur grec Anacréon identifié par une inscription en grec sur la mosaïque). La deuxième opération a permis de dégager les alentours et de compléter la mosaïque (identification de deux autres panneaux avec les Homère (?) et Métrodore). Elle se situe dans une grande salle à abside (11 X 6,5 m). Là encore, même si seule une (faible) partie du bâti a été touché, les pièces semblent appartenir à une grande et riche demeure (*a minima* 18 m de côté). Les décors comprennent là encore des placages de marbre, des stucs, des enduits peints… Des pilettes et *tubuli* atteste de la présence d'au moins un hypocauste.

– La « maison à l'Etui d'Or » (au moins 35 X 30 m) et la maison « de *Iasus Balbus* » (au moins 45 X 20 m) ont été fouillées entre 1973 et 1976 (CAG71-

1, Blanchard-Lemée, Olivier, Rebourg 1986). Les deux comprennent de nombreuses salles à pavements décorés (mosaïque, *opus sectile*), une salle à abside, des hypocaustes, des espaces ouverts, dont au moins un péristyle remanié… Ces deux maisons constituent l'une des fouilles les plus extensives sur de riches demeures autunoises.
– En 2001, S. Venault a fouillé à l'est de la ville *intramuros*, près de la porte St André (Croix Blanche), une partie d'une *domus* (Venault inédit) comprenant notamment un péristyle dont le plan a largement été dégagé (16 X 16,5 m). L'ensemble fouillé laisse voir un bâtiment d'au moins 35 X 18 m).
– En 2015, un diagnostic a révélé la présence d'une *domus* avec péristyle au niveau de l'actuelle rue Carion. Outre les niveaux augusto-tibériens évoqués plus haut, les parties dégagées montrent un ensemble complexe de pièces qui se développe sur au moins 40 X 35 m. La partie mise au jour du péristyle atteint environ 17 m de côté. La position du péristyle, en bordure de voie, pourrait laisser penser qu'il s'agit en fait d'un *atrium* près de l'entrée. On n'observe pas de mosaïque, mais des sols en béton simple ou en *opus signinum*. Deux salles sont sur hypocaustes (Labaune 2015).
– Toujours en 2015, un diagnostic mené rue Jeannin (Alix 2015) a permis de compléter le plan d'une très probable *domus*. Elle n'était connue que par une mosaïque (dite de Neptune) en partie déposée, en partie encore visible dans une des caves du bâtiment actuel. Les sondages dans les caves et le jardin semblent montrer que l'on a affaire à un seul grand programme architectural (architectures et système de caisson proche du cas du site d'Atac). Une deuxième mosaïque et des sols en *opus signinum* ont été dégagés. Des décors de marbre (placage, corniches) et d'enduits peints polychromes ont été mis au jour. On observe donc deux salles sur mosaïque (11,5 X 6,5 m, mosaïque de Neptune, et 7 X 4,3 m). Les pièces pourraient s'organiser autour d'un espace central ouvert (avec péristyle), mais il s'agit d'une pure hypothèse. L'ensemble du bâtiment pourrait s'étendre sur 60 m de long sur au moins 20 m de large.
On pourrait rajouter à ces exemples des découvertes qui restent plus ambiguës du fait des dégagements partiels ou d'un plus faible faisceau d'indices : par exemple la « Maison à l'enseigne » (cag71-1), la maison qui a accueilli la vaste salle en abside stuquée découverte lors des fouilles de l'Hôpital (Bet 2004, Boislève 2013) ou encore la maison à l'*opus sectile* sur hypocauste vue lors du diagnostic de la Maison de la petite enfance (Labaune 2011). Compte tenu des lacunes des plans (dégagements partiels), il est délicat de comparer les hypothèses de restitution de la fouille d'Atac avec ces exemples. Les dimensions globales quand elles peuvent être estimées, restent dans l'ordre de celles du site d'Atac, oscillant entre 35-40 m et 60 m pour les longueurs maximales. Les trois péristyles, dont on peut connaitre au moins une dimension, sont également proches des restitutions de notre site, avec 17 à 18 m de côté (**fig. 336**). On notera que le plan le mieux dégagé (Croix Blanche) montre une galerie sur trois côtés, plan connu en Gaule du Nord (Alberti 2009). En tous les cas, les dimensions se détachent largement de celles des maisons communes, par exemple celles mises en évidence au Faubourg d'Arroux. Celles-ci arborent un plan allongé, plutôt de l'ordre de 30 m de profondeur pour 10-15 m de large, cour comprise (**fig. 337**). Au sein des riches maisons, les décors et la taille des pièces sont proches de ceux découverts à Atac (grandes pièces d'apparat de l'ordre de 11-12 X 6-7 m et plus petites pièces - parfois richement décorées- dans les 6-7 X 4-5 m). Mais certains sites paraissent plus luxueux, par exemple l'ensemble « maison de *Iasus Balbus* »/« Maison à l'Etui d'or ».
Si on considère la place de ces riches demeures au sein de la ville, on ne constate pas d'homogénéité manifeste (**fig. 338**). La moitié se situe à proximité immédiate du centre monumental (forum supposé, temples des ilots centraux…), comme on pourrait s'y attendre. Mais ce n'est pas le cas de toutes. Trois sont dans le quart N-O de la ville antique. Celle de la rue Carion étant, la plus excentrée (près du rempart nord-ouest). Une se situe à

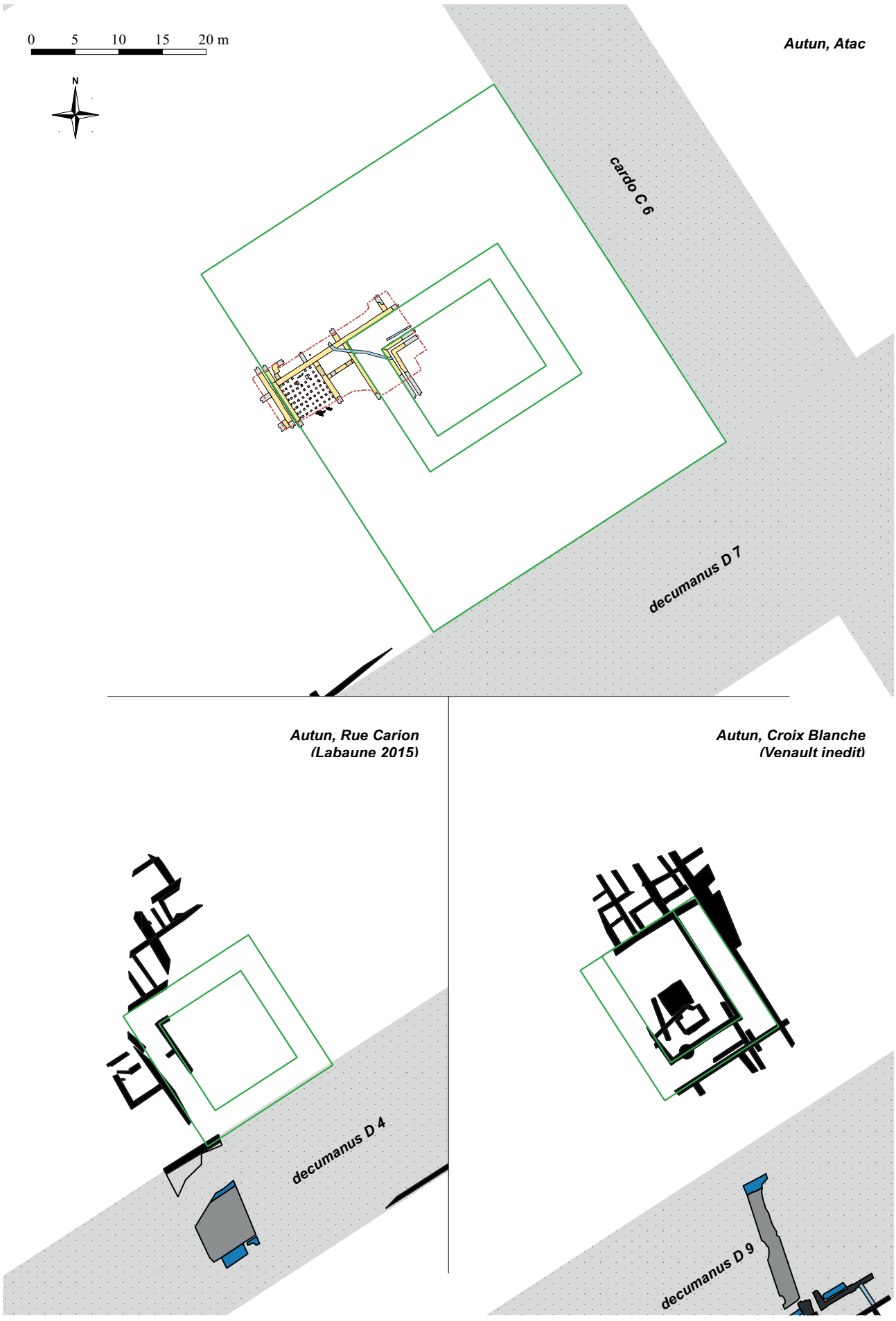
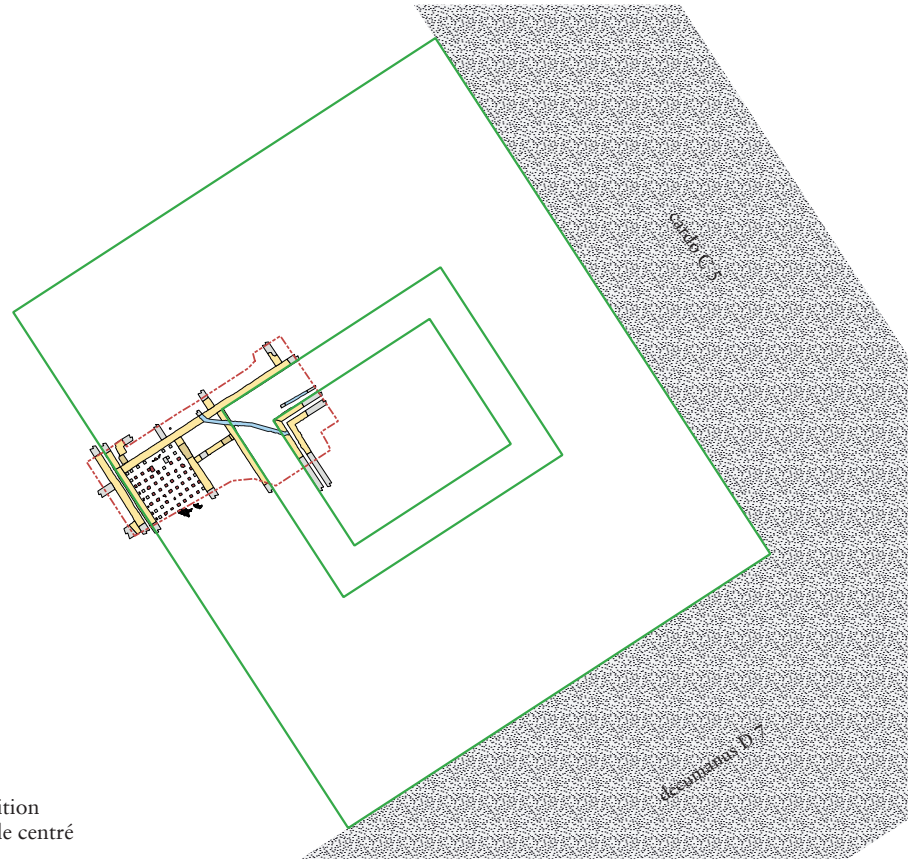


Fig.336 Comparaison du péristyle du site d'Atac avec ceux de la Croix Blanche (2001) et de la rue Carion (2015)



Autun «Faubourg d'Arroux»
(Alix 2014b): état IIIe s. apr. J.-C.
(les couleurs de fond marquent les séparations
entre les différentes maisons)



Autun «Atac», proposition
de restitution à peristyle centré

Fig.337 Comparaison du site d'Atac avec les maisons du Faubourg d'Arroux



1 : fouille d'Atac
2 : « Maison d'Anacréaon » ou « des auteurs grecs »
3 : « maison à l'Etui d'Or » et maison « de Iasus Balbus »
4 : fouille de la Croix Blanche
5 : diagnostic rue Carion
6 : diagnostic mené rue Jeannin
Note : Maison à la mosaïque de Bellérophon, localis.

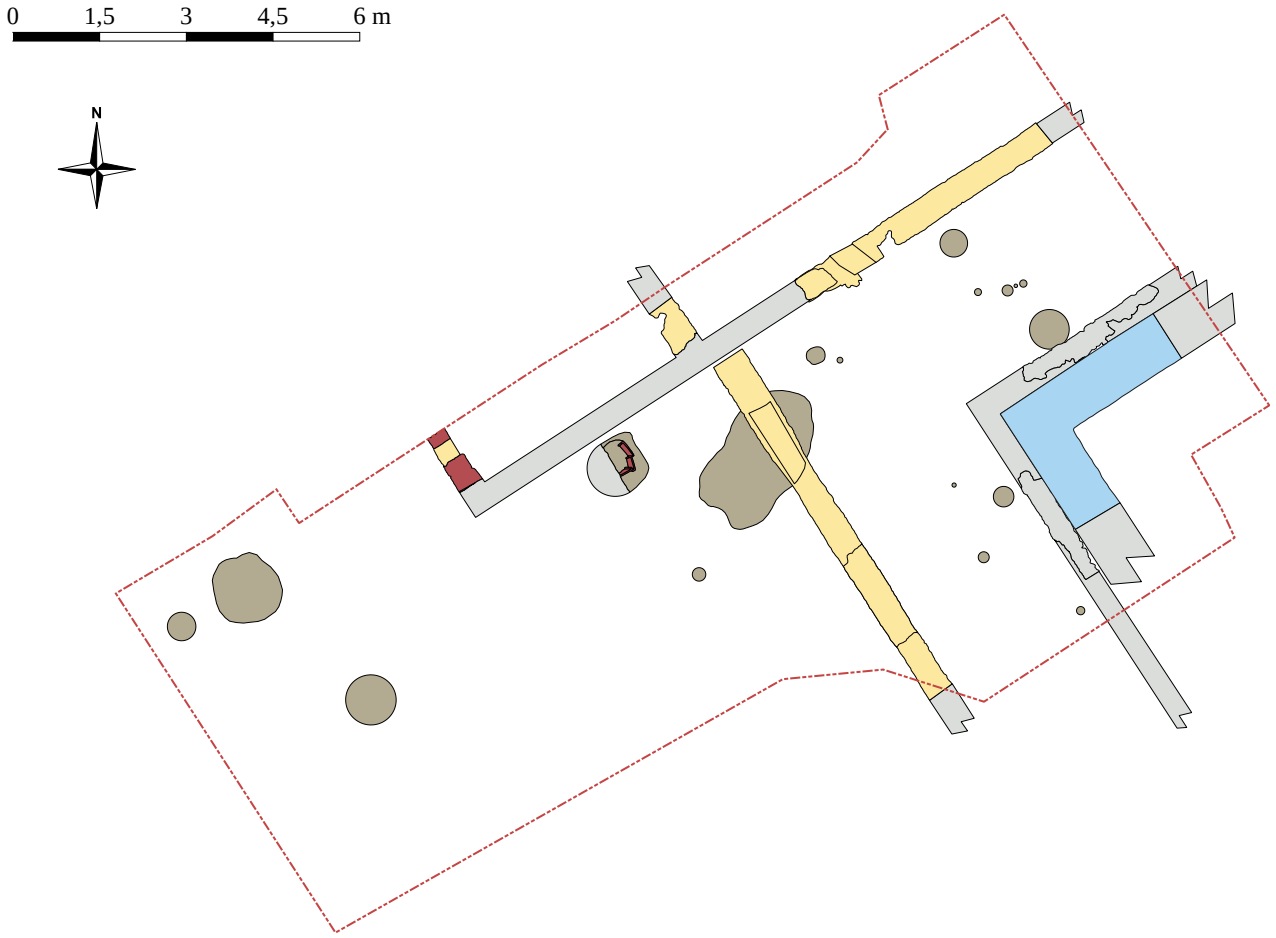
Fig.338 Répartition des exemples de citées au sein de la ville antique

l'est. On notera que parmi celles qui se situent plus sur la périphérie, les *domus* de la rue Jeannin et de la Croix blanche s'ouvrent sur la bordure d'un des *decumani* principaux. Ce qui peut également constituer un emplacement privilégié. Il offre notamment une bonne visibilité extérieure de la demeure.

4.3. La période tardo-antique : une réoccupation élitaire ?

La réoccupation antique tardive suit une phase d'abandon et démolition de la *domus*. Il semble, en effet, que l'on ait affaire à un *hiatus* entre le début des couches de démolitions qui semblent dater de la fin du IIIe s. apr. J.-C. et les indices de réaménagements tardifs (reconstructions partielles des murs, nouveaux aménagements). Ces derniers témoignent plutôt d'une occupation entre les années 330 et le début du Ve s. apr. J.-C. (**fig. 339**).

Fig.339 Les vestiges de l'occupation tardive (ph. C)



Il est difficile de juger, d'une part, de la date précise de l'abandon et, d'autre part, de la nature des occupations au sein de la demeure durant ces années. La présence de chantiers de démolition n'exclut pas une occupation partielle (ou temporaire) au sein de l'emprise et, *a fortiori*, dans le reste du bâti, dont nous n'avons ici qu'une vision très partielle. Toutefois, force est de constater que les niveaux correspondant à cette phase sont surtout marqués par la démolition. Mais ils ne sont pas présents partout. On les perçoit en particulier dans la partie sud-ouest de l'emprise, notamment dans les secteurs 3 (ancien *praefurnium*) et 4 (ancienne salle avec mosaïque sur hypocauste). Ailleurs, certains aménagements de l'état tardif d'occupation viennent directement au contact des niveaux de la *domus* dans son état du IIIe s. apr. J.-C. Mais peut-être est-ce dû justement à la nature des réaménagements, avec des parties bâties, couvertes, au nord-est, tandis que les espaces sud-ouest deviennent ouverts. Il est intéressant de noter que certains de ces chantiers suivent une logique de récupération assez systématique, plutôt qu'opportuniste, au coup par coup. C'est le cas par exemple pour la mosaïque sur hypocauste de la pièce 4. Le chantier vu lors du diagnostic à la Caserne Changarnier en 2016 (Alix 2017, Soum Alix à paraître) constitue un beau parallèle. Ce type de récupération de matériaux « organisé » n'est pas un cas isolé.

L'occupation tardive (deuxième tiers IVe s./début du Ve s. apr. J.-C.) s'inscrit assez bien dans le schéma de l'urbanisme tardo-antique autunois que M. Kasprzyk avait défini dans sa thèse (Kasprzyk 2005). L'ilot concerné jouxte en effet l'un des deux *decumani* principaux (voies donnant sur les portes décalées). Ces axes, avec le *cardo* « *maximus* » et la zone de l'enceinte réduite, semble concentrer la majorité de l'occupation tardo-antique, tandis que l'on observe une déprise plus nette sur les ilots périphériques au IVe s. et Ve s. apr. J.-C. Le site étudié ne semble toutefois pas correspondre aux reconstructions civiles du début du IVe s. apr. J.-C. Ces dernières peuvent être mises en parallèle avec le mouvement impulsé lors de la réhabilitation de la ville par le pouvoir impérial sous la Tétrachie (discours d'Eumène, Panégyrique Latin IV, Hostein 2012 et 2016). Ces réhabilitations publiques ont pu être observées lors d'opérations récentes : restauration des Ecoles méniennes (Labaune *et al.* 2013) et de l'aqueduc *intramuros* (Borau, Alix 2020). Les phases tardives du bâti mis au jour par exemple au Faubourg d'Arroux (Alix 2014b) ou à Saint-Antoine (Alix 2014a), s'inscrivent dans cette dynamique. Mais, dans notre cas, on observe un décalage temporel vers le milieu du IVe s. apr. J.-C. qui place le début de phase tardo-antique sous Constantin ou son successeur. Cette période voit aussi le pouvoir impérial intervenir à nouveau à Autun (Pan. Lat. VIII), renouvelant les liens tissés entre cette cité et la famille impériale, mais, cette fois, sous la forme de dégrèvements fiscaux plutôt que par des réhabilitations architecturales.

Qualifier cette réoccupation des lieux reste difficile, notamment au regard de la taille de l'emprise. Néanmoins, on a pu mettre en évidence un certain nombre de reconstructions et de réaménagements (dans la partie N-E), tant au niveau des murs que des sols. Si certaines pièces changent radicalement de destination (pièces S-E devenant des espaces ouverts), si les modes architecturaux sont bien moins luxueux, cette réhabilitation n'est pas pour autant une *tabula rasa*. Les murs de la *domus* du haut Empire sont repris et les limites des pièces sont conservées. En particulier, le péristyle et son aire ouverte semblent conservés dans leur forme. Dans la pièce N-E à mosaïque, cette dernière, bien qu'endommagée, est partiellement conservée, même si l'hypocauste n'est visiblement plus fonctionnel. Avons-nous affaire à un simple effet d'opportunisme, commandé par la forte prégnance des architectures de la demeure patricienne ? Ou bien cette réoccupation se réapproprie-t-elle volontairement une partie des codes sociaux attachés à l'organisation et l'architecture du bâtiment d'origine ? Les maisons à péristyle disparaissent majoritairement à la fin du IIIe s. apr. J.-C. Les implications symboliques et sociales de leur structuration (démonstration de puissance et richesse, espaces liés au système client-patron à l'échelle municipale, gradation des espaces « publics » et privés dans la maison…) semblent caduques après le IIIe s. apr. J.-C. (Vipard *et al.* 2007). On dispose de quelques indices pour essayer de qualifier cette occupation tardive. Une petite série de parures personnelles – en particulier la fibule cruciforme – renvoient à des rangs sociaux, militaires ou civils, plutôt élevés. Ces objets sont peu nombreux, mais sont assez rares pour être caractéristiques. Par ailleurs, ils font écho à la consommation carnée qui trahit, elle aussi, un niveau social supérieur. On est tenté de voir, dans cet état tardif du bâti, le logement de personnes appartenant à une certaine élite de la ville de l'Antiquité tardive. On se gardera évidemment de préjuger d'un lien quelconque avec les occupants du Haut Empire. Par contre, si l'hypothèse est exacte, une réoccupation des lieux, par un ou des membres d'une certaine élite sociale, pose la question de la réappropriation des éléments symboliques propres aux demeures à péristyles du Haut Empire. Sommes-nous face à un simple opportunisme, un choix guidé par les commodités qu'offrent encore la demeure, ainsi que par l'image générale de richesse et puissance qu'elle renvoie, voire de ses anciens occupants ? Ou bien, pourrions-nous avoir affaire à une volonté d'exploiter plus directement les codes architecturaux (péristyle…) des riches maisons gallo-romaines du début de l'Empire ?

Fig.340 Comparaison de tailles de peristyles avec les restitutions proposées pour le site d'Autun_Atac (Vipard 2007)

Localisation	Dénomination	Surf. péristyle m²	% maison
Saint-Raphaël (Var)	Maison du Suveret (460 m²)	94,5	20,5
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison aux Cinq Mosaïques (500 m²)	157,5	31,5
Vieux (Calvados)	Maison au Petit Péristyle (1 421 m²)	166,8	11,7
Amiens (Somme)	Maison 1 du Palais des Sports (465 m²)	190	40,9
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, états 2A et 2B (1 326 m²)	200	15,1
Bibracte (Saône-et-Loire)	Maison PC 2 (1 040 m²)	225	21,6
Narbonne (Aude)	Maison du Clos de la Lombarde (975 m²)	292,5	30
Lyon (Rhône)	Maison aux *Xenia*, péristyle II, phase 2 (660 m² environ)	306	46,4
Cologne (Allemagne)	Maison à *Atrium* de la Cathédrale (1 440 m²)	313,5	21,8
Vieux (Calvados)	Maison au Grand Péristyle (1 421 m²)	322,4	22,7
Metz (Moselle)	Maison de l'Îlot B du site de l'Arsenal (1 350 m² environ)	324	24
Fréjus (Var)	Maison du Clos de la Tour (1 090 m² environ)	330	30,3
Avenches (Suisse)	Maison de l'*Insula* XVI Est (1 570 m² environ)	360	22,9
Autun	**Atac**	**368**	**19**
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison au Dauphin, états 3 et 4 (2 700 m²)	378	14
Rezé (Loire-Atlantique)	Maison sud du Terrain Peigné (880 m²)	380	43,2
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, états 3 et 4 (2 932 m²)	388	13,2
Alba-la-Romaine (Ardèche)	Maison du Champ Delauzun (1 420 m² minimum)	390	27,5
Autun	**Atac**	**391**	**28**
Caerwent (Grande-Bretagne)	Maison à Corridor de l'*Insula* VII (1 620 m²)	425	26,2
Limoges (Haute-Vienne)	Maison des Nones de Mars (3 735 m²)	512,5	13,7
Caerwent (Grande-Bretagne)	Maison de l'*Insula* IIIS (1 980 m²)	512,5	25,9
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, état 2A, 2 péristyles (1 326 m²)	531	40
Wroxeter (Grande-Bretagne)	Maison à Corridor VI (1 615 m²)	577	35,7
Périgueux (Dordogne)	Maison à l'*Impluvium* Polylobé (plus de 2 500 m²)	598	23,9
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison au Lion (3 100 m² environ)	850	27,4
Périgueux (Dordogne)	Maison de la rue des Bouquets (2 350 m² au moins)	913,5	38,9
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison au Dauphin, état 3, 2 péristyles (2 700 m²)	1 130	41,9
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, état 2B, 2 péristyles (2 760 m²)	1 135	41,1
Limoges (Haute-Vienne)	Maison des Nones de Mars, 2 péristyles (3 735 m²)	1 395	37,3
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, état 3A, 2 péristyles (2 932 m²)	1 408	48
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, états 3B et 4 (surface indeterminée)	1 408	48
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison au Buste d'Argent, 3 péristyles (3 500 m² minimum)	2 057	58,8
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison sous le Lycée (4 600 m² au moins)	2 260	49,1

Fig.341 Comparaison de tailles globales de *domus* avec les restitutions proposées pour le site d'Autun_Atac (Vipard 2007)

Localisation	Dénomination	Surface m²
Saint-Raphaël (Var)	Maison du Suveret	460
Amiens (Somme)	Maison 1 du Palais des Sports	465
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison aux Cinq Mosaïques	500
Lyon (Rhône)	Maison aux *Xenia*	660
Le Mans (Sarthe)	Maison des Halles	690
Lyon (Rhône)	Maison aux Masques	800
Rezé (Loire-Atlantique)	Maison sud du Terrain Peigné	880
Narbonne (Aude)	Maison du Clos de la Lombarde	975
Bibracte (Nièvre)	Maison PC 2	1 040
Fréjus (Var)	Maison du Clos de la Tour	1 090
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, état 2	1 326
Metz (Moselle)	Maison de l'Îlot B du site de l'Arsenal	1 350
Martigny (Suisse)	Maison au nord du *Forum*	1 400
Vieux (Calvados)	Maison au Grand Péristyle	1 420
Alba-la-Romaine (Ardèche)	Maison du Champ Delauzun	1 420
Cologne (Allemagne)	Maison à Atrium de la Cathédrale	1 440
Avenches (Suisse)	Maison de l'*Insula* XVI Est	1 570
Nyon (Suisse)	Maison de Bel-Air	1 600
Limoges (Haute-Vienne)	Maison au Grand Vestibule	1 600
Wroxeter (Grande-Bretagne)	Maison à Corridor VI	1 615
Caerwent (Grande-Bretagne)	Maison à Corridor de l'*Insula* VII	1 620
Silchester (Grande-Bretagne)	Maison à Corridor de l'*Insula* XIV, 1	1 700
Autun	**Atac**	**1 700**
Autun	**Atac**	**1 950**
Caerwent (Grande-Bretagne)	Maison de l'*Insula* IIIS	1 980
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison du Vivier	2 000
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison des *Messii*	2 100
Limoges (Haute-Vienne)	Maison à l'*Opus Sectile*	2 300
Limoges (Haute-Vienne)	Maison à l'*Emblema* au Lion	2 300
Périgueux (Dordogne)	Maison de la rue des Bouquets	2 350
Avenches (Suisse)	Maison de l'*Insula* XIII Ouest	2 400
Périgueux (Dordogne)	Maison à l'*Impluvium* Polylobé	2 500
Aix-en-Provence (B.-du-Rhône)	Maison de l'Aire du Chapitre	2 600
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison au Dauphin	2 700
Avenches (Suisse)	Maison de l'*Insula* XIII Est	2 700
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison des Dieux Océan, états 3 et 4	2 930
Augst (Suisse)	Maison de l'*Insula* 30	3 000
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison au Lion	3 100
Fréjus (Var)	Maison de la Plate-Forme	3 290
Cologne (Allemagne)	Maison de la Mosaïque de *Bacchus*	3 400
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Maison au Buste d'Argent	3 500
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	Le Prétoire	3 500
Bibracte (Saône-et-Loire)	Maison PC 1	3 500
Limoges (Haute-Vienne)	Maison des Nones de Mars	3 735
Saint-Romain-en-Gal (Rhône)	Maison sous le Lycée	4 600
Limoges (Haute-Vienne)	Maison sous l'*Insula* VI-5	5 500

5. Annexes

5.1. Coupes stratigraphiques

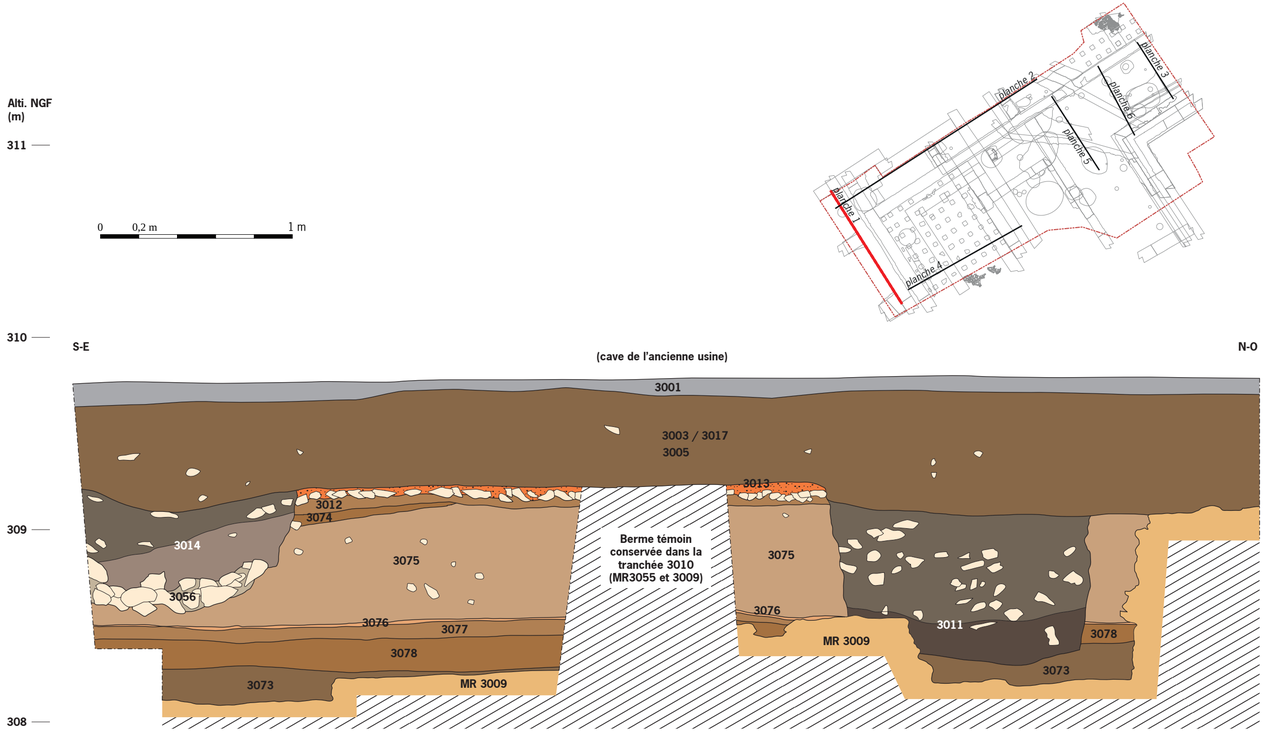


Fig.342 Planche 1 : coupe stratigraphique au sud-est de l'emprise (secteurs 1 et 2)

Fig.343 Planche 2: coupe stratigraphique de la berme N/O de l'emprise : secteurs 3, 5 et 8

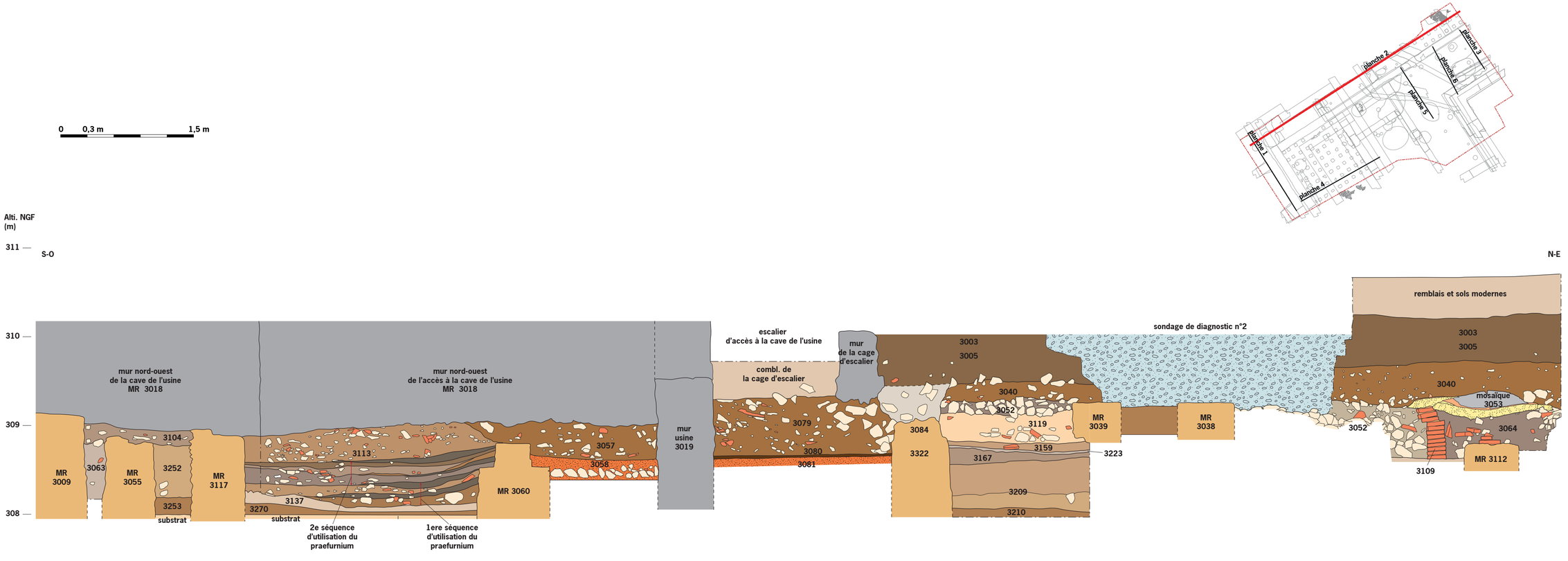
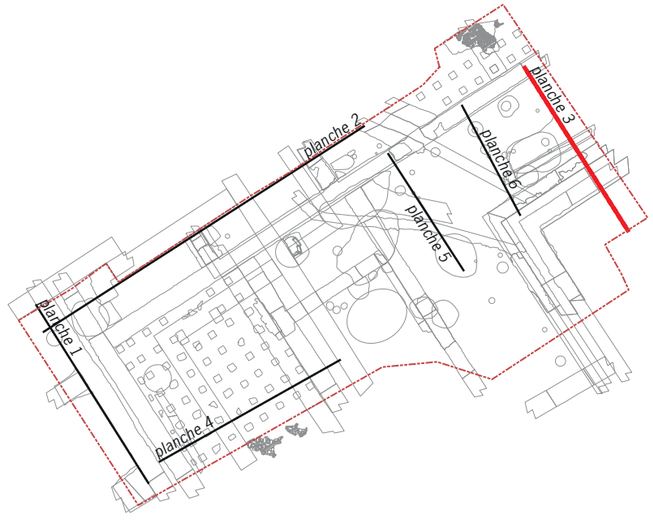


Fig.344 Planche 3: coupe stratigraphique de la berme N/E de l'emprise : secteurs 9 et 11.



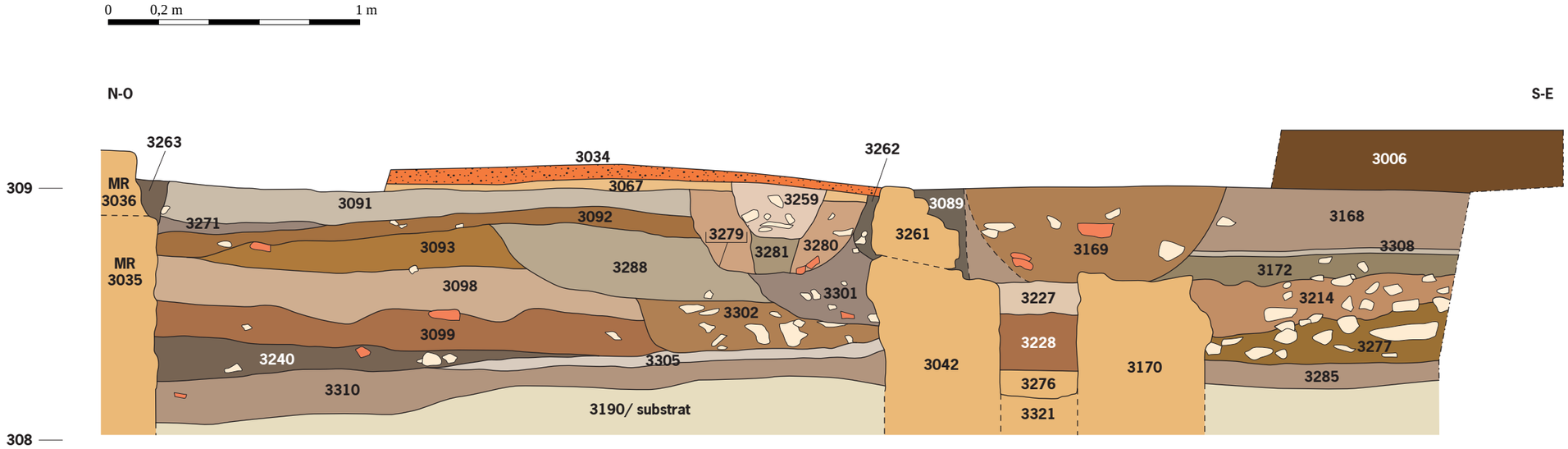


Fig.345 Planche 4: coupe stratigraphique de la berme S/E de l'emprise : secteur 4

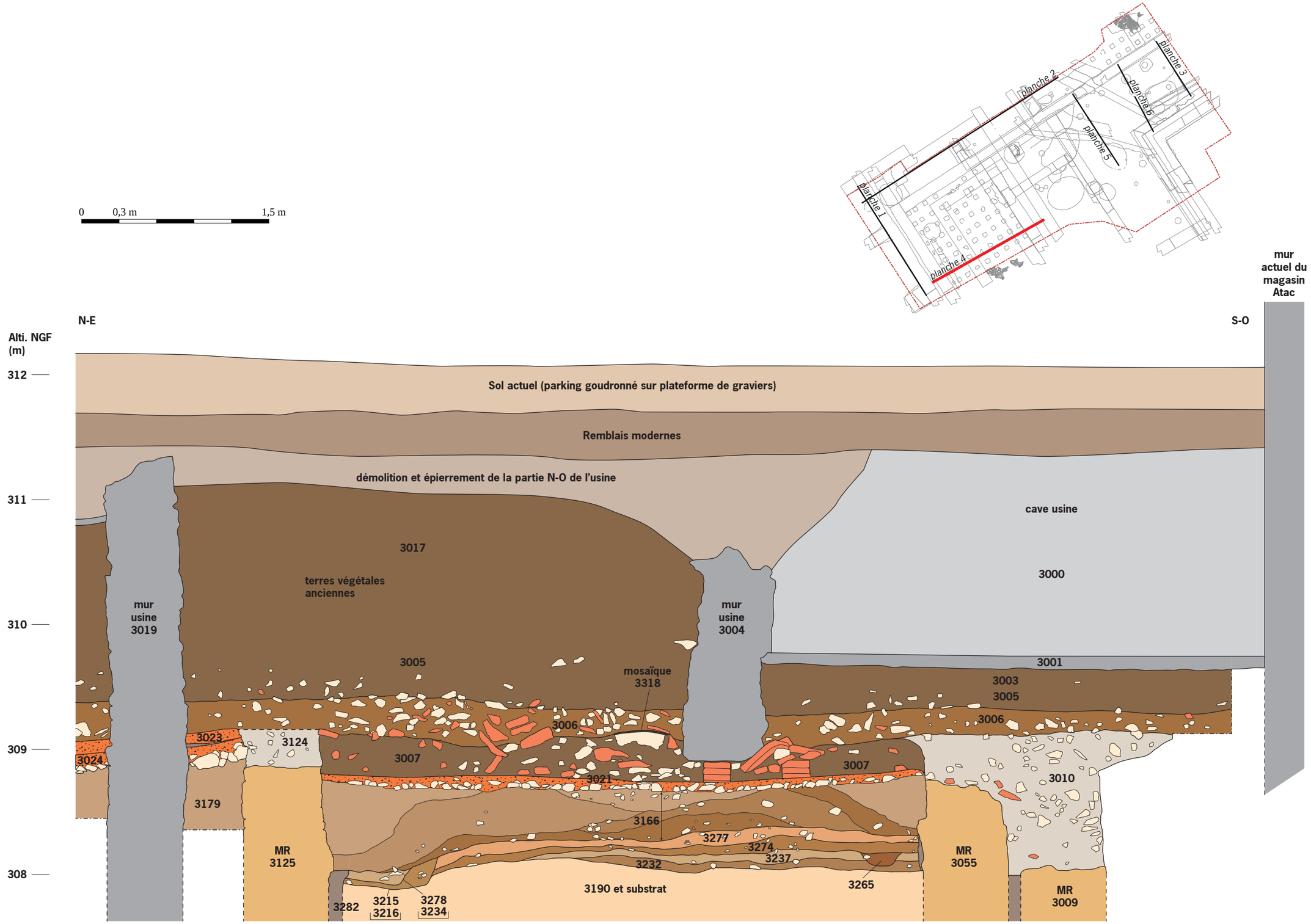


Fig.346 Planche 5: coupe stratigraphique de la berme S/O du sondage de diagnostic n°2 (secteur 10)

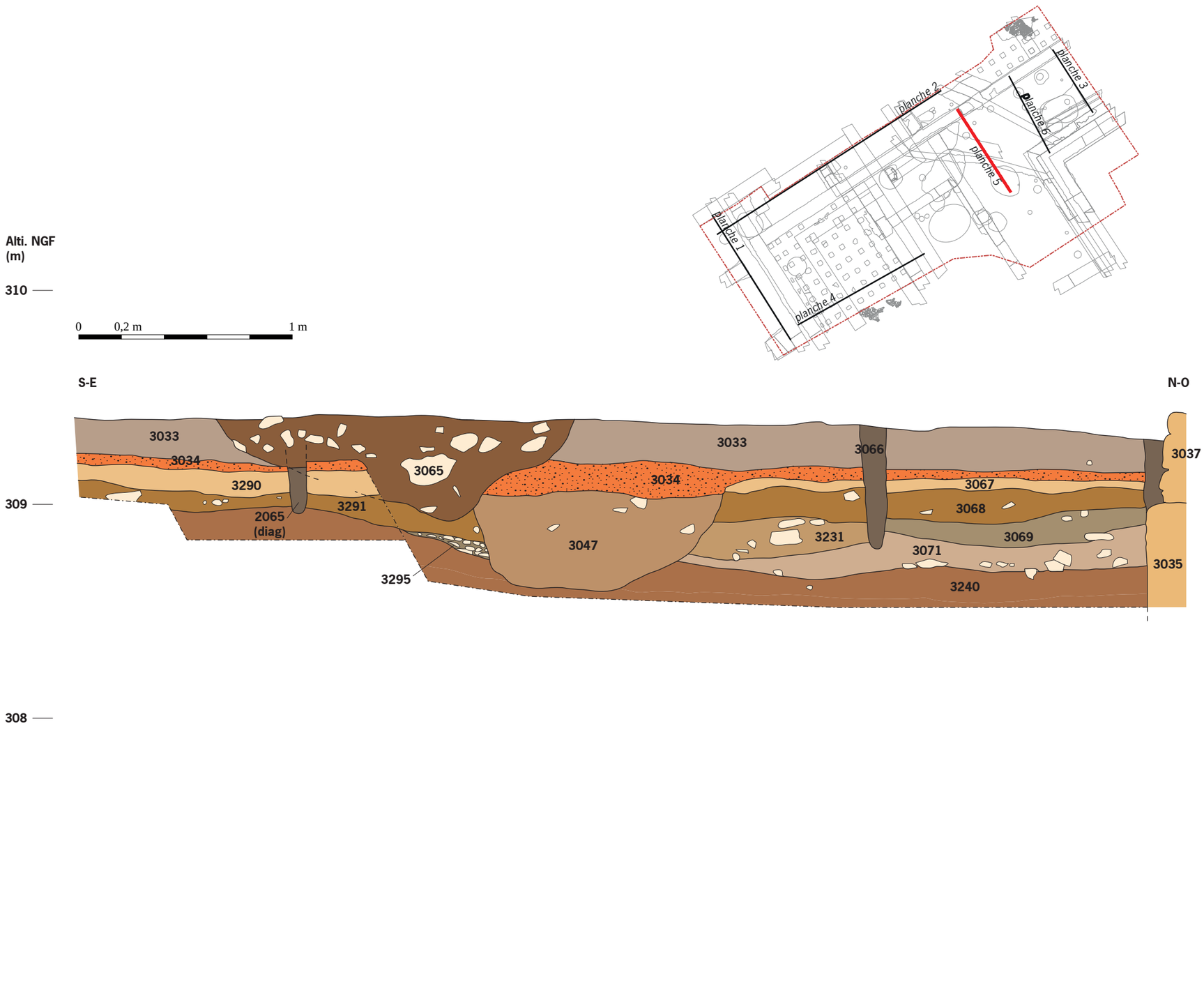
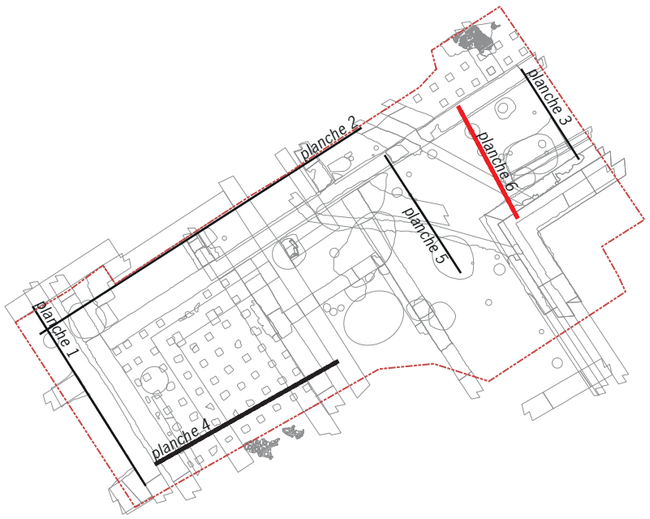


Fig.347 Planche 6: coupe stratigraphique de la berme N/E du sondage de diagnostic n°2 (secteur 9)



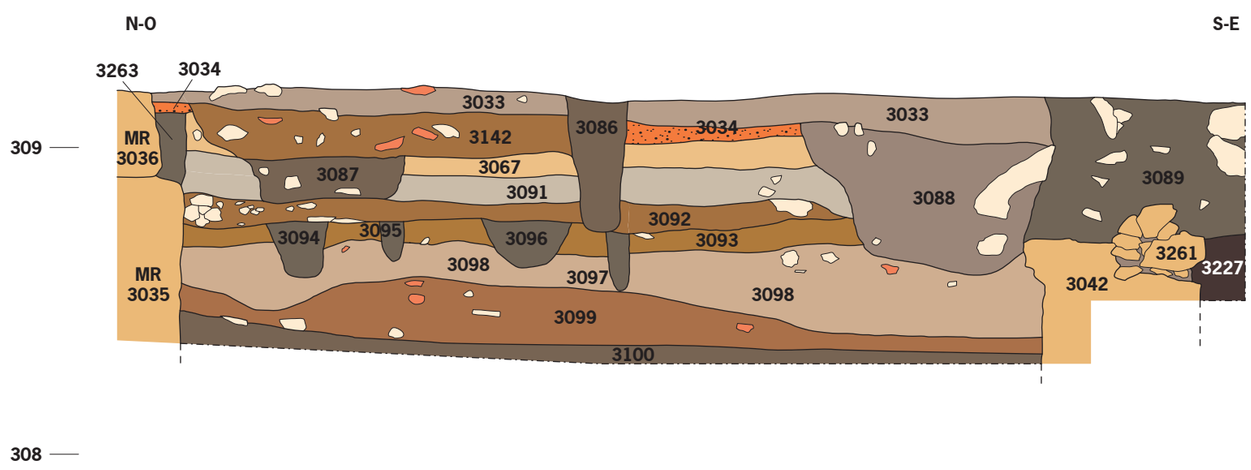
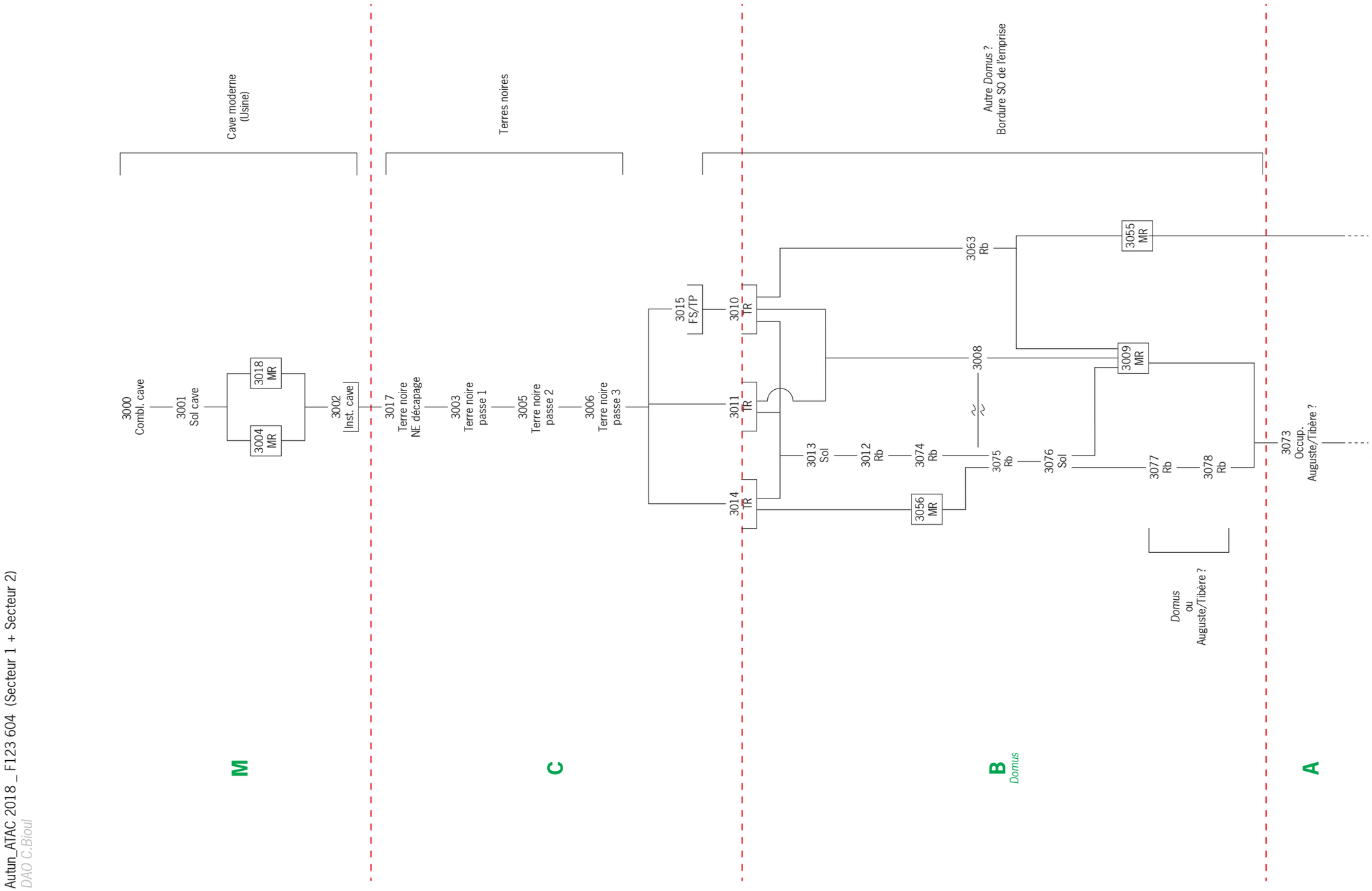


Fig.348 Planche 7: Diagramme stratigraphique des secteurs 1 et 2

5.2. Diagrammes stratigraphiques



Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 1 + Secteur 2)
DAO C.Bioul

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 3)
DAO C.Bioul

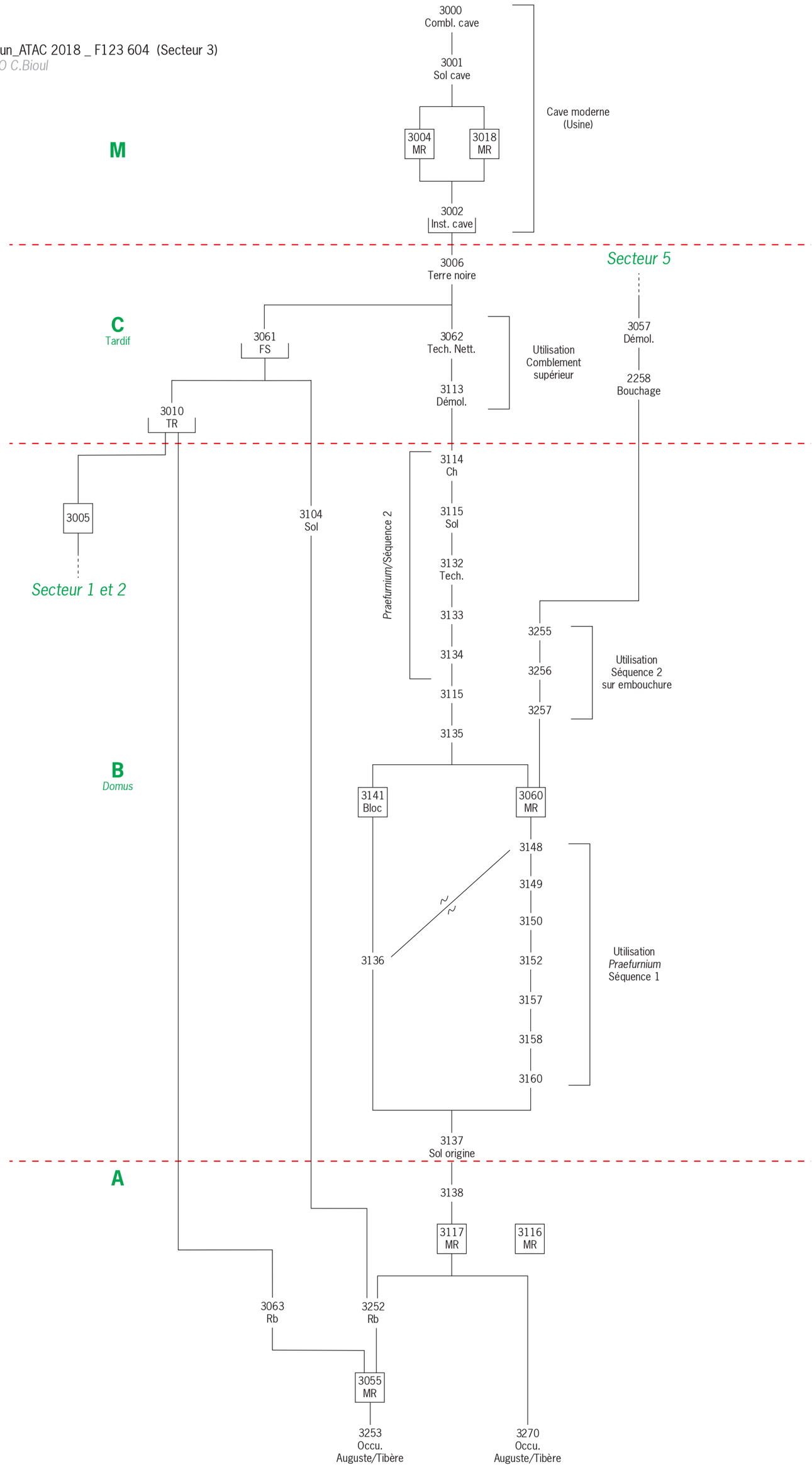


Fig.349 Planche 8 : Diagramme stratigraphique du secteur 3

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 4)
DAO C.Bioul

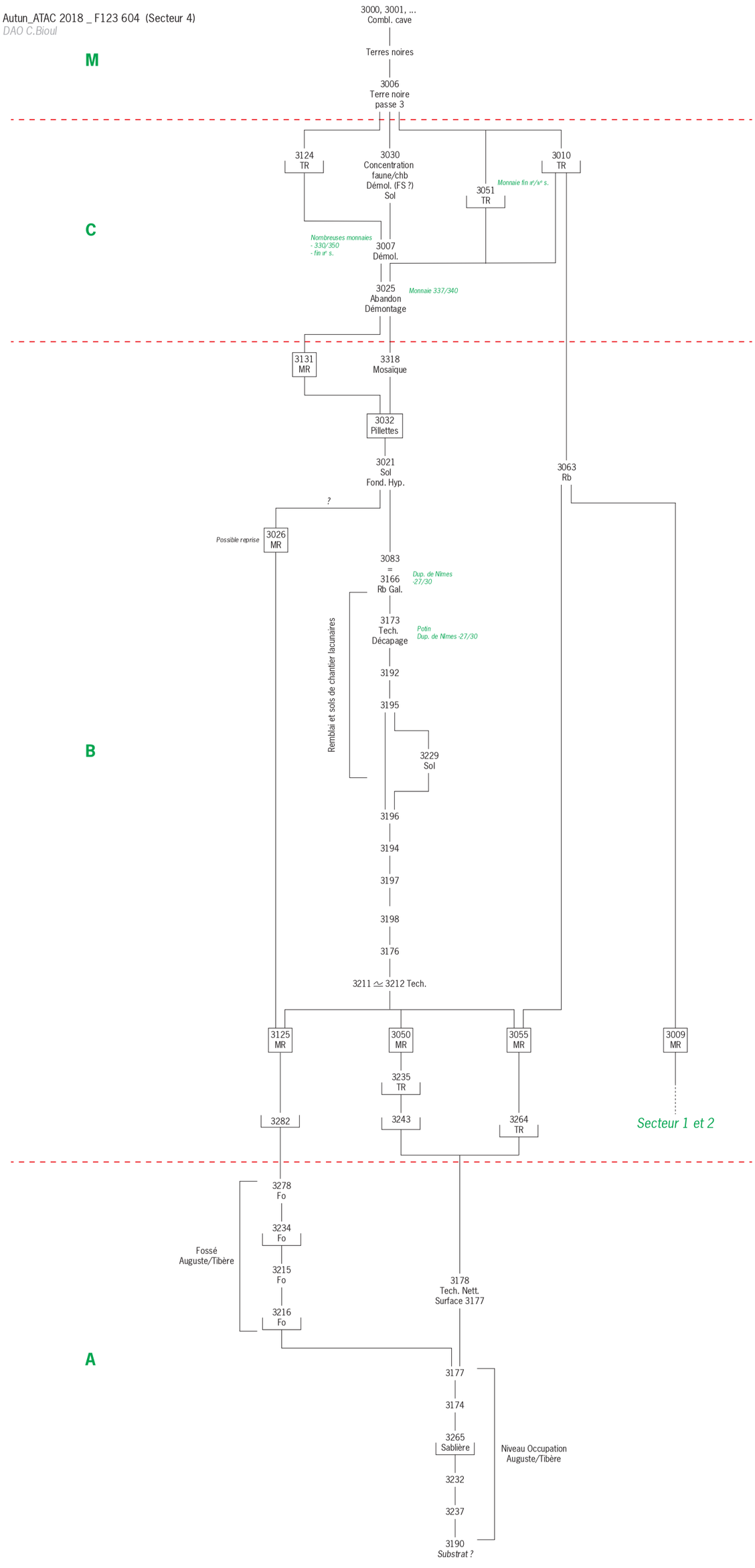


Fig. 350 Planche 9 : Diagramme stratigraphique du secteur 4

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 5)
DAO C.Bioul

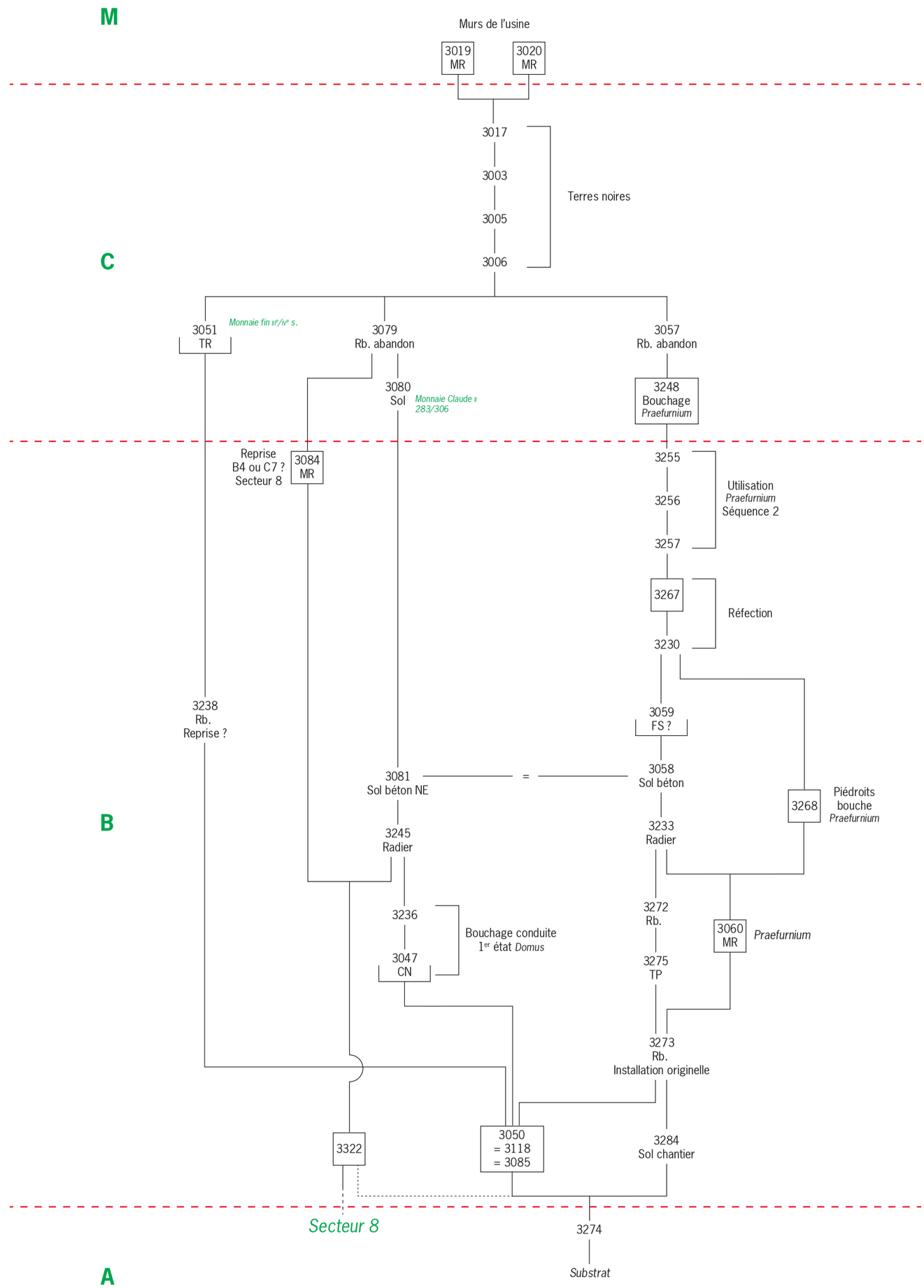


Fig.351 Planche 10 : Diagramme stratigraphique du secteur 5

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 6)
DAO C.Bioul

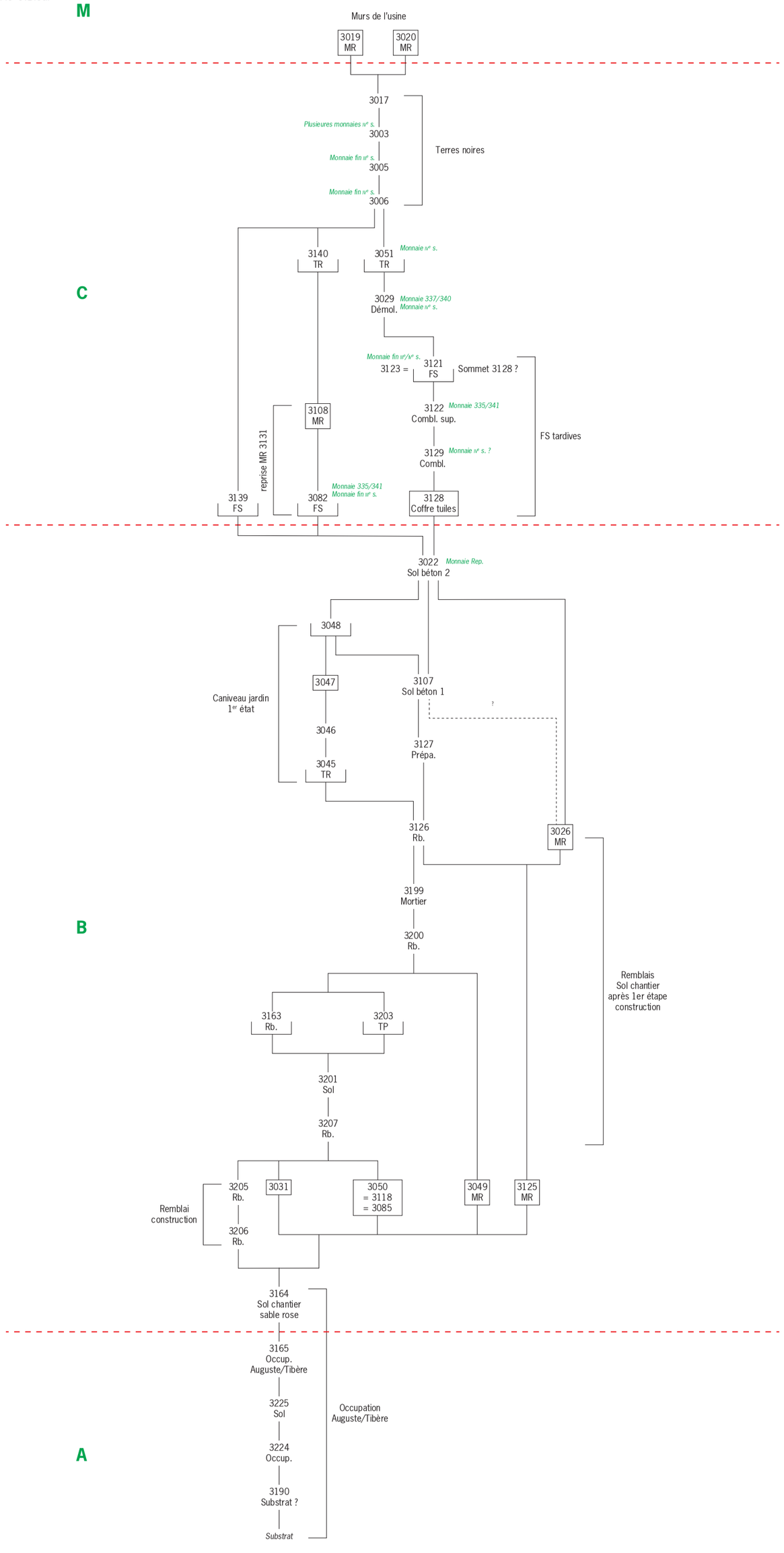


Fig.352 Planche 11 : Diagramme stratigraphique du secteur 6

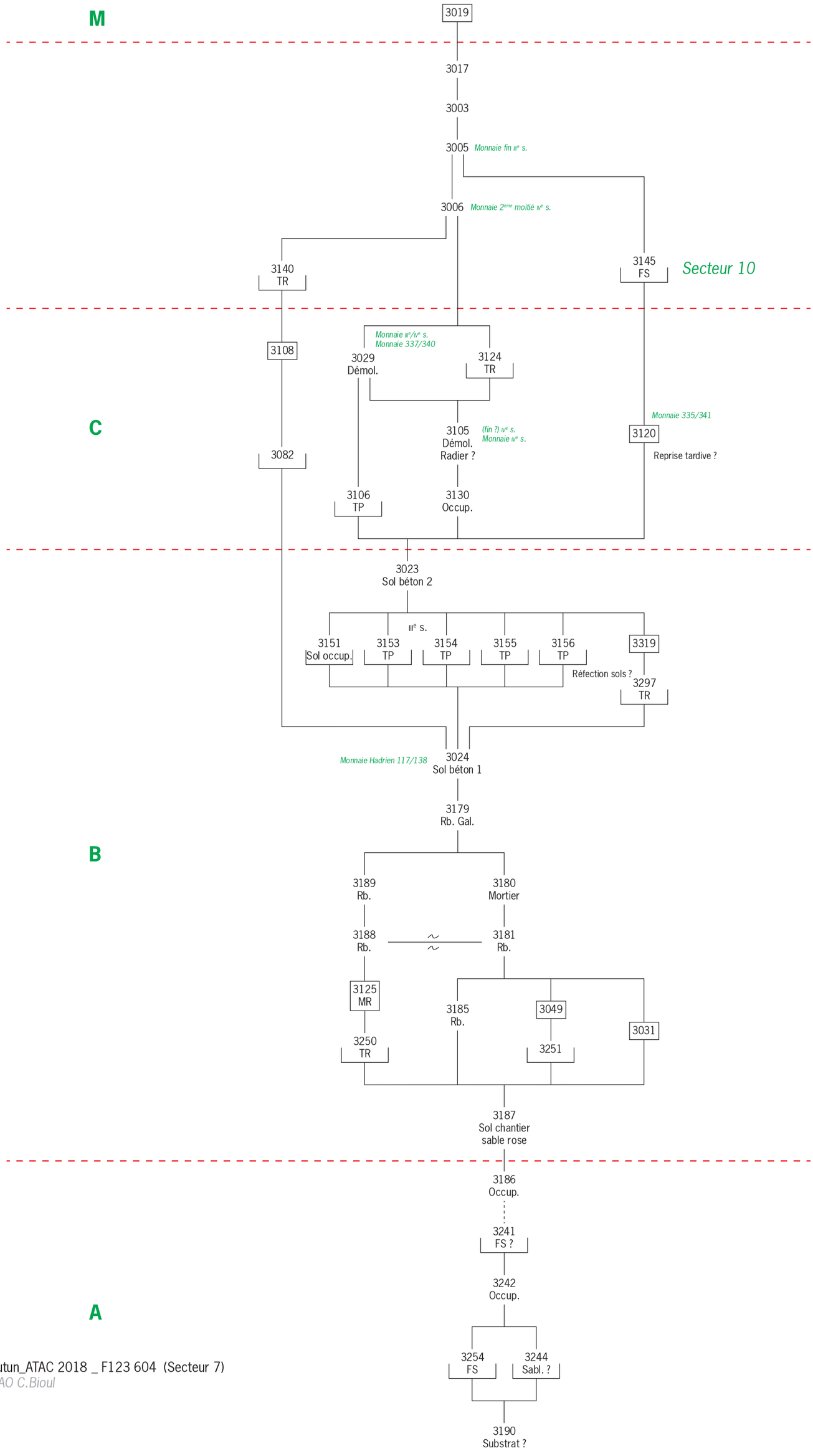
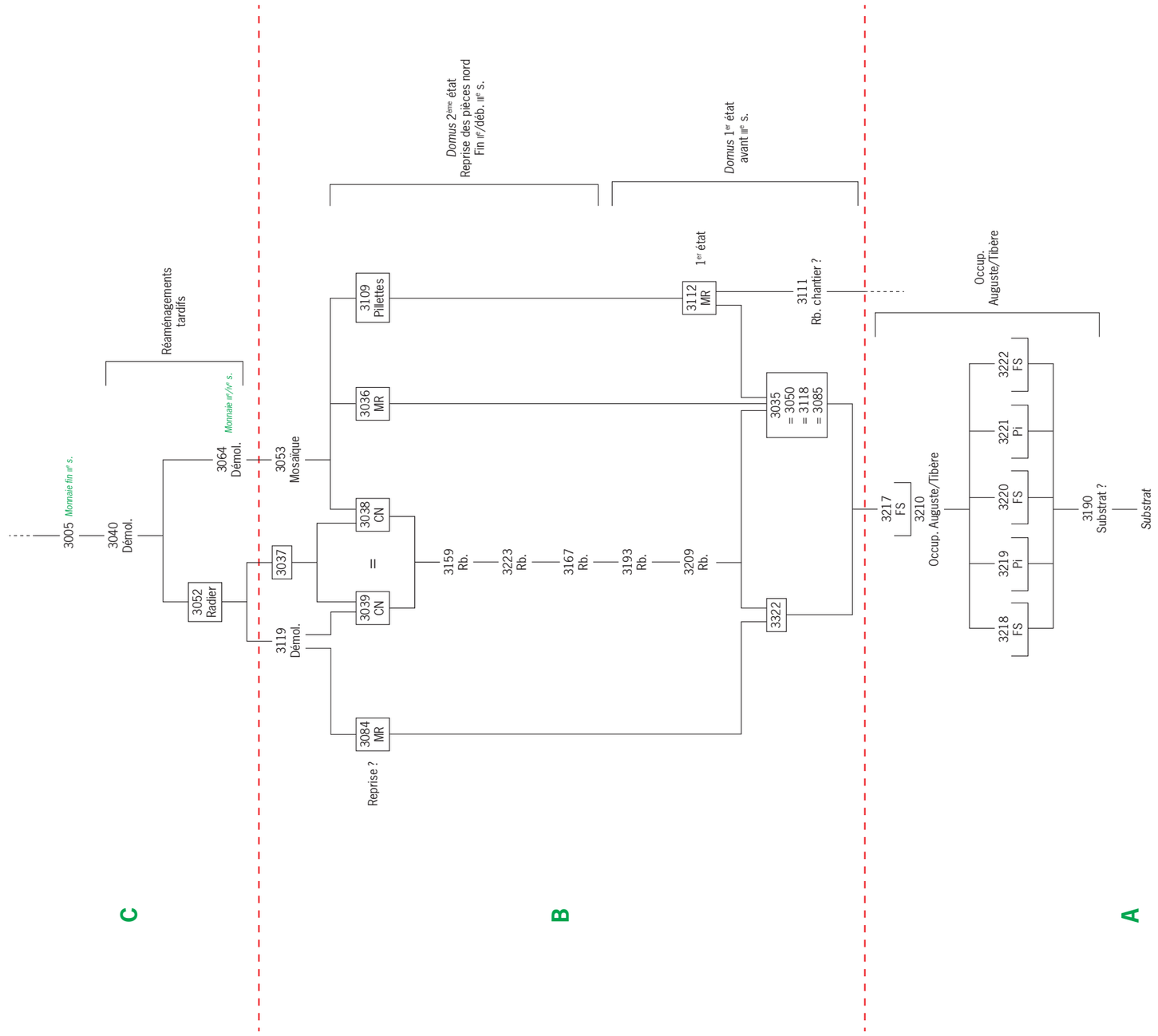


Fig.353 Planche 12 : Diagramme stratigraphique du secteur 7

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 7)
DAO C.Bioul

Fig.354 Planche 13 : Diagramme stratigraphique du secteur 8



Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 9)
DAO C.Bioul

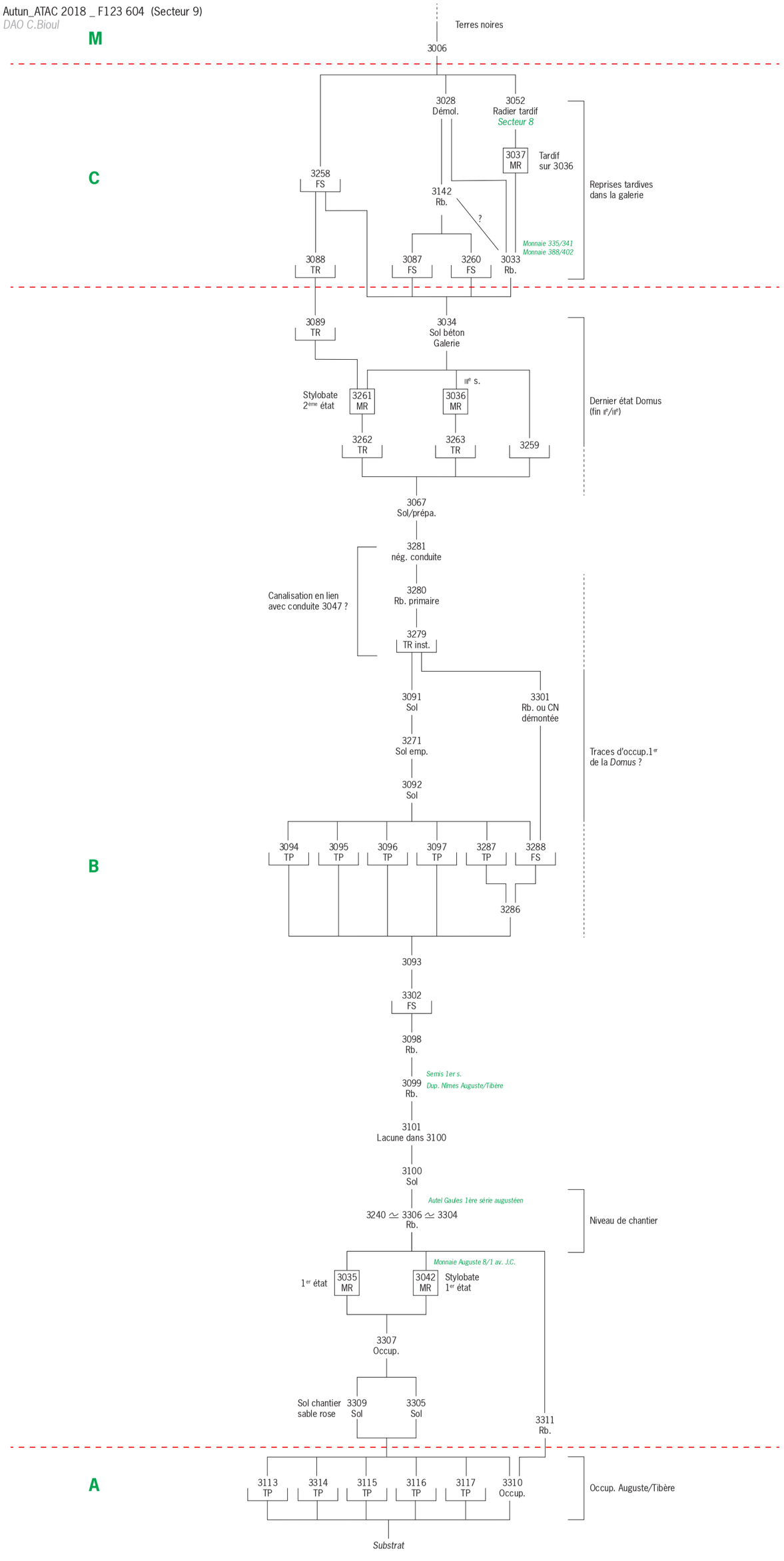


Fig.355 Planche 14 : Diagramme stratigraphique du secteur 9

Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 10)
DAO C.Bioul

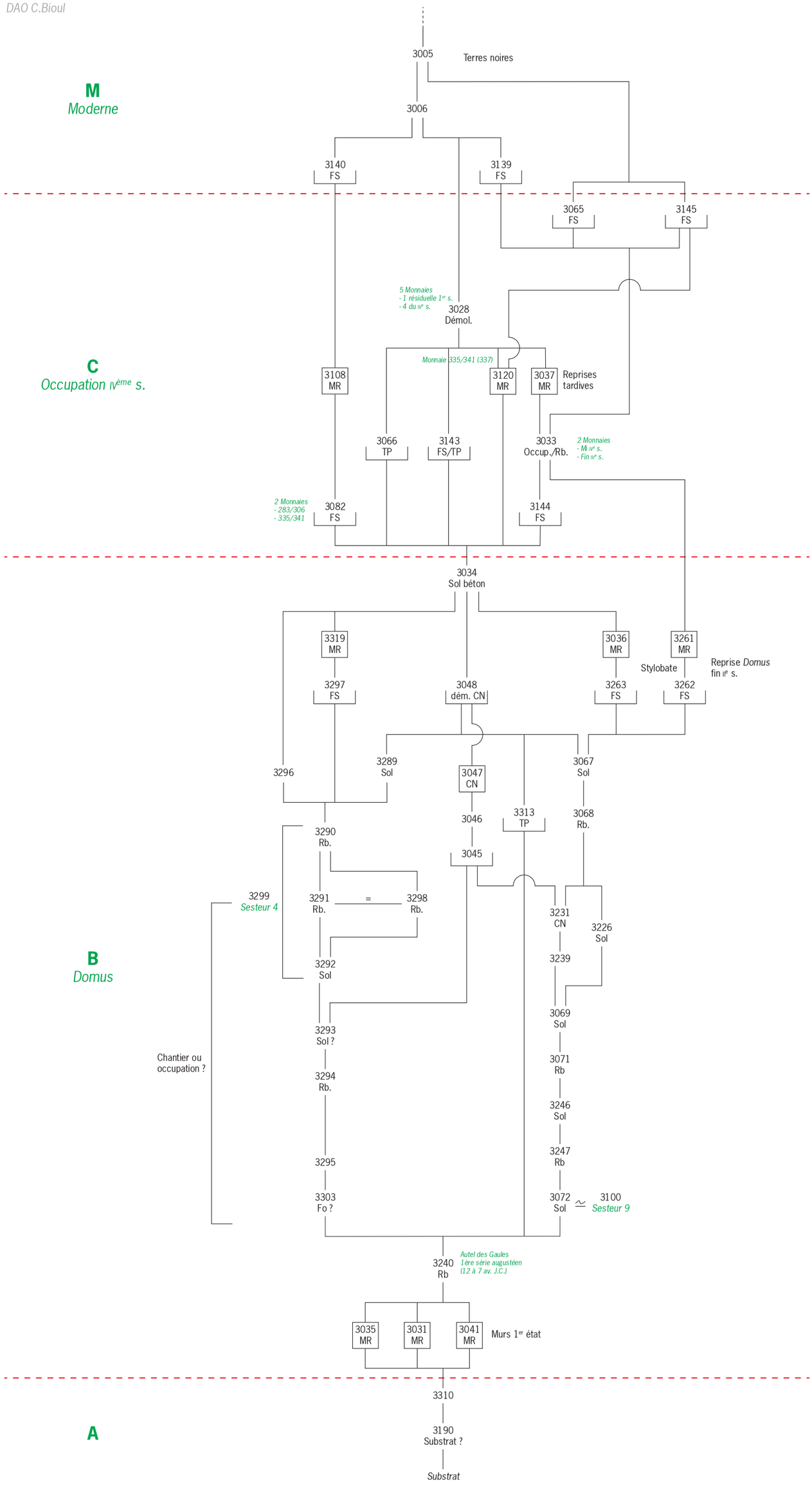
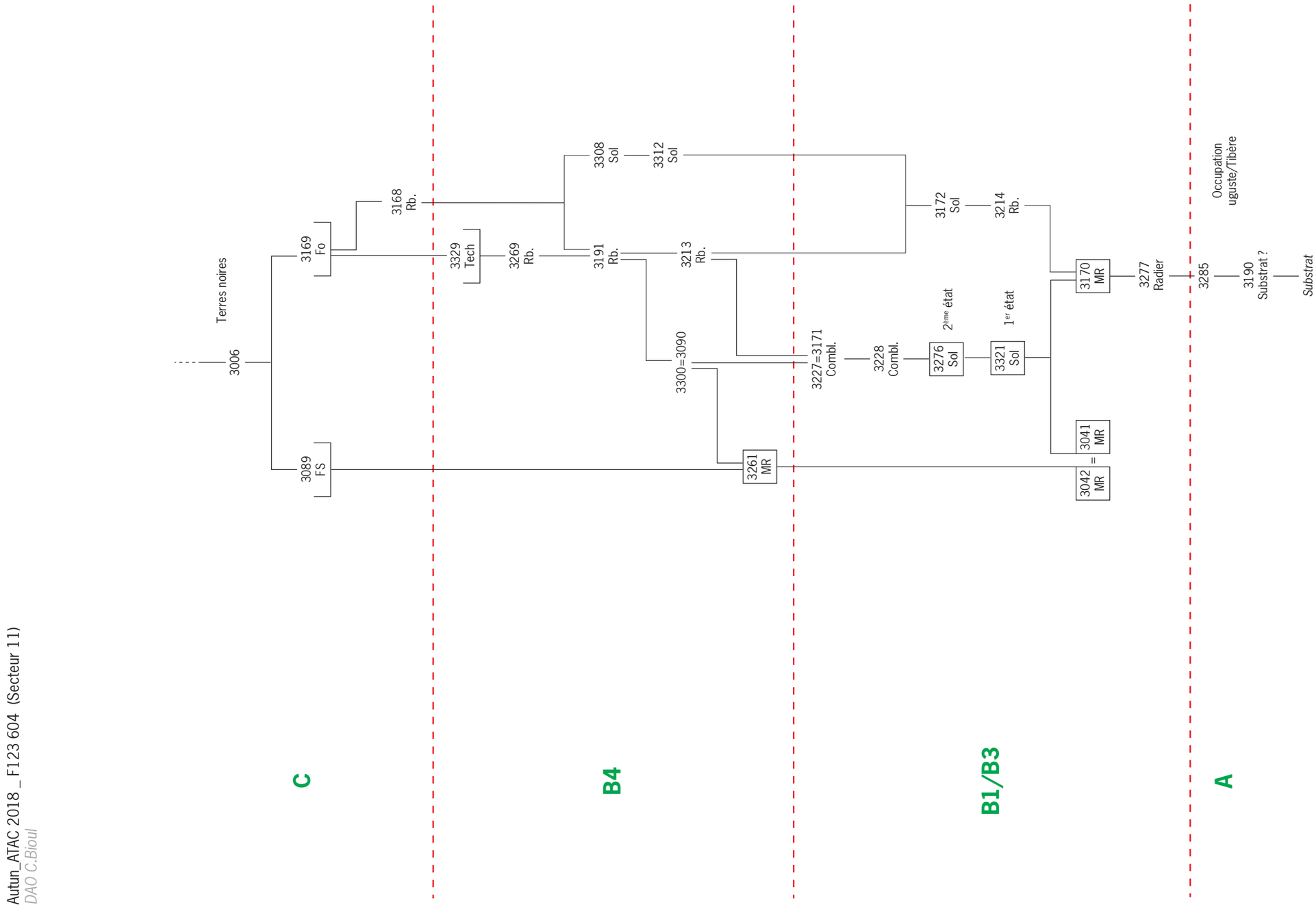


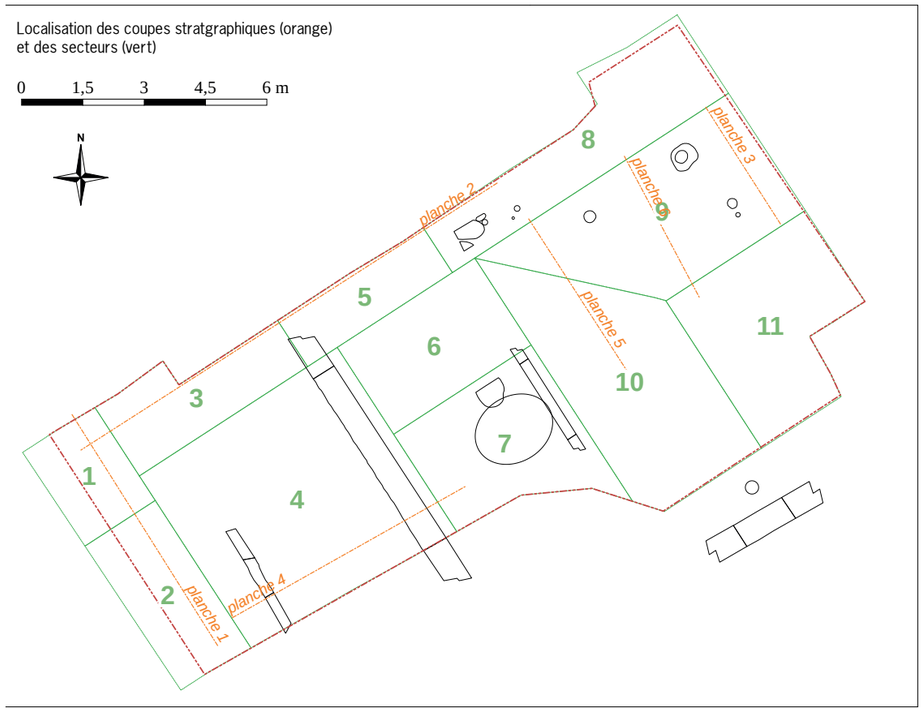
Fig.356 Planche 15 : Diagramme stratigraphique du secteur 10

Fig.357 Planche 16 : Diagramme stratigraphique du secteur 11



Autun_ATAC 2018 _ F123 604 (Secteur 11)
DAO C.Bioul

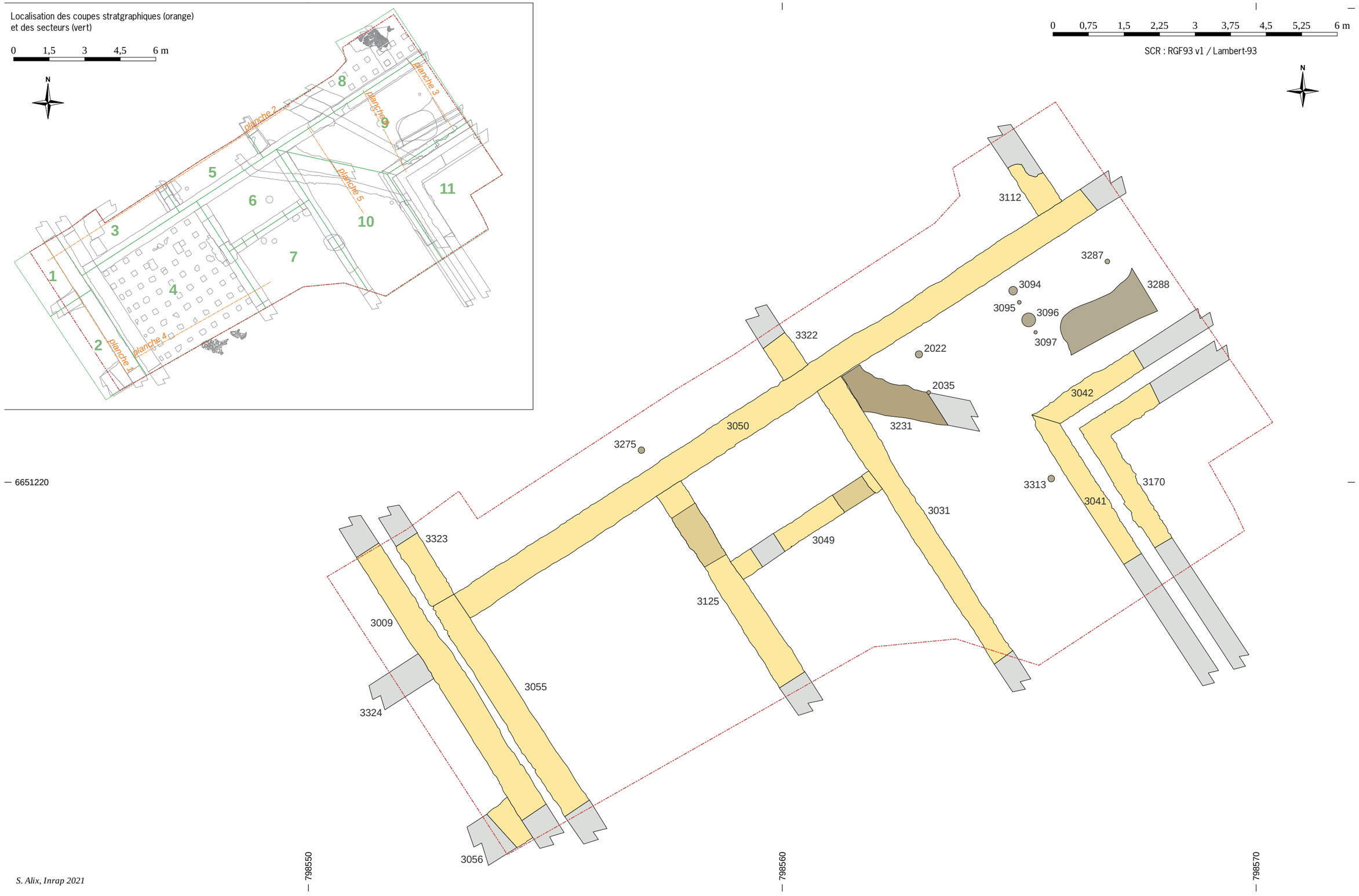
Fig.358 Planche 17 : Plan des vestiges de la phase augusto-tibérienne (Ph. A)





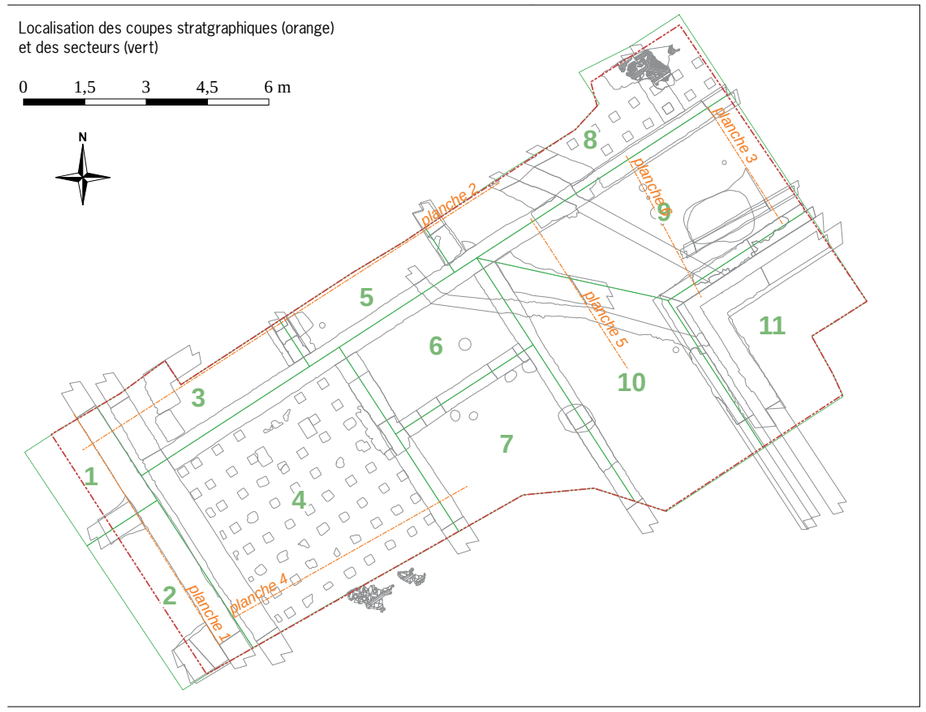
S. Alix, Inrap 2021

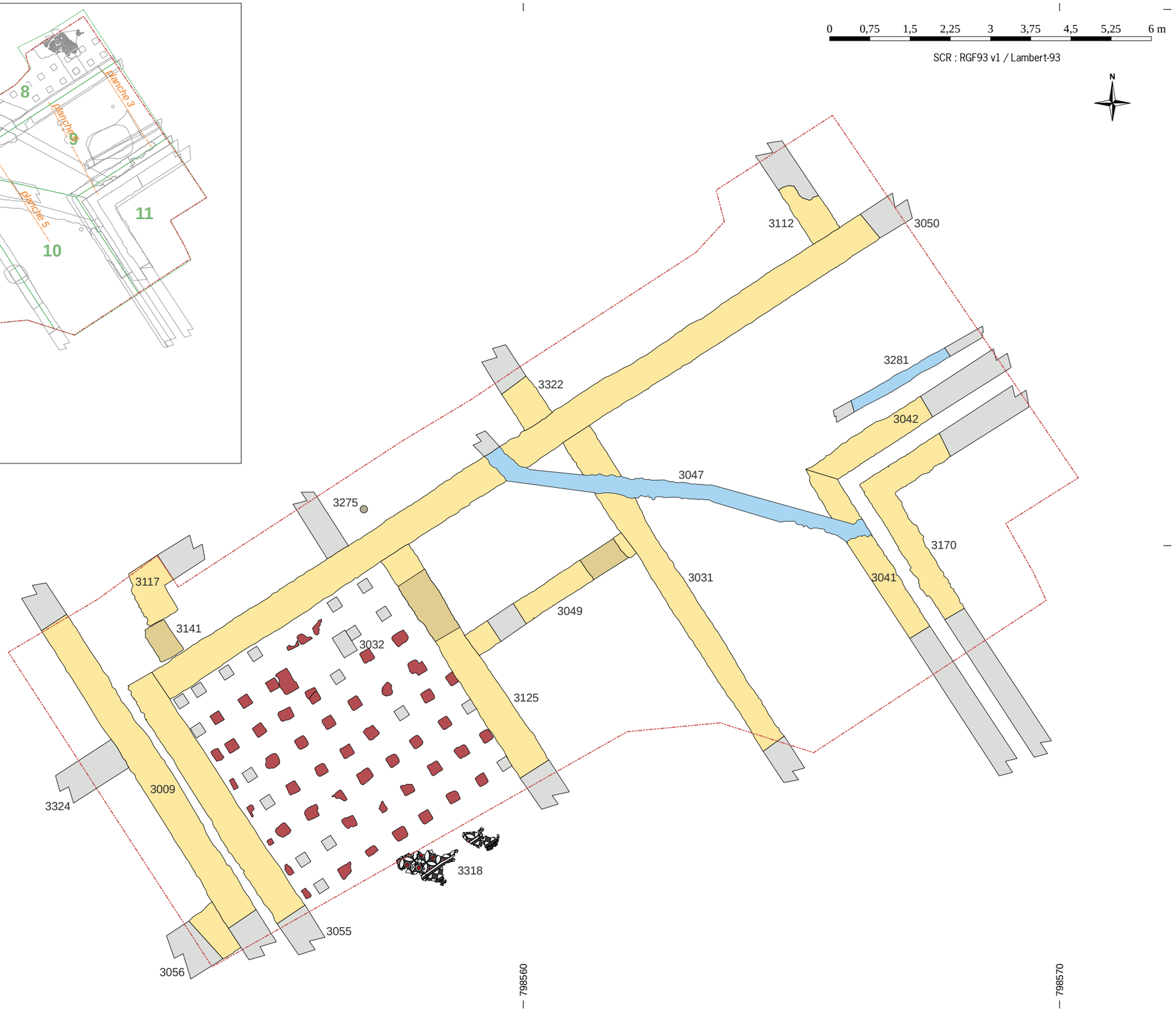
Fig.359 Planche 18 : Plan des vestiges : *domus* milieu ier s. apr. J.-C. - début du iie s. apr. J.-C. (Ph. B2)



S. Alix, Inrap 2021

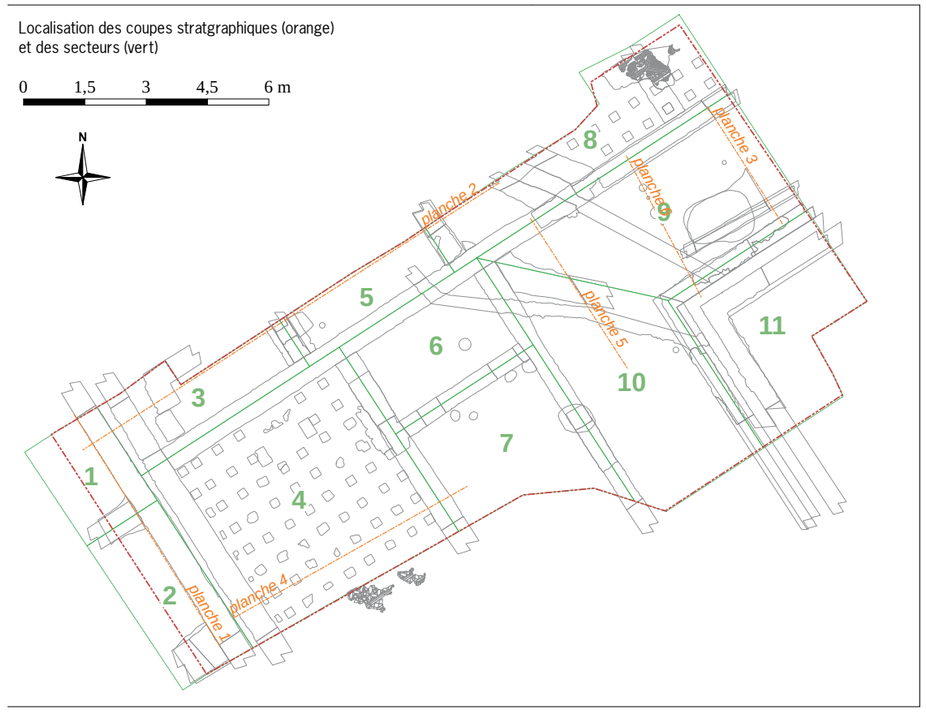
Fig.360 Planche 19 : Plan des vestiges : *domus* milieu Ier s. apr. J.-C. - début du IIe s. apr. J.-C. (Ph. B3)

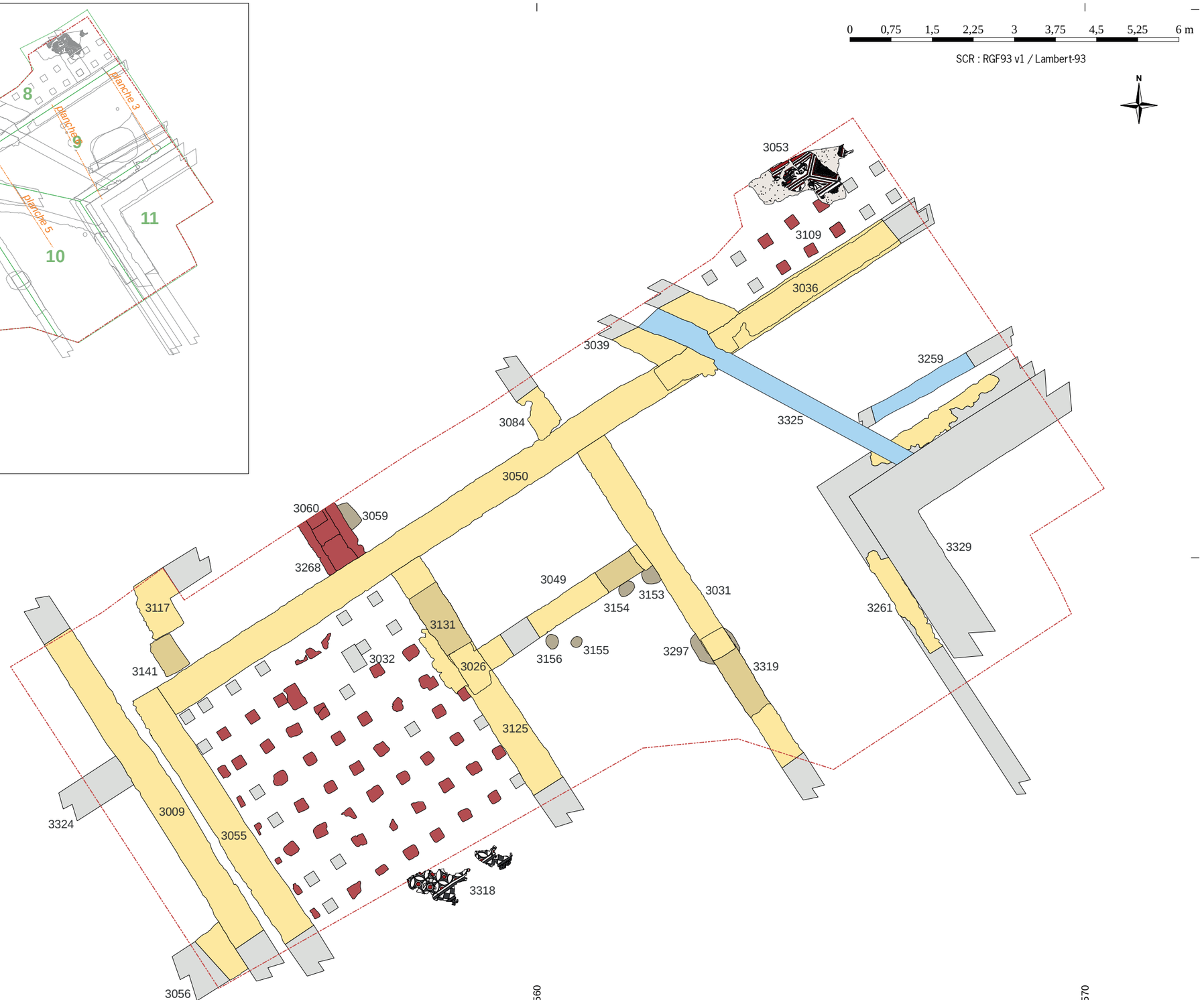




S. Alix, Inrap 2021

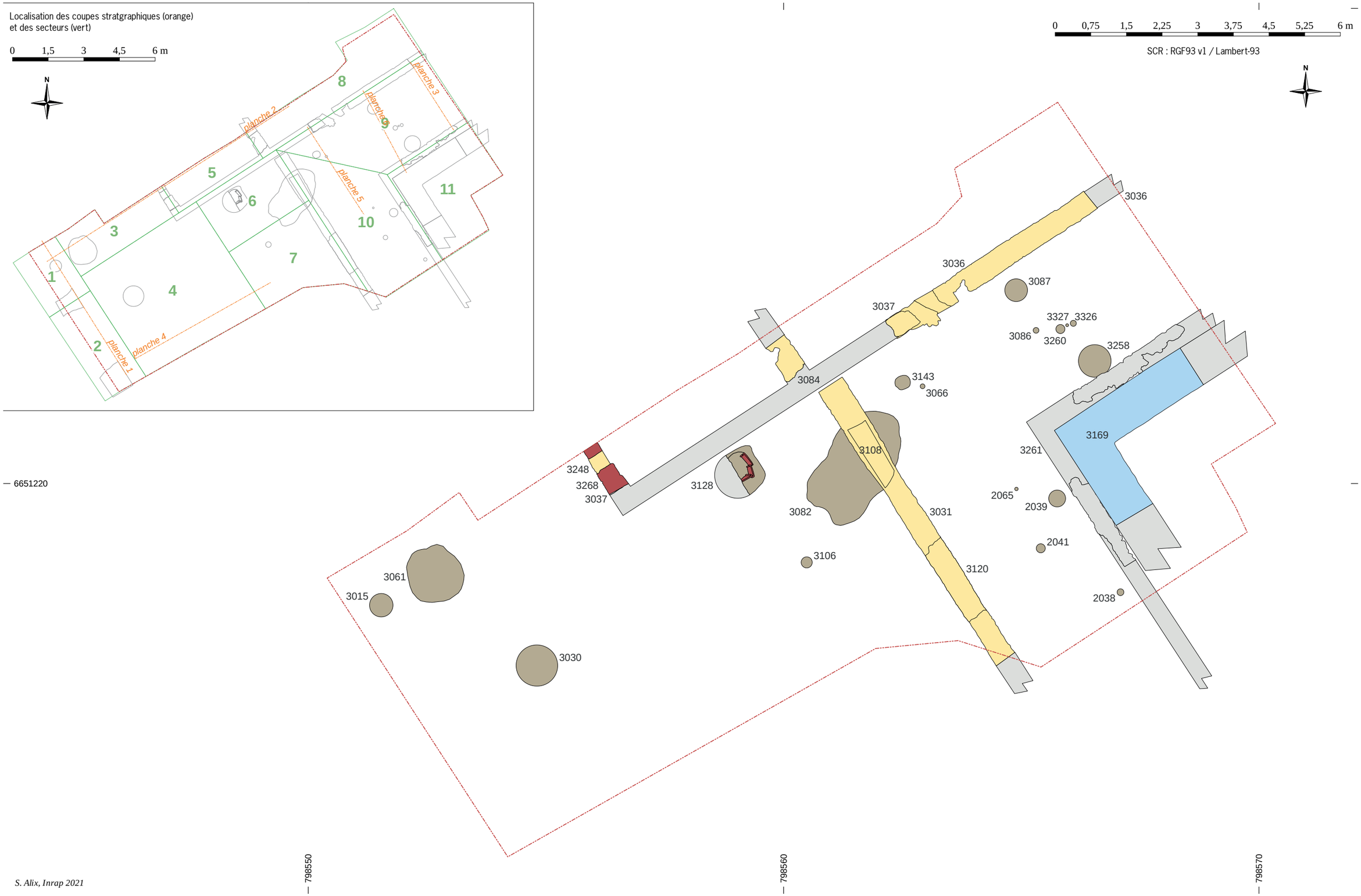
Fig.361 Planche 20 : Plan des vestiges : *domus* milieu ier s. apr. J.-C. - début du iie s. apr. J.-C. (Ph. B4)





S. Alix, Inrap 2021

Fig.362 Planche 21 : Plan des vestiges de la réoccupation tardo-antique IVe-Ve s. apr. J.-C. (Ph. C)



S. Alix, Inrap 2021

6. Bibliographie

Ahü-Delor *et al.* 2016a

AHÜ-DELOR (A.), LABAUNE (Y.), MOUTON-VENAULT (S.), – De la terre et des étoiles… quand les potiers d'*Augustodunum* étaient au firmament, Nanterre : s.n.

Ahü-Delor *et al.* 2016b

AHÜ-DELOR (A.), FOSSURIER (C.), LABAUNE (Y.), MAURICE-CHABARD (B.), VENAULT (S.), – Nécroscopie. Une nécropole sous le regard de l'archéologie, Autun : Musée Rolin.

Ahü-Delor *et al.* 2020

AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), VAN OSSEL (P.), – « La cité d'Autun (71) à la fin de l'Antiquité : marqueurs céramiques issus d'opérations d'archéologie préventive récentes », *in* Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Actes des 39e journées de l'AFAM d'Auxerre, Dijon : Revue Archéologie de l'Est.

Ahü-Delor, Alix 2012

AHÜ-DELOR (A.), ALIX (S.), – « La production de fine à Autun (Saône-et-Loire), Faubourg d'Arroux, données récentes », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Poitiers, Marseille : SFECAG, pp. 749-754.

Ahü-Delor, Mouton-Venault 2011

AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), – « Place de la sigillée dans les vaisseliers en contextes civils au cours du Ier siècle », *in* Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, coll. « Bibacte », 2, pp. 847-862.

Ahü-Delor, Mouton-Venault 2016

AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), – « Faciès céramiques et entités territoriales en Bourgogne et Champagne », *in* Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'Empire : actes du colloque international, Versailles, 29 février-3 mars 2012, Bordeaux : Ausonius, pp. 449-466.

Ahü-Delor, Simonin 2005

AHÜ-DELOR (A.), SIMONIN (O.), – « Sevrey Les Tupiniers, données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux », *in* vol. 54, Dijon : Revue Archéologie de l'Est, pp. 249-298.

Albarella, Johnstone et Vickers 2008

ALBARELLA (U.), JOHNSTONE (C.), VICKERS (K.) – The development of animal husbandry from the Late Iron Age to the end of the Roman period : a case study from South-East Britain. Journal of Archaeological Sciences, vol. 35, 2008, p. 1828-1848.

Alberti 2009

ALBERTI (G.), – La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Belgique et dans les Germanies. Thèse de doctorat de l'Université de Strasbourg. 2009, 4 volumes, 275 p., 635 p., 515 p., 59 p.

Alix 2014a

ALIX (S.) (dir.), – 17r. St-Antoine/1r. Lauchien le Boucher, rapport de diagnostic archéologique remis au Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, Inrap, mars 2014.

Alix 2014b

ALIX (S.), – Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux, *Urbani et Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge, rapport d'opération (fouille archéologique), Inrap GES, novembre 2014, 7 volumes.

Alix 2015

ALIX (S.), – Autun rue Jeannin, Redécouverte de la *domus* à la mosaïque de Neptune, rapport de diagnostic Inrap, Dijon, 2015

Alix 2017

ALIX (S.), Autun, 2 chemin de la Caserne, Saône-et-Loire, Bourgogne – Franche-Comté, Caserne Changarnier Tranche 2, Inrap BFC, Dijon : s.n.

Alix 2017

ALIX (S.) (dir.), – Caserne Changarnier, Tranche 2, Autun, 2 chemin de la Caserne, rapport de diagnostic, Dijon, Inrap GES, 2017, 1 vol. (348 p.)

Alix 2019

ALIX (S.). – Autun (Saône-et-Loire), fouilles du magasin Atac. Approche d'une riche *domus* d'*Augustodunum*. Journées régionales de l'archéologie, DRAC

de Bourgogne – Franche-Comté. Dijon, 2019, p. 121-124.

Alix 2020

ALIX (S.), – Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-Age. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Rapport de PCR. Volume 2. Opération 2019.6 « Extension et organisation du complexe antique : le secteur artisanal », 2, ARTeHIS, Autun : s.n.

Alix, Labaune, en cours

ALIX (S.), LABAUNE (Y.), – Nouvelle synthèse sur les limites de voies et d'ilot *intramuros*, projet de recherche en cours.

Allag, Barbet 1972

ALLAG (C.), BARBET (A.), – Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine, *in* Mélanges de l'école française de Rome, 1972

Allag 2010

ALLAG (C.), – Mais qui étaient donc les peintres gallo-romains ? p. 209-218, *in* Pascale Chardron-Picault† (Dir.), Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du Colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007. Dijon, Société archéologique de l'Est, Suppléments à la Revue archéologique de l'Est, 2010

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.), – La quantification des céramiques : conditions et protocole ; actes de la Table ronde du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen, coll. « Collection "Bibracte" », 2.

Audoin-Rouzeau 1995

AUDOIN-ROUZEAU (F.), – Compter et mesurer les os animaux. Pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'Antiquité aux Temps Modernes. Histoire et Mesure, vol. 10, n° 3/4, 1995, p. 277-312.

Aymard 1951

AYMARD (J.), – Essai sur les chasses romaines, des origines à la fin du siècle des Antonins. Paris : Éditions de Boccard, 1951. 610 p.

Balmelle *et al.* 1985

BALMELLE (C.), BLANCHARD-LÉMÉE (M.), DARMON (J.-P.), LAVAGNE (H.), STERN (H.), PRUDHOMME (R.), – Le décor géométrique de la mosaïque romaine I. Compositions linéaires et isotropes. Paris, 1985, 431 p.

Balmelle 2008

BALMELLE (C.), – Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen Age : actes du colloque international, université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008

Balmelle et Darmon 2017

BALMELLE (C.), DARMON (J.-P.), – La mosaïque dans les Gaules romaines. Paris, 2017, 359 p.

Barbet, Allag 1996

BARBET (A.), ALLAG (C.), – La peinture romaine : du peintre au restaurateur, 1996 – Centre International d'Art Mural, Association des Publications Chauvinoises

Barone 1976

BARONE (R.), – Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie. Paris : Éditions Vigot frères, 1976. 2 vol., 296 et 428 p.

Barral, Luginbühl 1994

BARRAL (P.), LUGINBÜHL (T.), – « Présentation du système de description et de gestion de la céramique du Mont-Beuvray », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Millau, Marseille : SFECAG, pp. 205-212.

Barrier 2012

BARRIER (S.), – Réflexions sur les céramiques fines en Gaule interne de la Tène finale au début du Haut-Empire. Comparaisons d'ensembles et essais de caractérisation des phénomènes d'acculturation, (Tours, Université de Tours).

Barruol 1985

BARRUOL (G.), – « Miroirs votifs découverts en Provence et dédiés à Sélènè et à Aphrodite », Revue archéologique de Narbonnaise, t. 18, 1985, p. 343-373.

Bataille 2008

BATAILLE (G.), – Les Celtes : des mobiliers aux cultes, Dijon, 2008 (Collection Art, archéologie & patrimoine).

Bébien 2005

BÉBIEN (C.), – « Étude préliminaire de la céramique de l'Antiquité tardive à Tours (Indre-et-Loire) : l'exemple du Château », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Blois, Marseille : SFECAG, pp. 323-336.

Bertrand 2000

BERTRAND (E.), – La production des céramiques à paroi fine à Lyon. Les céramiques attribuées à l'atelier de La Butte (typologie, chronologie et diffusion), (Lyon, Université Lyon 2 Lumière).

Bertrand 2008

BETRAND (I.), – « Les mobiliers domestiques en contexte urbain dans le centre-ouest des Gaules (fin : Ier s. av. J.-C. / IIIe s. ap. J.-C.) : problématique et exemples », *in* Anales de Prehistoria y Arqueologià, t. 23-24, 2008, p.161-197.

Bet *et al.*, 2004

BET (Ph.) *et al.* – Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône et Loire). DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'Août à Janvier 2002. Rapport final de fouille archéologique Dijon, Inrap Grand-Est 2004. 701 p.

Bet, Gras 1999

BET (Ph.), GRAS (D.), – « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », *in* Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, actes du colloque RCRF de Louvain-la-Neuve, Oxford : R.C.R.F., pp. 13-38.

Bet, Wittmann 1995

BET (Ph.), WITTMANN (A.), « La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire », *in* Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta, vol. 34, Bonn : R.C.R.F., pp. 205-220.

Bibliothèque nationale de France. Département des monnaies 1983

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. DÉPARTEMENT DES MONNAIES (médailles et antiques). – Trésors monétaires. Tome V, 1983. Paris, France : Bibliothèque nationale de France, 1983. 136 p., XXXIX-XLIII de pl.

Bibliothèque nationale de France. Département des monnaies 1984

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. DÉPARTEMENT DES MONNAIES (médailles et antiques). – Trésors monétaires. Tome VI, 1984. Paris, France : Bibliothèque nationale de France, 1984. 134 p., XXVI de pl.

Bibliothèque nationale de France. Département des monnaies 2014

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. DÉPARTEMENT DES MONNAIES (médailles et antiques). – Trésors monétaires. Tome XXVI, 2014. Paris, France : Bibliothèque nationale de France, 2014. 338 p., XVIII de pl.

Blanchard 1973

BLANCHARD (M.), BLANCHARD (A.). – La mosaïque d'Anacréon à Autun. Revue des Études Anciennes, 75, n°3-4, 1973, p. 268-279.

Blanchard-Lémée 1987

BLANCHARD-LÉMÉE (M.). – Les pavements. La mosaïque, *in* PINETTE (M.) – Autun/*Augustodunum*, cité des Éduens. Catalogue d'exposition, 1985. Autun, 1987, p. 78-81 et 314-325.

Blanchard-Lémée *et al.* 1986

BLANCHARD-LÉMÉE (M.), OLIVIER (A.), REBOURG (A.). – Deux maisons à pavement d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire). Gallia, 44-1, 1986, p. 121-149.

Bodson 1983

BODSON (L.) – Aperçu de l'élevage bovin dans l'Antiquité. Les bovins, Ethnozootechnie, n° 32, 1983, p. 37-50.

Boessneck 1969

BOESSNECK (J.) – Osteological differences between Sheep (Ovis aries Linné) and Goat (Capra hircus Linné). Science in archaeology, Thames and Hudson, Londres, n° 30, 1969, p. 331-358.

Boislève 2007

BOISLÈVE (J.) – Artisanat du stuc : Un exceptionnel décor d'époque romaine à Autun , *in* Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et occident romain, actes du colloque international d'Autun, Sep 2007, Autun, France. p. 219-229

Boislève 2011

BOISLÈVE (J.) – Un important décor architectural en stuc à Autun, *in* Décor et architecture en gaule entre l'antiquité et le haut Moyen-âge, actes du colloque international université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008. Aquitania, supplément 20, Bordeaux, 2011, p. 525-538.

Boislève 2013

BOISLÈVE (J.) – « Autun, Mané-Véchen et Vieux : l'apport de trois sites majeurs à la connaissance de l'artisanat du stuc en Gaule romaine », *in* Espacio, Tiempo y Forma, serie I, Nueva época. Prehistoria y Arqueologia, t. 4/2011, 2013, p. 171-208.

Boislève *et al.* 2017

BOISLÈVE (J.), ALIX (S.), PASCAL (M.-N.), MOUTON-VENAULT (S.) – Les décors peints d'époque romaine du site du Faubourg d'Arroux à Autun : observation et analyse de quelques éléments notables. Revue archéologique de l'Est, (tome 66), 215-234.

Borau, Alix 2020

BORAU (L.), ALIX (S.) – Les aqueducs de gaule romaine de l'antiquité tardive, entre construction, restauration et abandon, Antiquité Tardive, Brepols, 2020, 28, pp.55-67.

Boucher *et al.* 1980

BOUCHER (S.), PERDU (G.), FEUGÈRE (M.) – Bronzes antiques du musée de la Civilisation Gallo-romaine à Lyon - II, Instrumentum, Aegyptiaca, Lyon, 1980.

Bouvier 2000

BOUVIER (M.) – Le lièvre dans l'Antiquité. Lyon : ARPAM-Éditions, 2000. 259 p.

Briand *et al.* 2013

BRIAND (A.), DUBREUCQ (É.), DUCREUX (A.), FEUGÈRE (M.), GALTIER (C.), GIRARD (B.), JOSSET (D.), MULOT (A.), TAILLANDIER (V.), TISSERAND (N.) – « Le classement fonctionnel des mobiliers d'*instrumentum* », Les nouvelles de l'archéologie, t. 131, 2013, p. 14-19.

Brulet *et al.* 2010

BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), LADURON (D.) – La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion, Turnhout (Belgique), Belgique : Brepols.

Brunet-Gaston 2010

BRUNET-GASTON (V.) – Le marbre de Carrare dans les programmes architecturaux d'*Augustodunum*/Autun (France) , *in* CAMPOREALE (S.), DESSALES (H.), PIZZO (A.) dir. – Arqueologia de la construcción : los procesos constructivos en le mundo romano. 2 : Italia y provincias orientales : Arqueologia de la construcción. (Certosa di Pontignano, Siena, 13-15 de Noviembre de 2008), Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Arqueología, 2010, p. 491-507. (Anejos de Archivo Español de Arqueología).

Brunet-Gaston 2015

BRUNET-GASTON (V.) dir. – The decorative stoneworks in the east and center of roman Gaul : recent data of the archaeological operations , *in* Interdisciplinary studies on ancient stone : ASMOSIA x : proceedings of the tenth International Conference of ASMOSIA, Association for the Study of Marble & Other Stones in Antiquity, Rome, 21-26 May 2012. Rome : « L'Erma » di Bretschneider, 2015, p. 941-953.

Brunet-Gaston *et al.* 2006

BRUNET-GASTON (V.), BLANC (A.), BLANC (P.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (C.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.), TARDY (D.), CHABARD-MAURICE (B.), GELY (J.-P.) – Pierre, technique et décor architectonique à *Augustodunum*, de la carrière au Monument, Rapport de PCR. Dijon : Service Régional de l'Archéologie de la région Centre, 2006. 2 vol.

Bulletin de la société française de numismatique 1993

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE. – 48e année, n° 4. Avril 1993. Paris, 545 p.

Cadalen-Lesieur 2016

CADALEN-LESIEUR (J.) – « La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) » , *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Blois, Marseille : SFECAG, pp. 205-244.

Alain Rebourg 1993

REBOURG (A.) – Autun, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1993, 238 p. (Carte archéologique de la Gaule 71/1 et 71/2)

Cambou 2009

CAMBOU (D.) – L'élevage et l'alimentation carnée en Bourgogne de La Tène finale au Bas-Empire (130 av. – 325 ap. J.-C.), une analyse des ossements issus des dépotoirs domestiques. Mémoire de doctorat, Université de Bourgogne, UMR ArTeHiS, ED LISIT, 2 vol., 2009, 503 p.

Cambou 2018a

CAMBOU (D.) – La faune , *in* Pascal (M.-N.) dir. – Avenue Charles de Gaulle : Autun, Parking ATAC : rapport de diagnostic. Dijon : Inrap BFC, 2018, p. 81-83.

Cambou 2018b

CAMBOU (D.) – Étude de la faune, *in* Quenton (P.) dir. – Îlot xi 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. Ier-fin iiie siècle : Autun, 28 rue de la Croix Verte (Saône-et-Loire) : rapport de fouilles. Dijon : Inrap BFC, 2018, vol. 2, p. 312-340.

Chaix, Méniel 2001

CHAIX (L.), MÉNIEL (P.) – Archéozoologie : les animaux et l'archéologie. Paris : Editions Errance, 2001. 239 p.

Chambon, Cribellier 2008

CHAMBON (M.-P.), CRIBELLIER (C.) – « Céramiques de l'Antiquité tardive dans l'Orléanais », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de L'Escala-Empuries, Marseille : SFECAG, pp. 671-680.

Chambon, Rouquet 1999

CHAMBON (M.-P.), ROUQUET (N.) – « La céramique à "engobé rouge brossée" du site de Lazenay à Bourges (Cher) », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Fribourg, Marseille : SFECAG, pp. 387-389.

Chameroy 2013

CHAMEROY (J.). – Les fouilles de la cathédrale de Rouen (1985-1993), tome 1, le numéraire antique. Presses universitaires de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2013. 342 p.

Chardon-Picault, Pernot, 1999

CHARDON-PICAULT (P.), PERNOT (M.). – Un quartier d'artisanat métallurgique à Autun (Saône et Loire). Le site du Lycée militaire. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999. 316 p.

Chardron-Picault 1992

CHARDRON-PICAULT (P.) – « Nouvelles recherches sur la mosaïque 'des Auteurs grecs' à Autun », Mémoires de la Société Éduenne, t. LV, fasc. 2, 1991-1992, p. 119-121.

Clutton-Brock *et al.* 1990

CLUTTON-BROCK (J.), DENNIS-BRYAN (K.), ARMITAGE (P.-L.), JEWELL (P. A.) – Osteology of the Soay sheep. Bulletin of the British Museum of Natural History, Zoology series, 56, 1, 1990, p. 1-56.

Coarelli 1989

COARELLI (F.) – « La casa dell'aristocratia romana secondo Vitruvio », *in* GEERTMAN (H.) , DE JONG (J.-J.), (dir.), *Munus non ingratum*, Proceedings of the international symposium on Vitrivius De architectura and Hellenistic and Republican Architecture, Leiden, 20-23 jan 1987, Leyde Bulletin Antieke Beschaving (coll. Suppl. BaBesch, Annual Papers on Classical Archeology, 2), p. 178-187.

Cosyns 2011

COSYNS (P.), The production, distribution and consumption of black glass in theRoman Empire during the 1st - 5th century AD. An archaeological, archaeometric and historical approach, Brussel, 2011

Couvin 2008

COUVIN (F.) – « La céramique du Val-de-Loire au Ier siècle ap. J-C », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, actes du congrès de L'Escala-Empuries, Marseille : SFECAG.

Creuzenet 1996

CREUZENET (F.) – « Sigillée, parois fines et métallescente produites en Bourgogne », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Dijon, Marseille : SFECAG, pp. 81-97.

Delage 2003

DELAGE (R.) – « Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la dataion des niveaux du IIIe siècle ? », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, Marseille : SFECAG, pp. 183-190.

Delferrière 2017

DELFERRIERE (N.). – Étude préliminaire des éléments de décor (mosaïques et roches décoratives), *in* PASCAL (M.-N.) – Bourgogne–Franche-Comté, Saône-et-Loire, Autun, parking Atac, avenue Charles de Gaulle. RFO, diagnostic archéologique, Inrap, Dijon, 2017, p. 84-95.

Delor 2001

DELOR (A.) – La céramique sigillée : consommation et commercialisation : l'exemple du territoire sénon durant le Haut-Empire, Thèse de doctorat (Dijon, Université de Bourgogne).

Delor 2003

DELOR (A.) – « Un contexte augustéen à Autun (Saône-et-Loire) ? La cave 335 du site de l'Hôpital civil », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, Marseille : SFECAG, pp. 279-287.

Demierre *et al.* 2013

DEMIERRE (M.), DUBREUCQ (É.), GIRARD (B.) ROUX (É.) – La quantification des mobiliers d'*instrumentum*. Une application récente. Les nouvelles de l'archéologie, t. 131, 2013, p. 10-14.

Deru 1996

DERU (X.) – La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques, Louvain-La-Neuve : s.n., coll. « Publ. d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Université Catholique de Louvain », LXXXIX.

Deschler-Erb 1999

DESCHLER-ERB (E.) – Ad arma! : römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr., *in* Augusta Raurica, Augst, 1999 (Forschungen in Augst, 28).

Dessales 2003

DESSALES (H.) – Piscina et salientibus additis : fontaines et jeux d'eau dans la maison romaine, *in* Vita Latina, N°169, 2003. pp. 2-10.

Dessales 2004

DESSALES (H.) – Les fontaines privées de la Gaule romaine, Dossier de l'archéologie, 295, 2004, p. 20-29.

Devevey 2001

DEVEVEY (F.) – Autun, 8 rue Bernard Renault, document final de synthèse de diagnostic, Afan, Dijon, Mars 2001.

Devevey 2009

DEVEVEY (F.) – Champforgeuil, Les Moirots, Les Catines, Les Lochères, les Chétifs prés, Les Naulins, rapport de fouille de diagnostic, Inrap GES, Dijon : s.n.

Devevey *et al.* 2005

DEVEVEY (F.), MOUTON-VENAULT (S.), STANIASZEK (L.) – Chalon-sur-Saône (71), 32-36 rue de Rochefort : rapport de fouille,

Dijon : Inrap GES.

Devevey, Mouton-Venault 2006

DEVEVEY (F.), MOUTON-VENAULT (S.) – « Organisation et chronologie des structures de production de céramiques du Ier siècle apr. J.-C. de l'atelier de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Vallauris, Marseille : SFECAG, pp. 495-504.

Djaoui, Martin 2014

DJAOUI (D.), MARTIN (T.) – « L'étude du mobilier céramique : la vaisselle », Archaeonautica, 18, 1, pp. 233-240.

Doyen 2008

DOYEN (J.-M.). – Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain : recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure. Reims, France : Société archéologique champenoise, 2008. 624 p.

Du Bois 1846

DU BOIS (L.) – Columelle, De l'économie rurale, Livre VII, traduction nouvelle. Paris : C. L. F. Panckoucke Éditeur, 1846.

Dubuis 2013

DUBUIS (B.) – « De la consommation au recyclage du plomb, l'étude des déchets de Mathay-Mandeure *Epomanduodurum* (Doubs) », *in* Les Nouvelles de l'archéologie, t. 131, 2013, pp.39-44.

Fernandez 2001

FERNANDEZ (H.) – Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres Rupicapra, Ovis, Capra et Capreolus) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences, Université de Genève, 2 vol., 2001, 465 p.

Feugère 1985

FEUGÈRE (M.) – Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C., Paris, 1985, *in* Suppléments à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 12.

Fort 2018

FORT (B.) – « Les objets d'*instrumentum* et les ébauches », *in* PASCAL (M.-N.), Bourgogne–Franche-Comté, Saône-et-Loire, Autun, Parking ATAC, Avenue Charles de Gaulle, rapport final d'opération, Dijon, 2018, p. 79-81.

Genin 2007

GENIN (M.) – La Graufesenque (Millau, Aveyron). II, Sigillées lisses et autres productions, Bordeaux : Aquitania, coll. « Etudes d'Archéologie Urbaine ».

Girard-Millereau 2010

GIRARD-MILLEREAU (B.) – Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VIe - Ier s. av. J.-C.) Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne (3 vol.), Thèse de doctorat, Dijon, université de Bourgogne, 2010.

Goguey, Reddé 1995

GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) dir. – Le camp légionnaire de Mirebeau. Mainz, Allemagne : Verl. des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 1995. 380 p. - 48-XVI p. de pl.

Grant 1982

GRANT (A.) – The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates, *in* WILSON (B.), GRIGSON (C.) et PAYNE (S.) éd. – Ageing and Sexing animal bones from archaeological sites. Oxford : BAR, 1982, p. 91-108.

Gricourt *et al.* 2009

GRICOURT (D.), NAUMANN (J.), SCHAUB (J.) . – Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle) : fouilles 1978-1998. Paris, France : Éd. Errance, 2009. 807 p.

Guicheteau 2018

GUICHETEAU (A.), Découverte d'un atelier de potiers à Sevrey. Première approche d'une production potière inédite, probable « chaînon manquant » entre le service bistre et la céramique grise : Sevrey, 8 rue Georges Brusson : rapport de diagnostic, Dijon : Inrap BFC.

Guicheteau 2020

GUICHETEAU (A.), Création d'un bassin de rétention. La céramique « bistre fine », un nouveau matériau pour l'archéologie mérovingienne du Val de Saône : Sevrey « Impasse Champagne » (Saône-et-Loire) : rapport de diagnostic, Dijon : Inrap BFC.

Guillaumet 2003

GUILLAUMET (J.-P.) – Paléomanufacture métallique : méthode d'étude, Gollion, 2003 (Collection Vestigia).

Guillaumet et Labaune 2011

GUILLAUMET (J.-P.) et LABAUNE (Y.) – « Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun : une pérennité des savoir-faire », *in* REDDÉ (M.), BARRAL (B.), FAVORY (F.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.) PETIT (C.), Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule - 2, 2011 (Bibracte, 21), p. 895-906.

Hadjadj 2007

HADJADJ (R.) – Bagues mérovingiennes - Gaule du nord, Paris, 2007.

Horard-Herbin 1997

HORARD-HERBIN (M.-P.) – Levroux 4 : le village celtique des Arènes à Levroux, l'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second Âge du Fer. Tours : FERACF, 1997, 208 p. (Supplément à RACF ; 12).

Hostein 2012

HOSTEIN (A.) – La cité et l'empereur. Les Éduens dans l'empire romain d'après les panégyriques latins. Paris, Publications de la Sorbonne, 2012 (Histoire Ancienne et Médiévale, 117)

Hostein 2016

HOSTEIN (A.) – « Problèmes de traduction dans les Panégyriques latins. L'exemple du discours d'Eumène (298 apr. J.-C.) », *in* FREU (C.), JANNIARD (S.), VERA (D.), ANDREAU (J.) (éds.), Libera curiositas. Mélanges d'histoire romaine et d'antiquité tardive offerts à Jean-Michel Carrié, (Bibliothèque de l'Antiquité Tardive 31), Turnhout, p. 317-326.

Ijzereef 1981

IJZEREEF (G. F.) – Bronze Age animal bones from Bovenskarspel, the excavation at Hate Valkje. Amersfoort : R.O.B., 1981. 229 p.

Joly 1994

JOLY (M.) – « L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne) », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrés de Millau, Marseille : SFECAG, pp. 213-224.

Joly 1999

JOLY (M.), « Les ateliers de Bourgogne et de Franche-Comté », *in* Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines. Actes de la table-ronde de Louvain-La-Neuve, Oxford : R.C.R.F., pp. 39-68.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.), Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule Centrale, Thèse de doctorat (Dijon, Université de Bourgogne), 2005.

Kasprzyk 2006

KASPRZYK (M.) – « Les fibules romaines du Bas-Empire du musée Rolin », Mémoires de la Société Eduenne, t. 57-1, 2006, p. 9-15.

Kasprzyk, Labaune 2003

KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.) – « La gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques », *in* BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) (éd.), La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages. Actes du Colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002), Montagnac : Mergoil, pp. 99-116.

Kasprzyk, Mouton-Venault 2011

KASPRZYK (M.), MOUTON-VENAULT (S.) – « Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens », *in* VAN OSSEL (P.), BERTIN (P.), SEGUIER (J.-M.) (éd.), Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses, Nanterre : Association Diocesis Galliarum, pp. 67-102.

Labaune 2008

LABAUNE (Y.) – Autun 4-6 rue Traversière (Akerys) document final de synthèse de diagnostic, SAVA, Autun, 2008.

Labaune 2011a

LABAUNE (Y.) – « Quelques observations récentes sur des sites de l'Antiquité tardive à Autun (2001-2008) », *in* L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, 1, Dijon : s.n., coll. « 30ème suppl RAE », pp. 45-72.

Labaune 2011b

LABAUNE (Y.) – Autun (Saône-et-Loire) *intramuros*, boulevard Frédéric Latouche : Tranche A. Construction d'une maison de la petite enfance : Îlot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement, rapport de diagnostic, Autun : Centre d'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg, 2011.- 2 vol. (87 p., 101 p.)

Labaune 2013a

LABAUNE (Y.) – Autun (Saône-et-Loire) *intramuros* - Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque - Médiathèque, Boulevard Frédéric Latouche, parcelles AE 206p, 207, 209 : Tranche A - Îlot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement - Tranches B-C : Îlot XI-9 : les vestiges d'un complexe monumental ; les Ecoles Méniennes retrouvées ? : rapport de diagnostic, Autun : Service Archéologique Municipal d'Autun.

Labaune 2013b

LABAUNE (Y.) – Ecole du Clos Jovet : projet de construction d'un restaurant scolaire. Bordure orientale de l'Îlot théorique VII-IX 10 occupée de l'époque augusto-tibérienne au Ve siècle : le prolongement de la *domus* à la mosaïque de Bellérophon ?, rapport de diagnostic, Autun : Service Archéologique Municipal d'Autun.

Labaune 2015

LABAUNE (Y.) (dir.) – Autun, 17b rue Carion, Projet SEMCODA de construction d'une résidence pour seniors, une zone résidentielle aristocratique occupée de l'époque augusto-tibérienne au IVe s., rapport de diagnostic, Service archéologique de la ville d'Autun, Autun 2015.

Labaune 2017

LABAUNE (Y.) – AUTUN - (Saône-et-Loire) *intramuros* SOTUN IMMO 25, 27 boulevard Mazagran. Projet d'extension et de réaménagement du parking du centre commercial Leclerc (Tranche 1). Croisement du *cardo* C10 et du *decumanus* D9 « Ateliers-boutiques » et maison urbaine d'origine julio-claudienne. Rapport de diagnostic archéologique, Autun : Service Archéologique Municipal d'Autun.

Labaune *et al.* 2013

LABAUNE (Y.), LOUIS (A.), BRUNET-GASTON (V.), AHÜ-DELOR (A.), GARCIA (J.-P.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.) – « Une *schola* monumentale découverte Boulevard Frédéric Latouche à *Augustodunum*/Autun (Saône-et-Loire) », 2013, Gallia, t. 70, fasc. 2, p. 197-256.

Labaune *et al.* 2015

LABAUNE (Y.), ALIX (S.), BALCON-BERRY (S.), BARRIÈRE (V.), BORAU (L.), *et al.*. Autun antique. Centre des monuments nationaux. Edition du Patrimoine, 52, 2015, Guides archéologiques de la France.

Labaune, Kasprzyk 2008

LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.) – « Les rues d'*Augustodunum* (Autun, S.-et-L.) du Ier au IVe s. : un bilan », *in* BALLET (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) SALIOU (C.) (dir.) – La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir. Actes du colloque de Poitiers (7-9septembre 2006), in Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 259-273.

Labaune, Kasprzyk *et al.* 2015

LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.), ALIX (S.), AHÜ-DELOR (A.), HOSTEIN (A.) *et al.* Autun/*Augustodunum*, cité des Éduens. Gallia - Archéologie des Gaules, CNRS Éditions, 2015, Dossier : La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.195-215.

Labaune, Meylan 2011

LABAUNE (Y.), MEYLAN (F.) – Bibracte et Autun au début de l'époque romaine : pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture, *in* REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (F.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) – Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule - 1, Bibracte, p. 105-128, 2011, Bibracte ; 21.

Lallemand 2005

LALLEMAND (D.) – « l'origine et l'évolution de la *Terra Nigra* dans la basse vallée de l'Allier », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Blois, Marseille : Sfecag, pp. 39-63.

Lamotte, Brunet-Gaston 2008

LAMOTTE (D.), BRUNET-GASTON (V.) – Le « Petit Granite de Pouillenay » dans la construction à Autun (Saône-et-Loire) : un exemple de roche de substitution à l'époque antique ?, *in* BLARY (F.), GÉLY (JP.), LORENZ (J.) dir. – Pierre du patrimoine européen. Economie de la Pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes. CTHS-Patrimoine vivant,2008, p. 19-24.

Lavagne *et al.* 1981

LAVAGNE (H.), ROUQUETTE (M.), PRUDHOMME (R.). – Les nouvelles mosaïques de la villa gallo-romaine de Loupian (Hérault). Revue archéologique de Narbonnaise, 14, 1981.

Lavendhomme, Guichard 1997

LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.) – *Rodumna* (Roanne, Loire) : le village gaulois, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « DAF 62 ».

Leblanc 2007

LEBLANC (O.) – Les faciès des céramiques communes de la maison des dieux océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) du Ier siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C., Marseille : SFECAG.

Lefèvre, Mahé 2004

LEFEVRE (A.), MAHÉ (N.) – « La céramique du haut Moyen Age en Île de France à travers la fouille des habitats ruraux (VI-XIe siècles). Etat de la question et perspectives de recherches », *in* Revue Archéologique de Picardie, 3, 4, pp. 105-150.

Lepetz 1996

LEPETZ (S.) – L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, 1996. 174 p. (n° spécial RAP ; 12).

Lepetz et Oueslati 2003

LEPETZ (S.), OUESLATI (T.) – La consommation de viande dans les villes romaines d'Île-de-France au Ier siècle. Les cas de Meaux et de Paris (Seine-et-Marne et Seine), *in* Revue archéologique du Centre de la France, tome 42, 2003, p. 41-59.

Loiseau 2009

LOISEAU (C.) – Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (Ier – IIIe siècles après J.-C.) (2 vol.), thèse de doctorat, Le Mans, Université du Maine, 2009.

Luff 1982

LUFF (R.-M.) – A zooarcheological study of the roman north-western provinces. Oxford : Archaeopress, BAR International Series 137, 1982. 338 p.

Luginbühl 1996

LUGINBÜHL (T.) – « Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la *domus* PC », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Dijon, Marseille : Sfécag, pp. 197-208.

Mani 2004

MANI (C.) – « La "céramique bistre" dite de Sevrey (Saône-et-Loire) : caractérisation et étude de diffusion d'une production du haut Moyen-âge », *in* Revue Archéologique de l'Est, 53, pp. 189-219.

Matolcsi 1970

MATOLCSI (J.) – Historische Erforschung der Körpergröße des Rindes auf Grund von ungarischem Knochenmaterial. Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie, 87, 1970, p. 89-137.

Menez 1986

MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, s.l. : s.n., coll. « Cahiers de Quimper antique », 2.

Menez 1989

MENEZ (Y.) – « Les céramiques fumigées "Terra Nigra" du Bourbonnais. Étude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant », *in* Revue archéologique du Centre de la France, 28, 2, pp. 117-178.

Méniel 1992

MÉNIEL (P.) – Veaux, vaches, cochons… les restes animaux, *in* GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. – 20 000 m³ d'Histoire : Les fouilles du parking de la mairie à Besançon. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, p. 174-187.

Meylan 2005

MEYLAN (F.) – Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de Bibracte (Mont Beuvray). Dijon ; Lausanne : université de Bourgogne ; université de Lausanne, 2005 (thèse de 3e cycle).

Mouton-Venault *et al.* 2015

MOUTON-VENAULT (S.), AHÜ-DELOR (A.), BARTHELEMY (D.), HUMBERT (S.), BARTHELEMY (F.), CORSIEZ (A.), HERVE (C.), JOLY (M.), SAGGESE (A.) – « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *in* Revue archéologique de l'Est, tome 64, pp. 161-222.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles du Faubourg d'Arroux, à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun… quelques traits remarquables du vaisselier », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Poitiers, Marseille : SFECAG, pp. 551-570.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT (S.), AHÜ-DELOR (A.), « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », *in* De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor, Autun : Mergoil, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340-636.

Nicolay 2007

NICOLAY (J.) – Armed Batavians. Use and significance of weaponry and horse gear from non-military contexts in the Rhine Delta (50 BC to AD 450), Amsterdam, 2007 (Amsterdam Archaeological Studies, 11).

Notet 2012

NOTET (J.-C.) – La production de sigillée et de céramique fine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire), Dijon : Société Archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est Supplément », 32.

Oueslati 2006

OUESLATI (T.) – Approche archéozoologique des modes d'acquisition, de transformation et de consommation des ressources animales dans le contexte urbain gallo-romain de Lutèce (Paris, France). Oxford : Archaeopress, BAR International Series 1479, 2006. 416 p.

Paccolat 2011

PACCOLAT (O.) (dir.) - Pfyn/Finges : évolution d'un terroir de la plaine du Rhône : le site archéologique de "Pfyngut" (Valais, Suisse), *in* Cahiers d'Archéologie Romande, n° 121, 2011.

Pascal 2018

PASCAL (M.-N.) – Autun, Parking ATAC, Avenue Charles de Gaulle, rapport de diagnostic, Inrap, février 2018.

Paunier, Luginbühl 2004

PAUNIER (D.), LUGINBUHL (T.) – Bibracte. Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) des origines de l'*oppidum* au règne de Tibère. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, (collection Bibracte, 8).

Payne 1973

PAYNE (S.) – Kill-off patterns in sheep and goats : the mandibles from Asvan Kale. Anatolian Studies, n° 23, 1973, p. 281-303.

Payne 1987

PAYNE (S.) – Reference codes for wear states in the mandibular cheek teeth of sheep and goats. Journal of archaeological science, n° 14, 1987, p. 609-614.

Poplin 1977

POPLIN (F.) – Problèmes d'ostéologie quantitative relatifs à l'étude de l'écologie des Hommes fossiles, *in* LAVILLE (H.), RENAULT-MISKOVSKY (J.) éd. – Approche écologique de l'Homme fossile, *in* Supplément au Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire, 47, p. 63-68.

Prié *et al.* 2020

PRIÉ (A.), BLANC (A.), BLANC (P.) – Les roches décoratives antiques de Meaux (Seine-et-Marne) : apports des découvertes du XXIe siècle à la connaissance de la parure décorative et des espaces de la ville de *Ia(n)tinum*, *in* BLARY (F.), GÉLY (J.-P.) dir. – Ressources et construction : la transmission des savoirs sur les chantiers. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2020, (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques).

Quenton 2018

QUENTON (P.) (dir.) – Bourgogne–Franche-Comté, Saône-et-Loire, Autun, 28 rue de la Croix verte. Îlot XI 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. Ier-fin IIIe siècle : rapport de fouilles, Dijon, Inrap BFC, 2018.- 3 vol. (513 p., 452 p., 46 pl. - [2] pl. h.t.).

Rat 2004

RAT (P.) – Les pierres de la mosaïque des « auteurs grecs » d'Autun, *in* Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Âge : Paris, France : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004.

Rebourg 1993

REBOURG (A.) *et al.* – Carte archéologique de la Gaule, 71/1, Autun. Saône-et-Loire. Paris, 1993, 238 p.

Rebourg 1998

REBOURG (A.) – L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire). Paris : Gallia, vol. 55, p. 141-236.

Reddé *et al.* 2011

REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) – Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, 2 vol. Glux-en-Glenne, France : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011. 966 p.

RGMG II-2

STERN (H.), BLANCHARD-LEMÉE (M.) – Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Lyonnaise, 2. Paris : CNRS, 1975, 152 p. (Xe suppl. à Gallia).

RGMG III-4

LAVAGNE (H.) – Recueil général des mosaïques de la Gaule, III. Province de Narbonnaise. 4. Paris : CNRS, 2019, 295 p. (Xe suppl. à Gallia).

Riha 1990

RIHA (É.) – Der römische Schmuck aus Augst und Keiseraugst, Augst, 1990 (Forschungen in Augst, 10).

Riha 1994

RIHA (É.) – Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst : die Neufunde seit 1975, Augst, 1994 (Forschungen in Augst, 18).

Riha 2001

RIHA (É.) – Kästchen, Truhen, Tische - Möbelteile aus Augusta Raurica, Augst, 2001 (Forschungen in Augst, 31).

Robert 2017

ROBERT (M.) – « Une sépulture remarquable d'époque romaine à *Juliobona* (Lillebonne, Seine-Maritime) », Revue archéologique de l'Ouest, t. 34, 2017, p. 241-270.

Rodet-Belarbi 1989

RODET-BELARBI (I.) – Les ossements animaux de « La clinique du Parc » à Autun (Saône-et-Loire) : rapport d'étude. Autun : Service municipal d'archéologie.

Rodet-Belarbi 1993

RODET-BELARBI (I.) – Les ossements animaux de « l'Institution St-Lazare » à Autun (Saône-et-Loire) : rapport d'étude. Autun : Service municipal d'archéologie.

Rodet-Belarbi 2003

RODET-BELARBI (I.) – Répartition spatiale des dépotoirs de boucherie bovine dans les agglomérations gallo-romaines. Première approche, *in* BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) éd. – La ville et ses déchets dans le monde romain. Rebuts et recyclages : Actes du colloque de Poitiers, 2002. Montagnac : Éditions Monique Mergoil, 2003, p. 197-208.

Rodet-Belarbi 2004

RODET-BELARBI (I.) – La faune de la zone I, *in* BET (P.) dir. – Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire) : rapport de fouilles. Dijon : Inrap GES, 2004, p. 275-287.

Roux 2013

ROUX (É.) – Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute (3 vol.), thèse de doctorat, Tours, université François Rabelais, 2013.

Salin 2010

SALIN (M.) – Animaux et territoire, L'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (Ier s. av. J.-C.-Ve s. ap. J.-C.). Bourges, Tours : FERACF, Bourges Plus, Monographie Bituriga 1, 2010, 313 p., 1 cédérom. (Supplément à RACF ; 36).

Schmid 1972

SCHMID (A.) – Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists, Amsterdam, Oxford, New-York : Elsevier Publishing Company, 1972. 159 p.

Séguier 2011

SEGUIER (J.-M.) – « La céramique du Bas-Empire du secteur Saint-Yonne : productions, typologie et proposition de classement chronologique des ensembles », *in* L'époque romaine tardive en Île-de-France, P. Van Ossel, Nanterre : s.n., coll. « Dioecesis Galliarum, Document de travail », 9, pp. 191-206.

Silver 1969

SILVER (I.-A.) – The ageing of domestic animals. Science in Archaeology, n°26, 1969, p. 283-302.

Simon 2003

SIMON (J.) – « Contribution à l'étude de la céramique du Haut Empire à Autun (Saône et Loire) : le site du centre commercial du Leclerc », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes de Saint-Romain-en-Gal, Marseille : SFECAG, pp. 289-304.

Simon 2005

SIMON (J.) – « Un ensemble témoin d'une occupation à la fin de l'époque augustéenne sur l'*oppidum* de Bibracte », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Blois, Marseille : SFECAG, pp. 729-740.

Soum, Alix à paraître

SOUM (B.), ALIX (S.) – Autun - Caserne Changarnier (71) : exercice autour d'un lot monétaire tardif stratifié (2016), à paraître dans le Journal of Archeological Numismatic.

Soum 2013

SOUM (B.). – Archéologie et numismatique : chronologie et structure du monnayage de cinq sites autunois, mémoire de master 2, 2 vol. France : Université de Bourgogne, 2013. 165 p.

Stern, Blanchard-Lemée 1975

STERN (H.), BLANCHARD-LEMÉE (M.) – Recueil général des mosaïques de la Gaule, II. Province de Lyonnaise, 2, Paris, CNRS, 1975 (Xe suppl. à Gallia).

Teichert 1969

TEICHERT (M.) – Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widderisthöhe bei vor-und frühgeschichtlichen Schweinen. Kühn-Archiv, n° 83, p. 237-292.

Teichert 1975

TEICHERT (M.) – Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widderisthöhe bei Schafen, *in* CLASON (A.-T.) éd. – Archaeozoological Studies. Amsterdam, Oxford : North Holland Publishing Cy., 1975, p. 51-71.

Thivet 2017

THIVET (M.) – Un édifice monumental à exèdre inédit : les thermes de la Genetoye ? (campagne de fouilles 2015), *in* Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Éduen, avril 2016, Autun, 2017.

Thivet *et al.* 2015

THIVET (M.), SAGESSE (A.), MORO (F.), LABAUNE (Y.) – « Un atelier de potiers inédit découvert dans le quartier suburbain de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire). Premiers éléments de datation et faciès des productions de vaisselle céramique », *in* Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès de Nyon, Marseille : SFECAG, pp. 253-272.

Thuaudet 2015

THUAUDET (O.) – Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XIe au XVIe siècle : étude archéologique et approche croisée d'une production méconnue (5 vol.), thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, 2015.

Truc, Rémy 2013

TRUC (M.-C.), REMY (A.) – Archéologie de l'habitat rural du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne (fin Ve-XIIe siècles), Metz : Inrap GEN, coll. « Rapport de Projet d'Action Scientifique ».

Venault 2008

VENAULT (S.). — Autun-Saint-Pantaléon (Saône et Loire), Pont-L'évêque, 3 vol. Rapport final de fouille archéologique, Dijon, Inrap Grand Est sud, 2008. 920 p.

Venault *et al.* 2011

VENAULT (S.), LABAUNE (Y.), SYMONDS (R.-P.) – « Un nouveau témoignage d'occupation précoce à *Augustodunum*. L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Evèque à Autun (Saône-et-Loire) », *in* REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.) (éd.), Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, vol. 2, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, pp. 767-780.

Venault inédit

VENAULT (S.) – Fouille archéologique préventive de la Croix Blanche (extension du centre commercial Leclerc à Autun), opération Afan de 2001.

Videau 2009

VIDEAU (G.), Saint-Appolinaire, Pré Thomas (Côte-d'Or, 21). Une occupation diachronique : des vestiges de l'Age du Bronze à un établissement rural aux confins de La Tène finale et de la période augustéenne., Dijon : Inrap GES, 2009

Vigne 1988

Vigne (J.-D.) – Les mammifères postglaciaires de Corse, Étude archéozoologique. Paris : Éditions du CNRS, 1988. 337p. (Supplément à Gallia Préhistoire ; XXVI).

Vipard *et al.* 2007

VIPARD (P.), FAUDUET (I.), GRAHAM (B.), ODENHARDT-DONVEZ (I.) – Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire, *in* Gallia, tome 64, 2007. pp. 227-277.

Von Den Driesch 1976

VON DEN DRIESCH (A.) – A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites. Peabody Museum Bulletin, n° 1. Harvard University, 1976. 136 p.

Zagermann 2003

ZAGERMANN (M.) – Metallene Tracht – und Ausrüstungsgegenstände des 3. bis 5. Jahrhunderts nach Christus aus Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin, F), Magisterarbeit, Freiburg-am-Brisgau, Albert-Ludwigs-Universität, 2003.

7. Table des illustrations

62 **Fig.1** Localisation de l'emprise de décapage et du diagnostic
64 **Fig.2** Plan de l'emprise décapée et des contraintes de fouille
65 **Fig.3** Vue générale du chantier en début de fouille (vue vers le N/E)
65 **Fig.4** Vue générale du chantier en début de fouille (vue vers le N/O)
65 **Fig.5** Vue depuis le sommet de la rampe d'accès au S/E de l'emprise
66 **Fig.6** Vue du chantier en cours de fouille (vue vers le N/E)
66 **Fig.7** Vue du chantier en fin de fouille (vue vers le N/O)
66 **Fig.8** Décapage en cours sur l'extrémité S/O de l'emprise
67 **Fig.9** Exemple de mircropieux : bardage sur la moitié S/E de la berme N/O
68 **Fig.10** Plan des secteurs de la fouille
73 **Fig.11** Contexte archéologique
74 **Fig.12** Localisation de la fouille sur les plans anciens d'Autun **a** Plan de François de Bellefo-rest (1530-1583) **b** Plan du cadastre Napoléonien (1807)
75 **Fig.13** Localisation de la fouille sur le plan d'Autun de 1930 dressé par les élèves de l'école préparatoire militaire
78 **Fig.14** Vestiges de la phase augusto-tibérienne (Ph. A), **a** Localisation par rapports aux secteurs et aux coupes stratigraphiques, **b** Plan des vestiges
79 **Fig.15** Coupe S/O du secteur 4 : niveaux précoces
79 **Fig.16** Coupe S/E du secteur 4 :niveaux précoces
79 **Fig.17** Trace de sablière basse 3265, le long du mur 3055
80 **Fig.18** Sol 3224 et 3225 (placage d'argile jaune)
80 **Fig.19** Concentration de mobilier Us 3254 (à gauche) et structure linéaire Us 3244 (en bas)
81 **Fig.20** Creusements précoces du secteur 8
82 **Fig.21** Stratigraphie du secteur 1, vue au niveau de la tranchée 3010
82 **Fig.22** Niveau 3253, visible à la base de la stratigraphie entre les murs 3055 et 3117
83 **Fig.23** Niveau d'occupation Us 3270 dans le secteur 3
83 **Fig.24** Niveau d'occupation Us 3270, sous le bloc d'escalier Us 3141 dans le secteur 3
84 **Fig.25** Sommet de la couche 3177 après enlèvement des couches de remblais de construction de la *domus* (Ph. B)
84 **Fig.26** Sommet du fossé 3216-3215, le long de la fondation du mur 3125
85 **Fig.27** La couche d'occupation Us 3274 (base de la coupe)
85 **Fig.28** Le sol d'argile jaune Us 3225 sur la couche d'occupation augustéenne Us 3224
86 **Fig.29** Niveau Us 3165 (limon sableux sombre) partiellement recouvert par le niveau de chantier Us 3164 (sable rosé)
86 **Fig.30** Couche de limon sableux bleu gris Us 3249 et fosse 3241
87 **Fig.31** Couche Us 3186 après enlèvement des remblais de construction de la *domus*
87 **Fig.32** Surface de 3240/3310 dans l'angle N/E du secteur 9
88 **Fig.33** Vue en coupe de l'Us 3240/3310 à la jonction des secteurs 9 et 10 : en bas de coupe dans la berme témoin, sous les remblais d'installation de la *domus*
88 **Fig.34** Surface supérieure du niveau 3285 (sect11)
89 **Fig.35** TP 3314
89 **Fig.36** TP 3315 et trou de piquet 3316
89 **Fig.37** TP 3317
91 **Fig.38** Position des vestiges augusto-tibériens vis-à-vis des limites d'ilot connues
91 **Fig.39** Fibule M-120 (Us 3237)
92 **Fig.40** Vestiges de la phase B : localisation des coupes et secteurs
93 **Fig.41** Plan des vestiges de la phase B2 : milieu Ier s. apr. J.-C. - début du IIe s. apr. J.-C.
93 **Fig.42** Plan des vestigesde la phase B3 : IIe s. apr. J.-C.
94 **Fig.43** Plan des vestiges de la phase B4 : IIIe s. apr. J.-C.

96 **Fig.44** Exemples des niveaux de travail de sable rosé sur le sommet des couches augusto-tibériennes. **a** Secteur 6 : Us 3164, **b** Secteur 7 : Us 3165, **c** Secteur 9-10 : Us 3305/3309
97 **Fig.45** Sommet des remblais et couches de travail après dépapage des sols de la domus **a** Secteur 6, **b** Secteur 7
98 **Fig.46** Exemple des remblais d'installation verdâtres au sein des « caissons » formés par les murs des pièces, sous les sols de la *domus* et sur les niveaux augusto-tibériens. **a** Secteur 2, **b** Secteur 4, **c** Secteur 5, **d** Secteur 6, **e** Secteur 8, **f** Secteur 9-10, angle N/O de la galerie
100 **Fig.47** Trou de poteau 3203 installé dans le niveau 3201
100 **Fig.48** Sondage le long du bord N/O de la fondation du mur 3049
101 **Fig.49** Sondage le long du bord S/E de la fondation du mur 3049
101 **Fig.50** Bord S/E de la fondation du mur 3050 (sect 6)
102 **Fig.51** Jonction des murs 3050 et 3125 à l'angle N/E du secteur 4 (vue vers le N/E)
102 **Fig.52** Fondations des murs originels dégagés au niveau de la galerie (sect. 9-10)
103 **Fig.53** Plan des murs d'origine de la *domus*
103 **Fig.54** Arase du mur 3112 sous les pilettes de l'hypocauste (Us 3109-3053)
104 **Fig.55** Les murs jumeaux Us 3009 et 3055 au S/O de l'emprise
105 **Fig.56** Vue générale du *praefurnium* en début de fouille
106 **Fig.57** Extérieur S/O du *praefurnium* du secteur 3 de la fouille
107 **Fig.58** Murs 3116/3117 et seuil 3141 (vue vers le N/O)
107 **Fig.59** Coupe dans les niveaux d'utilisation du *paefurnium* : à droite le mur de la phase B4 (3060), en fond de coupe le sol 3138 (jaune) sur le niveau d'occupation augusto-tibérien
108 **Fig.60** Mur 3060 : piedroits du canal de chauffe du *praefurnium*
108 **Fig.61** Mur 3060 : détail du canal de chauffe du *praefurnium*
109 **Fig.62** Mur 3060 : sommet des dalles de chant
109 **Fig.63** Mur 3060 : structure interne du mur en fin de fouille
109 **Fig.64** Comblements d'utilisation du canal de chauffe
110 **Fig.65** Vue générale de l'hypocauste fouillé. **a** Vue vers le S/O, **b** Vue vers le S/E, **c** Vue vers le N/E
112 **Fig.66** Détail des restes du canal de chauffe au N/O de l'hypocauste
112 **Fig.67** La mosaïque 3318 dégagée à son maximum dans la berme S/E
113 **Fig.68** Structure bâtie Us 3131 contre 3125/3026
114 **Fig.69** Secteur 5 : sol de fond d'hypocauste dégagé. **a** Partie S/O (sol 3058), **b** Partie N/E (sol 3081)
115 **Fig.70** Coupe dans le sol Us 3058
115 **Fig.71** Trou de poteau 3275 au sein des remblais d'installation de la *domus* (sect. 5)
116 **Fig.72** Passage de la canalisation 3047 dans le mur 3050 (après enlèvement du bouchage), laissant apparaître le bord du sol de fond d'hypocauste (3081)
116 **Fig.73** Fosse 3059, fouillée
117 **Fig.74** Pièce 6 dégagée au niveau du sol 3107
118 **Fig.75** Sondage en cours dans la tranchée du CN 3047 au niveau de la pièce 6
119 **Fig.76** Mur 3031 en fin de fouille : entaille du passage du CN 3047 entre les secteurs 10 et 6
119 **Fig.77** Etat IIIe s. (B4) de la pièce 6 (sol 3022 à droite)
120 **Fig.78** Orthophotographie de l'état IIIe s. apr. J.- C. (B3) des pièces 6 (au nord), et 7 (au sud)
121 **Fig.79** Etat IIe s. (B3) de la pièce 6 (sol 3024 dégagé)
122 **Fig.80** Sol 3024 recouvert par la couche d'occupation 3151
122 **Fig.81** Plan de détail des aménagements intermédiaires de la pièce 7 entre les phase B3 et B4
123 **Fig.82** La pièce 7, état du sol 3023
124 **Fig.83** Jonction entre les pièces 6 et 7 au niveau du mur 3049 pour la phase B3 (orthophotographie)
124 **Fig.84** Le dé de fondation Us 3319 recoupant le sol Us 3024 de l'état précédent (B3). **a** Vue depuis la pièce 7, **b** Vue depuis la galerie (sect. 10)
126 **Fig.85** Secteur 8 N/E : la mosaïque 3053 et les vestiges de l'hypocauste soujacent
126 **Fig.86** Plan de détail du secteur 8 à la phase B3
127 **Fig.87** Vue détaillée de la mosaïque Us 3053 (orthophotographie)
128 **Fig.88** Vue de détail de l'embouchre des piédroits 3038/3039 dans 3035/3036. **a** Vue vers le N/E (diagnostic), **b** Vue vers le N/O

130 **Fig.89** Plan de détail de la galerie à la phase B2 (2e moitié du IIe s. apr. J.-C.)
130 **Fig.90** Murs stylobates (?) originels de la galerie (3041-42) et piedroit du caniveau (3170)
131 **Fig.91** Caniveau 3170/3041-42 : fond initial 3321 dégagé
132 **Fig.92** Sol 3093 et remblai 3286 (TP 3287)
132 **Fig.93** Fosse 3288 vidée
132 **Fig.94** Sol 3092 et empierrement 3271
133 **Fig.95** Le niveau de pietinement 3226 dans l'angle N/O d la galerie, sur le remblai 3069
133 **Fig.96** Le fossé 3231 en cour de fouille (au centre, à gauche : CO 3047)
134 **Fig.97** Sol 3292-3293
135 **Fig.98** Plan de détail de la galerie à la phase B3 (IIe s. apr. J.-C.)
136 **Fig.99** Secteur 9 après enlèvement du sol 3034 : laissant apparaître l'Us 3067
137 **Fig.100** La tranchée de démontage (Us 3048) de la canalisation 3047 dans le secteur 10 après enlèvement du sol 3034
137 **Fig.101** La tranchée de démontage (Us 3048) de la canalisation 3047 vidée
138 **Fig.102** Coupe du système de canalisation Us 3281 (phase B3) et 3259 (phase B4)
138 **Fig.103** La canalisation Us 3281 après enlèvement de la reprise du IIIe s. Us 3259
139 **Fig.104** Deuxième sol de fond du caniveau 3042-3170 en cours d'enlèvement (le sol 3321 apparaît au fond)
139 **Fig.105** Caniveau 3170/3041-42 et sol de fond Us 3276
140 **Fig.106** Le niveau Us 3172 au centre du peristyle (l'amas de tuiles au N/O appartient à l'état suivant B4)
141 **Fig.107** Plan de détail de la galerie à la phase B4 (IIIe s. apr. J.-C.)
142 **Fig.108** Sol 3034 dans le secteur 9 entre les murs 3036 et 3261
142 **Fig.109** Sol 3034 dans le secteur 10 au N/E du mur 3031 (vue vers le S/E)
143 **Fig.110** Détail de l'état du sol 3034 près de l'angle N/O de la galerie (sect. 10)
143 **Fig.111** Mur 3261 dégagé en fin de fouille, visible sur le mur 3042
143 **Fig.112** Tranchée de fondation du mur 3261 coupant le sol 3067
144 **Fig.113** Les restes du blocage du mur 3261 posés sur le mur 3042
144 **Fig.114** Reprise 3261 du mur stylobate dans sa partie S/E sur le mur 3041
145 **Fig.115** Plot de fondation de chambranle Us 3319 dans le mur 3031. A gauche , le creusement d'installation du plot perçant le sol de l'état du IIe s de la pièce 7. A droite, le sol 3034 de la galerie venant au contact du plot.
145 **Fig.116** Creusement 3088 (au centre avec la pierre sur chant)
146 **Fig.117** Lit de tuiles 3191 sur le caniveau de l'état du IIe s. apr. J.-C.
147 **Fig.118** Sol Us 3308
148 **Fig.119** Vue générale des secteurs 1 et 2 (extrémité sect. 4) au S/E de l'emprise
148 **Fig.120** Double mur 3053 et 3009 (TR 3010) et niveaux sol du secteur 1/2
148 **Fig.121** Stratigraphie du secteur 1
149 **Fig.122** Coupe de la tanchée 3011
149 **Fig.123** Coupe au niveau du mur 3056 et de la tranchée 3014 (vue vers le S/E)
151 **Fig.124** Évolution des différents états de la *domus*
152 **Fig.125** Proposition de restitution des dimensions de la *domus*
154 **Fig.126** Vestiges de la phase C : localisation des coupes et secteurs
155 **Fig.127** Plan des vestiges de la phase C (IVe s. - début Ve s. apr. J.-C.)
156 **Fig.128** La tranchée d'épierrement TR 3010
156 **Fig.129** Les couches (Us 3025 et 3007) scellant le fond de l'hypocauste de la pièce 4
157 **Fig.130** Sol de l'hypocauste 3021 et niveaux de démolition (3025, 3007) dans la berme S/E du secteur 4
157 **Fig.131** Couches de remblai du secteur 3 et bordure est du secteur 4 (à droite), séparées par la tranchée du mur 3050
158 **Fig.132** Fosse 3082 (vidée) recoupant les sols maçonnés de la pièce 6
159 **Fig.133** La fosse 3061 fouillée par moitié
160 **Fig.134** La fosse 3061 entièrement fouillée, coupant le remblai qui scelle la partie N/O du mur 3053
160 **Fig.135** La fosse 3020, à gauche sur la berme témoin (vue vers le N/O)
161 **Fig.136** Vestiges du bouchage en tuiles Us 3248 posé sur les dernier niveaux d'utilisation de l'embouchure du *praefurnium*
162 **Fig.137** Partie S/O de la pièce 5, sol 3057 dégagé
162 **Fig.138** Partie N/E de la pièce 5 : occupation 3080 visible, en fond de coupe, sur le sol de béton 3081

163 **Fig.139** Remblai 3119 en fond de coupe sous le radier 3052
163 **Fig.140** **a**, **b** et **c** Enduits et stucs en cour de dégagement dans le remblai Us 3119
164 **Fig.141** Radier de pierres Us 3052, à l'ouest de la canalisation 3039/3038, posé sur la couche Us 3119
164 **Fig.142** Radier 3064 comblant les parties détruites de l'hypocauste au N/E de la pièce 8
165 **Fig.143** Cliché du diagnostic (Pascal 2018) montrant les murs tardifs (bouchage) 2024 = 2025 correspondant au mur 3037
166 **Fig.144** Blocage de fondation Us 3108 sur le comblement de la fosse 3082 dans l'axe du mur 3031
166 **Fig.145** Détail du bouchage tardif Us 3120 de l'ouverture aménagée au IIIe s. (Us 3319) dans le mur 3031
167 **Fig.146** La couche de tuiles Us 3105
167 **Fig.147** Trou de poteau 3106
168 **Fig.148** Le coffrage 3128
169 **Fig.149** Fossé 3169 et sol 3168 en coupe (vue vers le N/E)
170 **Fig.150** La couche de remblai Us 3034 (premier plan, sect. 10 vue vers le N/O)
170 **Fig.151** La couche de remblai Us 3034 , sommet de la coupe (sect. 10)
171 **Fig.152** Le trou de poteau 3066
171 **Fig.153** Le trou de poteau 3086 (en haut de la coupe)
172 **Fig.154** Trou de poteau 2065 vu au diagnostic (Pascal 2018) au sud du CN 2061= CN 3047 (2026 = RB 3033 et 2028 = SL 3034)
172 **Fig.155** Trou de poteau 3143
172 **Fig.156** Fosse 3258 en cour de fouille
173 **Fig.157** Arrachement ou creusements Us 3260, 3326 et 3327 dans les lacunes du sol Us 3034
174 **Fig.158** Plan des vestiges de la phase C
177 **Fig.159** Plan des vestiges modernes
181 **Fig.160** Tableau 1 : liste des abréviations utilisées dans l'inventaire
182 **Fig.161** Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase A1, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor).
184 **Fig.162** Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase A2, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor).
186 **Fig.163** Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase B1, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor). Encart grisé : mobilier de la phase en position résiduelle dans une autre phase du site. Coupe grise : mobilier potentiellement résiduel dans B1
189 **Fig.164** Échantillon du mobilier céramique représentatif des phases B2/3, Autun_Atac (© A. Ahü-Delor). Encart grisé : mobilier de la phase en position résiduelle dans une autre phase du site. Coupe grise : mobilier potentiellement résiduel dans B1
192 **Fig.165** Échantillon du mobilier céramique représentatif de la phase C Autun_Atac (© A. Ahü-Delor)
194 **Fig.166** Inventaire de la céramique diagnostic et fouille avec phasage final
244 **Fig.167** Numéraire de la face C à partir des dates d'émissions
245 **Fig.168** Monnayages irréguliers constantiniens de la phase C selon les classes de D. Gricourt
246 **Fig.169** Le numéraire des terres noires (3003, 3005, 3006, 3051) à partir des dates d'émissions
246 **Fig.170** Les monnayages irréguliers constantiniens trouvés dans les niveaux de terres noires selon les classes de D. Gricourt
247 **Fig.171** Répartition du numéraire de l'ensemble du site par périodes de Reece à partir des 79 monnaies fournissant une date d'émission
248 **Fig.172** Répartition des séries nîmoises par nombre d'exemplaires découverts sur les sites autunois aux études numismatiques fiables (Seules les monnaies attribuables de façon certaine à une série ont été retenues)
248 **Fig.173** Répartition entre les *dupondii* de Nîmes sectionnés et non sectionnés découverts sur les sites autunois aux études numismatiques fiables
249 **Fig.174** Répartition des séries lyonnaises à l'autel des Gaules découvertes sur les sites aux études numismatiques fiables (Seules les monnaies attribuables de façon certaine à une série ont été retenues)

249 **Fig.175** Répartition des dénominations de Lyon II découvertes sur les sites autunois aux études numismatiques fiables (seules les dénominations certaines ont été retenues)
250 **Fig.176** Répartition entre les monnayages officiel et irrégulier de l'Empire gaulois pour l'ensemble des sites autunois de référence aux études numismatiques fiables
251 **Fig.177** Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 330-337 (*Gloria exercitus* à deux enseignes, *Constantinopolis*, *Urbs Roma*)
252 **Fig.178** Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 330-341 de type *Gloria exercitus* à une enseigne
253 **Fig.179** Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 337-341 de type *Pax publica* et Constantin divinisé.
254 **Fig.180** Caractéristiques du monnayage constantinien de la période 341-348 de type *Victoriae dd auggq nn*.
254 **Fig.181** Récapitulatif de la répartition entre les monnayages régulier et irrégulier constantiniens d'après les tableaux
277 **Fig.182** Inventaire numismatique
285 **Fig.183** Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase A (Aug/Tib)
285 **Fig.184** Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase A (Aug/Tib)
286 **Fig.185** Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase B1/3 (mil. Ier/déb. IIe s.)
287 **Fig.186** Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase B1/3 (mil. Ier/déb. IIe s.).
287 **Fig.187** Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase B4/5 (IIIe s.)
288 **Fig.188** Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase B4/5 (IIIe s.)
289 **Fig.189** Décomptes des restes osseux par espèce, Autun (71) ATAC, phase C1 (mil. IVe/déb. Ve)
289 **Fig.190** Inventaire des traces de découpe par type et par espèce, Autun (71) ATAC, phase C1 (mil. IVe/déb. Ve)
291 **Fig.191** Proportions relatives des restes de bœuf, porc et caprinés (en % du NR3, à gauche et % du MR3 à droite), entre les phases A et C1, Autun (71) ATAC
291 **Fig.192** Fréquences relatives des restes de bœuf, porc et caprinés pour les différentes phases d'occupation du site d'Autun (71) ATAC, comparées à celles obtenues dans différents ensembles urbains gallo-romains bourguignons (d'après Cambou, 2009 et 2018b ; Rodet-Belarbi, 1989, 1993, 2003 et 2004)
293 **Fig.193** Évolution de l'âge moyen des bœuf, porc et caprinés entre les phases A et C1, Autun (71) ATAC
294 **Fig.194** Taux d'abattage bruts des bœufs et des caprinés au cours des phases A et B/C, Autun (71) ATAC
294 **Fig.195** Taux d'abattage bruts des porcs au cours des phases A, B et C, Autun (71) ATAC
296 **Fig.196** Fréquences des ossements de bœuf, porc et caprinés à partir des nombres et des masses de restes (ces dernières étant comparées à des fréquences pondérales de référence), Autun (71), ATAC
297 **Fig.197** Fréquences des restes de volaille, gibier à poils et gibier à plumes, Autun (71) ATAC
297 **Fig.198** Composition du groupe des mammifères sauvages par phase, Autun (71) ATAC
298 **Fig.199** Composition de la volaille par phase, Autun (71) ATAC
298 **Fig.200** Sex-ratio des coqs/poules pour les phases B et C1, Autun (71) ATAC
299 **Fig.201** Annexe 1 : Décomptes des espèces par Us (fouille et diagnostic)
307 **Fig.202** Annexe 2 : Données épiphysaires (fouille et diagnostic)
309 **Fig.203** Annexe 3 : Distribution anatomique (fouille et diagnostic)
310 **Fig.204** Annexe 4 : Données ostéométriques (fouille et diag)
339 **Fig.205** Phasage et comptage par catégorie
340 **Fig.206** Tableau d'inventaire des clous par phase
345 **Fig.207** Tableau d'inventaire des éléments indéterminés pr phase et par forme
350 **Fig.208** Le verre de vaisselle
351 **Fig.209** Le verre de vaisselle et les décors
352 **Fig.210** Le verre architectural et les objets
353 **Fig.211** La palette des teintes

366 **Fig.212** Phasage des lots de verre
368 **Fig.213** Inventaire du verre
377 **Fig.214** Plan d'*Augustodunum intramuros* avec répartition des mosaïques connues (© B. Houix, Inrap)
380 **Fig.215** Situation des pièces 4 et 8 dans la *domus* au IIIe s. ap. J.-C. (© S. Alix, Inrap)
381 **Fig.216** Détail de la mosaïque de la pièce 4 (cl. S. Alix, Inrap)
382 **Fig.217** Fragment de mosaïque issu de l'Us 3007, avec portion d'un carré curviligne noir et de fuseaux blancs (cl. S. Alix, Inrap)
382 **Fig.218** Fragment de mosaïque issu de l'Us 3007 (cl. S. Alix, Inrap)
382 **Fig.219** Fragment de mosaïque issu de l'Us 3022 avec portion de tresse à brins noirs (cl. S. Alix, Inrap)
384 **Fig.220** Vue en coupe du reliquat de la mosaïque de la pièce 8 effondrée sur les pilettes de l'hypocauste (cl. S. Alix, Inrap)
384 **Fig.221** Reliquat de la mosaïque de la pièce 8 (cl. S. Alix, Inrap)
385 **Fig.222** Fragments de mosaïque issu de l'Us 3057 (cl. S. Alix, Inrap)
386 **Fig.223** Fragment de mosaïque issu de l'Us 3064 avec portion de tresse à trois brins (cl. S. Alix, Inrap)
386 **Fig.224** Fragments de mosaïque issu de l'Us 3079 (cl. S. Alix, Inrap)
387 **Fig.225** Fragment de mosaïque trouvé lors du diagnostic (Delferrière 2018 : fig. 44)
389 **Fig.226** Fragments de plaque en fleur de pêcher et en « Pouillenay »
390 **Fig.227** Fragments de schiste (a Us 2008 et b Us 2027)
390 **Fig.228** Baguette de schiste, brèche coralline, skyroset fleur de pêcher de l'Us 2011
391 **Fig.229** Corniches en calcaire blanc et gris et en marbre rose de Châtelperron de l'Us 2011
391 **Fig.230** Roche altérée de l'Us 2011
391 **Fig.231** Marbre de Luni (?) de l'Us 2011
392 **Fig.232** Pointe de calcaire rouge de Givry et baguette en grec écrit de l'Us 2016
392 **Fig.233** Fragments de plaque de skyros, de Cipolin et baguettes de schiste de l'Us 2016
393 **Fig.234** Roches identifiées de l'Us 2017
393 **Fig.235** Roches identifiées de l'Us 2017
394 **Fig.236** Corniche en Cipolin de l'Us 2018
394 **Fig.237** Autres roches identifiées de l'Us 2018
394 **Fig.238** Cipolin et plaque calcaire de l'Us 2019
395 **Fig.239** Roches de l'Us 2029
395 **Fig.240** Autres éléments architecturaux de l'Us 2029
395 **Fig.241** Plaque de marbre blanc du Morvan, fragments de Cipolin et schiste de l'Us 2042
396 **Fig.242** Plaques calcaires, de l'Afyon et des plaques en Africano ainsi qu'un éclat orangé de brèche jaune de l'Us 2042
396 **Fig.243** Élément ovoïde en arkose de l'Us 2048
396 **Fig.244** Fragment de plaque calcaire jaune à entroquese de l'Us 2061
398 **Fig.245** Plaque de grec écrit de l'Us 3172
398 **Fig.246** Plaque de calcaire blanc de l'Us 3172
399 **Fig.247** Dalle de calcaire beige de l'Us 3068
399 **Fig.248** **a** et **b** *Crustae* en calcaire gris de Gilly-Diou noyée dans du mortier rose de l'Us 3023
400 **Fig.249** Palette de couleur de l'Us 3064
400 **Fig.250** Élément d'opus sectile en porphyre vert, marbre blanc, Cipolin, baguette de schiste, plaque rose de Chios et de Skyros de l'Us 3064
401 **Fig.251** Plaque de marbre de type Châtelperron de l'Us 3007
401 **Fig.252** Cavité de scellement creusée au trépan
402 **Fig.253** Marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007
402 **Fig.254** Éclat de marquetterie de l'Us 3007
403 **Fig.255** Jetons en marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007
403 **Fig.256** Fragment de vasque de l'Us 3007 conservant de fortes traces d'érosion et d'écoulement de l'eau
404 **Fig.257** Traces de rouille au dos et patte de scellement de cette vasque
404 **Fig.258** Fragment de marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007 avec une couche de mortier rose hydraulique
405 **Fig.259** Marbre blanc de type Châtelperron de l'Us 3007
405 **Fig.260** Plaque de calcaire rouge à entroque de type Pouillenay de l'Us 3007

405 **Fig.261** Cavité de scellement
406 **Fig.262** Fragment de dalle en calcaire beige fin de l'Us 3007
406 **Fig.263** Eclats et fragment de schiste bitumeux de l'Us 3007
406 **Fig.264** Barette conservant des rayures dues à un outil
407 **Fig.265** Plaque de marbre de Skyros de l'Us 3007
407 **Fig.266** Plaque de fleur de pêcher de l'Us 3007
407 **Fig.267** Épais fragment d'une plaque de Jaune Antique de l'Us 3007
408 **Fig.268** Fragment de plaque de Cipolin présentant des concrétions de l'Us 3007
408 **Fig.269** Ambiance colorée de l'Us 3028
409 **Fig.270** Fragment de plaque de plaque de calcaire beige, de Cipolin de deux nuances de vert et du marbre blanc type Carrare de l'Us 3029
409 **Fig.271** Fragment de plaque de plaque de calcaire beige, de Cipolin de deux nuances de vert et du marbre blanc type Carrare de l'Us 3029
410 **Fig.272** Ambiance colorée très vive de l'Us 3033
410 **Fig.273** Ambiance colorée de l'Us 3040
411 **Fig.274** Deux fragments en grec écrit, décor d'opus sectile en forme de tronçon de demi-cercle en calcaire rouge de Givry de l'Us 3040
411 **Fig.275** Ambiance colorée de l'Us 3051
412 **Fig.276** Baguette demi-ronde en marbre de Châtelperron de l'Us 3057
412 **Fig.277** Plaque en brèche coralline de l'Us 3057
412 **Fig.278** Plaque en marbre blanc de Châtelperron de l'Us 3079
413 **Fig.279** Dalle de granit d'Assouan? de la fosse 3129/3139
413 **Fig.280** Fine plaque de porphyre vert de la fosse 3129/3139
414 **Fig.281** Plaque en grec écrit du remblai 3142
414 **Fig.282** Angle d'une plaquette d'opus sectile de forme losangée en Skyros de la couche 3168
415 **Fig.283** Éléments en schiste de décor d'opus sectile en forme de pointe de l'Us 3168
415 **Fig.284** Baguette demi-ronde en marbre rouge du Cap Ténare de l'Us 3168
415 **Fig.285** Plaque d'encadrement en marbre blanc fin type Carrare de l'Us 3168
416 **Fig.286** Plaque rectangulaire en Cipolin, type palette à fard de l'Us 3168
416 **Fig.287** Petite tige courbe d'opus sectile en Jaune Antique issu d'un décor de marqueterie en pierre de l'Us 3168
416 **Fig.288** Deux fragments de plaques en calcaire gris (Gilly-Diou?) de l'Us 3168
416 **Fig.289** Plaquette en Skyros de l'Us 3168
416 **Fig.290** Plaques en fleur de pêcher de l'Us 3168
417 **Fig.291** Plaques de marbre rose de Chios de l'Us 3168
417 **Fig.292** Plaques en marbre de Châtelperron de l'Us 3168
417 **Fig.293** Plaques en calcaire blanc de l'Us 3168
417 **Fig.294** Plaque de granit du sol 3213
418 **Fig.295** Plaques de Cipolin et de marbre blanc de Châteperron provenant de la fosse 3061
418 **Fig.296** Fragments de plaque en calcaires beige et blanc provenant des terres noires, Us 3006
419 **Fig.297** Corniche de placage, en Cipolin, à moulure en cavet-doucine, le plus grand exemplaire connu à Autun
420 **Fig.298** Les moulures en forme de baguette demi-ronde servant à la transition entre des panneaux
423 **Fig.299** Le marbre dit de Châtelperron est caractéristique et reconnaissable à ses gros cristaux. Ces marbres blancs sont des calcaires du Frasnien (375 à 370 Ma) métamorphisés
439 **Fig.300** Identification en cumulé des roches utilisées sur le site étudié
440 **Fig.301** Inventaire des roches étudiées lors du diagnostic
443 **Fig.302** Inventaire des roches étudiées lors de la fouille
446 **Fig.303** Synthèse des roches décoratives par secteur
450 **Fig.304** Pourcentage des roches décoratives utilisées sur le site (diagnostic et fouille)
451 **Fig.305** Plan du site avec localisation du remblai qui a livré un important lot d'enduits peints
453 **Fig.306** Revers avec empreinte de bois
454 **Fig.307** Exemple de limite entre stuc et partie peinte du mur
454 **Fig.308** Filet ondulant sur un fragment de stuc
455 **Fig.309** **a** et **b** Motif de fleur
456 **Fig.310** Proposition de reconstitution du motif de stuc principal

457 **Fig.311** **a** motif de torsade, **b** Motif de feuilles imbriquées et **c** Motif de feuilles imbriquées associé à une torsade
457 **Fig.312** Reprise d'enduit sur stuc
458 **Fig.313** Exemples de couleurs associées au stuc
459 **Fig.314** Imitation de marbre et motifs verts sur fond noir
459 **Fig.315** Imitation de marbre
459 **Fig.316** Jonction entre la plinthe et la partie inférieure du décor?
460 **Fig.317** Fond rouge et motifs vert sur fond noir
460 **Fig.318** Mouchetis crème et rose sur fond rouge bordeaux
461 **Fig.319** Pointes imbriquées
461 **Fig.320** Fond rouge traversé par un filet blanc (encadrement)
461 **Fig.321** Fond rouge séparé d'un fond noir par un filet blanc. Traces de badigeon de lait de chaux.
462 **Fig.322** Motifs jaune sur fond noir recouvert par un badigeon de lait de chaux
462 **Fig.323** Plaque d'enduit avec un graffito sur le terrain
463 **Fig.324** Motifs rose et blanc sur fond noir
463 **Fig.325** Illusion d'un haut de bras sur fond rouge
464 **Fig.326** Exemple de fragments montrant des traces de lait de chaux
466 **Fig.327** Imitations de marbre
467 **Fig.328** Motif de feuillage sur fond noir
468 **Fig.329** Revers avec traces d'empreintes de bois et de pierres
468 **Fig.330** Tableau des fragments conservés hors Us 3119
473 **Fig.331** Les vestiges augusto-tibériens
475 **Fig.332** Vestiges augusto-tibériens du Faubourg d'Arroux (Alix 2014b)
477 **Fig.333** Rappel des évolutions de la phase B
478 **Fig.334** Propositions de restitutions de l'emprise de la *domus* et du peristyle
482 **Fig.335** Comparaison du site d'Autun Atac avec les riches demeures de Bibracte
485 **Fig.336** Comparaison du péristyle du site d'Atac avec ceux de la Croix Blanche (2001) et de la rue Carion (2015)
486 **Fig.337** Comparaison du site d'Atac avec les maisons du Faubourg d'Arroux
487 **Fig.338** Répartition des exemples de citées au sein de la ville antique
488 **Fig.339** Les vestiges de l'occupation tardive (ph. C)
490 **Fig.340** Comparaison de tailles de peristyles avec les restitutions proposées pour le site d'Autun_Atac (Vipard 2007)
491 **Fig.341** Comparaison de tailles globales de *domus* avec les restitutions proposées pour le site d'Autun_Atac (Vipard 2007)
493 **Fig.342** **Planche 1** Coupe stratigraphique au sud-est de l'emprise (secteurs 1 et 2)
494 **Fig.343** **Planche 2** Coupe stratigraphique de la berme N/O de l'emprise : secteurs 3, 5 et 8
495 **Fig.344** **Planche 3** Coupe stratigraphique de la berme N/E de l'emprise : secteurs 9 et 11.
496 **Fig.345** **Planche 4** Coupe stratigraphique de la berme S/E de l'emprise : secteur 4
497 **Fig.346** **Planche 5** Coupe stratigraphique de la berme S/O du sondage de diagnostic n°2 (secteur 10)
498 **Fig.347** **Planche 6** Coupe stratigraphique de la berme N/E du sondage de diagnostic n°2 (secteur 9)
499 **Fig.348** **Planche 7** Diagramme stratigraphique des secteurs 1 et 2
500 **Fig.349** **Planche 8** Diagramme stratigraphique du secteur 3
501 **Fig.350** **Planche 9** Diagramme stratigraphique du secteur 4
502 **Fig.351** **Planche 10** Diagramme stratigraphique du secteur 5
503 **Fig.352** **Planche 11** Diagramme stratigraphique du secteur 6
504 **Fig.353** **Planche 12** Diagramme stratigraphique du secteur 7
505 **Fig.354** **Planche 13** Diagramme stratigraphique du secteur 8
506 **Fig.355** **Planche 14** Diagramme stratigraphique du secteur 9
507 **Fig.356** **Planche 15** Diagramme stratigraphique du secteur 10
508 **Fig.357** **Planche 16** Diagramme stratigraphique du secteur 11
509 **Fig.358** **Planche 17** Plan des vestiges de la phase augusto-tibérienne (Ph. A)
510 **Fig.359** **Planche 18** Plan des vestiges : *domus* milieu Ier s. apr. J.-C. - début du IIe s. apr. J.-C. (Ph. B2)

511 **Fig.360 Planche 19** Plan des vestiges : *domus* milieu Ier s. apr. J.-C. - début du IIe s. apr. J.-C. (Ph. B3)

512 **Fig.361 Planche 20** Plan des vestiges : *domus* milieu Ier s. apr. J.-C. - début du IIe s. apr. J.-C. (Ph. B4)

513 **Fig.362 Planche 21** Plan des vestiges de la réoccupation tardo-antique IVe-Ve s. apr. J.-C. (Ph. C)

III. Inventaires techniques

Inventaire des structures archéologiques

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

3000 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3000

Comblement de la cave sous l'usine.

Sur 3001 ;

Sous

Phases
M
M2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi g. qté; fer ; moellons ; mortier g. qté; blocs g. qté;

3001 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3001

Sol de béton de la cave sous l'usine.

Sur 3002 ; 3003 ; 3004 ; 3017 ; 3018 ;

Sous 3000 ;

Prof: 15 cm

Phases
M
M2

Surface: Nature: béton moderne lissé; Dispos: Chape; Hteur: béton; Hteur cm: 15 cm

---

3002 **Interpret : Creusement d'installation**

Type: Négative **Séquence :** Construction **Fait:** 3002

Creusement d'installation de la cave sous l'usine.

Sur 3003 ; 3017 ;

Sous 3001 ; 3004 ; 3018 ;

Prof: 2 m
Long: 8 m
Larg: 4 m

Phases
M
M2

Plan: quadrangulaire **Fond:** Plat

Bords: Droits verticaux

3003 **Interpret : Terres noires**

Type: Positive **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3003

Terre noire sous la cave de l'usine. Première passe.

Sur 3005 ;

Sous 3001 ; 3002 ; 3004 ;

Equiv 3017 ;

Prof: 20 cm

Phases
M
M1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: scories ; bronze/cu ; pierres ; céramiques ; verre ;

3004 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3004

Ensemble des murs NE de la cave de l'usine. Vu partiellement au décapage.

Sur 3002 ; 3003 ; 3017 ;

Sous 3001 ;

Equiv 3018 ; 3019 ;

Prof: + de 120 cm
Long: + de 11,6 m
Larg: 50 cm

Phases
M
M2

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Blocage/de chant; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 7; Hteur cm: 45 cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 7; Hteur cm: 60

- Enduit : intérieur

3005 **Interpret : Terres noires**

Type: Positive **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3005

Terres noires 2e passe.

Sur 3006 ; 3015 ; 3028 ; 3040 ; 3065 ; 3082 ; 3139 ; 3145 ;

Sous 3003 ; 3017 ;

Prof: 20 cm

Phases
M
M1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: t. c. archi ; bronze/cu ; céramiques ; pierres ;

3006 **Interpret : Terres noires**

Type: Positive **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3006

Terres noires 3e passe. Démolition antique terminale.

Sur 3007 ; 3010 ; 3011 ; 3013 ; 3015 ?; 3028 ; 3029 ; 3030 ; 3051 ; 3061 ; 3062 ; 3079 ; 3105 ; 3124 ; 3139 ?; 3140 ; 3169 ; 3258 ; 3318 ;

Sous 3005 ; 3019 ; 3020 ;

Prof: 20 cm

Phases
M
M1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier ; tabletterie g. qté; verre ; bronze/cu ; t. c. archi ; céramiques ; enduit ;

3007 **Interpret : Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3007

Remblai de démolition qui recouvre toute la pièce à hypocauste (secteur 4).

Sur 3021 ; 3025 ; 3032 ; 3131 ;

Sous 3006 ; 3030 ; 3124 ;

Equiv 3030 ;

Prof: 15 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: tegulae ; os ; escargots ; graviers ; tuileau ; verre ; charbons ; mortier ; ; céramiques ; moellons ; tesselles ; t. c. archi ;

3008 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3008

Remblai gris/vert au SO de MR3009.

Sur 3009 ;

Sous 3010 ; 3011 ; 3015 ;

Equiv 3075 ;

Prof: + de 50 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3009 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3009

Mur fermant au NE le bâtient qui se développe en sur la frange SO de l'emprise. Parallèle à MR 3055 (même tranchée d'épierrement).

Sur 3073 ;

Sous 3008 ; 3010 ; 3063 ; 3075 ; 3076 ?;

Prof: + de 100 cm
Long: 7 m
Larg: 60 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Blocage: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20/30 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de tuileau; Hteur cm: + 100 cm

---

3010 **Interpret : Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3010

Tranchée de récupération des murs MR3009 et MR3055

Sur 3008 ; 3009 ; 3025 ?; 3063 ;

Sous 3006 ; 3015 ; 3061 ?;

Prof: 110 cm
Long: + de 5 m
Larg: 70 cm

Phases
B C1
B5
C

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun

Incl: os ; t. c. archi ; pierres g. qté; mortier g. qté; charbons ; céramiques ;

3011 **Interpret :** **Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3011

Tranchée d'épierrement NE-SO sur l'extremité SO de l'emprise. Les dimensions suggère un mur de même envergure que le mur 3009 sur lequel la tranchée aboutie au NE.

Sur 3008 ; 3013 ; 3324 ;

Sous 3006 ;

Prof: + de 70 cm
Long: + de 80 cm
Larg: 80 cm

Phases
B C1
B5
C

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: ?

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Hétérogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun gris foncé

Incl: t. c. archi ; pierres petites ; mortier ; charbons ;

3012 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3012

Remblai sous le sol Us 3013.

Sur 3074 ; 3075 ;

Sous 3013 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris verdâtre
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: charbons ;

3013 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3013

Sol de mortier et tuileau endommagé visible sur l'extrémité SO du décapage.

Sur 3012 ;

Sous 3006 ; 3011 ; 3014 ;

Prof: 10 cm

Phases
B B3?
B1? B4?
B2?

Fondation: Nature: Pierres, graviers; Module: 3/6 cm; Dispos: Lit; Liant: Mortier de tuileau; Hteur cm: 6

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Chape; Hteur cm: 4 cm

---

3014 **Interpret :** **Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3014

Tranchée d'épierrement de MR3056.

Sur 3013 ; 3056 ;

Sous

Prof: 40 cm
Long: 100 cm
Larg: 60 cm

Phases
B? C1?
B5?
C?

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun gris foncé

Incl: charbons ; mortier ; céramiques ; os ; t. c. archi ; pierres petites ;

3015 **Interpret :** **Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3015

Fosse ou trou de poteau recoupant la tranchée d'épierrement Us 3010 au SO de l'emprise. Non fouillé (zone polluée).

Sur 3008 ; 3010 ;

Sous 3005 ; 3006 ?;

Prof: ?
Diam: 50 cm
Long: ?

Phases
C C1
M?
M1?

Creusement
Plan: circulaire
Bords: ?
Fond: ?

Comblement
Structure: Limon argileux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun gris foncé

Incl: charbons ;

3017 **Interpret :** **Terres noires**

Type: Positive **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3017

Terre noire au NO de la cave de l'usine. Première passe (=3003)

Sur 3005 ;

Sous 3001 ; 3002 ; 3004 ; 3019 ; 3020 ;

Equiv 3003 ;

Prof: 30 cm

Phases
M
M1?
M2?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ; charbons ;

3018 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3018

Ensemble des murs NE de la cave de l'usine. Vu partiellement au décapage.

Sur 3002 ; 3057 ;

Sous 3001 ;

Equiv 3004 ; 3019 ;

Prof: + de 120 cm
Long: 9,35 m
Larg: 50 cm

Phases
M
M2

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Blocage/de chant; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 7; Hteur cm: 45 cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 7; Hteur cm: 60

- Enduit : intérieur (ciment)

3019 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3019

Ensemble des murs NE de la cave de l'usine. Vu partiellement au décapage.

Sur 3006 ; 3017 ; 3029 ; 3051 ; 3057 ; 3079 ; 3121 ;

Sous

Equiv 3004 ; 3018 ;

Prof: + de 3,5 cm
Long: + de 11,6 m
Larg: 50 cm

Phases
M
M2

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 10; Hteur cm: 100 cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 20; Hteur cm: 2,5 m

- Enduit : (intérieur)

3020 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3020

Mur NE de l'accès à la cave de l'usine (parallèle à 3019: mur NE de l'usine).

Sur 3006 ; 3017 ; 3079 ;

Sous

Prof: 70 cm
Long: + de 1 m
Larg: 50 cm

Phases
M
M2

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 15/20 cm; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 20

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Parement interne / blocage externe; Liant: Mortier de chaux; Assises: 6; Hteur cm: 50

- Enduit : (intérieur)

3021 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3021

Sol de mortier sur lequel reposent les pilettes de l'hypocauste du secteur 4. Peut-être pas le premier aménagement /sol de la pièce.

Sur 3026 ; 3083 ; 3125 ; 3166 ;

Sous 3007 ; 3025 ; 3032 ; 3131 ;

Prof: 8 cm

Phases
B B4
B2?
B3?

Fondation: Nature: Pierres; Module: 8 cm; Dispos: A plat; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 4 cm

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Chape; Hteur cm: 4

3022 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3022

Niveau de sol de béton antique supérieur dans le secteur 6.

Sur 3026 ; 3048 ; 3049 ; 3085 ; 3107 ; 3236 ;

Sous 3029 ; 3082 ; 3128 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B4

Fondation: Nature: Pierres; Module: 10/15 cm; Dispos: De chant/blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 10 à 15 cm

Surface: Nature: Mortier de chauxet graviers; Module: 1 à 3 cm; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 10 cm

---

3023 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3023

sol de béton antique supérieur dans le secteur 7.

Sur 3024 ; 3151 ; 3153 ; 3154 ; 3155 ; 3156 ;

Sous 3106 ; 3124 ; 3130 ;

Prof: 12 cm

Phases
B
B4

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Module: 1 à 4 cm; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de tuileau; Hteur cm: 12

3024 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3024

Sol de mortier inférieur dans le secteur 7

Sur 3031 ; 3049 ; 3179 ;

Sous 3023 ; 3082 ; 3124 ; 3151 ; 3153 ; 3154 ; 3155 ; 3156 ;

Equiv 3107 ;

Prof: 30 cm

Phases
B
B3

Fondation: Nature: Pierres; Module: 10 à 20 cm; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

Surface: Nature: Graviers et mortier; Module: 1 à 3 cm; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

---

3025 **Interpret :** **Couche d'abandon**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3025

fine couche noire, ou rouge orange mêlée de cendres, qui recouvre le sol 3021.

Sur 3021 ; 3032 ; 3131 ; 3318 ;

Sous 3007 ; 3010 ?; 3030 ; 3051 ?;

Prof: 5 cm

Phases
B
B5

Structure: Limon **Couleur:** Noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: nodules rubéfiés ; cendres ; charbons ;

3026 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3026

Maçonnerie de pierres et briques à l'extrémité N/E de la pièce secteur 4. Probable reprise du mur 3125. Comporte un bloc de base de piedroit de porte (dans l'axe de la pièce du sect. 6)

Sur 3125 ; 3282 ;

Sous 3021 ; 3022 ; 3131 ;

Prof: 40 cm
Long: 80 cm
Larg: 50 cm

Phases
B
B4

Elévation Nature: pierres équarries, tca, bloc taillé; Module: 20/35 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 3; Hteur cm: 40

- Bloc taillé en place : Base de piedroit de porte

3028 **Interpret :** **Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3028

Démolition entre 3043 et 3031 (galerie).

Sur 3033 ; 3037 ; 3066 ; 3086 ; 3087 ; 3142 ; 3326 ; 3327 ;

Sous 3005 ; 3006 ;

Prof: 20 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier g. qté; pierres g. qté; t. c. archi g. qté; charbons ; céramiques ;

3029 **Interpret :** **Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3029

Démolition entre 3019 et 3031.

Sur 3022 ; 3105 ; 3106 ; 3108 ; 3121 ?; 3123 ;

Sous 3006 ; 3019 ; 3051 ;

Prof: 15 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres ; mortier ; t. c. archi ;

3030 **Interpret :** **Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3030

Probable fosse dépotoir tardive inscrite dans la démolition de l'hypocauste du secteur 4.

Sur 3007 ; 3025 ;

Sous 3006 ;

Equiv 3007 ;

Prof: 15 cm
Diam: 85 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Courbes

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: escargots g. qté; céramiques ; os ; charbons g. qté;

3031 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3031

Mur N-E des secteurs 6 et 7.

Sur 3164 ; 3187 ; 3310 ;

Sous 3024 ; 3033 ; 3045 ; 3082 ; 3120 ; 3140 ; 3145 ; 3179 ; 3181 ; 3207 ; 3239 ?; 3246 ; 3247 ; 3319 ; 3240 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 7 m
Larg: 50 cm

Phases
B B3 C
B1 B4
B2 C1

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 20/30 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de tuileau; Assises: +8; Hteur cm: +1m

---

3032 **Interpret :** **Pilette en terre cuite**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3032

Ensemble des pilettes de l'hypocauste du secteur 4. 20 cm de large. Hauteur maxi 42 cm.

Sur 3021 ;

Sous 3007 ; 3025 ; 3131 ; 3318 ;

Prof: + de 42 cm
Long: 20 cm
Larg: 20 cm

Phases
B
B3?
B4

Elévation Nature: Dalles de terrecuite carré; Module: 20 x 20 cm; Dispos: Pile; Liant: Argile; Assises: + 4; Hteur cm: 40 cm

---

3033 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3033

Limon gris recouvrant le sol de mortier de la galerie us 3034. Très petites inclusions.

Sur 3031 ; 3034 ; 3143 ; 3144 ;

Sous 3028 ; 3037 ; 3065 ; 3082 ; 3086 ?; 3087 ?; 3145 ; 3139 ;

Prof: 20 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: graviers g. qté; mortier ;

3034 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3034

Sol de mortier dans la "galerie". Très dégradé.

Sur 3036 ; 3048 ; 3067 ; 3259 ; 3262 ; 3263 ; 3289 ; 3296 ; 3297 ; 3319 ;

Sous 3033 ; 3066 ; 3086 ; 3087 ; 3142 ; 3143 ; 3144 ; 3258 ; 3260 ?; 3120 ; 3326 ; 3327 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B4

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de tuileau; Hteur cm: 5 à 9 cm

---

3035 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Mur NE /SO de la domus séparant la pièces du secteurs 8 et la galerie (secteur 9). Se prolonge au sud (=3050/3118/3085).

Sur 3217 ; 3307 ; 3310 ;

Sous 3036 ; 3112 ; 3159 ; 3209 ; 3271 ; 3240 ; 3306 ; 3304 ;

Egal 3118 ; 3085 ; 3050 ;

Equiv 3118 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 16,6 m
Larg: 45 cm

Phases
B B3
B1
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20-30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +10; Hteur cm: +1 m

---

3036 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3036

Reprise du mur 3035 dans la dernière phase d'occupation de la domus (reprises des pièces NO). Posé sur l'arase de MR 3035 qui sert de fondation.

Sur 3035 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3263 ;

Sous 3053 ?; 3064 ; 3034 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 4,3 m
Larg: 45 cm

Phases
B C1
B4
C

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20/30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 3; Hteur cm: 30 cm

---

3037 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3037

Reprise de mur tardo-antique de 3035/3085/3050-3036 au niveau de l'hypocauste NE et de la galerie.

Sur 3033 ; 3038 ; 3039 ;

Sous 3052 ?; 3028 ;

Prof: 35 cm
Long: + de 1 m
Larg: 45 cm

Phases
C
C1

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 25/30 cm; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Hteur cm: 15 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 20 cm

---

3038 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3038

Mur N-E canalisation antique du secteur 8

Sur 3159 ;

Sous 3037 ; 3053 ;

Equiv 3039 ;

Prof: 75 cm
Long: 240 cm
Larg: 50 cm

Phases
B
B4

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15-40 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de tuileau; Assises: 1; Hteur cm: 10 cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 5; Hteur cm: 65 cm

- Enduit hydraulique

- dalle de supsensura : liée sur le sommet du mur

3039 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3039

Mur S-O canalisation antique du secteur 8

Sur 3159 ;

Sous 3037 ; 3119 ;

Equiv 3038 ;

Prof: 75 cm
Long: 120 cm
Larg: 50 cm

Phases
B
B4

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15-40 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de tuileau; Assises: 1; Hteur cm: 10 cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 5; Hteur cm: 65 cm

- Enduit hydraulique

3040 **Interpret : Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3040

Remblai de démolition, qui est scellé par les terres noires.

Sur 3052 ; 3053 ; 3064 ;

Sous 3005 ;

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; mortier ; blocs ; moellons ;

3041 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3041

Mur initial N-O/S-E (stylobate ?) limitant l'espace central du péristyle. Sert de piedroit au caniveau avec le mur 3170. Seul la semaine de fondation est conservée. Fond de fondation non atteint.

Sur 3310 ;

Sous 3090 ; 3171 ; 3321 ; 3240 ;

Prof: + de 40 cm
Long: + de 640 cm
Larg: 45 cm

Phases
B B3
B1
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 10-20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 4; Hteur cm: +40 cm

---

3042 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3041

Mur initial N-E/S-O (stylobate ?) limitant l'espace central du péristyle. Sert de piedroit au caniveau avec le mur 3170. Seul la semaine de fondation est conservée. Fond de fondation non atteint.

Sur 3305 ; 3307 ;

Sous 3090 ; 3261 ; 3321 ; 3240 ; 3306 ; 3304 ;

Prof: + de 40 cm
Long: + de 640 cm
Larg: 45 cm

Phases
B B3
B1
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 10-20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 4; Hteur cm: +40 cm

---

3045 **Interpret :** **Creusement d'installation**

Type: Négative **Séquence :** Construction **Fait:** 3047

Tranchée de construction du CN 3047

Sur 3031 ; 3126 ; 3231 ; 3293 ;

Sous 3046 ; 3047 ; 3048 ;

Prof: 60 cm
Long: 250 cm
Larg: 90 cm

Phases
B
B3

Plan: Linéaire **Fond:** Plat

Bords: Droits évasés

3046 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3047

Combl. installation du CN 3047

Sur 3045 ;

Sous 3047 ; 3048 ;

Prof: 60 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: t. c. archi ;

3047 **Interpret :** **Caniveau**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3047

Les piédroits correspondent plus à des bourrelets de blocage constitués d'éléments de récup. Pas d'aménagement au fond.

Sur 3045 ; 3046 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3231 ; 3239 ;

Sous 3048 ; 3236 ;

Prof: 40 cm
Long: 250 cm
Larg: 70 cm

Phases
B
B3

Structure: Pierres **Couleur:** Brun beige

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: t. c. archi ; enduit ; mortier ;

3048 **Interpret :** **Creusement de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3047

Creusement linéaire correspondant au démontage du CN 3047.

Sur 3045 ; 3046 ; 3047 ; 3067 ; 3107 ; 3289 ; 3313 ;

Sous 3022 ; 3034 ;

Prof: 47 cm
Long: + de 3 m
Larg: 1 m

Phases
B
B3

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Courbes

Fond: Leger replat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris verdâtre

Incl: t. c. archi ; graviers ; mortier ; céramiques ;

3049 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3049

Mur limitant les secteurs 7 et 6. Chaîné à 3031. Seuil conservé : espace dans le mur mais pas de pierres de seuil simple avancée du sol de mortier.

Sur 3164 ; 3187 ; 3251 ;

Sous 3022 ; 3024 ; 3107 ; 3179 ; 3181 ; 3200 ;

Prof: 32 cm
Diam: + de
Long: 235 cm
Larg: 46 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15 à 25 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 1; Empatt. cm: 0; Hteur cm: 12

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15 à 25 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 20

3050 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Mur NE /SO de la domus séparant la pièces du secteurs 8 et la galerie (secteur 9). Se prolonge au sud (=3050/3118/3085)

Sur 3164 ; 3217 ; 3235 ; 3243 ; 3274 ;

Sous 3036 ; 3047 ; 3051 ; 3112 ; 3207 ; 3209 ; 3211 ; 3236 ; 3238 ; 3273 ;

Egal 3118 ; 3085 ; 3035 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 16,6 m
Larg: 50 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20-30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +10; Hteur cm: +1 m

---

3051 **Interpret : Tranchée de récupération**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3051

Tranchée de récupération du mur 3050.

Sur 3025 ?; 3029 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3238 ;

Sous 3006 ; 3019 ;

Larg: 65 cm

Phases
C? C1?
M?
M1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: pierres ; mortier ; enduit ; t. c. archi ;

3052 **Interpret : Sol radier**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3052

Radier composé d'éléments de démolition dans la pièce 8.

Sur 3037 ?; 3119 ;

Sous 3040 ;

Prof: 10-15 cm

Phases
C
C1

Fondation: Nature: Pierres, TCA; Module: 5-15; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Hteur cm: 10-15 cm

---

3053 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3053

Mosaïque. Décor de tapis, fleurs, tresses (?). Couleurs utilisées : blanc, noir, rouge, jaune, rose.

Sur 3036 ?; 3038 ; 3109 ; 3110 ;

Sous 3040 ; 3064 ;

Prof: 11 cm
Long: ?
Larg: ?

Phases
B
B4

Fondation: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 10 cm

Surface: Nature: Pierres; Dispos: A plat; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 1cm

---

3055 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3055

Mur fermant au SO la pièce 4. Mur limite de la domus au SO ?. Parallèle à MR 3009 (même tranchée d'épierrement).

Sur 3253 ; 3264 ;

Sous 3063 ; 3104 ; 3211 ; 3252 ?;

Equiv 3323 ;

Prof: + de 100 cm
Long: 7,2 m
Larg: 60 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Blocage: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20/30 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de tuileau; Hteur cm: + 100 cm

---

3056 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3056

Fondation de mur NE-SO sur l'extremité SO de l'emprise. Venait probablement en appui sur le mur US 3009. Bien moins fondée que le mur 3009. Recoupe le remblai 3075 ciontrairement à 3009 (mur de refend? reprise tardive ?).

Sur 3075 ;

Sous 3014 ;

Prof: 20 cm
Long: + de 100 cm
Larg: 60 cm

Phases
B B3
B1 B4?
B2

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 20 cm; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Hteur cm: 20 cm

---

3057 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3057

Ce remblai est composé de plusieurs couches non dissociées à la fouille. Abandon/destruction de la pièce du sol 3058. Présence de fragments de mosaique.

Sur 3058 ; 3059 ; 3248 ;

Sous 3018 ; 3019 ;

Equiv 3079 ;

Prof: 35 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres ; mortier ; t. c. archi ;

3058 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3058

Sol de béton lissé.

Sur 3060 ; 3233 ;

Sous 3057 ; 3059 ;

Equiv 3081 ;

Prof: 15 cm
Long: 3,45 m
Larg: + de 1,10 m

Phases
B
B4

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Chape; Hteur cm: 8 à 15 cm

---

3059 **Interpret : Creusement indét.**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3059

Fosse ou aménagement particulier recoupant le sol 3058. Il s'agit d'une réfection du canal de chauffe. La "fosse" est comblée d'une argile jaune.

Sur 3058 ; 3060 ;

Sous 3057 ; 3230 ;

Prof: 5 cm
Long: + de 54 cm
Larg: + de 50 cm

Phases
B
B4

Creusement

Plan: quadrangulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure:

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Jaune

3060 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3060

Mur orienté NO/SE venant buter contre le mur 3050 (non chainé). Le niveau supérieur de la fondation est réalisé avec des dalles de céramique posées de chant (sur la longueur), enchâssées entre deux"parements"réalisés avec de pierres brutes et grossièrement équarries formant le ressaut de Fondation. Des fragment de dalles reposent sur le ressaut du parement interne du praefurnium. Les dalles sont liées avec un mortier légèrement rosé. Le haut de la Fondation repose sur un blocage de tuiles épais de 20 cm reposant lui-même sur un blocage de tuiles et de gros blocs de granite. Aucun liant visible. L'élévation du mur est réalisée avec des dalles de terre cuite posées à plat et des pierres. Les dalles Forment les piédroits de l'ouverture donnant sur le praeFurnium, voir us 3268. Le piédroit SE est Conservé sur 5 assises de dalles soit env. 30 cm de hauteur (à confirmer avec photo3D). Le piédroit No est conservé sur 4 assises, soit env. 24 cm de ht. L'ouverture du "canal" de chauffe est de 45 cm (voir 3D). Un mortier à base de tuileau est utilisé pour lier les dalles alors que les pierres sont liées avec un mortier argileux jaunâtre à orangé. L'ouverture a fait l'objet d'une réfection, voir us 3230 et 3267. Le sol 3058 vient contre le mur 3060 .

Sur 3148 ; 3273 ; 3328 ;

Sous 3058 ; 3059 ; 3230 ; 3233 ; 3268 ;

Equiv 3268 ;

Prof: + de 100 cm
Long: + de 100 cm
Larg: 42 cm

Phases
B
B4

Blocage: Nature: Blocage de TCA reposant sur un lit de pierres.; Dispos: Blocage; Liant: Terre; Hteur cm: 50 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Liant: Mortier de chaux; Empatt. cm: 8 cm; Hteur cm: 10cm

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries, TCA; Hteur cm: 22 à 40 cm

---

3061 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3061

Fosse 3061 dans l'angle sud-ouest du chantier
Au nord-est et contre 3009. Recoupe 3104. Fosse tardive.

Sur 3010 ?; 3104 ;

Sous 3006 ;

Prof: 40 cm
Diam: 120 cm

Phases
C?
M?
C1?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: charbons ; céramiques ; tegulae ; os ; pierres ;

3062 **Interpret : Tech. nettoyage**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3062

us technique pour isoler le matériel issu du nettoyage du "praefurnium"

Sur 3113 ;

Sous 3006 ;

Phases
C?
M?
C1?

3063 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3063

Comblement meuble entre les murs 3009 et 3055.

Sur 3009 ; 3055 ;

Sous 3010 ;

Prof: + de 100 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ; charbons ; cailloutis ;

3064 **Interpret : Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3064

Remblai de démolition, qui vient combler l'hypocauste situé dans l'angle nord-est du site. Correspond à la démolition de celui-ci.

Sur 3036 ; 3053 ; 3110 ;

Sous 3040 ;

Equiv 3119 ;

Prof: 30 cm

Phases
B5
B

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: tuileau ; t. c. archi ; moellons ; tesselles ; pierres déco ; mortier ;

3065 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3065

Fosse tardive coupant 3033. Relation incertaine avec 3028.

Sur 3033 ;

Sous 3005 ;

Prof: 50 cm
Long: 165 cm
Larg: + de 55 cm

Phases
M
M1?
M2?

Creusement
Plan: ellipsoïde
Bords: Evasés
Fond: Leger replat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Noir

Incl: charbons ; pierres ; os ; t. c. archi ;

3066 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3066

TP tardif vu en coupe. Coupe 3034. Relation incertaine avec 3033.

Sur 3034 ;

Sous 3028 ;

Prof: 36 cm
Diam: 10 cm

Phases
C
C1

Creusement
Plan: Circulaire
Bords: Droits verticaux
Fond: En V

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Meuble
Couleur: Noir

Incl: charbons ; t. c. archi ;

3067 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3067

Couche argile jaune installation de 3034.

Sur 2035 ; 3068 ; 3091 ; 3271 ; 3280 ; 3281 ?;

Sous 3034 ; 3087 ; 3088 ; 3259 ; 3260 ; 3262 ; 3263 ; 3048 ; 3261 ;

Egal 3296 ; 3289 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Jaune
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: t. c. archi ;

3068 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3068

Remblai gris verdâtre sous 3067.

Sur 3069 ; 3071 ; 3226 ; 3231 ;

Sous 3067 ; 2035 ;

Prof: 15 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; t. c. archi g. qté; pierres ;

3069 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3069

Possible niveau de sol en terre sous 3068 et sur 3071.

Sur 3071 ; 3246 ;

Sous 3068 ; 3226 ; 3231 ; 3239 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B2?
B1?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3071 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3071

Niveau de remblai entre 3069 et 3072.

Sur 3072 ; 3246 ;

Sous 3068 ; 3069 ; 3231 ; 3239 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1
B2

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: pierres ; charbons ;

3072 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3072

Petit niveau de sol avec cailloutis et pierres. Certaines parties mal conservées.

Sur 3240 ;

Sous 3071 ; 3247 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1
B2

Surface: Nature: Pierres, graviers; Module: 3 à 10 cm; Dispos: Lit compacté; Hteur: Argile; Hteur cm: 5

3073 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3073

Probable niveau d'occupation augusto-tibérien sous les remblais d'installation et sols de travail du bâtiment se developpant sur la marge SO de l'emprise. Essentiellemnt vu en coupe dans le long du bord SO de la tanchée 3010.

Sur sub ;

Sous 3009 ; 3078 ;

Prof: + de 30 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3074 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3074

Niveau de préparatrion/remblai sous le sol 3013. Visible en coupe sur une faible emprise.

Sur 3075 ;

Sous 3012 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** brun jaune

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier ;

3075 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3075

Epais remblais de limon argileux (issu du substrat) venant prendre appui sur la fodnation du mur 3009 (technique du remplissage de caisson).

Sur 3009 ; 3076 ;

Sous 3012 ; 3056 ; 3074 ;

Equiv 3008 ;

Prof: 60 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** brun verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3076 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3076

Sol de sable rosé. Probable sol de chantier.

Sur 3009 ?; 3077 ;

Sous 3075 ;

Prof: 2 cm

Phases
B
B1

Structure: Sable **Couleur:** brun rosé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

3077 **Interpret : Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3077

Sol de piétinement ou niveau de préparation en argile sous le sol Us 3076.

Sur 3078 ;

Sous 3076 ;

Prof: 4 cm

Phases
A? B1?
A2?
B?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3078 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3078

Remblai avec nodules argileux sur 3073.

Sur 3073 ;

Sous 3077 ;

Prof: 20 cm

Phases
A? B1
A2
B?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3079 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3079

Couche d'abandon/destruction constituée de plusieurs remblais non dissociés à la fouille. Effondrement d'une partie du mur 3084 (?), voir photo.

Sur 3080 ; 3084 ;

Sous 3006 ; 3019 ; 3020 ;

Equiv 3057 ;

Prof: 55 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; pierres ; blocs ; enduit ;

3080 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3080

Niveau d'occupation limono-sableux. Ce niveau ne se retrouve pas sur le sol 3058, pièce différente ? 1 monnaie.

Sur 3081 ;

Sous 3079 ;

Prof: 4 à 8 cm

Phases
B? C1?
B5?
C?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

3081 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3081

Sol de béton lissé. Vient buter contre la base de la première assise de fondation des murs 3084 et 3085. Le sol forme un bourrelet à la jonction avec ces murs.

Sur 3085 ; 3236 ; 3245 ; 3322 ;

Sous 3080 ;

Equiv 3058 ;

Prof: 10-15 cm
Long: 3,40 m
Larg: + de 1 m

Phases
B
B4

Surface: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Chape; Hteur cm: 10 à 15 cm

---

3082 **Interpret :** **Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3082

Fosse tardive irrégulière coupant les niveaux de sol du secteur 6. Probablement liée au démontage des murs et sols.

Sur 3022 ; 3024 ; 3031 ; 3033 ; 3107 ;

Sous 3005 ; 3108 ;

Prof: 45 cm
Long: 200 cm
Larg: 120 cm

Phases
C?
C1?

Creusement

Plan: irrégulière

Bords: Rentrants

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: t. c. archi ; mortier ; charbons ; céramiques ; pierres ; enduit ;

3083 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3083

Remblai de limon-sableux verdâtre issu du substrat situé sous le sol de fond d'hypocauste de la pièce 4.

Sur 3192 ;

Sous 3021 ;

Egal 3166 ;

Prof: 50 cm

Phases
B
B1

Structure:

Compacité: Compact

Couleur: Gris verdâtre

Texture: Homogène

3084 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3084

Mur orienté NO/SE. Reprise durant la dernière phase d'occupation de la domus du mur sousjacent Us 3322.

Sur 3322 ;

Sous 3079 ; 3119 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 1,10 m
Larg: 45 cm

Phases
B C1
B4
C

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 30 cm

---

3085 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Mur NE /SO de la domus séparant la pièces du secteurs 8 et la galerie (secteur 9). Se prolonge au sud (=3050/3118/3085)

Sur 3164 ; 3217 ; 3274 ;

Sous 3022 ; 3036 ; 3047 ; 3051 ; 3081 ; 3112 ; 3207 ; 3209 ; 3211 ; 3238 ; 3246 ; 3247 ; 3273 ;

Egal 3050 ; 3118 ; 3035 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 16,6 m
Larg: 50 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20-30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +10; Hteur cm: +1 m

---

3086 **Interpret :** **Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3086

Trou de poteau perçant le niveau de sol 3034 dans le secteur 9.

Sur 3033 ?; 3034 ;

Sous 3028 ;

Prof: 34 cm
Diam: 12 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun foncé

3087 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3087

Fosse perçant le niveau de sol 3034 dans le secteur 9.

Sur 3033 ?; 3034 ; 3067 ;

Sous 3028 ; 3142 ;

Prof: 20 cm
Diam: 50 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris foncé

3088 **Interpret : Fossé**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3088

Tranchée correspondant probablement a la continuité de la canalisation des murs 3038/3039.

Sur 3067 ; 3089 ;

Sous 3258 ;

Prof: 35 cm
Long: + de 1,20 m
Larg: 84 cm

Phases
B C1
B5
C

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun

Incl: pierres ; mortier ; charbons ;

3089 **Interpret : Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Destruction **Fait:** 3089

Tranchée de récupération du dernier état du mur externe de la galerie (3261).

Sur 3261 ;

Sous 3088 ; 3320 ; 3258 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 120 cm
Larg: 70 cm

Phases
B
B5

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

Incl: t. c. archi ; pierres ; charbons ; mortier ;

3090 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3300

Niveau de terre très organique au SE de MR 3041 et 3042. Pourrait correspondre au sol extérieur du péristyle (jardin ?) .

Sur 3041 ; 3042 ; 3227 ; 3228 ; 3261 ;

Sous 3191 ;

Egal 3300 ;

Prof: 15 cm

Phases
B
B5

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3091 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3091

Niveau argileux brun gris. Sol ?

Sur 3092 ; 3271 ; 3287 ;

Sous 3067 ; 3279 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B3?
B2?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3092 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3092

Niveau argileux brun gris. Sol ?

Sur 3093 ; 3094 ; 3095 ; 3096 ; 3097 ; 3286 ; 3287 ?; 3288 ;

Sous 3091 ; 3271 ;

Prof: 8 cm

Phases
B
B2

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3093 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3093

Sol argileux brun clair.

Sur 3098 ; 3302 ;

Sous 3092 ; 3094 ; 3095 ; 3096 ; 3097 ; 3286 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B2
B1?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3094 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3094

TP coupant 3093.

Sur 3093 ;

Sous 3092 ;

Prof: 20 cm
Diam: 18 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun clair

3095 **Interpret : Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3095

Piquet coupant 3093.

Sur 3093 ;

Sous 3092 ;

Prof: 14 cm
Diam: 8 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun clair

3096 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3096

TP coupant 3093.

Sur 3093 ;

Sous 3092 ;

Prof: 16 cm
Diam: 29 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

3097 **Interpret : Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3097

Piquet coupant 3093.

Sur 3093 ;

Sous 3092 ;

Prof: 24 cm
Diam: 7 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: En V

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

3098 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3098

Remblais sous sol 3093.

Sur 3099 ;

Sous 3093 ; 3302 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris clair.

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ; charbons ; t. c. archi ;

3099 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3099

Remblai sur le sol 3100.

Sur 3100 ; 3101 ; 3306 ;

Sous 3098 ; 3302 ;

Prof: 20 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: os ; charbons ; céramiques ; t. c. archi ;

3100 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3100

sol précoce avec cailloutis.

Sur 3240 ; 3304 ; 3306 ;

Sous 3099 ; 3101 ?;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: cailloutis g. qté;

3101 **Interpret : Creusement indét.**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3101

Lacune peu profonde dans partie du remblai inf. de la galerie. Possible intrusions des couches aug-tib.

Sur 3100 ?;

Sous 3099 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

3104 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3104

Remblai d'installation de sol ? Recouvre le mur 3055. Couche jaunâtre (mortier dégradé ?), avec des inclusions de TCA. Recouvre un remblai "terreux" qui passe également sur le mur 3055.

Sur 3055 ; 3252 ; 3323 ;

Sous 3061 ;

Prof: 6 cm

Phases
B
B4

Structure: Limon argileux **Couleur:** Jaune

Compacité: ? **Texture:** Homogène

Incl: mortier ; t. c. archi ; nodules d'argile ;

3105 **Interpret : Couche de démolition**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3105

Concentration de fragments de tuiles posés sur le sol 3023. Radier assez lâche ? Ou démolition ?.Relation incertaine avec le TP 3106. Couche + épaisse au SE, effondrement ? Us recouverte par de l'enduit peint dans la partie SE de la pièce.

Sur 3130 ;

Sous 3006 ; 3029 ; 3124 ;

Prof: 10 cm

Phases
C
C1

Fondation: Nature: TCA; Module: 5 à 15 cm; Dispos: blocage; Liant: Terre; Hteur cm: 10 à 30 cm

---

3106 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3106

Trou de poteau visible dans le sol de béton 3023.

Sur 3023 ;

Sous 3029 ;

Prof: + de 10 cm
Diam: 28 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Noir

Incl: t. c. archi ;

3107 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3107

Sol de béton inférieur du secteur 6.

Sur 3049 ; 3127 ; 3161 ;

Sous 3022 ; 3048 ; 3082 ;

Equiv 3024 ;

Prof: 30 cm

Phases
B
B3

Fondation: Nature: Pierres; Module: 10 à 15 cm; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

Surface: Nature: Mortier de chauxet graviers.; Module: 1 à 3 cm; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

---

3108 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3108

Radier tardif installé dans l'axe du mur 3031 au niveau du secteur 6.

Sur 3082 ;

Sous 3029 ; 3140 ;

Prof: 20 cm
Long: + de 110 cm
Larg: 30 cm

Phases
C
C1

Blocage: Nature: Pierres bruteset nodules de mortier.; Module: 10 à 20 cm; Dispos: De chant; Liant: Terre; Hteur cm: 20 cm

---

3109 **Interpret : Pilette en terre cuite**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3109

Ensemble de pilettes d'hypocauste construites avec des briques de terre cuite de 20 cm de côté, épaisse de 4 cm. Les briques sont liées entre elles par une fine couche d'argile jaune. La distance entre les pilettes est de 40 cm en moyenne. Leur état de conservation varie de 2 à 9 briques. Parmi celles visibles, 2 reposent sur l'arase du mur 3112. Les autres sont prises dans la couche Us 3110, sur la hauteur d'une brique.

Sur 3110 ; 3111 ; 3112 ;

Sous 3053 ;

Prof: 4 cm
Long: 20 cm
Larg: 20 cm

Phases
B
B4

Elévation Nature: briques de terre cuite; Module: 20 cm de coté; Dispos: à plat superposées; Liant: argile jaune; Assises: 9 max; Hteur cm: 47 cm

---

3110 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3110

Couche de limon argileux dans laquelle s'enfonce la brique inférieure de chaque pilette de l'hypocauste.

Sur 3112 ; 3316 ?;

Sous 3053 ; 3064 ; 3109 ;

Equiv 3159 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ; mortier ; t. c. archi ;

3111 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3111

Sol de sable rosé.

Sur

Sous 3109 ; 3112 ?;

Prof: 2 cm

Phases
B
B1?

Structure: Sable **Couleur:** Rosé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

3112 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3112

Fondation de mur qui fonctionne avec le mur Us 3035 qui lui est perpendiculaire. Fond non atteint.

Sur 3035 ; 3050 ; 3085 ; 3111 ?; 3118 ;

Sous 3109 ; 3110 ;

Prof: + de 20 cm
Long: + de 110 cm
Larg: 60 cm

Phases
B B3
B1
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15-20 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +2; Hteur cm: ?

3113 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3113

Comblement terminal du "praefurnium". Remblai avec des morceaux de mortier jaunâtre, un peu de ch/bois et de très nombreux Fragts de tubulures.

Sur 3114 ;

Sous 3062 ;

Prof: 20 cm

Phases
B? C1?
B5?
C?

Structure: Limon graveleux **Couleur:** Brun
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: t. c. archi ; mortier ; charbons ;

3114 **Interpret :** **Sol feuilletage**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3135

Litage charbonneux posé sur 3115.

Sur 3115 ;

Sous 3113 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B4

Structure: Charbons **Couleur:** Noir
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ; os ;

3115 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3135

Sol sableux induré sous la couche charbonneuse 3114.

Sur 3132 ; 3133 ;

Sous 3114 ;

Prof: 3-5 cm

Phases
B
B4

Structure: Sable **Couleur:** Jaune
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3116 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3116

Mur S-O du prefornium de la pièce 3

Sur 3252 ; 3270 ;

Sous 3137 ; 3138 ;

Equiv 3117 ;

Prof: 70 cm
Long: 90 cm
Larg: 60 cm

Phases
B
B3
B4

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries, TCA; Module: 15/20 cm; Dispos: Parement interne / blocage externe; Liant: Mortier de chaux; Assises: 6; Hteur cm: 70

3117 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3117

Mur N-E du prefornium de la pièce 3

Sur 3252 ; 3270 ;

Sous 3137 ; 3138 ;

Equiv 3116 ;

Prof: 70 cm
Long: + de 40 cm
Larg: 60 cm

Phases
B
B3
B4

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries, TCA; Module: 15/20 cm; Dispos: Parement interne / blocage externe; Liant: Mortier de chaux; Assises: 6; Hteur cm: 70

3118 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Mur NE /SO de la domus séparant la pièces du secteurs 8 et la galerie (secteur 9). Se prolonge au sud (=3050/3118/3085)

Sur 3164 ; 3217 ; 3274 ;

Sous 3036 ; 3047 ; 3051 ; 3112 ; 3207 ; 3209 ; 3211 ; 3238 ; 3273 ;

Egal 3050 ; 3085 ; 3035 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 16,6 m
Larg: 50 cm

Phases
B B3
B1 B4
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20-30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +10; Hteur cm: +1 m

---

3119 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3119

Remblai de destruction qui comble l'hypocauste de la partie nord-est du terrain à l'ouest du piédroit MR3039. Est équivalent à Us 3064 qui se trouve à l'est du piédroit MR3038 mais qui n'a pas livré d'enduit peint alors que Us 3119 en a livré 19 caisses. Cette couche est limitée au sud par le mur MR3085 (le pendage de certains fragments d'enduit peint montre qu'ils s'appuyaient contre ce mur) et à l'ouest par le mur MR3084.

Sur 3039 ; 3084 ; 3159 ;

Sous 3052 ;

Equiv 3064 ?;

Prof: 30 cm

Phases
B
B5

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres ; nodules d'argile ; tesselles ; céramiques ; os ; tuileau ; tegulae ; t. c. archi ; mortier g. qté; enduit g. qté;

3120 **Interpret :** **Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3120

Bouchage tardo-antique de la porte installée dans le mur 3031 au IIIe s. ap. Une monnaie IVe s. dans le blocage.

Sur 3031 ; 3034 ; 3319 ;

Sous 3145 ;

Prof: 25 cm
Long: 1,80 cm
Larg: 50 cm

Phases
C
C1

Elévation Nature: Pierres brutes; Module: 10-25 cm; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Assises: 2; Hteur cm: 25 cm

---

3121 **Interpret :** **Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3128

Fosse tardive recoupant le sol 3022 au NO du secteur 6. Correspodnat à l'abandon ou au démontage du sommet de 3128.

Sur 3122 ; 3129 ;

Sous 3019 ; 3029 ?;

Egal 3123 ;

Prof: 40 cm
Long: 120 cm
Larg: 80 cm

Phases
C?
M?
C1?

Creusement

Plan: ellipsoïde

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun gris

Incl: pierres ; enduit ; os ; charbons ; mortier ;

3122 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3128

Comblement charbonneux sur le sommet de 3129.

Sur 3129 ;

Sous 3121 ; 3123 ;

Prof: 3 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon **Couleur:** Noir

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons g. qté;

3123 **Interpret :** **Fosse**

Type: Technique **Séquence :** Destruction **Fait:** 3128

Suite de la fosse 3121.

Sur 3122 ;

Sous 3029 ;

Egal 3121 ;

Phases
C
C1

3124 **Interpret :** **Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Destruction **Fait:** 3124

Tranchée de récupération de MR 3125.

Sur 3007 ; 3023 ; 3024 ; 3105 ; 3125 ;

Sous 3006 ;

Prof: 150 cm
Long: + de 3 m
Larg: 70 cm

Phases
B? C1?
B5?
C?

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: pierres ; mortier ;

3125 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3125

mur S/E-N/O récupéré par TR 3124. Subsiste un blocage de quelques pierres noyées dans un mortier jaune et servant de fondation à MR 3026. Fonctionne initialement avec le sol 3021

Sur 3164 ; 3187 ; 3250 ; 3282 ;

Sous 3021 ; 3026 ; 3124 ; 3126 ; 3131 ; 3179 ; 3188 ; 3211 ;

Egal 3027 ;

Prof: + de 150 cm
Long: + de 5 m
Larg: 60 cm

Phases
B
B1
B2
B3
B4?

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 15/25 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +12; Hteur cm: + 150 cm

---

3126 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3126

Remblai hétérogène gris verdâtre sous 3127 et sol 3107.

Sur 3125 ; 3199 ;

Sous 3045 ; 3127 ;

Egal 3161 ;

Prof: 20-25 cm

Phases
B
B1
B2?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: nodules d'argile ; pierres ; céramiques ; charbons ;

3127 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3107

Préparation du sol 3107. Chape d'argile verdâtre.

Sur 3126 ;

Sous 3107 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun vert
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3128 **Interpret : Fosse**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3128

Coffrage de tegulae posées de chant sur leur petit côté trois tuiles conservées. Coupé au SE parle mur moderne 3019. Ne semble pas déborder plus au sud ouest. Limite nord- ouest incertaine (pas de tuiles).

Sur 3022 ;

Sous 3129 ;

Prof: 42 cm
Long: + de 55 cm
Larg: + de 40 cm

Phases
C
C1

Elévation Nature: tegulae; Module: 30x42 cm; Dispos: De chant; Liant: Aucun; Assises: 1; Hteur cm: 42 cm

---

3129 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3128

Comblement du coffrage de tuiles 3128.

Sur 3128 ;

Sous 3121 ; 3122 ;

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris verdâtre
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ;

3130 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3130

Couche d'utilisation ou d'abandon (peu organique) reposant sur le sol 3023. Nombreux Fragments d'amphore.

Sur 3023 ;

Sous 3105 ;

Prof: 5 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3131 **Interpret :** **Structure bâtie ind.**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3131

petit massif maçonné de pierres et TCA liées au mortier jaune et a la terre, partiellement effondré qui s'appuie contre le flanc S/O de MR 3026 et sur une pilette (3032)

Sur 3021 ; 3026 ; 3032 ; 3125 ;

Sous 3007 ; 3025 ;

Prof: 25 cm
Long: 140 cm
Larg: 32 cm

Phases
B
B4

Elévation Nature: Pierres brutes / équarries, TCA (pilette); Module: 10-20 cm; Dispos: Parement interne / blocage externe; Liant: Aucun; Assises: 2; Hteur cm: 25

3132 **Interpret :** **Tech. isolation**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3135

Sondage stratigraphique destiné à documenter et établir les US présentes dans le secteur 3 dans le praefornium.

Sur 3133 ;

Sous 3115 ;

Phases
B
B4

3133 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3135

Remblai sous le sol 3115.

Sur 3134 ;

Sous 3115 ; 3132 ;

Prof: 20 cm

Phases
B
B4

Structure: Sable **Couleur:** Jaune orangé
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: céramiques ; nodules rubéfiés ; os ;

3134 **Interpret :** **Sol feuilletage**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3135

Fine couche charbonneuse sous 3133.

Sur 3135 ;

Sous 3133 ;

Prof: 2 cm

Phases
B
B4

Structure: Charbons **Couleur:** Noir
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: os ; céramiques ;

3135 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3135

Epais remblai meuble sous 3134

Sur 3136 ; 3141 ; 3148 ; 3160 ;

Sous 3134 ;

Prof: 20 cm

Phases
B
B4

Structure: Sable **Couleur:** Jaune orangé
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: os ; céramiques ;

3136 **Interpret :** **Sol feuilletage**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3160

Couche charbonneuse sous 3135.

Sur 3137 ;

Sous 3135 ; 3141 ;

Equiv 3148 ;

Prof: 3 cm

Phases
B
B4

Structure: Charbons **Couleur:** Noir
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ;

3137 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3137

Sol sableux compact. Zones rubéfiées, très surcreusé (environ 20 cm) au sud-est suite à son utilisation.

Sur 3116 ; 3117 ; 3138 ; 3270 ;

Sous 3136 ; 3160 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B3

Fondation: Nature: Mortier de chaux

Surface: Nature: Mortier de chaux; Dispos: Lit; Hteur cm: 5

3138 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3137

Remblai sous sol 3137. Possible radier de sol.

Sur 3116 ; 3117 ; 3270 ;

Sous 3137 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon **Couleur:** Brun foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: céramiques ; tegulae ; pierres ;

3139 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3139

Fosse tardive au NE du secteur 6, déborde à l'est sur le secteur 10.

Sur 3033 ;

Sous 3006 ?; 3005 ;

Prof: 40 cm
Long: 230 cm
Larg: 115 cm

Phases
M
M1
M2

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Courbes

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

Incl: céramiques ; pierres déco ; t. c. archi ; verre ; os ; charbons ; graviers ;

3140 **Interpret : Tranchée de récupération**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3140

Tranchée de récupération de MR 3108.

Sur 3031 ; 3108 ;

Sous 3006 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 100 cm
Larg: 60 cm

Phases
M
M1?
M2?

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Noir

Incl: céramiques ; pierres ; t. c. archi ; mortier ;

3141 **Interpret : Pilier, colonne**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3141

Gros bloc de grès posé à plat dans l'angle sud-ouest du praefornium (sect3). Système d'emmarchement au niveau du smur sud-ouestde la pièce 3.

Sur 3136 ;

Sous 3135 ;

Prof: 25 cm
Long: 66 cm
Larg: 45 cm

Phases
B
B3?
B4

Blocage: Nature: Pierres brutes / équarries; Dispos: Parement / blocage

Elévation Nature: Pierre taillée; Module: 66x45x25 cm; Dispos: à plat; Liant: Aucun; Assises: 1; Hteur cm: 25 cm

---

3142 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3142

Piégeage de sédiment en surface d'une déclivité (sol de béton dégradé) dans la galerie.

Sur 3034 ; 3087 ; 3260 ;

Sous 3028 ;

Prof: 20 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3143 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3143

TP visible dans le sol 3034.

Sur 3034 ;

Sous 3033 ;

Prof: 15 cm
Diam: 28 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

3144 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3144

Visible en coupe dans le sondage profond du diag.

Sur 3034 ;

Sous 3033 ;

Prof: 10 cm
Long: 75 cm
Larg: + de 30 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: chaux ; mortier ; pierres ;

3145 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3145

Fosse tardive recoupant le sol de la galerie et le mur 3031

Sur 3031 ; 3033 ; 3120 ;

Sous 3005 ;

Prof: + de 50 cm
Long: + de 120 cm
Larg: 90 cm

Phases
M?
M1?

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: blocs ; tuileau ;

3148 **Interpret : Couche de charbons**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3160

Niveau de charbons d'épaisseur variable (1 à 3 cm) qui correspond peut-être à un niveau d'occupation

Sur 3149 ;

Sous 3135 ; 3060 ;

Equiv 3136 ;

Prof: ? 3 cm

Phases
B
B3

Structure: Charbons **Couleur:** gris noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: tegulae ; t. c. archi ; cendres ;

3149 **Interpret : Couche de charbons**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3160

Couche très très charbonneuse avec TCA mises à plat.

Sur 3150 ;

Sous 3148 ;

Prof: ? 2 cm cm

Phases
B
B3

Structure: Charbons **Couleur:** gris noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; tegulae ; cendres ;

3150 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3160

Sol argilo-sableux très fin hyper hétérogène. Le sol correspond à l'une des phases de "réfection"/"assainissement" de 3137.

Sur 3152 ;

Sous 3149 ;

Prof: ? 1 cm

Phases
B
B3

Surface: Nature: Argile et graviers; Dispos: A plat; Hteur: Argile

---

3151 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3151

Niveau d'occupation charbonneux sur le sol 3024 après dégradation de ce dernier.

Sur 3024 ;

Sous 3023 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B4

Structure: Limon **Couleur:** noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier ; nodules rubéfiés ; charbons g. qté; plomb ;

3152 **Interpret : Couche de charbons**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3160

Niveau de charbons très sombre avec éventuel petit aménagement le long du mur sud-est (très incertain même après fouille). Appariton de quelques TCA en surface

Sur 3157 ;

Sous 3150 ;

Prof: 3 cm

Phases
B
B3

Structure: Charbons **Couleur:** gris noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: cendres ; enduit ; t. c. archi ; tegulae ; graviers ; pierres ;

3153 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3153

TP dans le sol 3024 dans l'angle de 3031 et 3049.

Sur 3024 ;

Sous 3023 ;

Prof: 14 cm
Long: 30 cm
Larg: 30 cm

Phases
B
B4

Creusement

Plan: 1/4 de cercle

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: céramiques ; pierres ; mortier ; charbons ;

3154 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3154

TP dans le sol 3024.

Sur 3024 ;

Sous 3023 ;

Prof: 12 cm
Long: 35 cm
Larg: 20 cm

Phases
B
B4

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: pierres ; mortier ; charbons ;

3155 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3155

TP dans le sol 3024.

Sur 3024 ;

Sous 3023 ;

Prof: 12 cm
Diam: 20 cm

Phases
B
B4

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: cailloutis ; charbons ;

3156 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3156

TP dans le sol 3024.

Sur 3024 ;

Sous 3023 ;

Prof: 12 cm
Diam: 30 cm

Phases
B
B4

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: cailloutis ; pierres ;

3157 **Interpret : Couche de démolition**

Type: Positive **Séquence :** Destruction **Fait:** 3160

Couche de charbons avec quelques TCA et pierres à plat.

Sur 3158 ;

Sous 3152 ;

Prof: ? 3 cm

Phases
B
B3

Structure: Charbons **Couleur:** gris très noir

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; tegulae ; pierres ; cendres ;

3158 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3160

Sol argileux très fin, probable réfection/assainissement de 3137, très abimé (et difficile à suivre en fouille)

Sur 3160 ;

Sous 3157 ;

Prof: ? 0,5 cm

Phases
B
B3

Surface: Nature: Argile et graviers

3159 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3159

Couche de sédiment argileux hétérogène, dans lequel sont installées les pilettes de l'hypocauste situé dans l'angle nord-est du terrain. Us 3159 est située à l'ouest du piédroit MR3039. Elle est équivalente à la couche Us 3110 située à l'est du piédroit MR3038. Un bourrelet de mortier, qui semble correspondre à la base externe du piédroit de caniveau MR 3039, repose sur cette couche.

Sur 3035 ; 3223 ;

Sous 3038 ; 3039 ; 3119 ;

Equiv 3110 ;

Prof: 10 cm

Phases
B B1?
B2?
B3?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun verdâtre
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: céramiques ; os ; mortier ;

3160 **Interpret :** **Couche de charbons**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3160

Première couche de charbons sur le sol 3137 avec TCA mises à plat avant l'installation de 3158.

Sur 3137 ;

Sous 3135 ; 3257 ; 3158 ;

Prof: 3 cm

Phases
B
B3

Structure: Charbons **Couleur:** Noir
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: pierres ; cendres ; enduit ; t. c. archi ; mortier ; tegulae ;

3161 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3126

Remblai hétérogène gris verdâtre sous 3127 et sol 3107.

Sur 3200 ;

Sous 3107 ; 3329 ;

Egal 3126 ;

Prof: 20-25 cm

Phases
B
B1
B2?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

3163 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3163

Couche de sable meuble brun vert foncé avec graviers visible dans la partie SO du secteur 6. Comble une rupture de pente vers le sud-est (couches inférieures entammées).

Sur 3201 ; 3206 ;

Sous 3200 ;

Equiv 3189 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1

Structure: Sable **Couleur:** Brun vert foncé
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: os ; charbons ; céramiques ;

3164 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3164

Niveau de sol de sable rose (granit dégradé) sous 3205.

Sur 3165 ;

Sous 3031 ; 3049 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3125 ; 3205 ; 3206 ;

Equiv 3284 ;

Prof: 1 cm

Phases
B?
B1

Structure: Sable **Couleur:** Rose orangé
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3165 Interpret : Sol niveau d'occupation

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3165

Niveau de remblai / occupation brun gris foncé avec charbons, posé sur la couche blanche hydromorphe du substrat.

Sur 3224 ; 3225 ;

Sous 3164 ;

Prof: 20 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3166 Interpret : Remblai

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3166

Remblai brun vert hétérogène de sable et argile sous le sol d'hypocauste 3021. Ce remblai correspond à plusieurs litages de remblais différents ; c'est également le comblement supérieur de 3282

Sur 3173 ; 3174 ; 3177 ; 3178 ; 3192 ; 3282 ;

Sous 3021 ;

Egal 3083 ;

Prof: 40 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** brun vert

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; pierres ; céramiques ;

3167 Interpret : Remblai

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3167

Remblai composé d'un sédiment argilo. limoneux sableux verdâtre foncé qui s'amincit vers l'est, passant de 21 à 9 cm.
Il s'insère sous la partie supérieure du mur de caniveau MR3039.

Sur 3193 ;

Sous 3223 ;

Prof: 9 à 21 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux sableux **Couleur:** vert

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres ;

3168 Interpret : Remblai

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3168

Niveau de jardin ? Composé d'un sédiment brun gris avec quelques fragments de céramiques, d'enduits peints et de marbres.

Sur 3170 ; 3191 ; 3308 ;

Sous 3169 ;

Prof: 24 cm
Diam: ?
Long: ?
Larg: ?

Phases
C
C1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres déco ; enduit ; céramiques ; bronze/cu ;

3169 Interpret : Fossé

Type: Composite **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3169

Fossé à fond plat d'axe NE/SO. Remplissage fait de terre noire homogène, meuble (le fossé reprend l'axe de la canalisation).

Sur 3168 ; 3170 ; 3171 ; 3227 ; 3269 ; 3320 ; 3329 ;

Sous 3006 ;

Prof: 20 cm
Long: + de 3,70 m
Larg: 90 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

3170 Interpret : Can. piédroit

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3170

Mur piédroit du caniveau du secteur 11. Par extension le caniveau porte ce numéro lorsqu'il est cité.

Sur 3277 ; 3285 ;

Sous 3168 ; 3169 ; 3171 ; 3191 ; 3214 ; 3227 ; 3228 ; 3269 ; 3276 ; 3321 ; 3329 ;

Prof: 50 cm
Long: + de 400 cm
Larg: 46 cm

Phases
B B3
B1
B2

Elévation Nature: Moellons taillés; Module: 25x10 cm; Dispos: Parement / blocage; Liant: Mortier de chaux; Assises: 5; Hteur cm: 50

3171 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3171

Comblement indifférencié lors du creusement du sondage dans le canal 3170. Plus tard, le numéro 3228 a été atribué aux 15 derniers centimètres de ce remplissage. Ce niveau a livré beaucoup de céramique et de faune.

Sur 3041 ; 3170 ; 3228 ;

Sous 3169 ;

Equiv 3228 ;

Phases
B?
C?
C1?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: céramiques ; os ;

3172 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3172

Niveau de jardin ? Constitué d'un sediment brun gris avec quelque tessons, frgts de faune

Sur 3214 ;

Sous 3312 ; 3213 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B2
B3

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ; os ; cailloutis ;

3173 **Interpret :** **Tech. décapage**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3173

Sur 3192 ;

Sous 3166 ;

Phases
B
B1

3174 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3174

Couche de remblai présente sur l'ensemble du secteur 4 à tendance "marron" par rapport à la couche immédiatement dessous Us 3232 mais elle est parfois difficile à distinguer de celle-ci. Elle semble être en cuvette au centre du secteur 4. Son nettoyage a été enregistré en Us technique 3178 car elle était difficile à distinguer des remblais supérieurs 3166

Sur 3232 ; 3265 ;

Sous 3166 ; 3177 ; 3264 ;

Prof: 5-20 cm

Phases
A?
A2

Structure: Limon argileux **Couleur:** Marron gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: galets ; os ; charbons ; pierres ; nodules d'argile ; t. c. archi ; céramiques ;

3176 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3176

Grosse couche d'argile orange jaune amenée vraisemblablement pour mettre à niveau un sol. Cette ouche est très compacte, homogène et sans inclusions.

Sur 3177 ; 3211 ; 3212 ;

Sous 3198 ;

Prof: 20 cm

Phases
B?
B1

Structure: Argile **Couleur:** orange jaune

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3177 **Interpret :** **niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3177

Niveau d'occupation . Ce niveau est surmonté de niveau de sol "rose" très dégradé et parcellaire très peu visible. Ce niveau paraît présent sur toute la partie nord-est de la pièce . L'Us technique 3178 correspond probablement pour l'essentiel à cette Us.

Sur 3174 ; 3190 ;

Sous 3166 ; 3176 ; 3178 ; 3211 ; 3212 ; 3216 ; 3232 ; 3264 ; 3278 ;

Equiv 3212 ; 3235 ;

Prof: 1-10 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; céramiques ; os ; charbons ;

3178 **Interpret : Tech. nettoyage**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3178

Us technique de nettoyage entre plusieurs Us. Des tessons situé sur le dessus de 3174 peuvent se trouver au sein de cette Us mais elle devrait correspondre pour l'essentiel à 3177 et 3166.

Sur 3177 ;

Sous 3166 ; 3243 ; 3264 ;

Prof: 5 cm

Phases
A
A2

3179 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3179

Remblai d'installation sous le sol 3024.

Sur 3031 ; 3049 ; 3125 ; 3180 ; 3189 ;

Sous 3024 ;

Prof: 30 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Limon argileux **Couleur:** brun vert

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; céramiques ;

3180 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3180

Lambeaux de chape de mortier de chaux dans le secteur 7 sous le remblais 3179.

Sur 3181 ; 3189 ;

Sous 3179 ;

Equiv 3199 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1?
B2?

Surface: Nature: Mortier de chaux; Module: -; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 10

3181 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3181

Remblai sableux brun vert avec nodules argileux sous sol 3180. La couche Us 3181 correspond en fait à un remblai hétérogène, mêlant limon sableux verdâtre et argile compacte dont la couleur varie du bleuté au vert -jaune. Elle rassemble donc les couches Us 3182, Us 3183, et Us 3184 (qui se révèle ne pas être un sol). On note la présence de quelques cailloux au contact des murs qui limitent le secteur 7 (MR 3031, MR 3049, MR 3125).

Sur 3031 ; 3049 ; 3185 ;

Sous 3180 ;

Equiv 3188 ; 3200 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Sable **Couleur:** brun vert foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: nodules d'argile ;

3185 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3185

Niveau gris avec charbons sous 3181.
La couche est plus épaisse à l'est du secteur 7 qu'à l'ouest. Par endroit on trouve des fragments de mortier rosé (?) ou de sable induré (arène granitique).

Sur 3187 ;

Sous 3181 ;

Prof: 20 cm

Phases
B?
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ; charbons ; os ; verre ;

3186 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3186

Niveau brun avec charbons posé sur le substrat hydromorphe gris blanc (Us 3190). Niveau d'occupation ou d'abandon ?

Sur 3241 ;

Sous 3187 ;

Equiv 3175 ;

Prof: 15 cm

Phases
A
A2?
A1?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3187 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3187

Fin niveau de sol sableux (sable induré) posé sur le sommet de 3186. Vu en secteur 6 également.
On note la présence d'éclats de pierres dans cette couche (plus denses au "centre" du secteur).
La finesse de la couche dans certaines parties du secteur 7 a pu occasionner des risques d'intrusion de mobilier avec la couche du dessous Us 3186.

Sur 3186 ;

Sous 3031 ; 3049 ; 3125 ; 3185 ; 3250 ; 3251 ;

Equiv 3284 ;

Prof: 1 à 3 cm

Phases
B?
B1

Structure: Sable **Couleur:** Rosé
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: os ; cailloutis ; verre ; céramiques ;

3188 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3188

Niveau argileux posé sur 3187 entre les murs 3125 et 3019. Couchevue sur un très petit espace, mais qui correspond au remblai Us 3181. Le sédiment argileux avait tout d'abord été vu comme un sol.

Sur 3125 ;

Sous 3189 ;

Equiv 3181 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Argile **Couleur:** jaune /gris et verdâtre
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: charbons ;

3189 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3189

Rembali sableux brun vert foncé visible entre les murs 3019 et 3026 dans le secteur 7. Probable suite d'un même remblai comblant une déclivité dans le secteur 6.

Sur 3188 ;

Sous 3179 ; 3180 ;

Equiv 3163 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Sable **Couleur:** Brun vert foncé
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: cailloutis ;

3190 **Interpret :** **Sédiment naturel**

Type: Positive **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3190

Niveau naturel (?) de limon argileux blanchâtre, posé sur le substrat. Equivalent vu également en secteur 4 (numéroté à l'identique). Cette couche est très hétérogène avec des zones meubles et d'autres très indurées contenant des blocs d'oxydation.

Sur

Sous 3177 ; 3218 ; 3219 ; 3220 ; 3221 ; 3222 ; 3224 ; 3237 ; 3244 ; 3254 ; 3314 ; 3315 ; 3316 ; 3317 ;

Prof: 10-15 cm

Phases
A
A1

Structure: Limon argileux **Couleur:** gris blanchâtre
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

3191 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3191

Aménagement ponctuel de sol fait de fragments de tuiles vers le caniveau 3170. Ce niveau est installé au NO vers l'angle du canieau. Il est installé sur le mur 3170 et donc après sa démolition partielle

Sur 3090 ; 3170 ; 3213 ; 3300 ;

Sous 3168 ; 3269 ;

Prof: 15 cm
Long: 70 cm
Larg: 30 cm

Phases
C
C1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: tegulae g. qté; céramiques ;

3192 **Interpret :** **couche ou comblement**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3192

Plaquage d'argile de 1 cm d'épais en moyenne avec une profondeur plus importante de 10 cm ponctuelle. Très hétérogène avec de nombreuses inclusions

Sur 3195 ;

Sous 3083 ; 3166 ; 3173 ;

Prof: 1 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Jaune orangé
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: céramiques ; mortier ; charbons ; nodules rubéfiés ; tegulae ; nodules d'argile ;

3193 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3193

Couche très lacunaire, composée d'un mortier beige rosé et de quelques petits cailloux, localisé surtout au contact des murs MR 3085 ct MR 3084, qui sépare la couche Us 3193 de la couche Us 3209. Il s'agit probablement d'un niveau de chantier.

Sur 3209 ;

Sous 3167 ;

Prof: 2 à 10 cm

Phases
B?
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Beige rosé

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier ;

3194 **Interpret :** **Couche de préparation de sol**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3194

Couche d'argile gris-verte hétérogène probablement amenée pour niveler le sol. Elle avait en surface un espèce de niveau de sol avec tessons plus ou moins à plat. Elle est probablement constituée de 2 sous-couches séparée par un niveau d'occupation de 1 mm impossile à séparer lors de la fouille. Ce niveau "d'occupation" se voit avec la présenc de charbons et d'un sédiment plus grisâtre.

Sur 3197 ;

Sous 3196 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris bleutée

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: os ; t. c. archi ; cendres ; charbons ;

3195 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3195

Niveau très "volatile" : c'est à peine un niveu. C'est peut-être un "sol" lié au piétinnement au moment du ressaut de fondation du mur 3026. Il est fait du niveau de piétinnement argilo-sableux et d'une petite couche d'argile jaune juste dessous.

Sur 3196 ; 3229 ;

Sous 3192 ;

Prof: 2 cm

Phases
B
B1

Fondation: Nature: Argile; Dispos: A plat; Hteur cm: 0,5 cm

Surface: Nature: Argile et graviers; Module: 1 cm; Dispos: A plat

---

3196 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3196

Niveau gris "micacé" nettement induré en surface fait d'un très léger caillloutis installé sur une fine couche d'argile gris-jaune. Ce niveau se lit très bien dans les rares endroits où il est conservé mai ils sont rares. Probable niveau lié à la mise en place des remblais destinés à la construction de l'hypocauste.

Sur 3194 ;

Sous 3195 ; 3229 ;

Prof: 3 cm

Phases
B
B1

Fondation: Nature: Argile; Dispos: A plat

Surface: Nature: Argile et graviers; Dispos: A plat

3197 **Interpret :** **couche d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3197

Niveau d'occupation relativement épais mais pourtant difficile à suivre car très irrégulier. Il est intallé sur de l'argile elle-même très irrégulière (se compose peut-être de deux niveaux très difficiles à séparer). Ce niveau comprend également des traces d'arène granitique rose fomant vaguement un niveau à plat.

Sur 3198 ; 3232 ?;

Sous 3194 ;

Prof: 5 cm

Phases
B?
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris bleu

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: mortier ; cendres ; t. c. archi ; céramiques ; charbons ;

3198 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3198

Couche d'argile un peu sableuse gris verte un peu micacée très hétérogène, comprend peut-être un feuilletage de sols et notamment un très léger niveau d'occupation intermédiaire. Correspond probablement à un remblai pour préparer l'installation des autres couches !

Sur 3176 ; 3278 ;

Sous 3197 ;

Prof: 8 cm

Phases
B?
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: cailloutis ;

3199 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3199

Lambeau de chape de mortier de chaux orangé le long du côté NO du mur 3049. Niveau de chantier ?

Sur 3200 ;

Sous 3126 ;

Equiv 3180 ;

Prof: 15 cm
Long: 100 cm
Larg: 20 cm

Phases
B
B1

Surface: Nature: Mortier de chaux; Dispos: Chape; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

---

3200 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3200

Niveau d'argile et sable sous 3199, masquant les restes des sols antérieurs.

Sur 3049 ; 3163 ; 3201 ; 3203 ;

Sous 3199 ; 3161 ;

Equiv 3181 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun verdâtre
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: nodules d'argile ;

3201 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3201

Sol de terre très dégradé (lacunes) sous 3200, 3163 et 3126.

Sur 3205 ; 3207 ;

Sous 3163 ; 3200 ; 3203 ;

Equiv 3184 ;

Prof: 10 cm

Phases
B?
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Blan/jaune
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: charbons ; cailloutis ; nodules rubéfiés ;

3203 **Interpret :** **Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3203

Petite fosse ou TP perçant le sol 3201 au centre du secteur 6.

Sur 3201 ;

Sous 3200 ;

Prof: 15 cm
Long: 38 cm
Larg: 30 cm

Phases
B?
B1

Creusement
Plan: Ovale
Bords: Courbes
Fond: Leger replat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Gris

Incl: céramiques ; charbons ;

3205 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3205

Niveau gris avec charbons sous le sol 3201

Sur 3164 ; 3206 ;

Sous 3201 ; 3207 ;

Prof: 15 cm

Phases
B?
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: charbons ;

3206 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3206

Niveau argileux hétérogène sur 3164.

Sur 3164 ;

Sous 3163 ; 3205 ;

Prof: 5 cm

Phases
B?
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun foncé
Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène
Incl: charbons ; céramiques ;

3207 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3207

Remblai de sable et argile brun vedâtre comblant une déclivité au NO du secteur 6 le long du bord SE du mur 3085. Probable remblaiement lors de la construction de MR 3085

Sur 3031 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3205 ;

Sous 3201 ;

Prof: 30 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** brun verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ;

3209 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3209

Gros remblai de sédiment argileux verdâtre, très proche du terrain naturel. Il vient contre les murs MR3084 et MR3085. Il est probablement lié à la construction de ces murs. Il contient quelques pierres et fragments de tuiles (rares). Quelques rares fragments de céramique ont été récoltés en surface de cette couche. Elle s'insère sous la partie supérieure du mur de caniveau MR3039.

Sur 3035 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3210 ; 3217 ; 3322 ;

Sous 3193 ;

Prof: 18 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Jaune et vert

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; nodules d'argile ; pierres ; céramiques ; cailloutis ;

3210 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3210

Couche d'occupation composée d'un sédiment brun grisâtre qui devient bleuté dans la partie est, à l'aplomb du mur de caniveau MR 3039. La couche est constellée de petits charbons de bois. À sa surface, on retrouve une fine couche de sable rosé grossier (arène granitique) dont l'épaisseur irrégulière dépasse rarement 1 cm. De rares fragments de céramiques et quelques fragments d'os y ont été prélevés.
Cette couche est séparée du terrain naturel par une couche d'apparence blanchâtre qui est un peu plus meuble que le substrat. Il est possible que certaines des structures en creux, mises au jour sur le TN, s'ouvrent dans cette couche.

Sur 3218 ; 3219 ; 3220 ; 3221 ; 3222 ;

Sous 3209 ; 3217 ;

Prof: 10 à 18 cm

Phases
A
A2
A1?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons ; os ; céramiques ;

3211 **Interpret :** **Sol terre**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3211

Sol de terre fait d'arène granitique. Présent le long du mur Nord-Est ,sur toute la longueur de la pièce

Sur 3050 ; 3055 ; 3085 ; 3118 ; 3125 ; 3177 ;

Sous 3176 ;

Equiv 3212 ;

Prof: 0,5 cm
Long: 30 cm

Phases
B?
B1

Surface: Nature: Terre, graviers; Dispos: A plat

3212 **Interpret :** **Tech. isolation**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3212

Niveau d'occupation sur et sous 3211 (dont 3177) la distinction était impossible au niveau de 3211

Sur 3177 ;

Sous 3176 ;

Equiv 3211 ; 3177 ;

Phases
B
B1

3213 **Interpret : Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3213

Niveau de préparation du niveau de tuile 3191, composé de fragments de tuiles et de limon argileux

Sur 3172 ; 3214 ; 3228 ;

Sous 3191 ;

Prof: 5 cm

Phases
C
C1

Structure: Argile **Couleur:** Gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: tegulae g. qté;

3214 **Interpret : Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3214

Niveau de préparation du jardin, constitué d'argile, de blocs et de tuiles. Ce niveau est apuyé contre le mur 3170.

Sur 3170 ; 3277 ;

Sous 3172 ; 3213 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: blocs ; tegulae ;

3215 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3216

Couche de charbon mêlée à un remblai gris- verdâtre.
Couche du fossé au N-E du sect. 4, premier état.

Sur 3216 ;

Sous 3234 ;

Prof: 2 cm
Larg: 20 cm

Phases
A?
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris verdâtre et noir

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons g. qté;

3216 **Interpret : Fossé**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3216

Premier état diu fossé précoce au N-E du sect. 4. Comblé par un sédiment verdâtre très induré (substrat remanié ?) qui repose sur le TN.

Sur 3177 ;

Sous 3215 ; 3234 ;

Prof: + de 5 cm
Long: + de 5 m
Larg: + de 60 cm

Phases
A?
A2

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris verdâtre

Incl: charbons ; nodules d'argile ;

3217 **Interpret : Creusement indét.**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3217

Creusement à bords courbes (quart de cercle) situé à la base de l'angle des murs MR3084 et MR3085.
Le comblement à dominante sablo limoneuse est hétérogène. De couleur verdâtre, il se confondait avec le remblai Us 3209, bien que plus meuble. Il semble cependant s'ouvrir sous ce remblai.

Sur 3210 ;

Sous 3035 ; 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3209 ; 3322 ;

Prof: 11 cm
Long: + de 26 cm
Larg: + de 24 cm

Phases
A? B1?
A2?
B?

Creusement

Plan: circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun verdâtre

Incl: nodules d'argile ; charbons ;

3218 **Interpret :** **Creusement indét.**

Type: Composite **Séquence :** Naturelle **Fait:** 3218

Creusement qui semble plus ou moins ovale (une partie est sous la berme). Forme en cuvette comblée par un sédiment argilo - Sableux de teinte blanchâtre qui contient quelques particules de manganèse. Il peut s'agir d'une dépression naturelle.

Sur 3190 ;

Sous 3210 ;

Prof: 12 cm
Long: + de 72 cm
Larg: + de 40 cm

Phases
A
A2
A1?

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Blanchâtre

Incl: cailloutis ;

3219 **Interpret :** **Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3219

Probable trou de piquet. Comblement semblable au sédiment de Us 3210.

Sur 3190 ;

Sous 3210 ;

Prof: 9 cm
Diam: 10 cm

Phases
A
A2
A1?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Cuvette

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris bleuté

Incl: charbons ;

3220 **Interpret :** **Creusement indét.**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3220

Creusement visible sur une moitié environ, il est en partie sous la berme. C'est la présence d'une pierre fichée en bordure du creusement qui a attiré l'attention sur cette structure dont le comblement assez compact se distingue mal du terrain naturel. Il est à peine plus blanchâtre.
Il s'agit peut-être d'un trou de poteau avec un reste de calage.

Sur 3190 ;

Sous 3210 ;

Prof: 13 cm
Long: + de 24 cm
Larg: + de 12 cm

Phases
A
A2
A1?

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris blanchâtre

Incl: charbons ; cailloutis ; pierres ;

3221 **Interpret :** **Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3221

Trou de piquet comblé par un sédiment semblable à celui qui compose la couche Us 3210.

Sur 3190 ;

Sous 3210 ;

Prof: 9 cm
Diam: 5 cm

Phases
A
A2
A1?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris bleuté foncé

Incl: charbons ;

3222 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3222

Creusement en partie sous la berme, comblé par un sédiment semblable à celui qui compose la couche Us 3210.
Il peut s'agir d'un trou de poteau.

Sur 3190 ;

Sous 3210 ;

Prof: 10 cm
Long: 18 cm
Larg: + de 9 cm

Phases
A
A2
A1?

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris bleuté

Incl: charbons ;

3223 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3223

Couche fine et irrégulière de sable grossier de couleur rosé, mêlé à de petits cailloux. Dans la coupe, cette couche présente une épaisseur de 4 cm, alors qu'en plan, elle n'était pas présente sur toute la surface fouillée et son épaisseur était irrégulière (de 1 à 4 cm).

Sur 3167 ;

Sous 3159 ;

Prof: 2 à 4 cm

Phases
B?
B1

Structure: Sable **Couleur:** Rosé

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: cailloutis ;

3224 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3224

Sol charbonneux sous 3165.

Sur 3190 ;

Sous 3165 ; 3225 ?;

Equiv 3237 ;

Prof: 5 cm

Phases
A
A1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; fer ; os ; céramiques ;

3225 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3225

Sol en argile jaune sous 3165.

Sur 3224 ?;

Sous 3165 ;

Prof: 3 cm

Phases
A
A2

Surface: Nature: Argile jaune; Dispos: Chape; Hteur: Argile; Hteur cm: 3 cm

---

3226 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3226

Lambeau de sol piétiné avec petites pierres à plat et graviers en surface. Relation incertaine avec 3231.

Sur 3069 ;

Sous 3068 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B2

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ; pierres ; graviers ;

3227 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3227

Blocage ponctuel de fragments de tuiles installé dans la partie NO du caniveau 3170.

Sur 3170 ; 3228 ;

Sous 3169 ; 3090 ; 3300 ;

Egal 3213 ;

Prof: 15 cm
Long: 60 cm
Larg: 30 cm

Phases
B?
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun rouge

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: céramiques ; tegulae ;

3228 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3170

Comblement du fond du caniveau 3170, les deux derniers centimètres sont constitués d'arène granitique et de petits éclats de tuiles.

Sur 3170 ; 3276 ;

Sous 3171 ; 3300 ; 3090 ; 3213 ; 3227 ;

Prof: 20 cm

Phases
B?
B2
B3?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: cailloutis ; céramiques ; fer ; os ; tegulae ; graviers ;

3229 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3229

Niveau de sol/d'occupation fait d'un limon avec charbons. Très petite superficie située dans l'angle nord-ouest et comprise entre les sols 3195 et 3196

Sur 3196 ;

Sous 3195 ;

Prof: 5 cm
Long: 30 cm
Larg: 30 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; mortier ; céramiques ;

3230 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3267

Couche d'argile qui tapisse le fond de la fosse 3059 et le canal de chauffe. Il s'agit du réfection du canal de chauffe. L'argile devait être recouverte par des dalles de céramique comme cela est encore visible au niveau canal de chauffe.

Sur 3059 ; 3060 ; 3268 ;

Sous 3267 ;

Prof: 5 à 7 cm

Phases
B
B4

Structure: Argile **Couleur:** Jaune

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3231 **Interpret :** **Fossé**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3231

Fossé coupant le sol 3069. Relation avec 3226 incertaine.

Sur 3069 ; 3071 ; 3239 ;

Sous 3047 ; 3068 ; 3045 ;

Prof: 20 cm
Long: + de 200 cm
Larg: 70 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun clair

Incl: mortier ; pierres ; charbons ; t. c. archi ;

3232 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3232

Remblai irrégulier présent sur l'ensemble du secteur 4. Quelques éléments de 3237 ont peut-être été mis dans cette Us.

Sur 3177 ; 3237 ;

Sous 3174 ; 3197 ?; 3235 ; 3265 ;

Egal 3175 ;

Prof: 10-15 cm

Phases
A
A1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: charbons ; galets ; os ; céramiques ; t. c. archi ;

3233 **Interpret :** **Sol radier**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3233

Radier du sol 3058.

Sur 3060 ; 3272 ;

Sous 3058 ;

Equiv 3245 ;

Prof: 17 cm
Long: 3,40 m
Larg: 1 m

Phases
B
B4

Fondation: Nature: Pierres, TCA; Module: jusqu'à 20 cm; Dispos: De chant; Liant: Aucun; Hteur cm: 17 cm

---

3234 **Interpret :** **Fossé**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3234

Us technique qui correspond à un fossé/sablière du secteur 4 avec un "effet de paroi". Attention, c'est une Us technique et un creusement : du matériel peut donc se trouver dans cette US

Sur 3215 ; 3216 ;

Sous 3278 ;

Equiv 3278 ;

Prof: 10 cm
Long: 2 m
Larg: 30 cm

Phases
A
A2

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Courbes

Fond: Cuvette

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun foncé

3235 **Interpret :** **Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Tranchée de fondation du mur 3050 : cette tranchée est observable en plan et en coupe et semble très régulière. Il n'est pas totalement avéré que cela corresponde à une tranchée de fondation … La tranchée de fondation 3243 appartient peut-être à ce même ensemble mais les relations entre les 2 Us se sont révélées impossibles à déterminer.

Sur 3232 ; 3243 ;

Sous 3050 ;

Prof: 20 cm
Long: 4,70 m
Larg: 20 cm

Phases
B
B1

Creusement

Plan: Quadrangulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris foncé

Incl: charbons ; céramiques ; os ;

3236 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3236

Bouchage du caniveau 3047 au niveau du mur 3085. comblement hétérogène recouvrant une fine couche de terre (utilisation du caniveau non numéroté).

Sur 3047 ; 3050 ;

Sous 3081 ; 3245 ; 3022 ;

Prof: 30 cm
Long: 1,3 m
Larg: 60 cm

Phases
B
B4

Structure: Pierres

Compacité: Compact

Couleur: Beige/brun

Texture: Hétérogène

3237 **Interpret :** **Niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3237

Niveau d'occupation reposant sur le terrain naturel très dense en mobilier avec beaucoup de charbons. Ce niveau est très irrégulier et est concomitant d'un niveau de sol correspondant à du piétinnement (non numéroté) avec traces de nodules d'argile. Ce niveau est très irrégulier : il disparaît à certains endroits de la pièce (angle nord-ouest) et mesure une dizaine de centimètres à d'autres (angle sud-ouest surtout).

Sur 3190 ;

Sous 3232 ;

Equiv 3224 ;

Prof: 5 cm

Phases
A
A1

Structure: Limon sableux

Compacité: Meuble

Couleur: brun gris foncé

Texture: Hétérogène

Incl: céramiques ; t. c. archi ; charbons ; os ;

3238 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3238

Niveau d'argile verdâtre reposant sur l'arase du mur 3085 au niveau du sect 5 et au sud-ouest du caniveau 3047. Liant du mur ?

Sur 3050 ; 3085 ; 3118 ;

Sous 3051 ;

Prof: de 2 a 5 cm

Phases
B
B4?

Structure: Argile

Compacité: Compact

Couleur: verdâtre

Texture: Homogène

3239 **Interpret :** **Can. piédroit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3239

Fondation probable de piédroit de canalisation (récupération : us 3231).

Sur 3031 ?; 3069 ; 3071 ;

Sous 3047 ; 3231 ;

Prof: 10 cm
Long: + de 130 cm
Larg: 40 cm

Phases
B
B2

Blocage: Nature: Pierres brutes et mortier; Module: 5 à 10 cm; Dispos: chape; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 10

3240 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3240

Remblai de limon sableux brun vert. Pris pour le substrat au diagnostic.

Sur 3031 ; 3035 ; 3041 ; 3042 ; 3309 ; 3310 ;

Sous 3072 ; 3100 ; 3303 ; 3313 ;

Equiv 3306 ; 3304 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** brun vert
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3241 **Interpret :** **Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3241

Fosse brunâtre s'ouvrant dans 3249. Scellée par 3186.

Sur 3249 ;

Sous 3186 ;

Prof: 8 cm
Long: 100 cm
Larg: 80 cm

Phases
A
A2?

Creusement
Plan: Ovale
Bords: Courbes
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun clair

Incl: charbons ; nodules rubéfiés ; cailloutis ; os ; céramiques ;

3242 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3242

Niveau d'occupation précoce dans le secteur 7.

Sur 3244 ; 3254 ;

Sous 3249 ;

Prof: 10 cm

Phases
A?
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris foncé
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3243 **Interpret :** **Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Tranchée de fondation étroite du mur 3050 (large de 1-2 cm), très irrégulière et pas toujours visible contre le mur. Elle est en outre probablement perturbée par des bioturbations

Sur 3178 ;

Sous 3050 ; 3235 ;

Prof: 10 cm
Long: 4,20 m
Larg: 1-2 cm

Phases
B
B1

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Meuble
Couleur: Gris noir

Incl: charbons ;

3244 **Interpret :** **Mur trace sablière**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3244

Possible trace de sablière (fossé ?) dans l'axe du mur 3031 vue dans le secteur 7. dépasse sur le bord SO du mur 3031. Possible qu'il ne s'agisse que d'une simple déclivité.

Sur 3190 ;

Sous 3242 ;

Prof: 4 cm
Long: + de 75 cm
Larg: + de 25 cm

Phases
A
A1

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Courbes
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Gris

Incl: charbons ;

3245 **Interpret :** **Sol radier**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3081

Radier du sol 3081.

Sur 3236 ; 3322 ;

Sous 3081 ;

Equiv 3233 ;

Prof: 17 cm
Long: 3,40 cm
Larg: + de 1 m

Phases
B
B4

Fondation: Nature: Pierres, TCA; Module: jusqu'à 20 cm; Dispos: De chant; Liant: Aucun; Hteur cm: 5 à 15 cm

---

3246 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3246

Empierrement (niveau de sol) conservé le long de 3031 et 3085 dans le secteur 10. Possible reste d'une recharge du sol 3072.

Sur 3031 ; 3085 ; 3247 ;

Sous 3069 ; 3071 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1

Surface: Nature: Pierres; Module: 10 cm; Dispos: Lit; Hteur: Argile; Hteur cm: 10 cm

---

3247 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3247

Remblai argileux fin entre 3072 et le sol 3246.

Sur 3031 ; 3072 ; 3085 ;

Sous 3246 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Brun clair
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: céramiques ; os ; charbons ;

3248 **Interpret :** **Mur bouchage**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3248

Bouchage du canal de chauffe du praefurnium. Il s'agit deux 2 fragts de tegulae.

Sur 3255 ;

Sous 3057 ;

Larg: 45 cm

Phases
C
C1

Elévation Nature: Tegulae; Module: 10-20 cm; Assises: 1; Hteur cm: 3 cm

---

3249 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3249

Sur 3242 ;

Sous 3241 ;

Prof: 5 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: charbons ; os ; céramiques ;

3250 **Interpret :** **Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3125

Tranchée de fondation du mur 3125 perçue dans le secteur 7.

Sur 3187 ;

Sous 3125 ;

Prof: 30 cm
Long: 2,4 m
Larg: 20 cm

Phases
B
B1

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun gris

Incl: charbons ;

3251 **Interpret :** **Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3049

Tranchée de fondation du mur 3049 perçue dans le secteur 7.

Sur 3187 ;

Sous 3049 ;

Prof: 30 cm
Long: 2,40 m
Larg: 20 cm

Phases
B
B1

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun gris

3252 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3252

Remblai entre les murs 3055 et 3117.

Sur 3055 ?; 3253 ; 3323 ;

Sous 3104 ; 3116 ; 3117 ;

Prof: 25 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris verdâtre
Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène
Incl: os ; céramiques ;

3253 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3253

Couche d'occupation précoce entre les murs 3055 et 3117.

Sur sub ;

Sous 3055 ; 3252 ; 3323 ;

Equiv 3270 ;

Prof: 25 cm

Phases
A
A2

Structure: Argile **Couleur:** Gris

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ;

3254 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3254

Sur 3190 ;

Sous 3242 ;

Prof: 5 cm
Diam: 60 cm

Phases
A
A1?

Creusement

Plan: ellipsoïde

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris

Incl: céramiques ; os ; charbons ;

3255 **Interpret : Foyer utilisation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3257

Dernier niveau d'utilisation du praefurnium. Pour les mesures des couches 3255, 3256 et 3257, voir 3D.

Sur 3256 ;

Sous 3248 ;

Prof: 4 cm

Phases
B
B4

Structure: Charbons **Couleur:** Noir

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

3256 **Interpret : Foyer utilisation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3257

Niveau cendreux.Vérifier les mesures sur photos 3D.

Sur 3257 ;

Sous 3255 ;

Prof: 2 à 4 cm

Phases
B
B4

Structure: Charbons **Couleur:** Gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: cendres ;

3257 **Interpret : Foyer utilisation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3257

Niveau d'utilisation marron.

Sur 3160 ; 3267 ;

Sous 3256 ;

Prof: 4 cm

Phases
B
B4

Structure: Argile **Couleur:** Brun

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: cendres ;

3258 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3258

Fosse tardive coupant 3034 sur la bordure SE du secteur 9.

Sur 3034 ; 3088 ; 3089 ; 3259 ; 3261 ;

Sous 3006 ;

Prof: 20 cm
Diam: 70 cm

Phases
C?
C1?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Irrégulier

Comblement

Structure: Limon

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun noir

Incl: pierres ; t. c. archi ; pierres déco ; charbons ; tuileau ; os ; céramiques ; mortier ;

3259 **Interpret : Fossé**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3259

Fossé coupant 3067 apparaissant sous 3034. Possible canalisation démontée. Comblée avec des éléments de sol de mortier en vrac (cailloutis et mortier).

Sur 3067 ; 3281 ;

Sous 3034 ; 3258 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 120 cm
Larg: 36 cm

Phases
B
B4

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits évasés
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon graveleux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun clair

Incl: mortier g. qté;

3260 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3260

Poteau tardif dans 3067.

Sur 3034 ?; 3067 ;

Sous 3142 ;

Prof: 15 cm
Diam: 14 cm

Phases
C
C1

Creusement
Plan: Circulaire
Bords: Droits évasés
Fond: En V

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Meuble
Couleur: Noir

Incl: t. c. archi ;

3261 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3261

Reprise du mur 3042.

Sur 3042 ; 3067 ; 3262 ;

Sous 3258 ; 3089 ; 3300 ; 3090 ;

Prof: 40 cm
Long: 2,5 m
Larg: 60 cm

Phases
B C1?
B4
C?

Blocage: Nature: Pierres brutes; Module: 20-30 cm; Dispos: Blocage; Liant: Terre; Hteur cm: 40 cm

---

3262 **Interpret : Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3261

Tranchée de fondation du mur 3261 (reprise du mur 3042).

Sur 3067 ; 3301 ;

Sous 3261 ; 3034 ;

Prof: 15 cm
Long: + de 2,5 m
Larg: 10 cm

Phases
B
B4

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun foncé

Incl: charbons ; graviers ;

3263 **Interpret : Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3036

Tranchée de fondation du mur 3036.

Sur 3067 ; 3271 ;

Sous 3034 ; 3036 ;

Prof: 15 cm
Long: 6,40 m
Larg: 10 cm

Phases
B
B4

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Meuble
Couleur: Brun foncé

Incl: céramiques ; charbons ;

3264 **Interpret : Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3055

Possible tranchée de fondation du mur 3055. Nettement lisible en plan avec un sédiment plus sombre, cette Us s'et révélée très difficile et irrégulière à observer en coupe. Il est possible qu'elle corresponde au comblement supérieur de la tranchée de fondation et se termine en tranchée étroite.

Sur 3174 ; 3177 ; 3178 ;

Sous 3055 ;

Prof: 10 cm
Long: + de 4,60 m
Larg: 10 cm

Phases
B
B1

Creusement
Plan: Linéaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Plat

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Hétérogène
Compacité: Compact
Couleur: Gris noir

3265 **Interpret : Mur trace sablière**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3265

Possible sablière visible sur une longueur très réduite et une faible épaisseur : elle fonctionne peut-être en parallèle avec 3234. Son remplissage est très hétérogène et elle a essentiellement été perçue en coupe avec des blocs d'argile jaune au sein d'un comblement grisâtre. Ses bords sont incertains notamment au sud-est. Elle n'a pas été observée sur toute la longueur de la pièce ce qui ne signifie pas qu'elle ne s'y trouvait pas !

Sur 3232 ; 3266 ;

Sous 3174 ;

Prof: 10 cm
Long: 100 cm
Larg: 20 cm

Phases
A
A1

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Courbes

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: gris-jaune

Incl: charbons ; céramiques ; t. c. archi ;

3267 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3267

Réfection du canal de chauffe du praefurnium. Deux Fragts de dalles enterre cuite reposant sur le niveau d'argile 3230. Participe avec 3230 et 3059, à la réfection du canal.

Sur 3230 ;

Sous 3257 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B4

Surface: Nature: Dalles en terre cuite; Dispos: A plat; Hteur: Argile; Hteur cm: 5

3268 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3268

Piédroits réalisés avec des dalles de terre cuite liées avec un mortier de tuileau. Écart entre les deux piédroits 45 cm D'abord considéré comme un aménagement spécifique (canal de chauffe). Voir aussi descriptif us 3060.

Sur 3060 ;

Sous 3230 ;

Equiv 3060 ;

Prof: 24 à 30 cm
Long: 54 cm
Larg: 42 cm

Phases
B B4
C
C1

Elévation Nature: Dalles de terre cuite.; Module: 30 x 40,5 x 4à5; Dispos: A plat; Liant: Mortier de tuileau; Assises: 6; Hteur cm: 24-30 cm

---

3269 **Interpret : Mur bouchage**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3269

Bouchage au niveau du mur Us 3170 (piédroit du caniveau de l'espace central du péristyle).

Sur 3170 ; 3191 ;

Sous 3169 ; 3329 ;

Prof: 20 cm
Long: 80 cm
Larg: 45 cm

Phases
B
B4

Elévation Nature: Pierres brutes; Module: 10-20 cm; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Assises: 1; Hteur cm: 20

3270 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3270

A l'intérieur du praefornium : niveau de remblai sous le sol et son radier Us 3137/3138.

Sur sub ;

Sous 3116 ; 3117 ; 3137 ; 3138 ;

Equiv 3253 ;

Prof: 10 cm

Phases
A?
A2

Structure: Argile **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3271 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3271

Sol empierré conservé contre 3035 sous 3091.

Sur 3035 ; 3092 ;

Sous 3067 ; 3091 ; 3263 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B2

Surface: Nature: Pierres; Module: 3 à 10 cm; Dispos: Lit; Hteur: Terre (mortier); Hteur cm: 5 cm

---

3272 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3272

Remblai de nivellement ?

Sur 3275 ;

Sous 3233 ;

Prof: 22 cm

Phases
B
B4?

Structure: Argile **Couleur:** jaunâtre moucheté de vert.

Compacité: ? **Texture:** Homogène

3273 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3273

Remblai d'installation de sol ? Remblai hétérogène (poches de sable et de concentrations de petites pierres ainsi que des concrétions "ferreuses". Des structures apparaissent sur ce niveau.

Sur 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3274 ; 3284 ;

Sous 3060 ; 3275 ;

Prof: 6 à 8 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Jaunâtre moucheté de gris clair

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

3274 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3274

Niveau brun foncé à gris foncé avec bcp de ch de bois. La couche plonge vers le sud ouest dans le Fossé orienté SE-NO (voir carole). Peut-être plusieurs couches sous cette us.

Sur sub ;

Sous 3050 ; 3085 ; 3118 ; 3273 ; 3284 ; 3322 ?;

Prof: 10 à 15 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: céramiques ; pierres ; charbons ; os ;

3275 **Interpret :** **Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3275

Petit trou de poteau recoupant le remblai argileux 3273.

Sur 3273 ;

Sous 3272 ;

Prof: 8 cm
Diam: 13 cm

Phases
B B3?
B1?
B2?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun foncé

Incl: charbons ;

3276 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3170

Double fond du caniveau 3170 constitué de blocs et de mortier orange

Sur 3170 ; 3321 ;

Sous 3228 ;

Prof: 15 cm

Phases
B
B2

Surface: Nature: Pierres; Module: 25x10 cm; Dispos: Blocage; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 15 cm

---

3277 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3277

Niveau de sol composé d'un blocage de pierres et d'argile grise, ce niveau a livré quelques fragments de terra nigra.
Secteur 11, sous 3214 (possible radier de sol)

Sur 3283 ;

Sous 3170 ; 3214 ;

Equiv 3305 ;

Prof: 8 cm

Phases
B?
B1?

Structure: Argile **Couleur:** Brun foncé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ; pierres ;

3278 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3234

Comblement de limon sableux et de galets. Hétérogène. Possible comblement de sablière/fossé (Us technique 3234). Observable seulement dans l'angle nord-est.

Sur 3177 ; 3234 ;

Sous 3198 ; 3282 ;

Equiv 3234 ;

Prof: 15 cm
Larg: 25 cm

Phases
A?
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: galets ; charbons ; pierres ; t. c. archi ; céramiques ; mortier ;

3279 **Interpret : Creusement d'installation**

Type: Négative **Séquence :** Construction **Fait:** 3281

Creusement d'installation d'une conduite NE/SO sur la bordure NO du mur 3042 /3261.

Sur 3091 ; 3288 ; 3301 ;

Sous 3280 ;

Prof: 30 cm
Long: + de 180 cm
Larg: 60 cm

Phases
B
B3

Plan: Linéaire **Fond:** Plat

Bords: Courbes

3280 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3281

Comblement primaire du fossé 3279 accueillant une canalisation NE/SO. Visible de part et d'autre du négatif 3281.

Sur 3279 ;

Sous 3067 ; 3281 ;

Prof: 30 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3281 **Interpret : Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3281

Comblement après abandon, de la canalisation Us 3279. L'épaisseur de la couche est de 18 cm. En surface, sur environ 4 cm d'épaisseur, on trouve un sédiment plus verdâtre, qui correspond probablement à de l'effondrement de paroi. Puis vient un sédiment limoneux brun noir homogène et meuble, qui contient beaucoup de charbon de bois assez gros (environ 2 cm, 5 cm pour le plus gros) et des clous, qui sont espacés régulièrement de part et d'autre du creusement (entre 50 et 60 cm entre 2 clous du même côté du creusement. Les clous sont décalés les uns par rapport aux autres de part et d'autre du creusement qui contenait la canalisation. La plupart sont sur le fond de la tranchée, mais deux ont été mis au jour presque en surface du comblement. Nous avons très certainement là, la trace d'un coffrage en bois. Les parois très verticales vont également dans ce sens.

Sur 3280 ;

Sous 3259 ; 3067 ?;

Prof: 18 cm
Larg: 20 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon **Couleur:** Brun noir

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons g. qté; os ; fer ; céramiques ;

3282 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3125

Tranchée de fondation ou comblement contre le mur 3026, en "biseau" contre le mur. Le comblement supérieur (mobilier) de cette Us a été prélevé en 3166.

Sur 3278 ;

Sous 3026 ; 3125 ; 3166 ;

Prof: ? 70 cm
Long: + de
Larg: ? 40 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris vert "micacé"

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: cailloutis ;

3283 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3283

Niveau de sol composé d'argile grise marbrée de jaune verdatre avec quelques passages de mortier orange en surface. Sol de travail ?

Sur 3285 ;

Sous 3277 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Structure: Argile **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: fer ; os ; céramiques ;

3284 **Interpret : Sol construit**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3284

Fin liseré de mortier rosé. Sol de mortier ? Par endroits on retrouve une fine couche d'occupation, - de 1 cm, non numérotée dans le secteur 5, pas de matériel.

Sur 3274 ;

Sous 3273 ;

Equiv 3187 ; 3164 ;

Prof: - de 1 cm

Phases
B
B1

Structure: Sable **Couleur:** Rose

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3285 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3285

Niveau d'occupation précoce dans le secteur 11.

Sur

Sous 3283 ; 3170 ;

Prof: 15 cm

Phases
A
A2?
A1?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: os ; céramiques ; charbons ;

3286 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3286

Remblai comblant une lacune du sol 3093.

Sur 3093 ;

Sous 3092 ; 3287 ; 3288 ;

Prof: 15 cm

Phases
B
B2

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris tacheté rouille.

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: céramiques ; os ;

3287 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3287

TP visible dans 3286. Ouverture dans 3092 ?

Sur 3286 ;

Sous 3091 ; 3092 ?;

Prof: + de 8 cm
Diam: 10 cm

Phases
B
B2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris

Incl: charbons ;

3288 **Interpret : Creusement indét.**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3288

Creusement allongé dans la secteur 9, apparaissant sous le niveau 3092. Comblé de limon sableux gris blanchâtre.

Sur 3286 ;

Sous 3092 ; 3279 ; 3301 ;

Prof: 30 cm
Long: 180 cm
Larg: 100 cm

Phases
B
B1?
B2?

Creusement

Plan: Ovale ?

Bords: Courbes

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris blanchâtre

Incl: charbons ; os ; céramiques ;

3289 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3289

Niveau d'occupation au sein des remblais d'installation dans la galerie (sect 10 sud-est).

Sur 3290 ;

Sous 3034 ; 3048 ;

Egal 3067 ?;

Prof: - de 6 cm

Phases
B
B3

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3290 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3290

Remblai d'installation de sol ? S'épaissit vers le sud (voir coupe SE-NO). Il est recouvert par Les niveaux d'occupation 3289 et 3296 .Argile jaunâtre avec sable .

Sur 3291 ; 3298 ;

Sous 3289 ; 3296 ; 3297 ;

Prof: 10 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Argile **Couleur:** Jaune

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

3291 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3291

Remblai d'installation de sol ? Argile verdâtre avec de nombreux cailloux.

Sur 3292 ;

Sous 3290 ;

Equiv 3298 ;

Prof: 9 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Argile **Couleur:** verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: cailloutis ;

3292 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3292

Probable niveau d'occupation ou d'utilisation. La couche est mieux conservée au niveau de la coupe NE-SO (secteur 10).

Sur 3293 ;

Sous 3291 ; 3298 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: mortier ;

3293 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3293

Niveau de sol ou aménagement (drainage ?).

Sur 3294 ;

Sous 3292 ; 3298 ; 3045 ;

Prof: 5 cm

Phases
B
B1

Surface: Nature: cailloutis; Module: de 2 à 10 cm; Dispos: Blocage; Hteur: Argile; Hteur cm: 5 cm

---

3294 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3294

Remblai terreux avec du gravier. Probable remblai "d'utilisation" entre deux niveaux de cailloutis (3293 et 3295).

Sur 3295 ;

Sous 3293 ;

Prof: 8 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon graveleux **Couleur:** Brun

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

3295 **Interpret :** **Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3295

Niveau de sol ou aménagement (drainage) ? Cailloutis aménagé dans une cuvette le long du mur 3041. Repose ponctuellement sur un mortier jaune orangé.

Sur 3303 ;

Sous 3294 ;

Prof: 5 cm
Larg: - de

Phases
B
B1

Surface: Nature: Cailloutis; Module: 2 à 5; Dispos: Blocage; Hteur: Argile; Hteur cm: 5

3296 **Interpret :** **Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3296

Niv d'occupation reposant sur 3290, mais également sur 3240 au SE.

Sur 3290 ;

Sous 3034 ;

Egal 3067 ?;

Prof: - de 8 cm

Phases
B
B2?
B3?

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3297 **Interpret :** **Tranchée de fondation**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3319

Tranchée d'implantation de la "reprise" du mur 3031 ? Visible au niveau de la petite coupe NE-SO.

Sur 3290 ;

Sous 3034 ; 3319 ;

Prof: 15 cm
Long: 1 m
Larg: 5 cm

Phases
B4
B

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Hétérogène

Compacité: Meuble

Couleur: Brun clair

Incl: mortier ;

3298 **Interpret :** **Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3291

Poches dans le remblai 3291 ? Couche perçue seulement dans la coupe NE-SO. Argile + sable.

Sur 3292 ; 3293 ;

Sous 3290 ;

Equiv 3291 ;

Prof: 12 cm

Phases
B
B1?
B2?

Structure: Argile graveleuse **Couleur:** Gris verdâtre

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

3299 **Interpret :** **Tech. isolation**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3299

Nettoyage de la coupe SE-NO du secteur 10. Le mobilier peut venir des Us 3289, 3290, 3291 et 3292.

Sur

Sous

Phases
B B3?
B1?
B2?

3300 **Interpret :** **Comblement**

Type: Positive **Séquence :** Abandon **Fait:** 3300

Niveau supérieur du comblement du caniveau Us 3170

Sur 3227 ; 3228 ; 3261 ;

Sous 3191 ;

Egal 3090 ;

Prof: 5 cm

Phases
B?
B5

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris vert

Compacité: Meuble **Texture:** Hétérogène

Incl: t. c. archi ; céramiques ; charbons ;

3301 **Interpret :** **Tranchée de fondation ?**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3301

Sorte de tranchée d'installation le long du bord NO du mur 3261 /3042, taillant en biais les couches antérieures et remplie de sédiment argileux verdâtre et de plaque de mortier de chaux (chantier ?).

Sur 3043 ; 3288 ;

Sous 3262 ; 3279 ;

Prof: 20 cm
Long: + de 200 cm
Larg: 30 cm

Phases
B
B2?
B3?

Creusement

Plan: Linéaire

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Hétérogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun verdâtre

Incl: céramiques ; mortier g. qté;

3302 **Interpret : Fosse**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3302

Fosse ovale chargée de petite pierres recoupant au moins le remblai 3098, apparaissant après enlèvement de 3288. Possible continuité de 3288 ? Scellée par le remblai de construction 3301.

Sur 3098 ; 3099 ;

Sous 3093 ;

Prof: 15 cm
Long: + de 180 cm
Larg: 130 cm

Phases
B
B1

Creusement

Plan: Ovale

Bords: Droits évasés

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris

Incl: os ; pierres g. qté; t. c. archi ; céramiques ; os ; charbons ;

3303 **Interpret : Creusement d'installation**

Type: Négative **Séquence :** Construction **Fait:** 3303

Cuvette dont le fond est tapissé d'un cailloutis. Système de drainage ? La cuvette semble parallèle au mur 3041. Après enlèvement du cailloutis 3295, on retrouve dans la partie est, et sur le fond du creusement, un fin mortier jaune orangé.

Sur 3240 ;

Sous 3295 ;

Prof: 25 cm
Long: + de 1,9 m
Larg: - de 135 cm

Phases
B?
B1

Plan: Linéaire **Fond:** Courbe

Bords: Courbes

3304 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3240

Remblai de limon argilmeux verdâtre issu du substrat dans le secteur 9.

Sur 3035 ; 3042 ; 3305 ;

Sous 3100 ;

Equiv 3306 ; 3240 ;

Prof: 20 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun verdâtre foncé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3305 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3305

Empierrement constitué de cailloux posés à plat et plus ou moins organisés, localisé dans la partie est du secteur 9. Est équivalent stratigraphiquement à la couche de sable rosé Us 3309.

Sur 3310 ;

Sous 3042 ; 3304 ; 3306 ; 3307 ;

Equiv 3277 ;

Prof: 5 cm

Phases
B?
B1

Fondation: Nature: Pierres; Module: 10-20 cm; Dispos: A plat; Liant: Aucun; Hteur cm: 4- 5 cm

---

3306 **Interpret : Remblai**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3240

Remblai de limon sableux brun vert foncé et argile. Pris pour le substrat au diagnostic.

Sur 3035 ; 3042 ; 3305 ; 3307 ; 3309 ; 3311 ;

Sous 3099 ; 3100 ;

Equiv 3240 ; 3304 ;

Prof: 20 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun verdâtre foncé

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: pierres ; charbons ; céramiques ;

3307 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3307

Niveau d'occupation du début de la construction de la domus, au sein de la galerie.

Sur 3305 ; 3309 ;

Sous 3306 ; 3035 ; 3042 ;

Larg: 3-5 cm

Phases
B
B1

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

3308 **Interpret : Occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3308

Niveau de piétinement/occupation (partie supérieure de 3172)

Sur 3312 ;

Sous 3168 ;

Equiv 3172 ;

Prof: 5-10 cm

Phases
B
B4

Structure: Limon argileux **Couleur:** Gris noir

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: nodules d'argile ; t. c. archi ; charbons ; pierres ; céramiques ;

3309 **Interpret : Sol terre**

Type: Positive **Séquence :** Construction **Fait:** 3309

Niveau sableux rose granitique sur niveaux précoces et sous remblais 3240 et 3306.

Sur 3310 ;

Sous 3240 ; 3306 ; 3307 ;

Prof: 1 cm

Phases
B
B1

Structure: Sable **Couleur:** Rose

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

3310 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3310

Niveau d'occupation précoce dans les secteurs 9 et 10.

Sur 3314 ?; 3315 ?; 3317 ?;

Sous 3305 ; 3309 ; 3313 ?; 3035 ; 3031 ; 3041 ; 3240 ; 3311 ;

Prof: 15 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon sableux **Couleur:** Gris

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

3311 **Interpret : Sol niveau d'occupation**

Type: Positive **Séquence :** Utilisation **Fait:** 3311

Petit niveau d'occupation charbonneux au sein de la galerie.

Sur 3310 ;

Sous 3306 ;

Prof: 5 cm

Phases
A
A2

Structure: Limon **Couleur:** Noir

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: charbons g. qté;

3312 **Interpret : Sol feuilletage**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3312

Couche de mortier mêlé de terre très hétérogène.

Sur 3172 ;

Sous 3308 ;

Prof: ? 15 cm

Phases
B
B4

Fondation: Nature: Mortier, terre, pierres; Module: 5-15 cm; Dispos: A plat; Liant: Terre; Hteur cm: 15

3313 **Interpret : Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3313

Trou de piquet ou pieu, visible sur le TN. Recoupe probablement 3310.

Sur 3240 ; 3310 ?;

Sous 3048 ;

Prof: + de 9 cm
Diam: 14 cm

Phases
B
B1?
B2?

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: En V

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: ?

Compacité: Compact

Couleur: Gris

Incl: graviers ;

3314 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Construction **Fait:** 3314

Grand TP ou petite fosse. Plan quadrangulaire aux angles arrondis. Présence de Fragts de tuile (ONP), calage ?

Sur 3190 ;

Sous 3310 ?;

Prof: 24 cm
Long: 60 cm
Larg: 56 cm

Phases
A
A2

Creusement

Plan: Quadrangulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Courbe

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Meuble

Couleur: Gris

Incl: céramiques ; t. c. archi ; graviers ;

3315 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3315

Trou de poteau avec 2 pierres de calage (gros galets)..

Sur 3190 ;

Sous 3310 ?;

Prof: 20 cm
Diam: 24 cm

Phases
A
A1?
A2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris verdâtre

Incl: galets ;

3316 **Interpret : Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3316

Trou de piquet au N-E du sect. 9

Sur 3190 ;

Sous 3110 ?;

Prof: 8 cm
Diam: 10 cm

Phases
A
A1?
A2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: En V

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

3317 **Interpret : Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3317

Trou de poteau précoce au N-O du sect. 9/10.

Sur 3190 ;

Sous 3310 ?;

Prof: 20 cm
Diam: 30 cm

Phases
A
A1?
A2

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun gris

Incl: charbons ;

3318 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3318

Mosaïque conservée sur la bordure sud-est du secteur 4. Décor de tapis : bande, losange, rosaces en blanc, rouge et noir.

Sur 3032 ;

Sous 3006 ; 3025 ;

Prof: 15 cm
Long: ?
Larg: ?

Phases
B
B3?
B4

Fondation: Nature: Mortier de tuileau; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: 10 cm

Surface: Nature: Pierres; Dispos: A plat; Hteur: Mortier de chaux; Hteur cm: 1cm

---

3319 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3319

Reprise du mur 3031 dans la dernière partie de l'occupation de la domus. Implantation d'un dé de fondation de piedroit de porte (?)fi entre la galerie sect 10 et la pièce sect 7. La tranchée d'implantation du dé coupe le sol 3024.

Sur 3031 ; 3297 ;

Sous 3034 ; 3120 ;

Prof: 15 cm
Long: 47 cm
Larg: 45 cm

Phases
B4
B

Elévation Nature: Bloc taillé (base de piédroit); Module: 47x45x15 cm; Dispos: A plat; Liant: Mortier de chaux; Assises: 1; Hteur cm: 15 cm

3321 **Interpret : Sol construit**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3170

Sol de fond maçonné initial du caniveau 3170/3042/3041.

Sur 3041 ; 3042 ; 3170 ;

Sous 3276 ;

Prof: 10 cm
Long: + de 7,35 m
Larg: + de 30 cm

Phases
B1
B2
B

Fondation: Nature: Pierres; Module: 10 cm; Dispos: Blocage; Liant: Mortier de chaux; Hteur cm: ?

Surface: Nature: Mortier de chaux; Module: -; Dispos: Chape; Hteur: -; Hteur cm: 2

3322 **Interpret : Mur**

Type: Construite **Séquence :** Construction **Fait:** 3050

Premier état du mur 3084. Repris à la période tardive (deb. IIIe s. au moins)

Sur 3217 ; 3274 ?;

Sous 3245 ; 3084 ; 3209 ; 3081 ;

Prof: + de 1 m
Long: + de 1,10 m
Larg: 50 cm

Phases
B B3
B1
B2

Semelle: Nature: Pierres brutes / équarries; Module: 20-30 cm; Dispos: Double parement, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: +3; Hteur cm: +1 m

---

3323 **Interpret : Mur**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3055

Us technique (SIG) pour la partie nord-ouest du mur 3055 qui est arasée dans un second temps avec la mise ne place du praefornium du secteur 3.

Sur 3253 ;

Sous 3252 ; 3104 ;

Equiv 3055 ;

Long: + de 150 cm

Phases
B
B1
B2

3324 **Interpret : Mur fantôme**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech.

Restitution de mur pour la tranchée d'épierrement 3011 (sect. 2).

Sur sub ;

Sous 3011 ;

Phases
B B3
B1 B4
B2

3325 **Interpret : Canalisation**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech. **Fait:** 3325

Restitution de la canalisation venant du de l'espace central du peristyle verts les piédroits 3038 -3039.

Sur

Sous

Phases
B
B4
B5

3326 **Interpret : Trou de piquet**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3326

Trou de piquet visible dans le sol 3034

Sur 3034 ;

Sous 3028 ;

Prof: + de 10 cm
Diam: 6 cm

Phases
C
C1

Creusement
Plan: Circulaire
Bords: Droits verticaux
Fond: Courbe

Comblement
Structure: Limon sableux
Texture: Homogène
Compacité: Compact
Couleur: Brun

3327 **Interpret :** **Trou de poteau**

Type: Composite **Séquence :** Abandon **Fait:** 3327

Fond de trou de poteau ou arachement visible dans le sol 3034.

Sur 3034 ;

Sous 3028 ;

Prof: 10 cm
Diam: 13 cm

Phases
C
C1

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon sableux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Brun

3328 **Interpret :** **Mur fantôme**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech.

Restitution de cloison au nord-est du prefornium à la phase B3 à l'emplacement de MR3060

Sur

Sous 3060 ;

Phases
B3
B

3329 **Interpret :** **Caniveau**

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech.

Us technqiue attribuée à la restitution d'un caniveau de la zone centrale du peristyle pour l'état IIIe s. apr. (B4) à l'emplacment du fossé 3169.

Sur 3161 ; 3170 ; 3269 ;

Sous 3169 ;

Phases
B4
B

Inventaire des Us annulées

Us Annulées
3016
3027
3043
3044
3054
3070
3102
3103
3146
3147
3162
3175
3182
3183
3184
3202
3204
3208
3266
3320

Inventaire de la gestion du mobilier archéologique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

Lot	Us	Matériau	Type	Précision/Identification	NR	Poids
C _043387_0001	3003	Céramique	Poterie		7	50
C _043387_0002	3005	Céramique	Poterie		5	107
C _043387_0003	3006	Céramique	Poterie		7	209,5
C _043387_0004	3007	Céramique	Poterie		166	3200
C _043387_0005	3010	Céramique	Poterie		25	654,5
C _043387_0006	3014	Céramique	Poterie		5	66
C _043387_0007	3017	Céramique	Poterie		1	23
C _043387_0008	3022	Céramique	Poterie		6	68,8
C _043387_0009	3023	Céramique	Poterie		1	13
C _043387_0010	3025	Céramique	Poterie		62	1044
C _043387_0011	3029	Céramique	Poterie		19	734
C _043387_0012	3030	Céramique	Poterie		5	30,5
C _043387_0013	3033	Céramique	Poterie		9	105
C _043387_0014	3034	Céramique	Poterie		6	53
C _043387_0015	3034	Céramique	Poterie		2	70,5
C _043387_0016	3040	Céramique	Poterie		6	535
C _043387_0017	3048	Céramique	Poterie		65	543
C _043387_0018	3051	Céramique	Poterie		37	1648,2
C _043387_0019	3061	Céramique	Poterie		21	486
C _043387_0020	3062	Céramique	Poterie		7	259
C _043387_0021	3063	Céramique	Poterie		10	129
C _043387_0022	3067	Céramique	Poterie		6	66
C _043387_0023	3068	Céramique	Poterie		34	322,5
C _043387_0024	3069	Céramique	Poterie		4	39
C _043387_0025	3071	Céramique	Poterie		20	388
C _043387_0026	3072	Céramique	Poterie		5	19
C _043387_0027	3079	Céramique	Poterie		3	41
C _043387_0028	3082	Céramique	Poterie		17	234
C _043387_0029	3084	Céramique	Poterie		77	886
C _043387_0030	3089	Céramique	Poterie		3	26,5
C _043387_0031	3092	Céramique	Poterie		1	26,5
C _043387_0032	3093	Céramique	Poterie		24	647
C _043387_0033	3094	Céramique	Poterie		1	3
C _043387_0034	3097	Céramique	Poterie		2	5
C _043387_0035	3098	Céramique	Poterie		140	3098
C _043387_0036	3099	Céramique	Poterie		92	1878
C _043387_0037	3028	Céramique	Poterie		4	260
C _043387_0038	3064	Céramique	Poterie		2	11,2
C _043387_0039	3065	Céramique	Poterie		15	80
C _043387_0040	3080	Céramique	Poterie		9	96,6
C _043387_0041	3101	Céramique	Poterie		4	33
C _043387_0042	3108	Céramique	Poterie		1	4,6

Observation	Chronologie (Us)	Parcelle	Lieu de dépôt	traitement de conservation	Contenant
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	01;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	01;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	01;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
Surface de Us 3072.	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
Comprend Us 3082 NE = 5 fragments qui pèsent 73,5 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	02;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;

C _043387_0043	3113	Céramique	Poterie	36	1279,6
C _043387_0044	3114	Céramique	Poterie	3	73,6
C _043387_0045	3119	Céramique	Poterie	9	397
C _043387_0046	3121	Céramique	Poterie	1	5,4
C _043387_0047	3122	Céramique	Poterie	1	2,4
C _043387_0048	3123	Céramique	Poterie	8	130,4
C _043387_0049	3124	Céramique	Poterie	1	11,2
C _043387_0050	3126	Céramique	Poterie	7	197,5
C _043387_0051	3129	Céramique	Poterie	12	263,4
C _043387_0052	3130	Céramique	Poterie	25	2017,8
C _043387_0053	3132	Céramique	Poterie	36	1337,4
C _043387_0054	3134	Céramique	Poterie	193	3444
C _043387_0055	3135	Céramique	Poterie	106	2139,2
C _043387_0056	3137	Céramique	Poterie	70	911
C _043387_0057	3138	Céramique	Poterie	11	99
C _043387_0058	3139	Céramique	Poterie	7	185,4
C _043387_0059	3142	Céramique	Poterie	15	374,4
C _043387_0060	3148	Céramique	Poterie	47	522,5
C _043387_0061	3149	Céramique	Poterie	34	276,5
C _043387_0062	3150	Céramique	Poterie	67	337
C _043387_0063	3151	Céramique	Poterie	5	5
C _043387_0064	3152	Céramique	Poterie	10	178
C _043387_0065	3153	Céramique	Poterie	2	13
C _043387_0066	3157	Céramique	Poterie	10	164
C _043387_0067	3158	Céramique	Poterie	5	57
C _043387_0068	3159	Céramique	Poterie	4	100
C _043387_0069	3160	Céramique	Poterie	5	36,5
C _043387_0070	3161	Céramique	Poterie	10	101
C _043387_0071	3163	Céramique	Poterie	2	7,5
C _043387_0072	3165	Céramique	Poterie	72	776
C _043387_0073	3166	Céramique	Poterie	23	301,5
C _043387_0074	3167	Céramique	Poterie	2	20
C _043387_0075	3168	Céramique	Poterie	105	748
C _043387_0076	3169	Céramique	Poterie	22	90,5
C _043387_0077	3171	Céramique	Poterie	195	2008
C _043387_0078	3172	Céramique	Poterie	29	716
C _043387_0079	3173	Céramique	Poterie	45	292
C _043387_0080	3174	Céramique	Poterie	132	1153
C _043387_0081	3177	Céramique	Poterie	10	273,5
C _043387_0082	3178	Céramique	Poterie	35	124
C _043387_0083	3179	Céramique	Poterie	2	16,5
C _043387_0084	3181	Céramique	Poterie	4	56
C _043387_0085	3185	Céramique	Poterie	12	63
C _043387_0086	3186	Céramique	Poterie	26	133,5
C _043387_0087	3187	Céramique	Poterie	3	3,5
C _043387_0088	3192	Céramique	Poterie	1	15,5
C _043387_0089	3194	Céramique	Poterie	16	114,5
C _043387_0090	3195	Céramique	Poterie	1	9,5
C _043387_0091	3196	Céramique	Poterie	1	3,5
C _043387_0092	3197	Céramique	Poterie	29	253
C _043387_0093	3201	Céramique	Poterie	10	93,5
C _043387_0094	3203	Céramique	Poterie	2	6
C _043387_0095	3205	Céramique	Poterie	6	19,5
C _043387_0096	3206	Céramique	Poterie	2	15
C _043387_0097	3209	Céramique	Poterie	2	18
C _043387_0098	3210	Céramique	Poterie	9	33

	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
Le mobilier de l'interface Us 3134/3135 a été intégré à ce lot : 7 fragments qui pèsent 75 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	03;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
Est composé de : Us 3168 bas = 28 fragments qui pèsent 143,5 gr, Us 3168 = 39 fragments qui pèsent 476 gr, Us 3168 haut = 38 fragments qui pèsent 128,5 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
Comprend Us 3171 sommet = 73 fragments qui pèsent 788 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
Est composé de : Us 3174 = 119 fragments qui pèsent 885 gr, Us 3174 nettoyage de surface = 13 fragments qui pèsent 268 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	04;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;

C _043387_0099	3211	Céramique	Poterie	3	8
C _043387_0100	3213	Céramique	Poterie	58	700
C _043387_0101	3215	Céramique	Poterie	11	66,5
C _043387_0102	3216	Céramique	Poterie	1	9,5
C _043387_0103	3224	Céramique	Poterie	86	574,5
C _043387_0104	3227	Céramique	Poterie	10	196,5
C _043387_0105	3228	Céramique	Poterie	292	2440,8
C _043387_0106	3229	Céramique	Poterie	5	26,5
C _043387_0107	3231	Céramique	Poterie	12	57,5
C _043387_0108	3232	Céramique	Poterie	102	703,6
C _043387_0109	3233	Céramique	Poterie	1	42
C _043387_0110	3234	Céramique	Poterie	11	56
C _043387_0111	3235	Céramique	Poterie	57	539,8
C _043387_0112	3236	Céramique	Poterie	2	6
C _043387_0113	3237	Céramique	Poterie	126	1171,6
C _043387_0114	3228	Céramique	Poterie	1	5,5
C _043387_0115	3240	Céramique	Poterie	2	28
C _043387_0116	3241	Céramique	Poterie	6	42,5
C _043387_0117	3242	Céramique	Poterie	6	39
C _043387_0118	3245	Céramique	Poterie	3	52
C _043387_0119	3246	Céramique	Poterie	1	8
C _043387_0120	3247	Céramique	Poterie	2	22,5
C _043387_0121	3249	Céramique	Poterie	8	49,5
C _043387_0122	3250	Céramique	Poterie	8	43,5
C _043387_0123	3251	Céramique	Poterie	3	22,5
C _043387_0124	3252	Céramique	Poterie	7	55
C _043387_0125	3253	Céramique	Poterie	4	17,5
C _043387_0126	3254	Céramique	Poterie	18	226
C _043387_0127	3258	Céramique	Poterie	2	44
C _043387_0128	3259	Céramique	Poterie	6	18,5
C _043387_0129	3263	Céramique	Poterie	5	45,4
C _043387_0130	3264	Céramique	Poterie	11	52
C _043387_0131	3265	Céramique	Poterie	2	8,5
C _043387_0132	3269	Céramique	Poterie	1	1,5
C _043387_0133	3270	Céramique	Poterie	51	506,5
C _043387_0134	3271	Céramique	Poterie	8	98,5
C _043387_0135	3273	Céramique	Poterie	2	14,5
C _043387_0136	3274	Céramique	Poterie	12	73,5
C _043387_0137	3277	Céramique	Poterie	10	55
C _043387_0138	3278	Céramique	Poterie	6	317
C _043387_0139	3280	Céramique	Poterie	7	59,5
C _043387_0140	3281	Céramique	Poterie	1	1,5
C _043387_0141	3282	Céramique	Poterie	4	27
C _043387_0142	3283	Céramique	Poterie	23	133
C _043387_0143	3285	Céramique	Poterie	10	90,5
C _043387_0144	3286	Céramique	Poterie	6	21,5
C _043387_0145	3288	Céramique	Poterie	12	164
C _043387_0146	3296	Céramique	Poterie	1	3,5
C _043387_0147	3299	Céramique	Poterie	7	51
C _043387_0148	3300	Céramique	Poterie	24	155,5
C _043387_0149	3301	Céramique	Poterie	6	50
C _043387_0150	3302	Céramique	Poterie	36	522
C _043387_0151	3304	Céramique	Poterie	5	232,5
C _043387_0152	3306	Céramique	Poterie	9	75
C _043387_0153	3308	Céramique	Poterie	34	256,5
C _043387_0154	3310	Céramique	Poterie	62	446

	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
Est composé de : Us 3224 = 53 fragments qui pèsent 442,5 gr, Us 3224 surface = 33 fragments qui pèsent 132 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
Comprend Us 3232+Us3237 = 49 fragments qui pèsent 388 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
Comprend Us 3237+contact Us 3190 = 22 fragments qui pèsent 282 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	05;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
Us 3282 : nettoyage	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
Est composé de : Us 3283 fond = 7 fragments qui pèsent 55 gr, Us 3283 = 6 fragments qui pèsent 27,5 gr, Us 3283 sup. = 10 fragments qui pèsent 50 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
Interface de Us 3308/Us 3172 = 5 fragments qui pèsent 89 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;

C _043387_0155	3311	Céramique	Poterie	1	2
C _043387_0156	3312	Céramique	Poterie	8	27,5
C _043387_0157	3314	Céramique	Poterie	7	85
C _043387_0158	3315	Céramique	Poterie	1	6
C _043387_0159	3200	Céramique	Poterie	1	15,4
C _043387_0160	3212	Céramique	Poterie	5	26,6
C _043387_0161	3215	Céramique	Poterie	4	10
C _043387_0162	HS	Céramique	Poterie	2	22,6
C _043387_0163	3047	Céramique	Poterie	4	38
C _043387_0164	3057	Céramique	Poterie	2	31,5
C _043387_0165	3140	Céramique	Poterie	3	54
CP _043387_0001	3003	Métal_Divers	Scorie	1	22
CP _043387_0002	3010	Métal_Fer	Scorie	1	220
F _043387_0001	3007	Os	Faune	633	2189,4
F _043387_0002	3010	Os	Faune	10	76,6
F _043387_0003	3014	Os	Faune	7	123,8
F _043387_0004	3022	Os	Faune	46	46,4
F _043387_0005	3025	Os	Faune	99	223
F _043387_0006	3028	Os	Faune	19	284
F _043387_0007	3029	Os	Faune	5	101,4
F _043387_0008	3030	Os	Faune	43	256,8
F _043387_0009	3033	Os	Faune	25	273
F _043387_0010	3034	Os	Faune	3	21,2
F _043387_0011	3040	Os	Faune	7	135
F _043387_0012	3048	Os	Faune	87	151
F _043387_0013	3051	Os	Faune	8	86,2
F _043387_0014	3061	Os	Faune	4	10,2
F _043387_0015	3062	Os	Faune	4	53,4
F _043387_0016	3063	Os	Faune	10	14,2
F _043387_0017	3065	Os	Faune	4	20,2
F _043387_0018	3067	Os	Faune	6	19,4
F _043387_0019	3068	Os	Faune	23	65,5
F _043387_0020	3071	Os	Faune	4	46,2
F _043387_0021	3079	Os	Faune	7	44,4
F _043387_0022	3080	Os	Faune	6	31,2
F _043387_0023	3082	Os	Faune	9	87,8
F _043387_0024	3084	Os	Faune	7	8,4
F _043387_0025	3093	Os	Faune	12	97,2
F _043387_0026	3094	Os	Faune	5	18,4
F _043387_0027	3098	Os	Faune	85	564,4
F _043387_0028	3099	Os	Faune	46	375
F _043387_0029	3101	Os	Faune	2	5,2
F _043387_0030	3105	Os	Faune	4	272,2
F _043387_0031	3113	Os	Faune	11	194,2
F _043387_0032	3119	Os	Faune	7	26,4
F _043387_0033	3121	Os	Faune	7	24
F _043387_0034	3123	Os	Faune	3	19,8
F _043387_0035	3124	Os	Faune	1	12,6
F _043387_0036	3130	Os	Faune	11	78
F _043387_0037	3132	Os	Faune	4	26,4
F _043387_0038	3134	Os	Faune	6	37,8
F _043387_0039	3135	Os	Faune	18	110,6
F _043387_0040	3137	Os	Faune	56	424,2
F _043387_0041	3138	Os	Faune	1	9,2
F _043387_0042	3139	Os	Faune	7	46,4

	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
		AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	06;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	06;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	22;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	22;
Comprend 25 coquilles ou fragments de coquilles d'escargots . Elles sont conditionnées dans une boite.	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
Est composé de : Us 3022 fond = 11 fragments qui pèsent 21,8 gr, Us 3022 = 25 fragments qui pèsent 24,6 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
Comprend 11 coquilles ou fragments de coquilles d'escargots . Elles sont conditionnées dans une boite.	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
Comprend 14 coquilles ou fragments de coquilles d'escargots . Elles sont conditionnées dans une boite.	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
Comprend 1 fragments de coquilles d'huitres.	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
Est composé de : Us 3082 NE = 4 fragments, qui pèsent 8,6 gr, 1 coquillage qui pèse 6,2 gr. Us 3082 = 4 fragments qui pèsent 73 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	07;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	08;

F _043387_0043	3142	Os	Faune	75	1042,2
F _043387_0044	3148	Os	Faune	2	2,6
F _043387_0045	3151	Os	Faune	5	2,4
F _043387_0046	3153	Os	Faune	3	3,4
F _043387_0047	3159	Os	Faune	2	9,6
F _043387_0048	3163	Os	Faune	5	24
F _043387_0049	3165	Os	Faune	34	104
F _043387_0050	3166	Os	Faune	9	172,4
F _043387_0051	3167	Os	Faune	3	9,6
F _043387_0052	3168	Os	Faune	65	649,6
F _043387_0053	3169	Os	Faune	29	182,2
F _043387_0054	3171	Os	Faune	46	288
F _043387_0055	3172	Os	Faune	3	40,6
F _043387_0056	3173	Os	Faune	81	276
F _043387_0057	3174	Os	Faune	22	104,8
F _043387_0058	3177	Os	Faune	50	289,6
F _043387_0059	3178	Os	Faune	5	18,2
F _043387_0060	3187	Os	Faune	2	9,4
F _043387_0061	3192	Os	Faune	1	8,8
F _043387_0062	3194	Os	Faune	11	86,8
F _043387_0063	3197	Os	Faune	17	81,6
F _043387_0064	3201	Os	Faune	4	22,6
F _043387_0065	3205	Os	Faune	6	20,8
F _043387_0066	3210	Os	Faune	7	18,8
F _043387_0067	3212	Os	Faune	4	19,4
F _043387_0068	3213	Os	Faune	12	122,6
F _043387_0069	3215	Os	Faune	68	447,8
F _043387_0070	3224	Os	Faune	115	818,6
F _043387_0071	3227	Os	Faune	4	48,8
F _043387_0072	3228	Os	Faune	140	715,8
F _043387_0073	3229	Os	Faune	1	3,4
F _043387_0074	3232	Os	Faune	138	607
F _043387_0075	3235	Os	Faune	83	257,8
F _043387_0076	3237	Os	Faune	480	2578,6
F _043387_0077	3241	Os	Faune	2	20,6
F _043387_0078	3242	Os	Faune	2	6
F _043387_0079	3245	Os	Faune	3	8,6
F _043387_0080	3247	Os	Faune	2	81
F _043387_0081	3249	Os	Faune	2	2,2
F _043387_0082	3250	Os	Faune	5	7,6
F _043387_0083	3252	Os	Faune	12	31,6
F _043387_0084	3254	Os	Faune	13	87
F _043387_0085	3258	Os	Faune	3	99,8
F _043387_0086	3259	Os	Faune	2	31,4
F _043387_0087	3264	Os	Faune	5	45,8
F _043387_0088	3270	Os	Faune	82	1014
F _043387_0089	3271	Os	Faune	4	21,8
F _043387_0090	3274	Os	Faune	30	147,4
F _043387_0091	3277	Os	Faune	8	38,4
F _043387_0092	3278	Os	Faune	7	45,8
F _043387_0093	3280	Os	Faune	3	16
F _043387_0094	3281	Os	Faune	1	0,8
F _043387_0095	3282	Os	Faune	3	28
F _043387_0096	3283	Os	Faune	42	365,8

	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
Est composé de : Us 3168 haut = 17 fragments qui pèsent 81,6 gr, Us 3168 bas = 12 fragments qui pèsent 41,4 gr, Us 3168 = 36 fragments qui pèsent 526,6 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
Est composé de : Us 3171 sommet = 20 fragments qui pèsent 143,4 gr, Us 3171 = 26 fragments qui pèsent 144,6 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
81 fragments dont 49 très petits.	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	08;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
Est composé de : Us 3224 surface = 23 fragments qui pèsent 114,4 gr, Us 3224 = 92 fragments qui pèsent 704,2 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
Comprend Us 3232+Us 3237 = 95 fragments qui pèsent 336 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
480 fragments, dont 180 très petits.	Antique	AW62	Dijon	Néant	09;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
Us 3282 nettoyage.	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
Est composé de : Us 3283 sup. = 32 fragments qui pèsent 263,2 gr, Us 3283 fond = 4 fragments qui pèsent 46 gr, Us 3283 = 6 fragments qui pèsent 56,6 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;

F _043387_0097	3285	Os	Faune		10	128
F _043387_0098	3286	Os	Faune		7	41,4
F _043387_0099	3288	Os	Faune		9	111,6
F _043387_0100	3299	Os	Faune		7	25,6
F _043387_0101	3302	Os	Faune		18	130,4
F _043387_0102	3304	Os	Faune		6	85,6
F _043387_0103	3308	Os	Faune		10	68,2
F _043387_0104	3310	Os	Faune		17	132,4
F _043387_0105	3311	Os	Faune		9	22
F _043387_0106	3312	Os	Faune		3	28,8
F _043387_0107	3315	Os	Faune		1	4,4
F _043387_0108	3047	Os	Faune		4	31
F _043387_0109	3057	Os	Faune		1	6,5
F _043387_0110	3140	Os	Faune		2	17
IO _043387_0001	3006	Os	Tabletterie		1	0,4
IO _043387_0002	3025	Os	Tabletterie		1	1,2
IO _043387_0003	3051	Os	Tabletterie		2	0,4
IO _043387_0004	3062	Os	Tabletterie		1	9,8
IO _043387_0005	3114	Os	Tabletterie		1	0,8
LA _043387_0001	3007	Lithique	Architecture		24	11694
LA _043387_0002	3006	Lithique	Architecture		3	179,2
LA _043387_0003	3023	Lithique	Architecture		1	45
LA _043387_0004	3028	Lithique	Architecture		4	360,4
LA _043387_0005	3029	Lithique	Architecture	Plaque décoratives	4	182
LA _043387_0006	3033	Lithique	Architecture		18	1994,8
LA _043387_0007	3040	Lithique	Architecture		27	1140
LA _043387_0008	3051	Lithique	Architecture		3	56
LA _043387_0009	3061	Lithique	Architecture		2	227,2
LA _043387_0010	3062	Lithique	Architecture		4	2250,4
LA _043387_0011	3064	Lithique	Architecture		39	950,6
LA _043387_0012	3068	Lithique	Architecture		1	519,2
LA _043387_0013	3082	Lithique	Architecture		1	254,2
LA _043387_0014	3113	Lithique	Architecture		1	46
LA _043387_0015	3124	Lithique	Architecture		1	12,6
LA _043387_0016	3129	Lithique	Architecture		1	10,4
LA _043387_0017	3139	Lithique	Architecture		1	367,6
LA _043387_0018	3142	Lithique	Architecture		6	788,6
LA _043387_0019	3158	Lithique	Architecture		1	2522
LA _043387_0020	3168	Lithique	Architecture		49	2872,2
LA _043387_0021	3172	Lithique	Architecture		4	203,4
LA _043387_0022	3213	Lithique	Architecture		1	20,6
LA _043387_0023	3231	Lithique	Architecture		1	10,4
LA _043387_0024	3258	Lithique	Architecture		5	641,6
LA _043387_0025	3079	Lithique	Architecture	Plaque marbre	1	150
LA _043387_0026	3140	Lithique	Architecture	Plaque décorative	1	14
LA _043387_0027	3057	Lithique	Architecture	Plaque décorative	2	240
LI _043387_0001	3168	Lithique	Objet		1	90
LI _043387_0002	3228	Lithique	Objet	Jeton	1	1,4
M _043387_0001	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,51
M _043387_0002	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,07
M _043387_0003	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,55
M _043387_0004	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,28
M _043387_0005	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,65
M _043387_0006	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,38
M _043387_0007	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,13

	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	10;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	10;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	21;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	21;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	21;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	21;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	21;
18 fragments de marbre. 2 fragments de calcaire. 4 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	11;
1 fragment de marbre. 2 fragments de calcaire.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	12;
1 fragment de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
3 fragments de marbre. 1 fragment de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
3 fragments de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
10 fragments de marbre. 6 fragments de calcaire dont 3 rouges (?). 2 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
9 fragments de marbre. 2 fragments de calcaire rouge (?). 16 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
1 fragment de schiste. 1 calcaire rouge. 1 marbre	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
2 fragments de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
4 fragments de marbre, dont une plaque percée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
19 fragments de marbre. 9 fragments de calcaire rouge (?). 11 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
1 fragment de calcaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
1 fragment de calcaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	12;
1 fragment de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de marbre.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	13;
6 fragments de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de bloc/dalle sciée calcaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
21 fragments de marbre. 8 fragments de calcaire. 16 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de marbre. 1 fragment de calcaire. 2 fragments de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
1 fragment de schiste.	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
3 fragment de marbre. 1 fragment de calcaire. 1 fragments de schiste."	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	13;
Marbre	Antique	AW62	Dijon	Néant	13;
Fragment de pierre qui présente des traces de polissage.	Antique	AW62	Dijon	Néant	22;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	22;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;
		AW62	Dijon	Néant	20;

M _043387_0008	HS	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,38
M _043387_0009	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,91
M _043387_0010	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,14
M _043387_0011	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2
M _043387_0012	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,17
M _043387_0013	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,57
M _043387_0014	3003	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,15
M _043387_0015	3005	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,11
M _043387_0016	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,1
M _043387_0017	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,79
M _043387_0018	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,23
M _043387_0019	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,63
M _043387_0020	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,6
M _043387_0021	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,54
M _043387_0022	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,32
M _043387_0023	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,77
M _043387_0024	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,06
M _043387_0025	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,27
M _043387_0026	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,85
M _043387_0027	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,6
M _043387_0028	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,89
M _043387_0029	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,06
M _043387_0030	3006	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,46
M _043387_0031	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,12
M _043387_0032	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,35
M _043387_0033	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,79
M _043387_0034	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,2
M _043387_0035	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,95
M _043387_0036	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,99
M _043387_0037	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,38
M _043387_0038	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,4
M _043387_0039	3007	Métal_Cuivreux	Objet	Applique/rivet	1	0,8
M _043387_0040	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,05
M _043387_0041	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,1
M _043387_0042	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,25
M _043387_0043	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,92
M _043387_0044	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,49
M _043387_0045	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,39
M _043387_0046	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,94
M _043387_0047	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,83
M _043387_0048	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,76
M _043387_0049	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,45
M _043387_0050	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1
M _043387_0051	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,71
M _043387_0052	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,06
M _043387_0053	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,3
M _043387_0054	3007	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,72
M _043387_0055	3022	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	10,34
M _043387_0056	3024	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	10
M _043387_0057	3025	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,35
M _043387_0058	3028	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,69
M _043387_0059	3028	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,34
M _043387_0060	3028	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,64
M _043387_0061	3028	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,83
M _043387_0062	3028	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	4,75
M _043387_0063	3029	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,97
M _043387_0064	3029	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,66
M _043387_0065	3033	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,27
M _043387_0066	3033	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,53
M _043387_0067	3033	Métal_Cuivreux	Indet.	Applique/rivet	1	0,4

		AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
Tôle ovalaire percée en son centre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3028 surface 3087	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
Tôle ovalaire percée en son centre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;

M _043387_0068	3042	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,66
M _043387_0069	3051	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,18
M _043387_0070	3064	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,88
M _043387_0071	3080	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,01
M _043387_0072	3082	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,95
M _043387_0073	3082	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,77
M _043387_0074	3099	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,72
M _043387_0075	3099	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	14,67
M _043387_0076	3105	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,77
M _043387_0077	3105	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,13
M _043387_0078	3120	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,2
M _043387_0079	3122	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,27
M _043387_0080	3123	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,65
M _043387_0081	3129	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,75
M _043387_0082	3166	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	5,97
M _043387_0083	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,78
M _043387_0084	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,96
M _043387_0085	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,95
M _043387_0086	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,18
M _043387_0087	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,19
M _043387_0088	3168	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	2,05
M _043387_0089	3171	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,59
M _043387_0090	3172	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	1,78
M _043387_0091	3173	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	6,37
M _043387_0092	3173	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,3
M _043387_0093	3240	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	9,23
M _043387_0094	3283	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	3,89
M _043387_0095	3308	Métal_Cuivreux	Monnaie		1	0,88
M _043387_0096	3033	Métal_Cuivreux	Objet	fibule	1	4
M _043387_0097	3007	Métal_Cuivreux	Objet	bague	1	4,9
M _043387_0098	3169	Métal_Cuivreux	Indéterminé	informe	1	1,4
M _043387_0099	3033	Métal_Cuivreux	Objet	bouton de meuble	1	43,1
M _043387_0100	3148	Métal_Cuivreux	Objet	rivet	1	2,7
M _043387_0101	3228	Métal_Cuivreux	Objet	applique	1	6,1
M _043387_0102	3310	Métal_Cuivreux	Déchet	déchet ?	1	2,2
M _043387_0103	3040	Métal_Cuivreux	Indéterminé	informe	1	3
M _043387_0104	3113	Métal_Cuivreux	Objet	boucle	1	1,3
M _043387_0105	3172	Métal_Cuivreux	Indéterminé	tige	1	0,1
M _043387_0106	3017	Métal_Cuivreux	Objet	anneau/maillon	3	0,7
M _043387_0107	3003	Métal_Cuivreux	Objet	boucle	1	1,3
M _043387_0108	3007	Métal_Cuivreux	Objet	pendant de harnais	1	0,8
M _043387_0109	3029	Métal_Cuivreux	Objet	cabochon/rivet	1	0,7
M _043387_0110	3123	Métal_Cuivreux	Déchet	déchet ou ébauche ?	1	1,2
M _043387_0112	3007	Métal_Cuivreux	Objet	applique de harnais	1	7,2
M _043387_0113	3007	Métal_Cuivreux	Indéterminé	tôle	1	2,8
M _043387_0114	3003	Métal_Cuivreux	Objet	applique vestimentaire	1	0,9
M _043387_0115	3003	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	1,5
M _043387_0116	3142	Métal_Cuivreux	Indéterminé	tige	1	2,2

Mur 3042(fond n-o)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3099 (fond)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3168 (Fond)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3168 (haut)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3168 (haut)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3168 (haut)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
3283 (haut)	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	20;
Tige de section circulaire terminée par un élément mouluré en forme de bulbe d'oignon.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Jonc de section en D et chaton plat subcirculaire présentant un décor peu lisible (tête de cygne ?).	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément subsphérique totalement dégradé.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément circulaire mouluré d'un petit rebord rentrant puis d'une partie bombée qui donne naissance, par une petite dépression, à un bouton terminal conique.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige de section circulaire donnant naissance à une extrémité à une tête ovalaire et de l'autre à une petite plaque circulaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément en relief en forme de fleur de lys.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle bombée trapézoïdale présentant peut être une tentative de perçage.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle enroulée en tube aplati.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Anneau à doubles fenêtres ovales symétriques et au cadre s'épaississant en partie centrale des petits côtés.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige de section quadrangulaire plate.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Anneau ovalaire de section subquadrangulaire.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
- Anneau circulaire à barre centrale et de section en quart-de-rond. - Ardillon droit en fer de section quadrangulaire attaché par refoulement.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle en forme de feuille donnant naissance sur sa partie large à une tige de section quadrangulaire et de l'autre s'épaississant par évasement.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle circulaire bombée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle trapézoïdale.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque circulaire bombée en partie centrale et à deux rivets d'attache à contre-plaque à l'opposée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle quadrangulaire allongée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle quadrilobée traversée en son centre par un rivet.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Sphère irrégulière.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige de section circulaire formant une très légère vaque puis se recourbant à une extrémité, où est elle brisée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;

M _043387_0117	3025	Métal_Cuivreux	Indéterminé	plaque	1	0,9
M _043387_0118	H.S.	Métal_Cuivreux	Objet	applique	1	0,5
M _043387_0119	3139	Métal_Cuivreux	Objet	bague	1	0,1
M _043387_0120	3237	Métal_Cuivreux	Objet	fibule	2	14,7
M _043387_0121	3007	Métal_Cuivreux	Objet	anneau	1	0,2
M _043387_0122	3007	Métal_Cuivreux	Objet	parure annulaire	1	7,5
M _043387_0123	3168	Métal_Cuivreux	Indéterminé	plaque	1	8,4
M _043387_0124	3168	Métal_Cuivreux	Indéterminé	tôle	1	1,6
M _043387_0125	3096	Métal_Cuivreux	Objet	lingot/scorie ?	1	10,8
M _043387_0126	3003	Métal_Cuivreux	Indéterminé	tôle	1	0,5
M _043387_0127	3033	Métal_Cuivreux	Objet	bouton de meuble	1	33,7
M _043387_0128	3003	Métal_Cuivreux	Indéterminé	plaque	1	7,9
M _043387_0129	3174	Métal_Cuivreux	Objet	miroir ?	1	0,8
M _043387_0130	3003	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	6,2
M _043387_0131	3158	Métal_Blanc	Objet	chute ?	1	7,3
M _043387_0132	3006	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	10,8
M _043387_0133	3006	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	9,6
M _043387_0134	3003	Métal_Blanc	Indéterminé	tôle	2	0,6
M _043387_0135	3270	Métal_Blanc	Indéterminé	tôle	2	1,6
M _043387_0136	3029	Métal_Blanc	Objet	plomb de scellement	1	143,4
M _043387_0137	3213	Métal_Blanc	Indéterminé	plaque	1	11
M _043387_0138	3006	Métal_Blanc	Déchet	déchet ?	1	38,4
M _043387_0139	3302	Métal_Blanc	Indéterminé	informe	1	16,3
M _043387_0140	3017	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	11
M _043387_0141	3283	Métal_Blanc	Déchet	déchet	1	21,2
M _043387_0142	3151	Métal_Blanc	Indéterminé	plaque	1	4,9
M _043387_0143	3151	Métal_Blanc	Indéterminé	plaque	1	15,7
M _043387_0144	3151	Métal_Blanc	Indéterminé	plaque	1	3,3
M _043387_0145	3005	Métal_Cuivreux	Objet	applique/rivet	1	1,8
M _043387_0146	3007	Métal_Fer	Objet	gril	3	87,1
M _043387_0148	3007	Métal_Fer	Objet	couteau ?	5	74
M _043387_0149	3007	Métal_Fer	Indéterminé	informe	4	47,5
M _043387_0151	3007	Métal_Fer	Objet	fiche en T à queue	2	30,3
M _043387_0152	3025	Métal_Fer	Indéterminé	informe	20	73,5
M _043387_0153	3168	Métal_Cuivreux	Indéterminé	informe	1	0,7
M _043387_0154	3271	Métal_Cuivreux	Indéterminé	informe	1	0,6
M _043387_0155	3171	Métal_Fer	Indéterminé	plaque	1	5,6
M _043387_0156	3174	Métal_Fer	Indéterminé	plaque	2	5,6
M _043387_0157	3174	Métal_Cuivreux	Indéterminé	informe	4	0,9
M _043387_0158	HS	Métal_Blanc	Indéterminé	informe	1	1,9
M _043387_0159	HS	Métal_Blanc	Indéterminé	informe	1	7,3
M _043387_0160	HS	Métal_Blanc	Indéterminé	plaque	1	8,8
M _043387_0161	3006	Métal_Fer	Objet	clou	1	2,9
M _043387_0162	3007	Métal_Fer	Objet	clou	35	10062,5
M _043387_0163	3010	Métal_Fer	Objet	clou	1	10,3
M _043387_0164	3025	Métal_Fer	Objet	clou	9	450
M _043387_0165	3030	Métal_Fer	Objet	clou	3	91,2
M _043387_0166	3034	Métal_Fer	Objet	clou	1	5,6

Plaque quadrangulaire courbée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle en forme de balustre traversée en son centre par un rivet.			Dijon	Néant	24;
Jonc en tôle et chaton potentiel plus large et décoré en creux.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige plate arrondie sur sa face externe s'élargissant à une extrémité où elle donne naissance à angle droit à un ressort compris dans un protège ressort tubulaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Anneau circulaire irrégulier de section subquadrangulaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige courbe de section en D.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque quadrangulaire irrégulière s'affinant sur un côté.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément parallélépipédique irrégulier.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle informe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément circulaire fragmentaire mouluré d'un petit rebord rentrant puis d'une partie bombée qui donne naissance, par une petite dépression, à un bouton terminal conique.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque subquadrangulaire tordue.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque fragmentaire présentant un bord en angle droit et une très importante corrosion de type alliage base cuivre en surface.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque informe présentant plusieurs traces de coupe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque quadrangulaire irrégulière plus épaisse sur un côté.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque informe présentant une trace de coupe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque allongée informe présentant une face plane.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle informe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle ovalaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque rectangulaire allongée présentant une sillon central longitudinal.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque allongée informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque allongée informe présentant une face plane avec des aspérités et un décollement de la partie supérieure de l'autre.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Sphère informe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément informe présentant une face plane.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque ovalaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque ovalaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Tôle circulaire fragmentaire semblant recevoir une tige, brisée, en son centre.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	24;
Tige de section quadrangulaire présentant un bord tranché en biseau puis dont la section semble d'élargir en son centre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Potentielle lame désintégrée de section triangulaire et de forme indéterminée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Tige de section quadrangulaire donnant naissance à une tige transversale courbe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Tige de section quadrangulaire donnant naissance à une tête rectangulaire à deux pans.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Élément totalement désintégré semblant pendre la forme d'une plaque rectangulaire.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Élément totalement corrodé.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément totalement corrodé.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Plaque informe tordue (par la chaleur ?).	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Élément totalement corrodé.	Antique	AW62	Dijon	Néant	24;
Élément informe.		AW62	Dijon	Néant	24;
Élément informe.		AW62	Dijon	Néant	24;
Plaque informe.		AW62	Dijon	Néant	24;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;

M _043387_0167	3048	Métal_Fer	Objet	clou	11	743,6
M _043387_0168	3051	Métal_Fer	Objet	clou	2	7,6
M _043387_0169	3061	Métal_Fer	Objet	clou	2	30,2
M _043387_0170	3064	Métal_Fer	Objet	clou	1	27,4
M _043387_0171	3065	Métal_Fer	Objet	clou	3	23,6
M _043387_0172	3067	Métal_Fer	Objet	clou	2	9,6
M _043387_0173	3068	Métal_Fer	Objet	clou	1	7,9
M _043387_0174	3069	Métal_Fer	Objet	clou	1	5,1
M _043387_0175	3094	Métal_Fer	Objet	clou	2	15,1
M _043387_0176	3097	Métal_Fer	Objet	clou	1	2,2
M _043387_0177	3098	Métal_Fer	Objet	clou	3	28,04
M _043387_0178	3099	Métal_Fer	Objet	clou	2	3
M _043387_0179	3101	Métal_Fer	Objet	clou	1	16,1
M _043387_0180	3113	Métal_Fer	Objet	clou	5	41,4
M _043387_0181	3119	Métal_Fer	Objet	clou	2	11,8
M _043387_0182	3122	Métal_Fer	Objet	clou	2	13,7
M _043387_0183	3132	Métal_Fer	Objet	clou	2	33
M _043387_0184	3134	Métal_Fer	Objet	clou	11	561
M _043387_0185	3135	Métal_Fer	Objet	clou	4	66,3
M _043387_0186	3137	Métal_Fer	Objet	clou	1	1,4
M _043387_0187	3139	Métal_Fer	Objet	clou	1	5
M _043387_0188	3142	Métal_Fer	Objet	clou	2	10,7
M _043387_0189	3148	Métal_Fer	Objet	clou	2	9,2
M _043387_0190	3149	Métal_Fer	Objet	clou	1	4
M _043387_0191	3150	Métal_Fer	Objet	clou	2	3
M _043387_0192	3157	Métal_Fer	Objet	clou	4	18
M _043387_0193	3158	Métal_Fer	Objet	clou	8	15
M _043387_0194	3160	Métal_Fer	Objet	clou	2	36
M _043387_0195	3165	Métal_Fer	Objet	clou	1	5,6
M _043387_0196	3168	Métal_Fer	Objet	clou	3	18,7
M _043387_0197	3168	Métal_Fer	Objet	clou	2	10,8
M _043387_0198	3171	Métal_Fer	Objet	clou	4	22,7
M _043387_0199	3171	Métal_Fer	Objet	clou	1	6,4
M _043387_0200	3172	Métal_Fer	Objet	clou	1	51,5
M _043387_0201	3173	Métal_Fer	Objet	clou	6	196,5
M _043387_0202	3174	Métal_Fer	Objet	clou	1	16
M _043387_0203	3178	Métal_Fer	Objet	clou	4	130
M _043387_0204	3186	Métal_Fer	Objet	clou	3	52,8
M _043387_0205	3202	Métal_Fer	Objet	clou	1	7,7
M _043387_0206	3205	Métal_Fer	Objet	clou	1	5,3
M _043387_0207	3210	Métal_Fer	Objet	clou	1	4,1
M _043387_0208	3213	Métal_Fer	Objet	clou	3	81,3
M _043387_0209	3224	Métal_Fer	Objet	clou	2	7,8
M _043387_0210	3224	Métal_Fer	Objet	clou	2	5,8
M _043387_0211	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0212	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0213	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0214	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0215	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0216	3228	Métal_Fer	Objet	clou	1	43,9
M _043387_0217	3229	Métal_Fer	Objet	clou	1	4,2
M _043387_0218	3232	Métal_Fer	Objet	clou	9	934,4
M _043387_0219	3232	Métal_Fer	Objet	clou	2	45,8
M _043387_0220	3235	Métal_Fer	Objet	clou	2	39,6
M _043387_0221	3237	Métal_Fer	Objet	clou	14	1190,4
M _043387_0222	3256	Métal_Fer	Objet	clou	11	730,4
M _043387_0223	3258	Métal_Fer	Objet	clou	1	24
M _043387_0224	3265	Métal_Fer	Objet	clou	3	109,8
M _043387_0225	3277	Métal_Fer	Objet	clou	1	3,8
M _043387_0226	3278	Métal_Fer	Objet	clou	2	5,5

	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;

M _043387_0227	3281	Métal_Fer	Objet	clou	12	1168,8
M _043387_0228	3283	Métal_Fer	Objet	clou	1	9,3
M _043387_0229	3285	Métal_Fer	Objet	clou	1	28,2
M _043387_0230	3288	Métal_Fer	Objet	clou	2	6,3
M _043387_0231	3304	Métal_Fer	Objet	clou	4	113
M _043387_0232	3306	Métal_Fer	Objet	clou	5	243,5
M _043387_0233	3310	Métal_Fer	Objet	clou	1	17,9
M _043387_0234	3311	Métal_Fer	Objet	clou	1	2,3
M _043387_0235	3312	Métal_Fer	Objet	clou	2	5,7
M _043387_0238	3213	Métal_Fer	Indéterminé	tige	1	27
M _043387_0242	3173	Métal_Fer	Objet	clou de chaussure	2	1,2
M _043387_0244	3007	Métal_Fer	Indéterminé	tige	1	26,2
M _043387_0245	3064	Métal_Fer	Indéterminé	plaque	1	41,9
M _043387_0246	3186	Métal_Fer	Objet	masse de fer brute ?	3	89,6
M _043387_0247	3003	Métal_Fer	Indéterminé	informe	1	72,8
MC _043387_0001	3006	Lithique	Architecture	Tesselles	2	3,6
MC _043387_0002	3007	Lithique	Architecture	Tesselles	495	875
MC _043387_0003	3007	Céramique	Architecture	Tubuli	8	2472,2
MC _043387_0004	3007	Composite	Architecture	Fragment de mosaïque	1	102,4
MC _043387_0005	3007	Céramique	Architecture	TCA	9	13100
MC _043387_0006	3010	Céramique	Architecture	Tubuli	2	433,8
MC _043387_0007	3014	Céramique	Architecture	Tubuli	10	1495,2
MC _043387_0008	3021	Composite	Architecture	Mosaïque	3	8,8
MC _043387_0009	3022	Composite	Architecture	Mosaïque	11	49
MC _043387_0010	3030	Lithique	Architecture	Tesselles	35	63,4
MC _043387_0011	3040	Lithique	Architecture	Tesselles	14	26,4
MC _043387_0012	3040	Céramique	Architecture	Tubulure	1	177
MC _043387_0013	3053	Lithique	Architecture	Tesselles	3	2,4
MC _043387_0014	3061	Céramique	Architecture	TCA	5	216,6
MC _043387_0015	3064	Lithique	Architecture	Tesselles	194	766
MC _043387_0016	3068	Céramique	Architecture	TCA	1	691,4
MC _043387_0017	3084	Lithique	Architecture	Tesselles	2	4,6
MC _043387_0018	3098	Céramique	Architecture	TCA	2	904,8
MC _043387_0019	3099	Céramique	Architecture	TCA	1	1358,6
MC _043387_0020	3113	Composite	Architecture		1	560,8
MC _043387_0021	3113	Céramique	Architecture	TCA	7	309,4
MC _043387_0022	3119	Lithique	Architecture	Tesselles	5	5,4
MC _043387_0023	3119	Céramique	Architecture	TCA	1	129,4
MC _043387_0024	3121	Céramique	Architecture	TCA	1	236,2
MC _043387_0025	3130	Céramique	Architecture	TCA	1	137,4
MC _043387_0026	3131	Céramique	Architecture	TCA	1	1664
MC _043387_0027	3139	Céramique	Architecture	TCA	1	139,6
MC _043387_0028	3142	Céramique	Architecture	TCA	1	460
MC _043387_0029	3160	Céramique	Architecture	TCA	4	158,6
MC _043387_0030	3168	Lithique	Architecture	Tesselle	1	2
MC _043387_0031	3168	Lithique	Architecture	Tesselle	1	3,4
MC _043387_0032	3168	Lithique	Architecture	Tesselles	2	3,8
MC _043387_0033	3173	Céramique	Architecture	TCA	1	949,4
MC _043387_0034	3228	Lithique	Architecture	Tesselle	1	1,8
MC _043387_0035	3247	Céramique	Architecture	TCA	1	229,4
MC _043387_0036	3248	Céramique	Architecture	TCA	1	2247,6
MC _043387_0037	3128	Céramique	Architecture	TCA	2	11460
MC _043387_0038	3079	Composite	Architecture	Mosaïque	9	476
MC _043387_0039	3057	Composite	Architecture	Mosaïque	14	813,5
MC _043387_0040	3057	Céramique	Architecture	Tubulures	2	1007
MC _043387_0041	3007	Lithique	Architecture	Tesselles et plaque déco.	1	2145

	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Tige de section quadrangulaire presque ondulée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Tige tordue à angle droit de section quadrangulaire donnant naissance à une tête ovalaire bombée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Tige de section quadrangulaire presque ondulée dont les extrémités biseautées pourraient avoir été tranchées.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Plaque quadrangulaire	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Masse de fer informe.	Antique	AW62	Dijon	Néant	23;
Masse de fer informe.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	23;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
4 fragments de tuiles peignées. 5 fragments de suspensora.	Antique	AW62	Dijon	Néant	15;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
1 fragment de mosaïque (5 tesselles). 2 tesselles.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
1 fragment de mosaïque (17 tesselles). 11 tesselles.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tuiles + tubuli.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Dont 11 petits fragments de mosaïque.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tegula	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tuile + brique.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Brique brûlée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Fragment de céramique pris dans un bloc de mortier.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tuiles + tubuli.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tubulure.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tegula ou tubulure?	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tuile peignée.	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tegula (angle).	Antique	AW62	Dijon	Néant	14;
Tuile peignée.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	14;
Tegula.	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Tubuli.	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Tegula (angle).	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Imbrice (bord).	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Tegula avec empreinte de patte de chien..	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Tegulae complètes.	Antique	AW62	Dijon	Néant	18;
4 tesselles, 5 fragments	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
11 tesselles, 3 frag. mosaïque.	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
Motif de mosaïque collé après démol. sur plaque de marbre.	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;

MC _043387_0042	3007	Céramique	Architecture	Suspensura	1	9640
MC _043387_0043	3032	Céramique	Architecture	Pilette	1	3173
MC _043387_0044	3119	Mortier	Enduits_Peints		2400	79100
MC _043387_0045	3007	Mortier	Enduits_Peints		88	14500
MC _043387_0046	3029	Mortier	Enduits_Peints		94	17460
MC _043387_0047	3031	Mortier	Enduits_Peints		4	0
MC _043387_0048	3057	Mortier	Enduits_Peints		10	0
MC _043387_0049	3172	Mortier	Enduits_Peints		4	0
MC _043387_0050	3139	Mortier	Enduits_Peints		24	0
MC _043387_0051	3014	Mortier	Enduits_Peints		9	0
MC _043387_0052	3022	Mortier	Enduits_Peints		14	0
MC _043387_0053	3079	Mortier	Enduits_Peints		16	0
MC _043387_0054	3006	Mortier	Enduits_Peints		32	6550
MC _043387_0055	3051	Mortier	Enduits_Peints		50	7880
MC _043387_0056	3030	Mortier	Enduits_Peints		21	0
MC _043387_0057	3058	Mortier	Enduits_Peints		1	0
MC _043387_0058	3047	Mortier	Enduits_Peints		18	0
MC _043387_0059	3040	Mortier	Enduits_Peints		8	0
MC _043387_0060	3048	Mortier	Enduits_Peints		7	0
MC _043387_0061	3168	Mortier	Enduits_Peints		3	0
MC _043387_0062	3033	Mortier	Enduits_Peints		1	0
MC _043387_0063	3121	Mortier	Enduits_Peints		7	0
MC _043387_0064	3142	Mortier	Enduits_Peints		3	0
MC _043387_0065	3028	Mortier	Enduits_Peints		1	0
MC _043387_0066	3082	Mortier	Enduits_Peints		22	0
MC _043387_0067	3140	Mortier	Enduits_Peints		38	0
V _043387_0001	3003	Verre	Objet		1	4,8
V _043387_0002	3006	Verre	Objet		1	1,38
V _043387_0003	3007	Verre	Objet		17	20
V _043387_0004	3025	Verre	Architecture	Tesselle	1	0,6
V _043387_0005	3025	Verre	Objet		1	7,46
V _043387_0006	3028	Verre	Objet		2	0,91
V _043387_0007	3029	Verre	Objet		2	10,5
V _043387_0008	3048	Verre	Objet		2	1,05
V _043387_0009	3051	Verre	Objet		3	11,4
V _043387_0010	3061	Verre	Objet		1	4,27
V _043387_0011	3064	Verre	Objet		1	0,91
V _043387_0012	3080	Verre	Objet		1	1,18
V _043387_0013	3082	Verre	Objet		1	2,25
V _043387_0014	3113	Verre	Objet		3	5,08
V _043387_0015	3130	Verre	Objet		11	6
V _043387_0016	3134	Verre	Objet		4	9,49
V _043387_0017	3137	Verre	Objet		1	0,82
V _043387_0018	3139	Verre	Objet		1	3,19
V _043387_0019	3142	Verre	Objet		3	0,94
V _043387_0020	3148	Verre	Objet		1	9,18
V _043387_0021	3151	Verre	Objet		3	1,63
V _043387_0022	3168	Verre	Objet		4	13,07
V _043387_0023	3168	Verre	Objet		2	14,5
V _043387_0024	3168	Verre	Objet		4	3,76
V _043387_0025	3168	Verre	Architecture	Tesselle	1	1,02
V _043387_0026	3169	Verre	Architecture	Tesselle	1	0,77
V _043387_0027	3169	Verre	Objet		4	7,41
V _043387_0028	3171	Verre	Objet		1	3,51

Supsensura complète	Antique	AW62	Dijon	Néant	17;
Brique de pilette hypocauste du sect. 8 (prelev témoin)	Antique	AW62	Dijon	Néant	16;
14 caisses d'enduits pour cette Us, dont 3 de stuc. Numérotées temporairement (étude) de 1 à 14.	Antique	AW62	Dijon	Néant	25; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32; 33; 34; 35; 36; 37; 38;
Cette Us comprend deux caisses. Numérotées temporairement (étude) 15 et 16. Présence de quelques fragments de stuc.	Antique	AW62	Dijon	Néant	39; 40;
Cette Us comprend deux caisses. Numérotées temporairement (étude) 17 et 18. Présence de deux fragments de stuc.	Antique	AW62	Dijon	Néant	41; 42;
Num. temp. (étude) de caisse >19 : 7060 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	43;
Num. temp. (étude) de caisse >19 : 7060 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	43;
Num. temp. (étude) de caisse >19 : 7060 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	43;
Num. temp. (étude) de caisse >20 : 4700 gr. Deux fragments de stuc	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	44;
Num. temp. (étude) de caisse >20 : 4700 gr. Un fragment de stuc.	Antique	AW62	Dijon	Néant	44;
Num. temp. (étude) de caisse >20 : 4700 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	44;
Num. temp. (étude) de caisse >20 : 4700 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	44;
Num. temp. (étude) de caisse >21. Trois petits fragments de stuc.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	45;
Num. temp. (étude) de caisse >22.	Antique	AW62	Dijon	Néant	46;
Num. temp. (étude) de caisse >23 : 6700 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	47;
Num. temp. (étude) de caisse >23 : 6700 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	47;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >24 : 5200 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	48;
Num. temp. (étude) de caisse >25 : 5960 gr.	Antique	AW62	Dijon	Néant	49;
Num. temp. (étude) de caisse >25 : 5960 gr.	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	49;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	19;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Méd./ Moderne	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
Us 3168 haut.	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
Us 3168 bas.	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
Us 3171 sommet.	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;

V _043387_0029	3171	Verre	Objet		3	2,25
V _043387_0030	3172	Verre	Objet		3	5,49
V _043387_0031	3187	Verre	Objet		1	1,63
V _043387_0032	3213	Verre	Objet		1	1,36
V _043387_0033	3228	Verre	Objet		11	11
V _043387_0034	3228	Verre	Architecture	Tesselle	1	1,33
V _043387_0035	3263	Verre	Objet		1	0,97
V _043387_0036	3300	Verre	Objet		2	4,73
V _043387_0037	3308	Verre	Objet		1	0,47
V _043387_0038	3057	Verre	Architecture	Verre à vitre	1	2
V _043387_0039	3300	Verre	Objet	Cabochon	1	2
V _043387_0040	3312	Verre	Objet		1	1,07

Inventaire des lots de mobilier annulés

Lots de mobilier annulés :
M_043387_0111
M_043387_0147
M_043387_0150
M_043387_0236
M_043387_0237
M_043387_0239
M_043387_0240
M_043387_0241
M_043387_0243

	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;
	Antique	AW62	Dijon	Néant	19;

Inventaire de la documentation graphique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

Lot	Type	Format	Nbe de pièces /pages	Précision / titre	Echelle	Us concernées	Auteur	Support	N° de contenant
G_043387_0001	Relevé_terrain	Millimétré A4	1	Relevé de la coupe sud-est du secteur 4	NA	Mur 3055; Remblai 3174; Remblai 3232; Niveau d'occupation 3237; Tranchée de fondation 3264; Mur trace sablière 3265;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0002	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Croquis sur photo du secteur 2.	NA	Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Remblai 3012; Sol construit 3013; Tranchée de récupération 3014; Sol construit 3021; Mur 3055; Mur 3056; Sol niveau d'occupation 3073; Remblai 3074; Remblai 3075; Sol niveau d'occupation 3076; Sol construit 3077; R	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0003	Relevé_terrain	Papier libre	1	Croquis des secteurs 6 et 7 après décapage.	NA	Mur 3019; Sol construit 3022; Sol construit 3023; Sol construit 3024; Couche de démolition 3029; Mur 3031; Mur 3049; Tranchée de récupération 3051; Fosse 3082; Couche de démolition 3105; Trou de poteau 3106; Sol construit 3107; Mur 3108;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0004	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	La partie est de l'hypocauste du secteur 8.	NA	Terres noires 3005; Couche de démolition 3028; Mur 3035; Mur 3036; Couche de démolition 3040; Sol radier 3052; Sol construit 3053; Couche de démolition 3064; Pilette en terre cuite 3109; Remblai 3110; Sol terre 3111; Mur 3112;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0005	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 11 en début de fouille.	NA	Sol construit 3034; Mur 3041; Remblai 3168; Fossé 3169; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol niveau d'occupation 3172;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

G_043387_0006	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 6 : couches perçues après démontage du coffrage de tuiles Us 3128.	NA	Sol construit 3107; Remblai 3126; Remblai 3127; Fosse 3128; Remblai 3163; Sol terre 3164; Sol niveau d'occupation 3165;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0007	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Coupe de la berme sud du secteur 4.	NA	Mur 3026; Remblai 3166; Remblai 3174; Sol niveau d'occupation 3175; niveau d'occupation 3177; Tech. nettoyage 3178; Sédiment naturel 3190; Comblement 3215; Fossé 3216; Remblai 3232; Niveau d'occupation 3237; Tranchée de fondation 3264; Comblement 3278; Re	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0008	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Coupe de la berme sud du sondage pratiqué au centre du secteur 4.	NA	Mur 3050; Mur 3055; Remblai 3174; Sédiment naturel 3190; Remblai 3232; Tranchée de fondation 3235; Niveau d'occupation 3237; Tranchée de fondation 3243; Tranchée de fondation 3264;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0009	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Coupe de la berme nord du sondage pratiqué au centre du secteur 4.	NA	Remblai 3176; niveau d'occupation 3177; couche ou comblement 3192; couche d'occupation 3197; Remblai 3198; Fossé 3216;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0010	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 6 après redécapage.	NA	Mur 3019; Mur 3031; Caniveau 3047; Mur 3049; Mur 3085; Remblai 3126; Remblai 3163; Sol construit 3199; Remblai 3200; Sol terre 3201; Trou de poteau 3203; Sol niveau d'occupation 3205; Sol terre 3206; Remblai 3207;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0011	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 7 après démontage du sol Us 3024.	NA	Mur 3019; Mur 3026; Mur 3031; Mur 3049; Sol construit 3180; Remblai 3181; Tranchée de récupération 3182; Tranchée de récupération 3183; Sol terre 3184; Remblai 3185; Sol niveau d'occupation 3186; Sol terre 3187; Remblai 3188; Remblai 3189; Sédiment nature	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0012	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 3 en cours de fouille.	NA	Sol construit 3115; Remblai 3133; Sol feuilletage 3134; Remblai 3135; Sol feuilletage 3136; Sol construit 3137; Remblai 3138; Pilier, colonne 3141;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

G_043387_0013	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Détail des couches du secteur 4 situées entre le mur Us 3035 et la berme est du sondage effectué au centre du secteur.	NA	Mur 3026; Mur 3125; Couche de préparation de sol 3194; Sol terre 3195; Sol terre 3196;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0014	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Coupe de la berme nord-est du sondage 2 de diagnostic.	NA	Couche de démolition 3028; Remblai 3033; Sol construit 3034; Mur 3041; Mur 3042; Creusement d'installation 3045; Remblai 3067; Trou de poteau 3086; Fosse 3087; Fossé 3088; Tranchée de récupération 3089; Sol terre 3090; Sol terre 3091; Sol terre 3092; Sol	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0015	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Coupe de la berme sud-ouest du sondage de diagnostic.	NA	Couche de démolition 3028; Remblai 3033; Sol construit 3034; Caniveau 3047; Creusement de récupération 3048; Mur 3055; Remblai 3057; Fosse 3065; Trou de poteau 3066; Remblai 3067; Remblai 3068; Sol terre 3069; Remblai 3071; Sol construit 3072; Sol niveau	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0016	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 11 en cours de fouille.	NA	Mur 3041; Remblai 3168; Fossé 3169; Can. piédroit 3170; Sol niveau d'occupation 3172; Sol construit 3214; Comblement 3227; Mur bouchage 3269;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0017	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 8 partie sud-ouest. Coupe de la berme nord.	NA	Mur 3039; Remblai 3119; Remblai 3159; Remblai 3167; Sol niveau d'occupation 3193; Remblai 3209; Sol niveau d'occupation 3210; Creusement indét. 3217; Creusement indét. 3218; Trou de piquet 3219; Creusement indét. 3220; Trou de piquet 3221; Trou de poteau	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0018	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 10 : strati sous sol de béton Us 3034. Coupe sud-ouest/ nord-est.	NA	Mur 3031; Remblai 3240; Sol niveau d'occupation 3292; Sol construit 3293; Remblai 3294; Sol construit 3295; Creusement d'installation 3303;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0019	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 10 : strati sous sol de béton Us 3034. Coupe sud-est/ nord-ouest	NA	Remblai 3240; Sol niveau d'occupation 3289; Remblai 3290; Remblai 3291; Sol construit 3293; Remblai 3294; Sol construit 3295; Sol niveau d'occupation 3296;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

G_043387_0020	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 10 : strati sous sol de béton Us 3034. Coupe nord-est/sud-ouest	NA	Remblai 3240; Sol niveau d'occupation 3289; Remblai 3290; Remblai 3291; Sol niveau d'occupation 3292; Sol construit 3293; Remblai 3294; Sol construit 3295; Sol niveau d'occupation 3296; Tranchée de fondation 3297; Remblai 3298;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0021	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 9 : fouille et coupe de la structure en creux Us 3279, parallèle au mur Us 3261 (reprise du mur Us 3042)	NA	Mur 3042; Remblai 3067; Sol terre 3091; Sol terre 3092; Fossé 3259; Mur 3261; Tranchée de fondation 3263; Creusement d'installation 3279; Comblement 3280; Comblement 3281;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0022	Relevé_terrain	Millimétré A4	1	Secteur 9 : coupe de la structure Us 3279.	1/10 e	Mur 3042; Remblai 3067; Sol terre 3091; Sol terre 3092; Sol terre 3093; Fossé 3259; Mur 3261; Tranchée de fondation 3263; Creusement d'installation 3279; Comblement 3280; Comblement 3281; Tranchée de fondation ? 3301;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0023	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 5 : partie sud-ouest.	NA	Mur 3018; Mur 3019; Tranchée de récupération 3051; Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0024	Relevé_terrain	Tirage imprimante	1	Secteur 5 : partie nord-est.	NA	Mur 3019; Remblai 3079; Sol niveau d'occupation 3080; Sol construit 3081; Mur 3084; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
G_043387_0025	Photo_terrain	Papier libre	1	Croquis des murs post-décapage	NA		Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

Inventaire de la documentation photographique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

N° de doc. num.	Type de doc.	Format de doc.	Nbe de pièces /pages	Vue_vers	Description
N_043387_0001	Support	DVD	1		Support des données numériques
N_043387_0002	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 1 (berme S-O, sect. 1 et 2)
N_043387_0003	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 2 (berme N-O, sect. 3, 5 et 8)
N_043387_0004	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 3 (berme N-E, sect. 9/11)
N_043387_0005	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 4 (berme S-E, sect. 4)
N_043387_0006	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 5 (sect. 10, S-O)
N_043387_0007	Relevé_terrain	Fichier Jpeg	1		Orthophotographies (photogrammétrie) servant de support au dessin de coupe de la planche 1 (sect. 9 /10 berme N-E).
PN_043387_0001	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Cave sous cour actuelle en cours de fouille. Mur 3004.
PN_043387_0002	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Mosaïque 3053.
PN_043387_0003	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Radier composé de démolition.
PN_043387_0004	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Photo de travail de l'extrémité S-0 de l'emprise.
PN_043387_0005	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol 3058. + coupe SO/NE
PN_043387_0006	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Sol 3058
PN_043387_0007	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Coupe S/O au niveau du sondage du diagnostic.
PN_043387_0008	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Coupe N/E au niveau du sondage du diagnostic.
PN_043387_0009	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Vue de la limite ouest de la pièce à hypocauste et de son angle sud-ouest
PN_043387_0010	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Sondage a l'angle sud-ouest de la pièce à hypocauste = vidange de la tranchée de récupération 3010
PN_043387_0011	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Coupe ouest du sondage de vidange de la tr de récup 3010 situe au sud-ouest de la pièce à hypocauste.
PN_043387_0012	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Coupe nord du sondage de vidange de la tr de récup 3010 situe au sud-ouest de la pièce à hypocauste.
PN_043387_0013	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Coupe est du sondage de vidange de la tr de récup 3010 situe au sud-ouest de la pièce à hypocauste.
PN_043387_0014	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud	Coupe sud du sondage de vidange de la tr de récup 3010 situe au sud-ouest de la pièce à hypocauste.

Us concernées	Auteur	Support	N° de contenant
	Alix Stéphane Inrap		Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3001; Terres noires 3003; Mur 3004;	Alix Stéphane	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3053;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3039; Sol radier 3052;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Remblai 3012; Sol construit 3013; Tranchée de récupération 3014; 3054; Mur 3055; Mur 3056;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche de démolition 3028; Remblai 3033; Sol construit 3034; Mur 3035; Mur 3037; Creusement de récupération 3048;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Sol construit 3021; Sol construit 3022; Tranchée de récupération 3051; Fosse 3061;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Mur 3055; Comblement 3063;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Mur 3055; Fosse 3061; Comblement 3063;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3021; Tranchée de récupération 3051; Mur 3055; Comblement 3063;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Mur 3055; Comblement 3063;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Tranchée de récupération 3011; Remblai 3012; Comblement 3063;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0015	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe S/O-N/E de la tranchée d'épierrement 3010
PN_043387_0016	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Coupe sous le sol d' hypocauste 3021 avec MR 3055 au premier plan
PN_043387_0017	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	MR 3009 et MR 3055 dons le sondage de l'angle sud
PN_043387_0018	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Coupe N/E-S/O au dessus de l'arase de MR 3009 et MR 3055 dans le secteur de l'angle sud de la fouille
PN_043387_0019	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Coupe S/E-N/O dans le secteur de l'angle sud après fouille de la TR 3010
PN_043387_0020	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue des murs 3035, 3036, 3037. Côté S-E.
PN_043387_0021	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Fosse 3061 dans l'angle S/O du chantier Au N/E et contre 3009. Au dessus de 3055. Recoupe 3104.
PN_043387_0022	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Us 3079, 3080 et sol 3081 en cours de fouille. Plan et coupe au N/E du mur 3019
PN_043387_0023	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Fosse 3061 dans l angle S/O du chantier Au N/E et contre 3009. Au dessus de 3055. Recoupe 3104
PN_043387_0024	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Zone entre MR 3031 et 3019 après enlèvement de 3029 et fouille de 3082.
PN_043387_0025	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Vue de l'hypocauste nord-est : mosaïque 3053 sur pilettes 3109. Démol. 3064, couche 3110 et mur plus ancien 3112.
PN_043387_0026	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Coupe stratigraphique dans l'hypocauste du secteur 4. Berme SE.
PN_043387_0027	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Dalle dans le mur 3085 avec couverture d'argile verte.
PN_043387_0028	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Fosse 3121
PN_043387_0029	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Vue du mur periph ouest 3085 de la grande pièce à hypocauste du secteur 4. Et vue sur la petite pièce du secteur 3 (*praefurnium*)
PN_043387_0030	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Vue du mur periph ouest 3085 de la grande pièce à hypocauste du secteur 4. Et vue sur la petite pièce du secteur 3 (*praefurnium*)
PN_043387_0031	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	blocage 3131 contre MR 3026
PN_043387_0032	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue de MR 3125 récupéré + MR 3026 et blocage 3131
PN_043387_0033	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Radier de tuiles 3105, + Mur 3031 et sol 3023.
PN_043387_0034	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Enduit en cours de prélèvement dans la couche 3119.
PN_043387_0035	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Maçonnerie 3131 après démontage des pierres effondrées
PN_043387_0036	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Enduit et stucs en cours de prélèvement dans la couche 3119.
PN_043387_0037	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue de l'interstice entre SL 3021 et le mur qui ferme la pièce au N/E, après démontage de la maçonnerie 3131
PN_043387_0038	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Vue de MR 3026 après démontage de 3131
PN_043387_0039	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol 3107 qui apparaît sous le radier de Sol 3022 dans l'angle de MR 3049 et MR 3026
PN_043387_0040	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Secteur 3. Coupe strati des niveaux du *praefurnium*
PN_043387_0041	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Coffrage en tuiles 3128 après fouille du comblement 3129.
PN_043387_0042	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Photo générale des secteurs 6 et 7.

Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Mur 3055; Comblement 3063;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Sol construit 3021; Mur 3055; Comblement 3063; Remblai 3083; Remblai 3166;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Tranchée de récupération 3010; Mur 3055; Remblai 3083;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Terres noires 3003; Terres noires 3005; Terres noires 3006; Tranchée de récupération 3010; Sol construit 3013; Tranchée de récupération 3014; Sol construit 3021; Mur 3055; Mur 3056; Comblement 3063;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Tranchée de récupération 3010; Remblai 3012; Sol construit 3013; Tranchée de récupération 3014; Mur 3056; Sol niveau d'occupation 3073; Remblai 3074; Remblai 3075; Sol niveau d'occupation 3076; Sol construit 3077; Remblai 3078;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3035; Mur 3036; Mur 3037;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3055; Fosse 3061; Remblai 3104;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3079; Sol niveau d'occupation 3080; Sol construit 3081; Mur 3084; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Mur 3055; Fosse 3061; Remblai 3104;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3019; Sol construit 3022; Sol construit 3023; Sol construit 3024; Couche de démolition 3029; Mur 3031; Sol construit 3034; Mur 3049; Couche de démolition 3105; Trou de poteau 3106; Sol construit 3107; Mur 3108; Fosse 3082;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3053; Couche de démolition 3064; Pilette en terre cuite 3109; Remblai 3110; Sol terre 3111; Mur 3112;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche de démolition 3007; Sol construit 3021; Sol construit 3022; Couche d'abandon 3025; Mur 3026; Pilette en terre cuite 3032;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3081; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3022; Mur 3085; Sol construit 3107; Fosse 3121; Sol niveau d'occupation 3122;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3085; Sol feuilletage 3114; Sol construit 3115;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3059; Mur 3085; Sol feuilletage 3114; Sol construit 3115;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Sol construit 3024; Mur 3026; Mur 3125; Structure bâtie ind. 3131;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3125; Mur 3026; Structure bâtie ind. 3131;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Mur 3031; Couche de démolition 3105;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3119;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3026; Structure bâtie ind. 3131;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3119;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3021; Mur 3026; Mur 3027; Mur 3125;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3026;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3022; Mur 3026; Sol construit 3107;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3115; Mur 3116; Remblai 3133; Sol feuilletage 3134; Remblai 3135; Sol feuilletage 3136; Sol construit 3137; Remblai 3138;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3022; Sol construit 3107; Fosse 3121; Remblai 3126; Remblai 3127; Fosse 3128; Comblement 3129;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3024; Sol construit 3023; Sol construit 3022; Mur 3049; Mur 3031; Mur 3125;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0043	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue zénithale de la partie N/O du secteur 5.
PN_043387_0044	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe SE/NO de la partie N/E du secteur 5
PN_043387_0045	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Enduit du parement S/O du mur 3084. plan large : angle avec le mur 3085 + canalisation 3047.
PN_043387_0046	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue générale de l'hypocauste du secteur 4.
PN_043387_0047	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue d'ensemble secteurs 9 et 11 : sol 3034 nettoyé + trous de piquet dans 3067
PN_043387_0048	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	TP dans les sols 3023.
PN_043387_0049	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Us 3135 et suivantes
PN_043387_0050	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Détail plaque d'enduit fond jaune, motifs rouges (photo travail).
PN_043387_0051	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	US 3149 et suivantes
PN_043387_0052	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue du sol 3024 dégradé avec niveau d'occupation 3151.
PN_043387_0053	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Vue de détail du seuil rebouché (?) dans le mur 3031.
PN_043387_0054	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue de détail de l'Us 3150
PN_043387_0055	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Photo vers S/E également
PN_043387_0056	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Sol 3023 après enlèvement du niveau d'occupation 3151.
PN_043387_0057	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	3137 est également visible sur la photo
PN_043387_0058	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue des secteurs 6, 7 et 9 après enlèvement des sols 3023 et 3022 et dégagement du sol 3034.
PN_043387_0059	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sols 3137 et 3158.
PN_043387_0060	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Couche Us 3159 avant fouille et après enlèvement de la couche Us 3119. Vue générale avec la coupe + détail couche.
PN_043387_0061	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Sondage dans le CN 3047 dans le secteur 6.
PN_043387_0062	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol 3137 et couche 3160.
PN_043387_0063	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Remblais de construction dans le secteur 8.
PN_043387_0064	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Mur 3031 après enlèvement du bouchage 3120.
PN_043387_0065	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Mur 3031 après enlèvement du bouchage 3120.
PN_043387_0066	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	3137 une fois totalement degagé.
PN_043387_0067	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Vue de la coupe est du sondage pratiqué dans le secteur 4 après enlèvement de l'hypocauste.
PN_043387_0068	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue des coupes nord et ouest du sondage pratiqué dans le secteur 4 après enlèvement de l'hypocauste.
PN_043387_0069	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue des coupes sud et est du sondage pratiqué dans le secteur 4 après enlèvement de l'hypocauste.
PN_043387_0070	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sect. 7 après enlèvement du sol 3024 et du remblai 3179. Niveau de sol 3184 visible.
PN_043387_0071	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Secteur 11 en cours de fouille

Sol construit 3081; Mur 3084; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3079; Sol niveau d'occupation 3080; Sol construit 3081;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3084;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3021; Sol construit 3022; Mur 3026; Mur 3027; Mur 3085; Pilette en terre cuite 3032;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Terres noires 3006; Sol construit 3034; Mur 3043; Remblai 3067;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Sol construit 3024; Trou de poteau 3106;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3135; Sol feuilletage 3136;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3119;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche de charbons 3149;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Sol construit 3024; Mur 3031; Mur 3049; Sol niveau d'occupation 3151;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Mur 3120; Mur 3031; Sol niveau d'occupation 3151;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3150;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3137; Sol construit 3150;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3023; Mur 3031; Mur 3049; Trou de poteau 3153; Trou de poteau 3154; Trou de poteau 3155; Trou de poteau 3156;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche de charbons 3152;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3024; Mur 3031; Sol construit 3034; Mur 3049; Sol construit 3107; Fosse 3082; Fosse 3139;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3137; Sol construit 3158;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3119; Remblai 3159;		N_043387_0001	Pochette 1
Caniveau 3047; Creusement de récupération 3048; Remblai 3161; Sol construit 3162;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3137; Couche de charbons 3160;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3159; Remblai 3167;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3024; Mur 3031; Sol construit 3034;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3024; Mur 3031; Sol construit 3034;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3137;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3166; Remblai 3174; Sol niveau d'occupation 3175; Remblai 3176; niveau d'occupation 3177;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3166; Remblai 3174; Sol niveau d'occupation 3175;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3166; Remblai 3174; Sol niveau d'occupation 3175; Remblai 3176; Tech. nettoyage 3178;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3026; Mur 3031; Mur 3049; Sol construit 3180; Remblai 3181; Tranchée de récupération 3182; Tranchée de récupération 3183; Sol terre 3184; Remblai 3185; Sol niveau d'occupation 3186; Sol terre 3187; Remblai 3188; Remblai 3189; Sédiment naturel 3190;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3041; Remblai 3168; Fossé 3169; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol niveau d'occupation 3172; Sol construit 3191;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0072	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Secteur 4 après redécapage. Niveaux précoces visibles.
PN_043387_0073	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Secteur 8 après enlèvement de 3193 et 3167.
PN_043387_0074	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Couches de remblais de construction au N/E du secteur 4.
PN_043387_0075	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue du secteur 6 après redécapage. Niveaux de sol de mortier et leur remblai d'installation enlevés.
PN_043387_0076	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Couche d'occupation 3197.
PN_043387_0077	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Coupe du trou de poteau 3203 et couches attenantes.
PN_043387_0078	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe NE/SO dans les couches 3207 et 3163.
PN_043387_0079	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Photos de travail en secteur 11 lors du creusement du sondage d'exploration du caniveau installé dans US 3172.
PN_043387_0080	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Secteur 6 après test dans les lacunes du sol 3201 et les restes de remblais ultérieurs.
PN_043387_0081	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Vue de la couche Us 3210 après fouille de la couche Us 3209.
PN_043387_0082	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Trou de poteau 3143 dans le sol 3034.
PN_043387_0083	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	La tranchée du CN 3048 visible dans 3067 après enlèvement du sol 3034.
PN_043387_0084	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Bases des couches de remblais de construction au N/E du secteur 4.
PN_043387_0085	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Bases des couches de remblais de construction au N/E du secteur 4.
PN_043387_0086	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Secteur 11 en cours de fouille après enlèvement de l'Us 3191.
PN_043387_0087	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol 3164 dégagé dans le secteur 6.
PN_043387_0088	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Couche d'occupation précoce secteur 4.
PN_043387_0089	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Vue générale partie ouest du secteur 8 en fin de fouille. Vue de quelques probables structures en creux?
PN_043387_0090	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue en coupe des couches présentes dans la partie ouest du secteur 8.
PN_043387_0091	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Couche d'occupation précoce secteur 4.
PN_043387_0092	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	CN 3047 vidé.
PN_043387_0093	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol 3224 et 3225 après enlèvement de 3165.
PN_043387_0094	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Vue des coupes dans le secteur 7.
PN_043387_0095	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Surface piétinée de 3226
PN_043387_0096	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Secteur 11 CN 3214 dégagé.
PN_043387_0097	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Vue de détail de la succession des sols 3224 et 3225.
PN_043387_0098	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Photo de travail où l'on voit les lacunes de la couche Us 3185 sur le sol Us 3187 après enlèvement de la couche de remblai argileux hétérogène Us 3181.
PN_043387_0099	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Vue du secteur 6 après enlèvement des sols 3224 et 3225.

Mur 3009; Sol construit 3021; Mur 3026; Mur 3085; Remblai 3166; Remblai 3174; Sol niveau d'occupation 3175; Remblai 3176; niveau d'occupation 3177; couche ou comblement 3192;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3159; Remblai 3167; Sol niveau d'occupation 3193; Remblai 3209;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche de préparation de sol 3194; Sol terre 3195; Sol terre 3196; couche d'occupation 3197; Remblai 3198;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Caniveau 3047; Mur 3049; Remblai 3126; Remblai 3163; Sol construit 3199; Remblai 3200; Sol terre 3201; Trou de poteau 3202; Trou de poteau 3203; 3204; Sol niveau d'occupation 3205; Sol terre 3206; Remblai 3207; 3208;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Couche d'occupation 3197;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3164; Sol terre 3201; Trou de poteau 3203; Sol niveau d'occupation 3205;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3085; Remblai 3163; Sol terre 3164; Sol niveau d'occupation 3165; Remblai 3207;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3172;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3164; Sol niveau d'occupation 3165; Sol terre 3201; Trou de poteau 3202; Trou de poteau 3203; 3204; Sol niveau d'occupation 3205; Sol terre 3206; Remblai 3207; 3208;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3209; Sol niveau d'occupation 3210;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3034; Trou de poteau 3143;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Caniveau 3047; Creusement de récupération 3048; Remblai 3067;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Niveau d'occupation 3177; Sol terre 3211;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Niveau d'occupation 3177;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3041; Remblai 3168; Fossé 3169; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol construit 3213; Sol construit 3214;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3164; Sol niveau d'occupation 3165;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3215;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3217; Creusement indét. 3218; Trou de piquet 3219; Creusement indét. 3220; Trou de piquet 3221; Trou de poteau 3222;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3119; Remblai 3159; Remblai 3167; Sol niveau d'occupation 3193; Remblai 3209; Sol niveau d'occupation 3210; Creusement indét. 3218; Creusement indét. 3220;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3215;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Caniveau 3047; Remblai 3067;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3224; Sol construit 3225;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Tranchée de récupération 3182; Tranchée de récupération 3183; Sol terre 3184; Remblai 3185; Sol terre 3187;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3226;	Gouerou Gaëtan Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3034; Mur 3041; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol construit 3214;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3224; Sol construit 3225;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3185; Sol terre 3187;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sédiment naturel 3190; Sol niveau d'occupation 3224;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0100	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Vue en coupe de la couche Us 3185 sur le sol Us 3187.
PN_043387_0101	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Test dans le substrat à la base du mur 3049 (fond du mur non atteint) dans le secteur 6 (angle 3049/3019).
PN_043387_0102	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Secteur 11 après dégagement du fond caniveau Us 3170
PN_043387_0103	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Fosse 3059 en cours de fouille.
PN_043387_0104	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Fosse 3059 en cours de fouille. Niveau d'argile rubéfiée.
PN_043387_0105	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Vue du sol Us 3187 dégagé.
PN_043387_0106	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Aménagement 3059 + Niv d'argile 3230 + Rbl 3057 et mur 3060.
PN_043387_0107	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Aménagement 3059 + Niv d'argile 3230 (coupe) et mur 3060.
PN_043387_0108	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	3211 vers le S/O
PN_043387_0109	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Le fossé 3231 coupant le sol d'argile 3069.
PN_043387_0110	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Vue de la couche Us 3186 sous la couche de sable induré rose. Us 3187.
PN_043387_0111	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Angle N/E du secteur 4.
PN_043387_0112	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Fossé 3231 en cours de fouille.
PN_043387_0113	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Le reste de piédroit 3239 aguis enlèvement du fossé de démontage 3231.
PN_043387_0114	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Canalisation 3047 recoupant le mur 3085.
PN_043387_0115	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Partie ouest du secteur 5.
PN_043387_0116	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Photo de travail : Us 3071 dégagée. 3072 en partie visible.
PN_043387_0117	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Coupe S/O secteur 4
PN_043387_0118	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Vue du secteur 7 après enlèvement de la couche Us 3186. Vue de la tâche brunâtre Us 3241, de la couche bleutée Us 3242. Plus : vue de la coupe sud du sondage pratiqué dans le secteur 7 après la fouille de la couche Us 3186.
PN_043387_0119	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vue des empierrements 3246 et 3072 à l'angle des murs 3085 et 3031.
PN_043387_0120	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue du secteur 11 avec caniveaux latéraux dégagés.
PN_043387_0121	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Fondations des murs 3009, 3055 et 3116-3117 dégagé. Remblais d'installation et couches sousjacentes visibles.
PN_043387_0122	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Concentration de mobilier (sol?) 3254 + sablière 3244.
PN_043387_0123	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Canal de chauffe (3268) du *praefurnium*. Clous dans niveau cendreux 3256.
PN_043387_0124	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe du *praefurnium* et de la partie S/O du secteur 5.
PN_043387_0125	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Comblements du canal de chauffe.
PN_043387_0126	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe du *praefurnium* et de la partie S/O du secteur 5.
PN_043387_0127	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Parement S/E du mur 3060 et canal de chauffe.
PN_043387_0128	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Parement N/E du mur 3060 et canal de chauffe.

Remblai 3185; Sol terre 3187;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3049; Remblai 3163; Sol terre 3164; Sol niveau d'occupation 3165; Sol niveau d'occupation 3224; Sol construit 3225;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3041; Remblai 3168; Fossé 3169; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol niveau d'occupation 3172; Sol construit 3214; Comblement 3228;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3187;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060; Comblement 3230;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060; Comblement 3230;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3211;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Caniveau 3047; Sol terre 3069; Mur 3085; Fossé 3231;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3186;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sédiment naturel 3190; Sol terre 3211; Remblai 3232; Fossé 3234; Tranchée de fondation 3235;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Caniveau 3047; Sol terre 3069; Remblai 3071; Fossé 3231;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3069; Remblai 3071; Sol construit 3072; Remblai 3238;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Caniveau 3047; Sol construit 3081; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3071; Sol construit 3072;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sédiment naturel 3190; Niveau d'occupation 3237; Remblai 3174; Remblai 3232;	Baudin Séverine Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Fosse 3241; Sol niveau d'occupation 3242; Mur trace sablière 3244;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Sol construit 3072; Mur 3085; Remblai 3240; Sol construit 3246; Remblai 3247;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3041; Remblai 3168; Can. piédroit 3170; Comblement 3171; Sol niveau d'occupation 3172; Sol construit 3214; Comblement 3228;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3009; Mur 3055; Comblement 3063; Remblai 3104; Mur 3116; Mur 3117; Remblai 3252; Remblai 3253;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sédiment naturel 3190; Mur trace sablière 3244; Fosse 3254;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Foyer utilisation 3256; Mur 3268;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Foyer utilisation 3255; Foyer utilisation 3256; Foyer utilisation 3257;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3057; Sol construit 3058; Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3059; Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0129	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Vue du secteur 7 en fin de fouille.
PN_043387_0130	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue de la coupe S/E du secteur 4.
PN_043387_0131	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Secteur 9 après enlèvement du sol 3034.
PN_043387_0132	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Placage d'argile recouvrant le fond du premier canal de chauffe.
PN_043387_0133	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Placage d'argile 3230 sur le mur 3060.
PN_043387_0134	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Bordure S/E du secteur 9 après enlèvement de 3034 et fouille des structures.
PN_043387_0135	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Premier aménagement du canal de chauffe du *praefurnium*
PN_043387_0138	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Mur 3060, dalles de terre cuite.
PN_043387_0139	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Parement S/O du mur 3060.
PN_043387_0140	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Trace de sablière basse Us 3265.
PN_043387_0141	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Niveau sup du remblai 3270 dans le *praefurnium* du secteur 3, sous les couches charbonneuses et sous le niveau de sol 3137 et son radier 3138.
PN_043387_0142	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sol empierré 3271 sur 3092, après enlèvement de 3091 et 3067.
PN_043387_0143	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Remblai 3270 entièrement dégagé dans le *praefurnium* du secteur 3
PN_043387_0144	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Photo de travail de la canalisation Us 3281 en cours de fouille.
PN_043387_0145	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Sondage en cours de réalisation à l'est du mur 3060.
PN_043387_0146	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Vue de détail de la coupe du caniveau Us 3259/3281
PN_043387_0147	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Secteur 11 en cours de fouille après enlèvement de la couche 3277
PN_043387_0148	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue de détail du comblement 3278 du fossé 3234
PN_043387_0149	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Coupe S/E secteur 4.
PN_043387_0150	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Secteur 11 en cours de fouille après enlèvement de la couche 3283
PN_043387_0151	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	«Dépôt" de céramique(s) sur la fondation du mur 3084, à la jonction avec le mur 3085.
PN_043387_0152	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Vues générales en plan et obliques du *praefurnium* fouille jusqu'au substrat
PN_043387_0153	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue de la coupe sous le gros bloc calcaire Us 3141 délimitant le *praefurnium* au S/E.
PN_043387_0154	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Cliché de la coupe complète du *praefurnium*. Vue de la succession des couches charbonneuses et des niveaux de sol inferieurs
PN_043387_0155	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Sol 3093 et remblai 3286 (TP 3287).
PN_043387_0156	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Est	Vue des traces d'aménagement de canalisation (clous en place) après fouille de la couche Us 3281.
PN_043387_0157	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Vue de détail du CN 3280.
PN_043387_0158	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Suite du comblement de la lacune Us 3286 dans le sol Us 3093.
PN_043387_0159	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Sondage de reconnaissance des fondations du Mur 3060. Parement intérieur du *praefurnium*.

Sédiment naturel 3190;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3174; Niveau d'occupation 3237; Sédiment naturel 3190; Remblai 3232; Mur trace sablière 3265;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3036; Remblai 3067; Fosse 3258; Fossé 3259; Trou de poteau 3260; Mur 3261; Tranchée de fondation 3262; Tranchée de fondation 3263;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Comblement 3230;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Comblement 3230; Mur 3268;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Fosse 3258; Fossé 3259; Mur 3261; Tranchée de fondation 3262;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Mur 3268;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur trace sablière 3265;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3270;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3036; Sol terre 3092; Sol construit 3271;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3270;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3281; Mur 3261;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3058; Mur 3060; Sol radier 3233; Remblai 3272; Sol niveau d'occupation 3274; Trou de poteau 3275;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3280; Comblement 3281; Creusement d'installation 3279; Fossé 3259;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Can. piédroit 3170; Sol construit 3276; Sol niveau d'occupation 3277;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3278; Fossé 3234;	Baudin Séverine Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3166; Remblai 3176;	Baudin Séverine Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3283; Sol niveau d'occupation 3285;	Listrat Pascal Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3084; Mur 3085;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060; Sol construit 3137; Remblai 3138; Remblai 3270;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3137; Remblai 3138; Remblai 3270; Pilier, colonne 3141;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3115; Remblai 3133; Sol feuilletage 3134; Remblai 3135; Sol construit 3137; Remblai 3138; Couche de charbons 3148; Couche de charbons 3149; Sol construit 3150; Couche de charbons 3152; Couche de démolition 3157; Sol construit 3158; Couche de	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3067; Sol terre 3091; Sol terre 3092; Sol terre 3093; Remblai 3286; Trou de poteau 3287;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Comblement 3280; Comblement 3281;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3091; Comblement 3280;	Pascal Marie-Noelle Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3093; Remblai 3286;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Creusement indét. 3059; Mur 3060; Couche de charbons 3160;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

PN_043387_0160	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe SO/NE du sondage manuel réalisé dans la partie SO du secteur 5, contre le mur 3060.
PN_043387_0161	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Sondage de reconnaissance des fondations du Mur 3060 (suite de la photo PN0159). Parement intérieur du *praefurnium*.
PN_043387_0162	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Creusement 3288 dans 3286 et 3098.
PN_043387_0163	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Coupe SE/NO secteur 10.
PN_043387_0164	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Secteur 9 Us 3098 en cours de fouille au NO et 3288 vidée.
PN_043387_0165	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Vue d'ensemble du cailloutis 3293.
PN_043387_0166	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Sect. 9 : fosse 3302.
PN_043387_0167	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe SO/NE des cailloutis 3293 et 3295.
PN_043387_0168	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Ouest	Fond du creusement 3303. Mortier jaune orangé sur le fond. Une pierre de chant dans le creusement et contre le mur 3031.
PN_043387_0169	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Fondation profonde du mur 3049 partiellement dégagée sur sa bordure S/E. Fond non atteint.
PN_043387_0170	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Niveau de piétinement/occupation 3308.
PN_043387_0171	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Vue générale des secteurs 9 et 10, après enlèvement du remblais : sommet des couches augusto-tibériennes visible.
PN_043387_0172	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Sect. 6 : mur 3085 dégagé jusqu'au substrat.
PN_043387_0173	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Sect. 6 : mur 3031 dégagé jusqu'au substrat.
PN_043387_0174	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Détail de la jonction des murs 3027 et 3085
PN_043387_0175	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Ouest	Détail de la jonction des murs 3055 et 3085
PN_043387_0176	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Angle N/O du secteur 9.
PN_043387_0177	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Mosaïque 3318, secteur 4 en cours de dégagement.
PN_043387_0178	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Piquet ou pieu sur TN.
PN_043387_0179	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	TP 3314
PN_043387_0180	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	TP 3315 et piquet 3316.
PN_043387_0181	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	Coupe SO/NE du secteur 9, contre le mur 3031.
PN_043387_0182	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Ouest	TP partie N/O du secteur 9 contre le mur 3035
PN_043387_0183	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Niv inférieur de la couche d'occupation de 3283.
PN_043387_0184	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Sud-Est	Mosaïque de la pièce 4 (berme S-E)
PN_043387_0185	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord-Est	Bloc architectural en réemploi dans la fondation de MR 3060 (observé non prélevé : sur le cliché le bloc est extrait et déplacé le long de MR 3050).
PN_043387_0186	Photo_terrain	Fichier Jpeg	1	Nord	Vue de la structure interne du mur 3060 : dalles de *suspensura* réemployées, chemisage et restes du blocage de fondation après démontage.

Sol construit 3058; Mur 3060; Sol radier 3233; Remblai 3272; Remblai 3273; Sol niveau d'occupation 3274; Trou de poteau 3275; Sol construit 3284;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3098; Remblai 3286; Creusement indét. 3288;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3289; Remblai 3290; Remblai 3291; Sol construit 3293; Remblai 3294; Sol niveau d'occupation 3296;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3092; Remblai 3098; Remblai 3099; Creusement indét. 3288;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3292; Sol construit 3293;	Chevrier Sébastien Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol terre 3093; Remblai 3098; Remblai 3099; Creusement indét. 3288; Tranchée de fondation ? 3301; Fosse 3302;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Remblai 3240; Sol niveau d'occupation 3292; Sol construit 3293; Remblai 3294; Creusement d'installation 3303;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Creusement d'installation 3303;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3049;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Occupation 3308;	Fossurier Carole Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031; Mur 3035; Remblai 3240; Sol construit 3305; Remblai 3306; Sol niveau d'occupation 3307; Sol terre 3309; Sol niveau d'occupation 3310;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3085;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3031;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3027; Mur 3085; Mur 3125;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3055; Mur 3085;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3099; Remblai 3098; Remblai 3240;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3318;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Trou de piquet 3313;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Trou de poteau 3314;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Trou de poteau 3315; Trou de piquet 3316;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Remblai 3240; Sol terre 3309; Sol niveau d'occupation 3310;	Quenton Pierre Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Trou de poteau 3317;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol niveau d'occupation 3283;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Sol construit 3318;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1
Mur 3060;	Alix Stéphane Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

Inventaire de la documentation écrite

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

N° doc. enregistrement	Type de doc.	Format du doc.	Nbe de pièces / pages	Description	Auteur	Support	N° de contenant
E _043387_0001	Enregistrement_ terrain	Cahier/carnet	21	Notes et croquis de terrain.	Equipe Inrap	N_043387_0001	Pochette 1

Inventaire des points topographiques (P. Noguès)

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	SRA 2018/216
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	SRA 2018/576
CODE INSEE :	71014	N° OA :	043387
LIEU-DIT :	46, Avenue Charles de Gaulle Extension du supermarché ATAC	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Fouille	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	j	Code Inrap	F123604

N° Point	X	Y	Z	Nature	N° Struct
1	798556.826	6651210.006	312.003	Limite sup des paliers	
2	798558.317	6651211.391	311.992	Limite sup des paliers	
3	798560.43	6651212.948	312.023	Limite sup des paliers	
4	798561.935	6651214.049	312.107	Limite sup des paliers	
5	798563.458	6651214.445	312.11	Limite sup des paliers	
6	798565.576	6651214.035	312.102	Limite sup des paliers	
7	798567.054	6651212.079	312.175	Limite sup des paliers	
8	798569.752	6651207.872	312.209	Limite sup des paliers	
9	798568.899	6651210.049	311.587	Limite inf des paliers	
10	798567.584	6651213.403	310.926	Limite inf des paliers	
11	798566.591	6651215.2	310.364	Limite inf des paliers	
12	798565.982	6651215.959	309.775	Limite inf des paliers	
13	798563.672	6651216.696	309.848	Limite inf des paliers	
14	798561.936	6651216.53	309.802	Limite inf des paliers	
15	798559.335	6651215.047	309.584	Limite inf des paliers	
16	798557.864	6651214.242	309.83	Limite inf des paliers	
17	798553.839	6651211.941	309.734	Limite inf des paliers	
18	798572.395	6651209.969	312.212	Limite inf des paliers	
19	798571.635	6651212.475	311.627	Limite inf des paliers	
20	798570.614	6651214.476	311.28	Limite inf des paliers	
21	798570.283	6651216.665	311.144	Limite inf des paliers	
22	798569.811	6651218.852	310.6	Limite inf des paliers	
23	798569.513	6651219.498	310.646	Limite inf des paliers	
24	798568.998	6651220.413	310.708	Limite inf des paliers	
25	798569.743	6651220.865	310.757	Limite inf des paliers	
26	798564.413	6651228.953	311.775	Limite sup des paliers	
27	798562.304	6651227.772	312.015	Limite sup des paliers	
28	798560.131	6651226.477	312.044	Limite sup des paliers	
29	798558.069	6651225.163	312.01	Limite sup des paliers	
30	798556.497	6651223.864	312.193	Limite sup des paliers	
31	798565.181	6651227.807	310.681	Limite inf des paliers	
32	798563.329	6651226.878	310.529	Limite inf des paliers	
33	798560.542	6651225.106	310.749	Limite inf des paliers	
34	798558.387	6651223.744	310.682	Limite inf des paliers	
35	798550.398	6651218.013	309.758	Limite inf des paliers	
36	798552.071	6651219.004	309.473	Limite inf des paliers	
37	798553.176	6651219.813	310.655	Limite inf des paliers	
38	798553.568	6651219.229	310.095	Limite inf des paliers	
39	798555.031	6651220.183	310.545	Limite inf des paliers	
40	798556.775	6651221.319	310.339	Limite inf des paliers	
41	798557.745	6651221.955	310.059	Limite inf des paliers	
42	798559.031	6651222.727	310.026	Limite inf des paliers	
43	798561.624	6651224.475	309.777	Limite inf des paliers	

44	798563.217	6651225.467	309.49	Limite inf des paliers	
45	798563.82	6651226.12	309.517	Limite inf des paliers	
46	798563.324	6651226.638	310.214	Point photoscan	
47	798564.016	6651227.341	310.649	Point photoscan	
48	798566.455	6651226.122	310.012	Point photoscan	
49	798561.242	6651215.606	309.824	Mur	3019
50	798559.737	6651217.987	309.24	Mur	3019
51	798557.929	6651220.723	309.049	Mur	3019
52	798556.843	6651222.432	310.422	Mur	3019
53	798557.31	6651222.653	310.392	Mur	3019
54	798557.761	6651221.978	310.032	Mur	3019
55	798558.878	6651220.378	309.07	Mur	3019
56	798560.285	6651218.183	309.21	Mur	3019
57	798561.644	6651216.024	309.768	Mur	3019
58	798557.821	6651213.516	309.875	Mur	3004
59	798557.604	6651213.891	309.742	Mur	3004
61	798557.428	6651214.387	309.046	Mur	3004
62	798557.02	6651213.942	309.163	Mur	3004
63	798557.316	6651213.428	309.807	Mur	3004
64	798557.633	6651213.297	310.048	Mur	3004
65	798551.515	6651218.608	309.091	Mur	3009
66	798551.915	6651218.04	309.088	Mur	3009
67	798552.228	6651217.55	309.054	Mur	3009
68	798551.801	6651217.197	309.1	Mur	3009
69	798551.373	6651217.834	309.135	Mur	3009
70	798550.992	6651218.495	309.143	Mur	3009
71	798551.291	6651217.467	309.132	Fosse	3005
72	798551.67	6651217.234	309.053	Fosse	3005
73	798551.801	6651217.497	309.061	Fosse	3005
74	798551.622	6651217.672	309.078	Fosse	3005
75	798551.953	6651216.837	309.072	Fosse	3016
76	798551.723	6651216.649	309.09	Fosse	3016
77	798551.691	6651216.388	309.091	Fosse	3016
78	798551.816	6651216.158	309.07	Fosse	3016
79	798552.223	6651216.524	309.069	Fosse	3016
80	798551.801	6651217.157	309.083	Tranchée	3010
81	798552.631	6651215.663	309.071	Tranchée	3010
82	798553.393	6651214.593	309.117	Tranchée	3010
83	798554.174	6651213.422	309.19	Tranchée	3010
84	798554.676	6651213.784	309.086	Tranchée	3010
85	798553.744	6651215.245	309.08	Tranchée	3010
86	798552.251	6651217.512	308.961	Tranchée	3010
87	798551.512	6651215.992	309.065	Tranchée	3011
88	798552.215	6651216.518	309.071	Tranchée	3011
89	798552.631	6651215.651	309.069	Tranchée	3011
90	798552.246	6651215.513	309.125	Tranchée	3011
91	798551.882	6651215.293	309.187	Tranchée	3011
92	798552.816	6651213.77	309.271	Point alti sol	3013
93	798553.388	6651212.725	309.157	Tranchée	3014
94	798553.802	6651213.127	309.157	Tranchée	3014
95	798554.162	6651213.42	309.192	Tranchée	3014
96	798554.591	6651212.964	309.111	Tranchée	3014
97	798553.788	6651212.315	309.147	Tranchée	3014
98	798554.352	6651216.221	309.014	Fosse	3030
99	798554.769	6651215.725	309.016	Fosse	3030
100	798555.153	6651215.938	309.013	Fosse	3030
101	798554.943	6651216.606	308.998	Fosse	3030
102	798558.046	6651219.688	308.822	Mur	3027
103	798558.447	6651219.13	308.854	Mur	3027
104	798557.961	6651218.728	308.859	Mur	3027

105	798557.7	6651219.153	308.869	Mur	3027
106	798557.553	6651219.48	308.861	Mur	3027
107	798558.404	6651218.213	309.282	Mur	3026
108	798558.636	6651217.849	309.237	Mur	3026
109	798558.852	6651217.507	309.172	Mur	3026
110	798559.156	6651217.735	309.19	Mur	3026
111	798558.763	6651218.446	309.286	Mur	3026
112	798559.441	6651217.847	309.214	Point alti sol	3023
113	798560.338	6651216.643	309.168	Point alti sol	3023
114	798559.741	6651217.282	309.062	Point alti sol	3024
115	798560.347	6651219.242	309.254	Mur	3049
116	798560.776	6651219.54	309.212	Mur	3049
117	798560.97	6651219.148	309.264	Mur	3049
118	798560.829	6651219.058	309.239	Mur	3049
119	798558.595	6651223.343	310.059	Mur	3020
120	798558.915	6651222.895	310.034	Mur	3020
121	798559.128	6651222.612	310.025	Mur	3020
122	798559.52	6651222.733	309.779	Mur	3020
123	798559.134	6651223.285	310.026	Mur	3020
124	798558.944	6651223.514	310.056	Mur	3020
125	798566.542	6651225.773	309.126	Mur	3036
126	798565.231	6651224.9	309.117	Mur	3036
127	798563.914	6651224.046	309.034	Mur	3036
128	798563.497	6651223.75	309.113	Mur	3036
129	798563.143	6651224.069	309.195	Mur	3036
130	798564.347	6651224.879	309.2	Mur	3036
131	798566.125	6651226.052	309.114	Mur	3036
132	798563.188	6651224.109	309.206	Mur	3038
133	798562.714	6651224.328	309.203	Mur	3038
134	798562.284	6651224.514	309.219	Mur	3038
135	798562.773	6651224.842	309.213	Mur	3038
136	798563.17	6651224.711	309.195	Mur	3038
137	798563.718	6651224.464	309.115	Mur	3038
138	798563.212	6651223.568	308.801	Mur	3039
139	798562.706	6651223.878	309.184	Mur	3039
140	798561.962	6651224.14	309.193	Mur	3039
141	798562.247	6651223.533	309.193	Mur	3039
142	798561.295	6651223.893	309.292	Mur	3039
143	798562.371	6651223.097	309.292	Mur	3035
144	798562.815	6651223.444	309.243	Mur	3035
145	798562.529	6651223.696	309.193	Mur	3035
146	798562.117	6651223.4	309.242	Mur	3035
147	798562.343	6651220.335	309.199	Mur	3031
148	798563.13	6651219.15	309.388	Mur	3031
149	798564.44	6651217.096	309.385	Mur	3031
150	798563.865	6651217.018	309.362	Mur	3031
151	798562.913	6651218.668	309.365	Mur	3031
152	798562.112	6651219.867	309.286	Mur	3031
153	798566.4	6651220.2	308.539	Mur	3041
154	798565.77	6651221.188	308.534	Mur	3041
155	798566.164	6651221.449	308.55	Mur	3041
156	798566.02	6651221.928	308.444	Mur	3041
157	798565.286	6651221.377	308.389	Mur	3041
158	798566.002	6651220.071	308.558	Mur	3041
159	798553.314	6651212.457	309.794	Point photoscan	0
160	798551.416	6651215.613	309.807	Point photoscan	0
5000	798566.92	6651206.085	312.204		0
5001	798559.805	6651211.798	312.009		0
5002	798574.427	6651210.79	314.445		0
5003	798572.404	6651218.129	314.461		0

5010	798558.077	6651205.061	314.391		0
5011	798548.919	6651218.814	314.983		0
5012	798556.524	6651223.855	314.845		0
5013	798552.946	6651237.851	316.004		0
5014	798557.518	6651240.836	316.962		0
5015	798568.268	6651224.448	314.398		0
5016	798576.369	6651212.066	313.835		0
5017	798574.396	6651210.747	313.76		0
5018	798581.514	6651199.511	315.573		0
9000	798563.724	6651212.576	312.122		0
10001	798576.882	6651196.702	312.659		0
10002	798571.355	6651198.876	312.403		0
10003	798570.031	6651207.518	312.276		0
gps.1	798576.882	6651196.702	312.659		0
gps.2	798571.355	6651198.876	312.403		0
gps.3	798570.031	6651207.518	312.276		0
161	798560.968	6651219.152	309.266	Point photoscan	0
162	798559.274	6651219.714	309.44	Point photoscan	0
163	798562.619	6651219.909	309.365	Point photoscan	0
164	798568.84	6651222.384	310.016	Point photoscan	0
165	798564.502	6651224.347	308.866	Point photoscan	0
166	798562.907	6651223.307	308.886	Point photoscan	0
167	798565.42	6651221.1	308.515	Point photoscan	0
168	798564.497	6651220.169	308.707	Point photoscan	0
169	798557.355	6651221.715	310.389	Point photoscan	0
170	798556.576	6651221.172	310.332	Point photoscan	0
171	798554.325	6651219.698	310.561	Point photoscan	0
172	798552.091	6651219.026	309.472	Point photoscan	0
173	798552.041	6651217.848	309.092	Point photoscan	0
174	798555.18	6651212.71	309.752	Point photoscan	0
175	798556.217	6651213.318	309.761	Point photoscan	0
176	798557.262	6651213.971	309.501	Point photoscan	0
177	798561.112	6651216.112	309.643	Point photoscan	0
178	798560.121	6651218.571	309.146	Mur	3049
179	798561.043	6651219.186	309.115	Mur	3049
180	798561.28	6651219.333	309.122	Mur	3049
181	798561.953	6651219.776	309.18	Mur	3049
182	798562.103	6651219.889	309.193	Mur	3049
183	798561.789	6651220.275	308.802	Mur	3049
184	798561.057	6651219.71	309.073	Mur	3049
185	798559.875	6651218.938	309.154	Mur	3049
186	798560.551	6651218.245	309.102	TP	3106
187	798560.422	6651218.439	309.131	TP	3106
188	798561.544	6651219.044	309.28	Point alti radier	3105
189	798560.973	6651218.821	309.181	Point alti sol	3023
190	798561.564	6651219.643	309.146	Point alti sol	3024
191	798560.262	6651219.971	309.28	Point alti sol	3022
192	798560.832	6651220.283	308.983	Point alti sol	3107
193	798560.64	6651219.476	309.234	Fosse	3082
194	798560.466	6651219.693	309.218	Fosse	3082
195	798560.539	6651220.12	309.234	Fosse	3082
196	798560.879	6651220.578	309.185	Fosse	3082
197	798560.937	6651220.862	309.18	Fosse	3082
198	798561.94	6651221.209	309.247	Fosse	3082
199	798562.342	6651220.503	309.143	Fosse	3082
200	798562.152	6651219.951	309.26	Fosse	3082
201	798561.431	6651219.791	309.109	Fosse	3082
202	798560.992	6651219.653	309.092	Fosse	3082
203	798561.445	6651220.82	308.838	Point photoscan	0
204	798566.033	6651221.93	308.443	Fosse	3101

205	798565.085	6651221.353	308.365	Fosse	3101
206	798564.106	6651223.191	308.339	Fosse	3101
207	798564.684	6651223.397	308.332	Fosse	3101
208	798565.104	6651223.598	308.327	Fosse	3101
209	798563.667	6651223.738	308.347	TP	3102
210	798563.293	6651223.514	308.325	TP	3102
211	798564.348	6651222.356	308.371	TP	3103
212	798564.398	6651222.143	308.386	TP	3103
213	798565.402	6651225.631	308.813	Mur	3112
214	798565.044	6651226.179	308.71	Mur	3112
215	798564.852	6651226.471	308.734	Mur	3112
216	798565.51	6651226.501	308.741	Mur	3112
217	798565.702	6651226.224	308.77	Mur	3112
218	798565.888	6651225.947	308.861	Mur	3112
219	798567.344	6651223.793	309.099	Point alti sol	3034
220	798560.049	6651223.116	309.01	Mur	3084
221	798560.254	6651222.797	309.09	Mur	3084
222	798560.448	6651222.508	308.956	Mur	3084
223	798560.084	6651222.089	308.968	Mur	3084
224	798559.779	6651222.557	308.826	Mur	3084
225	798559.649	6651222.749	308.81	Mur	3084
226	798559.101	6651222.024	308.681	Point alti sol	3081
227	798556.464	6651220.384	308.664	Fosse	3059
228	798556.811	6651220.678	308.631	Fosse	3059
229	798556.539	6651221.004	308.599	Fosse	3059
230	798556.328	6651220.935	308.608	Fosse	3059
231	798556.162	6651220.832	308.667	Fosse	3059
232	798556.749	6651219.973	308.872	Mur	3060
233	798556.414	6651220.397	308.752	Mur	3060
234	798556.138	6651220.818	308.729	Mur	3060
235	798555.868	6651220.584	308.824	Mur	3060
236	798556.27	6651219.977	308.827	Mur	3060
237	798556.441	6651219.731	308.784	Mur	3060
238	798553.077	6651218.529	308.746	Mur	3116
239	798552.848	6651218.901	308.945	Mur	3116
240	798552.628	6651219.258	308.897	Mur	3116
241	798553.091	6651219.61	308.837	Mur	3116
242	798553.403	6651219.328	308.974	Mur	3116
243	798553.311	6651219.262	308.869	Mur	3116
244	798553.552	6651218.824	308.838	Mur	3116
245	798552.776	6651218.315	308.493	Mur	3055
246	798553.429	6651217.151	308.379	Mur	3055
247	798554.012	6651216.186	308.496	Mur	3055
248	798555.087	6651214.506	308.674	Mur	3055
249	798555.862	6651213.366	308.773	Mur	3055
250	798555.369	6651213.026	308.595	Mur	3055
251	798554.742	6651213.984	308.529	Mur	3055
253	798553.158	6651216.462	308.55	Mur	3055
254	798552.117	6651218.235	308.748	Mur	3055
255	798552.35	6651217.33	308.219	Mur	3009
256	798553.387	6651215.83	308.413	Mur	3009
257	798554.092	6651214.587	308.203	Mur	3009
258	798554.916	6651213.371	308.07	Mur	3009
259	798554.42	6651213.042	308.083	Mur	3009
260	798553.539	6651214.48	308.33	Mur	3009
261	798552.558	6651216.076	308.409	Mur	3009
262	798551.93	6651217.037	308.316	Mur	3009
263	798553.464	6651217.175	308.372	Mur	3118
264	798554.236	6651217.693	308.605	Mur	3118
265	798555.7	6651218.626	308.574	Mur	3118

266	798559.566	6651221.103	308.826	Mur	3118
267	798560.753	6651221.903	308.824	Mur	3118
268	798560.673	6651222.412	308.855	Mur	3118
269	798559.13	6651221.536	308.937	Mur	3118
270	798555.399	6651219.127	308.558	Mur	3118
271	798553.258	6651217.766	308.416	Mur	3118
272	798558.986	6651217.323	308.881	Mur	3026
273	798559.601	6651216.353	308.923	Mur	3026
274	798560.024	6651215.719	308.899	Mur	3026
275	798560.377	6651215.992	308.902	Mur	3026
276	798559.761	6651216.907	308.903	Mur	3026
277	798559.35	6651217.624	309.105	Mur	3026
5000	798566.92	6651206.085	312.204	Ref - Spit	0
5001	798559.805	6651211.798	312.009	Ref - Spit	0
5002	798574.427	6651210.79	314.445	Ref - Point sur mur est	0
5003	798572.404	6651218.129	314.461	Ref - Point sur mur nord	0
5004	798556.423	6651223.783	313.795	Ref - Point sur mur ouest	0
9001	798564.621	6651213.418	312.13	Station topo INRAP	0
278	798564.639	6651216.697	309.419	Point photoscan	0
279	798559.472	6651222.797	309.826	Point photoscan	0
280	798558.984	6651220.775	308.851	Point photoscan	0
281	798558.223	6651220.289	308.705	Point photoscan	0
282	798559.127	6651219.902	308.89	Point photoscan	0
283	798558.21	6651218.447	309.149	Point photoscan	0
284	798559.153	6651218.858	309.411	Point photoscan	0
285	798559.297	6651217.24	308.828	Point photoscan	0
286	798553.641	6651218.093	308.533	Point photoscan	0
287	798554.618	6651216.659	308.875	Point alti sol	3021
288	798556.734	6651216.46	308.818	Point alti sol	3021
289	798558.573	6651217.136	308.834	Point alti sol	3021
290	798564.824	6651216.424	309.444	Mur	3031
291	798564.066	6651217.557	309.326	Mur	3031
292	798563.614	6651217.481	309.377	Mur	3031
293	798564.295	6651216.463	309.477	Mur	3031
294	798560.785	6651221.883	308.803	Mur	3031
295	798561.793	6651220.285	308.799	Mur	3031
296	798562.215	6651220.559	308.879	Mur	3031
297	798561.232	6651222.224	308.696	Mur	3031
298	798559.276	6651220.982	308.86	Caniveau	3047
299	798560.171	6651221.012	308.942	Caniveau	3047
300	798561.471	6651220.955	308.668	Caniveau	3047
301	798561.509	6651221.359	308.668	Caniveau	3047
302	798560.629	6651221.332	308.621	Caniveau	3047
303	798559.75	6651221.425	308.952	Caniveau	3047
304	798565.775	6651223.334	308.94	TP	0
305	798565.873	6651223.172	308.986	TP	0
306	798566.07	6651223.43	308.968	TP	0
307	798566.122	6651223.316	308.97	TP	0
308	798565.966	6651223.334	308.947	Trou de piquet	0
309	798566.115	6651225.288	309.1	Point alti sol	3034
310	798566.661	6651224.264	309.071	Point alti sol	3034
311	798567.198	6651223.523	309.089	Point alti sol	3034
312	798559.178	6651220.666	308.596	Coffre	3128
313	798559.336	6651220.379	308.565	Coffre	3128
314	798559.4	6651220.154	308.556	Coffre	3128
315	798559.15	6651220.033	308.585	Coffre	3128
316	798558.769	6651220.602	308.679	Coffre	3128
317	798562.311	6651222.18	309.035	TP	3143
318	798562.583	6651222.273	309.016	TP	3143
319	798562.664	6651222.022	309.02	TP	3143

320	798562.436	6651221.983	309.043	TP	3143
321	798562.994	6651221.865	309.041	Fosse	3144
322	798562.96	6651221.43	309.03	Fosse	3144
323	798563.377	6651221.285	309.016	Fosse	3144
324	798563.782	6651220.575	309.073	Fosse	3065
325	798563.627	6651220.058	309.13	Fosse	3065
326	798563.835	6651219.636	309.333	Fosse	3065
327	798564.643	6651219.39	309.217	Fosse	3065
328	798563.57	6651218.54	309.347	Fosse	3145
329	798563.994	6651218.632	309.341	Fosse	3145
330	798564.365	6651218.19	309.344	Fosse	3145
331	798563.997	6651217.766	309.333	Fosse	3145
332	798563.538	6651217.958	309.357	Fosse	3145
333	798562.697	6651220.467	309.114	Point alti sol	3034
334	798562.887	6651221.032	309	Point alti sol	3034
335	798562.129	6651221.836	309.11	Point alti sol	3034
336	798561.906	6651221.586	309.089	Fosse	3082
337	798562.369	6651221.352	309.067	Fosse	3082
338	798562.475	6651220.936	309.047	Fosse	3082
339	798562.254	6651220.765	309.031	Fosse	3082
340	798569.303	6651221.026	309.659	Point photoscan	0
341	798562.881	6651218.565	308.638	Point photoscan	0
342	798562.175	6651219.803	308.962	Point photoscan	0
343	798561.478	6651220.776	308.729	Point photoscan	0
344	798560.91	6651219.712	308.849	Point photoscan	0
345	798560.683	6651217.691	308.318	Point photoscan	0
346	798559.322	6651218.082	309.18	Point photoscan	0
347	798559.734	6651217.155	308.34	Point photoscan	0
348	798558.989	6651215.511	308.775	Point photoscan	0
349	798556.4	6651219.106	308.593	Point photoscan	0
350	798556.392	6651220.419	308.718	Ouverture	3060
351	798556.077	6651220.226	308.658	Ouverture	3060
352	798556.142	6651220.831	308.726	Ouverture	3060
353	798555.819	6651220.649	308.743	Ouverture	3060
354	798561.007	6651218.298	308.231	Point alti sol	3187
355	798562.168	6651219.141	308.249	Point alti sol	3187
356	798559.833	6651217.588	308.229	Point alti sol	3187
357	798563.413	6651221.208	308.779	Caniveau	3047
358	798562.554	6651221.398	308.761	Caniveau	3047
359	798561.846	6651221.426	308.751	Caniveau	3047
360	798562.238	6651220.677	308.838	Caniveau	3047
361	798562.827	6651220.546	308.984	Caniveau	3047
362	798563.545	6651220.41	308.945	Caniveau	3047
363	798563.471	6651220.911	308.58	Point alti fond caniveau	3047
364	798561.262	6651221.22	308.498	Point alti fond caniveau	3047
365	798559.85	6651221.442	308.53	Point alti fond caniveau	3047
366	798561.797	6651223.596	307.935	TP	3222
367	798561.887	6651223.488	307.939	TP	3222
368	798561.746	6651223.308	307.911	Trou de piquet	3221
369	798561.016	6651223.263	308.047	TP	3219
370	798561.089	6651223.146	308.071	TP	3219
371	798561.044	6651223.415	308.01	Fosse	3220
372	798560.977	6651223.241	308.057	Fosse	3220
373	798560.802	6651223.27	308.053	Fosse	3220
374	798560.801	6651223.268	308.045	Fosse	3218
375	798560.989	6651223.159	308.05	Fosse	3218
376	798561.047	6651222.972	308.05	Fosse	3218
377	798560.785	6651222.799	308.077	Fosse	3218
378	798560.434	6651222.809	308.083	Fosse	3218
379	798560.669	6651222.689	308.045	TP	3217

380	798560.442	6651222.734	308.097	TP	3217
381	798567.4	6651220.217	308.507	Mur	3170
382	798567.122	6651220.643	308.446	Mur	3170
383	798566.948	6651220.993	308.513	Mur	3170
384	798567.499	6651221.404	308.604	Mur	3170
385	798567.971	6651221.718	308.669	Mur	3170
386	798567.785	6651222.058	308.611	Mur	3170
387	798567.467	6651221.884	308.629	Mur	3170
388	798566.697	6651221.394	308.517	Mur	3170
389	798566.305	6651221.114	308.639	Mur	3170
390	798566.664	6651220.538	308.468	Mur	3170
391	798566.992	6651219.996	308.646	Mur	3170
392	798566.694	6651220.125	308.305	Point alti fond mur	3170
393	798566.135	6651221.173	308.308	Point alti fond mur	3170
394	798567.315	6651221.948	308.289	Point alti fond mur	3170

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Bourgogne-Franche-Comté, Saône et Loire, Autun (71), 46, avenue Charles de Gaulle : *Otium et negotium* : découverte d'une *domus* patricienne d'Augustodunum

Chronologie
Empire romain

Mobilier
Industrie osseuse
Céramique
Faune
Objets métalliques
Outils
Parures
Habillement
Verre
Mosaïques
Enduits peints

Thèmes
Bâtiment
Hydraulique
Urbanisme
Maison
Structure urbaine

La fouille préventive menée suite au projet d'agrandissement du supermarché Atac/Bi1 dans le centre d'Autun, a été réalisée par l'Inrap en septembre/octobre 2018. Malgré une surface assez réduite (120 m²), l'opération recèle un grand potentiel archéologique. L'emprise est située *intramuros* de la ville antique, dans sa partie nord-ouest. Les vestiges mis au jour correspondent principalement à une riche demeure antique, caractérisée par un péristyle et les traces de son décor luxueux. Toutefois, les importants travaux d'installation de cette *domus* n'ont pas totalement détruit les niveaux sous-jacents, comme c'est souvent le cas.

On peut, en effet, observer une série de niveaux d'occupation augusto-tibériens, essentiellement représentés par des couches d'occupation et une petite série de structures en creux. Parmi eux on peut distinguer quelques niveaux proprement augustéens (-10 av./10 apr. J.-C.), rarement mis en évidence à Autun. Les aménagements tibériens sont également peu abondants. Ils correspondent probablement à l'arrière de bâtiments bordant la rue antique connue plus à l'est. Les orientations décelables sont conformes à la trame urbaine antique.

La *domus* patricienne qui succède aux niveaux augusto-tibériens peut être datée des années 40-50 apr. J.-C. Malgré sa petite taille, l'emprise de fouille se trouve à la croisée de plusieurs pièces. Ce qui a permis d'interpréter les vestiges comme une *domus*. On trouve en effet des éléments caractéristiques qui définissent ces demeures : en particulier une galerie à péristyle, qui ouvre sur plusieurs pièces d'apparat, nanties d'un sol mosaïqué sur hypocauste. Les deux mosaïques mises au jour sont de belle facture (début du IIIe siècle apr. J.-C. ?). Elles sont composées de fines tesselles et montrent des motifs polychromes géométriques complexes (tresses, rosaces…) ainsi que des motifs floraux (rinceaux…). Les *emblema* et les figurations centrales nous échappent, toutefois, des fragments démontés révèlent des éléments figurés polychromes (chevelure ?). Ces sols ornés s'accompagnent d'un ensemble de décors muraux qui ont été découverts en position secondaire : enduits peints à motifs polychromes, stucs, placages et corniches en marbre méditerranéen… Certaines évolutions sont quelque peu perceptibles, toutefois, la plupart des murs observés sont utilisés jusqu'à la fin du IIIe siècle apr. J.-C. : l'organisation de la plupart des pièces reste identique, même si on en peut juger des changements sur les élévations. À Autun-*Augustodunum*, moins d'une demi-douzaine de ces maisons à péristyle sont attestées. Compte tenu de sa position au sein de l'ilot, on peut faire l'hypothèse d'une emprise d'environ 50 m X 40 m. Ce qui la classe plutôt à la limite de l'échelon supérieur des *domus* patriciennes du nord-est de la Gaule.

On assiste à une réoccupation de la *domus*, entre le milieu IVe siècle et le début du Ve siècle apr. J.-C. Après une période d'abandon, on observe la reconstruction de certains murs et des aménagements en matériaux périssables. Si certaines pièces sont démolies, devenant des espaces ouverts, d'autres au contraire sont réhabilitées : pièce d'apparat nord-est, galerie… Une série d'indices (qualité de la consommation carnée, présence de parures de luxes…) laissent envisager une occupation d'un niveau social relativement élevé pour l'Antiquité tardive.

Inrap Bourgogne – Franche-Comté
Immeuble Equinoxe
5, rue Fernand Holweck, 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, bourgogne-franche-comte@inrap.fr

www.inrap.fr